LA VIE
DU PAPE
ALEXANDRE VI.
ET DE SON FILS
CESAR BORGIA.
TOME PREMIER.



ALEXANDER VI. PONT. MAX.

Vendit Alexander *Claves, Altaria, Christum*
Emerat ille prius, vendere jure potest:
De vitio in vitium, de flamma transit in Ignem
Roma Sub Hispano deperit Imperio.
Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus et Iste
Semper Sub Sextis perdita Roma fuit.

LA VIE
DU PAPE
ALEXANDRE VI.
ET DE SON FILS
CESAR BORGIA.

Contenant les Guerres de CHARLES VIII. *&* LOUIS XII. *Rois de France, & les principales Négociations & Révolutions arrivées en* ITALIE *depuis l'année* 1492. *jusqu'en* 1506.

AVEC

Les Pieces originales qui ont rapport à l'Ouvrage.

PAR ALEXANDRE GORDON.

Traduite de l'Anglois.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM.
Chez *PIERRE MORTIER.*
M. D. CC. LI.

MYLORD DUC DE MONTROSE.

MYLORD.

APrès tant de bienfaits dont il a plu à votre Grandeur de me combler, j'oſe encore lui demander très-humblement l'honneur de ſa protection pour cette Hiſtoire.

Mais, quand même la reconnoiſſance ne me feroit point agir, un Ouvrage de cette nature devroit naturellement être offert à un Seigneur qui eſt ſi verſé dans l'Hiſtoire, & dont la juſte pénétration ſera toujours en ma faveur accompagnée d'indulgence. La bonté de votre Grandeur n'éclate pas moins que toutes les au-

tres vertus qui ſe trouvent réunies en vous, de maniere qu'elles ſe ſoutiennent mutuellement & ſe prêtent l'une à l'autre un nouvel éclat.

Si ce que j'ai écrit méritoit quelque approbation du Public, ni l'avantage, ni la réputation qui m'en reviendroient ne me feroient jamais autant de plaiſir que j'ai de ſatisfaction d'avoir trouvé, par la publication de cet Ouvrage, l'occaſion de déclarer à tout le monde que je ſuis avec le plus profond reſpect,

MYLORD,

De V. G.

Le très-obligé & très-fidele Serviteur,

ALEXANDRE GORDON.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

ON trouve dans la Vie du Pape ALEXANDRE VI. & dans celle de ſon fils CESAR BORGIA de ſi grands & de ſi triſtes exemples de ce que peuvent l'ambition & les paſſions effrénées, que j'ai cru devoir faire traduire en François l'Hiſtoire que M. GORDON vient d'en publier en Anglois.

La lecture de l'Hiſtoire peut être utile en deux manieres: ou elle inſpire l'amour de la vertu par le récit des choſes dignes de louange que la vertu fait faire, ou par l'horreur qu'elle donne du crime, en faiſant voir les funeſtes

neſtes effets qu'il produit. Mais il faut convenir que ſi le crime offenſe un Lecteur dans quelques perſonnes que ce ſoit, on eſt doublement irrité de le voir regner dans un homme qui par le rang qu'il tient, & les qualités qu'il prend, devroit donner les plus purs exemples des vertus chrétiennes. Quelle horreur en effet qu'un Pape dont toute la conduite fait voir, par un tiſſu de crimes énormes, que celui qui ſe dit le Chef de l'Egliſe de J. C. l'emporte en infamie ſur les ſcélérats les plus déteſtés du Paganiſme !

En vérité, il faut avoir une foi bien Catholique pour croire, quand on penſe aux ALEXANDRES, aux JULES, aux BONI-

BONIFACES & tels autres, que le Saint Eſprit ait préſidé à leur élection. Que l homme ſoit ſujet aux plus grands déſordres par l'abus de ſa raiſon, c'eſt une conſéquence qui ſuit néceſſairement de la conſtitution de la nature humaine Mais que l'Eſprit de Dieu choiſiſſe un ſcélérat pour le Gouvernement de ſon Egliſe, c'eſt-là ſans doute où, quelque foi que l'on ait, on a bien de la peine à s'empêcher de s'écrier avec l'Apôtre: *O altitudo divitiarum!* Cependant, ceci nous fournit à l'égard des Catholiques Romains une excuſe à laquelle il n'y a point de replique. S'ils nous accuſent, comme Proteſtans, d'aimer à publier les infamies & les ſcélé-

lérateſſes des Papes, nous leur répondrons que ne croyant point que les Papes ſoient élus par le S. Eſprit pour être les Vicaires de J. C. ſur terre, nous juſtifions d'autant plus, par l'Hiſtoire de leurs actions, les raiſons que nous avons eues de nous ſouſtraire à leur domination : & ſuppoſé que nous ayions tort, & que les Papes ſoient véritablement choiſis par le S. Eſprit, comme les Catholiques Romains le prétendent, il faut qu'ils avouent qu'on ne doit pas nous faire un crime de publier les ſcélérateſſes d'un homme que le S. Eſprit, ſelon eux, n'a pas dédaigné de choiſir pour le Gouvernement de l'Egliſe. Ont ils

honte

honte du choix du S. Esprit ? Ferions-nous mal d'écrire l'Hiſtoire de ceux qu'il a élus ? Ce qu'il y a de plus en notre faveur, c'eſt que ce qui eſt rapporté ici de la Vie d'ALEXANDRE VI. de même que de celle de ſon fils CESAR BORGIA, n'a été reçu que ſur le témoignage des Catholiques Romains. Que dis-je ? ſur celui des Cardinaux, de Prêtres, de Domeſtiques même de S. S. car c'eſt une juſtice qu'on doit à M. GORDON. Il n'a cherché qu'à dire la vérité, il l'a toujours fait avec autant d'exactitude que d'impartialité & de circonſpection : il n'avance rien ſans avoir ſes garans ; & ſes garans ſont tels que les Catholiques Romains ne peuvent

peuvent les recuſer, puiſqu'ils ſont tous de leur Communion.

Ainſi nous ſommes perſuadés que ceux qui liront cette Hiſtoire ſeront contens de la fidélité de l'Hiſtorien, de même que de celle du Traducteur, & qu'en cette conſidération on pardonnera les négligences qui pourroient ſe trouver dans le ſtyle Il ſe peut faire que M. GORDON, plus occupé de la vérité des faits que de la maniere de les narrer, ait un peu négligé le ſien, & que celui du Traducteur s'en reſſente, par la crainte qu'il aura eue de ne pas rendre exactement les choſes, en s'écartant trop de la maniere d'écrire de l'Auteur.

PREFACE

PREFACE DE L'AUTEUR.

PARMI les différentes études auxquelles on peut s'appliquer, il y en a peu qui ſoient plus amuſantes & plus utiles que l'Hiſtoire. On y découvre tant de beautés, & la connoiſſance en eſt ſi eſtimable, que j'entreprendrois en vain de rien ajoûter à ce que tant d'excellens Ecrivains en ont déja dit. L'Hiſtoire, ſelon Saumaiſe, eſt une lumiere qui brille au milieu des plus profondes ténebres, & fait renaître les ſiecles paſſés. Je crois même qu'elle a une excellence en elle qui

ſurpaſſe toutes les autres Sciences; & ſi cela ne ſentoit un peu le paradoxe, on pourroit dire, que, par la recherche de l'Hiſtoire, on exiſte avant ſon exiſtence même. Car, a-t-on acquis la connoiſſance de ce qui s'eſt paſſé chez tant de différentes Nations, & dans des temps ſi différens; on en ſait preſque autant que ceux qui étoient témoins des évenemens mêmes; & ſouvent la Poſtérité en eſt plus véritablement & plus parfaitement inſtruite que ne l'ont été les contemporains. Il faut aſſurément convenir que la connoiſſance des ſiecles paſſés eſt une acquiſition bien digne d'une créature raiſonnable, puiſque c'eſt ainſi qu'on apprend l'élévation & la chûte des puiſſans Empires; qu'on déchiffre & qu'on développe les intrigues cachées des conſeils les plus ſecrets; & que, comme l'a dit un certain Auteur, on prend les puiſſans Monarques de la Terre de deſſus les tablettes

tablettes de nos bibliotheques, qu'on les apporte ſur les tables de nos cabinets comme ſur un Théatre, pour y repréſenter ou une Comédie, ou une Tragédie, & ſervir ainſi à notre divertiſſement.

Puiſqu'il y a donc tant de plaiſir & d'utilité à être verſé dans l'Hiſtoire, rien ne mérite plus notre attention que de faire enſorte, en nous adonnant à ce genre d'étude, de nous rendre capables de diſcerner les choſes que nous devons principalement retenir dans notre eſprit, de ſéparer le bon du mauvais, d'eſtimer & de conſerver ce qui eſt le plus de valeur, & de faire le moins de cas de ce qui rapporte le moins de profit & d'avantage.

J'avoue que ce bon diſcernement & ce goût exquis des choſes l'eſt auſſi plus ou moins, ſelon la diſpoſition naturelle du jugement qu'on a : mais le jugement ſe peut plus ou moins cultiver, ſelon la maniere dont on

s'y prend, & le bon uſage qu'on en fait. Un champ, quelque bon qu'en ſoit le terroir, ne produit que des ronces, s'il n'eſt bien cultivé : il en eſt de même du jugement, qu'on doit fortifier avec ſoin en comparant des actions paſſées avec d'autres, & remarquant la maniere dont les unes ont été récompenſées, les autres punies; ou par quels moyens on a réuſſi, & par quelles fautes on a échoué. En s'exerçant ainſi chaque jour, on acquiert par degrés & des connoiſſances & des vertus dont nous ſommes capables dans cette vie mortelle, en attendant cette vie immortelle où nous croiſſions à jamais en ſageſſe & en félicité.

Il y a des perſonnes qui par des raiſonnemens mal fondés prétendent, que par les récits particuliers de diverſes actions dont l'Hiſtoire eſt compoſée, on expoſe journellement aux yeux pluſieurs ſcenes obſcures d'iniquité, leſquelles, loin d'être découvertes, auroient, diſent-ils, plûtôt

tôt dû être enſevelies dans un éternel oubli. Ils alleguent pour raiſon, que le récit des choſes horribles en elles-mêmes, & honteuſes à la Société humaine, ne ſert qu'à en rappeller le ſouvenir, ſans qu'il en réſulte aucune utilité. A quoi je réponds, que la vertu & la bonté ne paroiſſent jamais avec plus d'éclat que quand la difformité du vice s'y trouve oppoſée, & que, plus l'infamie du vice eſt découverte aux yeux du monde, plus en eſt grande l'horreur qu'en conçoit une ame vertueuſe : que d'ailleurs, comme les mauvaiſes actions ſont ordinairement ſuivies des peines qu'elles méritent, les malheurs & les miſeres qui les accompagnent ſervent à intimider ceux qui ont du penchant au crime, leur ouvrent les yeux pour les en détourner, & avertiſſent d'âge en âge à éviter des écueils où l'on ne peut faire qu'un fatal naufrage. En effet, approuver

les raiſons de ceux qui prétendent qu'on doit cacher à la Poſtérité les actions des méchans, c'eſt condamner les plus grands Auteurs, tant anciens que modernes, ſacrés & profannes; ce qu'on ne peut aſſurément faire ſans une témérité condamnable. Combien de Vies de Rois, méchans, idolatres, meurtriers, & Tyrans n'avons-nous pas dans l'Ecriture Sainte? De combien de monſtres d'iniquité n'eſt-il point fait mention dans les meilleurs Hiſtoriens, tant Grecs que Romains, & autres? De ſorte qu'on peut dire au contraire que puiſque Dieu peut tirer la lumiere des ténebres, & le plus grand bien du plus grand mal, on ne doit cacher à la Poſtérité aucune action, quelque noire & quelque horrible qu'elle puiſſe être; mais on la doit au contraire expoſer ouvertement à l'horreur de tout le monde.

C'eſt ainſi que j'ai deſſein, dans les

les feuilles ſuivantes, de préſenter au public, avec beaucoup de fidélité, des choſes capables de faire rougir le monde de la corruption de la natute humaine, & de faire trembler à l'aſpect de tant d'horribles impiétés dont le cœur de l'homme a toujours été capable. Dans la ſcene que je vais ouvrir, on trouvera l'hypocriſie la plus abominable, parée du ridicule ajuſtement d'une Religion feinte; arbre dont la mauvaiſe racine n'a jamais produit qu'un fruit déteſtable de meurtre, de rapine, d'inceſte, & de toutes ſortes d'iniquités. D'un côté, vous verrez des Nations plongées dans les guerres & dans le ſang; des Princes légitimes dépouillés de leurs Etats, dont des loups voraces & des Tyrans ſe ſeront injuſtement emparés. Vous y verrez des veuves & des orphelins pleurer la perte de leurs maris & de leurs peres; les peres pleurer la violation de leurs filles & l'honneur de

leurs femmes; la tendreſſe & la compaſſion opprimée par la cruauté & la rage; la juſtice, & l'innocence gémiſſant ſous le peſant fardeau de la perſécution; le fratricide & le meurtre commis ouvertement. Vous y verrez un prétendu Chef du Troupeau de Chriſt établir le Royaume de ténebres, & élever l'Empire de Satan, en faiſant éclipſer tout bien & toute vertu de deſſus la face de la Terre.

Mais, pour que le Lecteur ait encore une idée plus parfaite de ce ſujet tragique, je rapporterai la récapitulation que Mr. de Leibniz a faite de toutes ces choſes en termes auſſi élégans que laconiques. Il dit, en parlant du Pape Alexandre, que peut-être on n'avoit jamais vû, ni à Rome, ni même dans tout le Monde, une Cour plus ſouillée de crimes que celle de ce Pontife. Trois Vices capitaux y diſputoient à qui l'emporteroit, ſavoir, l'Impudicité, la Perfidie,

&

& la Cruauté : ils étoient tous trois couronnés de ſcélérateſſe, & couverts du ſacré voile de la Religion ; de ſorte qu'il n'y a point de ſiecle qui puiſſe égaler celui-là en méchanceté.

Il dit auſſi que Lucrece, fille d'Alexandre, étoit auſſi fameuſe par ſa débauche que l'eſt Lucrece la Romaine par ſa chaſteté. Céſar Borgia Duc de Valentinois, fils d'Alexandre, ne l'étoit pas moins, par un double fratricide & un inceſte commis avec ſa propre ſœur. Ce fils ſe montra digne d'un tel pere, par le parjure, le poiſon, & l'aſſaſſinat qu'il employa à la deſtruction totale de ſes ennemis. Mais à la fin l'Univers vit un exemple mémorable de la mauvaiſe réuſſite qu'eurent ſes crimes. Il fut avant ſa mort exilé, il devint Victime de la vengeance publique, & fut forcé à ſe dépouiller de toute cette tyrannie, qu'on ne peut avoir trop en horreur, quel que

ſoit à ce ſujet le ſentiment de Machiavel : de ſorte que ce que les Anciens ont feint dans leurs Tragédies a été réellement exécuté en lui, comme un exemple que la Providence divine en a voulu faire.

Mais comme la vérité & le témoignage commun des Auteurs impartiaux & authentiques ſont les fondemens d'une Hiſtoire, & en font l'excellence, je crois, qu'avant que de paſſer outre il eſt néceſſaire de rapporter ici les Auteurs de qui j'ai pris ce qui compoſe cet Ouvrage. Par là on verra que les plus fameux Hiſtoriens qui ont paru depuis le rétabliſſement des Belles-Lettres en Europe, ſe ſont employés à écrire la Vie du Pape Alexandre, & celle de Céſar Borgia ſon Fils. J'avoue cependant qu'on ne peut en aucun endroit trouver la relation qu'ils en ont faite auſſi parfaite qu'on la ſouhaite, parcequ'elle eſt entremêlée de pluſieurs autres différentes narrations qui regardent

gardent ce temps-là, & qui n'ont aucun rapport ni à la vie ni aux actions de ce Pape. De sorte qu'il n'y a point dans ces Ecrits cette connexion nécessaire qui forme une Histoire suivie. Outre que ceux qui en ont écrit avec le plus de précision & le plus de franchise ont vû (par l'autorité de l'Inquisition, cette ennemie de la vérité) leurs Ouvrages châtrés & falsifiés, ou même détruits & soustraits à la vûe du public, avec tant d'adresse, qu'il est à présent bien difficile de découvrir la pure vérité. Quoi qu'il en soit, l'Histoire authentique fournit encore assez de matériaux pour en former, après les avoir judicieusement recueillis, une Histoire particuliere si surprenante & si extraordinaire, qu'on n'en peut trouver, qu'avec peine, une semblable dans quelque Histoire que ce soit, tant ancienne que moderne.

Les Auteurs qui m'ont fourni le plus sont *Paul Jove*, *Oricellarius*,

Philippe de Comines, *Ferronius*, & quelques autres dont la réputation eſt moins établie. Mais ceux ſur qui je me ſuis le plus confié, & qui m'en ont fourni les meilleurs matériaux, ſont GUICHARDIN, TOMASO TOMASI, BURCHARD, PLATINE, MACHIAVEL, BEMBO, avec une copie authentique d'un manuſcrit tiré de l'original à Rome, qu'on a dit être dans la Bibliotheque du Vatican, & qui m'a été apportée ici par un Gentilhomme de ma connoiſſance.

Comme Guichardin peut bien paſſer pour le Prince des Hiſtoriens Italiens, tant pour ſa fidélité en écrivant, que pour ſon jugement; ce ſeroit pour moi une choſe ſuperflue de vouloir rien ajoûter à la réputation d'un homme ſi connu, & dont le nom eſt ſi bien établi parmi les Savans. Comme il commence l'époque de ſon Hiſtoire environ deux ans avant qu'Alexandre fût élevé au Pontificat,

Pontificat, ſavoir, l'année 1490, & qu'il a écrit fort au long de ce Pape & de ſon Fils Borgia, il n'y en a point que j'aie dû plus conſulter que lui, ni ſur qui j'aie dû faire plus de fonds, ſur-tout pour ce qui regarde les guerres que la France porta alors en Italie. J'avoue que l'Inquiſition a fait tout ſon poſſible pour châtrer, falſifier, & même ſupprimer les endroits où cet Hiſtorien rapporte avec ſincérité certaines actions abominables du Pape Alexandre & de ſon Fils Borgia. Il y a deux ou trois paragraphes remarquables, trouvés dans le manuſcrit original de Guichardin, à Florence, qu'on ne peut trouver dans aucune des éditions Italiennes de cet Auteur. Il m'en eſt tombé par bonheur un entre les mains, qui avoit été conſervé ailleurs, & où il eſt traité de l'origine, des progrès & des uſurpations des Papes; ce que j'ai imprimé mot à mot ſelon l'Original Italien, qui

qui ſe trouvera dans l'Appendix, où le Lecteur ſera amplement inſtruit de l'authenticité de cette piece. Il y a auſſi un autre paſſage du même Guichardin qui regarde le Pape Alexandre VI, qu'on a châtré, ainſi que les autres ; mais que j'ai auſſi retrouvé, ayant été ſauvé d'entre les mains des Jéſuites ; & que j'ai inſéré dans un endroit de l'Hiſtoire où on le verra, dans ſa langue, mis en marge avec les remarques néceſſaires.

Pour ce qui regarde l'autre Hiſtorien dont j'ai parlé, ſavoir, Tomaſo Tomaſi, en qui je me ſuis tant confié dans cet Ouvrage ; ſi quelqu'un ſouhaite connoître particuliérement ſon caractere & ſa capacité, il n'a qu'à conſulter la Préface faite par l'Auteur qui en a donné une ſeconde édition, avec des additions à la Vie de Céſar Borgia. Je ne crois pas en vérité connoître aucun Auteur plus authentique, moins partial,

tial, ni plus laborieux, & plus judicieux que ce Tomaſi: car, comme je puis dire ſans vanité que je n'ai pas moi-même épargné mes peines quand il s'eſt agi de conſulter tous les originaux dont les curieux me pouvoient procurer la lecture, en écrivant les Vies d'Alexandre & de ſon fils, j'ai eu auſſi occaſion d'obſerver qu'il n'y a preſque rien dans ces originaux qui lui ait échapé. Il a parcouru le Journal de BURCHARD, de qui il a tiré un grand nombre de paſſages qui ſont mot à mot dans ſon Livre, qui étoit connu des gens de Lettres longtemps avant le Journal des actions d'Alexandre. Leibniz a été le premier qui l'ait publié dans cette partie de l'Europe, ſavoir, à Hanover, l'an 1696. Il y a outre cela pluſieurs paſſages & citations dans Tomaſi, qui ſont tirées, ſoit du manuſcrit original de l'Hiſtoire de Paul Jove, ſoit de ces mêmes douze Livres.

qu'on

a dit avoir été perdus. Enfin, ſi Tomaſi s'étoit un peu plus étendu ſur les guerres d'Italie qui ſurvinrent ſous le Pontificat d'Alexandre VI, deſquelles je crois qu'il eſt indiſpenſablement néceſſaire de parler pour donner un détail juſte & parfait de ſa Vie: s'il s'étoit, dis-je, donné un peu plus de carriere; que, toute timidité à part, il n'eût pas omis les plus mauvaiſes actions d'Alexandre, on auroit de la peine à trouver un Hiſtorien qui eût mieux peint les Borgia. Pour ce qui eſt de moi, j'ai plus tiré de ſecours de lui dans cette Hiſtoire que je ne l'ai fait d'aucun des autres Auteurs dont j'ai parlé.

Quant à ce qui regarde les additions à la vie du Duc Valentin, ou Céſar Borgia, qui ſont dans la ſeconde édition imprimée à Monte Chiaro l'an 1670. j'en ai uſé avec beaucoup de ménagement, parcequ'elles viennent d'un Auteur anonyme, auquel

quel je ne renvoie le Lecteur qu'en deux ou trois endroits, où ce qui eſt rapporté n'eſt pas incompatible ni avec la vraiſemblance, ni avec le reſte de l'Hiſtoire.

Burchard, dont je viens de parler, ne m'a pas peu fourni dans cet Ouvrage. Il étoit contemporain du Pape Alexandre VI. & étoit auſſi ſon Maître des cérémonies. Le docte & judicieux Bayle, Leibniz, & d'autres ont regardé ſes Ecrits comme les ſources les plus pures de la vérité de l'hiſtoire d'Alexandre VI. En effet, outre qu'il étoit témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte de ce Pape avec lequel il demeuroit dans le Palais Pontifical, ſa maniére d'écrire fait encore beaucoup en faveur de la vérité de ſon Journal. Il eſt ſimple & modeſte, plein de négligences dans ſon ſtyle, & mêlant indifféremment, & ſans art, les Langues Françoiſe, Latine, & Italienne, ſans qu'on y découvre rien de cet artifice qu'on remar-

remarque généralement dans les Ecrits de ceux qui veulent impoſer. On trouve ſouvent qu'il donne à Alexandre le titre de *Sanctiſſimus Dominus noſter*, dans le temps même qu'il fait voir ce Pape coupable de meurtre & d'actions les plus impures & les plus abominables: & ce qui prouve que ce bon Allemand, Maître des cérémonies, n'avoit aucune pique ſecrete contre le Pape, c'eſt que, lorſqu'il peint les vices de ce Pontife, il le fait avec une ſimplicité accompagnée de vénération. Mais quiconque veut être convaincu de la ſincérité & de la naïveté de Burchard, & connoître à fond ſon caractere, qu'il voie ce qu'en dit Bayle dans ſon incomparable Dictionnaire, vol. 4. p. 587. 588. de la 4. Ed. 1730. dans la Diſſertation ſur les Libelles diffamatoires. Qu'on voie auſſi ce qu'en dit Leibniz dans la Préface qu'il a publiée à la tête du Journal de Burchard. J'ai traduit

ce

ce que j'en ai recueilli moi-même, & l'ai inſéré dans le corps de ce Livre, renvoyant le Lecteur aux paſſages originaux qui ſe trouvent dans l'Appendix, où ſont les propres paroles de Burchard.

Platine, ou plutôt les Auteurs qui lui ont fait un ſupplément, ſont auſſi du nombre de ceux de qui j'ai tiré du ſecours. Comme Platine n'a écrit la Vie des Papes que juſques à Sixte IV. commençant par Paul ſecond, cela a fait qu'Onufrio Panvini, Stringa, Cicarelli, & d'autres ont ajoûté à ſon ouvrage tout ce qui regarde Alexandre VI. & ſes ſucceſſeurs; quoiqu'à la vérité les Jéſuites & l'Inquiſition aient pris grand ſoin d'annuller & de falſifier tout ce que les uns & les autres avoient dit ouvertement & franchement des méchans Papes; de ſorte qu'il eſt bien difficile de trouver une entiere & parfaite édition de Platine. Néanmoins quelques perſonnes curieuſes en ont arraché

raché d'entre les griffes de l'Inquiſition, entr'autres celle qui avoit été traduite & publiée par Michel Tramezino ; de ſorte que cette édition, & quelques autres de la vie des Papes, ont été conſervées dans pluſieurs Bibliotheques, où j'ai eu le plaiſir de les conſulter.

Machiavel, ce fameux Secrétaire de Florence, ou, comme quelques-uns veulent bien l'appeller, ce Politique d'Enfer, eſt encore un Ecrivain de qui je n'ai pas peu recueilli pour la compoſition de cet ouvrage. Il dit, en parlant de ſon Prince Céſar Borgia, qu'il le propoſe pour original & pour modele aux Princes qui veulent agir en ſouverains prudens & judicieux. Quelques-uns prétendent que cet Auteur a parlé ſi amplement de Céſar Borgia & de ſon pere, dans ſes Chapitres 7. 8. & 11. & dans ſa *Deſcrizzione del modo tenuto dal Duca Valentino*, qu'il n'en reſte plus rien à dire qui vaille la peine

ſle d'être mis au jour. Mais j'oſe aſſûrer ceux qui le croient, qu'ils ſe trompent fort. Car, à l'exception de quelques récits particuliers de la cruauté de Borgia en dépouillant de leurs droits les Vicaires de l'Egliſe, ce qui n'entre que dans la ſeconde partie de cette Hiſtoire; ce que Machiavel en rapporte, bien loin d'être complet, n'eſt qu'une eſpece de ſommaire ou de récapitulation d'un ſujet dont d'autres Auteurs ont traité beaucoup plus au long, ainſi que le Lecteur s'en convaincra aiſément dans la lecture de l'Hiſtoire que je donne, où j'ai cité en marge ce qui ſe trouve dans Machiavel: & pour mieux ſatisfaire les Lecteurs, & leur faire voir tout ce que Machiavel a écrit ſur ce ſujet, j'ai donné dans l'Appendix les chapitres 7. & 11. de ſon *Prince*, où le Lecteur eſt renvoyé pour l'examiner.

J'ai auſſi tiré pluſieurs choſes des Ecrits du Cardinal Bembo: & en vérité

rité, quoiqu'Eccléſiaſtique & un des appuis de l'Egliſe de Rome, il ne cede en rien aux Auteurs ſéculiers du côté de la vérité, du jugement & de la ſincérité, en ce qui regarde la vie de ce méchant Pape. J'ai trouvé à propos de citer en marge, en pluſieurs endroits, ce qu'il en a dit, tant pour l'élégance de ſon ſtyle, que parceque ſon autorité eſt d'un grand poids pour confirmer pluſieurs faits que j'ai rapportés. Ce ſont là les Auteurs dont les Ouvrages imprimés m'ont fourni ce que j'ai recueilli dans cette Hiſtoire. Il me reſte ſeulement à rendre compte de la copie du manuſcrit dont j'ai fait mention, & dont j'ai auſſi emprunté quelques ſecours. Elle contient pluſieurs mémoires & faits touchant à Alexandre VI. que je ne pouvois trouver en aucun autre endroit, & s'étend particulierement ſur ſa famille, ſa naiſſance, ſon éducation, ſes amours avec Vanozza, ſur la premiere connoiſſance

noiſſance qu'il en fit, les enfans qu'il en eut, ſon élévation au Cardinalat, ſa conduite, étant Nonce en pluſieurs Cours étrangeres, & ſur la Simonie dont on uſa pour ſon élection à la Papauté; particularités que les Auteurs n'ont que fort légerement touchées, excepté celle qui regarde ſon élection. Cependant ces particularités doivent être abſolument connues à ceux qui voudront écrire la vie de ce Pape: car preſque tous les Auteurs qui ont écrit d'Alexandre ont ſeulement eu égard à ſa promotion à la dignité Papale. Il eſt vrai que Tomaſi & Panvini rapportent les actions de ſa vie privée; mais auſſi beaucoup plus ſuperficiellement qu'on ne le ſouhaite. Cependant la copie de ce manuſcrit étant ſi exacte depuis la naiſſance d'Alexandre juſqu'à ſon Pontificat, (ce qui manque principalement dans les autres) je me croirois très-heureux, puiſqu'il m'a ſervi de guide, ſi je pouvois

vois rendre quelque compte de l'Auteur anonyme qui l'a composé.

Il faut convenir que c'est une chose très-délicate & très-dangereuse que de se mêler d'écrire une Histoire, si l'on n'en peut produire des garants & des preuves authentiques. C'est pourquoi je ne me suis servi de ce manuscrit que dans certaines particularités que la plûpart des autres Ecrivains passoient sous silence, & ce que j'en ai tiré ne s'étend pas plus loin que les trois premieres feuilles de ce Livre : & le Lecteur verra bien que le peu de faits que je rapporte se confirment en quelque maniere par Platine, Ciaconius, Tomasi, & plusieurs autres ; quoique ces Auteurs ne se soient pas si étendus dans leurs relations que l'est le manuscrit.

S'il se trouve quelque chose qui donne lieu à la critique, ce ne peut être que dans ce qui regarde Vanozza. Moreri dans son Dictionnaire semble

ble parler tout différemment de cette Dame. Mais ſi le Lecteur veut obſerver la Note 2. de la page 5. il trouvera qu'on le renvoie à un endroit particulier de l'Appendix, où l'on examine ce que dit Moreri, & où l'on fait voir, par ſes propres contradictions, que ce qu'il en avance n'eſt pas aſſez fort pour invalider ce que le manuſcrit rapporte. C'eſt pourquoi, tout bien conſidéré, je puis dire ſans préſomption, qu'il y a fort peu d'Hiſtoires qui aient de meilleurs garants qu'en a celle que j'offre ici au public.

Mais, comme il eſt preſque impoſſible qu'un ouvrage de cette nature ſoit à couvert de la Cenſure & de la Critique, quelques zélés partiſans de l'Egliſe Romaine pourront dire que ce n'eſt que l'ouvrage malin d'un Proteſtant, qui n'a écrit cette hiſtoire que pour avilir cette Egliſe, dont ce Pape ſcandaleux étoit le Chef. Mais, qu'ils ſachent que mon but n'eſt pas

de décrier aucune Religion. Je laiſſe les controverſes théologiques à nos Eccléſiaſtiques, qui s'offrent aſſez courageuſement à la diſpute. J'eſpere ſeulement qu'il me ſera permis de jouïr de la glorieuſe liberté d'un Pays qui n'eſt point ſujet aux frayeurs d'une Inquiſition, & de faire connoître la vérité, en recueillant des Auteurs Catholiques Romains mêmes la vie d'un infâme Pape ; ſans prétendre condamner le Syſtême particulier d'une Religion dont cet infame Pape fût un mauvais membre, quoiqu'il en fût le Chef. Je n'aurois peut-être pas même entrepris un ſujet ſi odieux, ſi les évenemens qui arriverent du temps de ſon Pontificat n'étoient ſi ſurprenants, ſi extraordinaires, & ſi dignes de curioſité, qu'on ne peut rien trouver de ſemblable dans aucune Hiſtoire.

Mon principal but eſt ſeulement de mettre dans ſon jour la cruauté, la perfidie, les iniquités des monſtres dont

dont je parle, pour faire ſervir ce récit à l'inſtruction que je me ſuis propoſée, & qui m'a engagé à entreprendre cette Hiſtoire. On verra une ſuite d'évenemens qui fourniſſent des exemples très-remarquables de la fragilité humaine : on y verra auſſi des témoignages authentiques de la Providence éternelle, & de la Juſtice du Créateur. On verra ici la balance des Puiſſances de l'Italie, & les fondemens de ſon repos, détruits par l'imprudence & la haine de ceux qui s'imaginent avoir le plus d'habileté & de fineſſe: on y verra fort au long deux mémorables expéditions de deux puiſſans Rois de France, qui firent la guerre en Italie ſous le Pontificat d'Alexandre : on y verra un orphelin ſans défenſe dépouillé de ſes Etats, & privé de la vie par un perfide Tuteur & proche parent, lequel, après avoir été l'auteur des malheurs & de l'eſclavage de l'Italie, fut puni par la juſte Providence, qui permit que

ce perfide devînt la proie de la perfidie même. On y verra encore un tranquille poſſeſſeur de ſon Royaume dépoſſédé par un Prince uſurpateur, tourmenté de la ſoif inſatiable d'uſurper de nouveaux Empires; ce qui cauſa la deſtruction de pluſieurs Etats, la ruine totale de ſon Peuple, & la perte de ſon propre honneur. On verra la Nation de ce Prince deux fois conquérante, & deux fois chaſſée du Pays qu'elle avoit conquis, & enfin deux Puiſſances devenir la proie d'une troiſieme. On y verra les efforts de la liberté, les miſeres de l'eſclavage, la victoire, l'oppreſſion, la vertu, le vice regner alternativement, & cauſer ſur la ſcene une nouvelle décoration. Ce ſont toutes ces choſes qui m'ont plus particulierement incité à publier cet ouvrage, que n'ont fait les vies débauchées d'Alexandre & de Céſar Borgia; quoiqu'il n'y en ait point, que je ſache, écrite en Anglois, & qu'on

ne

ne puiſſe les faire qu'en recueillant & qu'en conciliant ce que divers Auteurs en ont dit.

C'eſt ce qui m'a encouragé à la publier, dans l'eſpérance que mon entrepriſe ne ſeroit pas condamnée, quelque peu d'exactitude qu'on y trouvât. Si le détail où j'entre dans les vies du Pape Alexandre, & de Céſar Borgia irrite la malignité de quelques perſonnes; cette ſeule conſidération devroit en quelque maniere l'adoucir, ſavoir, que je n'ai du tout rien tiré d'aucun Auteur Proteſtant; de ſorte que je puis dire, avec un Auteur dont fait mention Vittorio Siri: *Armentur in me quorum libet invidia & furor, ſtylumque qui adulari neſciat temerarium dicant: dicant, per me licet; ſi temeritas eſt vera ſcripſiſſe.*

Mais pour conclure enfin, puiſqu'il ne convient point à un Auteur d'être le Juge ni l'Avocat de ſon propre ouvrage, quand même les

Cenſeurs égaleroient le nombre des défauts, je ne demande que cette grace; c'eſt qu'on me permette de me rendre à moi-même cette juſtice, qu'aucune malignité n'a entré dans mon projet; mais que je n'ai eu autre deſſein que de lever le rideau qui cachoit le vice, d'expoſer une ſcene pleine d'infamie à l'horreur du genre humain, & de faire voir comment la Providence équitable, qui ne fait que ſuſpendre pour un temps la juſtice, la fait enſuite exemplairement éclater ſur les coupables.

Un homme d'eſprit de mes amis s'eſt expliqué ſur ce point en ces termes: La Juſtice divine ſouvent ſurprend le vice quoique monté ſur les ailes de la fortune, de la grandeur & de l'opulence, ſans attendre un châtiment futur, pour que ſes terreurs ne diſcontinuent jamais. Les hommes ſe devroient donc perſuader qu'auſſitôt qu'ils rejettent la vertu, cette Juſtice divine commen-

ce

ce à les taloner, mais que la fin en eſt incertaine ; ce dont l'innocent peut eſpérer quelquefois la découverte, & dont le coupable frémit inceſſamment. J'ajoûterai de plus, que je me trouve entierement récompenſé de mes peines, ſi elles peuvent contribuer à quelque bien. Je prierai les perſonnes généreuſes de vouloir bien m'excuſer, ſi cet Ouvrage n'eſt point plus parfait ni plus correct, & s'il n'a point en lui ces avantages qu'on lui peut donner dans l'opulence. Si la tranquillité de mon état avoit égalé la bonté de mes intentions, & ſi j'euſſe eu le temps d'y donner toute l'application que j'aurois ſouhaité, il eſt certain qu'il eût paru beaucoup plus parfait. Néanmoins, ſi ces eſſais hiſtoriques ſont en quelque maniere approuvés, je me propoſe, avec l'aide du Tout-puiſſant, de continuer la vie des Papes juſqu'à Clement VII. Et ſi les curieux veulent bien concevoir une

opinion

opinion favorable de ma capacité pour cette entrepriſe, je me flate que mes efforts ne laiſſeront pas que d'avoir leur mérite, muni que je ſuis de l'eſſentiel pour cet effet.

NB. Le Lecteur eſt prié d'obſerver que dans l'Hiſtoire qui ſuit, Céſar Borgia le plus ſouvent eſt nommé Valentin, parcequ'il avoit été fait Archevêque de Valence dans ſa jeuneſſe; car il ne fut créé Duc de Valentinois que pluſieurs années après. De ſorte que dans la premiere partie de cet Ouvrage on l'appelle Cardinal Valentin, & non Borgia; & cela pour le diſtinguer d'autres de la maiſon de Borgia, qui dans ce temps-là étoient auſſi Cardinaux. La plûpart des Auteurs Italiens, ou même tous, lui donnent le titre de Cardinal Valentin, ſimplement Valentin, & Duc Valentin. Machiavel ſur-tout le qualifie de *il Duca Valentino*, auſſi bien que Tomaſo Tomaſi, Panvinius, Paul Jove, & autres

autres ; quelquefois même *il Cardinale Valentino*, *il Valentino*, *il Duca Valentino*. Burchard l'appelle auſſi de la même maniere, *Cardinalis & Dux Valentinus*. Leibniz en fait tout de même : car Archevêque de Valence ſe dit en Latin, en ſe ſervant de l'adjectif, *Archiepiſcopus Valentinus* ; de ſorte que, quand on l'appelle ſimplement Valentin, on ſous-entend ſon Archevêché, ou même ſon Duché de Valentinois. Enfin c'eſt le titre ordinaire que lui donnent preſque tous les Hiſtoriens, ſans l'appeller, comme le font les François, Duc de Valentinois, & les Anglois *The Duke of Valentinois*. Ces quatre paroles ſe peuvent abréger par cette ſeule de Valentin, ſans avoir recours à l'expreſſion Françoiſe. Ainſi, ſi cela eſt regardé comme une erreur en moi, elle l'eſt auſſi dans tous les Hiſtoriens que je viens de nommer, leſquels j'ai imités dans ce fait.

LA VIE

LA VIE
DU PAPE
ALEXANDRE VI.
ET DE SON FILS
CESAR BORGIA.

PREMIERE PARTIE.

COMME la Vie du Pape ALEXANDRE VI. & celle de ſon fils CESAR BORGIA ſont le principal ſujet de cette Hiſtoire, j'oſe dire qu'on trouvera les faits qui y ſont contenus auſſi ſinguliers & auſſi ſurprenants qu'aucun de ceux qui ſe ſont paſſés dans leur ſiecle.

Il eſt ſûr que depuis la décadence de l'Empire Romain il n'y a point eu de temps ſi diſtingué par de grands évenemens que la fin du quinzieme ſiecle & tout le ſeizieme: il ne ſera pas difficile de s'en convaincre ſi on lit avec atten-

tion la ſuite de cet ouvrage.

Ce fut dans ce temps-là (1452) que la Nation Ottomane établit ſon redoutable Empire à Conſtantinople. On fit quelques années après (1492) la découverte d'un nouveau Monde au-delà du grand Océan Atlantique. Ce fut auſſi dans ce fameux ſiecle (Ann. 1440) que les Belles Lettres furent rétablies, tant par le ſecours de la nouvelle maniere d'imprimer qui fut alors inventée, que par la quantité de Savans qui vinrent de Grece en Europe; de ſorte que le nombre des grands hommes qui vivoient alors fait égaler ce ſiecle à celui d'Auguſte. Ce fut auſſi vers ce temps-là (1517) que commença la Réformation, & qu'on profeſſa publiquement une doctrine qui, attaquant la ſuperſtition, l'aveuglement & l'idolatrie répandues depuis tant de ſiecles dans tout le Monde Chrétien, força l'ignorance & la fraude à faire place à la Science & à la Juſtice, & fit que la vertu & la piété ſuccéderent à l'impiété déréglée.

Entrer dans le détail de toutes les grandes choſes qui ſe firent alors, marquer les progrès des Arts & de la Politeſſe, ce ſeroit une entrepriſe au-deſſus de mes forces: c'eſt un ſujet qui doit être réſervé

réſervé à une main plus habile.

Mais, comme dans la Nature auſſi-bien que dans l'Hiſtoire il y a un mélange de laideur & de beauté qui contraſtent; ainſi, dans le ſiecle dont je viens de parler, de grands crimes ſouillerent l'éclat des grandes & belles actions qui s'y firent : c'eſt ce qui ſe verra dans l'Hiſtoire du Pape Alexandre & de ſon fils Ceſar Borgia. Mais, avant que d'aller plus loin, je crois qu'il ne ſera pas hors de propos d'informer le Lecteur de leur Pays & de leur famille.

Vers l'an 1430. il y avoit en Eſpagne une Maiſon illuſtre nommée BORGIA, d'où deſcendit le Pape *Calixte III.* dont la ſœur *Jovanna* avoit épouſé un nommé (1) GODEFROI LENZOLIO, natif de Valence, qui eut cinq enfans d'elle, dont l'un fut appellé (2) RODERIC

(1) *Panvinius*, *Tom. Tomaſi* & *Ciaconius* écrivent le ſurnom de Godefroi *Lenzolio*, mais c'eſt *Lenzuolo*, ſuivant les Médailles du Pape Alexandre. Cependant on doit plutôt s'en fier à ces Auteurs qu'aux Médailles, parcequ'elles ne furent frappées que pluſieurs années après la mort du Pape Alexandre.

(2) Roderic, enſuite le Pape Alexandre VI. naquit en 1431. la derniere année du Pontificat de Martin V.

DERIC, qui fut élevé à la dignité de Pape ſous le nom d'ALEXANDRE VI. & qui fait le principal ſujet de cette Hiſtoire.

Godefroi, voyant que ſa famille n'étoit pas auſſi diſtinguée que celle de ſa femme, changea, avec le conſentement de ſon beau-frere Calixte, le nom de Lenzolio qu'il avoit auparavant, pour celui de (1) *Borgia*, que ſes deſcendans ont toujours porté depuis. Ce Godefroi, qui étoit un homme d'une grande capacité pour les affaires, fut revêtu dans ſa jeuneſſe de pluſieurs emplois conſidérables à la Cour d'Eſpagne, & fut fait enſuite Gouverneur de quelques importantes Forteresſes de ce Royaume. Il s'acquitta de tous ces emplois avec réputation ; & dans la longue jouïſſance qu'il en eut, il acquit de (2) grands biens à ſa famille.

Son fils Roderic donna dès ſon enfance

(1) Voyez l'Appendice *de genealogia Familiæ Borgiæ*. Art. 1. Voyez auſſi *Tom. Tomaſi*, Vit. Duc. Valen. Edit. Mont. Chiar. anno. 1670. p. 2. *Ciaconius* p. 148. Edit. Rom. 1677. *Panvin.* Vit. Alex. VI. p. 472 Edit. Venet. 1703.

(2) *Ciacon.* Vit. Alex. VI. p. 148. Edit. Rom. 1677. *Panvin.* Vit. Alex. p. 472. Edit. Venet. 1703.

fance des marques d'une vivacité peu commune, & fit voir un génie très-propre aux Sciences. Mais en même-temps il paroiſſoit en lui une ſi grande diſpoſition à la méchanceté & à la cruauté, qu'on pouvoit fort bien prévoir dès-lors quel fruit un tel arbre pourroit produire, quand il ſeroit en état d'en porter.

Il commença ſes études ſous les meilleurs Maîtres, & les continua juſqu'à ce qu'il fût parvenu à l'âge de dix-huit ans: auquel temps ſon pere lui confia le ſoin de pluſieurs affaires importantes dont il s'acquitta avec un eſprit & une activité qu'on trouve rarement dans ceux de cet âge. Le Droit étoit alors ce qui convenoit le plus à ſon génie: il y fit de ſi grands progrès, & ſe diſtingua ſi fort par ſon habileté à diſcuter des cauſes épineuſes où il fut ſouvent employé comme Avocat, que dans très-peu de temps il acquit des biens conſidérables, qu'il auroit pû augmenter tous les jours, s'il n'eût pas été ſi léger & ſi inconſtant. Car quoique ſa profeſſion lui apportât des profits conſidérables, cependant n'étant pas content de ſon état, & aſpirant à des choſes plus relevées, il fit tout d'un coup paroître une grande envie de faire quelques campagnes, comme ſon pere avoit fait, & de

paroître dans le monde en homme d'épée. Un changement si subit arrêta les progrès qu'il faisoit dans le Barreau, & l'empêcha non-seulement de continuer les études sérieuses qu'il avoit commencées, mais encore le jetta bientôt dans l'inaction & dans la sensualité. Il devint amoureux d'une certaine Veuve qui avoit deux filles, & qui étoit depuis peu venue de Rome avec sa famille. Mais les passions de Roderic étoient si déréglées, que non content de jouïr de la mere, il tâchoit encore de faire servir les filles à sa cupidité. Cependant la mere mourut. Ainsi ne pouvant plus continuer avec elle ses débauches, & ayant pris les jeunes filles sous sa tutelle, il en mit une dans un Couvent, & garda l'autre pour servir à ses plaisirs. Quelques-uns disent qu'elle s'appelloit (1) *Catherine*, & d'autres, *Rosa Vanozza*. (2) Il en eut cinq enfans

(1) Voyez *Tom. Tomasi.* Vit Duc. Valen. p. 3. Edit. Mont. Chiar. 1670.

(2) *Platine* dans l'édition non châtrée de *Michel Tramazzino*, & dans l'autre qui est imprimée à Venise en 1703. dans le Supplément par *Panvin.* parlant du Pape Alexandre & de Vanozza, dit qu'à cause de sa beauté, de ses manieres engageantes & de sa fécondité merveilleuse, elle étoit plus aimée qu'aucune autre de ses concubines,

fans, dont l'un fut le fameux Ceſar Borgia dont nous parlerons amplement, auſſi-bien que des autres, dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Roderic fut un pere tendre à l'égard de ſes enfans : il leur donna une auſſi bonne éducation que s'ils avoient été ſes enfans légitimes, & leur aſſura à chacun d'eux une aſſez grande portion de ſon bien pour les faire vivre à leur aiſe ; ce qu'il fit avec la derniere précaution, ne voulant

cubines ; de ſorte que n'étant que ſimple particulier, avant qu'il fût élevé à la Papauté, il vécut avec elle comme ſi elle eût été ſa légitime épouſe. Voici les paroles de cet Auteur : *La hebbe, eſſendo egli in privata fortuna, quaſi in luogo di legitima moglie.* Supplément de *Panvin.* à *Platine* dans la Vie d'Alexandre VI. p. 478. Edit. Venet. anno 1703. *Tom. Tomaſ.* parlant de Vanozza, dit que le Pape Alexandre l'entretenoit plutôt en qualité de ſa légitime épouſe que de concubine ſacrilege. Voici ſes propres termes : *Phebbe in luogo piu di legitima moglie che di ſacrilega concubina.* Remarquez que pour ce qu'on a dit dans la Préface touchant les différentes manieres dont *Moreri* parle de Vanozza, le Lecteur eſt renvoyé aux notes de l'Appendice, dans l'Article I. *de genealogia familiæ Borgiæ*, où l'on examine & l'on réfute ce que Moreri en dit.

lant pas qu'on ſût les intrigues de ſa famille : & en effet il les tint ſi ſecretes, qu'elles ne furent rendues publiques que lorſqu'il parvint à la Papauté. La Fortune lui étoit ſi favorable qu'on auroit de la peine à trouver dans l'Hiſtoire une perſonne qui ait joüi ſi long-temps d'une proſpérité ſi ſuivie & ſi conſtante. Il réuſſiſſoit non-ſeulement en tout ce qu'il vouloit entreprendre ; mais de plus, il avoit aſſez de capacité pour faire tourner tous les évenemens à ſon avantage ; ce qui joint à ſon induſtrie & à ſa prévoyance l'éleva enfin au Pontificat, qu'il exerça avec une autorité ſans égale.

Mais, pour reprendre le fil de notre Hiſtoire, lorſque Roderic ſe fut chargé de Vanozza, il loua une maiſon contiguë à celle où il l'avoit logée, & fit faire une porte de communication, afin de la voir plus librement ; & pour conduire ſes amours avec tout le ſecret poſſible, il avoit ſoin de ne jamais parler d'elle lorſque quelqu'un venoit lui rendre viſite. Ainſi il eut aſſez de prudence & d'adreſſe pour ſe conſerver alors la bonne réputation qu'il s'étoit acquiſe. Cependant, quelque heureux qu'il fût, la Fortune s'empreſſoit toujours à le combler de

de ſes faveurs. Pendant qu'il étoit plongé dans les plaiſirs ſenſuels, & qu'il jouïſſoit ſans obſtacle de la jeune beauté dont il s'étoit rendu le maître, on lui apporta la nouvelle que ſon Oncle avoit été élu Pape ſous le nom de *Calixte III.* Calixte ne fut pas plutôt parvenu à cette dignité, qu'il ne s'occupa que de l'avancement de ſa famille, & ſur-tout de celui de ſon Neveu Roderic. Le Pape crut que c'étoit travailler à ſon propre bien que de le combler de toutes les graces dont les Neveux des Papes jouïſſent ordinairement; tant il s'étoit perſuadé que Roderic étoit un homme d'un mérite extraordinaire.

Cependant Roderic étoit ſi infatué des charmes de ſa Maîtreſſe, & ſi attaché à ſes enfans, qu'il ſembloit ne pas ſouhaiter plus de bonheur que celui dont il jouïſſoit. C'eſt ce qui fit que ſon cœur ne s'abandonna point à la joie exceſſive que l'élévation de ſon oncle auroit pû lui cauſer : mais, pour ne pas manquer à ſon devoir & à la reconnoiſſance qu'il devoit au Pape, il lui écrivit une Lettre de félicitation & pleine de reſpect. Il s'y étendoit ſur le bonheur que ſon élévation au ſouverain Pontificat procureroit à toute la Chrétienté, & ſur la joie inexprimable qu'il en reſſentoit lui-même: il y prioit

S. S. de lui continuer l'honneur de ſa protection, & enfin lui ſouhaitoit un Pontificat long & heureux.

Le Pape n'eut pas plutôt reçu la Lettre de Roderic, qu'il lui fit une réponſe fort tendre, où il lui montroit le plaiſir qu'il reſſentoit d'avoir un neveu ſi diſtingué par ſes bonnes qualités, & ſur-tout par le ſavoir & l'éxpérience qu'il avoit acquis dans le Droit: il lui marquoit de venir inceſſamment à Rome, pour y être employé aux affaires d'Etat. Mais, loin que la Lettre de S. S. causât quelque joie à Roderic, la ſeule penſée de quitter ce qu'il avoit de plus cher au monde lui faiſoit plus de chagrin, que les biens & les honneurs dont ſon oncle l'alloit combler ne pouvoient lui faire de plaiſir. Il réfléchiſſoit ſur les grands biens dont il jouïſſoit, qui, à ce qu'on dit, ne lui rapportoient pas moins de trente-deux mille Ducats par an: il penſoit aux douceurs de la vie tranquille qu'il menoit avec ſa Maîtreſſe & ſa famille, dans l'opulence & une grandeur dont il étoit content; & concluoit qu'il feroit mal d'aller chercher ailleurs un aggrandiſſement de fortune dont il n'avoit que faire.

Cependant le Pape s'apercevant des délais de ſon neveu lui dépêcha un Prélat

lat, avec ordre de l'amener à Rome, & lui donna en même temps un Bénéfice de 12000 écus par an, qui joint à ſon propre bien le mettoit en état de faire une figure de Prince.

Roderic ſe trouvant, au delà de ſon mérite & de toute attente, ſi avant dans les bonnes graces de ſon oncle, ſe détermina enfin à accepter l'offre de S. S. & à partir pour Rome. Mais ſon amour exceſſif pour Vanozza, ſa tendreſſe pour ſes enfans, & l'idée de les quitter cauſoient dans ſon cœur des agitations ſi violentes entre l'amour & l'ambition, qu'il ne ſavoit à quoi ſe réſoudre; ſemblable à un Voyageur égaré qui ne ſait quelle route il doit ſuivre. Dans cette perplexité il voulut conſulter Vanozza, afin qu'elle le déterminât ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Le réſultat de leur entretien fut qu'ils iroient en Italie, mais par de différens chemins: après quoi ils partirent, lui pour Rome, & Vanozza & ſes enfans pour Veniſe. La Dame n'avoit à ſa ſuite que deux domeſtiques & un Gentil-homme Eſpagnol nommé Dom *Manuel Melchiori*, qui étoit peut-être le ſeul homme du monde qui ſût les intrigues de Roderic. Il jouoit dans la famille le perſonnage de parent du prétendu mari de la Dame. En cette qualité il la ſervoit dans

toutes ſes affaires domeſtiques ; & ſes ſervices furent avec le temps ſi agréables à Vanozza, qu'elle promit de lui donner une de ſes filles en mariage, comme la récompenſe de ſes ſoins & de ſa fidélité. Cependant Dom Roderic étant arrivé à Rome alla loger à l'hôtel de ſon ami le Cardinal de S. Severino Milanois. Peu de temps après, le Pape le manda. Dès que Roderic fut auprès de lui, il ſe jetta aux pieds de S. S. & en les baiſant il les arroſoit de larmes de tendreſſe, lui ſouhaitant une longue jouïſſance de la nouvelle dignité à laquelle ſon mérite éclatant l'avoit élevé. Après pluſieurs complimens réciproques, Roderic ſe retira, laiſſant au Pape une idée ſi avantageuſe de ſon mérite & de ſa bonne conduite, que S. S. ne put pas s'empêcher d'y applaudir ouvertement, & de le louer en préſence des Cardinaux qui ſe trouverent auprès de ſa S. S. Enfin il fut ſi perſuadé de la grande capacité de ſon neveu, qu'il le fit Archevêque de Valence ; & le 12. Septembre 1456. il le fit Cardinal-Diacre, avec le titre de (1) *San-Nicolao*

(1) Pour confirmer cette circonſtance dans les MSS. du Vatican, voyez *Platine* edit. Venet. imprimé l'an 1703 p. 430, 472.

Nicolao in Carcere Tulliano; & afin qu'il pût faire une figure proportionnée au titre de Neveu du Pape, il l'éleva à la charge de Vice-Chancelier de l'Egliſe, poſte éminent & de confiance, & dont l'exercice doit ſe faire avec beaucoup de pompe & d'éclat; à quoi le Pape ajoûta un revenu de 28000 écus par an. Cependant la dignité de Cardinal ne convenoit pas tout-à-fait aux inclinations de Roderic. Il ſavoit que par là il ſeroit trop attaché dans Rome, & par conſéquent trop ſous les yeux de ſon oncle. Il auroit beaucoup mieux aimé être Général de l'Egliſe, parceque dans ce poſte il auroit pû prendre plus de liberté, & auroit eu plus d'occaſions de voir Vanozza qui poſſédoit tout ſon cœur: de ſorte que ce ne fut qu'avec quelque difficulté qu'il ſe laiſſa perſuader d'accepter le Cardinalat, alléguant pour cela pluſieurs excuſes, comme, le défaut de merite, de ſanté, d'expérience, & autres prétextes ſemblables. Mais l'ami chez qui il logeoit lui propoſa pluſieurs motifs pour l'engager à devenir Cardinal, & entr'autres l'eſpérance qu'il pourroit avoir de ſuccéder à ſon oncle. Cette eſpérance, qui flatoit Roderic de ſe voir un jour le ſeul Maître du Monde Chrétien, alluma dans ſon cœur une ambition extraordinaire. Il accepta le chapeau de

Cardinal

Cardinal : après quoi il affecta une piété & une humilité peu communes ; & jouant le personnage de l'hypocrite le plus rusé & le plus consommé, il paroissoit, pour ainsi dire, enveloppé dans la sainteté: sa tête même étoit toujours penchée,& ses yeux toujours baissés vers la terre. Il prêchoit sans cesse la foi & la repentance : il fréquentoit les Eglises, haranguoit en public, s'insinuoit dans la bienveillance des peuples, en leur offrant sa protection dans toutes sortes d'occasions : il paroissoit ennemi des richesses, visitoit constamment les hôpitaux, faisoit de grandes libéralités aux pauvres, & publioit qu'à sa mort ils seroient ses héritiers. De tels artifices le firent paroître un Saint aux yeux du monde : car la renommée ne fit pas seulement retentir tous les Monasteres de Rome de sa piété ; mais le College même des Cardinaux le publioit,& s'en faisoit honneur. Il s'acquit la réputation d'un Salomon pour la sagesse, d'un Job pour la patience, d'un Moïse pour la publication de la Loi de Dieu, & enfin d'un des plus saints hommes du monde. Les Cardinaux ses confreres étoient si ravis de trouver parmi eux une personne d'une vertu si exemplaire,qu'ils lui donnoient à l'envi des marques particulieres de leur estime.

Pendant qu'il s'occupoit ainsi à jetter de

la pouſſiere aux yeux du monde, il écrivit une lettre fort tendre à ſa Maîtreſſe, par laquelle il lui marquoit en ſubſtance ſon élévation au Cardinalat, & l'aſſuroit que par là il s'étoit ouvert un champ vaſte pour parvenir à la Dignité ſuprême, voulant dire, au Pontificat. Il lui recommandoit ſur tout le ſecret, & l'exhortoit pareillement à la chaſteté juſqu'à ce qu'il eût l'honneur de la voir; qu'alors elle pouvoit être perſuadée qu'il lui donneroit des marques ſenſibles d'un amour le plus paſſionné & le plus tendre.

Pendant qu'il vivoit de cette maniere, le Pape Calixte ſon oncle mourut à Rome le (1) 6. Août 1458, & le 28 du même mois de la même année le Pape *Pie II.* lui ſuccéda, ſous le Pontificat duquel je ne trouve pas qu'il ſoit fait mention du Cardinal Roderic, ni même ſous celui de *Paul II.* qui lui ſuccéda: il en eſt ſeulement parlé ſous celui de *Sixte IV.* ſucceſſeur de Paul II. ſavoir, que le Cardinal Roderic avoit ſi bien continué ſon rôle d'hypocrite, & s'étoit ſi fort inſinué dans les bonnes graces du Pape, qu'il lui donna (2) l'Abbaye de Subiaco, & l'envoya en qualité de

(1) Voyez *Platine* Edit. Venet. p. 429.
(2) Ibid. p. 455.

de (1) Légat auprès des Rois d'Aragon & de Portugal, pour régler les différends qu'il y avoit entre ces deux Princes touchant leurs prétentions réciproques sur la (2) Castille. Mais ce qui fit échouer le dessein du Pape fut que le Cardinal, n'ayant pas grande expérience dans ces sortes d'affaires, ne put jamais (3) réussir à porter les Parties à un accommodement, quelques efforts qu'ils fît pour cela. D'ailleurs, quelques-uns disent que pendant le temps de sa charge de Légat il ne s'occupa qu'à des choses bien différentes de celles pour lesquelles il étoit envoyé: car se trouvant éloigné de Rome, il retomba dans ses premiers vices, & mena un vie dissolue & scandaleuse, s'abandonnant à la sensualité & à des intrigues avec les Dames de la Cour de Portugal; ce que le Roi prit en si mauvaise part, qu'à son audience de congé il ne fut pas difficile de s'apercevoir qu'il le reçut d'une maniere assez froide. Le Cardinal se trouva même exposé à la risée & aux insultes de la populace: de sorte qu'il sembloit

(1) Ibid.

(2) Ibid. p. 472.

(3) Ibid.

ſembloit alors que la Fortune eût abandonné celui qu'elle avoit auparavant comblé de ſes faveurs ; d'autant plus qu'elle rendoit non ſeulement ſes négociations inutiles, mais encore qu'elle l'expoſa, lorſqu'il s'en retournoit en Italie, à des tempêtes ſi violentes que peu s'en falut qu'il ne fît naufrage. Il s'étoit embarqué ſur (1) une Galere Vénitienne,& avoit fait embarquer ceux de ſa ſuite & pluſieurs choſes de grand prix dans une autre. (2) Il s'éleva un orage ſi terrible,qu'il penſa perir ſur la côte de Piſe; cependant il eut le bonheur d'en échaper. Mais il n'en fut pas de même de ſes meubles, ni de ceux de ſa ſuite qui conſiſtoient en 180. perſonnes, & qui périrent tous; parmi leſquels il y avoit trois Evêques & quelques Docteurs en Droit. Avant qu'il arrivât à Rome Sixte IV. mourut, *Innocent VIII.* lui ſuccéda le 29 Août 1484. ſous le Pontificat duquel je ne trouve pas que (3) l'Auteur que j'ai cité ci-deſſus parle du Cardinal Roderic; quoiqu'un (4) autre diſe que ce Pape l'envoya

(1) *Platine* p. 472.

(2) V. la ſeconde édition de *Tomaſo Tomaſi* dans les Additions imprimées à Monte Chiaro p. 307.

(3) *Platine.*

(4) Un Auteur anonyme qui a fait les Additions de

voya en qualité de Légat dans pluſieurs Cours de l'Europe, pour y traiter d'affaires importantes. Il eſt plus probable de croire qu'Innocent eut très-peu d'égards pour Roderic, qu'il ſoupçonnoit de certaines choſes qui n'étoient que trop bien fondées; quoique cependant il lui eût donné un bénéfice, ſoit par complaiſance, ou en conſidération de la mémoire de ſon oncle Calixte. Quoi qu'il en ſoit, après que le Cardinal fut de retour de Portugal à Rome, il reçut pluſieurs lettres de Veniſe de la part de Vanozza, qui lui furent remiſes par un confident; à la réception deſquelles ſe trouvant fort gêné ſous le Pontificat d'Innocent, & impatient de voir ſa famille, il ſollicita S. S. pour avoir permiſſion d'aller à Veniſe, ſous prétexte qu'il y avoit des affaires preſſantes. Mais le Pape, qui peut-être connoiſſoit ſes deſſeins, lui refuſa non ſeulement ſa demande, mais encore lui défendit de ſortir de Rome ſous quelque prétexte que ce fût; ce qui mortifia ſi fort le Cardinal, qu'il ſe détermina à ne point obéir aux ordres de S. S. quelque choſe qu'il en pût arriver: de ſorte qu'étant très-mécontent de la maniere dont le Pape agiſſoit envers lui, il partit le jour de Saint

de l'Hiſtoire de Ceſar Borgia, p. 305. par *Tomaſo Tomaſi*.

Mi-

Michel pour Marino, où feignant d'être indiſpoſé il reſta pluſieurs jours. Cependant il écrivit une lettre à Vanozza, par laquelle il lui marquoit de quitter Veniſe & de venir au plutôt à Rome, & qu'à ſon arrivée elle prît ſon logement dans quelque quartier reculé de cette Ville; que pour lui il avoit réſolu, nonobſtant les ordres réitérés du Pape, de reſter à Marino juſqu'à ce qu'il eût reçu ſa réponſe. Mais il eſt très-naturel de croire que la répugnance qu'il avoit de retourner à Rome venoit de la pénible gêne que lui cauſoit la néceſſité d'y continuer le rôle de Saint que la fourberie lui avoit fait commencer avec tant d'hypocriſie : c'étoit faire violence à ſon naturel. Cependant il ſavoit très-bien que ſans cette diſſimulation il y avoit peu d'eſpérance pour lui de parvenir au ſouverain Pontificat. Mais, pour ne point s'attirer le reſſentiment du Pape par ſa désobéiſſance, il lui écrivit, pour s'excuſer, une lettre très-ſoumiſe, alléguant que ſa maladie étoit telle que ſa vie ſeroit en danger s'il quittoit Marino &c; quoique le Pape fût informé par le Provincial Paoletti, qui avoit été auprès du Cardinal, qu'il étoit en état d'aller par-tout ſans que ſa ſanté en fût altérée. Cependant il partit de Marino le

26. Août, & dès qu'il fut arrivé à Rome il se fit porter en chaise à S. Pierre, pour y faire ses dévotions devant les Châsses des Apôtres, de là à S. Jean de Latran; & l'après-dînée il alla faire sa Cour à S. S. & son apologie au sujet de sa désobéissance. Quelque temps après, il apprit que sa Maîtresse & sa famille étoit arrivée à Rome, & qu'elle avoit pris un logement près du Capitole, dans une maison qui appartient aux Moines *del Popolo*. Elle n'y fut pas plutôt établie que la curiosité porta quelqu'un de ces Peres à chercher quelle pouvoit être cette Dame qui vivoit d'une maniere si retirée dans un lieu si écarté. Quelques-uns rapportent que le Général de cet ordre, ayant jetté les yeux sur une de ses filles qui étoit une beauté parfaite, souhaita ardemment de s'insinuer dans la famille d'une maniere plus particuliere : mais d'abord que Vanozza s'aperçut que sa retraite étoit sur le point d'être troublée par cette circonstance imprévûe, elle ne différa pas à quitter cet endroit; ce qui fut fait aussi secretement que les affaires le requeroient dans une telle conjoncture. Elle vint se loger dans une maison proche l'Eglise de Saint Pierre, où les choses furent concertées de maniere qu'elle pût y vivre en repos, & sans craindre que son intrigue pût être divulguée.

On

On trouva à propos que Dom Manuel, qui jusqu'ici n'avoit paru que comme le Majordome, passât maintenant pour le mari (1) de la Dame : c'est pourquoi il prit équipage, & commença de faire une belle figure dans Rome sous le nom de *Comte Ferdinand de Castille*, Pour la Dame, elle vivoit très-retirée chez elle, & ne sortoit jamais que lorsqu'il s'agissoit d'avoir quelque entrevûe avec le Cardinal, qui de son côté ne manquoit point de répondre à ses bontés, sous prétexte d'aller voir le Comte, avec lequel il vouloit, disoit-il, contracter une étroite amitié. De cette maniere Roderic se divertissoit avec sa Maîtresse : il soupoit & passoit les nuits avec elle, & le jour il s'occupoit à visiter les Eglises, les Hôpitaux, &c. Cependant le grand point étoit d'entretenir l'amitié des plus puissans Cardinaux, & sur-tout de Sforze & de Riario, dont le premier n'avoit pas moins de neuf voix dans le Conclave à sa disposition, en cas de vacance. La Fortune alors se montroit très-favorable à Roderic : le Pape Innocent devenoit fort infirme, & ses jours tendant à vûe d'œil vers la fin, dont il s'apercevoit très-bien lui-même

(1) Voyez l'Appendice à la lettre C.

même, il recommanda instamment aux Cardinaux de lui choisir après sa mort un Successeur d'une sainte vie & digne de remplir le Siege Papal : sur quoi leurs Eminences commencerent à songer sérieusement à celui qu'ils devoient choisir parmi eux pour être le nouveau Chef de l'Église. Sforze, Riario & Lorenzo Cibo étoient ceux qui avoient le plus de pouvoir dans l'élection ; mais particulierement le premier, qui avoit toujours eu en vûe le Cardinal Roderic. Cibo, qui penchoit du côté de la faction Françoise, avoit jetté les yeux sur Ludovico Spina. Ils s'assembloient fréquemment à ce sujet : mais leurs résolutions étoient toujours incertaines.

Dans ces entrefaites, le Pape Innocent mourut le 25. Juillet 1492. & après que la cérémonie de ses obséques fut finie, les Cardinaux s'enfermerent dans le Conclave pour lui choisir un Successeur. Il sembloit qu'il y avoit plus d'apparence que l'Evêque de Pampelune, qui étoit Génois, étant puissamment soutenu par Lorenzo Cibo & & son parti, seroit élu : mais, comme il fut proposé avec trop de hâte, son élection prit un mauvais tour, d'autant plus que l'Evêque de Novare s'éleva vigoureusement contre lui, l'accusant d'être un homme emporté, sévere & sanguinaire. Sur quoi

Cibo

Cibo, voyant que ſes deſſeins en faveur de l'Evêque de Pampelune étoient échoués, réſolut de ne plus s'embarraſſer de faire l'élection, & de laiſſer, comme il fit, les affaires du Conclave à Sforze & aux autres Chefs de faction. Ce dernier, ſe voyant abſolument en état de tourner l'affaire comme il trouveroit à propos, s'aſſembla avec les autres, quelque temps avant l'élection, pour délibérer ſur la déciſion d'un évenement de cette importance. Cependant le Conclave dura plus qu'on ne l'avoit cru d'abord; & dans l'intervalle quelques-uns des Membres commencerent à varier, penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Cependant Sforze & Riario avoient toujous Roderic eu vûe, comme le plus offrant; & Roderic de ſon côté, pour ſe mieux aſſurer de leurs ſuffrages, fut un matin dans la celiule de Sforze, pour conclure le marché avec eux & avec leurs créatures: voici quelle fut leur convention: Que (1) le Cardinal Orſino auroit le Palais de Roderic avec les Châteaux de Monticelli & Sariani; qu'Aſcagne Sforze, après la promotion

(1) V. *Specimen hiſt. arc.* &c. Alex. VI. a *Joh. Burchardo* pag. 1. traduit ici littéralement. Pour la plus grande ſatisfaction du Lecteur, l'Original

promotion de Roderic à la Papauté, lui ſuccéderoit dans ſa Charge de Vice-Chancelier de l'Egliſe; que le Cardinal Colonna auroit l'Abbaye de S. Benoit, avec tous les Châteaux & le droit de patronage, pour lui & ſa famille à perpétuité. Il promit au Cardinal de S. Angelo l'Evêché de Porto, & de lui en délivrer la Tour & tout ce qui y étoit, entr'autres choſes une cave pleine de vin. La Ville de *Nepi* fut promiſe au Cardinal de Parme. Il transfera à Savelli la Ville de *Citta-Caſtellana* avec l'Egliſe de Ste. Marie Majeure. On rapporte qu'il donna divers milliers de Ducats à pluſieurs autres; mais ſur-tout qu'il conſentit de donner à un Moine blanc de Veniſe, qui depuis peu avoit été fait Cardinal, cinq mille Ducats d'or pour ſa voix; mais les Vénitiens n'eurent pas plutôt appris cette inſigne Simonie de la part de leur compatriote, qu'ils le priverent de tous les Bénéfices Eccléſiaſtiques qu'il poſſédoit dans leurs Etats, défendant expreſſément à qui que ce ſoit d'avoir aucun commerce avec lui. Cependant il y en avoit cinq dans le

Latin eſt rapporté dans l'Appendice, à la lettre B.

le College, savoir, les (1) Cardinaux de Naples, de Sienne, de Portugal, de S. Pierre aux liens & de Sainte Marie *in Porticu*, qui ne voulurent jamais avoir la moindre part à la maniere illégitime & scandaleuse dont on traitoit les affaires, & qui déclarerent unanimement qu'ils désapprouvoient ce *maquignonnage*, disant que les suffrages, dans les élections des Papes, devoient se donner gratis, & non à prix d'argent. On rapporte que quelque temps avant que Borgia entrât dans le Conclave pour engager le Cardinal Sforce à consentir à son élection, il lui envoya quatre mulets chargés de vaisselle, sous prétexte de la garder chez lui jusqu'à ce que le Conclave fût fini; mais que réellement Sforce l'eut pour son suffrage.

L'affaire fut conclue le 2. jour d'Août 1492. le Cardinal Roderic, ayant la voix de 22. Cardinaux, fut déclaré (2) Pape, sous le nom d'ALEXANDRE VI. Dès qu'il vit qu'on avoit décidé en sa faveur, on dit qu'il s'exprima en ces termes: *Suis-je donc Pape, le Vicaire de Christ?* Sforce répondit: *Oüi, Saint Pere: & nous espérons par votre election de donner gloire*

(1) V. *Specim. Hist. à Joh. Burch. p.* 3.
(2) V. *ut supra, & Italine. p.* 472.

gloire à Dieu, repos à l'Eglise, & joie à la Chrétienté, vû que vous êtes choisi par le Tout-puissant, comme le plus digne de tous vos Freres. A quoi S. S. répondit: *Nous espérons que Dieu nous accordera son puissant secours, nonobstant notre foiblesse, souhaitant avec ardeur de suivre les préceptes du saint Esprit, & de publier avec intrépidité ses saintes Loix, qui sont deja ratifiées dans le Ciel. Quoique le fardeau dont nous sommes chargés soit pesant, cependant nous espérons que Dieu nous accordera le même secours qu'il accorda autrefois à S. Pierre, quand il lui mit les Clefs des Cieux entre les mains, & qu'il lui confia le gouvernement de l'Eglise; ce qui est une trop grande charge pour un mortel sans un secours celeste: mais Dieu lui promit que son Esprit le dirigeroit. Nous ne doutons pas non-plus que vous n'ayiez tous cette sainte obéissance qui est dûe au Chef de l'Eglise, en imitation de celle que le Troupeau de Christ étoit obligé d'avoir pour le Prince des Apôtres.* Voilà quel fut en substance le discours du Pape Alexandre. Cependant on remarqua qu'il se revêtit des habits pontificaux avec une précipitation extraordinaire, comme si la connoissance qu'il avoit de la Simonie par laquelle il avoit obtenu sa nouvelle dignité lui eût

fait

fait craindre de la perdre avant qu'on eût fait toutes les formalités requises : c'est encore pour cela qu'il parut desirer que son élection fût au plutôt rendue publique, faisant jetter au Peuple par les fenêtres du Vatican de petites bandes de papier, où son nom comme Pape étoit écrit en Latin. Ces commencemens pleins d'une vaine ostentation furent observés avec étonnement ; sur quoi le Cardinal de Medicis dit à Lorenzo Cibo ces mots à l'oreille : *Monseigneur, nous sommes livrés à la gueule du loup le plus vorace qui ait peut être été jamais dans le monde, & qui nous dévorera infailliblement, si nous ne le prévenons par la fuite.* Ils n'éprouverent que trop & en très-peu de temps l'accomplissement de cette Prophétie.

Alexandre ne fut pas plutôt revêtu de ses habits pontificaux qu'il alla à l'Eglise de S. Pierre, où on fit les cérémonies accoutumées, & où le monde accouroit en foule pour voir le nouveau Pape. Delà il revint au Vatican, où étant arrivé il fit une autre harangue aux Cardinaux, où il affectoit un nouveau zele de piété, les exhortoit à réformer leur maniere de vivre, & les assuroit qu'il avoit résolu d'examiner sans partialité tous ceux d'entr'eux qui étoient coupables d'avarice &

de Simonie : en quoi il montroit évidemment que les Cardinaux avec qui il avoit fait les ſtipulations dont j'ai parlé ci-deſſus, pour l'élever au Pontificat, ne devoient pas s'attendre qu'il tînt le marché qu'il avoit fait avec eux. Il eſt même remarquable (1) que ces Cardinaux mercénaires, qui avoient été les principaux inſtrumens de ſon élection, furent bientôt après les mêmes dont Alexandre réſolut la perte, & même la mort, ainſi qu'on peut le voir par ſa cruauté & ſes barbaries envers Sforce, Riario, le Cardinal Michiele & autres qui avoient, pour ainſi dire, vendu leur ſuffrage à l'encan. Quelques-uns d'entr'eux furent envoyés en (2) exil, d'autres retenus en priſon, & les autres condamnés à la mort la plus cruelle. Cette déclaration imprévue, dont nous venons de parler, allarma beaucoup ces Cardinaux qui avoient été les auteurs de ſon élévation, & leur fit voir évidemment combien leur nouveau Pape étoit verſé dans l'artifice & dans (3) l'hypocriſie. Enfin c'étoit une marque certaine que la vengeance

(1) V. *Tom. Tomaſi* Vita del Duca Valent. édit Monte Chiaro. 1671. p. 20.

(2) *Platine* p. 473.

(3) Voyez ce paſſage dans les M S S du Vatican, qui eſt auſſi confirmé par *Platin.* pag. 473.

vengeance du Ciel étoit prête à leur faire ſubir la peine de leurs crimes déteſtables. Ils ſongeoient ainſi à fuir loin de lui ; mais ils trouvoient la choſe difficile. Avouer ouvertement leurs fautes, cela ne pouvoit leur ſervir de rien : annuller l'élection, il étoit trop tard ; & d'ailleurs ils avoient été eux-mêmes les principaux Architectes de la grandeur dont ils craignoient d'être accablés.

Alexandre ainſi revêtu de la Dignité Papale tourna de nouveau ſes penſées vers ſa Maîtreſſe & ſes enfans. Ils vivoient tous à Rome en particulier, excepté Céſar Borgia, ſon ſecond fils, qui étudioit pour lors à l'Univerſité de Piſe. Le Pape avoit quatre fils & une fille : l'aîné s'appelloit *François*, enſuite Duc de *Gandie* : *Céſar* dont nous venons de parler, & qui fut fait enſuite Duc de *Valentinois*, eſt le nom du puîné : le troiſieme, à qui le Roi de Naples donna le titre de *Prince de Squillace*, s'appelloit *Geofroi* : le nom du quatrieme eſt ignoré, & *Lucrece* eſt le nom de la fille. François (1) avoit d'excellentes diſpoſitions : ſon ame étoit pleine de probité & d'une bonté réelle, caractere diamétra-

(1) V. la Préface de l'Hiſtoire du Duc de Valentinois, par *Tomaſo Tomaſi*.

diamétralement opposé à celui de son frere Borgia : car, suivant qu'un Historien (1) fameux le rapporte, *César étoit grand parmi les méchans, & François bon parmi les Grands.* Alexandre ne fut pas plutôt élevé au Pontificat qu'on le fit savoir à César son second fils, qui, comme nous venons de le dire, faisoit ses études à Pise. César à cette nouvelle sentit dans son cœur un plaisir qui surpassoit autant les bornes de la joie, que son ambition surpassoit celles de la modération ordinaire. Il bannit désormais toutes les pensées de sa condition passée, comme si c'eût été uniquement pour le rendre grand que la Fortune eût favorisé son pere : c'est pourquoi, trouvant qu'un champ si vaste étoit ouvert à son ambition, il commença à se former des idées des choses, comme s'il eût dû avoir l'empire du monde. Dans l'impatience où il étoit de recevoir les honneurs qui l'attendoient à la Cour de son pere, il prit la poste pour Rome avec quelques amis particuliers. Il n'y fut pas plutôt arrivé que les Courtisans lui rendirent toute sorte de soumissions, accompagnées de toutes les flateries que son cœur ambitieux pouvoit desirer. Comme alors

(1) *Tomaso Tomasi* dans sa Préf. de l'Hist. du c de Valent.

alors l'affaire de la Maîtreſſe & des enfans du Pape n'étoit pas ſecrette dans le monde, les Courtiſans s'imaginoient bien que Céſar ſeroit en peu de temps non ſeulement fait Cardinal, mais qu'il auroit encore un grand pouvoir dans le maniment des affaires. Céſar Borgia en arrivant au Vatican fut d'abord conduit à S. S. qui avec pluſieurs Cardinaux & ſes autres enfans étoit prêt à le recevoir.

Après que S. S. l'eut embraſſé, il lui fit quelques queſtions au ſujet de ſon voyage & touchant l'état de ſa ſanté : à quoi Céſar répondit qu'il ſe portoit bien, & que ſon voyage ne pouvoit que lui être agréable, puiſqu'il lui fourniſſoit l'occaſion de rendre à S. S. ſes très-humbles reſpects ; ce qu'il fit avec une joie qu'on ne ſauroit exprimer : ſur quoi le Pape, après s'être levé de ſa chaiſe, & pendant que Céſar étoit toujours à genoux, s'exprima en ces termes, d'un air grave & de la maniere du monde la plus hypocrite :

Nous ſommes perſuadés, Céſar, que vous n'êtes pas peu aiſe de notre élévation à la Souveraine Dignité à laquelle nous ſommes parvenus, non par notre propre mérite, mais par la ſeule bonté de Dieu. Il n'eſt pas ſurprenant que vous participiez à

notre joie, non ſeulement pour l'amour de nous, & comme en compenſation de la tendreſſe que nous vous portons; mais pour l'amour de vous-même, voyant que vous pouvez vous attendre à tous les avantages convenables à vos bonnes actions; ce qui, dans le temps où nous ſommes, ne contribue pas peu à ſe rendre la Fortune favorable. Mais ſi votre joie, ou celle de vos Freres, vous a déja porté à vous former des plans de grandeur ſur quelque autre fondement, vous vous trouverez fruſtrés dans vos attentes. J'avoue que les deſirs que nous avons eus de parvenir au Pontificat ont été peut-être trop exceſſifs, & que nous pouvons bien pour cette fin nous être ſervis de tous les moyens que la politique humaine a pû nous ſuggérer; mais toujours dans la vûe, y étant une fois parvenus, de marcher dans les voies qui conduiſent au ſervice de Dieu & à l'exaltation de ſon Egliſe; afin qu'ainſi nos bonnes actions effaçaſſent nos anciens égaremens, & que nous puiſſions ouvrir un chemin à nos Succeſſeurs pour ſuivre notre bon exemple, marcher ſur nos traces, & ſe comporter en véritables Papes. D'ailleurs, puiſque Dieu a favoriſé les moyens dont nous nous ſommes ſervis, & qu'il veut que la fin y réponde, nous voulons nous acquitter envers lui de cette grande dette, dans la réſolution de ne

plus

plus l'exciter, par notre fourberie & notre méchanceté, à nous traiter dans la rigueur de ſa juſtice. Il n'y a qu'un ſeul obſtacle qui puiſſe empêcher l'exécution de ce bon deſſein; c'eſt de nous trop intéreſſer à votre avancement: mais comme nous avons réſolu de bannir de notre cœur de telles penſées, & d'éviter ce mal, autant qu'il nous ſera poſſible, nous prions Dieu de nous guider afin que nous ne bronchions point; voyant bien qu'il eſt impoſſible qu'un Pape bronche ſans tomber, ou qu'il tombe ſans cauſer un préjudice manifeſte au S. Siege. J'appréhende que pendant tout le cours de notre vie nous n'ayions lieu de déplorer ce qui nous fait éprouver la vérité de ce que j'avance; & Dieu veuille que notre oncle Calixte, d'heureuſe mémoire, ne ſouffre pas maintenant, plutôt à ce ſujet que pour ſes mauvaiſes actions, les tourmens du Purgatoire. Il étoit à la vérité doué de toute ſorte de vertus, & plein de bonnes intentions: mais il aimoit trop ſes parens, & nous en particulier. Ainſi, ſe laiſſant gouverner par cet amour aveugle, un petit nombre de gens, qui peut-être le méritoient le moins, fut comblé des faveurs & des bienfaits dont il auroit dû recompenſer le mérite de pluſieurs. Il entaſſa dans notre Famille des tréſors qu'il n'auroit jamais dû tirer de la ſubſtance des pau-

vres, ou qu'il auroit dû employer à un meilleur uſage. Il ſépara de l'Egliſe le Duché de Spolette avec pluſieurs autres Etats, afin de nous en rendre les feudataires. Il nous honora auſſi de la charge de Vice-Chancelier, de celle de Préfet de Rome, de Général de l'Egliſe, & de pluſieurs autres poſtes des plus éminens & des plus lucratifs, leſquels il auroit dû donner à ceux qui par leur mérite & par leur capacité pouvoient y aſpirer avec plus de juſtice. Les uns, dont la fortune n'avoit d'autre ſource que notre faveur, étoient élevés aux dignités, pendant que les autres étoient négligés, & rejettés uniquement parceque leur mérite éclatant rendoit leur dépendance ſuſpecte. Pour dépouiller Ferdinand d'Aragon de ſon Royaume de Naples, il entreprit une guerre dangereuſe, dont le bon ſuccès devoit, à la vérité, ſervir à notre grandeur; mais dont l'effet contraire auroit été infailliblement un déshonneur au S. Siege, & lui auroit cauſé un préjudice manifeſte. Enfin, ſe laiſſant gouverner par ceux qui ne ſe ſervoient du bien public que pour parvenir à leur but, il faiſoit tort non ſeulement au S. Siege; mais, ce qui eſt encore pis, il bleſſoit par là ſa réputation & ſa conſcience. Et cependant, ô juſte jugement de Dieu! nonobſtant tous ſes efforts pour établir notre Famille,

mille, il ne put jamais nous affermir ſi bien dans la poſſeſſion de nos biens que nous ne fuſſions en danger après ſa mort d'être la proie de la fureur du peuple & de la vengeance des Barons Romains, qui ſe croyoient offenſés par la partialité qu'il avoit fait paroître envers nos adverſaires. Ainſi, ſi les affaires avoient pris un mauvais tour, nous aurions riſqué de tomber du plus haut degré de grandeur, & d'être dépouillés des Etats dont nous avions été mis en poſſeſſion; & nous & nos amis aurions peut-être été encore trop heureux d'éviter, en nous condamnant nous-mêmes à un exil volontaire, le coup terrible dont nous étions menacés: ce qui doit nous faire voir que Dieu peut faire avorter tous les deſſeins qui n'ont point la juſtice pour fondement. C'eſt pourquoi ces Papes ſont dans une grande erreur, qui s'étudient plutôt à agrandir leurs Familles, qui naturellement ne peuvent pas durer longtemps, que l'Egliſe qui doit être éternelle. C'eſt encore une grande folie aux Politiques, qui ſont revêtus d'une Dignité ſouveraine & non héréditaire, que d'établir leur grandeur ſur un autre fondement que ſur cette vertu héroique, dont le bonheur du Genre humain en général en eſt l'objet. Cependant il y en a pluſieurs qui croient rendre leur fortune durable en excitant des tempêtes dans un

temps de calme, & en ſe faiſant par là des ennemis, dont un ſeul eſt capable de leur faire plus de mal, s'il veut employer ſa vengeance avec adreſſe, que cent amis flatteurs ne peuvent leur faire de bien. Si donc vous & vos freres voulez marcher dans les voies que nous vous preſcrivons, nous vous accorderons volontiers tous les ſecours raiſonnables que vous pourrez ſouhaiter. Mais ſi au contraire vous en ſuivez de moins vertueuſes, vous ne devez pas vous attendre que nous favoriſions vos deſſeins : car vous trouverez par expérience que c'eſt pour l'Egliſe & non pour notre Famille que nous ſommes Pape. Nous voulons, en qualité de Vicaire de Chriſt, faire tout ce qu'il a commandé pour le bien des Chrétiens en général, & non pas entrer dans les deſſeins que vous avez peut-être formés pour votre agrandiſſement.

Quelques-uns ne ſavent que penſer de toute cette harangue. Etoit-ce pour lors un artifice, ou bien les véritables ſentimens d'Alexandre ? Si le Lecteur n'étoit pas perſuadé de l'hypocriſie de ce Pape, & de la ſubtilité avec laquelle il s'en ſervoit, ne concluroit-il pas qu'Alexandre étoit non ſeulement un exemple de piété & de renoncement à ſoi-même, mais encore qu'il étoit l'ennemi juré du Népotiſme & de l'avancement de ſa Famille ?

Ce

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ne parloit jamais mieux en homme de bien que lorſqu'il avoit le plus de deſſein d'agir en ſcélérat : car ce zèle & cette vertu affectée n'étoit que pour éblouïr les yeux du peuple, afin qu'on ne vît pas la difformité de ſes actions, diamétralement oppoſées à ſes paroles. D'autres rapportent toutefois que quand il étoit dans quelque embarras, ou dans quelque danger, il y avoit des intervalles où il paroiſſoit au moins connoître la vertu & avoir envie de la ſuivre. Quoi qu'il en ſoit, le Pape, à la fin de ſa harangue, & après avoir donné ſa bénédiction à ſon fils Céſar qui avoit été tout ce temps-là à genoux, ſe retira dans ſon appartement, & laiſſa tout le monde étonné d'une déclaration ſi imprévue & ſi ſurprenante ; mais ſur-tout Céſar, qui avoit une extrême confuſion peinte ſur ſon viſage, malgré les efforts qu'il fit pour la cacher.

Cette conférence ne fut pas plutôt finie que Céſar remontant à cheval courut chez ſa mere en toute diligence, non pas tant par l'impatience qu'il avoit de la voir, que pour donner carriere au chagrin que lui cauſoit le diſcours de ſon pere. Mais la maniere tendre avec laquelle ſa mere le reçut le conſola en quelque façon.

façon. Elle fit tout ſon poſſible pour adoucir ſon chagrin, l'encouragea à avoir toujours bonne eſpérance; elle lui dit qu'elle connoiſſoit l'eſprit du Pape mieux que perſonne, & qu'elle ſavoit pourquoi il avoit parlé comme il avoit fait. Cependant le Pape étoit tous les jours importuné des Cardinaux, des Ambaſſadeurs & d'une foule de Courtiſans flateurs, qui le ſollicitoient par des prieres & par des feintes raiſons d'élever Céſar & ſon neveu *Jean Borgia* au Cardinalat, comme ſi l'Egliſe n'eût pû être ſoutenue ſans ces deux piliers; & lorſqu'il acquieſça à leurs demandes, on eût dit qu'il faiſoit violence à ſes inclinations. Il fit ainſi Cardinal (1) *Jean* qui avoit été Archevêque de Montreal & Gouverneur de Rome ſous le Pontificat précédent, quoique ce fût un homme d'un aſſez mauvais caractere, extrêmement adonné aux femmes, & qui a été un des premiers infecté du mal que les François apporterent pour lors à Naples. Mais pour ce qui étoit d'élever Céſar au même rang, il ſembloit que le Pape fût inexorable. Seulement, pour ne pas paroître l'oublier entierement, il le fit Archevêque de Valence, bénéfice dont Alexandre

(1) V. *Platine* p. 473.

Alexandre lui-même avoit joui dans ſa jeuneſſe. Quoique ce poſte ne plût pas beaucoup à Céſar, il jugea cependant à propos de l'accepter de bonne grace, crainte de n'avoir rien du tout, ainſi que ſon pere l'en avoit menacé. Il ſavoit d'ailleurs que le Pape avoit réſolu de donner les meilleures dignités ſéculieres à *François* ſon fils aîné, qui avoit déja été fait Duc de Gandie par Ferdinand Roi de Caſtille & d'Aragon. Toutes ces réflexions firent accepter à Céſar l'Archevêché de Valence, dans le deſſein d'agrandir ſa fortune dès qu'il pourroit ſe mieux inſinuer dans les bonnes graces du Pape, & ſe mettre au fait des affaires; bien réſolu alors d'employer la force dans toutes les occaſions qui ſe préſenteroient pour parvenir au point de grandeur qu'il s'étoit propoſé.

Au commencement du regne d'Alexandre Rome ſembloit un théatre où étoient pleinement repréſentées la ſplendeur & la magnificence de pluſieurs particuliers, la grandeur du S. Siege & la vénération que les Princes avoient pour la majeſté du Pontificat. Le nombre des Acteurs, & les divers intérêts de tant de Princes différens étoient une admirable école à Céſar Borgia pour s'inſtruire dans les affaires de l'Europe:

l'Europe : car, outre les Ambaſſadeurs ordinaires, il y en avoit d'extraordinaires, envoyés avec une magnificence extrême, pour donner des marques de la plus parfaite ſoumiſſion, de la part de l'Empereur, des Rois de France, de Caſtille, d'Aragon, d'Angleterre, de Boheme, de Hongrie, de Naples, de Portugal, d'Ecoſſe, de Navarre ; de la part des Républiques de Veniſe, de Genes, de Florence, de Sienne, de Piſe, de Lucques ; de la part de l'Archiduc d'Autriche, du Grand Duc de Lithuanie, des Ducs de Savoye, de Milan, de Ferrare, du Grand-Maître de Rhodes, des Marquis de Mantoue, de Montferrat ; du Comte Palatin, de l'Archevêque de Mayence, de celui de Cologne ; du Sultan d'Arabie ; des Seigneurs de Boulogne, de Perouſe & des autres Villes qui ſont de la Juriſdiction Eccléſiaſtique, & qui étoient gouvernées par pluſieurs puiſſantes Familles, ſous le nom de Vicaires de l'Egliſe.

Il ſembloit que les grands honneurs qu'on rendoit alors au Pape Alexandre fiſſent revivre en lui ſes premiers déreglemens, ou qu'il eût réſolu de lever le maſque dont il s'étoit couvert pendant ſi long-temps : car il recommença de nouveau à lâcher la bride à ſes paſſions ; la vanité,

vanité, l'ambition, les plaiſirs ſenſuels, & ſur tout le deſir immodéré (1) d'agrandir ſa Famille. Pour cet effet, & dans la ſeconde année de ſon Pontificat, il créa douze Cardinaux, parmi leſquels étoit ſon fils (2) Céſar Borgia, ſous le nom de *S. Maria Nuova*. Nous l'appellerons déſormais Cardinal *Valentin*. Ce ne fut pas par rapport à quelque nouveau mérite qu'on eût découvert en lui qu'il fut élevé à cette Dignité : au contraire il donna de nouvelles preuves de l'ignominie & du déshonneur que ſon élévation attacheroit bientôt à ce poſte éminent ; & comme il n'y avoit jamais eu d'exemple qu'un homme d'une naiſſance douteuſe eut été élevé au Cardinalat, le Pape (3) tâcha à force d'argent & de faux témoins de faire voir que Céſar étoit le fils légitime d'un autre, & non pas le ſien. Cependant pouvoit-on croire que la promotion d'un tel homme ne fût pas réellement impie, puiſqu'elle n'avoit d'autre fondement que le ſacrilege & le parjure? Valentin

(1) *Guicciardin.* Lib. I. p. 3. Edit. Ven. MDLXXX

(2) V. *Platine* p. 480.

(3) V, *Guic.* Hiſt. Lib. I. p. 16. Ed. Ven. *Tom. Tomaſi.* p. 8.

Valentin goûtoit à peine les grandes eſpérances que lui donnoit ſa nouvelle Dignité, qu'il vit de loin s'élever des nuages qui le menaçoient, ſinon de naufrage, du moins d'une tempête qui pourroit bien arrêter ſa courſe. Pour en donner une relation diſtincte, je tâcherai de tracer l'affaire au Lecteur dès ſa premiere origine.

L'Italie étoit pour lors pleine de Princes qui, ſi je puis le dire, pouſſoient un peu trop loin la politique, & ſe livroient trop à l'ambition d'étendre leurs Domaines les uns au deſſus des autres. Ils craignoient à l'excès toute ſorte de danger, quelque éloigné qu'il fût; mais ſur-tout ils faiſoient paroître une préſomption incroyable dans le ſentiment qu'ils avoient de leur habileté. Cependant les remedes violens, & hors de ſaiſon, qu'ils employoient pour préſerver leurs propres Etats, furent cauſe que ce Pays ſe vit livré à des révolutions beaucoup plus cruelles que quelque autre entrepriſe qu'on eût pû faire contre ſa tranquillité. Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples, étoit le plus vieux Souverain qui fût alors en Italie: il avoit heureuſement apaiſé les troubles que la faction d'Anjou, ſoutenue par quelques-uns des Chefs de la Nobleſſe,

avoient

avoient caufés dans ſon Royaume, (1) dont il avoit enſuite par une paix de pluſieurs années augmenté le bonheur & la richeſſe; de ſorte que le pouvoir de ce Prince ſurpaſſoit celui de tous les autres Princes d'Italie, ou du moins ne leur étoit en aucune maniere inférieur. Il n'y en avoit point non plus dont la prudence fût plus univerſellement reconnue. C'eſt ainſi, plutôt que par la juſtice de ſes droits, qu'il ſe maintint dans la poſſeſſion du Royaume de Naples, & qu'il ſut tenir les affaires d'Italie en équilibre, afin qu'aucune révolution ne pût être préjudiciable à ſa grandeur. Ce Prince étoit auſſi jaloux des Puiſſances étrangeres que de celles d'Italie: c'eſt pourquoi tant que vécut le Prince Laurent de Medicis de Florence, dont la ſageſſe & la prudence n'étoit point inférieure à la ſienne, Ferdinand entretint une alliance (2) défenſive avec lui & le Duc de Milan, & cultiva ſoigneuſement leur amitié; afin que ſe fiant réciproquement ſur leur fidélité mutuelle ils puſſent être aſſez puiſſans pour s'oppoſer à tous les deſſeins que non ſeulement les Puiſſances d'Italie, mais encore les étrangeres

(1) *Paul Jove*, Hiſt. p. 7. Edit. Venet. 1572.
(2) *Guicciard.* Lib. 1. pag. 2.

geres pourroient former à leur préjudice. Cependant il arrive quelquefois que Dieu, voulant punir les crimes des Princes, permet qu'ils ſoient eux-mêmes les inſtrumens de leurs malheurs. Auſſi Ferdinand fut le premier qui en rompant l'union dont on vient de parler, & qui faiſoit la principale ſûreté de ſon Royaume, donna lieu à ces nuages épais, qui enſuite obſcurcirent la ſérénité de toute l'Italie. Car les Papes regardoient toujours d'un œil jaloux les Rois de Naples, non pas tant à cauſe de leur pouvoir & de leur voiſinage, qu'à cauſe que la Cour de Rome prétend que ce Royaume eſt un Fief de l'Egliſe: c'eſt pourquoi les Papes, encouragés par le pouvoir de leur armes ſpirituelles & temporelles, s'imaginoient qu'ils pourroient, quand il leur plairoit, faire ſoulever les Napolitains, grands amateurs de révolutions & de nouveautés. Mais Ferdinand avoit plus de raiſon qu'aucun autre d'être dans une perplexité & une crainte continuelle de la part des Papes: car Calixte III. par qui il avoit été élevé ſur le Trône, fut le premier qui tâcha de l'en faire deſcendre, ſous prétexte que ſa naiſſance ne lui donnoit aucun droit légitime à la ſucceſſion d'Alphonſe: & excepté le Pape Pie II. il n'y en eut point

qui

qui commît plus d'actes d'hoſtilité, & qui tramât plus de machinations contre Ferdinand que Calixte, qui pourtant étoit auſſi grand ami de la Famille d'Aragon qu'il étoit ennemi de celle de France. Pie lui-même, quoiqu'il aimât naturellement la paix, n'avoit pû refuſer aux preſſantes ſollicitations des Barons Napolitains de lui faire auſſi la guerre, laquelle, n'ayant pas eu le ſuccès dont ce Pape s'étoit flaté, fut bientôt ſuivie d'une paix qui dura pluſieurs années; pendant lequel temps Ferdinand vécut dans un repos & une tranquillité non interrompue: mais voyant qu'Alexandre avoit ſuccédé à Innocent, ſes ſoupçons & ſes jalouſies augmenterent plus que jamais; & comme les Princes politiques ne laiſſent point éteindre dans leur eſprit les ſoupçons qu'ils ont conçus, juſqu'à ce qu'ils aient pris toutes les meſures néceſſaires pour établir leur repos, ou par force, on par ſtratagême; Ferdinand, craignant le danger, ne négligeoit rien pour en prévenir les effets. C'eſt pourquoi, ne voulant pas trop ſe fier au nouveau Pape Alexandre, il avoit concerté cet équilibre dont nous avons parlé, afin de mieux établir ſa propre conſervation. Avant ce temps-là mourut Laurent de Medicis, à qui ſon fils

Pierre

Pierre succéda, Prince (1) très-inférieur à son pere en jugement, en prudence & en expérience. Cette mort rompit presque l'étroite amitié qu'il y avoit eu entre leurs Familles pendant si long-temps, & qui avoit toujours maintenu la paix en Italie. Cependant, comme l'alliance subsistoit toujours, ils se consultoient mutuellement pour le maintien de leurs intérêts communs, & ils concerterent si bien les choses qu'ils engagerent *Virginio* (2) *Orsino*, qui étoit leur proche parent, d'acheter de François Cibo, fils naturel du Pape Innocent VIII. Anguillara & Cervetri, avec quelques autres petites Fortereſſes dans la dépendance de Rome, pour la somme de quarante-mille Ducats; laquelle somme Ferdinand avoit prêtée, dans le dessein de tenir en quelque maniere le Pape en crainte, & de l'empêcher de rien faire à leur préjudice. De plus, ils vouloient par là augmenter beaucoup dans l'Etat Eccléſiastique le pouvoir des *Orsini*, dont la Famille étoit du nombre des Barons Romains les plus considérables, & très-soutenue par la faction des Guelphes. De même *Prospero* & *Fabricio*

(1) V. *Guicciard.* Lib. 1. p. 3.
(2) Ibid. p. *Iom. Tomasi.* p. 42.

bricio Colonna étoient à la tête du parti Gibelin, & tous les deux à la paye de Ferdinand, qui pour sa sûreté tenoit pour maxime d'avoir toujours les principaux de la (1) Noblesse de Rome sous sa dépendance. Mais comme les hommes sages ne jugent pas toujours bien dans toutes les conjonctures de la vie, aussi ce Roi, nonobstant le caractere de Prince très-prudent, ne fit pas attention qu'il ne pouvoit jamais espérer de tirer de grands avantages de l acquisition d'Orsino; qu'au contraire elle pourroit bien un jour être la source de beaucoup de maux; car le Pape prétendoit que ces Places, ayant été vendues à son insû, devoient par les Loix & les Constitutions du S. Siege retourner à l'Eglise. (2) En même temps il examina quelles avoient été les vûes de Ferdinand en agissant de la sorte; & trouvant que c'étoit un affront qu'il faisoit à la majesté & à l'autorité du Pontificat, il remplit toute l'Italie de ses plaintes contre Ferdinand, Pierre de Medicis, & Virginio; déclarant que pour lui il employeroit tout son pouvoir pour maintenir la dignité & les droits du S. Siege. Ludovic Sforce qui avoit pris ombrage des actions

(1) V. *Guicc.* Hist. p. 4.
(2) Ibid.

actions de Ferdinand, déclama de la même maniere contre le procédé de la Famille d'Aragon: la relation ſuivante fera voir le ſujet de leur méſintelligence. Ludovic Sforce (1), communément appellé *le More*, étoit oncle de Jean Galéas Sforce, Duc de Milan, qui avoit épouſé Iſabelle, (2) fille d'Alphonſe Duc de Calabre, & fils ainé de Ferdinand; Jean Galéas étant mineur quand il parvint à la Souveraineté de Milan, ſon oncle Ludovic en obtint la régence; & comme il avoit les garniſons, les armes & les finances du Duché à ſa diſpoſition, il s'empara peu à peu du gouvernement, ſous prétexte d'avoir ſoin des affaires de l'Etat, étant le tuteur de ſon neveu, à qui il ne laiſſa que le ſeul titre de Duc. Alphonſe avoit ſans doute raiſon de ſe choquer de l'injure qu'on avoit faite à ſon gendre par cette uſurpation & cette tyrannie: cependant Ferdinand ſon pere, pour l'amour de la paix & pour l'intérêt de ſa Famille, ne voulut pas écouter ſon reſſentiment, ni rompre par là la ligue dont nous avons déja parlé, & qui ſubſiſtoit toujours ſous le nom de Jean

(1) A l'Italienne Sforze, mais à la Françoiſe Sforce.

(2) V. les *Memoires de Philippe de Comines*. p. 10. Ed. de Bruxelles 1723.

Jean Galéas. Ludovic d'un autre côté ne put pas s'empêcher de soupçonnner Ferdinand & Pierre de Medicis de tramer contre lui, vû que c'étoit à leur instigation qu'Orsino avoit acheté les Fortereſſes dont nous avons fait mention ci-deſſus: c'eſtpourquoi il ne manqua pas d'exciter l'indignation du Pape, lui perſuadant que Virginio Orſino ne tenoit ces Forts que dans la vûe de faire tort à S. S. y étant incité par Ferdinand; & que, s'il ſouffroit tranquillement un tel affront au commencement de ſon Pontificat, il devoit s'attendre dans la ſuite à des uſurpations d'une plus grande conſéquence; que d'ailleurs l'ambition de Ferdinand ne différoit en rien de celle des autres Rois de Naples, qui, par la maniere dont ils avoient envahi les terres de l'Egliſe, n'avoient que trop fait voir combien ils étoient ennemis des Papes; que la guerre que Ferdinand lui-même avoit faite contre les deux Papes précédens, & l'armée qu'il avoit envoyée ſous la conduite de ſon fils Alphonſe juſques aux murailles même de Rome, en étoient une preuve convaincante. Ludovic ne ſe contenta pas d'exciter le reſſentiment du Pape: il lui fit encore des offres conſidérables, pour le mettre en état de s'oppoſer à Ferdinand

& à tous ſes adhérans ; & pour cet effet il lui fit l'avance d'une ſomme de 40000. ducats & de 300 Soldats, pour être employés de la maniere que le ſervice de S. S. le requerroit. Il ne travailloit pas non plus avec moins d'aſſiduité à porter Virgino Orſino à un accommodement avec le Pape, en lui faiſant apercevoir les malheurs qui pourroient ſuivre s'il s'obſtinoit davantage à irriter S. S. Il repréſentoit avec la même diligence à Pierre de Medicis combien il étoit important de conſerver la paix dans toute l'Italie. Pour cette fin il lui mettoit devant les yeux l'exemple de ſon pere Laurent, & lui perſuadoit de ne point ſe laiſſer ſéduire par de nouveaux conſeils, qui pourroient porter coup à la cauſe commune de la liberté. Il le faiſoit pareillement reſſouvenir de l'ancienne amitié qu'il y avoit eu entre leurs Familles. Mais toutes ces raiſons & autres de la même nature n'étoient d'aucun poids : car Ferdinand & Pierre, jugeant bien que la colere du Pape venoit principalement des intrigues de Ludovic & du Cardinal Sforce, crurent qu'il étoit au deſſous d'eux de céder : au contraire ils perſiſterent plus que jamais à perſuader ſous main à Virginio de ne point ſe rétracter abſolument de l'accord qu'il avoit

fait

fait avec Cibo, mais de se mettre au plutôt en possession des places qu'il avoit achetées; & Ferdinand & le Duc de Calabre son fils lui promirent de le défendre contre ceux qui attenteroient à son droit. En même temps Ferdinand proposa avec art un accommodement entre lui & le Pape, & pour mettre fin à la dispute il offrit une somme d'argent à S. S. Virginio, se voyant sous main si fortement soutenu, refusa les conditions que Ferdinand pour ne pas trop irriter le Pape sembloit lui persuader d'accepter. Ludovic voyant que Pierre de Medicis étoit inflexible, & qu'il persistoit toujours dans les intérêts de la Famille d'Aragon, réfléchissant d'ailleurs sur les grands avantages que ses ennemis pourroient retirer des places qu'Orsino avoit achetées, & n'ignorant pas que Ferdinand vouloit le dépouiller de sa régence, & lui ôter le gouvernement de Milan en faveur de Jean Galéas, se détermina enfin à y chercher du remede; & pour cet effet il proposa au Pape & à la République de Venise une (1) alliance défensive. Mais le Pape, qui avoit toujours en vûe l'élévation de ses (2) enfans qu'il

(1) *Guicciard.* L. 1. p. 5.
(2) Ibid.

qu'il appelloit ordinairement ſes neveux, quoiqu'il donnât à entendre à tout le monde qu'ils étoient ſes fils, refuſa d'abord cette propoſition, ſous prétexte du deſir qu'il avoit d'entretenir la paix; ayant formé le plan de marier ſon fils cadet avec la (1) fille naturelle d'Alphonſe, & d'obtenir par là, par voie de douaire, quelque riche terre dans le Royaume de Naples: mais il eut de la part d'Alphonſe, qui déteſtoit la vanité & l'ambition du Pape, une eſpece de refus auquel il ne s'attendoit pas. S. S. regardant ce refus comme un très-grand affront réſolut de nouveau d'embraſſer, à quelque prix que ce fût, les meſures que Ludovic avoit priſes. Ainſi, quoique la République de Veniſe eût d'abord paru fort éloignée d'entrer dans aucune alliance avec le Pape, ayant tous les jours de nouvelles preuves de ſon inconſtance & de ſon ambition démeſurée; cependant, par l'adreſſe & par les inſtances réitérées de Ludovic, (2) la Ligue fut conclue en 1493. entre le Pape, la République de Veniſe & Jean Galéas Duc de Milan, au nom duquel tout ſe faiſoit dans ce Duché; avec cette ſtipulation

(1) Ibid.
(2) V. *Guicciard.* Lib. 1, p. 6.

ſtipulation particuliere, que Ludovic auroit entierement le maniment des affaires ; que d'ailleurs la République de Veniſe & le Duc de Milan envoyeroient à S. S. deux cents hommes chacun, pour la plus grande ſûreté des Etats Eccléſiaſtiques ; & qu'en cas de beſoin ils lui donneroient un plus grand nombre de troupes, pour le recouvrement des forts qui avoient été achetés par Virginio Orſino.

Tous les autres Princes furent allarmés à la nouvelle de cette Ligue, ſur-tout lorſqu'ils virent que le Duc de Milan étoit détaché de ſa premiere alliance, qui avoit été pendant tant d'années la ſûreté de l'Italie, & dans laquelle il étoit expreſſément ſtipulé qu'aucune des Parties contractantes n'entreroit dans aucune nouvelle alliance ſans le conſentement des autres. Ainſi le Duc de Calabre & Pierre de Médicis, voyant que l'union d'où dépendoit leur ſûreté commune étoit rompue, & trouvant d'ailleurs plus à propos de prévenir que de ſe laiſſer prévenir, écouterent plus volontiers la propoſition que leur firent Fabricio & Proſpero Colonna, qui, avec le Cardinal de S. Pierre aux liens, offroient, s'ils étoient joints par la faction d'Orſino & ſecourus par le parti des Guelphes, d'aller

d'aller attaquer (1) Rome (2) & de s'en mettre en poſſeſſion ; a condition toutefois que le Duc de Calabre mettroit en trois jours ſes forces en état de venir à leur ſecours. Mais Ferdinand, qui aimoit mieux agir par les voies de douceur & apaiſer le Pape, pour corriger par là la faute qu'il avoit commiſe de porter les choſes à cette extrémité, étoit entierement oppoſé à leurs deſſeins. Ainſi il réſolut de bonne foi de s'accommoder, à quelque prix que ce fût, avec S. S. au ſujet des Forts, jugeant bien qu'en levant cet obſtacle les affaires d'Italie ſeroient rétablies dans leur premier état.

Mais, comme il arrive ſouvent que quoique la cauſe ceſſe l'effet ne ceſſe pourtant pas, auſſi Ludovic Sforce, croyant n'avoir point encore trouvé de remede propre pour ſa ſûreté, d'ailleurs ſoupçonnant en quelque maniere la probité du Pape, & n'étant pas fort aſſuré de la République de Veniſe, de plus jugeant bien que leurs intérêts ne pouvoient pas s'accorder exactement enſemble, craignit que l'alliance qu'ils avoient depuis peu conclue ne ſeroit pas de longue durée, & que par conſéquent il pourroit ſurvenir bien des

(1) Ibid. (2) Ibid.

des choſes qui peut-être donneroient un mauvais tour à ſes affaires : c'eſt pourquoi il réſolut de remédier au mal le plus preſſé, & de ſonder la plaie juſqu'au fond ; de peur que, s'il la laiſſoit envenimer, elle ne fût la cauſe de ſa perte. Ainſi il ſe détermina à appeller une puiſſance étrangere à ſon ſecours, vû le peu de fond qu'il pouvoit faire ſur les forces d'Italie. Dans ce deſſein il fit tous ſes efforts pour porter *Charles VIII.* Roi de France à envahir le Royaume de Naples, ſe fondant ſur les prétentions que la Maiſon d'Anjou avoit ſur ce Royaume. Ce Monarque étoit peut-être un des plus puiſſans Princes qui aient jamais regné en France, excepté *Charlemagne.* On ne ſauroit exprimer l'ambition qu'il avoit d'élever ſa gloire & ſa renommée au-deſſus de celle de ſes Prédéceſſeurs. Pour le porter à cette entrepriſe, Ludovic avoit eu ſoin de s'aſſurer du conſentement particulier du Pape ; & le Comte Belgioioſa, que Ludovic avoit envoyé pour cet effet en France en qualité d'Ambaſſadeur, fut fortement l'y déterminer. Ce Comte fit au Roi, en préſence des Grands de ſon Royaume, une harangue (1) très-pathétique & très-élégante,

(1) *Guicciard.* Lib. 1. p. 8.

gante, où, parmi les raisons les plus fortes qu'il employa pour porter sa Majesté à cette entreprise, il insista principalement sur la justice du droit que les Rois de France avoient sur le Royaume de Naples sur quoi Charles, desirant avec ardeur de le faire valoir, commença à faire des préparatifs extraordinaires par mer & par terre, déclarant pourtant que son but principal étoit de porter ses armes contre les Turcs, qui pour lors avoient fait plusieurs irruptions en Europe, & qui depuis s'étoient emparés de plusieurs Terres des Venitiens; ce qui faisoit craindre que la Chrétienté ne fût en danger. Outre cela il couroit un bruit par toute la France, que certaines prédictions alloient s'accomplir, qui assuroient que Charles (1) étant le VIII. de ce nom devoit être maître des Empires d'Orient & d'Occident: prédictions sans doute inventées pour flater ce jeune Roi. Cependant ceux de la Cour de France qui passoient pour avoir le plus de jugement & de pénétration ne goûtoient pas ces grands projets. Ils prévoyoient fort bien que cette entreprise seroit, suivant toutes les apparences,

(1) V. *Tom. Tomasi* p. 44. *Paul. Jov.* Lib. 1. p. 16.

rences, accompagnée d'un plus grand danger qu'on ne croyoit, non-seulement parceque les François seroient obligés de mener leurs troupes loin de leur pays contre un très-puissant ennemi, dont la prudence & la bonne conduite n'étoit pas moins estimée, que la valeur & la science militaire de son fils étoit redoutable. Mais, ce qui est encore plus, ils jugeoient que la conquête de Naples exciteroit de grandes jalousies dans le cœur de tous les Princes d'Italie, & peut-être à la fin dans celui de Ludovic même, sur qui on ne devoit faire que très-peu de fond. Ils concluoient de-là que comme il leur seroit difficile de conquérir ce Royaume, il le seroit encore plus de le garder après l'avoir conquis. Outre cela ils n'avoient point oublié que Louïs XI. pere de Charles, qui étoit un Prince qui regardoit plus à l'essentiel qu'à l'apparence, n'avoit jamais pû se laisser persuader de rien entreprendre de semblable contre l'Italie.

La diversité de ces sentimens tint pendant quelque temps Charles en suspens sur la maniere dont il devoit agir. Il étoit tantôt animé par l'espérance du bon succès & de la gloire : tantôt il étoit détourné de cette entreprise par l'idée du danger dont elle étoit accompagnée : mais enfin

ſon premier deſſein pour la guerre prévalut. Il rejetta les conſeils de paix que lui donnoient ſes meilleurs Conſeillers, & conclut (1) ſecrettement l'affaire avec les Ambaſſadeurs de Ludovic, dont le réſultat étoit en ſubſtance que l'armée de S. M. dans ſa marche en Italie pour la conquête de Naples, auroit un paſſage libre dans les Terres de Milan, & que ce Duché leveroit à ſes propres dépens 500. hommes, & les tiendroit prêts pour joindre l'armée Françoiſe dans cette entrepriſe : de plus, que les François auroient la liberté d'équiper à Genes tel nombre de vaiſſeaux qu'ils jugeroient à propos pour leur ſervice pendant cette guerre : que le Duc de Milan, avant la marche de ſon armée, prêteroit 200000. Ducats à Charles; & le Roi s'obligeroit de ſon côté de défendre ce Duché contre toute Puiſſance quelconque, de maintenir Ludovic dans ſon gouvernement, & de tenir durant la guerre 200. hommes de ſes troupes dans la Ville d'Aſti pour le ſervice de Milan; enfin, s'il avoit un heureux ſuccès, de donner la Principauté de Tarente à Ludovic. On ne fut pas plutôt convenu de ces articles que le (2) Pape

(1) *Guiccard.* Lib. I. p. 10.
(2) *Tom. Tomaſi* p. 45.

Pape & Valentin, voyant que Charles avoit effectivement réſolu de mettre ſes projets en exécution, commencerent à s'apercevoir du danger où ils étoient ; d'autant plus que leur premier deſſein, en faiſant ſemblant de favoriſer les François dans cette expédition, n'étoit pas tant pour exciter de nouvelles révolutions en Italie, que d'intimider Ferdinand & de l'obliger par là d'entrer dans leurs vûes particulieres ; à quoi ils ſavoient bien que les Aragonnois ne conſentiroient point volontairement. Et en effet le Pape ne ſe trompoit point : car d'abord que Ferdinand s'aperçut de l'orage qui menaçoit ſa Famille & ſon gouvernement d'une entiere ruine, il eut recours à l'Egliſe, & implora très-humblement le ſecours du Pape, en lui faiſant entendre que c'étoit l'intérêt de la cauſe commune, & que la liberté de toute l'Italie en dépendoit. Pour cette fin il envoya ſon ſecond fils Dom (1) Frederic, Prince d'Altamura & Duc d'Andrie, à Rome avec pluſieurs Prélats & principaux Officiers du Royaume de Naples ; avec les inſtructions néceſſaires pour engager S. S. à une alliance défenſive pour le maintien

(1) Ibid. p. 45.

tien de leurs Etats réciproques, & ordre de faire au Pape toutes les offres les plus avantageuſes qu'il pourroit ſouhaiter, & de lui propoſer un mariage qui alliât leurs Familles. Le Pape, qui ne ſongeoit auſſi qu'à parvenir à ſes fins, accepta ces offres avec beaucoup de plaiſir : mais comme c'étoit alors la maniere de la Cour de Rome dans toutes ſes négociations que d'avoir une porte de derriere pour ſe rétracter de ſes premiers engagemens, ou embraſſer le parti qui auroit le plus d'apparence de ſuccès, S. S. ne voulut pas permettre que les articles de leur Convention fuſſent rendus publics. Cependant Charles ayant obtenu (1) la paix avec les Puiſſances voiſines, quoiqu'à la vérité fort peu avantageuſe à la Couronne de France, fit marcher une partie de ſon armée, vers l'Italie, dans le deſſein de la ſuivre lui-même en toute diligence. Ferdinand, regardant le danger qui le menaçoit lui & ſa Famille comme inévitable, (2) mourut de chagrin, laiſſant dans ce temps d'incertitude & de confuſion le ſoin de ſes affaires & de ſon Royaume

(1) V. les *Mem. de Phil. de Comin.* Chap. III. p. 16.

(2) *Tom. Iomaſi.* p. 47

Royaume a ſon fils *Alphonſe*, qui lui ſuccéda au commencement de l'année (1) 1494. Ce jeune Roi ne fut pas plutôt monté ſur le Trône qu'il envoya des Ambaſſadeurs à Rome, avec toute la pompe & la magnificence imaginable : ils étoient chargés de quantité de préſens d'un grand prix pour le Pape & pour Valentin : mais leur principale affaire étoit d'obtenir l'inveſtiture du Royaume de Naples pour Alphonſe, & un Légat Apoſtolique pour aſſiſter à la ſolemnité de ſon couronnement, & ſur-tout de perſuader à S. S. de demeurer ferme dans l'alliance conclue entr'eux vers la fin du regne de Ferdinand: car dès ce temps-là même on avoit douté de la confiance du Pape, parceque dans cette alliance il auroit bien pû exiger de Ferdinand de plus grands avantages; puiſque Ferdinand ſe trouvoit avoir plus beſoin de ſon ſecours qu'auparavant, & qu'en le menaçant d'abandonner ſes intérêts il auroit pû le porter plus promptement à perſuader au Cardinal de la Rovere de retourner à Rome. Ce Cardinal, ayant l'année précédente ſoupçonné que S. S. avoit réſolu de le faire mourir, & de s'emparer de ſes effets pour enrichir Valentin

(1) *Ibid.*

Valentin & ſes autres fils des dépouilles de ſa Famille, s'étoit ſagement retiré à Oſtie, où, comme Sous-Doyen du ſacré College, il jouïſſoit du titre d'Evêque de cet endroit. Cettte Place, dans les conjonctures préſentes, étoit d'une très-grande importance, à cauſe de ſa ſituation & de ſa force : c'eſt pourquoi le Pape la voyoit avec peine au pouvoir d'un homme qu'il regardoit comme ſon ennemi, & qui outre Oſtie poſſédoit encore pluſieurs autres Places fortes dans l'Etat Eccléſiaſtique, comme Grotta-Ferrata & Ronciglione, & avoit de plus à Rome une parti conſidérable & prêt à le ſoutenir. Mais comme le Roi de France accéléroit ſa marche vers l'Italie, le Pape trouva qu'il étoit plus de ſon intérêt de perſiſter dans ſes premieres réſolutions ; de ſorte qu'il fit non ſeulement une alliance défenſive avec Alphonſe, mais il voulut même qu'on en publiât les articles, dont voici la teneur: Que le Pape & le Roi de Naples feroient une (1) alliance entr'eux pour la défenſe de leurs Etats, & qu'ils aſſigneroient un certain nombre de troupes pour ſe ſecourir mutuellement, quand l'un ou l'autre feroit

(1) V. *Tom. Tomaſi.* p. 49. *Guic.* Lib. I. p. 15.

ſeroit attaqué ; que S. S. donneroit à Alphonſe l'inveſtiture du Royaume de Naples, & diminueroit le tribut qu'on payoit ordinairement en cette occaſion ; que le Pape envoyeroit à Naples un Légat Apoſtolique pour aſſiſter au Couronnement d'Alphonſe, & qu'enfin il éléveroit au Cardinalat Dom Ludovic d'Aragon, neveu de ce Roi. Alphonſe promit de ſon côté de payer d'abord (1) 30000. Ducats à S. S. Ils convinrent outre cela de conclure le mariage de Dona *Sancia*, fille d'Alphonſe, avec *Geofroi*, le plus jeune fils du Pape ; que ce mariage ſeroit conſommé d'abord qu'ils ſeroient en âge ; & que le Roi, en donnant à *Geofroi* le titre de *Prince de Squillace* & de *Comte de Cariati*, lui donneroit auſſi un revenu de 10000. Ducats par an, & lui payeroit 300. hommes d'armes pour la garde de ſa perſonne ; de plus qu'il donneroit à Geofroi le Protonotariat de Naples, qui eſt une des ſept grandes Charges de ce Royaume, avec cette condition pourtant, qui rendoit Geofroi une eſpece d'ôtâge pour la fidélité de ſon pere ; c'eſt que le dit Geofroi réſideroit avec Alphonſe à Naples. Alphonſe fut encore obligé de donner

(1) Ibid.

donner au (1) Duc de Gandie, fils aîné du Pape, un bien de 10000. Ducats de rente, & de promettre de le revêtir d'une autre des grandes Charges du Royaume, à la premiere vacance, & d'un commandement conſidérable dans ſon armée ; pareillement de pourvoir le Cardinal Valentin des meilleurs bénéfices vacans du Royaume de Naples. Enfin Alphonſe s'engagea de faire tous ſes efforts pour porter le Cardinal de la Rovere à retourner à Rome ; & en cas de refus de la part du dit Cardinal, que lui, Alphonſe, ſe joindroit avec S. S. pour ſe rendre maître du Château d'Oſtie : ce qu'il eut bientôt occaſion d'exécuter. En effet (2) le Cardinal, étant réſolu de ne point mettre ſa vie entre les mains du Pape, étoit ſi éloigné de ſe laiſſer perſuader, que ſe méfiant au contraire de quelque nouveau piege, il s'enfuit dans un brigantin armé à Savonne lieu de ſa naiſſance, & laiſſa le ſoin de ſon Château à ſon frere, qui étoit Préfet de Rome : après quoi il vint à Avignon, ou il avoit été autrefois en qualité de Légat. Charles, qui avoit envi de lui donner des marques de ſa bienveillance

(1) Ibid.
(2) *Guicc.* Lib. I. p. 16.

veillance & de lui faire tout l'honneur imaginable, le fit venir à Lyon. La Rovere y trouva Sa Majeſté avec un nombre d'Italiens mécontens de leur fortune, qu'ils eſpéroient améliorer parmi les révolutions dont l'Italie étoit menacée. Dans ce temps-là le Pape nomma Légat *à latere*, pour le couronnement d'Alphonſe, le (1) Cardinal de Monreal ſon neveu; & afin qu'on pût juger, par l'éclat de cette Légation, quels étoient les ſentimens du Pape pour le Roi, qu'il regardoit comme ſon parent & ſon allié, Monreal parut à Naples avec toute le pompe & la magnificence que la vanité des Borgia put ſuggérer. Dom Geofroi y vint auſſi pour épouſer Dona Sancia, ainſi qu'on en étoit convenu. Cependant, afin d'avoir la liberté d'embraſſer le (2) parti que l'évenement des choſes feroit voir le plus avantageux, le Pape, quoiqu'uni pour lors avec Alphonſe, & réſolu de s'oppoſer vigoureuſement aux François, ménagea ſi bien l'affaire, que le Légat, après avoir fait la cérémonie du couronnement & beni le mariage, pria Alphonſe d'accorder à la tendreſſe

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 51.

(2) *Platine* p. 473. Edit. Ven. 1701. *Tom. Tomaſi* p. 51.

tendreſſe d'un pere, dont l'âge étoit déja ſur ſon déclin, la ſatisfaction d'avoir les nouveaux mariés auprès de ſa perſonne, ajoûtant que Geofroi étoit un des principaux ſoutiens de ſa famille. Alphonſe n'eut garde de refuſer cette demande, parcequ'étant obligé d'entretenir l'amitié du Pape, il ne falloit pas qu'il fît paroître qu'il ſe méfiât de S. S. Dom Geofroi & ſa nouvelle épouſe partirent donc pour Rome. Le Pape, toujours attentif à ce qui pouvoit flater ſa vanité, fit entendre à ſes Courtiſans qu'il ſeroit bienaiſe qu'on reçût ces nouveaux mariés avec toute ſorte d'honneur & de reſpect. En effet, plus l'excès en cela étoit grand, plus il étoit conforme à la vanité démeſurée des Borgia. Valentin de ſon côté ne manqua pas d'augmenter ce faſte, ſoit par des invitations, ſoit par les ordres qu'il envoya par les couriers du Pape, dans tous les endroits de l'Etat Eccléſiaſtique où Geofroi & ſon Epouſe devoient paſſer. (1) Lucrece, fille aînée du Pape, qui étoit mariée avec Jean Sforce Seigneur de Peſaro, voulant contribuer autant que les autres à la magnificence de cette fête,

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 53.

fête, invita les Dames Romaines à venir en augmenter l'éclat par leur préſence. Lucrece étoit la grande favorite de ſon pere : elle vivoit dans une ſplendeur & exerçoit un pouvoir dont on n'avoit jamais eu d'exemple à la Cour des Papes.

Geofroi & ſon Epouſe furent ainſi reçus avec beaucoup plus d'éclat & de magnificence qu'on n'avoit cru d'abord. L'indigne ſoumiſſion de ceux qui leur rendirent hommage fut auſſi grande que l'orgueil de ceux à qui on le rendit ; & le Pape étoit l'auteur de cette grande folie : il l'avoit commencée, il voulut la voir finir. Pour cette effet il reçut Geofroi & ſon Epouſe dans une ſale dont la magnificence, la forme du Trône qu'on y avoit placé, le nombre des Cardinaux & des autres Seigneurs qui y étoient venus auroient fait que le tout auroit reſſemblé à un Conſiſtoire public, ſi l'éclatante parure des Dames, l'ajuſtement extravagant de Lucrece & de Dona Sancia, qui étoient placées ſur de riches ſieges près de S. S. & la converſation qu'on eut avec toutes ces Belles pendant pluſieurs heures n'eût plutôt donné à cette (1) aſſemblée

(1) Ibid.

assemblée l'air de la Cour luxurieuse des derniers Rois d'Assyrie, que celui d'une assemblée faite en présence du Vicaire de Jesus-Christ.

Le Maître des Cérémonies du Pape en fait la rélation suivante dans son Journal : *Venit Papa in Basilicam Apostolorum, steterunt apud eum, super Pulpitum marmoreum, in quo Canonici Sti. Petri Epistolam & Evangelium decantare consueverunt*, Sancia & Lucretia filiæ, *cum multis aliis mulieribus, totum ipsum Pulpitum & terram circumcirca occupantibus cum magno dedecore, ignominia, & scandalo populi.*

Pendant qu'on employoit ainsi le temps à Rome & à Naples dans le faste & dans le luxe, sans réfléchir sur le danger qui les menaçoit, les François se préparoient sans relâche à allumer le feu qui devoit consumer l'Italie. Le Roi de France avoit déja équipé une puissante flotte à (1) Marseille, à Ville-Franche & à Genes. Comme la derniere de ces Places étoit sous le gouvernement des Ducs de Milan, elle étoit fort dans les intérêts de S. M. à quoi la faction appellée des *Adornes* n'avoit pas

(1) V. *Guicciard.* Lib. I. p. 28.

pas peu contribué. Pluſieurs étoient d'avis que les François devoient ſe ſaiſir de Naples par mer, de la même maniere que Jean d'Anjou fils de Réné l'avoit attaquée du temps de Ferdinand : c'eſt pourquoi, pour mieux s'aſſurer encore de Genes, qu'il croyoit lui être d'une très-grande importance, Charles y envoya 2000 Suiſſes, ſous la conduite du Baillif de Dijon. Et en effet le Cardinal de la Rovere avoit pénétré dans les deſſeins des Aragonnois, juſqu'à découvrir que par le moyen du parti des *Fregoſes* & des *Fieſques* ils avoient réſolu de ſe ſaiſir de cette place. Charles envoya auſſi vers l'Etat de Milan une partie de ſon armée, commandée par d'Aubigni, Ecoſſois de nation, qui étoit pour lors à Milan en qualité d'Ambaſſadeur chez les Princes d'Italie, & qui avoit ordre de former un camp en Lombardie avec les troupes Italiennes qui y étoient venues à ſon ſecours, & qui étoient commandées par François de Saint Severin, Comte de Galeazzo, Gallioto Pico, le Comte de la Mirandole & Rodolphe de Gonzague, de même que les cinq cents hommes qui étoient à la ſolde du Duc de Milan, comme Charles & Ludovic en étoient convenus entr'eux.

Cependant

Cependant Alphonſe, voyant que la guerre étoit inévitable, prit avant toutes choſes le parti d'envoyer ſes (1) Ambaſſadeurs à Rome pour convenir d'une entrevue avec S. S. Le Pape également inquiet ſur l'évenement des affaires choiſit (2) Vicovaro, qui appartenoit à Virginio Orſino, dans le territoire de Rome. On choiſit ce village, parceque la peſte commençoit alors de ſe faire ſentir dans quelques quartiers de Rome, & de plus parce qu'Orſino étant un des plus puiſſans Barons Romains, le Pape & Alphonſe vouloient par là lui prouver la confiance qu'ils avoient en lui.

(3) Le Pape accompagné de quelques Cardinaux, d'une garde de cinq cents chevaux, d'un corps d'Infanterie & de pluſieurs perſonnes de ſa Cour, fut le premier au rendez-vous : le Roi y vint auſſi peu de temps après, ayant avec lui une garde de mille chevaux & d'un bon nombre de gens de pied. A l'approche du Roi, Valentin, accompagné de ſix autres Cardinaux, ſortit du village pour aller audevant de S. M. à qui il donna toutes

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 55.
(2) V *Guicciard* Lib. I. p. 19.
(3) *Tom. Tomaſi* p. 55.

toutes les marques poſſibles d'affection & de reſpect. Le Roi, placé entre Valentin & un des plus vieux Cardinaux, fut directement conduit au Pape, qui le reçut aſſis, afin qu'il pût lui baiſer plus commodément la pantoufle, le genou & la main. Après cette cérémonie, S. S. ſe leva & prit le Roi à part pour s'entretenir avec lui : mais voyant qu'il avoit beſoin de repos, il le fit conduire dans ſes appartemens par les mêmes Cardinaux qui l'avoient amené. Cependant Alphonſe & le Pape eurent encore cette même nuit, dans la chambre de S. S. une longue (1) conférence touchant les affaires préſentes. Le Pape rendit au Roi ſa viſite : après quoi ce Prince donna à S. S. pluſieurs choſes de prix qu'il avoit apportées, entr'autres un baſſin & deux vaſes d'or, qui valoient environ trois mille ducats ; ce qui dans ce temps-là n'étoit pas un petit préſent.

Dans leurs différentes conférences ils convinrent de la maniere dont il falloit agir pour prévenir les deſſeins des François ; & les meſures qu'ils prirent firent croire à Alphonſe que la victoire leur ſeroit

(1) Ibid. p. 57.

roit plus facile. Leur réſolution fut (1) que le Roi n'iroit pas plus loin avec ſon armée ; mais qu'il feroit halte aux confins de l'Abruzze, pour la plus grande ſûreté des Etats Eccléſiaſtiques, & que Virginio Orſino reſteroit à Rome pour s'oppoſer au parti de Colonne, qui agiſſoit de concert avec les François au préjudice de S. S. De plus, que 200. hommes des troupes du Pape reſteroient auſſi à Rome avec une partie de la cavalerie légere du Roi, & que ſoixante-dix eſcadrons, avec le reſte des chevaux-légers & les autres troupes de Rome, ſeroient envoyés dans la Romagne, pour y être ſur la défenſive ; & que Ferdinand Duc de Calabre, fils aîné du Roi, avec Jean Jacques Trivulce & le Comte de Pétigliane, marcheroit en Lombardie avec le reſte de l'armée.

Il eſt pourtant néceſſaire que le Lecteur ſache qu'avant ces réſolutions le Pape avoit envoyé un partie de ſes troupes ſous le commandement du Comte de Petigliane, avec le ſecours d'Alphonſe, pour aſſiéger par terre & par mer le Château d'Oſtie, & que le Gouverneur, avec

(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 19.

avec le consentement de Jean de la Rovere, Préfet de Rome & frere du Cardinal de ce nom, l'avoit rendu à S. S. à condition qu'on n'inquiéteroit point le Cardinal son frere, ni Fabrice Colonne, qui avoit le Gouvernement de Grotta-ferrata, à moins qu'ils ne donnassent de nouveaux sujets de mécontentement, & qu'en payant à S. S. la somme de dix mille ducats la dite Grotta-ferrata resteroit en la possession de son propriétaire.

Le Pape & Alphonse ayant ainsi concerté les choses, la guerre d'Italie commença de la maniere suivante. (1) *Frederic*, second fils d'Alphonse, fut envoyé pour s'assurer de Genes, avec une des plus puissantes flotes que l'Italie eût vûes depuis plusieurs années. Cette flote étoit composée de trente-cinq galeres, de dix-huit vaisseaux de guerre & de quelques autres vaisseaux de moindre port. On y avoit embarqué une grande quantité d'artillerie, trois mille fantassins, & un nombre de proscrits. Cette flote partit de Naples avec l'espérance d'un heureux succès : mais le temps qu'ils perdirent à se préparer, & à lever des hommes dans le territoire de Sienne, rendit pour lors difficile

[1] V. *Guicciard.* Lib. I. p. 20.

difficile une expédition qui leur auroit été aisée un mois (1) auparavant : car les ennemis ayant eu le loisir de pourvoir à leur défense, & les deux-mille Suisses commandés par le Baillif de Dijon y étant arrivés, leurs vaisseaux & leurs galeres étant prêts, & les autres étant venus de Marseille, ayant d'ailleurs reçu un puissant secours de troupes de Ludovic Sforce, qui s'étoit assuré du parti des *Adornes* en faveur des François ; & Louïs Duc d'Orléans étant aussi arrivé par hazard à Genes le même jour que la flote de Naples parut devant cette ville : tout cela fit que les Aragonnois, qui avoient d'abord résolu d'y débarquer directement, ayant changé (2) d'avis, se trouvoient si embarrassés sur le parti qu'ils avoient à prendre, qu'ils couroient la mer sans savoir quelle course tenir. Enfin ils résolurent de prendre terre à la côte de Porto-Vénéré, où ils se battirent plusieurs heures inutilement ; les troupes qui la gardoient ayant été renforcées de quatre cents hommes, qu'on y avoit envoyés de Genes. Ainsi, perdant alors toute espérance de se rendre maîtres de cette place, ils se

[1] Ibid.
[2] V. *Guicciard.* Lib. I. p. 20.

ſe retirerent à (1) Livourne, pour s'y renforcer & y prendre de nouvelles proviſions. C'eſt-là que Dom Frederic eut avis que les François avoient moins de galeres que lui; mais qu'ils avoient beaucoup plus de vaiſſeaux de guerre, & qu'ils ſe préparoient à ſortir du port de Genes: ſur quoi il renvoya ſes vaiſſeaux à Naples, & réſolut de tenir ſes galeres à une auſſi grande diſtance de l'ennemi qu'il pourroit.

Dans ce temps-là Ferdinand Duc de Calabre faiſoit marcher ſon armée vers la Romagne, pour marcher enſuite en Lombardie, comme il avoit été concerté auparavant. Pour avoir un paſſage libre, & n'avoir point d'ennemis en queue, il ſe trouva contraint d'entrer dans l'Etat de Boulogne, & de paſſer par les villes d'Imola, de Forli & de Ceſena, dont la derniere étoit de la Juriſdiction du Pape. Ces villes avec celle de Faënza, qui appartenoit à *Manfredi* encore mineur & ſous la protection de Florence, devoient fournir des proviſions à l'armée Aragonoiſe. Forli & Imola appartenoient pour lors à *Octavian Riario*, qui n'étoit pas non plus en âge, & dont les Etats

(1) Ibid.

Etats étoient ſous la régence de *Catherine Sforce* ſa mere. Le Pape avoit pendant long-temps traité avec elle, pour l'engager de joindre ſes intérêts aux ſiens, lui promettant de garantir les terres de ſon fils de toutes les entrepriſes de leurs ennemis. L'affaire étoit reſtée indéciſe, parceque Catherine, qui vouloit avoir pour ſon fils une compoſition avantageuſe, déclaroit obſtinément qu'elle ne ſouffriroit point que ſes Etats fuſſent expoſés au moindre danger, tant qu'elle ne ſeroit pas ſûre du ſecours des Florentins. Mais l'entrevûe qu'eut Ferdinand avec Pierre de Medicis à (1) Borgo di San-Sepolchro leva bientôt cet obſtacle. Ferdinand offrit ſon armée à Medicis, qui, en reconnoiſſance de cette généroſité, procura un libre paſſage à l'armée de Ferdinand dans les places dont nous avons fait mention ci-deſſus; ce qu'il fit contre le ſentiment de ſes amis les plus ſenſés. *Jean Bentivoglio*, Seigneur de Boulogne, ſuivit ſon exemple: il laiſſa auſſi paſſer l'armée de Ferdinand dans ſes Terres. Cela (2) favoriſoit beaucoup les affaires de Ferdinand, qui dans ce temps-là auroient pû être très-avancées, s'il

(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 20.
(2) Ibid. pag. 21.

s'il avoit persisté dans le premier dessein qu'il avoit formé de passer dans la Romagne : mais la lenteur de sa marche en sortant de Naples, & la promptitude de Ludovic Sforce furent cause qu'il ne fut pas plutôt arrivé à Cesena, qu'Aubigni & le Comte de Galeazzo, Général des troupes de Sforce, avec une partie de l'armée Françoise, ayant passé Boulogne sans la moindre résistance, vinrent dans le territoire d'Imola ; ce qui arrêta le dessein qu'avoit Ferdinand de pénétrer jusques dans la Lombardie. Cependant Pierre de Medicis se tint d'autant plus attaché aux intérêts des Aragonois, qu'il étoit convenu sous main avec le (1) Pape & Alphonse d'agir contre les François. Il gagna *Annibal Bentivoglio*, fils de Jean, qui étoit au service de Florence : il attira aussi *Astor Manfredi*, & obtint d'eux qu'ils joindroient l'armée d'Alphonse avec leurs deux compagnies, d'abord que ce dernier seroit arrivé dans les Terres de Forli : de plus il envoya aux Aragonois cent fantassins & une bonne provision d'artillerie.

(2) Le Pape aussi agissoit vigoureusement,

(1) Ibid. p. 21.
[2] Ibid.

ment, non ſeulement du côté du temporel, mais même du ſpirituel. Il répandoit des Brefs pour obliger Charles à retourner en France, le menaçant des Cenſures eccléſiaſtiques, s'il ne ceſſoit tout acte d'hoſtilité. Le Nonce qu'il avoit à Veniſe ſollicitoit cette République de ſe joindre contre les François, & de tomber ſur Ludovic Sforce. La ſituation de leurs terres leur en fourniſſoit une belle occaſion: mais les ſollicitations furent vaines. Les Vénitiens répondirent qu'ils ne vouloient point attirer dans leur pays une guerre qui ſe faiſoit dans un autre. Quelques-uns croient que Ludovic même chancela dans ſes (1) réſolutions, à la vûe du danger où il pourroit ſe trouver, ſi les François s'emparoient de Naples; qu'il commença de ſuivre d'autres maximes: & quoi qu'il eût voulu d'abord ſéparer Pierre de Medicis des intérêts des Aragonnois, il l'encouragea cependant ſous main de s'y tenir attaché, & promit de ménager les choſes de maniere que le Roi de France ne pourroit pas facilement paſſer les Alpes, ou que, s'il le faiſoit, il ſeroit bientôt obligé de s'en retourner dans ſon propre pays, ſans avoir

(1) *Guicciard.* Lib. p. 21.

avoir rien fait d'important contre l'Italie. C'eſt ce qu'il fit dire par le Miniſtre qu'il avoit alors à Florence. Il agit de cette maniere, ou parcequ'effectivement il craignoit le danger éminent dont l'Italie étoit menacée par l'invaſion de Charles, ou bien parcequ'ayant réſolu la perte de Pierre, il vouloit l'engager à s'oppoſer au Roi de France, de façon qu'il lui fût impoſſible de s'accommoder avec ce Monarque. Quoi qu'il en ſoit, Pierre, ayant reçu par l'Envoyé de Ludovic des aſſurances de la bonne volonté qu'il avoit d'agir contre les François, réſolut de découvrir le ſecret à (1) l'Ambaſſadeur du Roi Très-Chrétien. Pour cet effet, il feignit d'être indiſpoſé, & fit prier le Miniſtre de Ludovic de venir le voir: il le reçut dans une chambre où il avoit fait cacher l'Ambaſſadeur de France. Pierre répéta pluſieurs fois dans la converſation les promeſſes que Ludovic lui avoient faites de s'oppoſer à Charles: il répéta pluſieurs fois les dernieres ſollicitations qu'il en avoit reçues, & qui l'avoient porté, lui Pierre de Medicis, à ne point conſentir aux demandes du Roi de France: après quoi il ajoûta, qu'il s'étonnoit extrêmement

(1) Ibid. p. 22.

ment que Ludovic ſon Maître, qui avoit été le premier à conſeiller à ce Roi d'entreprendre cette expedition d'Italie, & qui en avoit été le principal inſtrument, pût être ſi contraire à lui-même ; que pour cette raiſon il avoit grande envie de pourvoir à ſa propre ſûreté, & de ne pas trop ſe fier à un homme dont les paroles étoient ſi contraires à ſes actions. L'Envoyé répondit que Pierre n'avoit point ſujet de ſe méfier de Ludovic, puiſque la priſe de Naples par Charles leur ſeroit également pernicieuſe ; & là-deſſus, il exhorta Pierre à perſiſter dans la premiere réſolution qu'il avoit priſe de s'oppoſer aux François; ajoûtant que, s'il ne le faiſoit pas, le danger dont l'Italie & ſa liberté étoient menacées ſeroit inévitable. L'Ambaſſadeur de France donna d'abord avis au Roi ſon Maître des choſes qui s'étoient paſſées dans cette conférence, l'aſſurant que Ludovic l'avoit trahi : mais cette découverte n'eut pas (1) l'effet que Pierre & Alphonſe avoient cru. Le Roi, à la vérité, fit des reproches à Ludovic de ſa trahiſon : mais cela ne ſervit qu'à augmenter ſa rage contre ceux qui avoient trahi ſon ſecret. En effet,

(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 22.

effet, il n'omit aucune occaſion d'exciter les François à commencer, ſans perdre de temps, leurs hoſtilités. Charles ayant déja fait marcher ſon armée juſqu'à (1) Vienne en Dauphiné, il n'y eut ni rareté d'argent, ni conſeil, qui pût alors l'empêcher de marcher lui-même en perſonne en Italie. Cependant, lors qu'il étoit ſur le point de partir de-là, & que ſes gens-d'armes s'étoient déja avancés vers les Alpes, un (2) mécontentement univerſel ſe répandit parmi les Courtiſans & dans toute l'armée. Ils commencerent alors à réfléchir ſur la difficulté de leur entrepriſe & ſur l'infidélité des Italiens, ſurtout ſur celle de Ludovic Sforce, de la fraude duquel Florence les avoient déja informés. De-là vient que pluſieurs François, qui avoient d'abord fait paroître beaucoup d'empreſſement pour cette expédition, y réfléchirent alors d'une maniere bien différente, ſur-tout l'Evêque de St. Malo : ce qui étant parvenu juſqu'aux oreilles du Roi fit une telle impreſſion ſur lui & ſur les Grands de ſa Cour, qu'il commanda aux troupes de ne pas aller plus avant. Sur quoi pluſieurs Gentilshommes qui étoient venus comme volon-

(1) Ibid. (2) Ibid.

volontaires, voyant que le Roi avoit changé de sentiment, s'en retournerent chez eux. Charles ne seroit point en effet allé plus loin, si le Cardinal de la Rovere, ce (1) fatal instrument des malheurs de l'Italie, n'eût par ses persuasions fait renaître à Sa Majesté le dessein de persister dans ses premieres résolutions. Il l'y encouragea par plusieurs motifs : entr'autres il lui représenta l'infamie que son nom & son caractere en recevroient, s'il ne continuoit pas son entreprise ; lui demandant sur cela à quel propos Sa Majesté avoit divulgué le dessein qu'elle avoit de faire la conquête de Naples, levé une si puissante armée sur mer & sur terre, & affoibli les frontieres de France par la paix qu'elle avoit faite avec ses voisins, pour pousser cette expédition avec plus de succès. Il pria le Roi de lui dire qu'est-ce qui le faisoit alors douter de la réussite, puisque ses armes avoient déja triomphé des Aragonnois à Porto-Véneré & ailleurs ? Quels étoient ces nouveaux fantômes qui lui frappoient l'esprit par la crainte du danger, puisque quatre jours auparavant il s'étoit vanté, & avec raison, qu'il étoit en état de conquérir toute l'Italie ? Enfin, lui dit-il, n'êtes-vous pas

(1) Ibid. p. 22.

pas allé trop avant pour ſonger à vous retirer ? Par ces raiſons & pluſieurs autres il confirma le Roi dans la réſolution de pourſuivre ſon entrepriſe ; de ſorte qu'après cela ce Prince ne voulut écouter aucun avis (1) contraire. Ainſi, après avoir nommé le Duc de Bourbon Régent en ſon abſence, il partit le même jour de Vienne, accompagné des principaux Seigneurs & Généraux de France, & prit le même chemin, ſur le (2) Mont Genevre, qu'Annibal avoit lui-même pris quand il conduiſit ſon armée en Italie. Charles arriva à Aſti le 9^e. jour de Septembre de l'an 1494. Il n'y fut pas plutôt, qu'il reçut l'agréable nouvelle de la défaite de la (3) flote Aragonoiſe, commandée par Frederic, dans le Golfe de Rappalle près de Genes, laquelle victoire mit abſolument cette importante Ville dans les intérêts de S. M.

Le Roi ne fut pas long-temps à Aſti ſans y voir arriver Ludovic Sforce, Béatrix ſa femme, & Hercule Duc de Ferrare, qui y vinrent en grande magnificence pour lui faire leur Cour. C'eſt-là qu'il fut réſolu que l'armée marcheroit plus avant dans l'Italie avec

(1) *Guicciard.* Lib. 1. p. 23.
(2) Ibid. (3) Ibid. p. 24.

avec toute la diligence poſſible. Pour cette fin, Ludovic fit l'avance d'une ſomme conſidérable au Roi, de peur que la marche de l'armée Françoiſe étant retardée, elle ne prît ſon quartier d'hyver dans le Duché de Milan, à quoi Ludovic avoit beaucoup de répugnance. Mais le Roi étant tombé malade de la (1) petite verole reſta environ un mois à Aſti, pendant lequel temps il mit ſon armée en quartier dans cette Ville & dans les villages voiſins.

Vers ce temps-là, il ſurvint de nouveaux (2) troubles dans le territoire de Rome, cauſés par le parti des Colonne. Quoi qu'Alphonſe leur eût accordé des demandes exorbitantes, pour les empêcher d'agir contre ſes intérêts; cependant, dès qu'ils apprirent que d'Aubigny étoit entré dans la Romagne avec l'armée Françoiſe, ils leverent le maſque, & ſe déclarerent du parti de la (3) France. Ils ménagerent avec tant d'adreſſe les Gardes Eſpagnoles qui étoient dans le Château d'Oſtie, qu'ils ſe rendirent maîtres de ce Fort. Sur quoi le Pape ſe plaignit fortement contre les François, aux autres

(1) Ibid.
(2) V. *Guicciard.* Lib. I. p. 27.
(3) Ibid.

autres Princes de l'Europe, ſur-tout au Roi d'Eſpagne & à la République de Veniſe, à laquelle il demanda du ſecours, en vertu de l'alliance conclue l'année précédente. Il cita Proſper & Fabrice Colonne à comparoître devant lui; & pour ſe venger il fit (1) raſer leurs maiſons, & envoya une partie de ſes troupes, jointes avec celles d'Alphonſe, pour piller leurs biens. Cependant, ſoupçonnant qu'une partie de l'armée Françoiſe qui devoit être envoyée de Genes pour aller ſecourir Oſtie, débarqueroit à Nettuno, lieu qui apartenoit à la Maiſon de Colonne, les troupes du Pape ayant joint les Aragonois, qui étoient à Terracine, poſerent leur camp devant cette Place, dans l'eſpérance d'aſſiéger Nettuno. Ils l'aſſiégerent en effet: mais le parti des Colonne, avec le ſecours des troupes de Camille Vitelli, qui étoient à la ſolde de France, ſe défendit ſi vigoureuſement, que le Pape fut obligé, pour renforcer ſon armée, de rappeller une partie des troupes qu'il avoit dans la Romagne ſous Ferdinand Duc de Calabre; & avec tout cela, il ne put venir à bout de ſon deſſein. Les François ayant en même temps marché vers Imola, Ferdinand jugea à propos

(1) Ibid.

propos de ſe retirer avec ſon armée à Toſcanelle, près du Château de St. Pierre, dans le territoire de Boulogne; & quoiqu'ils fourniſſent aux François l'occaſion d'en venir à une bataile, ceux-ci l'éviterent, & ſe tinrent dans leurs retranchemens : mais, étant enſuite renforcés par un corps conſidérable de leurs propres troupes & de celles de Ludovic, & l'armée Aragonoiſe diminuant tous les jours, ces derniers furent contraints de ſe retirer à S. Agathe dans le territoire de Ferrare.

Cependant Charles reprit ſes forces, & ſurmontant les difficultés de la ſaiſon pénétra plus avant dans l'Italie : il arriva à Pavie, où Jean Galeas Duc de Milan étoit détenu par (1) une maladie violente. Le Roi fut lui rendre viſite, & le conſola le mieux qu'il lui fut poſſible : mais il ne put jamais trouver l'occaſion d'entrer en aucun détail avec lui, à cauſe que Ludovic fut toujours préſent : ainſi la converſation ne roula en général que ſur la maladie de Galeas. Quelques perſonnes apprirent enſuite au Roi que l'indiſpoſition du Duc n'étoit pas l'effet d'aucune cauſe naturelle; mais bien celui de la ſcélérateſſe de Ludovic ſon Oncle, qui

[1] V. *Guicciard.* Lib. I. p. 26.

qui ſans doute (1) l'avoit empoiſonné, afin qu'en l'ôtant de ce monde il pût ſûrement s'emparer de la Souveraineté. Charles fut très-touché de l'état du Duc, qui étoit ſon proche parent : mais des raiſons d'Etat l'obligerent alors à diſſimuler ſes ſentimens. Il ne fut pas moins attendri à la vûe d'Iſabelle, femme de ce malheureux Prince, & fille d'Alphonſe le concurrent de Charles pour le Royaume de Naples. Cette Princeſſe déſolée ne ſe fut pas plutôt aperçue de la tendreſſe du Roi pour ſon mari, qu'elle ſe jetta aux pieds (2) de ce Prince en verſant un torrent de larmes : elle implora très-humblement ſa protection pour elle & pour ſon jeune fils : elle ſupplia S. M. d'avoir compaſſion d'Alphonſe ſon pere, & d'épargner ſes Etats & ſa Famille affligée. Mais, quoique les larmes & les prieres d'une Dame ſi jeune & ſi belle fuſſent extrêmement touchantes, le Roi perſiſta dans ſon deſſein. Il répondit à Iſabelle que, puiſque les choſes étoient venues ſi loin, il falloit qu'il en vît l'iſſue. De Pavie il alla directement à (3) Plaiſance, où il reçut la nouvelle de la mort du malheureux Jean Galeas

(1) Ibid. (2) Ibid.
(3) Ibid.

leas ; ſur quoi Ludovic, qui avoit ſuivi le Roi pendant tout ce temps-là, s'en retourna à Milan en toute diligence, où, après avoir engagé les principaux membres du Conſeil Ducal dans ſes intérêts, vû la néceſſité des temps & l'état préſent des affaires, il fit exclure de la ſucceſſion l'héritier légitime qui étoit encore mineur, & ſe fit choiſir lui-même en ſa place, prétendant qu'il avoit obtenu de l'Empereur l'inveſtiture de ce Duché. Ludovic publioit que la mort de Jean Galeas venoit des excès auxquels il s'étoit abandonné dans le commerce des femmes : mais cependant on croyoit dans toute l'Italie qu'il étoit mort du poiſon qui lui avoit été donné par l'Uſurpateur. Theodore de Pavie, un des Medecins du Roi, déclara qu'étant préſent, quand S. M. lui rendit viſite, il en avoit découvert des ſymptômes certains.

Charles demeura quelques jours à Plaiſance, non ſans avoir quelque envie de retourner en France, (1) ſe trouvant à l'étroit faute d'argent. Il ne voyoit pas que les autres Princes d'Italie fuſſent portés à favoriſer ſes deſſeins ; de ſorte qu'il commença à douter du ſuccès. Il avoit même

(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 27.

même un très-grand soupçon de l'infidélité de Ludovic : car il couroit un bruit que, quoique ce dernier eût promis de joindre le Roi, il étoit douteux qu'il tînt sa parole. Comme le poison étoit une chose très peu connue des nations qui étoient au delà des Alpes, Charles & tous ceux de sa Cour, non seulement soupçonnerent Ludovic (1) de trahison, mais eurent dès-lors même son nom en horreur : c'est pourquoi le Roi fut très-mortifié de voir qu'un homme qui étoit capable d'une telle scélératesse eût été le principal instrument de sa venue en Italie. Cependant, ayant porté les choses si loin, il ne pouvoit se résoudre à s'en retourner.

Le même jour qu'il sortit de Plaisance, Laurent & Jean de Medicis, ayant secretement quitté Florence, vinrent le joindre. Leur principale affaire étoit de le solliciter à marcher directement à cette Ville (2) l'assurant que les Florentins étoient entierement portés à favoriser les François, & qu'ils avoient conçu une haine mortelle contre Pierre de Medicis, qui n'étoit pas moins odieux au Roi. Cela venoit de ce que S. M. étant à

(1) Ibid. (2) Ibid.

à Aſti, & ayant envoyé à Florence faire pluſieurs propoſitions avantageuſes à Pierre, s'il vouloit accorder à l'armée de France un libre paſſage dans les Etats de Florence, & ne point ſecourir Alphonſe; Pierre n'avoit fait que des réponſes ambiguës, prétendant que la demande du Roi ne pouvoit point être accordée ſans le conſentement unanime du Sénat & du Peuple, & que par conſéquent l'affaire demandoit du temps. C'eſt pourquoi, lorſque le Roi eut réſolu d'avancer avec ſon armée pour entrer dans l'Abruzze au Royaume de Naples, on convint que la marche ſeroit par la (1) Toſcane & le territoire de Rome, plutôt que par le chemin de la Romagne & de la Marche. On jugea qu'il étoit plus de l'honneur de S. M. de ne pas montrer que ce fût par crainte qu'elle évitoit de paſſer dans les Etats dont les Gouverneurs n'étoient pas de ſes amis. Elle ne crut pas non plus qu'il y eût de la prudence de quitter un pays ennemi, pendant que ſon arrieregarde étoit en danger. Delà, dirigeant ſa marche vers la Toſcane, elle ſe détermina à paſſer les Apennins au deſſus des montagnes de Parme, ainſi

[1] *Guicciard.* Lib. I. p. 27.

ainſi que Ludovic Sforce le lui avoit conſeillé à Aſti. L'avantgarde, commandée par le Comte de Montpenſier, de la Maiſon de Bourbon, marcha au village de Pontremoli, qui appartenoit au Duc de Milan: S. M. ſuivoit avec le reſte de l'armée, d'où ils entrerent dans la Lunegianne, où ils furent joints par un Corps de Suiſſes, qui avoient été employés à la défenſe de Genes. Après quoi, en traverſant une partie des Terres de Florence, ils rencontrerent deux places, qui s'oppoſerent le plus à leur marche: l'une étoit une petite Ville appellée (1) Serezana, & l'autre étoit un Fort, appellé Serezanella, que ſa ſituation rendoit redoutable. L'armée ne pouvoit y faire un long ſéjour, à cauſe de la ſtérilité du pays, ou parcequ'on n'y apportoit des proviſions que des endroits trop éloignés; & les affaires du Roi ne permettoient point d'ailleurs qu'on perdît trop de temps devant ces places: mais elles étoient d'une ſi grande importance, que les François ne pouvoient ſe réſoudre à les laiſſer au pouvoir de l'ennemi. Ils ne pouvoient en effet qu'être très-embarraſſés, s'il ne ſe fût préſenté un remede auquel ils ne s'attenſ-

(1) Ibid. p. 28.

tendoient pas. (1) Pierre de Medicis fit réflexion qu'il étoit mortellement haï des Citoyens de Florence, parcequ'il s'étoit abſolument oppoſé aux François ; ce qui avoit entierement ruiné le commerce avantageux que les Florentins faiſoient avec cette Nation ; que même ſa Famille y étoit haïe, parcequ'elle (2) s'y étoit arrogé une eſpece de pouvoir ſouverain. Il conſidéra que les affaires des François en Italie alloient de mieux en mieux ; que leur armée commençoit actuellement à paſſer les Apennins : il fit attention aux mauvais traitemens que les habitans de Fivizano avoient reçus des François, pour avoir voulu s'oppoſer à eux : il réfléchit d'ailleurs ſur ſon défaut d'expérience dans les affaires de la guerre, ſur l'état de ſon Pays, incapable de réſiſter à un ſi puiſſant ennemi ; ſur la fauſſeté des promeſſes du Pape & d'Alphonſe, qui ne lui avoient point envoyé le ſecours auquel ils s'étoient engagés : & toutes ces conſidérations le firent réſoudre d'aller chercher chez ſes ennemis ſa ſûreté, qu'il ne pouvoit pas ſe flater de trouver chez ſes amis. Ainſi, il partit de Florence pour aller

(1) Ibid. (2) Ibid.

aller trouver (1) Charles. A peine étoit-il en chemin, qu'il apprit que le corps de cavalerie commandé par (2) Pagolo Orſino, avec trois cents fantaſſins qu'on avoit envoyés de Florence au ſecours de Serezana, ayant été attaqués par les François, avoient été entierement défaits, & la plus grande partie d'entr'eux tués, ou faits priſonniers; ce qui le fit reſter à Pietra-Santa juſqu'à-ce qu'il eût obtenu du Roi un (3) ſaufconduit. On lui envoya même l'Evêque de S. Malo, avec pluſieurs autres perſonnes, pour l'amener à l'armée Françoiſe, qui alors aſſiégeoit vigoureuſement Serezanella, ſans pouvoir pourtant ſe flater de s'en rendre bientôt maîtres. Pierre ayant été conduit devant le Roi, S. M. lui fit un accueil plus favorable en apparence qu'il ne l'étoit en effet: mais ſon indignation fut d'autant plus adoucie, que Pierre accorda les demandes exorbitantes qu'on lui fit: les voici en ſubſtance: Que les Forts de (4) Pietra-Santa, de Serezana & de Serezanella, qui, ceci ſoit dit en paſſant, étoient les clefs des Etats de Florence, ſeroient

(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 29. (2) Ibid. (3) Ibid. p. 29.
(4) Ibid. p. 29.

roient livrés aux François : Que la garniſon de Piſe & le havre de Livourne ſeroient pareillement remis entre les mains du Roi ; ce que S. M. s'obligea par écrit de rendre aux Florentins d'abord qu'il auroit fait la conquête du Royaume de Naples : de plus que Pierre fourniroit au Roi la ſomme de deux cents mille ducats, pour laquelle S. M. lui promit verbalement de le prendre dans ſon alliance & ſous ſa protection ; que cependant ces écrits ſeroient envoyés à Florence, & y ſeroient ratifiés, vers laquelle Ville S. M. avoit deſſein de marcher au plûtôt. Pierre acquieſça à toutes ces demandes, & en conformité livra les ſuſdites places au Roi. Les François ne furent pas peu étonnés de voir que Pierre avoit ſi facilement conſenti à de telles demandes, ſachant que S. M. ſe ſeroit contentée de beaucoup moins.

On dit (1) à ce ſujet, que Ludovic Sforce arrivant au camp des François le lendemain qu'on fut convenu des articles précédens, Pierre lui dit qu'il étoit ſorti de la Ville à deſſein de le rencontrer ; mais qu'il étoit fâché d'apprendre qu'il s'étoit égaré ; ce qui l'avoit privé de l'occaſion

[2] Ibid.

caſion de le ſaluer en chemin. A quoi Ludovic repliqua: *Il eſt bien vrai qu'un de nous s'eſt égaré : mais n'eſt-ce point vous-même ?* faiſant alluſion à ſa mauvaiſe conduite.

Cependant ces grandes conceſſions n'aſſurerent pas ſeulement toute (1) la Toſcane aux François, mais leverent même tous les obſtacles qui auroient pû être préjudiciables à leurs affaires dans la Romagne, où l'armée Aragonoiſe commençoit à diminuer tous les jours. Tandis que Ferdinand étoit en aſſurance campé près de Faënza, les François retournerent à la campagne d'Imola. Une partie de leur armée aſſiégea envain, il eſt vrai, le Fort de Bubano, qui étoit preſque entouré d'eau de tous côtés : mais ils ſe rendirent maîtres du Château de Mordano, quoique bien défendu par une bonne garniſon. Il arriva qu'après l'avoir bien canonné, pluſieurs de leurs gens ſe noyerent en paſſant le Moat ; ce qui les irrita ſi fort qu'ils entrerent dans la place l'épée à la main, & y firent un effroyable carnage : ils (2) n'épargnerent ni âge, ni ſexe ; ce qui remplit toute la Romagne d'horreur & de confuſion. Alors Catherine Sforce, déſeſpérant d'avoir aucun ſecours

[1] *Guicc.* Lib I. p. 29. [2] Ibid.

ſecours de la part des Florentins, fit un (1) accord avec les François, par lequel elle s'obligeoit de pourvoir leur armée de toutes les ſortes de proviſions qu'on pourroit trouver dans les Etats de ſon fils: & Ferdinand ne ſe fiant pas beaucoup aux habitans de Faënza, jugeant que ſon armée étoit dans une ſituation dangereuſe, entre Imola & Forli, & de plus étant informé de la conduite de Pierre de Medicis à Serezana, ſe retira avec ſon armée ſous les murs de (2) Ceſena. Il vint de-là au Fort de Caſtro-Caro, qui appartenoit aux Florentins, après avoir paſſé par des ſentiers fort ſcabreux. Enſuite, il ſe retira à Rome; & vers le temps que Dom Frederic quitta le havre de Livourne, il revint avec ſon armée ſur les terres de Naples, où il ne trouva que trop ſujet d'occuper ſes troupes à la défenſe de ce Royaume. Ses affaires n'y eurent pas un (3) meilleur ſuccès que dans la Romagne. N'ayant pas réuſſi au ſiege de Nettuno, il fut obligé de mettre ſes troupes en quartiers dans Terracine: dans lequel temps la flotte Françoiſe, commandée par le Prince de Salerne

(1) Ibid.
(2) *Guicciard.* Lib. I. p. 29 (3) Ibid.

Salerne & par Sernon, étoit venue juſqu'à Oſtie ; mais ſans faire de débarquement, pour ne pas cauſer le moindre dommage dans les Terres du Pape.

Cependant, on apprit à (1) Florence la nouvelle de la convention de Pierre de Medicis avec le Roi de France ; & tous les Florentins furent ſi fort indignés, qu'il eût ainſi diſpoſé des Places de la République ſans le conſentement du Sénat & du Peuple, ce qui étoit ſans exemple, que le nom même de Pierre leur devint odieux, & qu'ils prirent la réſolution de défendre leur liberté, & de (2) refuſer l'accompliſſement des conventions auſquelles il avoit prétendu injuſtement les engager. Les amis de Pierre ne purent inſpirer d'autres ſentimens aux Florentins. Ils n'avoient pas aſſez de forces pour défendre Piſe & Livourne: ils ne ſe flattoient pas que le Roi voulût rompre la convention faite avec Pierre ; cependant ils prirent le parti d'envoyer des Ambaſſadeurs pour traiter avec S. M. Mais Pierre, voyant que ceux qu'on avoit envoyés étoient reconnus ennemis du Gouvernement des Medicis, ſoupçonna que les affaires pourroient

(1) Ibid.
(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 29.

roient bien changer de face : c'eſt pourquoi, afin de pourvoir à ſa propre ſûreté, il prit congé du Roi, ſous prétexte d'aller remplir les ſtipulations dont ils étoient convenus. Après cela, le Roi partit de Serezana & marcha droit à (1) Piſe, où Ludovic Sforce, lui ayant payé une ſomme conſidérable d'argent, en obtint l'inveſtiture de Genes, que quelques années auparavant Charles avoit accordée à (2) Jean Galeas & à ſes deſcendans : après quoi Ludovic s'en retourna à Milan.

Cependant, Pierre de Medicis revint à Florence, où il trouva que les Magiſtrats lui étoient entierement (3) oppoſés, & que le reſte des habitans étoient ſur le point de ſe révolter contre lui. C'eſt ce qu'il éprouva le 9. de Novembre, lorſqu'il voulut aller au Palais où le Sénat s'aſſemble ordinairement: les Magiſtrats en armes lui en (4) refuſerent l'entrée, & le peuple en tumulte ſe ſouleva dans toute la Ville. Pierre voyant cela, & étant d'ailleurs informé que la Magiſtrature l'avoit déclaré (5) rebelle à la République, fut ſi troublé & ſi ſaiſi de crainte, qu'incontinent

(1) Ib.d. p. 30.
(2) Ibid p. 30.
(3) *Guicciard.* Lib. I. p. 30. (4) Ibid. (5) Ibid.

tinent il s'enfuit de Florence, accompagné de ſes freres le Cardinal & Julien, & ſe rendit en toute diligence à Boulogne. (1) Il y fut reçû par Jean Bentivoglio, non avec cette humanité qu'on devoit avoir pour une perſonne de ſon rang qui éprouvoit un ſi grand revers, mais en lui (2) reprochant durement la folie qui l'avoit précipité dans l'état où il étoit réduit.

C'eſt ainſi que par la témérité d'un (3) jeune-homme la Maiſon de Medicis perdit une dignité dont elle avoit joüi à Florence pendant ſoixante ans.

Le même jour que le Gouvernement de Florence fut changé, le Roi étant venu à Piſe, ainſi qu'on l'a dit, les habitans de cette Ville coururent à lui en foule, pour lui demander leur (4) liberté, & pour les affranchir du joug des Florentins: ils lui repréſenterent les diverſes injuſtices qu'ils avoient ſouffertes ſous leur domination, & le ſupplierent de les en affranchir. Après avoir écouté leurs plaintes, & pris l'avis de quelques-uns de ſes Conſeillers, le Roi les déclara un peuple libre (5), ſans

(1) ibid. (2) Ibid. (3) Ibid.
(4) *Guic.* Lib. I. p. 30. (5) Ibid. Item V. *Phil. de Com.* Chap. VII. p. 38.

ſans prendre garde que cela étoit contraire aux articles dont Pierre de Medicis & lui étoient convenus. Le peuple courut d'abord aux armes, & abattit les marques de la Magiſtrature de Florence, faiſant paroître par des acclamations la grande joie qu'ils avoient de la liberté qu'ils venoient d'obtenir. Cependant le Roi, n'étant pas ſuffiſamment informé de la nature de leurs prétentions, permit aux Magiſtrats Florentins d'exercer dans la place leurs fonctions ordinaires, & en même temps remit entre les mains du Peuple de Piſe la vieille Citadelle, gardant la nouvelle, parcequ'elle lui étoit d'une très-grande importance.

Pendant que les choſes étoient à Piſe dans cette confuſion, Charles en partit & marcha directement vers Florence (1) ne ſachant pas encore de quelle maniere il devoit terminer les affaires à Piſe. Arrivé à Segni, village à ſept lieues de Florence, il s'y arrêta, juſqu'à ce que le tumulte qui regnoit à Florence fût un peu apaiſé : car le peuple n'avoit pas encore mis bas les armes qu'il avoit priſes le jour même

(1) *Philip. de Comin.* Chap. XIII. p. 39, *Guicciard.* Lib. I p. 31.

même que Pierre en fut chaſſé. Charles avoit d'autant plus de raiſon de s'arrêter à Segni, que d'Aubigni venoit l'y joindre avec le reſte des troupes, & qu'ainſi ſon entrée dans Florence en ſeroit plus formidable. Avant que de continuer ſa marche il donna ordre qu'on laiſſât la groſſe artillerie à Caſtro-Caro, (1) & qu'on renvoyât les troupes Italiennes qui étoient à ſa ſolde, de même que celles que Ludovic Sforce lui avoit envoyées, retenant ſeulement à ſon ſervice trois cents hommes de la cavalerie légere. Il y avoit cependant lieu de croire que Charles avoit deſſein de ſe rendre maître abſolu de Florence, & d'obliger par la terreur de ſes armes les Citoyens à y conſentir : il ne le déguiſa pas même à leurs Ambaſſadeurs. Il entra dans cette Ville (2) à la tête de ſon armée, d'une maniere ſuperbe, non-ſeulement par rapport à la magnificence de ſa Cour, mais auſſi par rapport aux grands préparatifs que les Citoyens avoient faits pour ſa réception.

La premiere choſe qu'on fit après l'arrivée du Roi fut de travailler à la concluſion de ce qui avoit été propoſé à Serezana

(1) Ibid. (2) Ibid.

zana. (1) On y parvint, non toutefois sans beaucoup de difficulté ; car, outre que plusieurs de ceux qui accompagnoient le Roi se montroient portés pour les intérêts de Pierre de Medicis, c'est que les François demandoient aussi une somme d'argent exorbitante. Charles déclara ensuite ouvertement que puisqu'il étoit entré en armes à Florence, (2) il en étoit par les loix de la guerre le légitime Souverain : ce que les Florentins refuserent de reconnoître, persistant avec obstination à ne se point départir de leur liberté, à quel prix que ce fût. Ainsi les esprits des deux partis commencerent à être extrêmement animés, sans avoir cependant envie, ni les uns ni les autres, de terminer la dispute par les armes : car d'un côté les Florentins, plus accoutumés au commerce qu'à la guerre, étoient très-consternés de voir dans l'enceinte de leurs murailles un (3) Roi étranger à la tête d'une puissante armée, composée de gens fiers & aguerris ; d'un autre côté, les François craignoient le nombre des habitans, qui, depuis le jour même qu'ils avoient changé la forme du Gouvernement, avoient fait paroître une hardiesse & une résolution incroyable pour

(1) *Guicciard.* L. I. p. 31.
[2] Ibid. (3) Ibid. p 32.

pour conſerver leurs privileges & leur liberté. D'ailleurs, il couroit un bruit qu'au (1) ſon de leur groſſe cloche un grand nombre de payſans du voiſinage étoient prêts à venir en armes au ſecours de la Ville. Cette crainte réciproque cauſa pluſieurs allarmes dans les deux partis, qu'on voyoit courir aux armes d'une maniere tumultueuſe chacun pour ſa propre ſûreté : mais, après tout, ils n'eurent point aſſez de réſolution, ni les uns ni les autres, pour en venir aux mains.

Cependant Pierre de Medicis s'étoit réfugié chez les Vénitiens, où il fit paroître du penchant à retourner dans ſon pays, & à ſe mettre ſous la protection du Roi de France : mais les Vénitiens l'en détournerent, s'imaginant que, s'il le faiſoit, cela favoriſeroit davantage les deſſeins de Charles ; ce qu'ils croyoient très-préjudiciables à leurs intérêts. Pour le mieux gagner, (2) ils lui promirent qu'à la premiere occaſion favorable ils lui donneroient le ſecours néceſſaire pour rétablir ſon autorité chez les Florentins ; & même, pour mieux s'aſſurer de ſa perſonne, ils ordonnerent ſecrettement que ſon logement fût entouré de Gardes, avec expreſſe défenſe de

[1] *Guicciard.* Lib. I. p. 32. [2] Ibid.

de le laiſſer ſortir de Veniſe, ſous quelque prétexte que ce fût.

Les tumultes continuoient toujours à Florence : les eſprits de l'un & de l'autre parti étoient aigris au point d'en venir à une rupture ouverte. Le Roi ne vouloit point ſe rétracter (1) des demandes qu'il avoit faites ; & les Florentins, réſolus de maintenir leur liberté & leur Gouvernement, refuſoient d'accorder les ſommes immenſes que les François demandoient alors. Leurs différends n'auroient pû être décidés que par les armes, ſans la magnanimité & la réſolution d'un ſimple Citoyen, appellé (2) *Pierre Capponi.* Il étoit de bonne famille, & un des Députés que le Sénat avoit nommés pour traiter avec les François. Cet homme, étant un jour chez le Roi avec les autres Députés, entendit lire par un des Secrétaires François les demandes exceſſives que faiſoit Charles ; & plein d'indignation à l'extravagance de ces demandes, il (3) arracha en fureur le papier des mains du Secrétaire, & le déchira aux yeux du Roi, en lui diſant d'un air réſolu : *Sire*, (4) *puiſque vous exigez de nous des conditions ſi déraiſonnables &*

(1) *Guicciard* Lib. I. p. 32. (2) Ibid. [3] Ibid. (4 *Guicciard.* Lib. I. p. 33.

& ſi injuſtes, faites, ſi vous voulez, ſonner l'allarme par vos trompettes : nous la ferons ſonner par nos cloches : après quoi il ſe retira bruſquement. Cette intrépidité (1) étonna ſi fort les François, qui jugeoient bien que l'effet ſuivroit bientôt les menaces, qu'ils commencerent à réfléchir avec plus de modération : ils firent revenir Capponi, & propoſerent un accommodement plus doux, qui fut conclu de la maniere ſuivante.

(2) Premierement, qu'on oublieroit entierement de part & d'autre toutes les injures paſſées, & que la Ville de Florence demeureroit en amitié & en alliance avec la France, & ſous ſa protection immédiate ; que la Ville de Piſe & celle de Livourne avec leurs fortereſſes ſeroient pour la ſûreté du Roi inceſſamment remiſes entre les mains des François, leſquelles places Charles s'obligeoit de rendre aux Florentins ſans qu'il leur en coûtât rien, dès qu'il auroit fait la conquête de Naples, ou qu'il auroit fait une trêve avec ce Royame ; ce qui devoit être déterminé dans l'eſpace de deux ans, ou quand S. M. trouveroit à propos de quitter l'Italie ; de plus, que tous ceux qui étoient établis

(1) Ibid. (2) Ibid.

établis Gouverneurs de ces places s'engageroient par un ſerment ſolemnel de les rendre conformément à la teneur de leurs ſtipulations. On convint auſſi que le Gouvernement, la juriſdiction & les revenus du territoire de Florence, de même que des Villes & Fortereſſes de Pietra-Santa, de Serezana & de Serezanella demeureroient aux Florentins, ſur le même pied qu'ils en avoient joui auparavant. Mais, comme les Génois avoient une prétention ſur ces dernieres Places, le Roi devoit examiner l'affaire, & en juger ſelon l'équité, ou rendre ces Places aux Florentins s'il ne pouvoit point amener les choſes à un accommodement. On convint de plus que le Roi pourroit laiſſer dans Florence, pendant le temps de ſon expédition à Naples, deux Miniſtres François, ſans l'approbation & le conſentement deſquels on n'y pourroit rien faire touchant les choſes qui regarderoient l'expédition de Naples; pareillement que les Florentins ne pourroient pas ſans permiſſion du (1) Roi choiſir un Capitaine Général pour commander les troupes de Florence; que les Villes qui leur avoient été priſes

[1] *Guicciard.* Lib. 1. p. 32.

priſes, ou qui avoient été ſéparées de leurs Etats par la rébellion, leur ſeroient rendues, & qu'on ne les empêcheroit pas de reprendre ces Places par les armes, en cas qu'on ne pût les regagner par la douceur. Ils s'engagerent auſſi de faire une avance au Roi de (1) cinquante mille ducats, une autre de quarante mille dans le mois de Mars ſuivant, & une autre de trente mille dans le mois de Juin : on ſtipula auſſi qu'on pardonneroit aux habitans de Piſe leur rébellion ; que le Decret rigoureux, porté contre Pierre de Medicis & ſes freres, ſeroit caſſé & annullé, & que leurs effets, qu'on avoit confiſqués, leur ſeroient rendus, à condition pourtant que Pierre ni ſes freres n'approcheroient qu'à cent milles des Etats de Florence. Voilà (2) quels furent les principaux articles de l'accommodement. Le Roi & les Magiſtrats de Forence les ratifierent avec beaucoup de ſolemnité, au grand autel de l'Egliſe de St. Jean, où les Parties contractantes s'engagerent par ſerment à les obſerver inviolablement dans toute leur étendue.

(3) Pendant que Charles étoit à Florence,

(1) *Philip. de Comin.* chap. IX. p. 43.
[2] *Guicciard.* Lib. I. p. 33.
[3] *Philip. de Commin.* Chap. XX. p. 43.

rence, le Pape & ſon fils Valentin, voyant que les François avoient paſſé par la Toſcane d'une maniere triomphante & qu'ils faiſoient tous les jours des progrès incroyables, commencerent de craindre pour eux-mêmes, & à ſonger de quelle maniere ils pourroient mieux parer le coup dont ils étoient menacés. Ils réſolurent que Valentin iroit directement au village de Marino qui appartenoit à la Maiſon de Colonne, où le Cardinal Aſcagne Sforce s'étoit retiré quelque temps auparavant, ne ſe croyant pas en ſûreté à la Cour du Pape; que là, Valentin perſuaderoit à ce Cardinal d'aller (1) au plutôt trouver le Roi à Florence, pour tâcher de conclure un accommodement entre ce Monarque, le Pape & Alphonſe, & de rendre ainſi la négociation plus heureuſe que celle de François Piccolomini, qui, ayant été envoyé pour le même ſujet, n'avoit pas ſeulement obtenu audience du Roi. Cependant, afin qu'aucun ſoupçon ſur la droiture des intentions du Pape n'empêchât le Cardinal Sforce d'agir, Valentin (2) offrit de ſe donner lui-même en ôtage pour la fidélité de ſon pere, & de reſter entre les

(1) *Tom. Thomaſi.* p. 60. (2) Ibid. p. 61.

les mains des Colonne ſes ennemis, juſqu'à ce que la choſe fût conclue.

Le Cardinal accepta l'offre, & retourna à (1) Rome, où il eut d'abord une audience privée du Pape, qui, ayant beſoin d'Aſcagne, lui témoigna toute l'eſtime & la confiance imaginable. Il fut arrêté dans le Conſiſtoire qu'Aſcagne partiroit inceſſamment pour Florence, & feroit de ſon mieux pour amener les choſes à un accommodement. Le Cardinal ſe mit en chemin; & comme ſon départ de Rome ôtoit tout ſujet de ſoupçonner le Pape de (2) l'y avoir fait venir pour le trahir, les Colonne, de leur propre mouvement, permirent à Valentin de retourner à Rome.

Cependant Charles (3) refuſa d'écouter les propoſitions que le Cardinal Sforce lui vouloit faire au ſujet d'Alphonſe; mais il déclara en même temps qu'il vouloit bien s'accommoder ſéparément avec le Pape, ſachant que S. S. n'avoit ni courage ni forces à lui oppoſer. Cette démarche du Cardinal Sforce fit connoître au Roi la crainte & l'inquiétude du Pape & de Valentin; & pour que le Pape, auſſi bien que

[1] *Tom. Tomaſi.* p. 61.
(2) Ibid. (3) Ibid. p. 29. & 62.

que tout le monde, pût être informé de ſes intentions, Charles étant à Florence fit publier un (1) Manifeſte en Latin, dont la ſubſtance étoit » que vû que les » Turcs avoient exercé & exerçoient tous » les jours des cruautés infinies contre les » Chrétiens en diverſes parties de l'Euro- » pe, le Roi, ſuivant le pieux exemple » des Monarques de France ſes Prédéceſ- » ſeurs, avoit réſolu de faire ſes derniers » efforts pour s'oppoſer à ces ennemis » de la véritable Religion, eſpérant que Dieu beniroit ſes bonnes intentions; & » que, puiſque ſes Ancêtres avoient au- » trefois retiré le Royaume de Naples des » mains de ces Infideles, en le remettant » ſous la domination de la Ste. Egliſe Ro- » maine; de plus, en vertu du juſte droit » que S. M. avoit ſur le dit Royaume, » droit confirmé à la France par vingt- » quatre différentes inveſtitures, ſavoir, » vingt-deux par les Papes, & deux au- » tres par des Conciles généraux, S M. » ſe propoſoit de recouvrer ce Royaume, » malgré l'injuſte donation que Pie II. en

(1) V. l'*Appendix* où ce Manifeſte eſt copié mot à mot de l'Original. Voyez auſſi *Tom. Tomaſi.* p. 62.

» en avoit faite à Ferdinand d'Aragon, lorſ-
» qu'il l'ôta des mains des François, pour
» avoir lieu d'élever à la dignité de Prin-
» ces les Plébeïens de ſa propre famille ;
» que ce Royaume étoit néceſſaire à S. M.
» pour pouvoir par le moyen du Port de
» Vellona, & des autres Ports contigus de
» ce Royaume, faire ſes deſcentes avec
» plus de ſuccès dans les Etats des Turcs ;
» qu'ainſi S. M. ſe propoſoit avec le ſe-
» cours de Dieu de recouvrer Naples ; mais
» que ſon intention étoit de ne cauſer au-
» cun dommage à la Ville ni au territoire
» de Rome, comme les Aragonnois avoient
» fait ; qu'il vouloit au contraire accroî-
» tre & défendre l'honneur & la digni-
» té du Saint Siege de toute inſulte
» & de toute oppreſſion, & en pro-
» téger les Sujets, comme les Rois de
» France ſes Prédéceſſeurs l'avoient fait ;
» & que, comme il étoit néceſſaire, pour
» pouvoir plus facilement recouvrer le ſuſ-
« dit Royaume de Naples, que lui &
» ſon armée paſſaſſent par quelques en-
» droits du territoire de l'Egliſe, il ex-
» hortoit S. S. le Pape Alexandre VI. avec
» les Gouverneurs des Villes, Bourgs
» & Villages, les Officiers, Magiſtrats,
» Citoyens & habitans dans la juriſdic-
» tion du St. Siege, de l'aider contre

» ſes ennemis & de ne point lui fermer le » paſſage, ni de l'empêcher d'avoir, en » payant, les proviſions néceſſaires ; mais » qu'en cas qu'on ne condeſcendît point » à ſes demandes, alors S. M. étoit réſolue » d'employer la force, ſe flatant qu'on ne » l'imputeroit qu'à ceux qui ſe feroient » malicieuſement oppoſés à l'exécution de » ſes deſſeins.

(1) Mais l'orgueil des Borgia, leur nouvelle parenté & leur alliance avec les Aragonois, de même que l'empreſſement qu'ils avoient fait paroître à favoriſer les intérêts de cette Famille, & leur inimitié contre les François, qu'ils avoient irrités de mille manieres, & dont ils s'étoient attiré l'indignation, ne permirent pas que le Pape, le Cardinal Valentin & le Duc de Gandie puſſent avoir ſeulement la penſée de laiſſer venir Charles à Rome avec une armée ſi formidable. Mais ce qui augmenta leur conſternation, fut que les François devoient être accompagnés dans cette expédition par les Cardinaux de la Rovere, Sforce, Savelli & Colonne, qui étoient les plus riches & les plus puiſſans du ſacré College, & ennemis jurés de l'orgueil

(1) *Tom. Tomaſi* p. 66. (2) *Tom. Tomaſi* p. 67.

gueil & de l'insolence de la Maison de Borgia, ayant déclaré qu'ils étoient prêts d'entrer dans toute sorte de mesures pour réduire & humilier l'arrogance de cette Maison. En effet, ils avoient déja songé aux moyens de faire déposer Alexandre, & de le dépouiller de la dignité Papale. C'est pourquoi le Pape & ses adhérans se déterminerent à lever autant de troupes qu'ils pourroient, pour (1) s'opposer aux desseins de Charles. Le Pape ordonna à toutes ses troupes qui étoient dans la Romagne de venir à Rome en diligence, il fit enrôler autant de soldats qu'il pût, il distribua en même temps une grande quantité d'armes aux Citoyens de Rome qu'il avoit engagés dans ses intérêts (2) à force d'argent; & ne se croyant pas encore bien en sûreté, il fit aussi venir Ferdinand d'Aragon à Rome avec son armée, lui ayant envoyé pour cet effet le Cardinal de Montreal son neveu, en qualité de Légat.

Vers ce temps-là Charles avoit envoyé le Cardinal Sforce, Prosper Colonne & la Trimouille avec le Président de Gannai à Rome, en qualité d'Ambassadeurs, pour traiter

(1) *Tom. Tomasi.* p. 67. (2) Ibid.
(3) Ibid. p. 68.

traiter avec le Pape au ſujet d'un accommodement conforme aux intentions qu'il avoit expoſées dans ſon Manifeſte. Mais le Pape animé par les préparatifs qu'on faiſoit pour ſa défenſe, & très-mécontent des conditions de l'accommodement qu'on lui propoſoit, fit (1) arrêter dans le Palais les Cardinaux Sforce, St. Severin & Lunate, l'Evêque de Ceſena, Proſper Colonne & Jérome d'Eſtouteville, qui étoient tous dans les intérêts des François; de ſorte que le lendemain matin, après avoir concerté quelques affaires en un Conſiſtoire particulier, auquel les trois Cardinaux ci-deſſus étoient préſens, le Pape ordonna que Colonne & d'Eſtouteville fuſſent incontinent conduits, par le paſſage ſecret du Palais du Vatican, au Château St. Ange, où ils furent détenus priſonniers: on retint Sforce & St. Severin dans le Palais ſous une forte garde: l'Evêque (2) de Ceſena fut mis en liberté; & le Cardinal Lunate fut envoyé à Oſtie, pour tâcher de faire rendre au Pape ce Fort que les Colonne avoient pris quelque temps auparavant, par un ſtratagême dont s'étoient ſervis Savelli & d'Eſtouteville, conconjoin-

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 68. (2) Ibid. p. 69.

jointement avec un des domeſtiques du Gouverneur.

Il Arriva auſſi que, le même jour que Ferdinand Duc de Calabre vint à Rome, ſes gens prirent les Ambaſſadeurs de France priſonniers : mais le Pape l'ayant appris les fit d'abord (1) relâcher, de peur de trop irriter un puiſſant Roi armé, & qui peut-être étoit ſur le point de faire éclater ſa vengeance.

Cependant les Ambaſſadeurs de France, qui propoſoient un accommodement, ne reçurent pour réponſe de la part du Pape que des refus ; & cela même en des termes fort hardis & fort injurieux ; leur ordonnant de dire au Roi, qu'il étoit réſolu de n'accorder à l'armée de France ni proviſions, ni paſſage dans les terres de l'Egliſe ; prétendant qu'ils n'étoient venus pour aucune autre fin que pour troubler le repos de l'Italie. La réponſe que fit Valentin ne fut pas moins offenſante. Les Borgia s'imaginoient que la grandeur de leur Maiſon (2) devoit quelque jour être détruite par les François : c'eſt la véritable raiſon pour laquelle les Borgia leur étoient

(1) Ibid.
[2] *Tom. Tomaſi.* p. 70.

étoient si fort opposés. Ils auroient souhaité que tous les Princes de la Chrétienté se fussent ligués contre les François : ils faisoient tous leurs efforts pour les y porter, par le moyen des Ambassadeurs que ces Princes avoient à Rome, & s'appliquerent particulierement au Prince (1) d'Anhalt, Ambassadeur de l'Empereur. Le Pape le fit un jour venir à une audience particuliere, en présence du Ministre du Roi de Naples & de Lopez son Dataire. Là, S. S. peignit le Roi de France avec des couleurs affreuses, assurant que ce Prince (2) n'agissoit pas seulement au préjudice du S. Siege, mais qu'il avoit encore formé de perfides desseins contre l'Empire, ayant une ambition démesurée d'imiter Charlemagne, & ne pouvant se contenter de rien moins que de mettre la Couronne Impériale d'Allemagne sur la tête des Rois de France. Il ajoûta que pour lui il étoit résolu, quand même il auroit une épée nue à la gorge, de faire tous ses efforts pour s'opposer à des projets si injustes & si ambitieux ; & qu'il espéroit que l'Ambassadeur ne manqueroit pas de donner avis à l'Empereur Maximillien

(1) Ibid. (2) Ibid.

milien des deſſeins de Charles, afin que S. M. I. pût, comme Chef-Protecteur de l'Egliſe, ſe joindre avec les autres Princes Chrétiens, non-ſeulement pour la défendre, mais auſſi pour conſerver les droits de l'Empire & la liberté de toute l'Italie. Ce diſcours fini, l'Ambaſſadeur de l'Empereur promit de faire ſavoir à ſa Cour tout ce que le Pape lui avoit communiqué : cependant ce Miniſtre & pluſieurs autres furent enſuite pleinemeut convaincus que les déclamations du Pape n'avoient pas plus de fondement, que ſon courage n'avoit de conſtance. En effet l'armée de France ne fut pas plutôt arrivée ſur les confins de l'Etat Eccléſiaſtique, qu'Alexandre commença à (1) douter du parti qu'il avoit à prendre : il craignit que les ſecours ſur leſquels il avoit juſqu'alors fait tant de fonds ne ſerviſſent plutôt à irriter Charles, qu'à le mettre à l'abri de ſa vengeance : c'eſt ce qui le porta à (2) faire travailler de nouveau à l'accommodement que Sforce avoit d'abord entrepris, & qui fut enſuite un peu avancé par les Evêques de (3) Concordia & de

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 71. (2) Ibid. p. 72.
(3) *Guicciard.* Lib. 1. p. 33.

de Terni, & par Gratian ſon Confeſſeur. Pour cette fin il relâcha le (1) Cardinal St. Severin, qui étoit priſonnier dans le Vatican, afin qu'il pût comme médiateur ſolliciter le Roi, qui avoit beaucoup d'eſtime pour ſa Famille, d'écouter quelques propoſitions; Charles s'étant déja avancé juſqu'à Nepi.

Cependant les inſtructions que le Cardinal reçut étoient ſi pleines d'ambiguités, qu'on voyoit clairement que le but du Pape n'étoit que d'amuſer le Roi: mais il fut peu de temps après forcé de (2) renoncer à tout artifice, par la nouvelle que les François étoient déja entrés bien avant dans les terres de l'Egliſe, du côté du Tibre qui regarde Rome, & qu'ils s'étoient rendus maîtres de la Campagne, ayant pénétré juſqu'à Monte-Mario; que de plus les (3) Colonne s'étoient emparés de toute la côte, depuis la Ville de Nettuno juſqu'à Oſtie, qui eſt à l'embouchure du Tibre; & que le reſte de la Campagne & Rome même étoient en quelque ſorte à leur merci, puiſqu'ils fermoient le paſſage aux proviſions; qu'avec cela les Orſini,

(1) Ibid (2) Ibid. (3) *Tom. Tomaſi.* p. 72. *Guicciard.* lib. 1. p. 33.

Orſini, par une convention formelle, avoient livré leurs Etats aux François, & s'étoient mis eux-mêmes au ſervice de Charles.

A ces nouvelles le Pape fut plongé dans une conſternation, & jetté dans un tel abattement d'eſprit, qu'étant, pour ainſi dire, incapable de tout conſeil, & deſtitué de tout ſecours, il commença, les larmes aux yeux, par prier ſes domeſtiques de prendre ſoin de ſes affaires & de ſa perſonne, ſe diſpoſant à ſortir de Rome pour ſe retirer dans un lieu plus ſûr, accompagné des Cardinaux que quelque temps auparavant il avoit obligés dans un Conſiſtoire de s'engager par écrit à (1) le ſuivre. Mais Valentin, croyant que ſi le Pape quittoit Rome ce ne ſeroit pas tant céder le champ de bataille à l'ennemi, qu'expoſer leur Famille à une ruine dont peut-être elle ne ſe releveroit jamais, perſuada au Pape de ne point ſortir de cette ville pour quelque raiſon que ce fût, l'aſſurant que les habitans défendroient avec toute la fidélité poſſible & Rome & la perſonne de S. S. Alors, pour engager le Peuple, Valentin ſe comporta de la maniere

(1) Ibid. *Tom. Tom. ſſi.* p. 73.

niere du monde la plus affectionnée & la plus (1) humble, promit beaucoup, & fit distribuer en même temps de grandes libéralités aux Chefs des factions. Il tâcha d'intéresser dans la situation présente les Ministres étrangers qui étoient à Rome, & tous ceux même qui étoient du (2) parti des François; mais il ne put obtenir des uns ni des autres d'autre réponse, sinon que, comme ils étoient les (3) Substituts de leurs Princes, ils ne pouvoient agir que selon qu'ils étoient dirigés par les ordres qu'ils en recevoient: d'où l'on peut voir évidemment que la plûpart étoient plus portés à favoriser les François qu'à s'engager à la défense du Pape. Ce qui les avoit mis dans cette disposition étoit aparemment une Déclaration qui leur avoit été envoyée de l'armée de Charles par le Cardinal (4) de *Gurk*, qui avoit été élevé au Cardinalat à la priere de l'Empereur Maximilien, dans le pays duquel il avoit été durant les trois Pontificats précédents en qualité de Légat Apostolique, pour lever de l'argent destiné à la guerre contre les Turcs. Dans cette Déclaration, ou plutôt

(1) *Tom. Tomasi.* p. 73. (2) Ibid.
[3] Ibid. [4] Ibid. pag. 74.

plutôt dans ce (1) Manifeſte, dont l'adreſſe étoit à ſes freres & amis du Palais Apoſtolique, les Prélats & Cardinaux de la Nation Allemande, & les autres Sujets de l'Archiduc d'Autriche, réſidans alors à Rome, le Cardinal de Gurk déclaroit combien il étoit fâché d'avoir vainement travaillé à porter le Pape & le Roi de France à une bonne intelligence: mais que, voyant que les François étoient réſolus de faire marcher leur armée à Rome, il aſſuroit les Sujets de l'Empereur qu'on ne leur feroit aucun tort, ſoit en leurs perſonnes, ou en leurs biens, à moins qu'on ne les trouvât en armes cóntre S. M. Très-Chrétienne: c'eſt pourquoi il leur conſeilloit de ne point s'oppoſer au Roi dans la dite expédition: que S. M. avoit déja donné ordre au Cardinal de Lyon, Secrétaire de la Nation Françoiſe, de les protéger eux & leurs effets, en cas que ſon armée fût obligée d'entrer par force dans Rome.

Les choſes étant venues à ce point, qu'il étoit auſſi aiſé au Roi de France d'attaquer

(1) On trouve dans l'Appendix ce Manifeſte mot à mot, tel qu'il eſt dans les Mémoires de *Burchard* p. 11. 12. & dans *Tom. Tom. ſi* p. 75.

taquer la ville de Rome, qu'il étoit impoſſible au Pape de la défendre, celui-ci jugea bien qu'il etoit inutile de refuſer ce à quoi on le feroit conſentir par force. Il réſolut donc (1) de céder à la néceſſité, & de ſe ſoumettre plutôt aux inconvéniens d'une paix mendiée, que de s'expoſer au danger certain de la guere. La veille de Noël, le Roi envoya de nouveaux Ambaſſadeurs au Pape, ſavoir, le Sénéchal de Beaucaire, le Maréchal de Gié, & le Préſident de Gannai, avec ordre de régler toutes choſes pour ſon entrée dans Rome, d'exiger que les troupes de (2) Ferdinand d'Aragon ſe retiraſſent, & que l'armée Françoiſe pût avoir des proviſions aux dépens du Roi. Ces termes étoient de dure digeſtion pour le Pape: mais de deux maux il choiſit le moindre, & ſe rendit à ce que le Roi voulut. Le lendemain il envoya le Cardinal de Monréal, ſon neveu, à Charles, pour lui dire qu'il pouvoit (3) paſſer dans Rome quand il voudroit, & de la maniere qu'il lui plairoit d'ordonner; & ce même matin-là, après s'être fâché contre le Duc de Calabre

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 77. [2] Ibid.
(3) Ibid. p. 78.

bre en préſence de tous les Cardinaux, il dit qu'une dure (1) fatalité l'avoit obligé de céder enfin à la fortune de Charles, pour éviter la fureur de ſes ennemis & l'inſolence des ſoldats, & empêcher que la dignité du Pontificat & les choſes ſacrées qui étoient à Rome ne fuſſent expoſées aux injures des armes. Là-deſſus il pria le Duc de ſe retirer avec ſon armée, qui étoit encore toute entiere, dans un endroit où il pût avoir occaſion de faire paroître ſa valeur en défendant ſon droit, & où il eſpéroit qu'il trouveroit un auſſi bon ſuccès qu'il le lui avoit toujours ſouhaité; & que pour cet effet il avoit obtenu des François la permiſſion de laiſſer paſſer l'armée Aragonoiſe dans le territoire de l'Egliſe ſans l'inquiéter. A quoi ce Duc répondit généreuſement, que *puiſqu'il n'avoit pas le bonheur de ſervir S. S. ce qui avoit été le motif de ſa venue, il vouloit bien ſe retirer; qu'au reſte il remercioit le Pape de ce qu'il diſoit avoir obtenu pour lui; mais que les Princes d'Aragon avoient pour maxime de ne ſe ſervir jamais d'autres moyens pour chercher des ſûretés de la part de l'ennemi que ce qu'ils portoient*, montrant en

(1) Ibid.

en même temps ſon épée. Ainſi, après que la Meſſe fut célébrée, il prit congé du Pape & des Cardinaux, & fit marcher ſon armée vers Naples, étant lui-même accompagné par le Cardinal Sforce & par (1) Valentin juſqu'à la porte de St. Laurent, où ce dernier en ſe ſéparant tâcha, par des expreſſions réitérées d'eſtime & de reſpect, de perſuader au Duc que ce n'étoit que la pure néceſſité qui avoit obligé le Pape de céder comme il avoit fait à la volonté du Roi de France; l'aſſurant en même temps qu'une complaiſance forcée ne ſeroit jamais capable de troubler cette union de ſang, d'affection, & d'intérêt qui étoit entre ſa famille & l'illuſtre Maiſon d'Aragon; ce qu'il confirma par ſerment, en ajoûtant qu'il ne ſouhaitoit rien tant que d'avoir l'occaſion de lui en donner des preuves inconteſtables.

Quatre jours après, vers la fin de l'an 1494, (2) Charles entra dans Rome d'une maniere triomphante: on auroit dit qu'il

[1] ibid. p. 79.

(1) *Guicciard.* lib. 1. p. 34. *Burchard* p. 13. *Platin.* Vit. Alex. VI p. 312. Edit. *Lucii Fauni. Philip. de Comin.* chap. x. p. 48. *Paul Jove.* lib. 2. p. 53.

qu'il y entroit en conquérant & en maître absolu de la place, ayant avec lui une armée de vingt mille fantassins & de cinq mille chevaux. L'Evêque de Nepi, Secrétaire du Pape, accompagné d'un de ses Maîtres des Cérémonies, & autres qui avoient été nommés pour aller au devant du Roi, eut ordre de le complimenter de la part de S. S. de celle du College des Cardinaux, & du Peuple de Rome, & de s'informer de quelle maniere il vouloit que son entrée se fit.

A leur arrivée le Roi déclara qu'il vouloit entrer dans Rome pendant la nuit sans pompe & sans cérémonie. Mais la magnificence de sa propre armée, jointe à l'illumination des rues par où elle passoit en armes, rendit son entrée assez éclatante: d'ailleurs on entendit de tous côtés les acclamations du Peuple qui crioit (1) *Viva Francia ! Viva Francia ! Colonna Vincula !*

En effet le Peuple de Rome n'avoit pendant plusieurs siecles rien vû de si formidable, & en même temps de si beau. Pendant que l'armée étoit ainsi en marche, le Maître des Cérémonies s'ingéra de vouloir

(1) *Tom. Tomasi* p. 80.

vouloir inſtruire le Roi de la maniere dont il devoit s'acquitter du (1) cérémonial avec le Pape, & comment il falloit qu'il ſe comportât avec les Cardinaux enfans du Pape, & avec les autres de la Cour. Charles ne put pas s'empêcher de marquer du mépris pour ces inſtructions officieuſes, ou plutôt impertinentes, en diſant froidement au Maître des Cérémonies qu'il n'avoit d'autres directions à ſuivre que (2) ſa propre civilité. Le Roi mit pied à terre au Palais de St. Marc qui lui avoit été deſtiné, & près duquel on avoit poſté un certain nombre de cavalerie & d'infanterie pour la garde de ſa perſonne. On y avoit auſſi poſté pluſieurs canons ſur leurs affûts, qu'on avoit placés au bout de chaque rue: le reſte de l'armée étoit diſperſé dans les autres quartiers de la ville. Dans le même temps, le Maréchal de Gié demanda les clefs du jardin de Belvedere, & des autres qui ſont autour de la Ville; non qu'il y eût aucun ſujet de crainte, mais afin que ſon Maître pût avoir le même privilege de ce côté-là qu'on avoit accordé au Duc de Calabre, tout le temps que

(1) V. *Burchard* p. 13. *Tom. Tomaſi.* p. 80.
(2) Ibid.

que lui & ſes gens avoient été à Rome.

Cependant, juſqu'à ce qu'on fût convenu des articles de l'accommodement, le Pape ſe tint dans le (1) Château St. Ange, ne paroiſſant jamais en public qu'à quelques cérémonies de Religion; & quoiqu'il y eût pluſieurs difficultés à régler les affaires, le Roi reçut la viſite de tout le College des Cardinaux, excepté Caraffe & Orſino qui n'en approcherent jamais, aimant mieux reſter auprès du Pape & de Valentin. Ce dernier mit en uſage tout ce que la diſſimulation peut ſuggérer, pour perſuader à Charles que (2) S. S. n'étoit point entrée en aucune alliance avec les ennemis de S. M. & ne s'étoit oppoſée à ſes deſſeins que dans le temps que toute l'Italie croyoit que S. M. n'avoit pas envie de mettre en exécution les menaces qu'elle avoit faites contre Naples; mais qu'auſſitôt qu'elle s'étoit aperçue de la réalité de ſes glorieux deſſeins, elle avoit attendu avec impatience l'occaſion de ſe dégager avec honneur des engagemens qu'elle avoit pris avec le Roi

(1) *Tom. Tomaſi*, p. 82. *Philip. de Comin.* chap. x. p. 44. *Guicciard.* lib. I. p. 34. *Platin* Vit. Alex. VI. p. 312. Edit L. Fauni.

(2) *Tom. Tomaſi* p. 82.

Roi de Naples, afin qu'enſuite elle pût avec toute la ſincérité de ſon cœur, & avec les forces qu'elle pourroit lever, concourir avec S. M. très-Chrétienne dans l'exécution de ſes héroïques deſſeins; & qu'elle pouvoit ſe fier ſur ſa fidélité & ſur celle de toute la famille des Borgia, dont les actions lui en donneroient dans peu des preuves convaincantes.

Cependant, comme nous avons eu ſujet de le dire auparavant, il y avoit pluſieurs d'entre les Cardinaux & les Barons Romains qui tâchoient alors de perſuader au Roi de ne point perdre une ſi belle occaſion de (1) délivrer l'Egliſe de l'adminiſtration d'un homme qui avoit exercé le pouvoir du Pontificat de la même maniere qu'il y étoit parvenu, c'eſt-à-dire, d'une maniere ſcandaleuſe. Ils étoient aſſurés, diſoient-ils, que d'abord que la crainte de ſes armes ſeroit ôtée, le Pape reprendroit toutes les voies de la tyrannie pour agrandir ſa famille, & pour détruire tous ceux qui s'oppoſeroient à lui : de ſorte que ſi Charles vouloit détrôner Alexandre, une telle action tourneroit beaucoup à ſa gloire, & l'égaleroit

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 83. *Guicciard.* lib. 1. p. 34. *Philip. de Commin.* chap. XII. p. 56.

roit à *Conſtantin*, à *Charlemagne* à *Louïs le Pieux*,& à tout autre des Rois de France qui avoient exalté l'Egliſe, & qui l'avoient comblée, & les Papes auſſi, de leurs bienfaits.

Mais aucun de ces motifs ne fut pas aſſez puiſſant pour (1) porter le Roi à faire la moindre choſe qui parût violer l'autorité & la dignité du Pontificat; ſon eſprit étant uniquement tourné du côté de la conquête de Naples.

Le Pape ayant été informé des plaintes qu'on avoit faites à Charles contre lui, & craignant pour ſa propre ruine & pour celle de ſa famille, employa pluſieurs perſonnes de conſidération, pour tâcher, s'il étoit poſſible, de faire un accommodement avec le Roi. Ceux qui avoient été chargés de cette affaire étoient les Cardinaux Pallavicino, Aleſſandrino, Carvajal, & Riario, par la médiation deſquels les difficultés qu'il y avoit de part & d'autre furent ſurmontées, & les choſes terminées à l'amiable; ſur-tout par rapport au Château St Ange où le Pape s'étoit alors réfugié avec les Cardinaux Caraffe, de Cantorbery, de Monreal, Orſino, & Valentin

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 83. *Guicciard.* Ibid. p. 35.

Valentin, & que le Roi demandoit qu'il lui fût remis entre les mains comme une ſûreté de la bonne foi d'Alexandre, qui le refuſa avec beaucoup d'obſtination. Le débat qu'il y eut touchant la reddition de ce Fort penſa cauſer une entiere rupture. Les François firent tranſporter deux fois leur (1) artillerie du Palais de St. Marc afin de canonner le Château St. Ange. Enfin le Roi céda cet article; & les parties convinrent qu'elles feroient une alliance défenſive, & qu'elles conſerveroient entr'elles une (2) bonne harmonie à l'avenir: de plus que le Pape donneroit à Charles l'inveſtiture du Royaume de Naples, article qu'on réſerva pourtant de régler dans une autre occaſion. Pareillement on convint que Civita-Vecchia, Terracine, & Spolete ſeroient livrés aux François, & qu'ils en ſeroient les maîtres pendant tout le temps qu'ils ſeroient occupés à leur expédition de Naples. On promit auſſi que toutes les injures que le Pape croyoit avoir reçues de quelques Cardinaux &

(1) *Guicciard.* Lib. 1. p. 35. *Tom. Tomaſi* p. 84. *Philip. de Commin.* chap. XII. p. 56.

(2) Ibid p. 57. V. le *Journal de Burchard.* p. 25.

N. B. pour l'Original Latin V, l'Appendix.

& Barons Romains qui étoient dans les intérêts du Roi seroient oubliées, & que les vingt mille écus dont les Marchands de Venise & de Florence étoient caution, & qui avoient été prêtés au Roi, seroient rendus dans six mois ; que (1) *Geme*, ou, comme quelques-uns l'appellent, *Zizime*, frere du Grand Seigneur *Bajazet*, seroit remis entre les mains du Roi ; enfin que le Cardinal Valentin iroit avec le Roi à Naples en qualité de Légat Apostolique, mais plutôt afin qu'il fût un ôtage pour la fidélité de son Pere.

Ceux qui connoissoient l'esprit du Pape présageoient (2) que cette paix ne dureroit qu'autant que l'armée Françoise resteroit à Rome ; puisqu'une des Parties ne l'avoit acceptée que par nécessité, & l'autre ne l'avoit obtenue que par la force. Il est certain que plusieurs des Cardinaux, qui avoient plus à cœur les injures qu'ils avoient reçues que la prospérité de Charles, n'avoient embrassé son parti que dans la vûe de l'engager à les en venger. Ils parurent fort mécontens de la convention qui venoit d'être conclue entre le Pape &

(1) *Geme* : Le Lecteur en sera pleinement informé dans la suite de cette Histoire.

(2) *Tom. Tomasi*, p. 85.

& le Roi : ils s'en plaignirent hautement, publiant qu'elle étoit inutile, & qu'elle avoit été faite avec trop de précipitation, d'une maniere qui ne seyoit pas à la Majesté du Roi de France, & qui étoit préjudiciable à tous ceux de son parti. Sforce & Lunate en furent si irrités, que le même jour que le Roi devoit avoir une entrevûe avec le Pape, ils partirent pour Milan, dans le dessein d'exciter de nouvelles révolutions en Italie, & d'agir sur de différens principes de politique.

On ménagea les choses de maniere que l'entrevûe du Pape & du Roi de France devoit se faire pour la premiere fois dans le jardin (1) privé du Vatican, où le Roi descendit, des chambres de ce Palais, d'abord qu'il fut que le Pape avoit passé par la galerie du Château St. Ange.

Le Pape ne fut pas plutôt entré dans le jardin, que le Roi s'avança vers lui, & à une certaine distance se mit à genoux suivant le cérémonial Romain. D'abord le Pape fit semblant de ne pas (2) le voir : mais s'étant approché un peu plus près, & Charles

(1) *Journal de Burchard* p. 26. *Tom. Tomasi.* p. 89. V. l'Appendix.
(2) Ibid. p. 87.

Charles s'étant mis deux fois à genoux, alors le Pape, comme ſi c'eût été la premiere fois qu'il l'eût vû, ſe découvrit, lui tendit la main pour le relever, & lui donna un baiſer à la bouche. Il ne voulut pas même ſe couvrir que S. M. n'eût premierement mis ſon chapeau, ce que le Pape offrit lui-même de faire avec ſa main. Après pluſieurs autres complimens le Roi pria S. S. de donner un chapeau de Cardinal à l'Evêque de St Malo, qui l'avoit accompagné dans toutes ſes expéditions, & qui étoit pour lors un de ſes principaux Miniſtres; ce qui fut (1) accordé ſur le champ; & par l'ordre du Pape on apporta d'abord des appartemens de Valentin un chapeau de Cardinal qui fut remis entre les mains du dit Evêque. Le Roi, croyant que la cérémonie ſe feroit dans l'inſtant, attendit quelque temps pour la voir: mais le Pape le prenant par la main le conduiſit dans la chambre appellée *de Papagallo*, où ils ne furent pas plutôt arrivés qu'Alexandre, pour éviter les diſcuſſions du cérémonial, fit ſemblant de s'évanouir, &

(1) *Philip. de Comin.* chap. XII. p. 58. *Tom. Tomaſi* p. 87. Journal de *Burchard* p. 26. *Guicciard.* lib. 1. p. 35. V. l'Appendix.

& ſe jetta dans un fauteuil, tandis que le Roi s'aſſit ſur un tabouret près de la fenêtre.

Dès que le Pape fut revenu de ſon évanouiſſement, il propoſa l'Evêque de St. Malo pour Cardinal; à quoi le College conſentit d'une commune voix: ainſi il fut élevé à cette dignité. Après quoi le Cardinal Valentin conſigna la porte de dehors du Palais du Vatican aux Ecoſſois qui étoient alors les Gardes du Corps du Roi: il leur conſigna pareillement les autres portes qui conduiſoient plus immédiatement à l'appartement de ce Prince.

Le lendemain, pendant que le Pape avec quelques Cardinaux, ſur-tout Valentin & le Maître des Cérémonies, conſultoient de quelle maniere ils devoient recevoir le Roi en Conſiſtoire public, Charles, dont l'eſprit étoit au-deſſus des Cérémonies, vint innopinément trouver le Pape pour régler les articles de la convention qu'ils n'avoient point encore conclus, ſur-tout celui qui regardoit l'inveſtiture du Royaume de Naples, que le Pape refuſoit hardiment de donner à Charles au préjudice de ceux qui en étoient en poſ-

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 89. Journal de *Burchard.* p. 30.

poſſeſſion : l'autre étoit touchant la ſûreté qu'il falloit donner qu'on renvoyeroit le frere du Grand Seigneur à Rome dans ſix mois. Ce dernier article étoit un grand obſtacle aux deſſeins que S. M. avoit d'aller contre les Turcs après la conquête de Naples. Ainſi il vouloit voir, à quelque prix que ce fût, s'il ne pourroit point trouver les moyens de ſe dégager des engagemens qu'il avoit pris de ce côté-là. Deux jours après, le Pape tint un Conſiſtoire où le Roi devoit lui rendre (1) hommage, comme il en étoit convenu auparavant. : pour cet effet, il y vint accompagné d'une ſuite magnifique de Prélats & de Nobleſſe Françoiſe & Italienne : quatre Cardinaux furent au devant de lui ; & il marcha au milieu d'eux juſqu'à la chambre où étoit le Pape. Il y fit la cérémonie de baiſer la pantoufle, les mains, & la bouche ; après quoi le Premier Préſident du Parlement de Paris, s'adreſſant au Pape, parla ainſi : (1) » Saint Pe» re, voici mon Roi qui vient en perſonne » pour rendre hommage à V. S. & com» me c'eſt la coutume en France que qui» conque

(1) *Philip. de Comin.* chap. XII. p. 58. *Tom. Tomaſi.* p. 90. Journal de *Burchard p.* 31.

» conque vient rendre hommage à ſon
» Seigneur en reçoit en récompenſe les
» graces qu'il lui demande ; S. M. ne dou-
» tant pas qu'elle n'obtienne de V. S. les
» choſes qu'elle vous demandera, vous
» aſſure qu'elle eſt auſſi prête à vous ac-
» corder tout ce qui pourra compenſer
» celles qu'elle en aura reçues. Ainſi, il
» y a trois choſes que le Roi demande à
» V. S. premierement, la confirmation des
» privileges accordés à lui, à la Reine ſon
» épouſe, & au Dauphin ſon fils, & de
» tous les autres qui ſont contenus dans
» le livre dont S. M. vous a parlé ci-de-
» vant : ſecondement, l'inveſtiture du
» Royaume de Naples pour lui & ſes ſuc-
» ceſſeurs à perpétuité : troiſiemement,
» que toutes les obligations & ſûretés que
» S. M. a données pour renvoyer le frere
» du Grand Seigneur dans ſix mois ſoient
» abolies & annullées.

Le Pape fut fort ſurpris de ces demandes auxquelles il ne s'attendoit pas : cependant il répondit, avec une préſence d'eſprit remarquable, (1) qu'il accordoit très-volontiers les privileges qui faiſoient le

(1) Ibid. Journal de *Burchard.* p. 31. V. l'Appendix à l'article de la *convention du Pape*, &c.

le ſujet de la premiere demande, ainſi qu'ils étoient établis par l'uſage; mais que pour l'inveſtiture du Royaume de Naples, comme c'étoit une affaire où un autre étoit intéreſſé, on ne pouvoit la décider qu'après une mûre délibération & par l'avis des Cardinaux, auprès deſquels il feroit tous ſes efforts pour que S. M. recût la ſatisfaction qu'elle ſouhaitoit; que pour ce qui regardoit Geme, le frere du Grand Seigneur, il prendroit une meilleure occaſion de parler de cette affaire avec S. M. & le ſacré College, eſpérant qu'il n'y auroit point de diſpute entr'eux touchant cet article.

Charles parut ſatisfait de cette réponſe: ainſi il continua de rendre ſon hommage au Pape; ce qu'il exprima en très-peu de mots: mais le Préſident dont nous avons déja parlé, ſe tenant debout, parla ainſi: (1) » Saint Pere, c'eſt une ancienne cou-» tume parmi les Princes Chrétiens, » ſur-tout les Rois Très-Chrétiens de » France, de témoigner par leurs Am-» baſſadeurs la vénération qu'ils ont pour » le S. Siege, & pour les Papes que le » Tout-Puiſſant a mis à la tête de l'Egliſe: mais

(1) *Tom. Tomaſi* p. 92. Journal de *Burchard.* p. 32.

» mais le Roi ici préſent, ayant eu envie » de viſiter les ſépulchres des ſaints Apô- » tres qui ſont ici à Rome, eſt venu en » perſonne pour s'acquitter lui-même de » ce devoir. Ainſi il vous reconnoît, S. » Pere, pour le Vicaire de Jeſus-Chriſt, » & pour le légitime ſucceſſeur des ſaints » Apôtres, St. Pierre & St. Paul; ren- » dant volontiers cette obéiſſance filiale » dont les Rois très-Chrétiens de France » avoient accoutumé de faire profeſſion en- » vers les Papes: c'eſt pourquoi S. M. s'of- » fre elle-même & ſon pouvoir pour le » ſervice de V. S. & de l'Egliſe.

Cependant le Pape, tenant avec ſa main gauche la droite du Roi, donna à S. M. toutes les marques imaginables de conſi- dération & d'eſtime, lui donnant le titre de fils aîné de l'Egliſe. La cérémonie fi- nie, le Pape conduiſit le Roi par la main dans la chambre où on lui ôte ſes habits, & parut vouloir l'accompagner juſques dans ſes appartemens : mais Charles ne voulut pas le permettre.

Cette cérémonie fut faite le 20. Jan- vier, après laquelle le Roi reſta encore une ſemaine à Rome, pendant lequel temps il aſſiſta à une autre fonction dans la Cha- pelle du Pape, & fit une cavalcade publi- que avec S. S. & les Cardinaux juſqu'à l'Egliſe

l'Egliſe de St. Paul. Il fut auſſi préſent à un autre Conſiſtoire privé, où à ſa priere le Pape créa Cardinal l'Evêque du Mans, qui étoit de la Maiſon de Luxembourg.

Trois jours avant que Charles quittât Rome, il ſe retira dans ſes anciens logemens de la Place St. Marc, d'où il devoit marcher directement vers Naples; & ayant fait prendre les devants à une partie de ſes troupes, il alla tout armé & à cheval droit au Vatican, accompagné d'une grande ſuite de Nobleſſe: il fut directement au Pape, qui accompagné de treize Cardinaux attendoit ſon arrivée. Là il eut une longue conférence avec le Pape ſeul, & enſuite avec le Pape & Valentin: après quoi le Roi demanda à genoux la bénédiction du Pape, & prit congé. S. S. ne voulut pas permettre cette fois-là qu'il lui baiſât la pantoufle, mais en le ſoutenant en ſes bras lui donna un baiſer à la bouche avec la tendreſſe apparente d'un bon pere, quoique (1) ſon cœur fût rempli de la malignité d'un implacable ennemi. Dès que le Roi fut deſcendu du Vatican, il remonta à cheval, & attendit pendant long-temps le Cardinal Valentin, qui ſuivant leur accord devoit aller avec lui

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 94.

lui à Naples: mais il reſta avec le Pape pour délibérer de quelle maniere ils pourroient duper le Roi, & faire éclater la haine qu'ils avoient pour lui, non-ſeulement par rapport à l'oppoſition de leurs intérêts & de leur politique, mais auſſi à cauſe des injures récentes qu'il ſembloit que la maiſon de Borgia avoit reçues de S. M. Ils les diſſimuloient; mais ils n'en étoient pas moins vivement offenſés; & réſolus d'avoir recours à la vengeance, ils ne recherchoient que les moyens de la rendre la plus prompte qu'il ſeroit poſſible: j'en ferai le détail en ſon lieu.

Cependant le Cardinal Valentin, après avoir quitté le Pape, vint tout droit vers l'entrée du jardin privé près duquel le Roi l'attendoit. Il monta d'abord ſur une mule, & fit préſent de ſix chevaux à S. M. ſi beaux qu'on les regardoit comme un préſent digne d'être accepté par un ſi grand Roi.

Après cela Charles & toute ſon armée marcha directement vers (1) Marino, où Gemè frere du Grand Seigneur avoit été déja envoyé, ayant été remis entre les mains du Roi ſans réſerve & ſans qu'il fût obligé de le rendre.

Les

(1) Ibid. & *Burchard.* p. 34.

Les Cardinaux de St. Piere aux liens, Savelli, Colonne, & Gurck allerent avec le Roi. Gurk avoit été quelques jours auparavant pour faire ſes ſoumiſſions au Pape : mais il arriva qu'au lieu d'une réconciliation ils ſe quitterent plus grands ennemis qu'auparavant ; car dans l'acte même de ſoumiſſion de la part du Cardinal le Pape ayant lâché quelques expreſſions hautaines & piquantes, l'humeur bouillante du Cardinul, incapable de ſouffrir un tel traitement, prit feu ; de ſorte qu'en termes pleins d'indignation il reprocha au Pape ſon crime de (1) Simonie dans le temps de ſon élection, ſa laſciveté, ſa fauſſeté, ſa diſſimulation dans les traités, ſon manque de foi, & ſur-tout la correſpondance qu'il avoit alors avec les Turcs. Il l'accuſa que pour ſes intérêts particuliers il avoit donné avis au Grand Seigneur des deſſeins du Roi de France, & de l'expédition qu'il méditoit contre les Turcs ; & qu'au lieu de le ſecourir dans un ſi pieux deſſein, qui méritoit le concours de tous les Princes Chrétiens, il avoit épouſé les intérêts des Infidelles, à la honte de celui qui prétendoit être le Vicaire de J. C.

La

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 95. *Burchard* p. 33.

La premiere nuit après que Charles eut quitté Rome, il fit halte à Marino, où il apprit la nouvelle qu'Alphonſe étant ſaiſi d'une terreur panique (1) s'étoit enfui de Naples en Sicile, ſous l'eſcorte de quatre galeres où étoit ce qu'il avoit de plus précieux, & avoit laiſſé le Royaume avec tout ce qui le concerne à ſon fils Ferdinand, qui à cauſe de ſes excellentes qualités avoit été reconnu Roi par le peuple.

Le lendemain, Charles vint juſqu'à Velletri. Le Cardinal Valentin l'ayant accompagné chez lui ſe retira dans ſon logement; & après s'être déguiſé ſous l'habit de Palfrenier, il ſortit ſur la brune ſans être découvert, & marcha environ demi-mille hors de la ville, où ſon valet l'attendoit avec deux chevaux: il monta ſur l'un & s'en retourna à (2) Rome au galop. Il mit pied à terre à la maiſon de Flores Auditeur de Rote; & le Pape, qui ne fut pas ſurpris de ſon arrivée, le reçut le lendemain avec toutes les marques d'une joie extrême, voyant qu'ils avoient déja réuſſi en ce qu'ils avoient ainſi projetté.

Les

(1) *Guicciard* lib. 1. p. 36. *Philip. de Comin.* chap. XI. p. 53. *Tom. Tomaſi* p. 96.

2 Ibid. *Journal de Burchard p.* 34.

Les François n'apprirent la fuite de Valentin que le lendemain matin, lorſque ſelon ſa coutume il ne ſe trouva point au lever du Roi. S. M. en étant informée donna ordre à Breſſa d'aller incontinent à Rome en faire de ſa part de vives plaintes au Pape ; de lui dire que cette fuite n'avoit pû ſe faire ſans ſa participation ; que c'étoit une marque certaine du peu de fond qu'il y avoit à faire ſur les engagemens qu'il avoit pris avec le Roi ; qu'auſſi S. M. ne comptoit pas que le Pape voulût les accomplir, & qu'il y avoit plutôt ſujet de croire, comme on l'avoit ſouvent dit, que le Pape entretenoit correſpondance avec les ennemis de S. M. Il lui ordonna auſſi de lui dire, que Fonſeca, Ambaſſadeur de Ferdinand Roi de Caſtille, étant venu en cette qualité à l'armée Françoiſe, avoit tâché, avec une inſolence peu commune & contraire à la convention paſſée entre le Roi très-Chrétien & Ferdinand, de diſſuader le premier de continuer ſon expédition contre le Royaume de Naples ; qu'il avoit en même temps déclaré la guerre & déchiré les articles ſignés par le Roi & par lui-même, & avoit au nom de ſon Maître ordonné à tous les Capitaines Eſpagnols qui étoient dans l'armée Françoiſe de quitter ce ſervice

vice, ſous peine de rébellion; que cependant tout cela n'inquiétoit pas beaucoup le Roi, puiſqu'il avoit raiſon de compter ſur la juſtice de ſa cauſe & ſur la valeur de ſes troupes, & de confondre ainſi bientôt les artifices & les (1) deſſeins de ſes ennemis.

Il y avoit, à la vérité, grand ſujet de croire que la fuite de Valentin avoit été concertée auparavant: il y a une circonſtance qui ſemble le confirmer indubitablement, ſavoir, que Valentin, pour donner plus de crédit aux engagemens qu'il avoit pris avec le Roi, ſur-tout à celui où il étoit de l'accompagner à Naples, avoit fait (2) préparer dix-neuf chariots richement couverts, & chargés en apparence de choſes de prix, deux deſquels il fit décharger le premier jour que le Roi fit halte: c'étoient ceux où il y avoit une grande quantité de vaiſſelle d'or ou d'argent, qu'il avoit pris, diſoit-il, avec lui pour ſon uſage. Il n'y eut perſonne qui ne crût que les autres étoient auſſi bien chargés; d'où il étoit naturel de conclure qu'il avoit deſſein de ſuivre le Roi: mais Valentin avoit ordonné ſous main que les deux

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 97.
(2) Ibid p. 98. Journal de *Burchard.* p. 34.

deux chariots étoit la vaiſſelle fuſſent toujours derriere les autres à une grande diſtance de l'armée, & que, quand ils ſeroient hors de vûe, ils s'en retournaſſent au plus vîte à Rome; ce qui fut exécuté avec d'autant plus de facilité, qu'on n'en avoit nul ſoupçon.

Dès que la fuite du Cardinal fut ſûe à l'armée, les ſoldats en fureur furent piller ſon équipage, où au lieu d'or & d'argent ils ne trouverent que (1) des pierres & de vieilles nipes. Cependant le Cardinal diſoit qu'il n'étoit parti de l'armée Françoiſe que pour de certaines raiſons d'importance & ſecrettes, & ajoûtoit avec plainte que plus de dix-neuf chariots, où il avoit mis des choſes de prix, avoient été ſaiſis & pillés par les ſoldats François.

D'un autre côté, le Pape dit à Breſſa, qu'il n'avoit point de part à cette affaire: il envoya l'Evêque de Nepi, ſon Secrétaire, pour ſe diſculper auprès du Roi. Le peuple de Rome députa pareillement à l'armée Porcari, Doyen de Rote, avec deux autres Gentilshommes, pour marquer

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 99. Remarquez que *Burchard* fait mention de trois chariots chargés de vaiſſelle, &c. V. le Journal de *Burchard.* p. 34

quer au Roi le chagrin qu'ils avoient de ce qui venoit d'arriver ; pour ſupplier S. M. de n'en point faire éclater ſon reſſentiment ſur la ville de Rome, ni de n'en point être irrité contre les Romains, qui imploroient la continuation de ſa protection, & qui étoient ſi parfaitement dévoués à ſon ſervice, que perſonne ne s'intéreſſoit plus qu'eux à la gloire & à la proſpérité de S. M. Le Roi ne crut pas que ce fût la peine de ſe venger alors de cette perfidie ; ce qui toutefois ne laiſſoit pas que de lui cauſer de l'inquiétude, perſuadé que rien n'avoit été fait qu'avec le conſentement du Pape, & pour faire éclater la haine que les Borgia avoient conçue contre lui. S. M. ne ſe trompoit point en cela, quoique peut-être il n'en ſût pas les raiſons : en voici une.

Il arriva, lorſque l'armée Francoiſe étoit à Rome, que, malgré la diſcipline exacte qu'on faiſoit obſerver aux ſoldats, quelques-uns pillerent des maiſons dont les propriétaires n'étoient pas trop bien intentionnés pour les François : ce fut entre autres le ſort du riche hôtel de (1) Vanozza

(1) *Tom Tomaſi.* p. 101. Voyez auſſi le Journal de *Burchard* p. 14. mais au lieu de *Catarina*, *Burchard* appelle la mere de Valentin *Roſa Vanozza.*

Vanozza mere du Cardinal Valentin, où les ſoldats pillerent tout ce qu'elle avoit amaſſé & conſervé depuis le Pontificat de Calixte juſqu'à celui d'Alexandre. Ils inſulterent même Vanozza & ſes domeſtiques. On peut juger ſi cet affront & cette perte ne toucherent pas au vif une femme dont l'avarice égaloit l'orgueil. Devenue alors tout-à-fait folle, ou plutôt enragée, elle eut d'abord envie d'aller au Vatican : mais la honte de paroître dans l'état où elle étoit, & d'autres idées encore la retinrent. Elle voulut enſuite faire ſoulever le peuple contre les François, & les faire tous égorger dans leurs quartiers : mais elle craignit de ne pouvoir pas y réuſſir, ou que, ſi le peuple ſe ſoulevoit, cela ne tournât peut-être non-ſeulement à ſa propre perte, mais auſſi à celle du Pape & de ſes enfans. Enfin, ne ſachant que faire, elle envoya querir le Cardinal Valentin ſon fils, qui avoit déja été informé de tout ce qui s'étoit paſſé, & qui tout tranſporté de confuſion & de rage vint directement la trouver. » (1) Vous voyez, lui dit-elle, Mon» ſieur, l'effet de la noble politique qui vous

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 102.

» vous a fait chaſſer de la ville vos bons
» amis, pour y introduire vos ennemis. Puiſ-
» que vous avez mieux aimé nourrir de
» tels ſerpens dans votre ſein, il ne faut
» pas s'étonner s'ils vous piquent, s'ils
» vous empoiſonnent, & même s'ils vous
» tuent. Plût à Dieu que j'euſſe été aſſez
» heureuſe pour qu'ils euſſent auſſi mis
» fin à ma vie, & m'empêcher par-là de
» ſurvivre aux inſultes qu'on m'a faites;
» mais ſur-tout à votre honte, qui ſeule
» eſt une aſſez grande injure pour moi.
» Mes biens ont été la proie des abomi-
» nables François, & ma réputation ce
» qui m'attiroit leurs inſultes: mon corps
» même eût été peut-être la victime de la
» lubricité de quelque coquin, ſi mon
» âge ne m'eût ſervi de protection; & tout
» cela ſans doute parceque je ſuis votre
» mere. Ainſi Charles a cru qu'en m'in-
» ſultant il publioit aſſez votre honte. Qui
» n'auroit pas cru qu'étant la mere de ceux
» qui ont une ſi grande part au gouverne-
» ment, j'aurois dû jouïr de la plus haute
» félicité? Cependant cela n'a ſervi qu'à
» me précipiter dans un abîme de miſere
» & d'ignominie. Si cette ville eût été pri-
» ſe l'épée à la main, & ravagée par les
plus

» plus cruels ennemis des Chrétiens, ils » n'auroient pas pû me traiter plus cruel- » lement : que dis-je ! j'ai été traitée avec » une barbarie dont les Turcs même au- » roient eu honte ; & avec cela il faut » que nous careſſions les François, que » nous les honorions, & leur obéiſſions » comme à nos Maîtres. Mais ſi votre pere, » vos freres & vous êtes capables de ſouf- » frir tant d'indignités ; pour moi, je ne » m'en ſens pas capable ; & comme il m'eſt » impoſſible de les ſupporter ſans en être » vengée, je finirai ma vie en poignardant » ce ſein qui vous a conçu & nourri, vous, » dis-je, qui avez été la cauſe de tous » mes malheurs. J'ai perdu mon honneur » & mes biens : je perdrai, s'il le faut, ma » vie, & même mon ame.

Ce diſcours, qui avoit pénétré le Cardinal, finit en ajoûtant une nouvelle haine à celle qui étoit déja dans ſon cœur contre les Francois. Cependant, afin d'apaiſer le couroux de ſa mere, il ſe fit violence en réprimant lui-même ſa fureur, & dit à ſa mere, avec toute la douceur dont il fut capable, (1) que la néceſſité les avoit contraints de recevoir Charles à Rome ainſi

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 103.

ainſi qu'il y avoit été reçu ; qu'ils avoient été obligés de céder à une force à laquelle ils ne pouvoient pas prétendre s'oppoſer ſans s'expoſer à de plus grands malheurs ; puiſqu'il étoit certain que les forces de S. S. jointes à celles des Aragonois n'étoient en nulle façon capables de tenir contre les Francoiſes, ſoit qu'on faſſe attention au nombre ou à la bonté des troupes. Le pillage de ſa maiſon étoit le moindre malheur & la plus petite violence qu'ils euſſent pû craindre, ſi la guerre eût été commencée, qui aſſurément n'auroit fini qu'avec le renverſement du Pontificat & la ruine totale de la Maiſon de Borgia : qu'ainſi cette grandeur d'ame, qu'elle avoit fait paroître auparavant dans toute ſorte d'occaſions, devoit maintenant la ſoutenir dans une perte qu'il ne ſeroit pas difficile de réparer pendant que le pouvoir ſuprême ſeroit conſervé dans leur famille, comme il l'avoit été en vertu de la derniere convention : que pour ce qui regardoit l'injure même, elle avoit ſujet de croire qu'elle ne venoit pas de la propre volonté du Roi, mais ſeulement de l'inſolence des ſimples ſoldats ; que par conſéquent cela ne méritoit pas qu'elle y fît attention. Mais ſuppoſé, dit-il, que la choſe vienne de plus haut, notre intérêt exige

exige abſolument qne nous diſſimulions. En témoignant du reſſentiment pour une petite offenſe, nous fournirions à l'armée des ennemis un prétexte pour en faire de plus grandes : c'eſt ce que ſouhaitent beaucoup ceux qui haïſſent notre famille : c'eſt peut-être eux qui avoient avec adreſſe ſuſcité ce pillage, dans l'eſpérance que les ſoldats ayant les armes à la main pourroient enfin avoir ordre de s'en ſervir à notre ruine. Enfin, ajoûta-t-il, il faut tout ſupporter dans la conjoncture préſente, afin qu'en attendant un changement plus favorable nous puiſſions, par un ſeul coup, nous venger de toutes les injures que nous avons reçues.

(1) Vanozza fit pluſieurs réponſes à tout ce que le Cardinal avoit dit ; & comme elle n'étoit pas capable de céder à la raiſon, dans un temps où l'intérêt & la paſſion avoient le deſſus, elle lui dit enfin que, *s'il ne la vengeoit, elle ne ſe diroit point ſa mere.* A quoi le Cardinal répondit que puiſque cela étoit ainſi, *il ne prendroit pas le nom de ſon fils, ſi elle n'étoit pas bientôt vengée.* C'eſt en cela plus qu'en toute autre choſe qu'il exprima avec ſincérité ſes vérita-

(1) Ibid. p. 105.

véritables intentions. Son esprit orgueilleux étoit outré de l'affront que sa mere avoit reçu, & qu'il regardoit comme s'il avoit été fait au Pape, à lui-même, & à toute sa famille. Cela, joint à l'aversion naturelle qu'il avoit pour la grandeur des François, fit qu'il prit une résolution inébranlable d'être leur ennemi, & de se montrer tel dans la suite d'une maniere aussi funeste qu'elle seroit trompeuse. Ainsi, nonobstant les formalités extérieures d'un accommodement & une apparence d'amitié entre les Borgia & les François, le Pape & Valentin nourrissoient dans leur cœur un desir ardent de se venger.

Fabrice Colonne, qui alors étoit entré avec une partie de l'armée du Roi dans l'Abruzze, s'en mit en (1) possession pour Charles, ayant aussi subjugué les pays d'Albi & de Tagliacozzo, sur lesquelles Places il prétendoit avoir un ancien droit; quoiqu'elles eussent été pendant long-temps en la possession de Virginio Orsino, ou des Ursins. Cependant le Roi quitta Velletri, & jugea qu'il étoit à propos de marcher sans perdre de temps droit à Naples, pour achever cette grande entreprise.

(1)

(1) *Tom. Tomasi.* p. 106.

(1) L'avantgarde paſſa par le village de Montefortino dans la Campagne de Rome. Ce village appartenoit à Jacques Conti, Baron Romain, qui avoit été Officier dans l'armée de Charles, & qu'il avoit quitté pour embraſſer le parti des Aragonois, à cauſe de la haine qu'il avoit contre la Maiſon de Colonne. Il y avoit dans ce village un château que ſa ſituation rendoit très-fort : cependant les François y ayant apporté leur artillerie, & l'ayant canonné, s'en rendirent maîtres en quelques heures de temps, & paſſerent toute la garniſon au fil de l'épée, excepté trois des fils de Conti, & quelques autres qui s'étoient d'abord rendus priſonniers. De-là l'armée marcha vers le village du Mont St Jacques, qui appartenoit au Marquis de Peſcaire, & qui étoit ſitué ſur les confins du Royaume de Naples. Il y avoit là auſſi une autre fortereſſe, non-ſeulement conſidérable par ſa ſituation, mais par une garniſon de trois cents étrangers & de cinq cents hommes du pays ; ce qui ſuffiſoit pour la défendre ſi bien, qu'on croyoit que les François ne pourroient de long-temps s'en rendre maîtres

(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 36.

maîtres : mais ceux-ci l'ayant canonnée en préſence de leur Roi, qui quelque temps auparavant étoit venu de Veruli, ſe porterent à un aſſaut général avec une telle impétuoſité qu'ils s'en rendirent maîtres le même jour ; & pour donner un exemple aux autres Places, qui les empêchât de s'oppoſer aux armes des François, ils y firent un terrible carnage des habitans, & la réduiſirent en cendres. Ce traitement, que l'Italie n'avoit point vû depuis pluſieurs ſiecles, remplit tout le Royaume de Naples de tant d'horreur & de crainte, que c'eſt-là toute la réſiſtance que les François trouverent dans la conquête d'un ſi beau & ſi riche Royaume, pour la défenſe duquel on ne fit voir ni courage, ni conſeil, ni deſir de l'honneur, ni pouvoir, ni fidélité ; en un mot, rien qui fût digne de louanges. Le Duc de Calabre, qui après avoir quitté Rome s'étoit retiré vers les confins du Royaume, ayant enſuite été rappellé de Naples en Sicile, reçut le titre de Roi, comme je l'ai dit. Ce Prince ayant fait la revue de toutes ſes troupes, qui conſiſtoient en cinq cents chevaux & ſix milles fantaſſins, tous gens choiſis, & qui étoient commandés par les plus habiles Officiers de toute l'Italie, s'arrêta à San-Germano pour empêcher les ennemis d'aller

d'aller plus avant, y étant excité par la ſituation de la Place, qui étoit entourée de hautes montagnes, de marais, & de la riviere Garigliano : ce qui la faiſoit appeller une des principales clefs du Royaume de Naples. Le nouveau Roi envoya auſſi quelques-unes de ſes troupes au haut des montagnes, pour garder le paſſage appellé *Cancelle*. Mais ſon armée, intimidée au ſeul nom des François, ne fit pas voir la moindre réſolution, ni le moindre courage pour défendre la Place ; de ſorte que la plus grande partie des Commandans, déſeſpérant de pouvoir ſauver le Royaume, commencerent à ſonger de quelle maniere ils pourroient ſe ſauver eux & leurs biens. Ce qui augmentoit encore leur crainte étoit la révolte qu'on diſoit qu'il y avoit dans quelques endroits du Royaume ; de ſorte qu'ils crurent que s'ils étoient vaincus ils ſubiroient, ſelon toutes les apparences, le même ſort que ceux de St. Jacques. Ils apprirent de plus que le Maréchal de Gié s'avançoit avec trois cents piquiers & deux milles fantaſſins ; ſur quoi ils (1) ſortirent tous de San-Germano avec tant de précipitation & de crainte

(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 36.

crainte, qu'ils laiſſerent huit pieces de leur artillerie, & retournerent directement à Capoue. Le nouveau Roi, ſe confiant à la fidélité des habitans, qui avoient toujours paru bien intentionnés pour la Maiſon d'Aragon, & à la force de la ſituation de cette Ville, dont une partie eſt arroſée par le Vulturne qui eſt très-profond en cet endroit, ſe flatta de la pouvoir défendre en n'employant point ſes troupes ailleurs; ce qui feroit la ſûreté de Naples & de Gaïete.

Cependant les François s'avançoient toujours peu à peu, mais diſperſés, & ſans ordre, comme s'ils alloient plutôt en voyage qu'à une expédition militaire. Ils pilloient par-tout où ils paſſoient, & campoient quelquefois le ſoir où les gens de Ferdinand avoient campé le matin. Mais il arriva que les Aragonois n'eurent pas un meilleur ſort à Capoue, & n'y firent pas paroître plus de courage qu'ailleurs. Depuis que Ferdinand avoit quitté San-Germano, ſon armée avoit beaucoup diminué; & la Reine lui avoit appris qu'il y avoit un tel déſordre dans la ville de Naples, que, s'il ne venoit pas lui-même en perſonne pour l'apaiſer, on pouvoit s'attendre à quelque choſe de pire. Cela l'avoit obligé de s'y rendre avec peu de ſuite,

après avoir promis à ſon armée de revenir à Capoue le lendemain : mais Jean-Jacques Trivulce, à qui Ferdinand avoit confié le gouvernement & le ſoin de cette place, ayant obtenu du Roi de France un ſaufconduit qu'il lui avoit fait demander pour traiter avec lui, alla avec quelques autres Gentilshommes de Capoue droit à Calvi où le Roi étoit arrivé; & quoiqu'il y en eût pluſieurs qui fuſſent portés à demeurer fermes dans les intérêts de Ferdinand, cependant Trivulce ne fut pas plutôt introduit auprès du Roi, qu'au nom des habitans de Capoue & des troupes il lui dit, (1) » que comme il n'avoit pas de » forces ſuffiſantes pour conſerver la pla» ce à Ferdinand ſon maître, qu'il avoit » fidelement ſervi tant qu'il avoit pû eſ» pérer de le ſervir utilement, & que » voyant bien que c'étoit vainement qu'on » prétendoit réſiſter aux forces de S. M. » ils étoient prêts de lui remettre la Pla» ce, s'ils pouvoient obtenir des condi» tions juſtes & honorables : il ajoûta mê» me, qu'il ne déſeſpéroit pas de diſ» poſer Ferdinand à venir trouver S. M. » très-Chrétienne, pourvu qu'elle voulût » le reconnoître & le recevoir d'une maniere

(1) Ibid.

» niere convenable ». Charles répondit fort obligeamment, & dit entre autres choſes, qu'il (1) acceptoit volontiers l'offre des habitans de Capoue & des ſoldats ; que Ferdinand pouvoit venir quand il lui plairoit ; & que, s'il renonçoit aux prétentions qu'il avoit ſur le Royaume de Naples, il le combleroit en France & de biens & d'honneurs.

Trivulce de retour à Capoue ne vit pas ſans étonnement que les ſoldats avoient pillé la maiſon de Ferdinand, avoient emmené ſes chevaux ; qu'une partie des troupes s'étoient diſperſées dans divers endroits de la campagne, & que Virginio Orſino & le Comte de Petigliano s'étoient retirés avec leurs Compagnies à Nole, dont le gouvernement avoit été donné à ce Comte par les Aragonois. (2)

Ferdinand, qui avoit apaiſé le tumulte de Naples par l'eſpérance dont il avoit flaté les Napolitains de défendre Capoue, y revenoit le lendemain ſelon ſa promeſſe, ſans ſavoir ce qui s'y étoit paſſé, lorſque des Députés de la Nobleſſe vinrent lui en apprendre le détail, & lui dirent, qu'ayant été ainſi forcés pendant ſon abſence de céder

(1) Ibid.
(2) *Guicciard.* lib. I. p. 37.

céder aux Vainqueurs, ils le prioient de ne point s'avancer vers Capoue, dont le peuple avoit pris les armes pour lui en défendre l'entrée. Ferdinand n'étoit qu'à deux milles de cette ville lorſqu'il apprit ces triſtes nouvelles. Il demanda les larmes aux yeux, qu'on ne lui en refusât pas l'entrée; mais en vain : il fut contraint de retourner à Naples, où il fut bientôt convaincu que toutes les autres Villes de ſon Royaume ſuivroient l'exemple de Capoue. Averſa, qui eſt ſituée entre Capoue & Naples, fut la premiere qui envoya des Députés aux François, pour leur dire qu'elle étoit prête à ſe rendre à eux. Naples même étoit ſur le point de ſe révolter; & ſon Prince ſe trouvant abandonné de tout le monde, & ayant réſolu de ne plus lutter contre la Fortune qui lui étoit contraire, aſſembla dans le marché neuf un certain nombre de Gentilshommes & d'autres habitans, à qui il fit le diſcours ſuivant.

» (1) Je puis prendre Dieu à témoin, » & ceux qui ont auparavant connu mes » intentions, que mon plus grand deſir, » en parvenant à la Couronne, étoit de » convaincre le monde de l'averſion que j'avois

(1) Ibid.

» j'avois pour toutes les mauvaiſes manœu-
» vres qui s'étoient pratiquées ſous le regne
» de mon pere & de mon grand-pere,
» & de regagner par ma bonne conduite
» l'affection de mon peuple qu'ils avoient
» perdue. Mais maintenant les malheurs
» de ma famille ſont tels, qu'ils m'ont
» privé de cette ſatisfaction, que j'eſtime-
» rois beaucoup plus qu'une Couronne;
» parceque regner dépend de la Fortune,
» mais être un bon Roi eſt l'effet de la
» Vertu. Il eſt vrai que nos affaires ſont
» réduites à un très-mauvais état, & nous
» avons raiſon de nous plaindre de ce que
» nous avons perdu ce Royaume plutôt
» par l'infidélité & la lâcheté des Com-
» mandans de notre armée, que par la
» valeur de nos ennemis. Cependant, ſi
» nous vivons un peu plus de temps, ce
» ne ſera pas ſans l'eſpoir de nous réta-
» blir dans notre premier état; puiſque le
» Roi d'Eſpagne, & la plûpart des Prin-
» ces d'Italie préparent un puiſſant ſecours
» en notre faveur, & que ceux-là ont
» maintenant ouvert les yeux qui n'avoient
» pas prévû le feu qui dévore notre Royau-
» me; les terres de quelques-uns étant
» à préſent menacées du même ſort, s'ils
» ne le préviennent. Pour moi, ſi je perds
» mon Royaume, je ne manquerai point
l'occaſion

» l'occaſion de perdre auſſi ma vie, avec une
» gloire digne de moi & du grand nom-
» bre de Rois dont je deſcends en ligne
» directe ; comme je ne manquerai pas de
» faire tous mes efforts, ſi je vis, pour
» agir d'une maniere conforme aux eſpé-
» rances que vous aviez toutes conçues de
» moi. Mais, puiſque ces choſes ne peu-
» vent maintenant s'exécuter ſans expo-
» ſer notre Patrie à de très-grands maux,
« j'aime mieux céder à ma deſtinée, &
» conſerver pour une meilleure occaſion le
» courage qui peut être en moi, que d'ex-
» poſer le Royaume, en voulant le con-
» ſerver, à reſſentir des effets contraires
» à la fin pour laquelle j'ai ſouhaité d'ê-
» tre Roi. C'eſt pourquoi je vous conſeil-
» le d'envoyer traiter avec les François,
» & de faire vos conditions ; & afin que
» vous puiſſiez le faire ſans faire tort à
» votre honneur, je vous dégage du ſer-
» ment de fidélité que vous m'avez fait.
» Il y a lieu de croire que ſi vous ne né-
» gligez pas de faire ſans différer ce que
» je vous dis, vous pourrez par-là peut-être
» adoucir l'arrogance naturelle des Fran-
» cois. Et ſi dans la ſuite leur procédé bar-
» bare rend leur gouvernement odieux,
» & vous fait naître l'envie de me revoir
» parmi vous, j'eſpere que je ſerai bien-

tôt

» tôt en état d'y revenir : comptez que je
» ferai toujours prêt de hazarder ma vie
» pour vous. Mais ſi, d'un autre côté,
» vous vous trouvez bien du gouverne-
» ment François, je vous promets ſolem-
» nellement que je n'entreprendrai jamais
» rien qui puiſſe être de quelque préju-
» dice à cette Ville & à ce Royaume.
» Mes malheurs s'adouciront à pro-
» portion du bien qui vous en revien-
» dra. Je vous avouerai cependant, que
» ce ſera pour moi une grande conſola-
» tion & un grand plaiſir, ſi j'apprends
» que vous vous ſouvenez que, quand j'é-
» tois le fils aîné de votre Roi, & Roi
» moi-même, je ne fis jamais aucune vio-
» lence à perſonne, & que je ne puis être
» accuſé d'avarice ou de cruauté; mais
» que les fautes de mon pere, & non les
» miennes, ont été la véritable cauſe de
» mes malheurs. Le deſir de conſerver ce
» Royaume, ou de le recouvrer, ne me
» fera pas non plus être jamais la cauſe
» qu'aucun de vous ſoit obligé de quitter
» ſon pays natal. Je ſuis plus fâché d'avoir
» perdu l'occaſion de réparer les fautes de
» mon grand-pere, que de me voir privé
» de l'autorité que j'avois parmi vous. En-
» fin, continua-t-il, je ne me compterai
» pas entierement malheureux, quoique
» banni

» banni de mon pays natal & dépouillé de » mon Royaume, ſi vous, mes chers compa- » triotes, vous gardez le ſouvenir de ces » choſes, & ſi vous êtes perſuadés que, ſi » j'euſſe continué d'être votre Roi, j'aurois » plutôt reſſemblé à Alphonſe mon bi- » ſayeul, qu'à Ferdinand & au dernier » Alphonſe.

Un diſcours ſi touchant ne pouvoit qu'émouvoir la compaſſion : en effet il arracha des larmes à pluſieurs de ceux qui l'entendirent. Mais le nom du feu Roi étoit ſi odieux à la Nobleſſe & au Peuple, que leur zèle pour les François en étoit plus ardent. Le tumulte ne ceſſa pas : Ferdinand ſe retira dans le Château ; & à peine y fut-il, que la populace commença à (1) piller ſes écuries : mais, comme il ne put ſouffrir cette inſolence, il ſortit avec peu de ſuite pour la réprimer ; & le nom de Roi eut un ſi grand pouvoir ſur les rebelles, qu'à ſon approche ils ceſſerent de piller, & ſe retirerent.

Après que Ferdinand fut retourné dans le Château, il fit (2) brûler & couler à fond les vaiſſeaux qui étoient dans l'Arſenal, afin d'en priver l'ennemi ; & comme on ſoupçonnoit que les Allemands, qui y étoient

(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 38. (2) Ibid.

étoient environ au nombre de cinq cents ; avoient réſolu de ſe ſaiſir de Ferdinand, & d'en faire leur priſonnier, on s'aviſa d'un ſtratagême pour les prévenir. On leur donna pour butin les meubles du Château ; & pendant qu'ils étoient occupés à en faire le partage, Ferdinand fit mettre en liberté tous ceux de la Nobleſſe que ſon grand-pere avoit détenu priſonniers dans ce Fort, excepté le Prince de Roſſana & le Comte Popoli : après quoi il ſortit par la porte de Secours, & fut à bord des galeres légeres qui l'attendoient dans le havre, pour le recevoir avec la Peine ſa biſayeule, Don Frederic, & ſa fille Jeanne : quelques-uns de ſes gens l'y ſuivirent auſſi. Après cela, ils mirent à la voile pour l'Iſle (1) d'Iſchia, qui n'eſt qu'à quelques milles de Naples. Pendant qu'il étoit encore à la vûe de cette Ville, on lui entendit ſouvent répéter ces mots du Pſalmiſte : *C'eſt en vain que les hommes du guet veillent ſur la Cité, ſi le Seigneur lui-même ne la garde.* Mais il ſembloit que ce Prince étoit deſtiné à n'avoir en partage dans tous ſes deſſeins que troubles & difficultés. En arrivant à Iſchia, il eut encore occaſion de mettre ſa vertu & ſa patience

à

(1) Ibid.

à l'épreuve, par l'ingratitude & l'infidélité du Gouverneur du Château, qui eut la hardieſſe (1) d'en refuſer l'entrée à S. M. à moins qu'il ne vînt, dit-il, accompagné d'une ſeule perſonne. Enfin, avec beaucoup de difficulté, & à force de prieres & de promeſſes, il y entra; ce qui excita ſi fort la colere & l'indignation du Roi, qu'il ne put pas s'empêcher de ſaiſir lui-même le Gouverneur avec beaucoup d'impétuoſité & de fureur; ſi bien que les autres s'en apercevant, & l'idée de Majeſté étant encore dans leur eſprit, ils céderent tout d'abord & laiſſerent au Roi une entiere poſſeſſion du Fort.

Auſſitôt que Ferdinand eut quitté Naples, tout fut cédé au vainqueur. Les Napolitains ſe comporterent avec tant de baſſeſſe & de lâcheté, que deux cents Cavaliers François ſous la conduite de Ligni prirent priſonniers à Nole, & menerent au Fort de Mondragon Virginio Orſino & le Comte de Petigliano, avec quatre cents hommes de troupes Napolitaines qui s'y étoient ſauvés.

Cependant Charles étant arrivé à Averſe, il rencontra des Députés que les Napolitains y envoyoient pour lui livrer leur

(1) *Guicciard.* Lib. 1. p. 38.

leur Capitale, à laquelle S. M. accorda de nouveaux privileges & de nouvelles exemptions. Le lendemain, qui étoit le vingt-unieme Février, Charles fit ſon (1) entrée publique dans Naples, où il fut reçû avec une joie inexprimable. Les gens de toute condition, de tout ſexe, & de tout âge, & même ces ingrats qui devoient eux, ou du moins leurs ancêtres, leur fortune à la Maiſon d'Aragon, couroient au devant de lui, comme s'il eût été le Pere & le Fondateur de cette Ville. Le Roi étant allé droit à la grande Egliſe fut enſuite conduit aux appartemens qu'on lui avoit préparés dans le Château Capuana, qui étoit l'ancienne demeure des Rois de France; car le Château neuf tenoit encore bon pour les Aragonois. Cependant, à bien conſidérer toute l'expédition de Charles, elle doit être regardée de tout le monde comme l'effet d'un (2) bonheur le plus extraordinaire dont on ait peut-être jamais entendu parler, & qui a même ſurpaſſé celui de Jules Ceſar. Charles a conquis avant de voir la conquête, & le tout avec une ſi grande facilité, qu'il n'eut jamais occaſion de déployer un étendart, ou

(1) Ibid. [2] *Guicciard.* Lib. I. p. 38.

ou de rompre une lance avec l'ennemi en pleine campagne. Le Pape Alexandre disoit ordinairement à ce sujet, que *les François avoient envahi toute l'Italie avec des éperons de bois.* Plusieurs préparatifs qu'il avoit faits se trouverent entierement superflus, sur-tout la Flotte qu'il avoit équipée avec beaucoup de dépense, & qui, ayant été poussée par la violence des vents à l'Isle de Corse, n'étoit point encore arrivée à aucun port du Royaume de Naples : de sorte que par les brouilleries domestiques la sagesse des Princes d'Italie fut confondue, & les légitimes Maîtres furent privés d'une très-grande & très-puissante partie de leurs Etats, qui fut remise entre les mains des étrangers, à la honte & à l'ignominie des propriétaires, & à la dérision & au mépris des armes d'Italie.

Car, quoique le vieux Ferdinand fût Espagnol de naissance, cependant, comme il avoit été Roi lui-même dès son enfance, ou fils de Roi résidant en Italie, qu'il n'avoit point d'autre Principauté, & que d'ailleurs ses enfans & ses neveux étoient tous nés & élevés à Naples, ils étoient avec raison censés Italiens.

Charles ayant ainsi acquis le Royaume de Naples, il lui restoit pourtant encore à prendre

prendre poſſeſſion de (1) deux Forts qui étoient dans la Ville, l'un appellé le Château neuf, & l'autre le Château de l'œuf: mais cet obſtacle fut bientôt levé. Le premier, par l'avarice de l'infanterie Allemande qui y étoit en garniſon au nombre de cinq cents, fut rendu à Charles, à condition qu'on épargneroit leurs perſonnes & leurs effets, parmi leſquels il y avoit une grande quantité de bled. Charles, ſans en examiner les ſuites, donna le tout à ſes gens.

L'autre Fort, étant continuellement canonné par l'artillerie Françoiſe, promit de ſe rendre s'il ne recevoit point de ſecours des Aragonois dans huit jours. Pour le Château de Gaïette, il fut rendu à diſcrétion, de même que les autres du Royaume de Naples, excepté l'Iſle d'Iſchia, la Forteresſe de Brindiſi, Gallipoli dans la Pouille: & le Château de Reggio dans le Calabre; cette derniere Ville eſt ſituée vis-à-vis de Meſſine. La Ville d'Otrante invita de même les François à venir en prendre poſſeſſion: mais ceux-ci négligeant de le faire, elle reſta ſous le gouvernement des Aragonois.

Cependant Charles, avant la reddition du

(2) Ibid. Lib. II. p. 44.

du Château de l'œuf, ayant envie d'établir ſa conquête, avoit envoyé chercher Dom Frederic, oncle de Ferdinand, dont la perſonne étoit fort agréable aux François; parcequ'il étoit parent de leur Roi; & qu'il avoit été long-temps élevé à leur Cour. Charles promit, ſur ſon honneur & ſa parole Royale, de le renvoyer ſain & ſauf, où & quand il lui plairoit, ſouhaitant de lui faire quelques propoſitions d'accommodement pour ſa famille, & promettant que, s'ils ſe départoient des prétentions qu'ils avoient ſur le Royaume de Naples, il les combleroit en France de tous les honneurs imaginables.

Mais Frederic, ſachant trop bien les réſolutions de ſon neveu, qui n'accepteroit point d'autre condition que celle d'être mis en poſſeſſion de la Province de Calabre, dit à Charles, que (1) comme la Providence lui avoit remis entre les mains le Royaume de Naples, Ferdinand n'avoit point envie de s'oppoſer aux decrets du Ciel; & que ne croyant pas qu'il y eût de la honte à céder à la Fortune d'un ſi grand Roi, il le prioit ſeulement de lui accorder la Province de Calabre, où il vivroit tranquillement & comme un de ſes ſimples

(1) V. *Guicciard.* Lib. II. p. 45.

ſimples Barons, ſans prendre le titre ni le caractere de Roi.

Pluſieurs croient que ſi Charles eût accordé cette demande, cela n'auroit pas moins tourné à ſa gloire qu'à ſon intérêt; puiſque, pendant que Ferdinand auroit été ainſi ſous ſon obéiſſance, Charles auroit pû effectivement s'aſſurer du Royaume de Naples pour la France, & ſe délivrer de toutes les appréhenſions qui peuvent ſuivre de l'inconſtance de la Fortune.

Mais Charles, croyant que s'il cédoit quelque partie du Royaume à Ferdinand, il expoſeroit le reſte de ſes conquêtes à un danger manifeſte, refuſa la (1) demande qu'on lui faiſoit: ſur quoi Dom Frederic s'en alla très-mécontent. Cependant, Ferdinand reſta à Iſchia juſqu'à ce qu'il eût appris que les Forts qui étoient dans Naples s'étoient rendus: après quoi, il fit voile pour la Sicile avec quatorze galeres légeres, dans le deſſein d'y reſter juſqu'à ce que la Fortune lui fournît une occaſion plus favorable d'améliorer ſes affaires.

Il laiſſa le Fort d'Iſchia ſous le commandement d'Inigo d'Avalos: mais Charles, pour priver l'ennemi de cette Place dont la ſituation lui auroit été nuiſible en cas

(1) *Guicc.* Lib. II. p. 45.

cas de trouble, y envoya ſa Flotte qui étoit alors arrivée à Naples : à leur approche, ils trouverent l'Iſle abandonnée de ſes habitans. Cependant le Fort étoit ſi bien fortifié & ſi inacceſſible, qu'ils déſeſpéroient de le prendre de long-temps : ſur quoi, le Roi ſe détermina à faire venir d'autres vaiſſeaux de Provence & de Genes, afin de s'aſſurer de la mer, où les vaiſſeaux de Ferdinand faiſoient continuellement des courſes. Mais la diligence & le conſeil des François n'égaloient en aucune maniere leur bonheur : de ſorte que tout commençoit à ſe faire dans le Royaume de Naples avec (1) beaucoup de négligence. Leur grande proſpérité les rendoit non-ſeulement inſolens, mais leur faiſoit encore abandonner les choſes de conſéquence au hazard ; leur eſprit n'étant tourné que du côté des feſtins & du plaiſir. Les Grands de la Cour faiſoient tout ce qu'ils pouvoient pour faire ſervir la proſpérité du Roi à leur intérêt particulier, ſans égard pour ceux de leur Souverain.

On a vû que Geme, frere du Grand-Seigneur, avoit été envoyé de Rome avec le Roi de France. A ſon arrivée à Naples, S. M. le fit loger dans le Château Capuana, qui

(1) Ibid.

qui étoit ſa propre demeure. Ce Geme ; ou Ziſime, comme quelques-uns l'appellent, étoit frere de Bajazet qui étoit alors Grand Seigneur, & fils du fameux (1) Sultan Mahomet II. Empereur Turc, qui prit poſſeſſion de la Ville de Conſtantinople. Geme étoit doué de pluſieurs excellentes qualités : il avoit l'air majeſtueux, les manieres honnêtes, un beau génie, & un courage égal à ſes autres qualités ; & quoiqu'il ne fût que le ſecond par ſa naiſſance, il avoit néanmoins une grandeur d'ame égale à celle de ſon pere, & très-ſupérieure à celle de ſon frere aîné. On forma un parti dans l'Aſie Mineure en faveur de ce jeune Prince, afin de le placer ſur le Trône : mais la bonne Fortune, qui n'accompagne pas toujours le mérite, ne favoriſa pas l'entrepriſe : car, comme les prétentions réciproques que les deux freres avoient ſur l'Empire devoient être décidées par une ſimple bataille à Burſa, l'aîné demeura vainqueur ; & le cadet, perdant ſon armée & l'eſpérance du Diadême, fut obligé de ſe (2) réfugier dans l'Iſle de Rhodes dont les Chevaliers de Saint Jean étoient alors en poſſeſſion.

On

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 108. *Paul Jove.* Lib. II. p. 56.

(2) Ibid. *Tom. Tomaſi.* p. 109.

On fit croire à ce Prince crédule & infortuné, qu'en s'y réfugiant il seroit bien reçu des Chrétiens ; parcequ'à sa considération, & à celle de son parti, ils seroient bienaises d'avoir occasion de se venger des injures qu'ils avoient depuis peu reçues de Bajazet son frere : mais il éprouva bientôt le contraire. Les Chrétiens chez qui il s'étoit réfugié, loin de plaindre son mauvais destin & d'entrer dans ses malheurs, ne se servirent de lui que pour avancer leurs propres desseins & leur intérêt sordide. Ce Prince fugitif ne se fut pas plutôt réfugié chez les Chevaliers de Saint Jean, que Bousson leur Grand Maître le fit prisonnier, & pour plus grande sûreté l'envoya en Provence, d'où, par un accord fait avec le Pape Innocent, il fut mené à Rome, pour y dépendre uniquement du bon plaisir de S. S.

Bajazet, informé de l'état où se trouvoit son frere, souhaitoit fort qu'on le retînt aussi loin de lui qu'il seroit possible ; de peur que s'il revenoit dans ses Etats il ne se fît de nouveaux soulevemens en faveur de ce Prince. C'est pourquoi, afin d'engager le Pape dans ses intérêts, il envoya à S. S. la lance qui avoit percé le côté de Jesus-Christ, & établit une pension annuelle de quarante mille ducats d'or

pour le maintien de Geme : mais ce n'étoit en effet que pour porter les Papes à garder plus ſoigneuſement ſon frere ; ſachant bien que la Cour de Rome, ſans un plus grand intérêt, ne ſe deſſaiſiroit point d'une perſonne qui apportoit un ſi grand revenu.

Ce jeune Prince vécut heureuſement à Rome pendant quelques années, ſous le Pontificat d'Innocent, & pendant un temps conſidérable ſous celui d'Alexandre. Mais le Roi de France portant ſes armes en Italie, on trouva à propos, pour les intérêts des François, que ce Geme fût remis entre les mains de Charles, qui après la conquête de Naples ſe propoſoit de marcher contre les Turcs. Ce ne fut pas ſans peine qu'Alexandre ſouffrit que Geme fût remis entre les mains de Charles. Fâché de ce que cette proie lui étoit échapée, il s'adreſſa, conjointement avec Alphonſe, à Bajazet, pour en tirer du ſecours & exciter ſa vengeance. Alphonſe envoya un nommé Camille Pandone à Conſtantinople avec des Inſtructions ; & le Pape, quoique d'une maniere plus ſecrette, y envoya un certain George Buſardo, Génois, qui étoit très-verſé dans les Langues Orientales, & qui avant ce temps-là, & pour un autre ſujet, avoit été envoyé à Conſtantinople

tinople par Innocent VIII. Et d'autant que les Inſtructions dont cet homme étoit chargé contiennent pluſieurs détails dignes de remarque, je renvoie le Lecteur à (1) l'Appendix, où je les ai copiées mot à mot de l'original Latin, telles qu'elles ſont dans le Journal de *Burchard* touchant la Vie du Pape Alexandre.

Ces Inſtructions étoient en ſubſtance; que quand ledit Buſardo, ſon Nonce, arriveroit à (2) Conſtantinople, il ſalueroit le Grand Seigneur au nom du Pape, & l'informeroit que le Roi de France préparoit une puiſſante armée, avec laquelle il avoit deſſein de venir à Rome lui enlever de force Geme frere du Grand Seigneur; de-là, de marcher droit à Naples pour dépouiller Alphonſe de ce Royaume; & après cela, d'envahir la Grece & les autres parties des Etats des Turcs; & que, pour cet effet, il ſe propoſoit d'envoyer ledit Geme en Turquie avec une Flotte. Cependant le Pape donnoit à entendre au Grand Seigneur, qu'il étoit réſolu de s'oppoſer

(1) V. l'Appendix, dans les *Inſtructions données par le Pape Alexandre au Nonce, &c.*

(2) V. le Journal de *Burchard.* p. 15. & *Tom, Tomaſi.* p. 112. V. l'Appendix, *Inſtructions* données, &c.

poſer aux deſſeins des François ; mais que ne pouvant le faire qu'avec beaucoup de frais, il avoit recours à Sa Sublime Hauteſſe, qu'il prioit de lui faire remettre le ſubſide annuel de quarante mille ducats d'or, qui étoient dûs au ſujet de ſon frere, vers la fin du mois de Novembre ſuivant; & qu'en y condeſcendant il obligeroit beaucoup le Pape, qui avoit pour lors un preſſant beſoin d'argent, ſur-tout pour les dépenſes qu'il ſeroit obligé de faire pour s'oppoſer aux François, dont les armes, à ce qu'il avouoit, étoient fort ſupérieures aux ſiennes ; qu'il avoit ſollicité les Vénitiens de ſe joindre à lui : mais qu'au lieu de le faire, ils avoient paru plutôt portés pour les intérêts des François ; de ſorte qu'il n'avoit pû s'empêcher d'avoir recours à Sa Hauteſſe. Que ſi les François avoient le deſſus, & ſe ſaiſiſſoient de Geme ſon frere, il devoit alors s'attendre qu'ils attaqueroient bientôt les Etats des Turcs, & y ſeroient ſans doute ſecourus par pluſieurs Puiſſances de l'Europe, ſur-tout par les Eſpagnols, les Anglois, les Hongrois, les Polonois, & les Bohémiens, qui étoient tous des Nations puiſſantes. C'eſt pourquoi, vû l'amitié qu'il y avoit entre le Pape & Sa Hauteſſe, il ne pouvoit point s'empêcher de lui faire voir la néceſſité qu'il y avoit,

avoit, disoit-il, que Bajazet envoyât un Ambassadeur aux Vénitiens, pour les informer des desseins de Charles, & pour les exhorter à se joindre au Pape & à Alphonse contre les François. Que, s'ils y consentoient, l'Ambassadeur Turc ne quittât point Venise que la chose ne fût mise en exécution. Que si au contraire ils le refusoient, que Sa Hautesse ordonnât à son Ambassadeur de les traiter comme ennemis, & de sortir de Venise. Cependant le Pape disoit qu'il croyoit que si Sa Hautesse prenoit la peine de ménager cette affaire comme il falloit, ils se rendroient infailliblement à sa demande.

Dans la derniere partie de ces Instructions, le Pape ordonnoit au Nonce de presser le Grand Seigneur d'accepter ces propositions; mais que c'étoit de ce côté-là que S. S. attendoit le plus grand secours & le plus efficace pour mettre fin aux diverses injures qu'on lui faisoit souffrir: c'est pourquoi, ajoûtoit le Pape, songez à faire une extrême diligence, & faites ressouvenir Bajazet, que quand il envoya un Ambassadeur à Rome à l'occasion de son frere Geme, on nous offrit de grands présens, spécifiés dans les articles qui furent dressés par l'Ambassadeur même: & ajoûtez, que je promets de cultiver une étroite

amitié avec le Grand Seigneur, & d'agir toujours avec ſincérité à ſon égard. Cependant il conſeilloit que dans la conjoncture préſente Bajazet n'attaquât point les Terres d'aucune des Puiſſances Chrétiennes de l'Europe, de peur que cela ne les portât à épouſer le parti des François. Les Inſtructions étoient accompagnées de deux Lettres, l'une de créance pour le Nonce, l'autre dans laquelle étoient les directions néceſſaires pour que Sa Hauteſſe fît toucher sûrement les quarante mille ducats d'or qui étoient dûs au ſujet de ſon frere. Le Nonce avoit ordre de preſſer la négociation, & de revenir au plutôt à Rome avec l'argent.

Le Nonce, en arrivant à Conſtantinople, fut reçu par (1) Bajazet avec toutes les marques d'honneur imaginables: ſa négociation ſe fit avec toute la diligence & tout le ſuccès qu'il pût ſouhaiter: après quoi, il fut renvoyé à Rome accompagné d'un nommé Caſime Dautius, que Bajazet avoit député en qualité de ſon Ambaſſadeur auprès du Pape Alexandre. Ils furent expoſés dans leur voyage à pluſieurs dangers cauſés par la violence des orages: mais enfin ils arriverent ſains & ſaufs

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 117.

ſaufs en Italie, non ſans faire une eſpece de naufrage auquel ils ne s'attendoient gueres : car ayant pris terre entre Sinigaglia & Ancone, ils furent (1) ſaiſis eux & leur vaiſſeau par Jean de la Rovere, Seigneur de cette Place, qui, ſachant très-bien qu'ils devoient paſſer par-là, attendoit leur arrivée pour leur ôter leurs papiers, & l'argent que Bajazet envoyoit au Pape, qui ſe montoit à cinquante mille ducats d'or, laquelle ſomme la Rovere prétendoit que le Pape lui devoit pour un payement dû depuis le Pontificat d'Innocent.

L'Ambaſſadeur de Bajazet & le Nonce furent incontinent mis en liberté : mais la Rovere, qui comptoit ſur la protection des François, ne voulut jamais ſe défaire de l'argent, quoiqu'Alexandre fît agir les Vénitiens & autres pour cet effet.

Les papiers furent tous envoyés au (2) Roi de France, pendant qu'il étoit à Florence, dans le deſſein de les rendre publics, & de les faire ſervir à l'opprobre éternel du Pape. Parmi ces papiers, on trouva non-ſeulement les Inſtructions dont j'ai parlé ci-deſſus, mais encore cinq Lettres que

(1) Ibid. p. 118.
(2) *Tom. Tomaſi.* p. 118.

que le Grand Seigneur écrivoit au Pape ; deux desquelles contenoient les Lettres de créance de son Ambassadeur, & une autre étoit une Lettre de remerciment qu'il écrivoit à Alexandre pour lui avoir donné avis des desseins des François, & par laquelle il promettoit d'envoyer un prompt secours à Alphonse, & lui apprenoit que la Porte expédieroit au plutôt un Ambassadeur pour les Vénitiens, qui feroit tous ses efforts pour les engager dans les intérêts du Pape. Dans la quatrieme Lettre, le Sultan prioit Alexandre d'élever au Cardinalat Nicolas Cibo, Archevêque d'Arles, qui à une autre occasion avoit été envoyé à Constantinople par le Pape Innocent, & ensuite par Alexandre même, & dont la Porte étoit très-contente. La cinquieme Lettre étoit touchant Geme, frere du Crand Seigneur ; & comme elle regarde le sujet que je traite, & qu'elle est non-seulement curieuse en elle-même, mais qu'elle en est encore une confirmation, je la rapporte dans l'Appendix, telle que je l'ai trouvée en sa Langue originale dans le Journal de *Burchard*, sans me dispenser toutefois d'en donner une traduction littérale. (1)

(1) V. l'Appendix, *Instructions données par le Pape Alexandre VI.* &c. Lettre 5. *Tom. Teiniti.* p. 119. *Guicciard.* Lib. II. p. 46.

LETTRE DE BAJAZET A ALEXANDRE VI.

Sultan BAJAZET-CHAN, *fils du Sultan* MAHOMET, *par la grace de Dieu, Empereur d'Asie, d'Europe, & de toutes les Côtes, &c. Au Pere & au Seigneur de tous les Chrétiens* ALEXANDRE VI. *Pape de l'Eglise Romaine.*

„ APRES dûes salutations avec la sin-
„ cérité de notre ame & un cœur
„ pur, nous signifions maintenant à Votre
„ Grandeur, par George Busardo votre
„ serviteur & votre Nonce, que nous avons
„ appris avec beaucoup de plaisir l'état de
„ votre santé, & tout ce que Votre Gran-
„ deur l'avoit chargé de nous communi-
„ quer; entr'autres choses, que le Roi de
„ France avoit dessein d'ôter notre frere
„ Geme des mains de Votre Grandeur; ce
„ qui vous déplairoit beaucoup, & à nous
„ aussi, & tourneroit au préjudice de tous
„ les Chrétiens. C'est pourquoi nous avons,
„ conjointement avec ledit George, cru
„ pour le repos, l'utilité & l'honneur de
„ Votre Grandeur, & pour ma propre sa-
„ tisfaction, vû que mon frere Geme est
„ mortel, & maintenant prisonnier entre

„ les

„ les mains de Votre Grandeur, que ce ſe-
„ roit une bonne choſe ſi à quelque prix
„ que ce fût vous le faiſiez mourir; ce qui lui
„ ſeroit vie, avantageux à votre puiſſance
„ & à votre repos, & me ſeroit très-agréa-
„ ble: & ſi Votre Grandeur veut bien avoir
„ cette complaiſance pour nous, comme
„ nous n'en doutons point, & que nous
„ nous repoſons ſur votre prudence; il
„ vaudroit mieux, pour votre puiſſance &
„ pour notre ſatisfaction, de faire ſortir au
„ plutôt, & de la maniere que Votre Gran-
„ deur trouvera à propos, le dit Geme des
„ miſeres de ce monde, afin que ſon ame
„ puiſſe être tranſportée dans un lieu plus
„ heureux, où il jouïſſe de plus de repos:
„ & ſi votre Puiſſance veut le faire mou-
„ rir, & nous envoyer ſon corps en quel-
„ que lieu que ce ſoit au delà des mers,
„ nous ſuſdit Sultan Bajazet promettons
„ de donner à Votre Grandeur la ſomme
„ de trois cents mille ducats pour acheter
„ des Terres à vos fils, & de conſigner
„ cet argent-là où Votre Grandeur trou-
„ vera à propos, même avant que le corps
„ de mon frere ſoit remis par vos gens en-
„ tre les mains de mes Sujets De plus,
„ pour la grande ſatisfaction de Votre Gran-
„ deur, je promets qu'il ne ſera fait au-
„ cun dommage dans les Terres des Chré-
„ tiens,

„ tiens, ni par moi, ni par mes ſerviteurs,
„ ni par aucun qui appartienne à mes Etats,
„ de quelle qualité & condition qu'ils
„ ſoient, ſoit par mer, ou par terre; à
„ moins que les Chrétiens ne ſoient les
„ agreſſeurs: & pour la plus grande ſatis-
„ faction de Votre Grandeur, afin qu'il
„ ne vous reſte point le moindre ſcrupule,
„ & que vous ſoyez aſſuré que je tiendrai
„ la promeſſe que je viens de vous faire,
„ j'ai juré & affirmé en préſence du ſuſdit
„ George, par le vrai Dieu que nous ado-
„ rons, & par notre Evangile, d'accom-
„ plir exactement tout ce que je vous ai
„ promis. D'ailleurs, pour une plus grande
„ sûreté pour Votre Grandeur, en cas qu'il
„ lui reſtât encore quelque ſcrupule dans
„ l'eſprit, je ſuſdit Sultan Bajazet-Chan
„ jure derechef par le vrai Dieu qui a fait
„ le Ciel & la terre & tout ce qui y eſt
„ contenu, en qui nous croyons & que
„ nous adorons, que ſi de votre côté vous
„ accordez la demande ſuſdite, je pro-
„ mets par le même ſerment d'accomplir
„ tout ce que j'ai exprimé ci-deſſus, &
„ de ne point traverſer ni m'oppoſer en
„ aucune maniere à Votre Grandeur. Ecrit
„ à Conſtantinople dans notre Palais, le
„ 12. Septembre 1494. ſelon l'Ere Chré-
„ tienne.

On

On a ajoûté l'atteſtation ſuivante comme une preuve de la vérité de la Lettre ci-deſſus.

„ Je ſouſſigné, Notaire public par l'au-„ torité Apoſtolique & Impériale, certifie „ que ces Lettres originales, écrites en „ Latin & ſur du long papier de Turquie „ avec le ſceau du Grand Seigneur, ayant „ été envoyées dans une boëte noire, j'ai „ traduit le tout mot à mot en Italien, „ & l'ai ſigné de ma propre main : En foi „ de quoi j'y ai mis mon propre ſceau. A „ Florence, le 25. Novembre 1494. dans „ le Couvent de la Croix de l'Ordre des „ Mineurs (1).

PHILIPPE DE PATRIARCHIS, *Clerc de Forli.*

On ne ſait pas ſi ces Lettres interceptées parvinrent jamais juſqu'au Pape : je crois plutôt que Buſardo ſon Nonce, qui en ſavoit très-bien le contenu, le lui (2) dit de vive voix. Alexandre & Valentin, tentés par les grandes promeſſes de Bajazet, réſolurent de faire mourir Geme. Pour cet

(1) V. *Paul Jove*, qui confirme auſſi cette Ambaſſade, & les négociations du Pape Alexandre avec le Grand Seigneur. Lib. II. p. 58.

(2) *Tom. Tomaſi.* p. 112.

cet effet, avant que de le remettre à Charles, ils lui donnerent une dose de poison de (1) couleur blanche, mêlé avec du sucre, & propre à empoisonner toute sorte de liqueur, sans qu'on pût le distinguer par la couleur ni par le goût. C'étoit une méthode diabolique dont le Pape & Valentin se servoient souvent.

Avant que Geme partît pour Naples avec le Roi, & lorsque le Pape le lui remit, Geme baisa la main & l'épaule de S. M. après quoi, se tournant vers le Pape & le Cardinal Valentin, il les remercia du bon traitement qu'il avoit reçu d'eux, & les supplia en même temps de le recommander aux bonnes graces de son nouveau Protecteur; ajoûtant qu'ils ne se repentiroient jamais de l'avoir mis en liberté, & que S. M. n'auroit pas non plus lieu de se repentir de l'avoir pris sous sa protection, ni du dessein qu'il avoit de l'employer à l'expédition qu'il se proposoit dans le Levant.

Cette conduite auroit fait quelque impression sur ces ames brutales, si elles eussent été capables d'être touchées de quelque sentiment d'humanité : mais l'Histoire ne fournit peut-être pas une trahison

(1) *Paul Jove.* Lib. II. p. 61.

hiſon & une barbarie égale à la leur envers ce Prince étranger. Comme il marchoit plein de joie vers Naples, le poiſon mortel commença à ſe répandre dans ſes veines ; de ſorte qu'en arrivant en cette Ville, & non à Gaïete, comme (1) Paul Jove le rapporte, il fut ſaiſi d'une dyſenterie dont il mourut. Bajazet en fut bientôt informé, & l'apprit avec d'autant plus de joie, que ſon intérêt particulier avoit plus de pouvoir ſur ſon eſprit que n'en avoient les liens du ſang. Il ſollicita ſeulement Charles de lui faire envoyer le corps de ſon frere à Conſtantinople ; ce qui fut accordé : & Bajazet ne manqua pas de s'acquitter des promeſſes qu'il avoit faites aux meurtriers de ſon frere. Cependant Valentin s'étant échapé de l'armée de France, comme nous l'avons dit, ſortit de Rome avec le Cardinal Orſino, pour s'aller divertir à la campagne, ou plutôt pour prendre les meſures propres à exciter de nouveaux troubles, & à acquérir des forces qui le miſſent à l'abri des châtimens que ſes ennemis auroient pû lui faire ſouffrir. Ce fut dès-lors qu'il commença la vengeance après laquelle il avoit ſi long-temps ſoupiré. Il avoit toujours auprès de lui des ſcélérats

(1) Ibid.

scélérats & des coupe-jarrets prêts à suivre ses ordres diaboliques, & qu'ils avoient si souvent exécutés & à Rome & dans les Places voisines. Il les employa à faire aux François & à leurs adhérans tout le mal possible, & vengeoit ainsi en quelque façon sa mere des injures qu'ils lui avoient faites. Dans peu, la plûpart des François qui résidoient alors à Rome furent privés de la vie, ou de leurs biens : ce fut aussi le sort de ceux qui se trouverent en voyage, ou à la campagne, & que ses assassins purent découvrir. Un Gentilhomme François qui retournoit en France fut (1) attaqué à Ponte Molle : il avoit avec lui une assez bonne suite, & trois chariots dans l'un desquels il y avoit cinq cents écus en argent monnoyé ; ce qui dans ce temps-là n'étoit pas une petite somme. Il perdit tous ses effets, & eut peine à sauver sa vie. Le fils du Cardinal de Saint Malo n'eut pas le même bonheur : on lui vola la somme de trois mille écus, & il fut encore cruellement égorgé par ces assassins entre Baccano & Isola. Les Suisses qui étoient dans Rome ne furent pas à l'abri des fureurs de Valentin. Ceux de leur Nation qui étoient à la solde de France pendant

(2) *Tom. Tomasi.* p. 125.

pendant que l'armée de Charles étoit à Rome furent ceux qui eurent plus de part au pillage de la maiſon de la Vanozza. Valentin, ne pouvant point ſe venger des coupables, ſe détermina à faire éclater ſa fureur ſur leurs compatriotes qui étoient alors les Gardes du Pape, & qui n'avoient été en aucune façon dans les complots des François. Il y avoit dans Rome environ cent cinquante de ces Suiſſes : le Cardinal les fit d'abord congédier, avec ordre de ſortir, dans un temps limité, de Rome & de l'Etat Eccléſiaſtique. Ils étoient un matin ſur le point de partir avec leurs femmes, leurs enfans, & leur bagage. Cinquante d'entr'eux étoient déja ſortis hors des portes, pendant qu'environ quarante autres s'étoient arrêtés pour faire leurs dévotions dans l'Egliſe de St. Pierre. Les autres, qui étoient environ ſoixante, s'étoient aſſemblés ſur la place qui eſt devant cette Egliſe, où ils furent d'abord (1) entourés par deux mille Eſpagnols, dont la plûpart étoient de Valence & de Catalogne, à la ſolde du Pape. Ces deux mille Espagnols attaquerent d'abord les ſoixante Suiſſes, en tuerent la plus grande partie, & bleſſerent cruellement tous les autres. Ils n'épargne-

[1] *Tom. Tomaſi.* p. 126.

pargnerent pas enſuite ceux qui faiſoient leurs dévotions. Ils en traînerent quelques uns par les cheveux juſques dans les chambres même du Vatican : ils leurs prirent tout ce qu'ils avoient, ſans leur laiſſer même leurs vêtemens. Ceux qui étoient déja ſortis de la ville, ayant appris les malheurs de leurs compagnons, ſe réfugierent dans une maiſon qu'ils fortifierent ſi bien, que quand les Eſpagnols les y attaquerent, ils ſe défendirent vigoureuſement, juſqu'à ce que le Pape leur eût envoyé le Capitaine de ſa garde avec quelques troupes choiſies pour les délivrer ; parceque le bruit que cette action faiſoit dans Rome y avoit excité l'horreur & l'indignation de tout le monde. C'étoit peu pour les Borgia qu'une vengeance qui ne touchoit point immédiatement la perſonne ni les intérêts de Charles : ils réſolurent, pour la mieux ſatisfaire, de former une Ligue avec les premiers Princes de la Chrétienté contre les François ; à quoi le Chevalier Georgi, Ambaſſadeur de Veniſe à Rome, ne contribua pas peu. D'ailleurs ils y étoient encore excités par pluſieurs Cardinaux, & par les Miniſtres de divers Princes ; mais ſur-tout par Aſcagne Sforce & le Cardinal Lunate, qui, quelques jours après être arrivés à Rome, devinrent ſi grands confidens du

Pape

Pape, qu'ils conſpirerent contre Charles, dont ils ne s'étoient ſéparés, comme nous l'avons dit ci-devant, que parcequ'il n'avoit pas voulu dans une autre occaſion ſe joindre avec eux contre Alexandre. Ludovic Sforce, que le deſir d'uſurper le Duché de Milan & la crainte qu'il avoit des Aragonois & de Pierre de Médicis avoient engagé à appeller les François en Italie, & qui en effet s'étoit vû par leur arrivée en état de parvenir au but que ſon ambition s'étoit propoſée, voyant que les Aragonois étoient tellement réduits qu'ils pouvoient à peine ſe ſoutenir; il (1) commença à craindre de voir ſon propre Duché & la liberté de toute l'Italie dans le dernier danger, ſi on permettoit que Charles poſſédât ſa nouvelle conquête du Royaume de Naples. Ludovic avoit cru d'abord que ce Prince auroit eu plus de difficultés à ſurmonter, ſur-tout du côté des Florentins: mais voyant qu'il s'étoit trompé, & que Charles avoit de plus traverſé l'Etat Eccléſiaſtique ſans la moindre oppoſition, & s'étoit rendu maître de Naples; il crut qu'il devoit ſans délai prendre de nouvelles meſures.

C'eſt

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 46.

C'eſt de cette maniere que penſoient auſſi (1) les Vénitiens : ils avoient juſqu'alors perſiſté dans la réſolution de demeurer neutres ; mais voyant que les entrepriſes des François avoient été couronnées d'un ſuccès ſi heureux, qu'ils avoient pénétré juſqu'au fond de l'Italie ſans la moindre réſiſtance, ils commencerent à croire que les malheurs des autres devoient enfin devenir les leurs propres ; ſur-tout puiſque Charles s'étoit emparé de Piſe, des autres Forts Florentins, & avoit laiſſé une garniſon dans Sienne. Ainſi les Vénitiens, conjointement avec Ludovic, commencerent à ſonger au bien & à la ſureté de l'Italie, & par conſéquent de leurs Etats réciproques ; à chercher les moyens d'arrêter les progrès des François, & à former contre eux une Ligue avec les autres Puiſſances de l'Italie. Charles, ſe doutant de la trahiſon de Ludovic, envoya, après qu'il eut pris poſſeſſion de Naples, Trivulce, le Cardinal Frégoſe & Obietto de Fieſque, avec quelques troupes, pour s'aſſurer de Genes, & s'y faire un parti : ce que Ludovic ayant appris, il fit arrêter douze galeres qu'on y armoit pour Char-

(2) Ibid.

Charles, & défendit qu'on équipât aucun autre vaiſſeau pour les François dans les ports de ſes Etats.

Quand le Pape & Valentin virent que les Traités pour former une Ligue étoient ſi avancés, que l'affaire pouvoit être exécutée quand il leur plairoit ; le Pape ne ſongea plus qu'à faire croire à tout le monde, que tout ce qu'ils faiſoient n'étoit qu'un effet du zèle qu'ils avoient pour la gloire de Dieu, le bien public, & l'avantage du S. Siege. C'eſt pourquoi il aſſembla pluſieurs (1) Cardinaux, dont une grande partie étoit ſes créatures : il leur fit un récit du procédé de Charles, & des progrès que ſes armes avoient faits en Italie, ajoûtant que plus ſon ſuccès avoit été grand, plus il avoit excité la jalouſie des Princes, & les avoit portés à s'unir enſemble pour leur propre défenſe & pour la ſûreté commune. Que comme ſa fonction, en qualité de Vicaire de Jeſus-Chriſt, & de Pere commun de tous les Chrétiens, étoit le ſeul motif qui le fît agir, il prioit ceux qui lui aidoient à ſoutenir le poids des affaires eccléſiaſtiques, & qui par l'expérience & la connoiſſance qu'ils avoient de celles de l'Etat étoient capables

[1] *Tom. Tomaſi.* p. 128.

bles d'en juger, de dire leur opinion avec toute la franchiſe imaginable ſur une conjoncture ſi ſérieuſe & ſi importante.

Il y en avoit peu dans cette Aſſemblée qui ne fuſſent ce que vouloit S.S. Cependant le Cardinal de Naples qui, à ce que je crois, étoit un homme très-integre & très-impartial, excepté en ce qui regardoit les intérêts de ſon Roi Aragonois, parla le premier en qualité de Doyen du College, & exprima ſes ſentimens en ces termes.

„ Saint Pere, (1) je ſais très-bien que „ quelques Princes ſages & habiles ont ſou„ haité d'attirer les armes de France en „ Italie, & que d'autres, qui n'ont point „ craint le danger, ne s'y ſont pas oppoſés, „ uniquement parcequ'ils croyoient que „ ces armes même ſerviroient à réprimer „ pluſieurs déſordres qui pouvoient s'ac„ croître juſques à troubler le repos de l'I„ talie. Mais nous trouvons que le remede „ a opéré au-delà de toute attente, & „ qu'au lieu de guérir, il a cauſé un mal „ ſi dangereux, que, ſi l'on n'y remé„ die de bonne heure, il menace d'une „ mort inévitable. Pour moi, je ne ſau„ rois me perſuader qu'étant zélé pour le „ bien de l'Italie on puiſſe s'empêcher de croire

(1) Ibid. p. 129.

„ croire qu'il ne ſoit maintenant néceſſai-
„ re que ſes Princes s'uniſſent enſemble
„ pour détruire dans ce Pays le pouvoir
„ naiſſant des François, dont le gouver-
„ nement les menace d'une ruine géné-
„ rale : car je ne crois point que perſon-
„ ne s'imagine que les Princes d'Italie
prétendent à préſent être ſupérieurs les
„ uns aux autres, lorſque nous n'avons
„ que trop ſujet de croire qu'un Prince
„ étranger, & un des premiers de l'Eu-
„ rope, eſt déja tel parmi nous qu'il ne
„ dépend que de lui de fouler aux pieds
„ les Etats des autres. En effet, il paroît
„ par le plan qu'il a formé, que le cours
„ de ſes victoires ne s'arrêtera point qu'il
„ n'ait ſubjugué toute l'Italie. C'eſt le lan-
„ gage ordinaire de ceux mêmes qui ne
„ prétendent pas être fort verſés dans la
„ politique. N'eſt-il pas certain que les
„ Forts de Serezana, de Serezanella, de
„ Pietra Santa, de Piſe, de Livourne,
„ toutes ces Places fortes de Toſcane ſont
„ actuellement gardées par les garniſons
„ de Charles ? N'a-t-il pas auſſi ôté à l'E-
„ gliſe le Château de Civitta-Vecchia,
„ & n'en eſt-il pas en poſſeſſion, de mê-
„ me que de ceux d'Oſtie & de Terra-
„ cine ? Tout cela dans la vûe de pou-
„ voir, en allant à Naples, avoir en main
les

„ les plus importantes clefs de ces Etats,
„ & de pouvoir enſuite comme conqué-
„ rant s'ouvrir plus facilement à ſon retour
„ une porte à un pouvoir abſolu ſur ces
„ Etats même, & par conſéquent ſur le
„ reſte de l'Italie. Par les dures conditions
„ dont il menace, & qu'il a en quelque
„ maniere forcé les habitans de Lucques,
„ de Sienne, les Florentins, & même
„ V. S. d'accepter, il a fait voir combien
„ il ſe prévaut dela foibleſſe de ceux qui
„ ne peuvent pas lui réſiſter, & a en mê-
„ me temps bravé ouvertement l'autorité
„ Pontificale. Maintenant, qu'il croit ſes
„ conquêtes aſſurées, n'abuſera-t-il pas de
„ ſa bonne fortune & du pouvoir qu'on lui
„ a mis en main, pour faire autant d'eſ-
„ claves qu'il lui ſera poſſible d'en faire ?
„ Mais ſuppoſons qu'on empêchât préſen-
„ tement Charles d'uſer de violence ou-
„ verte contre le S. Siege, quoique nous
„ ne puiſſions guere nous y attendre,
„ vû les déplaiſirs qu'il dit qu'on lui a
„ faits depuis peu, joints à ceux qu'il
„ prétend avoir reçus auparavant : qu'on
„ me diſe dans quel degré de ſûreté ſera
„ la Juriſdiction ſpirituelle & temporelle
„ du Pape, lorſque les armes du Roi
„ de France l'auront mis en état de ſe
„ faire obéir au moindre clin d'œil ? Sup-

„ posé que le Siege Papal continue à ſe
„ tenir à Rome, il ne ſera pas pour cela
„ fort différent de celui qui s'eſt tenu
„ pendant tant d'années à Avignon, qui
„ eſt un lieu environné de tous côtés par
„ les François, & où les Rois de Fran-
„ ce n'ont pas eu plus de déférence pour
„ les Papes que s'ils n'euſſent été que leurs
„ principaux Chapelains. Puis donc que
„ V. S. eſt plus intéreſſée dans cette af-
„ faire qu'aucun autre Prince de l'Euro-
„ pe, & qu'une injure qu'on vous fait
„ entraîne avec ſoi plus de dangereuſes
„ conſéquences, que toutes celles qu'on
„ peut faire à un autre; les plus grands
„ Princes de la Chrétienté vous invitent,
„ Saint Pere, à former avec eux une Li-
„ gue, que vous devriez, quand même
„ vous n'y ſeriez pas ſollicité, être le pre-
„ mier à faire réuſſir, en la ſoutenant par
„ votre autorité, & en donnant à vos
„ alliés des ſecours d'argent & de trou-
„ pes, pour s'oppoſer à la violence de
„ l'irruption des François, qui a été juſ-
„ qu'ici d'autant plus ruineuſe que ſa fu-
„ reur n'a point trouvé d'obſtacle. C'eſt
„ pourquoi je conclus qu'en arrêtant
„ promptement les progrès de Charles, &
„ en l'empêchant de s'affermir dans ces
„ conquêtes encore mal aſſurées, & dont

il

» il ne jouït que par faveur, on pourra, » selon toutes les apparences, remédier à » ce mal qu'un plus long délai rendra irré- » parable.

Raphaël Riario, appellé le Cardinal de S. George, trouvant qu'il étoit plus à propos & plus honorable d'encourir la disgrace du Pape en parlant ingénument, que de manquer à son devoir par une complaisance tacite, se leva après que le Cardinal de Naples eut fini son discours, & parla ainsi.

» (1) Saint Pere, j'ai du penchant à » croire que je ferois tort à V. S. & que » je n'agirois pas non plus de bonne foi » dans cette sacrée assemblée, si je ne di- » sois pas librement ce que ma conscien- » ce & ma raison me dictent, sur-tout dans » une affaire d'aussi grande importance que » celle sur laquelle nous délibérons main- » tenant. Nous traitons ici d'une Ligue qui » doit être formée contre un Roi très- » Chrétien, & qui doit être soutenue par » l'ordre & l'autorité Pontificale. Mais si » nous examinons la chose d'une maniere » désintéressée, & si nous considérons que » si l'on délibéroit sur ce sujet dans le con- » seil de quelqu'autre Prince, soit Chré- tien

(1) *Tom. Tomasi.* p. 132.

» tien ou Payen, nous le désapprouverions
» beaucoup ; pouvons-nous nous attendre
„ à autre chose qu'à être blâmés de tout
„ le monde, si dans une Congrégation te-
„ nue en présence de V. S. & des pre-
„ miers Prélats de l'Eglise, nous songeons
„ à quelqu'autre chose qu'à ce qui regar-
„ de le service de Dieu & le maintien de
„ la justice ? Je crois qu'un Pape doit s'ab-
„ stenir d'être le principal instrument d'u-
„ ne guerre, quelque juste qu'elle soit. A
„ plus forte raison doit-il être éloigné d'en
„ susciter une, qui (toute partialité à part)
„ ne peut être regardée que comme in-
„ juste. Je ne puis du moins regarder cel-
„ le qu'on propose que comme telle, &
„ ne puis par conséquent y donner
„ mon consentement. Le Roi de Fran-
„ ce, il est vrai, a fait la conquête
„ du Royaume de Naples avec plus de
„ succès que les Princes d'Italie ne pou-
„ voient attendre ou imaginer : cette con-
„ quête a d'autant plus augmenté le pou-
„ voir de ce Prince, qu'elle a rendu ses
„ armes plus formidables à ses voisins : ce-
„ la est encore vrai. Mais est-il juste à cause
„ de cela de former une Ligue pour sa
„ destruction, & de lui déclarer unani-
„ mement la guerre ? Les prétentions de
„ la Maison d'Anjou sur le Royaume de
„ Naples

„ Naples ne ſont-elles pas connues de
„ toute l'Europe ? Et ne ſait-on pas que
„ la Provence & l'Anjou échurent légiti-
„ mement à la Couronne de France ? Ce-
„ la n'a-t-il pas été très-ſouvent prouvé ?
„ Et pluſieurs inveſtitures ne leur ont-el-
„ les pas été données par les Papes, &
„ même par V. S. dans le premier arti-
„ cle de l'alliance que vous avez faite de-
„ puis peu avec le Roi Charles ? Je ne ſau-
„ rois voir par quelle prétention vous pou-
„ vez vous diſpenſer de vous y tenir. Ne
„ lui avez-vous pas promis l'inveſtiture de
„ ce Royaume ? Et quoique vous ne la lui
„ ayiez pas encore donnée, n'êtes-vous pas
„ obligé de le faire, & ne l'auriez-vous
„ pas dû dès que vous apprîtes qu'on l'a-
„ voit proclamé Roi à Naples ? Il n'eſt pas
„ à préſumer que vous la lui euſſiez pro-
„ miſe, ſi vous n'aviez pas trouvé juſtes
„ ſes prétentions. Si donc les prétentions
„ qu'il a ſur ce Royaume ſont juſtes, s'il
„ en a été proclamé Roi, & s'il en eſt ac-
„ tuellement en poſſeſſion (ce qui, ſuivant
„ les maximes de gouvernement, eſt un
„ droit ſuffiſant). V. S. ayant donné ſa
„ foi à Charles, & ce Prince n'ayant point
„ agi contre les ſtipulations faites entre
„ vous, ni ne s'étant en aucune maniere
„ rendu indigne de l'amour paternel que

„ vous lui avez promis ; avec quelle om-
„ bre de juſtice V. S. peut-elle, au lieu de
„ le défendre ſelon votre promeſſe, s'ef-
„ forcer de lui nuire & de le dépouiller
„ de ſes conquêtes ? Je n'ignore pas qu'un
„ Prince peut quelquefois avoir grand ſu-
„ jet de craindre qu'un autre uſurpe ſes
„ terres, & qu'il peut par conſéquent faire
„ tout ſon poſſible pour le prévenir par
„ la force des armes. Mais ſur quel fon-
„ dement ſolide V. S. peut-elle craindre
„ la même choſe de la part de Charles ?
„ N'a-t-il pas eu déja une armée dans l'en-
„ ceinte de vos murailles, avec laquelle
„ il auroit pû, en diſant ſeulement un
„ mot, abattre la grandeur du S. Siege
„ juſqu'à terre, & s'ériger ſur ſes ruines
„ un nouvel Empire dans Rome ? Toute-
„ fois il s'eſt conſtamment attaché à ſon
„ devoir ; il a eu beaucoup de reſpect
„ pour le Vicaire de Chriſt ; il a lui
„ même en perſonne fait paroître la mê-
„ me ſoumiſſion pour l'Egliſe que ſes An-
„ cêtres. Il n'a point employé la force : au
„ contraire il s'eſt ſervi de prieres, & eſt
„ entré dans des engagemens pour ob-
„ tenir de V. S. ce qu'il ne pouvoit ab-
„ ſolument négliger pour le ſuccès de ſon
„ expédition. Et puiſque par la réuſſite de
„ ſes entrepriſes il a uni à ſes vaſtes Etats

un

„ un Royaume d'Italie, il pourroit plus
„ facilement encore humilier la grandeur
„ de l'Egliſe, ſi jamais on l'y provoquoit.
„ Mais tout le monde ſait que les Rois de
„ France ont toujours mieux aimé ſe ſer-
„ vir de leur pouvoir pour l'exaltation du
„ S. Siege, & pour la deſtruction de ſes
„ ennemis. Pepin, Charlemagne, Louïs
„ le Pieux & pluſieurs de leurs ſucceſ-
„ ſeurs étoient plus puiſſans en Italie que
„ Charles VIII: cependant ils n'ont em-
„ ployé leur puiſſance que pour ſoutenir
„ l'Egliſe, avancer ſes intérêts, & lui
„ procurer des honneurs & des biens. Si
„ les Papes, ſoit à Avignon, ou à Ro-
„ me, ſont quelquefois déchus de ce dé-
„ gré de grandeur où ils avoient été au-
„ paravant, ç'a toujours été la faute d'au-
„ tres Princes, & jamais celle des Rois de
„ France, qui dans toutes les occaſions
„ ſe ſont déclarés Protecteurs de l'Egli-
„ ſe. Si c'eſt ce qu'ils ont conſtamment fait
„ juſqu'à préſent, quelle raiſon avez-vous
„ de ne pas attendre le même effet de
„ leur piété à l'avenir? Font-ils des inno-
„ vations à notre Religion? En un mot le
„ Royaume de Naples leur appartient-il de
„ droit ou non? La Maiſon de France
„ na-t-elle pas regné 150. ans dans ce
„ Royaume ſans jamais violer la juriſdic-

„ tion du Pontife? Alphonſe, pere de feu
„ Ferdinand, fut le premier de la Maiſon
„ d'Aragon qui poſſéda à la fois les
„ Couronnes d'Aragon, de Naples, &
„ de Sicile : cependant le repos général
„ de l'Italie ne fut point troublé à cette
„ occaſion : le Pape ni les autres Princes
„ ne faiſoient point d'alliance offenſive
„ ni de Ligue contre ſes intérêts. Si le
„ cas eſt en quelque maniere le même,
„ pourquoi donc le réſultat de vos délibé-
„ rations ne le ſeroit-il pas auſſi? Les Fran-
„ çois ne ſont pas plus empreſſés à éten-
„ dre leur domination, & ne tiennent
„ pas moins leur promeſſe que les Eſpa-
„ gnols. Si donc le pouvoir des uns n'a pas
„ donné de l'ombrage à l'Italie, il n'eſt
„ pas raiſonnable qu'elle s'épouvante de
„ la grandeur des autres. On crut qu'il
„ étoit raiſonnable de ne point irriter ceux-
„ ci en excitant contre eux une guerre
„ générale : on trouvera auſſi qu'il eſt
„ avantageux de ne point provoquer ceux-
„ là en formant une Ligue contre eux : &
„ ſi cette guerre n'a pas un bon ſuccès,
„ V. S. ne pourra ſe plaindre ſi elle ſouf-
„ fre comme Pape, c'eſt-à-dire, comme
„ Pere commun de tous les Chrétiens; &
„ ſi vous êtes traité comme un ennemi,
„ en cas qu'on vous trouve en armes.

La

La maniere libre dont Riario parla fit en apparence peu d'effet ſur ceux qui parurent déja déterminés: mais cependant elle fit une très-vive impreſſion ſur l'eſprit du Pape & de Valentin, quoiqu'ils tâchaſſent l'un & l'autre de ne pas le faire paroître par leurs regards & par leur conduite. Mais le Cardinal de Carvajal qui faiſoit profeſſion d'être fidele Sujet de la Maiſon d'Aragon, & qui avoit des obligations aux Borgia, ne voulut point perdre l'occaſion de répondre à Riario: & c'eſt ce qu'il fit de la maniere ſuivante.

„ (1) Le repos des Princes d'Italie, „ dit-il, ne fut pas troublé par les jalou„ ſies qui s'éleverent entre eux ſur ce que „ les Royaumes de Naples & de Sicile „ furent joints à celui d'Aragon ſous le „ regne d'Alphonſe, parcequ'on ſait bien „ qu'il y ſuccéda en vertu du droit d'a„ doption, & non par de vieilles préten„ tions qui n'avoient aucun fondement, „ ou qui avoient été abolies par la pai„ ſible poſſeſſion d'un autre. C'eſt de „ cette derniere maniere que Charles tâ„ che maintenant de donner quelque cou„ leur à ſes noirs projets. Mais on ne peut „ pas dire qu'Alphonſe ait jamais uſé de violence

1) *Tom. Tomaſi* p. 137.

„ violence pour faire entrer les gens dans
„ ſes vûes, ni qu'il ait extorqué de l'ar-
„ gent & uſurpé les biens des autres, ni
„ qu'il ſe ſoit ſaiſi de leurs Places fortes,
„ comme Charles a fait pour parvenir au
„ but de ſon ambition ſans bornes. Les
„ Aragonois n'ont jamais rien entrepris
„ contre l'inclination des Papes, & mal-
„ gré leurs défenſes ſpirituelles; & nous
„ avons vû, non ſans ſcandale, le con-
„ traire depuis l'arrivée de Charles en Ita-
„ lie. Il ne faut donc pas s'étonner ſi ſes
„ deſſeins ont donné de la jalouſie: car,
„ comme on dit ordinairement qu'on peut
„ voir le matin quel ſera le reſte du jour,
„ que devons-nous juger du procédé des
„ François, puiſqu'à leur arrivée ils ont
„ témoigné ſi peu de reſpect pour l'auto-
„ rité Pontificale, & fait paroître ſi peu
„ de juſtice à l'égard des droits des autres
„ Princes? Les incommodités que cette
„ Nation turbulente a toujours portées
„ avec ſoi ſont, à ce que je penſe, aſſez
„ bien connues par-tout, de même que
„ leur mépris pour ceux qui paroiſſent
„ vouloir arrêter le cours de leurs violen-
„ ces: Nation aiſée à émouvoir, & fu-
„ rieuſe dans la pourſuite de ce qu'elle a
„ une fois commencé; au lieu que les Ara-
„ gonois aiment la juſtice, & ſont enne-
mis

„ mis des nouveautés, exempts de violen-
„ ce, & modérés dans leur ambition : la
„ bonne fortune ne les rend point inſo-
„ lens ; mais ils ſont ſages dans leurs réſo-
„ lutions, & lents à s'émouvoir. Tout
„ cela conſidéré, voyons ſi la jalouſie des
„ Princes d'Italie n'eſt point auſſi raiſon-
„ nable, que l'expédition des François
„ contre Naples eſt injuſte : les moyens
„ par leſquels elle a été exécutée, & le
„ but où elle tend ſont plus injuſtes en-
„ core : en doute qui voudra. Mais on trou-
„ vera que le conſeil qu'on a donné de
„ former une Ligue pour prévenir la ruï-
„ ne de l'Italie ſera ſuivi de tout ce qui
„ eſt néceſſaire pour porter un Pape à s'y
„ déterminer. C'eſt pourquoi, Saint Pere,
„ malgré tous les diſcours qu'on peut faire,
„ je ſuis de ſentiment que ſi on ne ſe ſert
„ de l'épée, on ne ſauroit jamais guérir
„ ce mal qui ſemble s'étendre tous les
„ jours, pour opprimer non ſeulement
„ l'Italie, mais peut-être toute l'Europe.

La plus grande partie des Cardinaux qui étoit dévouée au Pape fut de cette derniere opinion : ils furent de ſentiment qu'on devoit faire une Ligue contre Charles ; & le Pape s'appercevant que Riario étoit piqué du diſcours de Carvajal, & qu'il étoit ſur le point de lui répondre, fit finir l'Aſ-

ſemblée

ſembée, en diſant qu'il étoit inutile de parler davantage, puiſqu'il connoiſſoit parfaitement le ſentiment général des Cardinaux ſur ce ſujet; & que, comme il étoit très-content, il eſpéroit auſſi de faire voir en peu de temps combien ils eſtimoit quelques-uns de leurs conſeils.

Les Miniſtres du Pape à Veniſe, & ceux des autres Princes étoient ſur le point de conclure la Ligue; & en effet il fut bientôt réſolu (1) qu'il ſe feroit une alliance entre le Pape, l'Empereur Maximilien, Ferdinand & Iſabelle Roi & Reine d'Aragon & de Caſtille, la République de Veniſe, & le Duc de Milan, pour le bien public, & pour la défenſe de leurs Etats réciproques; qu'il ſeroit libre à d'autres Princes d'y entrer, & même à Charles, pourvû qu'il le voulût à des conditions agréées des autres. C'eſt ſous ce titre ſpécieux que le Traité de cette Ligue fut donné au public. Mais comme chacun des Princes qui y étoient entrés s'imaginoit que leur ſûreté commune ne pouvoit ſubſiſter tant que Charles ſeroit en poſſeſſion de ſes nouvelles conquêtes en Italie, on fit

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 139. *Guicciard.* Lib. II. p. 47. *Paul Jove* Lib. III. p. 74. *Philip. de Comines* Ch. p XV. p. 78. *Journal de Burchard* p. 35.

fit des articles ſecrets par leſquels il étoit arrêté que chacun de ces Princes attaqueroit les François de toutes ſes forces, en différens endroits & dans le même temps.

Le Pape & Valentin furent tranſportés de joie lorſqu'ils apprirent que cette Ligue avoit été conclue. Elle fut publiée le Dimanche des Rameaux ſuivant, avec beaucoup de ſolemnité & d'oſtentation, dans l'Egliſe de (1) St. Pierre, où on chanta le *Te Deum*: après quoi l'Evêque de Concordia fit une harangue très-éloquente qu'on donna enſuite au public.

Le Roi eut avis de tout cela; mais il ne parut pas fort s'en inquiéter: au contraire, il fit jouer (2) des Comédies dans le Château neuf, où par dériſion l'on repréſenta les Confédérés & ceux qui avoient le plus contribué à former cette Ligue; à quoi le Cardinal Valentin n'avoit pas peu de part. Cependant, malgré toutes ces apparences extérieures d'indifférence, Charles ne pouvoit qu'être fâché de voir le préjudice que pouvoit apporter à ſes entrepriſes (3) une Ligue qui étoit une des plus conſidé-

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 140.
(2) V. Journal de *Burchard* p. 35.
(3) *Tom. Tomaſi.* p. 140. *Guicciard.* Lib. II. p. 46.

conſidérables que des Princes Chrétiens euſſent jamais faites, & qui en effet arrêta non-ſeulement les progrès de Charles, mais fit encore un tort manifeſte à la Religion Chrétienne, en empêchant ce Prince de pourſuivre les deſſeins qu'il avoit contre les Turcs. Car, quoiqu'en perdant Geme le Roi eût fait une perte très-conſidérable, il perſiſta pourtant dans la réſolution d'envahir la Turquie. Il avoit déja envoyé (1) l'Archevêque de Durazzo en Grece pour en préparer l'exécution, en tâchant d'exciter une révolte dans l'Albanie, la Macédoine, & la Morée; ce qui réuſſit très-heureuſement, non-ſeulement par la correſpondance qu'il y avoit entre ce Prélat & les mécontens de ces Pays, mais encore parceque les Grecs avoient eu le ſoin de la fomenter, dans l'eſpérance de ſe ſouſtraire à la tyrannie Ottomane, ayant été informés que les armes victorieuſe du Roi de France avoient pénétré juſqu'aux dernieres limites de la Calabre & d'Otrante; Pays qui n'eſt pas à plus de ſoixante milles de l'Albanie. Tout cela avoit cauſé une telle terreur parmi les Turcs, qu'ils avoient (2) abandonné la plûpart

(1) *Guicciard.* Lib. 2. p. 46. *Tom. Tomaſi* p. 141.
(2) Paul Jove Lib. II. p. 71. *Tom. Tomaſi.* p. 142.

plûpart des Provinces voiſines, où ils tenoient des garniſons; & il y avoit de ſi grands troubles à Conſtantinople, que le bruit couroit que douze Prêtres Turcs avoient réſolu d'y prêcher publiquement la doctrine de Chriſt. Mais la Ligue des Princes d'Italie obligeant Charles de pourvoir à ſa propre ſûreté, ſes deſſeins contre la Turquie demeurerent ſans exécution. Il réſolut même de quitter Naples, & de retourner en France: réſolution qui fut plutôt l'effet de l'amour qu'il avoit pour ce Pays, qu'il ne fut celui d'un bon conſeil. Il ſe détermina pourtant à la ſuivre, & à prendre les meilleures de ſes troupes avec lui, ordonnant que les autres fuſſent envoyées dans les Places les plus importantes de ce Royaume. Il fit Gilbert de Montpenſier Viceroi de Naples & Lieutenant Général de ſon armée, & confia les gouvernemens particuliers aux ſoins de ceux de ſes Officiers qui avoient le plus de réputation & d'expérience. Le gouvernement de Calabre fut donné à d'Aubigni, qu'il fit grand Connétable du Royaume; celui de Gaïete au Sénéchal de Beaucaire, qui

(1) *Guicciard.* Lib. I. p. 48.

qui eut la charge de Grand Chambellan ; & celui de l'Abruzze à ſon brave Général Gratian. Le Roi promit de leur fournir de l'argent & de leur envoyer des renforts au plutôt ; ne leur laiſſant d'autres ſubſides que ceux qu'ils pourroient lever dans le Royaume, dont la fidélité commençoit à être un peu chancelante, & où on parloit déja tout bas des Aragonois.

Cependant Charles ſouhaitoit ardemment de (1) s'aboucher avec le Pape, d'être de bonne intelligence avec lui, & de le détacher, s'il étoit poſſible, des autres Confédérés : c'eſt pourquoi, quelques jours avant que de quitter Naples, il envoya à Rome St. Paul, frere du Cardinal de Luxembourg : il députa auſſi, comme il étoit ſur le point de partir, l'Archevêque de Lyon, avec ordre d'aſſurer S. S. qu'il étoit diſpoſé à cultiver une étroite amitié avec elle, & à lui accorder tout ce qu'elle ſouhaiteroit, pourvu qu'elle pût ſe laiſſer perſuader de ſe détacher de ceux qui avoient comploté contre lui, & qu'elle lui accordât l'inveſtiture du Royaume de Naples, même avec cette clauſe, *ſans préjudice du droit d'autrui.*

Comme

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 145.

Comme le Pape & Valentin n'avoient pas, d'un côté, deſſein de ſe déſiſter de l'inimitié qu'ils avoient contre Charles, ils trouvoient de l'autre qu'il leur étoit bien dur d'abandonner Rome le ſiege de leur grandeur. C'eſt pourquoi, quelque temps avant que Charles fût parti de Naples, ils avoient ſollicité les Vénitiens & le Duc de Milan d'envoyer des troupes à Rome, afin de la défendre ſi Charles s'obſtinoit à y vouloir entrer par force : & quoiqu'ils fuſſent d'abord convenus d'y envoyer mille hommes de cavalerie légere & deux mille fantaſſins, avec promeſſe d'en envoyer mille autres dans très-peu de temps ; cependant ſachant le peu de fond qu'ils devoient faire ſur le Pape, & ſe reſſouvenant de la maniere dont il en avoit uſé avec Ferdinand quelque temps auparavant, ils ne trouverent pas à propos de hazarder leurs troupes ſi loin entre les mains d'un homme dont l'infidélité étoit ſi bien connue. D'ailleurs, ils doutoient s'ils n'auroient point beſoin eux-mêmes de leurs troupes. C'eſt pourquoi ils conſeillerent au Pape de ne point attendre à Rome l'arrivée du Roi, de ne point expoſer la Majeſté du Pontificat à la merci de l'ennemi, & de ne point hazarder tout en expoſant ſa pro-

pre

pre perſonne, pour faire une réſiſtance qui n'auroit peut-être aucun ſuccès ; mais de fortifier plutôt le Château St Ange le mieux qu'il lui ſeroit poſſible, & de ſe retirer en un lieu de ſûreté, ſachant certainement que quand le Roi viendroit à Rome il n'y feroit qu'un très-petit ſéjour.

Charles ne déſeſpéroit pas de conclure un nouveau Traité avec le Pape, & de l'engager auſſi bien que ſon fils Valentin dans ſes intérêts. Le Cardinal Dionigio, qui promit de faire tous ſes efforts pour cela, fut député à Rome, non ſans quelque eſpérance de ſuccès, vû que le Pape commençoit à (1) prêter l'oreille à quelques ouvertures qu'on lui avoit faites.

Mais les Borgia, ſachant la maniere indigne dont ils avoient traité Charles, & les machinations qu'ils avoient tramées contre lui, n'étoient pas fort portés à ſe hazarder entre ſes mains, ou à reſter à Rome ſur ſa parole. Ils n'avoient pas non plus deſſein de ſe détacher, à quelque prix que ce fût, de l'alliance où ils étoient depuis peu entrés, & dont dépendoit l'eſpérance qu'ils avoient de le chaſſer d'Italie.

Là-deſſus, le Pape & Valentin ſe déterminerent

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 50.

minerent à quitter Rome : en effet ils ſe retirerent à (1) Orviete, de même que la plûpart des Cardinaux, & le reſte de la famille du Pape, qui prit pour ſa garde deux cents hommes d'armes, mille hommes de cavalerie légere, & trois mille fantaſſins ; & laiſſa le Cardinal Anaſtaſe Gouverneur de Rome, avec ordre de recevoir le Roi avec toutes les marques d'honneur & de reſpect qui étoient dûes à un ſi grand Monarque.

Charles, à la vérité, entra dans Rome ; mais d'une maniere très-pacifique. Il ſe logea vers ce côté du Tibre qui eſt au Nord, afin de n'être point à la vue du Château St. Ange qui étoit prêt à ſe défendre, mais que le Roi n'auroit pas eu beaucoup de peine à réduire s'il avoit eu envie de l'attaquer ; les citoyens & la garniſon étant très-mal intentionnés pour la Maiſon de Borgia. Il n'y a pas non plus de doute que ce Prince n'eût pû ſe rendre maître de tout l'Etat Eccléſiaſtique, & même de toute la Toſcane, & s'établir ainſi dans l'Italie l'Empire le plus formidable qu'aucun Prince Chrétien eût eu depuis Conſtantin le Grand. Mais Charles étoit

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 147. *Guicciard.* Ibid. *Paul Jove* Lib. II. p. 75.

étoit ſi éloigné de violer les droits de l'Egliſe, & de manquer à ſa promeſſe, qu'il (1) rendit ponctuellement Civitta-Vecchia, & Terracine au S. Siege, laiſſant Oſtie, comme elle étoit auparavant, ſous le gouvernement du Cardinal de St. Pierre aux liens. Il partit de Rome après y avoir reſté trois jours. Dès qu'Alexandre ſut qu'il marchoit du côté de Viterbe, s'imaginant que Charles étoit à ſa pourſuite, & ne ſe croyant pas en ſûreté à Orviete, il ſe réfugia à Perouſe, dans la ferme réſolution, ſi le Roi l'y pourſuivoit, d'aller de-là à Peſaro, où il étoit invité par Jean Sforce ſon Gendre; & s'il n'étoit pas encore en ſûreté dans cet endroit, de (2) s'embarquer à Ancone pour Veniſe.

Pendant que le Pape ſongeoit ainſi à éviter un Prince qui ne cherchoit point à le pourſuivre, Charles marcha vers Sienne & vers Piſe, où s'étant un peu trop arrêté, il donna le temps à la République de Veniſe & au Duc de Milan de lever une armée très (3) conſidérable contre lui. Cependant il eſt certain que ſi ce

(1) *Tom. Tomaſi* p. 147.
(2) *Guicciard.* Lib. II. p. 50. (3) *Tom. Tomaſi.* p. 148. *Guicciard.* Lib. II. p. 51. *Paul Jove* Lib. p. 82.

ce Prince eût voulu, il auroit pû retourner en France ſans être inquiété : mais ayant réſolu de prendre le chemin qui mene à Pontremoli, il marcha vers le Taro afin de combattre les Ligués, qu'il ſavoit avoir aſſemblé la plûpart de leurs troupes en cet endroit. Les habitans de Pontremoli, voyant qu'on avoit renvoyé, quelque temps avant l'arrivée de Charles, les trois cents hommes des troupes Etrangeres qui étoient en garniſon chez eux, prêterent l'oreille à Trivulce, qui leur conſeilloit de rendre la Place aux François ; ce qu'ils firent, à condition qu'on ne toucheroit ni à leurs perſonnes, ni à leurs effets. Mais les Suiſſes y étant entrés de force (1) pillerent & brûlerent cette Place, & en paſſerent tous les habitans au fil de l'épée, prétendant par-là ſe venger d'un affront qu'ils y avoient reçu auparavant, ſavoir, que pendant que l'armée paſſoit par la Lunegiane, quelque diſpute s'étant élevée entre les Suiſſes & les habitans de Pontremoli, environ quarante de ceux-là y furent tués.

Cependant l'armée des Confédérés, compoſée de (2) deux mille cinq cents hommes d'armes, huit mille fantaſſins, &

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 53. (2) Ibid.

& de plus de cent hommes de cavalerie légere, étoit assemblée dans le Pays de Parme. La plûpart de ces derniers étoient Albaniens, que les Vénitiens avoient amenés des Provinces voisines de Grece en Italie, & qu'on appelle dans leur propre Pays *Stradiotti*. La plus grande partie de l'armée étoit de troupes Vénitiennes, qui faisoient sa principale force; celles du Duc de Milan ayant été envoyées à Novare. Le Commandant en chef des Confédérés étoit François de Gonzague, Marquis de Mantoue, dont la valeur étoit au-dessus de l'âge. On avoit envoyé avec cette armée deux Commissaires, appellés *Proveditеurs*, qu'on avoit choisis parmi les principaux Sénateurs de Venise: l'un s'appelloit *Luc Pisane*, & l'autre *Marcion Trevisano*: le Comte Gaiazzo commandoit les troupes Milanoises.

Ces Généraux tinrent un Conseil pour délibérer s'ils camperoient à Fornove, petit village au pied des montagnes: mais, parceque la situation étoit étroite, & que l'ennemi auroit pû descendre plus facilement dans la plaine, ils préférerent le camp de Badia, qui n'étoit éloigné que de trois milles. Cela donna lieu à l'avantgarde Françoise de se loger à Fornove, ayant passé les montagnes beaucoup plutôt que le

le reſte de l'armée, qui fut très-retardé par la difficulté de traverſer les Apennins avec la groſſe artillerie.

Le Maréchal de Gié, à l'arrivée de l'avantgarde Françoiſe, envoya un (1) Trompette aux Confédérés, pour demander au nom du Roi ſon maître paſſage pour ſon armée, qui devoit, dit-il, paſſer par-là pour s'en retourner en France, ſans cauſer aucun dommage dans les terres de qui que ce fût. Cependant le même Maréchal ordonna à quelques-uns de la cavalerie légere d'aller reconnoître le camp des ennemis : mais ils furent bientôt repouſſés dans leur quartier par les Stradiotti dont nous avons parlé, & qui avoient été envoyés à leur rencontre par le Marquis de Mantoue. On croit que ſi les Italiens avoient alors attaqué l'avantgarde de l'ennemi, ils auroient pû la tailler en pieces; & s'ils l'avoient fait, le reſte de l'armée Françoiſe n'auroit pas aſſurément avancé. Le lendemain ils eurent la même occaſion, & n'en profiterent pas mieux : & le Maréchal, connoiſſant le danger, alla ſe poſter ſur un terrein plus élevé, où les Italiens n'eurent pas aſſez de réſolution pour le ſuivre.

Le

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 53.

Le lendemain, Charles avec le gros de l'armée joignit ſon avantgarde & campa à Fornove. Les Confédérés avoient toujours cru que le Roi n'oſeroit jamais entreprendre de paſſer les Apennins avec ſi peu de forces ; mais qu'il laiſſeroit la plupart de ſes troupes à Piſe, & qu'il s'embarqueroit enſuite pour France avec le reſte de ſon armée. Et lors même qu'ils apprirent qu'il avoit deſſein d'aller par terre, ils s'imaginerent qu'il éviteroit leur armée, & qu'il choiſiroit le chemin de Borgo-Val-di Taro & de Centocroce, qui n'étoit pas fort difficile à paſſer : après quoi ils conjecturerent qu'il pourſuivroit ſa route par le Tortonois, & y joindroit le Duc d'Orléans dans le voiſinage d'Alexandrie. Cependant, quoiqu'ils viſſent que Charles étoit actuellement à Fornove, ils ne perdirent pas courage, parceque l'ennemi leur étoit inférieur en nombre : mais le courage fit bientôt place à la crainte, lorſqu'ils ſongerent à la valeur des Lances des François & des Suiſſes, à qui l'infanterie Italienne étoit très-inférieure ; quand ils réfléchirent avec quelle adreſſe les François ſavoient faire jouer l'artillerie, & ſur-tout à la hardieſſe qu'ils avoient eue de s'approcher en ſi petit nombre. Cependant les Ligués tinrent conſeil ſur la réponſe

ponſe qu'ils devoient faire par le Trompette que le Maréchal de Gié leur avoit envoyé ; ils croyoient d'un côté, qu'ils ne devoient pas expoſer la liberté de l'Italie au ſuccès d'une ſimple bataille ; & d'un autre, que ce ſeroit une grande honte aux armes Italiennes, ſi dans cette occaſion ils faiſoient paroître la moindre répugnance à combattre l'ennemi, ou s'ils le laiſſoient paſſer ſous leurs yeux ſans l'attaquer. Ils conclurent d'envoyer à Milan les demandes que Charles faiſoit faire, & d'agir ſuivant la direction du Duc & des Ambaſſadeurs des Puiſſances confédérées. Le Duc de Milan & les Ambaſſadeurs de Veniſe furent d'avis qu'on laiſſât marcher les François ſans les inquiéter, parceque les terres de ces deux Puiſſances étoient plus expoſées que celles des autres, & qu'ils craignoient qu'une néceſſité qui feroit naître le déſeſpoir ne procurât aux François la victoire. Mais les Miniſtres des autres Princes confédérés crurent au contraire qu'il étoit abſolument néceſſaire de ne pas perdre l'occaſion qu'ils avoient de détruire l'armée Françoiſe. Ils prétendoient que ſans cela les affaires d'Italie ſeroient dans un plus mauvais état qu'elles n'étoient auparavant, parceque les François étant en poſſeſſion d'Aſt & de No-

vare avoient par conſéquent tout le Piémont à leur diſpoſition; que les Suiſſes étoient toujours prêts de fournir aux François le nombre de troupes qu'il leur plairoit; que la grande réputation que les armes Françoiſes avoient acquiſe en Italie augmenteroit encore, & rendroit ſans doute les François plus tyrans que jamais, ſi les Confédérés étoient aſſez lâches pour les laiſſer paſſer tranquillement. Enfin ces Miniſtres aſſurérent que leurs Maîtres prendroient certainement de nouvelles meſures, & concluroient que les Italiens ne vouloient pas ſe battre contre les François, ou n'en avoient pas le courage, s'ils refuſoient de les attaquer dans la conjoncture préſente.

Après cette déclaration, & quelques débats dont elle fut ſuivie, il fut réſolu de mettre par écrit, mais en termes auſſi ambigus qu'il ſeroit poſſible, la réponſe qui devoit être donnée au Trompette; & cependant il fut conclu qu'on agiroit d'une (1) maniere offenſive, & qu'on attaqueroit les François dans leur marche, à quoi les Provéditeurs de Véniſe conſentirent, ſur-tout Triviſano, qui parut plus aiſe de cette réſolution que Piſano ſon collegue. D'un

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 54.

D'un autre côté, les François n'ayant trouvé jusques là aucune réſiſtance firent avancer leur armée avec encore plus de hardieſſe & de ſécurité que jamais : ils croyoient que les Confédérés n'auroient point aſſez de courage pour les attaquer, ou que, s'ils le faiſoient, ils ſeroient battus. Cependant, comme ils deſcendoient des montagnes, s'apercevant que l'armée de l'ennemi occupoit un ſi grand terrein, & étoit beaucoup plus nombreuſe que la leur, le courage commença à leur manquer; & ils auroient été bien aiſes de pouvoir ſe dégager, ſur-tout lorſque le Duc d'Orléans eut fait ſavoir à Charles qu'il ne pouvoit point venir à ſon ſecours, ni le joindre avec ſes troupes à Plaiſance, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu; parceque Ludovic Sforce s'oppoſoit à ſon paſſage avec des forces trop ſupérieures aux ſiennes; puiſque c'étoit une armée de neuf cents hommes d'armes, douze cents chevaux, & cinq mille fantaſſins : de ſorte que Charles, ſe voyant obligé de prendre de nouvelles meſures, ordonna à Philippe de Comines, qui avoit été autrefois ſon Ambaſſadeur à Veniſe, d'envoyer un Trompette aux Provéditeurs Piſano & Triviſano, & de leur faire ſavoir par une Lettre que les François avoient quelques ouvertures d'ac-

commodement à leur propoſer. Les Proveditеurs accepterent l'offre, & fixerent au lendemain l'entrevûe dans un lieu qui fût à une égale diſtance des deux armées. Mais ſoit que Charles manquât de fourrage, ou qu'il eût quelqu'autre raiſon, il n'attendit point l'iſſue de ce rendez-vous.

Les fronts des deux armées, qui n'étoient pas à plus de (1) trois milles l'une de l'autre, s'étendoient ſur les bords de la riviere de Taro, qui prend ſa ſource aux Apennins, & qui coulant pendant un petit eſpace entre deux grands rochers s'étend enſuite dans une grande plaine de Lombardie, au bout de laquelle elle ſe décharge dans le Pô. L'armée des Confédérés étoit à la droite de ces rochers, vers les bords de la riviere, pour s'oppoſer à la marche des ennemis, & les empêcher de défiler vers Parme. Leur camp étoit bien pourvû d'artillerie, & fortifié par de bons foſſés & de bons retranchemens. Les François, déterminés à marcher droit à l'Aſtezano, vouloient paſſer le Taro proche Fornove, de ſorte qu'il n'y avoit que la largeur des deux rivieres entre les deux armées. Celle de France fut pendant toute la nuit dans de continuelles allarmes, cauſées

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 55.

causées par les Stradiotti, qui venoient les insulter jusques dans leur camp. Il arriva aussi que cette nuit il fit une grande pluie, accompagnée de tonnerres & d'éclairs; ce qu'on crut pronostiquer quelque évenement soudain & funeste: le tout étant moins terrible aux Italiens qu'aux François, qui d'un côté étoient entourés de montagnes inaccessibles, & de l'autre bloqués par l'ennemi. Ainsi, si quelque malheur fût arrivé, ils n'auroient eu aucun espoir de se sauver.

Le lendemain matin, à la pointe du jour, l'armée Françoise commença à (1) passer le Taro, l'artillerie marchant la premiere, suivie de l'avantgarde. Le Roi jugea qu'elle seroit principalement attaquée: c'est pourquoi il y joignit trois cents cinquante hommes d'armes, & y envoya de plus Trivulce avec cent Lances, & trois cents Suisses qui étoient commandés par Engelbert frere du Duc de Cleves, & qui étoient regardés comme la fleur de l'armée Françoise. Le Bailli de Dijon suivoit à la tête d'un corps considerable d'infanterie; & pour fortifier encore cette avantgarde, le Roi y joignit de plus trois cents archers avec un détachement de cavalerie

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 55.

valerie tiré de ſes gardes : enſuite venoit le corps de bataille, au centre duquel étoit le Roi à cheval armé de pied en cap, accompagné de la Trimouille, Officier d'une grande réputation, dont les conſeils pouvoient lui être d'un grand ſecours dans le beſoin. L'arrieregarde marchoit enſuite, commandée par le Comte de Foix : enfin venoit le bagage. Quoique l'armée du Roi fût en marche, il ne laiſſoit pas que d'être porté à (1) entrer en accommodement avec l'ennemi, s'il étoit poſſible : c'eſt pourquoi il envoya Comines pour traiter avec les Proveditеurs de Veniſe. Mais les Confédérés voyant les François en mouvement, & étant eux-mêmes ſous les armes, prêts à les recevoir, & réſolus de leur livrer bataille ; on fut fruſtré par là de l'eſpérance d'en venir à un accommodement. En effet la cavalerie légere de l'un & de l'autre parti commença à eſcarmoucher, & les deux armées rangerent leur artillerie l'une contre l'autre. Les Confédérés ne perdirent point de temps à ſortir de leur camp, & à diſpoſer leurs eſcadrons tout le long du bord de la riviere. Mais cela n'empêcha point les François de continuer leur marche, en partie ſur les bords de la riviere, &

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 55.

& en partie dans la plaine. Quoique le manque de terrein ne leur permît pas de conserver leurs rangs entiers, & malgré ce désavantage, leur avantgarde arriva pourtant vis-à-vis des retranchemens des ennemis. Le Marquis de Mantoue avec un escadron de six cents hommes d'armes, un grand nombre de Stradiotti & d'autre cavalerie légere, & cinq mille fantassins avoit passé la riviere derriere l'arriere-garde des François, & avoit laissé Antoine de Montefeltro de l'autre côté avec un grand escadron, avec ordre de venir, quand on l'appelleroit, au secours des Confédérés. Il donna aussi ordre que, quand la bataille commenceroit, un autre corps de cavalerie légere attaquât l'ennemi dans l'arrieregarde, & que les Stradiotti en passant de l'autre côté de la riviere attaquassent le bagage, que, faute d'hommes, ou bien, comme quelques-uns disent, par l'avis de Trivulce, on avoit laissé sans garde exposé au pillage. Quatre cents hommes des autres troupes des Confédérés passerent le Taro, parmi lesquels étoit Antoine d'Este qui étoit venu joindre l'armée à la priere de son pere. Le Comte Gaiazzo marcha en même temps avec deux mille fantassins pour attaquer l'avantgarde Françoise, ayant laissé Anni-

bal Bentivoglio ſur le bord oppoſé de la riviere avec deux cents hommes d'armes, pour joindre le reſte quand il en ſeroit requis : deux compagnies des mêmes troupes & mille fantaſſins furent commandés pour garder les retranchemens de leur camp; les Vénitiens ayant réſolu de conſerver à tout hazard quelque partie de leur armée.

Dès le commencement de la bataille, le Roi de France s'aperçut que ſon arriere-garde étoit (1) attaquée par un plus grand nombre de troupes que ni lui ni ſes Généraux ne l'avoient cru. Il y accourut avec tant d'ardeur, qu'ayant devancé les troupes qu'il y amenoit, il ſe trouva dans l'attaque parmi les (2) premiers combattans. Quelques-uns rapportent que les ſoldats du Marquis de Mantoue paſſerent la riviere en grand déſordre, à cauſe de la hauteur de ſes bords, embarraſſés d'ailleurs par des buiſſons. Les autres diſent que ſon infanterie vint trop tard au combat, parceque les rivieres avoient fort groſſi la nuit précédente, & que quelques-uns d'entr'eux étant reſtés de l'autre côté de la riviere, ne ſe battirent point du tout. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que la premiere attaque que fit le Marquis fut très-vigoureuſe,

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 56. (2) Ibid.

vigoureuſe : mais il fut repouſſé par les François avec une bravoure & une vigueur égale. Les eſcadrons des deux partis ſe mêlerent, leurs lances furent rompues, & ils ſe ſervirent de leurs maſſues de fer & de leurs gros bâtons courts : une grande quantité d'hommes furent foulés aux pieds des chevaux, & un grand nombre de chevaux furent tués. Le Marquis de Mantoue, ſoutenu par une Compagnie de jeunes Gentilshommes Italiens, fit paroître en cette occaſion une bravoure & une réſolution peu communes : mépriſant toute ſorte de danger, il pouſſa l'ennemi avec beaucoup d'impétuoſité, & le chargea de tous côtés ; ſi bien que les François accablés par le nombre, & n'étant pas capables de ſoutenir une ſi furieuſe attaque, commencerent à (1) lâcher le pied, non ſans un danger éminent pour la perſonne du Roi, auprès de qui le Bâtard de Bourbon fut fait priſonnier après s'être long-temps défendu avec beaucoup de valeur. Le Marquis ſe flata de ſe ſaiſir même du Roi, qui s'étoit imprudemment engagé trop avant, & qui n'avoit avec lui qu'un très-petit nombre de ſes ſoldats. Il ſeroit infailliblement tombé entre les mains de ſes

(1) *Guicciardin.* Lib. II. p. 56

ſes ennemis, s'il n'eût pas fait paroître beaucoup d'intrépidité dans cette occaſion. La viteſſe & la force du cheval qu'il montoit lui ſervit plus que le ſecours que ſes gens pouvoient alors lui donner, quoique ceux de ſes troupes qui étoient les moins éloignés de lui fiſſent d'abord un demi tour à droite, enflammés du deſir de ſauver leur Roi, & de mettre ſa perſonne Royale à l'abri de la fureur de l'ennemi. Ils repouſſerent les Italiens; & le corps de bataille ſurvenant au ſecours du Roi & de l'arrieregarde obligerent les troupes Italiennes qui l'attaquoient de hâter leur retraite. Rodolphe de Gonzague, oncle du Marquis de Mantoue, fut tué dans cette action.

La Fortune changeant ainſi, & les François recouvrant le terrein qu'ils avoient perdu, l'évenement de la journée devint douteux, l'un & l'autre parti combattant avec une bravoure incroyable: mais le danger où le Roi avoit été enflamma extraordinairement le courage des François, qui ſavoient d'ailleurs que dans la ſituation où ils étoient ils ne pouvoient attendre d'autre ſûreté que de la victoire.

D'un autre côté, les Italiens étoient animés par le courage & le bon exemple de leur Général, & par l'avantage viſible qu'ils avoient eu au commencement de la bataille.

bataille. Mais la Fortune toujours changeante l'eſt rarement davantage qu'à la guerre, ſur-tout dans le temps d'un combat, où un ordre mal entendu, une diſpoſition mal exécutée, ou un bruit ſemé même par un ſimple ſoldat, donnent très-ſouvent la victoire à ceux qui ſe croyoient vaincus. Il arrive mille accidens que les Généraux les plus ſages & les plus expérimentés ne ſauroient éviter. Ainſi les (1) Stradiotti, qui avoient été envoyés pour piller le bagage des François, d'une partie duquel ils s'étoient ſaiſis, en conduiſoient des mulets & des chevaux chargés de l'autre côté de la riviere: ceux qui étoient engagés dans la bataille s'en aperçurent, & quitterent leur rang pour avoir part au butin: outre cela, Antoine de Montefeltro n'ayant pas fait paſſer ſes troupes de l'autre côté de la riviere, parceque Rodolphe de Gonzague, qui devoit lui en donner l'ordre quand il ſeroit temps, avoit été tué; les François commencerent à gagner viſiblement du terrein: de ſorte que le Marquis, dont la plus grande partie de la Compagnie avoit été taillée en pieces, ne fut pas en état de ſoutenir ſes troupes fuyantes de tous côtés, malgré

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 57.

malgré tout ce qu'il put faire & tout ce qu'il put dire pour les retenir. Les François les pourſuivirent juſqu'aux bords de la riviere, ne ſongeant qu'au carnage, & mépriſant le butin & les priſonniers. Dans le temps que cette partie de l'armée Françoiſe ſe battoit avec tant de valeur, leur avantgarde, à qui le Comte Gaiazzo avoit fait tête, ayant fait avancer une partie de ſa cavalerie, tomba pareillement ſur les Italiens avec tant de chaleur & de bravoure, que ceux-ci étant épouvantés, & ne ſe voyant point ſoutenus, furent jettés dans une telle confuſion qu'un grand nombre d'entr'eux fut tué, & que les autres prirent la fuite. Jean Piccinino & Galeazzo de Coregge périrent en cette occaſion.

Le Maréchal de Gié s'apercevant qu'un eſcadron s'étoit rallié de l'autre côté de la riviere, & qu'un autre Régiment en avoit fait de même, crut cependant que le plus ſûr étoit de ne point les attaquer. Cela fut regardé comme une lâcheté très-préjudiciable aux intérêts de ſon maître : car, s'il les eût pourſuivis, il eſt probable qu'il les auroit non ſeulement défaits, mais qu'il auroit encore jetté une telle épouvante dans les troupes qui étoient de ce côté de la riviere, qu'elle leur auroit fait

fait abandonner le champ de bataille aux François : car, quoique le Marquis de Mantoue eût rangé de nouveau ſes troupes, il ne put pourtant jamais leur perſuader de renouveller le combat; chacun d'eux ne ſongeant qu'à ſauver ſa propre vie. Les chemins qui menent à Plaiſance & à Parme étoient alors couverts d'hommes & de chevaux : on ne voyoit dans l'armée des Confédérés qu'un tumulte & une diviſion univerſelle. Mais le Comte de (1) Pitigliano, qui s'étoit ſauvé de l'armée de France, vint aſſurer les Italiens ſes compatriotes que les François étoient dans une auſſi grande confuſion qu'eux-mêmes; ce qui arrêta leur fuite, & les fit rentrer dans leur camp.

Cependant le Roi de France tint Conſeil, pour conſulter s'il devoit paſſer la riviere & tâcher de forcer les lignes de l'ennemi. Trivulce & Camille Vitelli étoient d'avis de le faire, & ſur-tout François Secco, qui fit voir que les chemins à une certaine diſtance étoient par-tout remplis d'hommes & de bagage, & qui prétendoit que les ennemis avoient abandonné leur camp. Mais les ſoldats étoient ſi fatigués du combat, & la riviere ſi groſſe, qu'on

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 57.

qu'on trouva à propos de reſter au village de Medeſano, quoiqu'on ne le pût ſans beaucoup de peine, parceque les proviſions manquoient.

Tel fut le fameux combat qui ſe donna entre les François & les Italiens ſur les bords de la riviere de Taro, dans lequel ceux-là ne perdirent pas plus de deux cents hommes, au lieu que ceux-ci en eurent trois mille trois cents de tués ſur la place, parmi leſquels étoient Rinuccio Général Venitien, & Bernard del Monte Commandant d'une grande réputation, outre pluſieurs autres perſonnes de diſtinction.

Quoique l'avantage fût évidemment du côté des François, les deux partis prétendirent à l'honneur de la victoire. Les Vénitiens ne ſe firent aucun ſcrupule de s'attribuer la gloire de cette journée : ils firent faire des feux de joie & d'autres réjouïſſances à ce ſujet dans tous leurs Etats, & firent mettre ſur le tombeau de Marcion Triviſano, dans l'Egliſe des Freres Mineurs, l'épitaphe ſuivante. *Ci git Triviſano, qui ſe battit avec ſuccès contre* CHARLES *Roi de France ſur les bords de la riviere de Taro.*

Cependant tout le monde n'en crut pas moins les François victorieux, non ſeulement parcequ'il y eut moins de leurs gens

tués,

tués, mais encore parcequ'ils chaſſerent l'ennemi juſqu'au delà de la riviere, & ouvrirent un libre paſſage à leur armée ; ce qui étoit la principale choſe pour laquelle ils avoient combattu.

Le lendemain, Charles ſe tint campé à l'endroit où il s'étoit retiré après la bataille, & où par l'entremiſe de Comines il y eut une trêve d'un jour. Le Roi parut ſouhaiter ardemment un libre paſſage, craignant d'autant plus un nouveau combat qu'un grand nombre de troupes Confédérées ne s'étoient point battues le jour précédent : il appréhendoit outre cela qu'ayant un ſi puiſſant ennemi à ſon arriere-garde, ſa marche par l'Etat de Milan ne fût très-dangereuſe. Les Italiens de leur côté étoient auſſi fort découragés par la perte qu'ils avoient faite : cependant ils commencerent à s'animer peu à peu par les exhortations du Comte de Pitigliano, qui leur conſeilloit (1) d'attaquer encore les François dans leur camp, dont il les aſſuroit que les retranchemens étoient foibles & ſans défenſe. Mais cet avis fut rejetté par la plus grande partie, comme une choſe très-périlleuſe : d'ailleurs il couroit un bruit dans toute l'Italie que Ludovic

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 58.

vic Sforce avoit donné des ordres ſecrets à ſes troupes de ne point ſe battre, quoique ce bruit fût ſans fondement.

Cependant Charles commença à la pointe du jour, & ſans bruit, de faire avancer ſon armée, que les Confédérés ne crurent pas à propos d'attaquer une ſeconde fois: & en effet, à peine auroient-ils pû le faire quand même ils l'auroient voulu, tant la riviere étoit groſſie. Seulement le Comte Gaiazzo, voyant que vers la fin du jour les eaux baiſſoient un peu, ſe hazarda de paſſer la riviere à la tête de deux cents hommes de cavalerie légere, pour ſuivre les traces des François, qui avoient pris le droit chemin de Plaiſance, & qui continuerent leur marche en bon ordre, quoique le Comte incommodât beaucoup leur arrieregarde. On leur apportoit des villages voiſins toutes les proviſions dont ils avoient beſoin; cela étant dû aux ſoins de Trivulce, qui pour cet effet marchoit devant l'armée avec quelque cavalerie légere.

Le lendemain du jour que les François commencerent leur marche, les Confédérés firent auſſi avancer leur armée, ne paroiſſant pas pourtant fort portés à ſuivre l'ennemi; ſur-tout les Provéditeurs Vénitiens, qui avoient beaucoup de répugnance à hazarder

à hazarder leurs troupes: de sorte qu'après deux jours de marche ils camperent proche des bords de la riviere *Trebbia*, pas fort loin de Plaisance, près de laquelle il y avoit deux cents Suisses avec la plus grande partie de l'artillerie Françoise. Ils occupoient un terrein entre lequel & la ville coule la riviere, que les nouvelles pluies qu'il avoit fait avoient rendue impraticable; de sorte que, quelque diligence qu'ils fissent pour faire passer l'artillerie de l'autre côté, ils trouvoient que la chose étoit alors absolument impossible. Cela donnoit une belle (1) occasion aux Confédérés de les attaquer: mais, soit lâcheté, ou stupidité, ils n'en profiterent pas: de sorte que les eaux baissant peu à peu, l'artillerie & les Suisses passerent sans le moindre échec, & joignirent les François. Le Comte Gaiazzo étoit entré dans ce temps-là dans Plaisance, où il soupçonna que plusieurs mal intentionnés avoient dessein d'exciter une révolte générale, & de se soustraire au gouvernement du Duc son maître: en effet son soupçon n'étoit pas sans fondement. Si les François eussent proclamé le fils de Jean Galeas & eussent déployé son étendart, suivant l'avis de Trivulce, il y a lieu de croire

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 59.

croire que cette ville ſe ſeroit révoltée en ſa faveur: mais l'empreſſement qu'avoient les François de continuer leur marche ne leur permit pas de perdre du temps à cela. A meſure que les François s'avançoient, ils étoient dans un plus grand beſoin de proviſions, parceque Sforce avoit eu ſoin de s'aſſurer des villages, & avoit poſté un aſſez bon nombre de cavalerie dans Tortone & dans Alexandrie avec douze cents fantaſſins Allemans qu'il avoit fait venir pour cela de Novare: outre cela le Comte Gaiazzo ayant joint à ſa cavalerie légere un corps de cinq cents fantaſſins Allemans qu'il avoit pris de la garniſon de Plaiſance, il inquiéta ſans ceſſe l'arrieregarde des François, dès qu'ils eurent paſſé la Trebbia. Mais ceux-ci ayant pris, à quelque petite diſtance d'Alexandrie, le grand chemin qui eſt proche des montagnes, & qui conduit dans un endroit où l'on peut facilement paſſer à gué le Tanaro, ils arriverent en ſûreté ſous les murs (1) d'Aſt, ſans avoir trouvé une grande oppoſition, & ſans avoir perdu beaucoup de monde. Ils ne furent pas plutôt entrés dans cette ville, que Charles fit camper ſes ſoldats dans le voiſinage, réſolu de recruter & d'augmenter

(1) *Guicciard.* Lib. II. pag. 59.

ter au plutôt ſon armée, & de reſter lui-même en Italie juſqu'à ce qu'il pût envoyer du ſecours à Novare.

Les Confédérés, voyant leur pourſuite inutile, furent joindre les troupes de Sforce qui étoient à Tortone, & qui manquoient de proviſions.

Ceux que Charles avoit envoyés à l'expédition de Genes revinrent vers ce temps-là, ſans avoir eu aucun (1) ſuccès. Il eſt vrai que leur flote, qui au commencement avoit abordé à Porto-Specie, ayant enſuite fait route vers Rapallo, ſe ſaiſit bientôt de cette Place: mais une flote de huit galeres avec pluſieurs autres vaiſſeaux, étant ſortie du port de Genes pendant la nuit, débarquerent ſept cents fantaſſins près de Rapallo, l'attaquerent d'abord & le reprirent: après quoi leur flote ſe mit à la pourſuite des François, & les ayant atteints, il ſe donna un rude combat, après lequel les François, n'étant pas capables de ſoutenir plus long-temps le feu de l'ennemi, ſe retirerent vers le fond du golfe: mais étant environnés de toutes parts, leur Amiral fut fait priſonnier, & la plûpart de leurs vaiſſeaux brûlés, ou coulés à fond. Cette action ſe paſſa dans le

(1) *Guicciad.* Lib. II. pag. 59.

le même endroit où la flote Aragonoiſe avoit été défaite l'année précédente. Les troupes Françoiſes qui avoient été débarquées près de Genes ne furent pas plus heureuſes. Fruſtrées de l'eſpérance qu'elles avoient conçue d'une révolte dans cette ville, & informées de la defaite de leur flote, elles prirent le parti de ſe retirer vers la Savoie, & l'exécuterent ſi vîte, qu'elles ſe priverent d'un ſecours conſidérable de payſans Piémontois que le Duc de Savoie leur envoyoit.

Cependant les affaires étoient dans une grande agitation dans le Royaume de Naples & dans la Lombardie, quoique conduites avec un ſuccès différent : car Ferdinand étoit dans ce temps-là paſſé de Sicile à Reggio en Calabre, & s'étoit ſaiſi de cette ville, faiſant auſſi tous ſes efforts pour ſe rendre maître des autres Places voiſines. Il avoit amené ſix mille volontaires de Sicile, & le Roi d'Eſpagne lui avoit envoyé un nombre conſidérable de cavalerie & d'infanterie Eſpagnole, commandé par Conſalve Fernandes de Cordoue, Général qui s'étoit diſtingué dans le Royaume de Grenade avec tant de bravoure & de conduite, dans les guerres contre les Maures, qu'avant que d'arriver en Italie il s'étoit acquis le nom de *Grand Capitaine*.

A l'arrivée de cette nouvelle armée, d'Aubigni ayant assemblé toutes les troupes Françoises qu'il commandoit, & qu'on avoit laissées dans la Calabre pour la sûreté de cette Province, livra bataille à l'ennemi près d'une petite ville appellée *Seminara*, dont Ferdinand s'étoit emparé, & qui étoit située du côté de la mer. C'est là que les Gentilshommes du pays qui étoient encore dans les intérêts des François envoyerent un nombre considérable de cavalerie & d'infanterie pour joindre d'Aubigni: mais ce qui étoit encore d'une très-grande importance pour ce Général, ce fut l'arrrivée des troupes de Persi du pays de Basilicata, qui avoient reçu des ordres exprès de venir à son secours. Les gens de Ferdinand n'avoient nullement eu avis de ce renfort considérable: c'est pourquoi ils s'imaginoient que l'armée de d'Aubigni étant très-inférieure à la leur, ils étoient en quelque façon sûrs de la victoire, si on en venoit aux mains. Cependant Consalve, avec la prudence requise dans un grand Général, pria Ferdinand de ne point hazarder une bataille avant que de savoir le nombre & l'ordre des troupes Françoises: mais l'empressement qu'avoit Ferdinand de recouvrer son Royaume & son honneur fit qu'il n'écouta point le conseil

ſeil de Conſalve, & qu'il lui dit que (1) Naples ne devoit pas ſe regagner de la maniere lâche dont il l'avoit perdue, & que, puiſque la Fortune avoit juſqu'ici favoriſé les efforts qu'il avoit faits pour recouvrer ſon Royaume, il ne vouloit point la rebuter par ſon indolence & par ſon inaction : qu'elle n'abandonnoit jamais ceux qu'elle appelloit ſi viſiblement à la victoire. Qu'avons-nous à craindre ? dit-il : nous ſommes ſupérieurs à l'ennemi en cavalerie & en infanterie: les habitans auſſi-bien que la Fortune ſont de notre côté. Qui ſont ceux parmi nous qui ne rencontreront point avec plaiſir l'ennemi face à face ? Pour moi, je le ferai, je vous aſſure, & vous conduirai à la victoire par mon exemple. Pluſieurs étoient de l'avis de Ferdinand, entre autres Hugues de Cardone, Theodore Trivulce, Emanuel Benavides l'Eſpagnol, & pluſieurs autres qui raiſonnoient ſur ce ſujet avec Conſalve, le priant de ne point ſe méfier de la valeur des ſoldats, & promettant de faire tout ce qui dépendoit d'eux : ſur quoi ils prierent Ferdinand d'ordonner incontinent aux Compagnies de ſe mettre en marche hors des portes de la ville, enſeignes déployées.

Semi-

(1) V. *Paul Jove* Lib. III. pag. 110.

Seminara eſt ſitué ſur une colline qui deſcend par degrés juſqu'à une plaine que traverſe une petite riviere, ſur les bords de laquelle les François étoient campés. Ferdinand ſortit avec ſes troupes, marchant tout le long de cette colline, & deſcendit dans la plaine juſqu'au côté de la riviere oppoſé à celui où les François étoient. C'eſt là qu'il commença de ranger ſes troupes en bataille, plaçant ſon infanterie à la gauche & ſa cavalerie à la droite, tout le long de la riviere. Il attendoit de cette maniere que les François vinſſent l'attaquer. D'Aubigni & Perſi ordonnerent aux Suiſſes de ſe tenir prêts pour attaquer la cavalerie Eſpagnole, & placerent en même temps les Calabrois aux flancs de l'armée, à la droite & à la gauche, parmi leſquels ils diſtribuerent un pareil nombre de cavalerie ou de gens d'armes, environ quatre cents en tout; & ſuivant la coutume des François ils commanderent le double de cavalerie légere, pour les ſoutenir. Ainſi les François formant un quarré paſſerent la riviere pour livrer bataille à l'ennemi. Aux premiers mouvemens des François, la cavalerie Eſpagnole s'avança, avec une apparence de bravoure peu commune, pour (1) les recevoir;

(1) *Guicc.* Lib. III. p. 60.

voir ; mais, comme ils étoient inférieurs en nombre & en force, ils ne purent en nulle façon déranger les François, qui étoient en quelque maniere environnés de tous côtés par leurs propres gens-d'armes. Les Eſpagnols, ſe voyant ſans ſuccès, firent demi tour à droite après avoir jetté un grand cri, & ſe retirerent vers le gros de leur armée. L'infanterie Aragonoiſe l'ayant remarqué s'imagina que ce corps de cavalerie avoit été battu, & qu'il ſe retiroit ; ce qui abattit beaucoup leur courage : & plus ils étoient découragés, plus les François étoient animés à profiter de l'avantage qu'ils avoient déja obtenu ; ſi bien que d'Aubigni & Perſi faiſant avancer vaillamment l'infanterie, celui-ci à la gauche, & celui-là à la droite ; les Aragonois furent entierement (2) mis en déroute, avant que les Suiſſes qui étoient dans l'armée Françoiſe euſſent pû donner : de ſorte que d'Aubigni remporta une victoire complete & très-glorieuſe, quoique Ferdinand fît ce qu'il put, mais en vain, pour rallier ſes gens, & leur faire renouveller le combat. Cependant, afin qu'on ne crût point dans le monde que ſa defaite venoit de ſon manque de courage, il appuya des deux,

(1) *Paul Jov.* Lib. III. p. 111, *Guicc.* Li. II. p. 60

deux, ſe jetta parmi l'ennemi, & rompit une lance ſur la poitrine d'un des Généraux François: mais le nombre l'obligea de prendre auſſitôt la fuite. On le reconnut au plumet qu'il avoit ſur ſon caſque, & à ſon armure dorée: il fut vivement pourſuivi. Comme il paſſoit un défilé fort étroit & fort ſcabreux, ſon cheval s'abattit, & ſes pieds ſe trouverent embarraſſés dans les étriers, & une partie de ſon corps ſous le cheval. Il auroit perdu la vie, ou auroit été pris par les François qui étoient déja aſſez près de lui, ſans l'affection ſinguliere d'un certain (1) Jean Altavilla qui l'avoit autrefois ſervi en qualité de Page, & qui, voyant ſon Roi en un danger ſi éminent, courut d'abord à ſon ſecours, & lui donna ſon propre cheval. Ferdinand y monta ſans perdre temps, ſe ſauva en toute diligence, & évita ainſi d'être pris priſonnier. Mais le pauvre Altavilla perdit ſa vie en ſauvant celle de ſon Roi: les François l'ayant atteint, & le voyant à pied, le tuerent ſur la place: triſte récompenſe de ſa fidélité & de ſon affection! Conſalve traverſant les Montagnes ſe ſauva à (2) Reggio,

(1) *Guicciard. & Paul Jove.* ut ſuprà.

(2) *Guicciard.* Lib. I. p. 60.

Reggio, & Ferdinand à Palma proche Séminara, du côté de la Mer, ou il s'embarqua ſur ſa flote & fit voile pour Meſſine en Sicile. Ce mauvais ſuccès ne le détourna point de tenter encore la Fortune, y étant incité plus que jamais par le deſir qu'avoient les Napolitains de le voir reprendre parmi eux ſon autorité Royale.

Mais Ferdinand craignant que la nouvelle de ſa défaite ne ſe répandît dans le Royaume, & ne rallentît par conſéquent le courage de ceux qui diſpoſoient les eſprits en ſa faveur, fit préparer les galeres qui l'avoient porté d'Iſchia, celles dans leſquelles Alphonſe ſon pere s'étoit enfui de Naples, & celles qu'on lui avoit envoyées d'Eſpagne; ce qui faiſoit en tout ſoixante vaiſſeaux; & après avoir embarqué dans cette flote le peu de troupes qui lui reſtoient, il fit voile pour Naples. Quoiqu'il fût que ſes troupes de terre étoient peu de choſe, il ne douta pourtant pas qu'il ne rétablît ſes affaires, vû la grande inclination que les Napolitains avoient pour lui. En effet ſa flote ne parut pas plutôt ſur les côtes de Salerne, que cette ville & tout le rivage d'Amalfi & de Cava déployerent les enſeignes de Ferdinand, & le proclamerent encore une fois leur Roi.

Deux

Deux jours après, il doubla le promontoire en s'avançant toujours vers Naples, où il s'attendoit à une révolte générale des habitans en sa faveur: mais il fut en cela frustré de son espérance; car les François n'eurent pas plutôt appris qu'il s'approchoit, qu'ils coururent aux armes & placerent des gardes où il en étoit besoin; ce qui étouffa, pour ainsi dire, la rébellion avant sa naissance, & qui étoit sur le point d'éclater. Ainsi les François trouverent un remede au mal dont ils étoient alors menacés. Ils auroient pû de même remédier au reste, s'ils avoient suivi l'avis salutaire que leur donnoit (1) Gratian des Guerres, savoir d'équiper la flote Françoise qui étoit dans le havre de Naples, d'y embarquer un nombre suffisant de troupes, & de se jetter incontinent sur les Aragonois qui étoient à la vûe de la ville, dépourvus de combattans & très-mal fournis de provisions, si les François eussent suivi ce conseil, ils auroient pû défaire ou chasser l'ennemi: mais cet avis fut rejetté, soit parceque quelques-uns, plus avides d'une fausse renommée

(1) V. *Oricellarius de bello Italico.* Lond. p. 89.

mée que bien intentionnés pour leur Pays, crurent que si l'entreprise réussissoit ils n'auroient aucune part à la gloire de cette action; ou parcequ'ils s'imaginerent que la flote Aragonoise étoit plus puissante que la plûpart des gens ne croyoient. Quoi qu'il en soit, il est certain que les François eurent ensuite très-souvent sujet de se repentir de n'avoir pas suivi le conseil de Gratian.

Cependant Ferdinand, après avoir demeuré trois jours devant Naples avec sa flote, dans l'attente d'un soulevement qui ne se fit point, résolut de n'y pas rester davantage. Il fit voile pour Ischia : mais les chefs du parti qu'il avoit dans la ville, sachant bien que sa cause étoit en quelque maniere la leur, & craignant que la découverte de leurs complots contre les François ne leur coûtât bien cher dans la suite, si les Aragonois n'avoient pas le dessus, ils envoyerent secretement un Bateau à Ferdinand pour le prier de revenir à Naples, & de débarquer, à quelque prix que ce fût, quelques-unes de ses troupes à Madelena qui n'est qu'à un mille de la ville, afin que par là ses amis eussent une occasion de mieux jouer leur rolle. Là-dessus Ferdinand revint, mouilla à l'endroit qu'on avoit marqué, & commen-

ca

ça à débarquer ſes ſoldats. Montpenſier le Vice-Roi, s'apercevant que les ennemis avoient fait mettre à terre quelques-unes de leurs troupes, fit ſortir les ſiennes pour les attaquer avant que le reſte fût débarqué : mais les François ne furent pas plutôt ſortis, que les Habitans coururent aux armes, & s'emparerent des portes de la ville, tuant tous ceux qui faiſoient la moindre réſiſtance. Ils firent en même-tems ſonner le tocſin, & proclamerent Ferdinand leur Roi au milieu des acclamations de toute la Ville. Une révolution ſi ſoudaine épouvanta ſi fort les François, que trouvant qu'il étoit impoſſible de s'en retourner par le même chemin qu'ils étoient ſortis, ils ſe déterminerent à s'en revenir tout le long du terrein élevé qui eſt ſous les murs, & de rentrer dans Naples par la porte qui eſt près du Château-neuf.

Ferdinand, ayant dans ce temps-là débarqué toutes ſes troupes ſans oppoſition, étoit déja entré dans la Ville, où étant monté à cheval il commença ſa marche d'une maniere triomphante, environné d'une multitude innombrable de ſes amis & de ſes partiſans. Les gens de tout ordre & de toute condition faiſoient paroître une joie incroyable d'avoir recouvré leur ancien Souverain : on entendoit de tous

côtés, à mesure qu'il passoit, des acclamations & des cris de joie : tout le monde s'empressant à donner des marques d'affection, les uns répandoient sur lui des eaux odoriférantes, d'autres jettoient des fleurs sur son chemin, plusieurs d'entre la Noblesse accouroient pour l'embrasser dans le milieu des rues, & d'autres venoient lui essuyer le visage : enfin tous accouroient de tous côtés pour le féliciter de son heureux retour, levant les mains & les yeux au Ciel pour marquer leur joie & leurs actions de graces pour la sûreté de leur Monarque. Cela n'empêcha pas pourtant qu'ils ne songeassent à la sûreté de la Place : le Marquis de Pescaire se mit à la tête des troupes que Ferdinand avoit amenées de Sicile & d'un grand nombre de Napolitains volontaires qui le joignirent, & ils furent tous ensemble s'assurer des avenues des rues & s'y fortifier. D'un autre côté, les François, ayant rallié leurs troupes dans la grande place qui est devant le Château-neuf, tâcherent de s'ouvrir un chemin dans la Ville. Il y eut alors un rude combat entre les troupes de Ferdinand & celles des François : mais ces dernieres furent repoussées avec une ardeur & une bravoure incroyable. Les François (1)

(1) V. l'Appendix dans l'Article du retour de

perdirent beaucoup de monde en cette occaſion. Ils entrerent ſur le ſoir dans le Château, ou Ives d'Allegre, fameux Général, s'enferma avec le Prince de Salerne & pluſieurs perſonnes de diſtinction : mais, faute d'y avoir les commodités & les proviſions néceſſaires, ils ſe virent obligés de laiſſer deux mille chevaux dans la place. Ferdinand, qui la nuit précédente avoit préparé tout ce qui étoit néceſſaire pour canoner le Fort, diſpoſa le tout à la pointe du jour avec beaucoup d'aſſiduité & de jugement : il placa un puiſſant corps de troupes choiſies, pour empêcher les François de faire des ſorties contre la Ville ; après quoi il ordonna & diſpoſa tout ce qui étoit néceſſaire pour l'attaque : & faiſant tout ce qu'on peut attendre d'un Général expérimenté & d'un Roi très-courageux, il ſe (1) jettoit quelquefois au plus fort du feu des ennemis, pour diſpoſer les choſes ſuivant que la néceſſité le requéroit ;

Ferdinand, où l'on conſidere les différentes relations que *Bembo* a tirées des autres Auteurs. NB. pour ce qui regarde les circonſtances de retour de Ferdinand V. *Oricellarius* depuis la pag. 89. juſqu'à 98. & *Guicciard.* lib. II. p. 60.

(1) V. *Oricellarius de bello Italico. Lond.* p. 94. 95.

roit ; il animoit ceux qui ſe comportoient le mieux, en les nommant par leurs noms, & en promettant de récompenſer leur bravoure & leur bonne conduite ; & reprochoit le manque de courage à ceux qui donnoient quelques marques de crainte. D'un autre côté, les François, réſolus de vaincre ou de mourir, firent de fréquentes ſorties ſur l'ennemi avec une intrépidité & une hardieſſe qu'on ne ſauroit exprimer : ils ſe hazarderent même au milieu des troupes Aragonoiſes plus que la prudence ne devoit permettre à des aſſiégés. Cependant leurs efforts ne purent chaſſer de deſſus les murailles un ennemi qui s'y défendoit vaillamment, & qui étoit ſupérieur en nombre. Les François firent auſſi une ſortie vers le havre, où étoient les vaiſſeaux des ennemis, dans le deſſein de détruire leur flote ; & c'eſt là que ſe fit le plus cruel combat qu'il y eût eu juſqu'alors. On ne voyoit que confuſion & que carnage ; quelques-unes des galeres étant jettées à terre, & les autres miſes en feu : les vaiſſeaux & le port étoient couverts de bleſſés, pendant qu'il y avoit des monceaux de corps morts flotans ſur l'eau, & que les autres périſſoient dans le milieu des flammes : on ne voyoit que l'éclat des épées, & une multitude de gens altérés de ſang, qui

qui fondoient avec impétuosité les uns sur les autres ; les uns courant çà & là en désordre, épouvantés à la vûe d'une mort prochaine ; les autres les poursuivant pleins de fureur, tandis que les cris & les hurlemens des blessés retentissoient de toutes parts. Enfin on ne sauroit rien imaginer d'égal à l'horreur de ce combat, où la cruauté & la rage conduisoient les uns, lorsque l'espérance ou le désespoir soutenoit les autres. Les François, accablés de fatigue & de blessures, se virent de nouveau forcés à chercher un asyle dans le Château ; & voyant que les efforts qu'ils avoient faits pour recouvrer la Ville étoient inutiles, ils commencerent à perdre toute espérance ; les circonstances où ils se trouvoient ne leur offrant rien que de triste. En effet Naples n'étoit pas la seule ville qui se fût révoltée. Capoue, Averse, le Château de Mondragon & plusieurs autres Villes voisines avoient suivi son exemple ; & même les habitans de Gaiete s'étoient perdus par trop de précipitation. Ces habitans, s'apercevant que quelques-unes des galeres de Ferdinand avoient mouillé près de leur havre, s'imaginerent qu'on alloit faire descendre des troupes pour retirer cette place des mains des François. Là dessus, n'écoutant que le

penchant qu'ils avoient pour la révolte, ce qui venoit peut-être du mauvais traitement que les François leur faiſoient ſouffrir, ils ſe déclarerent avec précipitation pour les Aragonois, & ſans ſonger à prendre les meſures néceſſaires ; de ſorte que hommes, femmes, & enfans, jettant des cris de joie, proclamerent encore une fois Ferdinand pour leur Roi. Sur quoi les François, s'imaginant que l'armée des ennemis étoit prête à entrer dans la Ville, rangerent leurs troupes en bataille pour les recevoir : mais après avoir attendu long-tems, & voyant qu'il ne paroiſſoit d'autre ennemi que les habitans mêmes, ils tournerent leurs armes contre ces rébelles, qui quoique en déſordre firent tête à la garniſon : mais ils furent bientôt chaſſés juſqu'aux quartiers les plus élevés & les plus reculés de la Ville, ou n'étant pas capables de ſoutenir le choc des François, les uns furent cruellement tués ſur la place, & les autres forcés de ſe précipiter en foule du haut des rochers dans la mer. (1) Un Auteur rapporte qu'on n'entendoit dans toute la Ville que les gémiſſemens ou les

(2) V. *Cicellarius de bello Italico*, imprimé à Londres l'an 1724. depuis la pag. 86. juſqu'à la p. 89.

les cris des hommes, des femmes, & des enfans qui nageoient dans leur ſang : il dit que quoique les Prêtres vinſſent en proceſſion & en habits d'Egliſe ſe jetter aux pieds des François, pour les ſupplier de s'abſtenir de répandre tant de ſang, ces barbares, au lieu d'avoir pitié d'eux & de ſe laiſſer toucher par leur ſoumiſſion, leurs larmes, & leurs prieres, maſſacrerent les ſupplians auſſi bien que les autres avec une cruauté inouïe ; & non contens de cela ils violerent l'aſyle des Egliſes, & y tuerent un nombre de gens aux pieds même des autels, ravageant toutes choſes, & ſouillant de ſang & de carnage les lieux même deſtinés au culte divin.

Vers ce temps-là, la flotte Vénitienne arriva à Monopoli, Ville de la Pouille, où on débarqua l'infanterie & les Stradiotti : mais, comme ils furent d'abord rencontrés par les François, il y eut un rude combat entr'eux, dans lequel Pierre Bembo, Commandant d'une des galeres Vénitiennes, fut tué. Néanmoins les Vénitiens eurent le deſſus, & ſe rendirent maîtres de la Ville, plutôt par la lâcheté du Gouverneur que par leur propre bravoure.

Ferdinand, qui étoit alors occupé au ſiege des Châteaux de Naples, crut que les François ſeroient obligés faute de ſecours

cours & de proviſions de rendre bientôt ces Forts. En effet ils étoient dans une très-grande détreſſe : mais le cœur ne leur manqua pas. Montpenſier donna ordre à leur flote, qui conſiſtoit en cinq vaiſſeaux & quatre galeres, & qui étoit dans un des meilleurs ports qu'il y eût là, de ſe retirer entre la Tour de St. Vincent & le Château neuf, ne croyant pas qu'elle fût en ſûreté ailleurs ; ces deux Forts étant encore au pouvoir des François. De-là il diſpoſa un bon nombre de gardes & de troupes le long de la mer, & même juſqu'à cette partie des fauxbourgs appellée *Piede-Grotto*. Ferdinand leur oppoſa ſa cavalerie, qui fit un chemin couvert de l'autre rue appellée *incoronata* ; & par ce moyen ils s'emparerent du Mont St. Elme, & enſuite de Pizzaſalcone, quoique les François en fuſſent encore maîtres. Après avoir gagné la montagne, les Aragonois attaquerent le monaſtere de ſainte Croix : mais ils reçurent un dommage conſidérable du Fort ; de ſorte que perdant l'eſpoir de le prendre par la force, ils eurent recours à la ruſe. Le Marquis de Peſcaire trouva moyen de s'adreſſer à un certain More qui étoit dans le couvent, & qui avoit été autrefois ſon domeſtique : ce More promit au Marquis de l'y faire entrer ſecretement,

lui

lui & ſes gens, par le moyen d'une échelle aſſez longue pour atteindre juſqu'aux fenêtres du Monaſtere, le priant de ne pas manquer de ſe trouver à l'endroit & au temps marqué. Le Marquis s'y rendit avec confiance: mais il ne fut pas plutôt monté au haut de l'échelle, que ce ſcélérat le ſaiſit au colet, & lui (1) perça la gorge avec une flêche, de ſorte que ce Marquis tomba roide mort du haut de la fenêtre en bas.

Cependant les François qui étoient aſſiégés dans les Châteaux de Naples, étant réduits à la derniere extrémité faute de proviſions, & ſans pouvoir ſe flater d'avoir d'autres ſecours que de France, ce qui étoit encore incertain, ſongerent tout de bon à ſe rendre; & ils l'auroient fait à l'heure même, s'ils n'avoient pas eu avis que leur Roi en arrivant à Aſt avoit donné ordre à Peron de Bacchi d'aller au plutôt joindre la flote à Ville-Franche proche de Nice, & de faire voile en toute diligence pour Naples avec le ſecours & les proviſions néceſſaires pour les aſſiégés. Cette Flote, à bord de laquelle il y avoit environ deux cents fantaſſins Gaſcons & Suiſſes,

(1) *Guicciard.* Lib. II. p. 61. *Oricellarius* p. 98. *Paul Jove.* Lib. III. p. 119.

Suiſſes, étoit commandée par Darban. Après avoir reçu ces ordres, ils mirent en mer, ſans perdre temps, & arriverent à l'Iſle de Porezo, où ils furent bien ſurpris de voir de loin que la flote de Ferdinand, qui étoit compoſée de trente-deux vaiſſeaux en y comptant ceux qu'il avoit eus de Genes, croiſoit dans ces mers. Les François, dont les forces étoient ſi inférieures à celles de l'ennemi, n'oſerent point riſquer de continuer leur route : ils firent au contraire toute diligence pour gagner l'Iſle d'Elbe, & perdirent dans ce retour un vaiſſeau Biſcayen qui coula à fond. Après cela ils firent route droit à Livourne : mais l'équipage étoit ſaiſi d'une ſi grande frayeur, que quelques efforts que fit leur Commandant, il ne put jamais empêcher l'infanterie d'aller à terre, où elle ne fut pas plutôt débarquée qu'elle alla droit à Piſe.

Lorſque Montpenſier, qui avoit été aſſiégé pendant trois mois, apprit que la flotte Françoiſe s'étoit retirée, voyant qu'il ne lui reſtoit aucune eſpérance, il promit enfin de rendre les Châteaux dans l'eſpace de trente jours, s'il ne recevoit aucun ſecours dans cet intervalle ; pourvu qu'on ne touchât ni à leurs perſonnes ni à leurs effets ; ſe propoſant de faire marcher

les

les troupes qui étoient ſous ſon commandement vers la Provence. Pour gage de ſa promeſſe il donna des ôtages à Ferdinand, parmi leſquels étoit Ives d'Allegre & trois autres. Les François ne pouvoient gueres s'attendre à recevoir en ſi peu de temps du ſecours de leur pays, ni même d'ailleurs, excepté de quelques places du Royaume de Naples : il arriva pourtant, contre leur attente, que Perſi, un des Généraux François, qui commandoit les Suiſſes dans la Calabre, ſachant l'extrémité où les François ſe trouvoient à Naples, réſolut d'aller à leur ſecours, à quelque prix que ce fût, après que le Prince de Biſignano & quelques autres Seigneurs qui étoient dans les intérêts des François l'eurent joint. Ferdinand, ayant appris qu'ils s'approchoient, envoya le Comte Mataloni, à la tête d'une armée, à Eboli pour les rencontrer : mais, quoique ceux-ci dont la plus grande partie étoit à la vérité des troupes de milice ramaſſées dans le voiſinage fuſſent infiniment ſupérieurs en nombre, ils prirent cependant la fuite d'abord que Perſi parut. Venantio, fils du Seigneur de Camerino, y fut fait priſonnier ; & les autres, qui ne furent pas vivement pourſuivis par les François, ſe retirerent à Nole, & de là à Naples.

Si

Si d'un côté cet évenement acquit une grande réputation aux François, & leur donna de nouvelles eſpérances d'un bon ſuccès pour l'avenir, de l'autre il dérangea les affaires des Aragonois d'une maniere incroyable. La face des affaires changea entierement. Ferdinand fut ſi découragé, qu'il ſongeoit déja à abandonner Naples une ſeconde fois; & il l'auroit fait, s'il n'eût été retenu par ceux de ſon parti qui étoient dans la Ville, & qui ſe ſentant coupables de la derniere rébellion, étoient perſuadés que s'ils tomboient encore une fois ſous la puiſſance des François, ils ne devoient s'attendre à aucune grace. Ainſi Ferdinand s'arrêta à Capella; & afin d'empêcher l'ennemi de s'avancer juſqu'aux Châteaux, il fit faire un grand foſſé depuis le mont St. Elme juſqu'au Château neuf, & plaça ſes troupes & ſon artillerie le long du chemin, depuis là juſqu'à Capella. Les François étoient cependant venus juſques dans les fauxbourgs de Naples: mais les précautions de Ferdinand, ſa valeur, & l'artillerie de Pizzafalcone dont le ſommet égale le haut du Château neuf, les empêcha d'avancer plus avant; & l'eau venant enſuite à leur manquer, ils furent obligés de ſe retirer beaucoup plutôt qu'on

ne

ne croyoit, après avoir laiſſé en partant deux ou trois pieces de leur artillerie, & une partie de la proviſion qu'ils avoient apportée pour la garniſon des Châteaux. Ils marcherent droit à Nole. Ferdinand les ſuivit avec une nombreuſe armée, dans le deſſein de leur donner bataille : mais il s'arrêta dans la plaine de Palma près Sarni. Montpenſier après la retraite des François, trouvant qu'il ne reſtoit aucune eſpérance de défendre les Châteaux, réſolut d'en ſortir lui-même, & de ne pas ſe rendre encore. Pour cet effet, ayant laiſſé trois cents hommes dans le Château-neuf & un nombre d'autres dans celui de l'Oeuf, il s'embarqua pour Salerne ſur la flote Françoiſe avec deux mille cinq cents ſoldats. Quand Ferdinand apprit cette nouvelle il entra dans une colère exceſſive contre Montpenſier, qu'il accuſoit de n'avoir point obſervé les conditions dont ils étoient convenus. Peu s'en fallut qu'il ne ſe vengeât ſur les ôtages que Montpenſier lui avoit donnés. Cependant le peu de troupes qu'on avoit laiſſé dans le Château-neuf étant preſque mourantes de faim, elles le rendirent, à condition qu'on mettroit les ôtages en liberté. Celles qui étoient dans le Château de l'Oeuf convinrent auſſi en même temps de ſe rendre, s'il ne leur

leur venoit aucun ſecours avant le jour des cendres ; & leurs conditions furent acceptées.

(1) La crainte qui avoit fait ſortir de Rome le Pape & Valentin, ainſi qu'on l'a dit, s'étant diſſipée après le retour de Charles par cette Ville, l'un & l'autre revinrent à Rome avec toute leur Cour. Leur orgueil étoit extrêmement flaté de voir que leurs projets commençoient à réuſſir : cependant ils étoient fort inquiets au ſujet de ce qu'ils regardoient comme la grande affaire, c'eſt-à-dire, le ſuccès des Puiſſances liguées contre les François ; ſachant très-bien qu'un ſeul revers de la Fortune ſuffiſoit pour rendre leurs affaires pires que jamais. Mais quand on apprit la nouvelle que la flote Françoiſe avoit été défaite le premier jour de Juillet ; que Ferdinand étoit rappellé à Naples, & en quelque maniere rétabli dans la poſſeſſion de ce Royaume ; que les Confédérés avoient auſſi défait les Francois à Taro, comme ils s'en vantoient : Alexandre envoya un Bref au Roi qui pour ſecourir Novare s'étoit arrêté à Turin. Dans ce Bref, le Pape en vertu de ſon autorité Pontificale (2) ordon-

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 140.
(2) *Guicc.* Lib. II. p. 64.

ordonnoit à S. M. & à ſon armée de ſortir d'Italie, & de rappeller les troupes qu'il avoit dans le Royaume de Naples dans dix jours; qu'autrement il ſeroit excommunié & ſommé de comparoître devant lui à Rome en perſonne. Charles fit à cela la réponſe ſuivante.

1. Qu'il ne comprenoit pas pourquoi le Pape lui ordonnoit de ſortir d'Italie, puiſque les Alliés de S. S. ne s'étoient point contentés de lui refuſer un libre paſſage, comme il leur avoit demandé quelque temps auparavant, mais avoient encore tâché, quoiqu'inutilement, de l'arrêter avec toutes les forces qu'ils avoient pû lever.

2. Que pour ce qui étoit de rappeller ſes troupes de Naples, il n'avoit pas, dit-il, envie de le faire, vû qu'elles n'y étoient allées que par le conſentement de S. S. & après avoir reçu ſa bénédiction.

3. Qu'il s'étonnoit extrêmement que le Pape exigeât qu'il comparût devant lui à Rome; puiſqu'ayant ſouhaité, à ſon retour de Naples, de l'y voir, pour lui donner des marques de ſon obéiſſance & de ſon zèle, il n'avoit pas trouvé à propos de lui accorder cette ſatisfaction: que cependant il lui promettoit que dès qu'il pourroit ſe mettre à l'abri des inſultes de ſes ennemis, ce qu'il tâcheroit de faire ſans délai, il

obéiroit

obéiroit ponctuellement aux ordres de S. S. quant à ce point ; & que, pour qu'il ne lui laiſſât pas faire un voyage inutile, il le prioit de ne pas manquer de l'y attendre.

Mais le deſir ardent que Charles & le reſte de ſa Cour avoient de retourner en France, les difficultés qu'il trouva au ſecours de Novare, & les ſollicitations continuelles que lui faiſoit le Prince d'Orange, ne le firent que trop tôt obéir aux ordres du Pape, en quittant l'Italie malgré l'arrivée de vingt-mille Suiſſes qui étoient venus à ſon ſecours. Ainſi après avoir fait une paix très-dangereuſe & très-déſavantageuſe avec Ludovic Sforce, à qui il céda la poſſeſſion de Novare, il marcha droit à Paris : ce qui fit que les affaires de Lombardie furent entierement abandonnées par les François, & que Naples fût tellement réduit qu'à peine pouvoit-on y envoyer du ſecours.

Valentin, voyant ainſi qu'un ſi grand obſtacle à ſon ambition naiſſante étoit en quelque maniere levé, fut ſi rempli de joie qu'il pouvoit à peine ſe contenir. Son pere n'en reſſentoit pas moins, lui dont tous les projets ne tendoient qu'à l'agrandiſſement de ſa famille, & ſur-tout à celui du Duc de Gandie ſon fils ainé. Valentin,

qui

regardoit toujours d'un œil jaloux l'avancement de ſon frere, réſolut d'en détruire la fortune à meſure que ſon pere l'éleveroit. Il n'y avoit rien qui pût empêcher le Pape & Valentin ſon fils d'avancer leurs deſſeins réciproques, qui n'avoient d'autre fondement que l'injuſtice & la violence : & s'il y avoit quelque différence entre eux quant à la méchanceté, il ſembloit que le fils ſurpaſſoit le pere, en ce que les moyens dont il ſe ſervoit pour exécuter ſes projets étoient les plus abominables qui puſſent jamais entrer dans l'eſprit de l'homme.

Son frere ainé étoit, comme nous l'avons dit ailleurs, très-bien fait de ſa perſonne & d'un naturel fort doux. S'il y avoit quelque choſe qui ternît le luſtre de ſes belles qualités, s'étoit l'excès où il s'abandonnoit dans le commerce des femmes. Mais, depuis le commencement du Pontificat de ſon pere juſqu'à ce temps-là il avoit fait paroître une ſi grande douceur & une ſi grande modération dans ſa conduite, qu'il étoit autant aimé à la Cour que ſon frere y étoit haï & craint. Cependant Valentin à cauſe de ſa grande capacité pour les affaires, mais ſur-tout à cauſe du zèle qu'il avoit à exécuter toute ſorte de méchancetés, étoit plus avant

dans

dans la faveur du Pape que le Duc de Gandie. Celui-ci étoit cependant, extérieurement traité avec plus de tendreſſe & plus de préférence, comme étant l'aîné qui repréſentoit la Famille; & le Pape lui procuroit de tout ſon pouvoir toutes les dignités ſéculieres, plus recherchées alors que les Eccléſiaſtiques. Valentin diſſimuloit ſon envie avec tout l'art poſſible: il applaudiſſoit à tout ce que ſon pere faiſoit, & ſe réjouïſſoit des honneurs & des richeſſes qu'on faiſoit paſſer dans leur famille, ſachant bien qu'il en ſeroit enfin revêtu lui-même, puiſqu'il pouvoit par un ſeul coup ſe défaire de ſon frere pour jamais.

Cependant quoique le Pape ſût bien qu'il avoit dans le College des Cardinaux un parti toujours prêt à agir de concert avec lui pour l'agrandiſſement de ſa famille, quelque préjudiciable qu'il fût à l'Egliſe & au S. Siege; il créa au commencement de l'an 1496. le quatrieme de ſon Pontificat, quatre Cardinaux, pour aſſurer d'autant mieux le fondement de ſes grands deſſeins. Ces Prélats n'étoient pas moins ſes créatures & ſes confidens, qu'ils étoient partiſans du Duc de Gandie. L'un d'eux étoit l'Evêque de Ségovie, Majordome du Palais; l'autre, l'Evêque

vêque de Giorgento, Gouverneur du Château S. Ange ; le troiſieme l'Evêque de Perouſe, ſon Dataire ; & le quatrieme, Jean Borgia, Protonotaire Apoſtolique & petit-neveu du Pape. Celui-ci avoit un attachement particulier pour le Duc de Gandie, non-ſeulement à cauſe des liens du ſang, mais encore pour quelques autres raiſons. Valentin en étant parfaitement informé crut que c'étoit un motif ſuffiſant pour faire périr ce nouveau Cardinal ; ce qu'il fit en effet quelque temps après par le moyen d'une doſe de poiſon qu'il lui donna à Urbin, comme nous le dirons plus au long dans la ſuite.

Valentin parut approuver l'élévation des Prélats dont nous venons de parler, d'autant plus que ſon pere avoit nommé à la place de Dataire un homme prêt à toute ſorte de crimes, pourvû qu'il pût parlà gagner les bonnes graces du Pape. Ce déteſtable Miniſtre s'appelloit *Jean-Baptiſte Ferrara*. Il étoit natif de Modene & Evêque de Patria. Ce fut lui qui fit pratiquer tant de ſimonies au Pape, qu'il fut cauſe qu'on fit cette piquante Paſquinade. Mais

Vendit Alexander claves, altaria Chriſtum.
Vendere jure poteſt : emerat ille prius.

Mais, après que cet instrument mercénaire de l'avarice du Pape eut amassé des richesses immenses, il devint bientôt la victime de Valentin, qui pour avoir les biens mal-acquis de ce malheureux lui fit prendre une dose de ce funeste poison qui en avoit fait périr tant d'autres. On mit sur sa tombe l'épitaphe suivante.

Janus in hac Baptista jacet ferrarius urna.
Terra habuit corpus, Bos bona, Styx animam.

Quoique la simonie du Pape lui rapportât des sommes considérables, l'argent qui en revenoit n'étoit qu'une bagatelle en comparaison des sommes immenses dont il avoit besoin pour soutenir le faste de sa famille. C'est pourquoi il inventa un autre moyen d'avoir de l'argent : ce fut d'ériger un nouveau College pour les Brefs, qui devoit être composé de quatre vingts membres, ainsi que le Cardinal Gilles de Viterbe le marque en ces termes (1) *Novum Collegium excogitavit Scriptorum Brevium, numero* 80. *ne his quibus successerat ingenio inferior videretur, cum ad alia obeunda munera, tum ad pecuniam comparandam : venalia enim omnia, &c.*

Il

(1) Voyez *Tom. Tomasi.* p. 202. Edit. de Monte Char. 1670.

Il eſt certain qu'Alexandre, habile à extorquer des ſommes conſidérables par toute ſorte de moyens, n'épargna pas même les perſonnes du plus haut rang, comme il le fit voir dans la ſuite par la maniere barbare dont il traita ces petits ſouverains de la Romagne ſes Feudataires, qu'on appelloit *Vicaires de l'Egliſe*. Il eſt vrai auſſi qu'il avoit une averſion naturelle pour les Italiens en général. On en a de triſtes preuves. Valentin, ce diabolique inſtrument de ſa cruauté & de ſa lâcheté, a été cauſe que le ſang de pluſieurs Italiens a été répandu, que pluſieurs Villes d'Italie ont été ſaccagées & détruites, & qu'un grand nombre d'illuſtres familles ont été ruinées & éteintes. Mais le College des Cardinaux même fournit une preuve ſuffiſante de l'averſion du Pape pour les Italiens, puiſque de trente-ſix Cardinaux qu'il avoit faits, il y en avoit vingt-deux qui étoient Eſpagnols, & que les Italiens ne compoſoient que le plus petit nombre des autres quatorze, qui étoient preſque tous étrangers. Mais de tous les Italiens ceux qu'il avoit le plus en averſion étoient les Barons Romains : il les appelloit ordinairement (1) *les Menotes du Pape*,

(1) Voyez *Paul Jove* Lib. 4. p. 193. *Tom. Tomaſi.* p. 206. Edit Mont. Chiar. 1670.

pe, & on lui entendoit ſouvent dire que, juſqu'à ce que leur pouvoir fût réduit à un tel point qu'ils ne puſſent plus former de factions entre eux, l'autorité du Pape ſeroit toujours en quelque maniere aſſiégée, & Rome toujours en danger. Auſſi ne fut-il pas plutôt élevé au Pontificat qu'il commença à travailler à leur ruine. Les Orſini furent des premiers qui ſentirent l'effet de ſon injuſtice & de ſa cruauté, parceque Virginio Orſino, ainſi que nous l'avons dit, avoir acheté de François Cibo Anguillara & Cervetri. Mais comme l'arrivée de l'armée de France en Italie avoit en quelque maniere détourné le coup dont cette illuſtre famille étoit menacée, auſſi Alexandre ne différa-t-il que pour un temps de faire éclater ſa vengeance ſur elle. Après les Orſini, la famille des Colonne fut celle qui éprouva la haine du Pape d'une maniere particuliere. Après avoir ſurpris le Château d'Oſtie, il agit contre Proſper & Fabrice Colonne & leurs adhérans avec tant de paſſion & de violence, qu'après les avoir ſommés de comparoître devant lui, il les déclara rebelles, confiſqua leurs biens, & fi traſer leurs maiſons juſqu'aux fondemens. Le progrès des armes du Roi de France, ſous l'étendart duquel ils combattoient, les

garanti

garantit de leur perte totale ; & ce Prince, dans l'accord qu'il fit avec le Pape, eut un oin tout particulier des intérêts de cette famille. Cependant, quoique ces circonſtances empêchaſſent Alexandre d'opprimer quelques-uns de ceux qu'il vouloit détruire, elles ne purent jamais changer ſon humeur cruelle. Il ne ſe vit pas plutôt délivré de la crainte des François, qu'il chercha à exécuter ſes perfides deſſeins, & à machiner de nouveau la perte des Barons Romains, ſous prétexte de quelques ſujets de mécontentements.

Alors les affaires des confédérés étoient dans un très-bon état : ils avoient reçu un puiſſant ſecours des Vénitiens : leur flote étoit ſupérieure à celle des ennemis ; & il y avoit un grand nombre de troupes entretenues en faveur de Ferdinand. Tout cela, joint à la rareté de l'argent qui étoit parmi les François, & leur lenteur à envoyer du ſecours à Naples, fit qu'ils furent réduits à une ſi grande extrémité, qu'ils furent enfin obligés de ſe rendre. Montpenſier, les Orſini, Vitelli & les autres, qui avoient ſurvécu à mille malheurs où ils avoient été expoſés dans la Pouille, furent aſſiégés dans Atella par Ferdinand, où, après s'être vigoureuſement défendus, & avoir perdu tout eſ-

poir de ſecours, ils ſe rendirent ſous d'honorables conditions. On étoit convenu que Montpenſier & tous ceux qui avoient combattu ſous les étendards des François auroient la liberté de s'en retourner en France ſans qu'on leur fît aucun mal ; mais ſur-tout qu'il ſeroit permis aux Orſini & à Camille Vitelli, en s'en retournant, de faire paſſer librement & ſûrement leurs troupes par le Royaume de Naples. Mais le Pape, à qui cet article ne convenoit pas, parcequ'il lui ôtoit l'occaſion de faire éclater ſa vengeance après laquelle il avoit tant ſoupiré, ſollicita Ferdinand de retenir priſonniers les Orſini & les autres Barons de cette famille, comme coupables du crime de leze majeſté, & comme rebelles au S. Siege. Il fit encore tout ce qu'il pût, par le moyen du Cardinal Borgia ſon Légat, pour avoir auſſi Vitelli en ſon pouvoir : mais ce dernier fut généreuſement protégé par le (1) Marquis de Mantoue, qui le ſauva de la fureur des Borgia. Ferdinand n'en agit pas de même à l'égard des Orſini : nonobſtant le traité qu'il avoit fait avec Montpenſier, & qu'il avoit confirmé par un ſerment ſolemnel, il fit arrêter Virginio & Paolo Orſini,

(1) *Paul Jove* Lib. IV. p. 181.

Orſini, & les retint (1) priſonniers dans le Château de l'Oeuf, comme le Pape l'avoit ſouhaité : & quelque temps après, Alexandre prit ſi bien ſes meſures, que Jean Jordan, fils de Virginio, & Barthelemi d'Alviano, leur parent, furent auſſi faits priſonniers par le moyen de Guido-Baldo, Duc d'Urbin, qui étoit alors Général de l'Egliſe. Mais Dieu ne permit pas que Ferdinand ſurvécût à cette injuſtice : il mourut environ ce temps-là (2) le premier d'Octobre, d'une dyſenterie, où, comme quelques-uns diſent, pour s'être livré avec excès aux embraſſemens de la Reine ſa nouvelle épouſe : & comme il n'avoit point laiſſé d'enfans, ſon Royaume échut à Frédéric, ſon oncle, qui n'ayant pas non plus goûté long-temps les douceurs d'une Couronne mourut en France en ſimple particulier, comme nous le verrons dans la ſuite.

Vers ce temps-là, le Duc de Gandie vint de Civitta Vecchia à Rome, où il fit une entrée des plus magnifiques : ſon frere Valentin & les principaux de la Cour furent le recevoir aux portes de la Ville. Le Duc

(1) Ibid. p. 180. *Arnol Ferron, de rebus geſtis Gallorum* Vita Caroli VIII. p. 32.
(2) *Paul Jove* p. 118. *Arnold Ferron* p. 32.

Duc d'Urbin vint auſſi à Rome, à la priére du Pape, & y fut reçu avec toutes les marques de diſtinction dûes à une perſonne de ſon rang. Trois jours après, on tint un Conſiſtoire particulier, dans lequel, de l'avis des Cardinaux, les Orſini (1), pour avoir pris les armes contre les intérêts de l'Egliſe, furent déclarés coupables du crime de leze Majeſté, & comme tels condamnés à être dépouillés de leurs biens & territoire : après quoi on donna ordre aux troupes du Pape de s'en mettre en poſſeſſion au nom de S. S. & l'on déclara que ces biens & ces terres étoient légitimement dévolus à l'Egliſe : ſur quoi le Pape fit le Cardinal Lunate Légat *à Latere* de l'armée qui devoit marcher pour cette expédition.

Le Conſiſtoire étant fini, Alexandre accompagné des Cardinaux fut à St. Pierre dans ſes habits Pontificaux, pour créer le Duc de Gandie Général de l'Egliſe, & pour en faire la cérémonie. C'étoit-là qu'on devoit remettre entre les mains de ce Duc les étendards de l'Egliſe ; ce qu'on fit en effet avec toute la pompe & toute la magnificence imaginable.

Après

(1) *Guicciard.* Lib. III. p. 91.

Après quoi, le Duc de Gandie conduisit le Pape son pere par le portique de S. Pierre, où étant monté à cheval il marcha au milieu du Duc d'Urbin ancien Général, & de Fabrice Colonne, étant précédé de trois Officiers qui portoient trois étendards déployés, dont l'un étoit celui de l'Eglise, l'autre celui du Duc de Gandie. Ce nouveau Général fut salué & confirmé dans sa dignité au son des trompettes & des tambours, au bruit des décharges du canon & de la mousqueterie, & des acclamations des soldats, qui pour cet effet avoient été rangés en bataille dans la place de S. Pierre.

On ne sauroit exprimer l'envie dont le cœur de Valentin fut saisi à la vûe de cette pompe & des honneurs dont son frere étoit comblé. Il prit la résolution de tout entreprendre pour le dépouiller de cette autorité, & pour s'en revêtir lui-même. Cependant, l'exécution de la Sentence portée contre les Orsini devant être exécutée, le Duc de Gandie, accompagné du Cardinal Légat, sortit de Rome avec l'armée du Pape, pour (1) s'emparer des Etats des Orsini. Ils se rendirent maîtres, en moins d'un mois & sans presque trouver de

(1) *Guicciard.* Lib. III. p 92.

de réſiſtance, de (1) *Galera*, de *Baſſano*; de *Sutri*, de *Campagnano*, de *Fornello*, de *Scrofano*, de *Ceſano*, de *Viano*, de *Bieda*, d'*Iſola*. Car les Orſini, n'étant pas aſſez forts pour tenir la campagne, crurent qu'il leur étoit plus avantageux de s'enfermer avec leurs principales forces dans *Anguillara*, *Trivigiano* & *Bracciano*, qui étoient les places les plus fortes & les plus importantes de leur territoire, & ſituées ſur le Lac de *Bracciano*, dont même *Bracciano* pouvoit ſoutenir un long ſiege, à cauſe de ſa ſituation avantageuſe.

Il y eut dans cette guerre précipitée deux perſonnes de la famille des Orſini qui par leur valeur & par leur conduite s'acquirent une grande réputation. L'un fut (2) Barthelemi d'Alviano, qui avant la mort de Ferdinand avoit eu le bonheur de s'échaper de priſon & de ſe retirer à *Brasciano*, où prévoyant la ruine dont leur famille étoit menacée il ramaſſa un nombre conſidérable d'anciens ſoldats

(1) *Paul Jove.* Lib. IV. p. 193. *Tom. Tomaſi.* p. 217.

(2) *Tom. Tomaſi.* p. 217. Edit. Monte Chiaro Imprimé en M. DC. LXX. *Paul Jove.* Lib. IV. p. 193.

dans de Virginio avec quantité de ſes vaſſaux, & prit tant de ſoin de bien fortifier cette place, qu'il la mit en état d'être bien défendue, & la défendit en effet avec tant de bravoure & de prudence, que les plus grands Capitaines n'auroient pû faire mieux. L'autre fut la ſœur de Virginio : elle s'appelloit Bartholomea Orſino, Dame d'un courage intrépide, & très affectionnée à l'illuſtre Maiſon dont elle étoit ſortie. Elle fit paroître dans ce ſiege tant de courage & de vigilance, que rien ne lui échapa de tout ce que la prudence peut ſuggérer. Elle mépriſoit les dangers, elle alloit de tous côtés viſiter les poſtes & porter des ordres : ſa bonne conduite animoit les aſſiégés : ſa libéralité récompenſoit ceux qui combattoient le mieux : elle vendit ſes joyaux pour fournir aux néceſſités des aſſiegés & à la paye des ſoldats. Et quoique deux autres Places, qu'ils croyoient pouvoir ſe défendre long-temps, ſe fuſſent rendues, & euſſent été traitées fort cruellement par l'ennemi ; cependant la garniſon de Bracciano continua de réſiſter avec tant de bravoure, que leur défenſe n'étoit pas moins belle au dedans de la place, que leurs ſorties étoient terribles. Ils en firent une où ils mirent en déroute quatre cents ca-

valiers de l'ennemi. Dans une autre sortie que fit Alviano, jusqu'à la Croix de Monte-Mario, il rencontra par hazard le (1) Cardinal Valentin, qui étoit venu de ce côté-là pour prendre le divertissement de la chasse: mais la bonté du cheval de Valentin l'empêcha d'être fait prisonnier; ce qui auroit été une prise capable de dédommager les Orsini des pertes que le Duc de Gandie leur avoit causées.

Le Pape Alexandre envoya à son fils au camp de Bracciano un renfort de huit cents Suisses, qui avoient servi dans la guerre de Naples, & ordonna qu'on fît des recrues de tous côtés: mais à mesure que l'armée ecclésiastique se renforçoit, les Orsini s'animoient davantage, & résolurent de plus en plus à se défendre; espérant qu'il leur arriveroit dans peu un secours assez puissant pour pouvoir non-seulement conserver la Place, mais encore pour pouvoir tenir la campagne & donner bataille à l'ennemi.

Le Roi Charles ne fut pas plutôt les procédés du Pape contre les Orsini, & les prétextes dont ce Pontife pallioit les desseins d'agrandir sa famille, qu'il envoya

(1) *Tom. Tomasi.* p. 219. *Paul Jove*, Lib. IV p. 193. *Guicciard.* Lib. III. p. 92.

Foya en Italie (2) Charles Orſino & Vitellozzo Vitelli avec de bonnes troupes, & avec de l'argent pour en lever d'autres, qu'on devoit employer à ſecourir les aſſiégés. Ils arriverent heureuſement, & en fort peu de temps à Livourne & à Gaïete; & même le vent, qui leur avoit été favorable, diſperſa une flote que l'Empereur envoyoit aux Alliés pour aſſiéger Livourne.

Auſſitôt que Charles Orſino & Vitelli eurent débarqué, ils marcherent droit vers Perouſe & Citta-di-Caſtello, où en peu de jours ils amaſſerent un Corps de troupes ſi formidable, que, ſans perdre temps, ils allerent attaquer l'ennemi, & ſecourir leurs gens. Non-ſeulement pluſieurs vieux ſoldats s'étoient joints à eux; mais ils reçurent même des renforts conſidérables qui leur furent envoyés par les Baglioni, par Jean de la Rovere Préfet de Rome, & par pluſieurs autres puiſſans Seigneurs, qui ſe crurent obligés de ſecourir les Orſini dans une néceſſité ſi preſſante, non pas tant par rapport à leur attachement à la faction des Guelphes, que parcequ'ils virent que l'unique vue de l'ennemi étoit d'agrandir les Borgia au préjudice

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 220. *Guicciard.* Lib. III. p. 92

judice des autres familles ; de sorte que par la crainte des conséquences la cause des Orsini étoit en quelque façon celle de tous ceux qui avoient du bien. Mais les Colonnes & les Savelli, qui de cruels ennemis du Pape & de sa famille étoient tout à coup devenus ses amis, ne voulurent ou n'oserent point agir dans la même vûe ; de sorte qu'ils concoururent en cette occasion au préjudice des Orsini, sans considérer que les Borgia, qui étoient entrés dans les terres des Orsini pour y dîner, pourroient peut-être souper, en peu de jours, dans celles des Colonne.

Aussitôt que les gens du Pape apprirent que les Orsini & les Vitelli étoient en marche, avec trois mille hommes d'infanterie, & un nombre proportionné de cavalerie & d'hommes d'armes, ils tinrent conseil, où l'on crut qu'il étoit trop dangereux de les attendre à *Bracciano*, parcequ'ils appréhendoient que l'ennemi ne les attaquât & du côté de la campagne & du côté de la ville. Ainsi ils leverent le siege, pour aller au-devant de ceux qui venoient leur donner bataille. Charles Orsino & Vitelli s'étant reposés avec leurs troupes à *Soriano*, village qui appartenoit aux Orsini, rencontrerent le Cardinal Baptiste Orsino & Jules son frere, qui

qui leur apprirent que l'armée écclésiastique avoit quitté *Bracciano*, & qu'elle n'étoit pas éloignée. On voyoit déja même quelques-uns de leurs coureurs & de leurs pioniers. Sur cela les Orsini se rangerent en bataille, & firent avancer de la cavalerie pour les attaquer, qui les ayant enfoncés, & pénétrés jusqu'au centre, se battirent avec beaucoup de courage. Le choc ne laissa pourtant pas que d'être fort rude des deux côtés, parcequ'il y avoit dans l'armée ecclésiastique quantité de bons soldats. Cependant la Cavalerie des Orsini, qui n'étoit pas si nombreuse que celle des ennemis, commençoit à se rompre & à prendre la fuite : ils avoient perdu dans cette action Rosetto, Officier de mérite, & François Orsino, qui avoient été faits prisonniers par les Colonnes. Mais, par la bonne conduite de Vitellozzo, les fugitifs commencerent à se rallier, & renouvellerent le combat avec tant de vigueur & de résolution, animés par l'espérance de réparer leur honneur & de conserver leurs biens, que l'armée ecclésiastique fut obligée de leur céder la victoire. Malgré la résistance que firent celles des troupes du Pape qui étoient le mieux disciplinées, cependant, outre les étendards

le

le bagage & l'artillerie qui (1) furent abandonnés, il y eut plus de cinq cents hommes de tués ou faits priſonniers, tandis que le reſte fut mis en déroute. Le Duc d'Urbin, étant tombé de cheval, fut en danger de perdre la vie : il fut fait priſonnier, avec Jean-Pierre de Gonzague, Comte de Nugolara, de même que pluſieurs autres perſonnes de diſtinction. Le Duc de Gandie & Mutius Colonne furent en danger d'être faits priſonniers, après avoir été bleſſés. Le Légat Apoſtolique, qui avoit été envoyé à l'armée, & qui n'avoit jamais vû le tumulte des armes, fut ſaiſi d'une ſi grande frayeur, qu'il en mourut (2) peu de jours après la bataille.

Le Pape fut très-conſterné quand il apprit la nouvelle de cette défaite, & ſurtout quand on lui rapporta que les Orſini avoient paſſé la riviere au deſſous de Monte Rotondo, & qu'ils ravageoient toute la campagne de Rome. Sur cela il envoya implorer le ſecours de Frederic, Roi de Naples, le priant de vouloir bien lui envoyer Conſalve & Proſper Colonne.

Mais

(1) *Guicciard.* Lib. III. p. 92. *Paul Jove* Lib. IV. p. 196. (2) *Paul Jove* Lib IV. p. 197.
(3) *Guicciard.* Lib. III. p. 73.

Mais les deux partis ſouhaitant la paix, on propoſa bientôt un Traité. Le Pape ne vouloit pas débourſer l'argent néceſſaire aux frais de la guerre : les Orſini n'en avoient que fort peu : ils ſavoient d'ailleurs que le faix de cette guerre retomboit ſur eux, & que, ſi l'ennemi venoit à avoir le deſſus, il faudroit céder ſous la puiſſance du Pape. Ainſi les Ambaſſadeurs de Veniſe, comme médiateurs, ménagerent un Traité qui fut conclu à ces conditions : (1) I. que les Orſini pourroient continuer dans le ſervice de la France, tant que cette Nation en auroit beſoin ; mais qu'ils s'obligeroient de ne jamais porter les armes contre l'Egliſe, ſous quelque prétexte que ce fût : II. que toutes les Villes & toutes les Terres qui avoient été priſes aux Orſini dans la dernière guerre leur ſeroient rendues ; mais qu'ils payeroient au Pape la ſomme de cinquante mille ducats, trente mille comptant, les autres vingt mille huit mois après : III. que Jean Jordan & Pagolo Orſino, qui étoient priſonniers à Naples, ſeroient mis en liberté. Quant à Virginio, il étoit mort (1) de poiſon, à ce qu'on croit, quelques jours

au

(1) *Guicciard* lib. III. p. 93.

auparavant, dans le Château de l'Oeuf. Le IV. article portoit qu'Anguillara & Cervetri seroient remis entre les mains des Cardinaux Ascagne & St. Severin, jusqu'au payement des vingt mille ducats restans V. Que tous les prisonniers qu'on avoit faits à la bataille de Soriano seroient mis en liberté, excepté le Duc d'Urbin, qui n'obtint la sienne qu'après avoir payé une rançon de quarante mille ducats, quoique les Ambassadeurs des Alliés fissent tout ce qu'ils purent pour la lui procurer. Le dernier article portoit, que Pagolo Vitelli, qui étoit sous la protection du Marquis de Mantoue, auroit aussi la liberté.

(1) Quoique Valentin souhaitât de voir sa famille s'agrandir aux dépens des biens des Orsini, ce Traité ne lui déplut cependant pas. Il conçut une joie secrete de voir que cette entreprise avoit manqué; la regardant comme une leçon dont il pourroit profiter quelque jour, pour se procurer de plus grands avantages. Aussi forma-t-il dès-lors un dessein tragique, mais qu'il croyoit ne lui pouvoir manquer, comme on le verra bientôt.

Alexan-

(1) *Guicciard.* Lib. III. p. 93. *Tom. Tomasi* p. 173.

Alexandre ayant envoyé demander du ſecours au Roi Frederic, comme nous l'avons vû ci-deſſus, ce Prince lui envoya Conſalve ; & afin que cet habile Général ne fût pas inutile, ce Pontife l'envoya aſſiéger le Château d'Oſtie, qui avoit été mis, par ordre du Roi de France, entre les mains du Cardinal de la Rovere. Conſalve, après y avoir mis le ſiege, s'en empara en fort peu de temps, à la honte du Gouverneur, qui le rendit ſans faire beaucoup de réſiſtance. Après cela Conſalve revint avec ſes troupes, menant le Gouverneur priſonnier, accompagné de cent hommes d'armes, de deux cents chevaux légers & de cent cinquante fantaſſins Eſpagnols. Il fut reçu par la principale nobleſſe, qui ſortit de Rome au devant de lui pour le recevoir. Le Duc de Gandie, après les cérémonies ordinaires, le mit entre lui & le Comte de Peſaro. Il fut ainſi conduit au Vatican, où le Pape le reçut dans un Conſiſtoire que l'on tint exprès. Le Pape lui fit préſent de la Roſe d'or, qui ne ſe donne qu'à ceux à qui le Pontife veut donner la plus grande marque d'honneur, & dont on avoit fait préſent, quelques années auparavant, à l'Empereur, au Roi de France, au Doge de Veniſe & au Marquis de Mantoue.

Cepen-

Cependant, malgré tant d'honneurs extraordinaires qu'on faiſoit à Conſalve, il y eut un différend entre lui & le Duc de Gandie, le Dimanche des Rameaux, jour auquel le Pape diſtribue les palmes. Conſalve aſſiſtant à cette cérémonie, & ayant ſa place dans les ſieges des Ambaſſadeurs, refuſa de prendre un rameau des mains du Pape, parceque ce Pontife en avoit donné un au Duc de Gandie plutôt qu'à lui. Mais quelques jours après, Conſalve n'inſiſta plus ſur cette affaire, aux prieres de ſes amis : & même le jour de l'Annonciation, Conſalve rencontrant le Pape dans une cavalcade, entra dans l'Egliſe de la Rotonde, derriere les Cardinaux, & à la gauche du Duc, qui parut en cette ſolemnité avec toute la magnificence imaginable. Il avoit à ſa ſuite un grand nombre de domeſtiques vêtus de riches livrées : ſon cheval ſuperbement enharnaché avoit quantité de petites cloches d'argent qui pendoient du riche caparaſſon dont il étoit couvert. Quant au Duc, il avoit un habit dont la broderie étoit parſemée de pierres précieuſes : il portoit au cou une chaine d'or garnie de perles : il y avoit à ſon bonnet un cercle d'or enrichi de diamans. Mais toute cette pompe ne ſervit qu'à irriter l'envie dont le

le cœur de ſon frere Valentin étoit déja rempli. Auſſi ce fut là la derniere fois que le malheureux Duc de Gandie parut dans une cérémonie publique : cette pompe précéda de près la mort tragique que ſon Frere lui préparoit.

Alexandre, voyant échouer les deſſeins qu'il avoit faits pour enrichir ſes enfans des biens des Barons Romains, en forma d'autres. Pour mieux réuſſir, il ſema la diviſion entre les principales familles Romaines, particulierement entre celles des Colonnes & des Savelli; croyant que, ſi par leur haine mutuelle elles pouvoient s'affoiblir réciproquement, il ne manqueroit pas d'occaſions pour profiter de leur foibleſſe, & s'emparer de leurs biens. Mais les deux partis pénétrerent ſon deſſein, & s'accommoderent. Alexandre, à qui rien ne pouvoit faire perdre ſon objet de vûe, aſſembla le 7. Juin un Conſiſtoire, où il propoſa d'ériger en Duché la Ville de (1) Benevent, & d'en inveſtir le Duc ſon fils, auſſi-bien que de Terracine, de Pontecurvo & de leurs Comtés. Les Cardinaux y conſentirent, excepté le Cardinal Piccolomini, qui déclara qu'il ne conſentiroit jamais qu'on démembrât

(1) *Burchard*, Diar. p. 36. *Tom*, *Tomaſi*. p. 236.

brât ainſi l'Etat Eccléſiaſtique : mais on eut peu d'égard à ſon oppoſition ; l'affaire fut conclue.

Tout ce que faiſoit Alexandre en faveur du Duc de Gandie redoubloit, ainſi que nous l'avons remarqué, l'envie que lui portoit Valentin. Mais à cette envie, qui naiſſoit de l'élévation du Duc, ſe joignoit encore une jalouſie qui venoit de l'Amour. Les deux freres avoient pour maîtreſſe leur propre ſœur. Ils ne s'envioient pas les plaiſirs de l'inceſte ; mais Valentin étoit jaloux de la préférence qu'il croyoit que le cœur accordoit au Duc. (1) Plein de ces ſentimens, Valentin ſe détermina à faire aſſaſſiner ſon frere : pour cet effet il fit choix de quatre aſſaſſins de ſa connoiſſance, dont il fit venir le premier & le plus ſcélérat : c'étoit un Eſpagnol, nommé Michelotto. Le Cardinal lui parla ainſi :

» (2) Je crois, mon ami, lui dit-il, » qu'il y a déja cinq ans paſſés qu'Alexan» dre a commencé ſon Pontificat, ſans que » je ſois en état de me procurer, ni à moi, » ni à mes amis, les avantages dont je pour» rois jouïr, ſi les affaires avoient été bien » ménagées. Je fus fait Evêque, & depuis

(1) *Guicciard.* Lib. III. p. 96. (1) *Tom. Tomaſi.*

» puis Cardinal, il eſt vrai; mais en quel-
» que maniere contre ma propre inclina-
» tion. Et quoiqu'il y ait des perſonnes
» qui croient que cette Dignité approche
» de celle des Rois, je trouve que c'eſt
» un état trop borné à des affaires d'E-
» gliſe. Les revenus même de cette Dignité
» ne ſuffiſent point ni à me ſatisfaire, ni
» à récompenſer ceux que je crois mes vé-
» ritables amis, & qui me rendent ſervi-
» ce dans l'occaſion. Je ne trouve pas mê-
» me, Dom Michelotto, que tu ſois pour-
» vû comme tu le mérites. Demeurerons-
» nous donc les bras croiſés ſans rien en-
» treprendre de conſidérable pour amé-
» liorer notre fortune? Crois-tu qu'une
» vie qu'il faut paſſer dans les Conſiſtoires
» & dans les Chapelles ſoit conforme
» à mon génie? Non, mon ami: il n'eſt pas
» d'un homme d'eſprit de ſe contenter
» d'une vie qu'on paſſe dans des affaires
» de Prêtres, ni de ſe borner à la jouïſſan-
» ce des bénéfices de l'Egliſe. C'eſt un
» état de ſubordination, un état où l'on
» eſt obligé de ſe conformer aux inclina-
» tions & à la volonté de ſes inférieurs
» même. Si la nature n'avoit pas fait naî-
» tre le Duc de Gandie avant moi, par
» je ne ſai quel caprice qui lui a procuré
« tous les avantages des grands honneurs

» & des grandes dignités dont il jouït, crois-
» tu que nous ſerions, toi & moi, dans l'é-
» tat où nous ſommes ? Non certainement :
» & même ſi, lorſque le Roi Charles paſ-
» ſa en deçà des Alpes, j'euſſe pris le par-
» ti des armes, & que j'euſſe embraſſé
» ce que la Fortune m'auroit offert de plus
» avantageux ; il y a bien de l'apparen-
» ce que je poſſéderois maintenant quelque
» Souveraineté en Italie ; vû ſur-tout la
» forte inclination que le Pape a d'agran-
» dir notre famille. Que ſi j'avois été à la
» place du Duc de Gandie, je ſuis aſſu-
» ré que mon activité & mes autres
» talens, aidés du pouvoir & de l'au-
» torité de mon pere, m'auroient déja bien
» fait trouver les moyens de m'élever à
» une véritable grandeur. Mais pourquoi
» ne pas réparer d'un ſeul coup le temps
» que j'ai perdu juſqu'ici, & ne pas corri-
» ger ce fatal caprice de la nature ? Quand
» je conſidere la différence qu'il y a entre
» les inclinations du Duc de Gandie &
» les miennes, je ne puis preſque me per-
» ſuader que nous ſoyons formés de mê-
» me ſang. Mais, quand cela ſeroit, qu'im-
» porte ? Quiconque veut s'élever au-
» deſſus des autres doit néceſſairement
» écarter tous les obſtacles qui s'oppoſent à
» ſa grandeur, oublier les nœuds effeminés

de

» de la tendreſſe & de la parenté, &, s'il » le faut, tremper ſes mains dans le ſang de » ceux dont la vie nous eſt un obſtacle. » C'eſt ainſi qu'il faut ſuivre l'exemple de » ces hommes illuſtres & courageux qui » dans tous les ſiecles ont établi leur for- » tune comme le premier fondateur de la » Monarchie Romaine établit ſa Royauté, » & comme font ſouvent les Empereurs » Turcs, qui aſſurent leur puiſſance par la » mort de leurs freres. C'eſt par ces exem- » ples que je ſuis réſolu de me conduire, » ſoit que le Duc de Gandie ſoit mon fre- » re, ou non. Et quoique je puiſſe moi-mê- » me exécuter mon deſſein, ſans le ſecours » de perſonne, ſur-tout dans l'obſcurité de » la nuit, temps où le Duc de Gandie vi- » ſite une femme dont nous partageons » l'un & l'autre les bonnes graces; cepen- » dant je veux me ſervir de toi: & ce ſera » un gage de la part que tu auras à ma » fortune, puiſque tu es la ſeule perſonne » à qui j'ai découvert ce ſecret.

Don Michelotto lui répondit en peu de mots, qu'il le remercioit de la confiance qu'il avoit en lui; qu'il approuvoit fort la réſolution qu'il avoit priſe: & ajoûta, que comme lui & ſes camarades lui avoient donné, en d'autres occaſions, des preuves ſuffiſantes de leur fidélité, ils ne manque-

roient pas en celle-ci à leur devoir: il le pria ſeulement de fixer le temps de l'exécution. Borgia répondit, qu'il ſaloit que ce fût le jour qu'il partiroit pour Naples, où il alloit en qualité de Légat Apoſtolique, pour le couronnement du Roi Frederic; que le lieu & les autres circonſtances ſeroient telles qu'il leur marqueroit bientôt. En effet, huit jours après, le Cardinal avertit ces aſſaſſins dans un rendez-vous où tous les quatre ſe trouverent, qu'il partiroit le 15. de Juin pour Naples; que la nuit qui précédoit ſon départ ſeroit le temps le plus propre à l'exécution projettée; qu'il étoit sûr que ſon frere viſiteroit ce ſoir-là ſa maîtreſſe, & qu'ainſi ils auroient l'occaſion de le tuer, ſoit lorſqu'il iroit chez elle, ou lorſqu'il en reviendroit. Vanozza, ſachant que ſon fils devoit partir ce jour-là pour Naples, voulut avant qu'il quittât Rome le régaler avec ſes autres fils: elle les invita tous à ſouper dans une de ſes maiſons de campagne près de St. Pierre aux liens. Valentin reçut de tout ſon cœur l'invitation: il ſavoit qu'elle ne ſeroit d'aucun obſtacle à ſon malheureux deſſein. Le Duc de Gandie & ſon autre frere, le Prince de Squillace, promirent de s'y trouver, avec Donna Sançia, femme de Squillace, le Cardinal de Mon-

Monreal, & plusieurs de leurs plus proches parens & de leurs plus intimes amis. Tous ces invités s'y rendirent en effet à l'heure marquée : ils y passerent plusieurs heures en réjouïssance, & ils y souperent de même avec toutes les demonstrations de l'amitié & de l'affection réciproque : ce qui toutefois ne fit acucun changement dans les sanguinaires desseins du cruel Valentin. Après souper, il prit congé de sa mere, pour aller prendre les derniers ordres du Pape avant son coucher ; mais bien plutôt pour aller préparer, sans perdre temps, tout ce qui étoit néceſſaire à l'exécution du meurtre de son frere. Ce frere infortuné s'offrit de l'accompagner. Ils monterent sur leurs mules, & après avoir renvoyé presque toute leur suite, ils allerent du côté de S. Pierre : mais quand ils furent près du Palais du Cardinal Sforce, le Duc impatient de voir sa maîtresse prit congé de Valentin, auquel il dit naturellement qu'il avoit envie d'aller passer quelques heures avec la Dame de leur connoissance. Le Cardinal lui souhaita beaucoup de plaisir ; & ils se quitterent. Valentin marcha du côté de St. Pierre ; & le Duc n'ayant qu'un valet à sa suite, de peur d'être reconnu, marcha du côté de la place Guidea. Quand il y fut, il ordonna à son

valet de l'y attendre, & se rendit seul chez sa maîtresse.

Cependant Valentin alla prendre congé du Pape. Il ne resta que fort peu de temps avec lui, sous prétexte qu'il avoit besoin de se reposer avant son départ. Après cela, il se hâta d'aller sur le lieu qu'il avoit marqué aux assassins, qui en effet massacrerent le Duc de Gandie à son retour. L'obscurité de la nuit cacha alors ce crime, que quelques circonstances découvrirent dans la suite. Avant l'assassinat du Duc, les assassins avoient trouvé le valet qu'il avoit fait rester dans la place Guidea : ils avoient tombé sur lui l'épée à la main, sans lui donner le temps de dire qui il étoit, & à qui il appartenoit : & quoiqu'il les eût instamment priés de lui laisser la vie, ils ne le laisserent que lorsqu'ils le crurent mort, percé de tant de coups qu'il nageoit dans son sang. Cependant, comme ils ne l'avoient pas tout-à-fait tué, le voisinage entendit ses derniers soupirs : on vint à son secours ; & il fut porté dans une maison, où, après avoir tâché de conter son malheur & de dire à qui il appartenoit, il expira, sans qu'on pût faire aucune autre découverte.

Cependant les domestiques du Duc, après avoir en vain attendu toute la nuit & tout le matin le retour de leur Maître, étoient

étoient dans une grande conſternation : de ſorte que le bruit de ſon abſence, qui ſe répandoit dans tout le Palais, vint enfin juſques aux oreilles du Pape, qui en fut fort alarmé. Il ſe conſola le premier jour, s'imaginant que quelque intrigue amoureuſe obligeoit peut-être le Duc à ſe tenir caché, & que la conſidération du ſecret l'obligeoit à ne revenir que de nuit : mais voyant que le Duc ne revenoit point cette nuit, ni le jour ſuivant, & apprenant qu'un bruit ſourd ſe répandoit de tous côtés qu'il avoit été aſſaſſiné ; le Pape fut ſaiſi d'une douleur ſi vive, qu'il parut y ſuccomber : la parole lui manquoit pour exprimer l'inquiétude de ſon ame : on lui entendoit répéter de temps en temps ces mots, d'une voix triſte & foible : *Qu'on s'informe, & qu'on nous faſſe ſavoir de quelle maniere ce jeune homme infortuné eſt mort.*

On le faiſoit : mais, malgré le ſoin qu'on prit, on ne pût découvrir alors ni ſon corps, ni ſa mort. Cela fit croire qu'après l'avoir tué il falloit qu'on l'eût jetté dans le Tibre. Dans cette penſée on fut interroger pluſieurs perſonnes qui avoient des bateaux. Un batelier nommmé George Schiavoni, qui avoit accoutumé de tranſporter du bois à Rome, interrogé ſi le ſoir du Mercredi il n'avoit pas vû jetter

dans la riviere quelque chose de remarquable, répondit franchement de cette maniere : » Mercredi passé, dit-il, après avoir » mis à terre le bois que j'avois dans mon » bateau, & étant obligé de le garder, je » vis venir, sur la cinquieme heure de la » nuit, deux hommes à pied, sortant de » l'allée qui est à gauche de l'Eglise de St. » Jerôme. Je me doutai, par leurs démar- » ches, & par leurs recherches, qu'ils vou- » loient savoir s'il n'y avoit personne dans » les rues des-environs. Mais, n'y voyant » personne, ils retournerent sur leurs pas » dans l'allée. Peu de temps après, je vis » deux autres hommes qui regarderent de » même de tous côtés, & qui ne voyant » personne firent signe à leurs compagnons » de s'avancer ; ce qu'ils firent d'abord. Un » d'eux, qui étoit à cheval, avoit en tra- » vers sur la croupe le corps d'un homme » mort, dont la tête & les mains pendoient » d'un côté, & les jambes de l'autre. Deux » hommes s'étoient postés à l'entrée de l'al- » lée, dans le dessein, ce semble, d'empê- » cher que quelqu'un vînt de ce côté. En » même temps, les trois premiers, dont j'ai » parlé d'abord, s'avancerent à l'endroit » de la riviere où les égoûts se déchargent ; » & celui qui étoit à cheval, en ayant tour- » né la croupe du côté de l'eau, les deux

autres

» autres prirent le corps mort, l'un par les » bras, l'autre par les jambes, & après » l'avoir balancé deux ou trois fois, ils le » jetterent avec force dans la riviere. Sur » cela, celui qui étoit à cheval, & qui n'a- » voit point tourné la tête, comme s'il n'a- » voit pas voulu voir ce que les autres fai- » soient, leur demanda s'ils avoient jetté » le corps? Ils répondirent: Ouï, Mon- » sieur. Alors ayant tourné la tête de son » cheval du côté de la riviere, cet homme » vit sur l'eau le manteau du mort, & de- » manda aux autres qu'est ce qu'il voyoit » de noir sur l'eau? A quoi ils répondi- » rent: C'est son manteau, Monsieur. En » même temps, l'un d'eux y jetta beaucoup » de pierres, ce qui fit enfoncer le man- » teau. Après cela ils prirent le chemin de » l'allée qui mene du côté de St. Jacques. » C'est, dit-il, tout ce que j'en sai? » Sur cela on lui demanda pourquoi il n'en avoit pas fait rapport au Gouverneur. A quoi ce batelier répondit: » Depuis que je fais ce » métier, j'ai vû cent corps morts qu'on » jettoit dans le Tibre: cependant je n'ai » jamais ouï dire qu'on fît sur cela la moin- » dre information: c'est pourquoi je n'au- » rois pas parlé de cette derniere affaire, si » on n'étoit pas venu s'en informer. (1)

(1) Quant à ce qui regarde cette circonstance du

Après que les domeſtiques du Pape eurent ouï le rapport de Schiavoni, on ne douta plus que le corps jetté dans le Tibre ne fût celui du Duc de Gandie. La plûpart des bateliers de Rome furent employés à chercher dans la riviere pour le découvrir ; & on promit une grande récompenſe à ceux qui le trouveroient. On chercha ſi bien qu'avant que les vêpres du Vendredi fuſſent commencées on trouva deux corps morts, dont l'un fut reconnu pour celui du malheureux Duc. Il avoit été percé en neuf endroits, principalement au cou : il étoit habillé, ſes gants tenoient ſous ſon ceinturon, & ſon argent étoit dans ſa poche. Après que ce corps eut été couvert d'une maniere décente, on le porta au Château St. Ange, où après l'avoir dépouillé & lavé on lui remit les habits & les Ordres Militaires de Général de l'Egliſe ; & ſur le ſoir on le porta dans la Ma-

meurtre du Duc de Gandie, elle eſt principalement rapportée par *Tom. Tomaſi*, de l'Edition de Mont. Chiar. M. DC. LXX. depuis p. 247. juſques à p. 262. auſſi bien que par *Guicciardin.* Lib. III. p. 96. Mais on renvoie le Lecteur au Livre de *Burchard* intitulé, *Specimen Hiſtoriæ ſive Anecdot. Alexand. VI.* &c. p. 36. juſqu'à p. 40. & pour la ſatisfaction du Lecteur j'ai rapporté le tout dans mon Appendix tel qu'il eſt dans *Burchard.* Voyez l'Appendix dans l'article du meurtre du Duc de Gandie.

Madonna del Popolo, pour l'y enterrer avec toute la pompe qui étoit dûe au fils du Pape. Tout le monde regretta beaucoup la perte de ce Duc, qui s'étoit fait aimer pendant sa vie par son bon naturel & son affabilité. Le Pape, dont il étoit tendrement aimé, crut d'abord que ce meurtre venoit des ennemis de sa famille. Il en fut dans une rage d'autant plus grande, qu'il ne savoit pas sur qui se venger. Mais, quand il n'eut que trop de raisons de croire que le coup partoit d'une personne qui lui appartenoit d'aussi près, il fut accablé de douleur, s'enferma dans sa chambre, sans prendre aucun repos ni aucune nourriture, s'abandonnant entierement à son inquiétude & à son désespoir. Il fut en cet état trois jours, après lesquels il n'ouvrit sa porte qu'aux prieres réitérées du Cardinal de Segovie, qui étoit demeuré constamment à la porte de sa chambre, pour le prier de se modérer, & de n'être pas la cause de sa mort à force de se chagriner pour celle d'autrui qu'il ne pouvoit plus empêcher. Alexandre admit ce Cardinal avec quelques autres; & on parvint enfin à lui faire prendre quelque nourriture. Il parut d'abord que ce coup fatal avoit fait rentrer Alexandre en lui-même, & qu'il avoit résolu de mieux vivre. Mais la mort

du Duc s'effaçant peu-à-peu de ſon eſprit, il retomba dans ſes anciens déſordres. Le crime de Valentin ne l'empêcha pas de paroître avec une extrême magnificence au couronnement du Roi Frederic : & comme s'il eût voulu éblouïr les yeux du Peuple par ſes largeſſes, il les pouſſa juſques à la prodigalité, & gagna ainſi la faveur des Napolitains. Mais Frederic, ayant pénétré le fond du caractere de Valentin, le reconnut pour un homme dangereux & perfide. Il ne put s'empêcher de faire paroître ce qu'il en penſoit ; & cela cauſa beaucoup de préjudice à ſes affaires, dans un temps ſur-tout qu'un Traité de mariage devoit ſe conclurre. Valentin fit la cérémonie du couronnement du Roi, avec beaucoup de répugnance de la part de ce Prince. Il crut, que recevoir une couronne, ſi peu affermie, des mains qui avoient été peu auparavant teintes dans le ſang de ſon frere, ne pouvoit être qu'un mauvais préſage.

Cependant Valentin reſta à Naples tant que ſes affaires le lui permirent, & juſqu'à ce qu'il crut qu'on ne penſoit plus au meurtre de ſon frere. Il partit enfin, accablé d'honneurs & de riches préſens, que le Roi ſe crut obligé de ne pas épargner, à cauſe du beſoin qu'il avoit du Pape. Valentin

tin arriva à Rome le 5. de Septembre. Les Cardinaux allerent au devant de lui jusques aux portes de la Ville, aussi bien que les Ambassadeurs d'Espagne & de Venise, & plusieurs autres personnes, qui se conformant à l'usage flatoient de leur mieux la vanité des Borgia, plutôt par un motif de crainte que d'amour. Delà il alla au Vatican en cavalcade, & y fut reçu en plein Consistoire. Les Cardinaux le conduisirent ensuite dans son appartement; d'où il revint, & eut une audience secrete du Pape. Ce Pontife le reçut d'un air aussi content que s'il eût perdu le souvenir du Duc de Gandie, dont en effet on ne parla non plus dans la suite que s'il n'avoit jamais existé.

La réception que lui fit Vanozza, sa mere, ne fut pas moins remarquable. Aussitôt qu'elle apprit son retour, elle quitta le deuil, & le fit quitter à sa maison, ordonnant qu'il ne se parlât jamais chez elle du Duc de Gandie. Et après avoir reçu Valentin avec toutes les marques possibles d'affection, elle invita tous les parens & tous les amis des Borgia à un festin qui fut magnifique, & leur donna ensuite un concert; de sorte qu'ils passerent la plus grande partie de la nuit dans la joie & dans la bonne chere.

Ces réjouïssances excessives, qui se firent

à l'arrivée de Valentin, cauſerent beaucoup de ſurpriſe, ſur-tout aux parens des Borgia. On ne pouvoit concevoir comment une mere dont le fils aîné venoit d'être maſſacré, loin de ſentir renouveller ſa douleur à la vûe de ſon autre fils, ne parloit pas ſeulement de la perte qu'elle avoit faite, & donnoit des feſtins & des concerts. Cela fit croire que le bruit qui s'étoit répandu, que Vanozza avoit eu part au meurtre du Duc de Gandie, n'étoit effectivement que trop véritable, & qu'elle avoit ſans doute agi de concert avec Valentin, pour ſe faciliter par là le ſuccès de quelque deſſein pernicieux. On regarda le ſouper qu'elle avoit donné à ſes enfans, le ſoir qui précéda le départ de Valentin pour Naples, comme un piege préparé au Duc de Gandie, afin que les aſſaſſins, bien inſtruits de ce qu'il feroit, puſſent d'autant mieux prendre leurs meſures. On ne manqua pas de faire réflexion que, lorſque la maiſon de Vanozza avoit été pillée par les François, elle reſſentit ſi fort cette perte, qui n'étoit pas irréparable, qu'elle dit à Valentin qu'elle ne le reconnoîtroit jamais pour ſon fils s'il ne la vengeoit; au lieu qu'elle reſtoit tranquille ſur le meurtre de ſon aîné, ſans faire aucune recherche des aſſaſſins, & ſans qu'il parût même qu'elle ſouhaitât qu'on les découvrît

couvrît. On remarqua qu'elle s'étoit contentée de prendre le deuil ; mais qu'elle n'avoit envoyé perſonne de ſa maiſon à l'enterrement de ſon fils, ni obſervé aucune des pratiques ſi communes à Rome à la mort de quelque parent, comme de faire des aumônes, & donner quelque argent pour faire dire des Meſſes. On ſut par la maniere dont elle avoit vécu dans la retraite qu'elle affecta après la perte du Duc de Gandie, & par les diſcours qu'elle y avoit tenus, que cette retraite, ni le refus qu'elle fit même des viſites de ſes plus proches parens n'étoit point l'effet d'un excès de douleur ; puiſqu'on apprit de ſes femmes de chambre que ſes actions & ſes diſcours étoient différens de ce qu'inſpire la douleur & la triſteſſe. Ainſi on concluoit facilement que cette mere dénaturée & barbare étoit aſſurément ou cauſe, ou complice du meurtre de ſon fils aîné.

Il eſt vrai que de tous les enfans qu'Alexandre eut de Vanozza, il n'y en avoit point dont le naturel lui plût tant que celui de Valentin, à qui elle avoit donné toute ſa tendreſſe ; de ſorte que l'attachement qu'elle (1) avoit pour lui, la dépouillant

(1) Quant à ce qui regarde Vanozza, ſi elle eut aucune part au meurtre de ſon fils, on renvoie le Lecteur au Supplément de l'Hiſtoire de *Tomaſo Tomaſi*, depuis p. 276. juſqu'a pag. 286.

lant de l'affection maternelle qu'elle devoit avoir pour François, l'indifférence, & enſuite la haine qu'elle conçut pour cet aîné, augmenta à meſure que le Pape l'éleva à de nouveaux honneurs. D'un autre côté, François, devenu Duc de Gandie & Général de l'Egliſe indépendamment de ſa mere dont il connoiſſoit les ſentimens, s'embarraſſoit peu de cultiver ſa bienveillance; lorſqu'au contraire Ceſar l'accabloit de careſſes, & ne faiſoit rien ſans la conſulter, afin de la mettre ſi avant dans ſes intérêts, qu'elle ſe trouvât elle même engagée à faire réuſſir les deſſeins qu'il avoit conçus. Ainſi Vanozza crut elle-même qu'il étoit de ſon intérêt que toute la grandeur de la Famille des Borgia ſe trouvât réunie en la perſonne de Valentin: elle crut que plus il auroit de pouvoir, plus il ſeroit en état de la protéger, lors même que le Pape viendroit à mourir; eſpérant tout du dévouement de Valentin, & rien de l'indifférence du Duc de Gandie. Lorſque ce dernier fut aſſaſſiné, elle eut grand ſoin d'apaiſer le Pape, qui vouloit abſolument qu'on découvrît les auteurs de cet aſſaſſinat, qu'il croyoit n'avoir été commis que par les ennemis de ſa Famille. Vanozza, inſtruite des recherches que le Pape vouloit qu'on fît, vint le trouver de nuit: elle reſta long-temps avec lui; & l'on ob-

ſerva que depuis cette conférence le Pontife avoit paru avec un air tout différent de celui qu'il avoit auparavant ; des ſorte qu'on ne s'informa pas davantage des particularités qui pouvoient regarder le meurtre du Duc, & qu'on ne fit plus paroître aucune marque d'affliction. Quelques-uns diſent que Vanozza aſſura même Alexandre que, s'il perſiſtoit à vouloir faire des recherches, la même main qui avoit ôté la vie à ſon fils n'épargneroit pas la ſienne. Cependant Valentin, revenu de ſa Légation, fut reçu avec les honneurs dont nous avons déja parlé ; & autant que ſon caractere de Cardinal pouvoit alors le permettre, il fut mis en poſſeſſion de tout ce que le Duc ſon Frere avoit poſſédé.

Quoiqu'il ne ſe parlât plus du tout à la Cour du cruel aſſaſſinat commis par les ordres de Valantin, le ſcandale n'en fut pas moins grand, non plus que l'horreur que les Romains en conçurent. Quelque accoutumé qu'on fût à Rome d'y voir alors regner les plus grands crimes, une action ſi dénaturée leur parut un crime horrible & nouveau. Cependant il n'y avoit perſonne qui oſât en parler, de peur qu'il ne lui en arrivât autant qu'au Duc : au contraire, chacun s'efforçoit de faire paroître à Valentin beaucoup d'attachement & de reſpect. Peu

Peu de jours après, le Pape & lui firent une partie pour aller prendre à Oſtie le divertiſſement de la chaſſe. Ils furent ſuivis à l'ordinaire d'un très-grand nombre de leurs courtiſans, & entr'autres des Cardinaux Giorgento & Perugia. Ils s'y firent accompagner par les Gardes du Pape au nombre de cinq cents chevaux & ſix cents fantaſſins. Ils y paſſerent quarante jours à ſe divertir à la chaſſe, ou à ſe plonger dans toutes les débauches que les plus ſenſuels ne ſe refuſent pas, & que la modeſtie empêche de rapporter.

Valentin, ennuyé du Cardinalat, réſolut de s'en dépouiller le plûtôt qu'il pourroit, pour pouvoir mieux exécuter les deſſeins dont ſon ambition naturelle & ſa cruauté le rendoient capable. On ne pouvoit apercevoir en lui aucune bonne qualité, mais ſeulement une vaine oſtentation de grandeur, & une affectation d'être libéral, afin de mettre par là tout le monde dans la crainte & dans la dépendance; ce qui lui réuſſiſſoit en effet.

Pour ce qui regarde ſon gouvernement en général, ce n'étoit tout au plus qu'une tyrannie mal entendue, dont les principales vûes ne tendoient qu'à ſatisfaire ſa ſenſualité, ſon intérêt & ſon ambition. La force, ſelon lui, étoit égale à la juſtice;

&

& il n'y avoit rien de ſi abominable qu'il n'exécutât, pour faire réuſſir ſes deſſeins. On a peine à croire le grand nombre de ſcélérats & d'aſſaſſins qu'il tenoit alors à ſes gages. Rome étoit devenue une caverne de voleurs & un ſanctuaire d'iniquité. C'eſt ce que le Cardinal Gilles de Viterbe, qui étoit contemporain, fait voir, lorſque parlant de cette ville il dit (1): *Numquam in Civitatibus ſacræ Ditionis ſeditio iniquior, numquam direptio crebrior, numquam in viis graſſatorum vis liberior, numquam in Urbe plus malorum fuit, numquam delatorum copia, ſicariorum licentia, latronum vel numerus vel audacia major, ut portas Urbis prodire fas non eſſet, Urbem ipſam incolere non liceret pro eodem nunc habitum Majeſtatem lædere, hoſtem habere, auri aut formoſi aliquid domi cohibere; non domi, non in cubiculo, non in turri tutus. Nihil Jus: nihil fas: Aurum, Vis & Venus imperabat.*

Si je ne craignois point de m'étendre trop ſur un ſujet auſſi déſagréable, je rapporterois ici le portrait que le même Cardinal avoit fait du Pape Alexandre, lorſque ce Pontife n'étoit encore que Cardinal ſous le Pontificat de Calixte III. Il compare

(1) Voyez *Tom. Tomaſi.* pag. 290.

pare celui du pere avec celui de Valentin son fils sous le Pontificat même d'Alexandre: mais je renvoie mon Lecteur au récit qu'en fait (1) Tomasi. Je remarquerai seulement que les crimes du Pape & de Valentin ne demeurerent pas impunis, & que ceux qui furent les instrumens de leur méchanceté en furent traités de la maniere la plus cruelle. J'en rapporterai plusieurs exemples dans la seconde partie de cet ouvrage: je me contenterai de rapporter ici quelques faits qui ne doivent pas être oubliés.

(2) Ferdinand & Isabelle, Roi & Reine de Castille & d'Aragon, se plaignirent vivement par la bouche de leurs Ambassadeurs d'une dispense que le Pape avoit accordée à une Religieuse, héritiere unique de la Couronne de Portugal; ce qui ne pouvoit se faire qu'au préjudice de Ferdinand, qui avoit des prétentions sur ce Royaume.

Le Pape avoit alors en vûe de marier son fils Valentin avec Charlotte, fille de Frederic Roi de Naples; & pour cet effet Valentin devoit bientôt renoncer au Cardinalat. Mais comme Frederic & le Roi de Castille étoient proches parens, & qu'il y avoit une étroite alliance entr'eux, les Borgia

(1) *Tom. Tomasi.* p. 292. (2) Ibid.

Borgia crurent que leur deſſein pourroit bien échouer s'ils déſobligeoient l'un ou l'autre de ces Princes. Cependant ils ne ſavoient comment s'excuſer au ſujet de la diſpenſe : mais enfin Valentin trouva le ſecret d'y remédier : ce fut de jetter la faute ſur un autre, & de nier hautement que le Pape eût jamais accordé cette diſpenſe, mais de ſoutenir qu'elle avoit été forgée par Florida Archevêque de Coſenza & Secrétaire des Brefs, & qu'il l'avoit donnée de ſon propre mouvement ſans la participation du Pape.

Là-deſſus, l'Archevêque fut cité devant le Pape : il fut accuſé de fauſſeté, & ſur-tout d'avoir falſifié cette diſpenſe, & environ cent onze autres Brefs. Florida, à cette accuſation, fut comme un homme frappé de la foudre : cependant, comme il ſe ſentoit innocent, il nia le fait avec beaucoup de fermeté : mais cela ne lui ſervit de rien ; car le Pape, pour mieux couvrir ſa perfidie, le fit prendre incontinent, & enfermer dans le Château S. Ange ; & afin de tirer de la bouche même de l'Archevêque une eſpece d'aveu du crime dont il étoit accuſé, il fit agir quelques-uns des principaux inſtrumens de ſa méchanceté, ſur-tout un certain Jean Merades. Cet homme fut voir le priſonnier, ſous prétexte

texte de jouer aux échecs avec lui, & l'assura que quoiqu'il fût innocent, si cependant il vouloit prendre la faute sur lui, pour de certaines raisons de conséquence, il rentreroit dans les bonnes graces du Pape, qui lui rendroit non seulement tous les bénéfices dont on l'avoit dépouillé, mais encore l'éleveroit à de plus grandes dignités. Le pauvre Archevêque, déçu par ces promesses, & attiré par l'espérance de sa liberté & de son avancement, accepta la proposition & confessa le crime.

Après cette confession, qui se fit en presence des témoins qu'Alexandre avoit envoyés dans ce dessein, on procéda contre l'Archevêque dans un Consistoire qui se tint pour cet effet; & deux jours après, le Pape, en présence du Gouverneur de Rome, de l'Auditeur de la Chambre Apostolique, de l'Avocat & du Procureur Fiscal, prononça une Sentence contre lui, par laquelle il fut privé de tous ses bénéfices & charges ecclésiastiques, dégradé des ordres, tous ses biens furent confisqués, & sa personne livrée entre les mains du Magistrat civil. Dans l'exécution de cette sentence tous les effets & l'argent de l'Archevêque furent donnés à Valentin, afin qu'il eût une récompense proportionée à la grandeur de l'exécrable calomnie dont il étoit

l'au-

l'auteur. L'Archevêque fut mis dans une baſſe foſſe au Château S. Ange : mais, avant que de l'enfermer dans ce lieu affreux, on lui ôta ſes habits, & on lui donna une robe d'un très-gros drap blanc qui lui deſcendoit juſqu'aux genoux, des caleçons de même, un ſurtout, une paire de gros ſouliers, un double bonnet de nuit, & un Crucifix de bois. On le conduiſit dans cet équipage de l'endroit où on lui avoit lû ſa Sentence juſqu'au cachot, où il devoit reſter juſqu'à la mort. On lui alloua ſeulement un lit, un Bréviaire, une Bible : on lui donna outre cela un barril d'eau, deux livres de pain, une fiole d'huile, & une lampe, avec ordre de lui en fournir à meſure qu'il en auroit beſoin, & de le viſiter pour cet effet tous les trois jours. Le pauvre Archevêque languit ainſi dans ce triſte état, juſqu'à ce qu'enfin la mort le délivra de ſes peines (1).

Vers le même (2) temps que Florida fut mis

(1) *Tom. Tsmaſi* n'eſt pas le ſeul qui parle de la cruauté qu'on exerça à l'égard de l'Archevêque, depuis la page 294. juſqu'à la pag. 296. *Burchard* la rapporte au long dans ſon *Specimen Hiſtor. ſive Anecdot. Alex. VI.* depuis la pag. 40. juſqu'à la pag. 44. Voyez l'appendix à l'article de l'Évêque de Coſence.

(2) *Burchard.*

mis dans le cachot, un certain More Eſpagnol, étant amoureux d'une femme de joie appellée Curſetta, alloit ordinairement chez elle en habit de femme, pour mieux couvrir ſon intrigue; & dans ce déguiſement il étoit connu ſous le nom de *la Barbareſque Eſpagnole*. Le Pape en ayant été informé, & croyant que c'étoit un trop grand crime pour le laiſſer impuni, les fit mettre tous deux en priſon, & les fit enſuite traîner ſur une claie dans toutes les rues de Rome, avec ordre que la coutiſane fût habillée comme le More, mais que les habits ne fuſſent point fermés par devant, & que le More fût en habit de femme, les bras liés par derriere, & ſa chemiſe trouſſée juſqu'au nombril. Ils furent expoſés de cette maniere à la vûe de toute la ville; après quoi on congédia Curſetta, & on remit le pauvre More en priſon. Le ſeptieme jour de Juin ſuivant, on le conduiſit ignominieuſement avec deux voleurs dans la Place appellée *Piazza Giudea*: ces trois malheureux étoient précédés d'un des *Sbirres* ou Huiſſiers monté à rebours ſur un âne, & tenant en ſa main une longue perche, au haut de laquelle on avoit attaché les parties naturelles d'un Juif, à qui on les avoit coupées pour avoir eu commerce avec une Chrétienne. Les deux voleurs furent pendus,

&

& le pauvre More fut deſtiné à être brûlé. Pour cet effet on l'attacha à un poteau; on mit autour de lui des fagots & autres choſes combuſtibles, & on tâcha d'y mettre le feu, mais inutilement; car la pluie exceſſive qui ſurvint alors empêcha le bois de prendre feu, comme ſi le Ciel eût eu horreur de la cruauté qu'on alloit (1) exercer ſur la perſonne de ce pauvre malheureux.

Ce fut encore vers ce temps-là qu'il arriva une affaire très-remarquable à Florence, cauſée par un Dominicain appellé *Savonarole*. C'étoit un homme très-verſé dans la Théologie & dans l'hiſtoire Eccléſiaſtique, & qui étant doué d'une grande probité, & d'un grand zele, commença à prêcher contre le débordement du Clergé en général, & en particulier contre les vilaines actions du Pape & de ſon fils Valentin; inſinuant par là au public la néceſſité qu'il y avoit d'une réformation dans l'Egliſe. Il ſoutenoit que les indulgences, les pardons, les brefs, & les diſpenſes qui venoient de la part d'un Pape tel qu'Alexandre n'étoient nullement valides, puiſque ſa con-

(1) Voyez l'hiſtoire du More rapportée au long & confirmée par *Burchard* dans ſon journal, ou dans ſon Hiſt. anecd p. 44. Voyez auſſi le paſſage original dans l'Appendix, à l'article du More.

conduite étoit si contraire à la doctrine de Christ & de ses Apôtres.

Cela étant parvenu aux oreilles du Pape, il le fit citer pour comparoître devant lui en personne : mais le Moine refusa de le faire ; ce qui fit qu'Alexandre, craignant qu'une telle doctrine, qui attiroit une grande multitude d'auditeurs, n'eloignât le peuple du respect qu'il devoit à l'autorité Papale, résolut de l'excommunier ; ce qu'il fit en effet : mais cela ne servit qu'à augmenter le mépris que Savonarole avoit déja pour le Pape, & pour toutes les foudres du Vatican ; de sorte qu'il continua de prêcher sa doctrine, & soutint publiquement que comme l'excommunication qu'on avoit fulminée contre lui étoit contraire à la volonté divine & au bien public, elle étoit aussi injuste & de nulle valeur.

Cependant les Magistrats de Florence, trouvant que c'étoit pousser Alexandre à bout, & ayant alors un grand intérêt de cultiver son amitié, parceque ce n'étoit que par son moyen qu'ils avoient recouvré Pise, prierent Savonarole de discontinuer ses prédications. Mais ce Moine défendit lui-même sa cause, & soutint qu'il n'y avoit aucune raison d'Etat, quelle qu'elle fût, qui dût l'empêcher de travailler aux intérêts & à l'avancement de la Religion.

Le Pape, informé de l'opiniâtreté de Savonarole, excommunia auſſi la Ville de Florence; ce qui obligea les Magiſtrats d'uſer de leur autorité, pour ordonner à ce Moine ſous les peines les plus rigoureuſes de ſe taire. Savonarole fut forcé d'obéir à ces ordres : mais ſes confreres & ceux de ſon parti continuerent de prêcher la même doctrine dans leurs Egliſes.

Cette affaire fit un grand bruit, d'autant plus qu'il y eut pluſieurs Eccléſiaſtiques, & ſur-tout les Freres Mineurs, qui s'oppoſerent vigoureuſement à Savonarole & à ſes adhérans. Les deux partis étoient ſi entêtés de leurs ſentimens, qu'ils offroient de ſe jetter dans le feu pour prouver la bonté de leur cauſe; ne doutant pas que le Ciel ne fît un miracle en faveur de la vérité, & ne ſauvât des flammes ceux qui profeſſoient la véritable doctrine.

Un des Moines offrit d'en faire l'expérience, & de ſe jetter au milieu des flammes, ſachant bien, dit-il, qu'il en ſortiroit comme un des trois enfans qui étoient dans la fournaiſe ardente, ſans s'être brulé un ſeul poil de la barbe; au lieu que ſon Antagoniſte ne pouvoit pas manquer d'être réduit en cendres, s'il oſoit ſe hazarder dans le feu. L'autre ſoutint au contraire qu'il étoit ſûr d'en ſortir ſain & ſauf. Pour finir la diſpute,

on réſolut d'en faire l'épreuve : on convint de part & d'autre d'allumer un grand feu au milieu de la Place du marché, & qu'un de chaque parti s'y jetteroit en préſence de toute la Ville.

Le jour marqué, les deux Moines, accompagnés de ceux de leur parti, ſe rendirent dans la Place : mais le Moine du parti de Savonarole, après pluſieurs détours, dit qu'il s'expoſeroit bien aux flammes, mais qu'il vouloit avoir une hoſtie conſacrée dans ſes mains : à quoi on s'oppoſa, alléguant qu'il n'exigeoit cela qu'afin de rendre la foi Chrétienne douteuſe, s'il arrivoit que l'hoſtie fût conſumée par le feu. Là-deſſus, il s'éleva un cri terrible de la part de la populace ; & le déſordre qu'il y eut dans toute la Place fut cauſe que l'épreuve du feu ne ſe fit pas ce jour-là.

Savonarole & ceux de ſon parti perdirent ſi fort leur crédit dans cette occaſion, que leurs ennemis, ſoutenus par l'autorité des Magiſtrats, environnerent le couvent de S. Marc où Savonarole étoit : ils le ſaiſirent avec deux autres de ſon parti, les menerent en priſon ; & après avoir accuſé Savonarole de ſédition & de quelques crimes, ils le mirent à la torture : mais, comme il étoit réellement innocent, on ne pouvoit rien faire d'eſſentiel contre lui. Il pa-

paroiſſoit évidemment qu'il n'avoit jamais eu en vûe ſon intérêt particulier, mais la réformation générale de l'Egliſe. Il n'inſiſtoit ſur la grande néceſſité qu'il y avoit d'aſſembler un Concile général, que pour réformer les divers abus qui s'étoient gliſſés dans l'Egliſe, pour mettre ordre à la vie déreglée du Clergé, & enfin pour rendre toutes choſes conformes à la pratique des Apôtres & de la primitive Egliſe. Il déclaroit d'ailleurs qu'il mettoit toute ſon ambition à travailler à l'avancement d'un ouvrage ſi religieux & ſi néceſſaire, & qu'il préféroit cet honneur-là à celui d'être Pape ; d'autant plus qu'on pouvoit parvenir au Pontificat, comme il étoit ſouvent arrivé, par des moyens indignes & ſcandaleux ; au lieu qu'il n'y avoit qu'une vertu fondée ſur de bons principes qui pût porter à travailler efficacement à une réformation. C'eſt ce qu'il déclaroit ordinairement en préſence du Clergé & des principaux Sénateurs de Florence.

Cependant ſon procès lui fut fait par le Général des Dominicains, l'Evêque de Romolino, & les Députés du Pape ; & la Sentence qu'on prononça contre lui portoit qu'il ſeroit dégradé, livré au bras ſéculier & brûlé à un poteau. Cette Sentence fut exécutée dans toute ſa rigueur : mais

Savonarole ſupporta ſes peines avec une magnanimité & une réſignation dignes d'un homme de ſon courage & de ſa piété. Le fameux (1) Philippe de Comines dit avoir connu perſonnellement Savonarole à Florence, & qu'il étoit doué d'un eſprit prophétique ; qu'entre pluſieurs évenemens qu'il avoit prédits, & qui étoient arrivés, il l'avoit aſſuré que Dieu avoit choiſi le Roi de France pour réformer l'Egliſe par l'épée, & pour châtier les Tyrans d'Italie ; & que, ſi ce Monarque n'exécutoit point cet article de la volonté du Ciel, Dieu (2) le puniroit d'une maniere exemplaire.

Le Cardinal Hippolyte d'Eſte, fils du Duc de Ferrare, vint dans ce temps-là à Rome, ſous prétexte de recevoir le chapeau de

(1) Voyez *Phil. de Comines* Chap. XIX. pag. 191.

(2) *Guicciardin* rapporte l'affaire de Savonarole, qui n'eſt pas moins remarquable que curieuſe, dans le livre III. depuis la pag. 90. juſqu'à la p. 101. Voyez auſſi *Phil. de Comines* Chap. XIX. & *Tom. Tomaſi.* depuis pag. 321. juſqu'à pag. 535. dans les Additions. *Burchard* ſur-tout en donne une ample relation, dans ſon Journal de la Vie du Pape Alexandre. Voyez auſſi *Burchard. Specimen hiſt. ſive Anecd.* depuis pag. 40. juſqu'à pag. 56. où tout le procès de Savonarole eſt rapporté en détail. Voyez l'Appendix de cet Ouvrage à l'article de Jerome Savonarole.

de Cardinal; quoiqu'en effet ce fût pour assister à certaines délibérations, d'où l'on craignoit qu'il ne résultât encore en Italie de plus grandes révolutions que celles qui avoient précédé. Il y eut ordre que l'entrée de ce Prince se fît avec toute la magnificence dûe à une personne de son rang. Sa suite, qui étoit très-nombreuse & très-magnifique, étoit composée de sept Prélats, d'un grand nombre de personnes de distinction, & de deux cents cinquante Gentilshommes à cheval : il avoit outre cela soixante & dix caissons richement chargés; & dans une dispute qui s'éleva entre lui & Valentin, au sujet de la préséance, le Pape décida d'abord en faveur du Prince; ce qui mortifia beaucoup Valentin, quoiqu'Alexandre ne l'eût fait que parceque c'étoit l'intérêt des Borgia de cultiver l'amitié du Duc de Ferrare, qui étoit un des plus puissans Princes d'Italie.

Les Borgia avoient alors un double mariage en vûe. L'un étoit celui de Lucrece, fille du Pape, avec Alphonse d'Aragon, Duc de Biselli & Prince de Salerne, fils naturel d'Alphonse II. Roi de Naples. L'autre étoit celui de Valentin avec la fille de Frederic Roi de Naples : c'est pourquoi Valentin étoit sur le point de renoncer au Cardinalat. Le premier mariage se

fit : Alphonſe y avoit conſenti lorſqu'il étoit ſur le trône, & Frederic ne s'y oppoſa point : mais il marqua pour le ſecond beaucoup de répugnance. Une des principales raiſons qu'il avoit pour ne pas conſentir à ce mariage, c'eſt que Valentin demandoit pour douaire la principauté de Tarente ; & Frederic ſavoit bien que, s'il la lui accordoit, ſon Royaume entier n'étoit plus en ſûreté. Les Borgia voyant cette répugnance, qu'on pouvoit bien regarder comme un refus, ſongerent, pour s'en venger, à former une alliance avec les François, dans l'eſpérance qu'en excitant de nouveaux troubles en Italie ils romproient les meſures de pluſieurs Princes, & travailleroient peut-être à l'avancement de leur grandeur avec plus de ſuccès qu'ils n'avoient fait auparavant. Ils voyoient bien qu'ils ne pourroient jamais y réuſſir pendant que l'Italie ſeroit dans l'état tranquille dont elle jouïſſoit. La conduite du Roi de Caſtille les encourageoit : ce Prince, dans l'accommodement qu'il fit avec les François, n'avoit ſongé qu'à ſes intérêts particuliers, ſans aucun égard à ceux de ſes Alliés. Quoiqu'il ſe fût obligé de la maniere du monde la plus ſolemnelle à attaquer la France du côté du Rouſſillon & des autres endroits qui ſont limitrophes de l'Eſpagne, dès qu'il eut perdu Salſes

qui

qui fut pris & brûlé par les François, il crut que bien loin de retirer quelque avantage de la guerre il ſeroit au contraire obligé de mettre de grands impôts ſur ſes ſujets, & qu'ainſi il valoit mieux convenir avec les François d'une trêve, & enſuite de la paix : ce qu'il fit ſans avoir aucun égard, comme nous venons de le dire, pour les intérêts de ſes Alliés. C'eſt pourquoi les différens Princes d'Italie crurent qu'il étoit temps alors de ſonger à leur ſûreté; mais ſurtout le Pape, qui n'ignoroit pas que le Roi Charles faiſoit de grands préparatifs pour retourner bientôt en Italie, & qu'il ne devoit s'attendre à aucune grace de la part de ce Monarque.

Mais comme la France & l'Eſpagne ne jouïrent pas du fruit de cette paix, comme elles ſe l'étoient propoſé, l'Italie ne ſouffrit pas non plus alors les changemens & les révolutions dont elle étoit menacée. Jean, héritier & fils unique de Ferdinand & d'Iſabelle, mourut : par ſa mort la ſucceſſion directe des Rois d'Eſpagne, qui deſcendoient originairement du ſang des Goths, finiſſoit: de ſorte que cette Couronne devoit paſſer à Philippe, Comte de Flandres, qui étoit de la Maiſon d'Autriche, & qui avoit épouſé Jeanne leur fille. De plus, Charles Roi de France mourut vers ce temps-là à

Amboiſe à la fleur de ſon âge, dans le temps où il alloit de nouveau ſignaler ſa valeur, & après avoir auſſi perdu ſon fils unique. C'eſt pourquoi la Couronne de France échut de droit à Louïs Duc d'Orleans ; ce qui changea beaucoup la face des affaires en France & en Italie.

Ludovic Sforce ſurnommé le More, Duc de Milan, dont nous avons parlé au commencement de cet ouvrage, fut celui qui ſouffrit le plus par ce changement ſi ſubit. Le nouveau Roi de France prétendoit avec juſtice à ce Duché, comme étant ſeul héritier & ſucceſſeur de Valentine ſa grand-mere, qui deſcendoit de l'illuſtre Maiſon des Viſconti anciens Souverains de Milan. Ainſi Louis XII. de ce nom joignit à ſes autres titres celui de Duc de Milan, & déclara dans une Lettre qu'il écrivit aux Princes d'Italie, à ſon avenement à la Couronne, que la premiere choſe qu'il avoit deſſein d'entreprendre étoit de venir ſe mettre en poſſeſſion de ce Duché.

Valentin, à qui l'ambition ne permettoit pas de ſouffrir patiemment les délais qui s'oppoſoient à l'avancement de ſa grandeur, ne ſavoit quel parti prendre. Il voyoit la face des affaires tout à fait changée en France par la mort de Charles, & ſe méfioit du nouveau Roi dont il ne connoiſſoit pas

les.

les intentions ; de sorte qu'il ne voyoit rien de mieux à faire pour lui que de renouveller avec plus de chaleur que jamais ses propositions de mariage avec la Fille du Roi Frederic ; ne doutant pas que dans l'état tranquille où les choses étoient, ce ne fût le plus court moyen de parvenir à son but. Il se persuadoit que s'il pouvoit une fois avoir un pied dans Tarente, il pourroit bien un jour dépouiller son beau-pere de tout le Royaume de Naples, qui étoit un Fief de l'Eglise ; &, que s'il en étoit une fois le Souverain (1), il sauroit bien en conserver la possession par la force des armes, & par le moyen du pouvoir spirituel & temporel de son pere. L'exécution de ce projet lui paroissoit d'autant plus facile, que Frederic n'avoit ni force ni amis pour le soutenir.

Mais ce Prince, qui connoissoit parfaitement le caractere des Borgia, ne se laissa point gagner ; & quoique pour le persuader le Duc de Milan lui représentât (2) le tort qu'il feroit à ses affaires, & le danger où il s'exposeroit si dans ce temps de crise il excitoit la colere du Pape & de Valentin, & les portoit par son refus à embras-

(1) *Guicciard.* Lib. IV. p. 104.
(2) Ibid.

braſſer le parti des François ; Frederic fut toujours inflexible : & dans une Lettre qu'il écrivit au Duc, il lui marquoit qu'il avoit très-bien prévû ce danger ; mais qu'il croyoit que de deux maux il faloit éviter le pire, & ſur-tout celui qui étoit le moins déshonorable ; & que, s'il étoit ruiné, on ne pourroit jamais l'attribuer à ſes fautes perſonnelles, ni à ſon mauvais choix. (1)

La choſe arriva préciſément comme le Duc de Milan l'avoit penſé. Le Pape, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir du Roi de Naples, ſe détermina à ſe lier, à quel prix que ce fût, avec les François. Il envoya deux Nonces en France pour complimenter Louïs ſur ſon avenement à la Couronne, & pour tâcher en même temps de le porter à vouloir bien s'employer pour le mariage de Valentin avec Charlotte, fille de Frederic. Cette Princeſſe, qui avoit été pendant long-temps à la Cour de France, y étoit encore actuellement ; ce qui faiſoit croire aux Borgia que le Roi de France avoit un grand pouvoir ſur l'eſprit de cette Princeſſe, & qu'elle étoit en quelque maniere à ſa diſpoſition. Louïs parut conſentir de tout ſon cœur à ce que le Pape ſouhaitoit : il fit plus, il promit de

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 311. Edit. 1670.

de combler d'honneurs Valentin, & de lui donner des biens considérables en France, pourvû que S. S. voulût accorder trois choses; premierement, assister le Roi dans une expédition qu'il avoit envie de faire dans peu en Italie; secondement, annuller son mariage avec Jeanne sa femme, qui étoit stérile & horriblement laide, & lui permettre d'épouser Anne Duchesse de Bretagne, veuve du feu Roi Charles; enfin, donner le Chapeau de Cardinal à son fidele serviteur George d'Amboise Archevêque de Rouen: à quoi le Pape consentit d'abord, dans l'espérance d'établir dans sa famille, par le moyen des François, cette grandeur après laquelle il soupiroit tant.

Ayant amené les choses à ce point-là, on crut qu'il ne manquoit plus rien sinon que Valentin se défit du Cardinalat. C'est pourquoi le Pape assembla un Consistoire, dans lequel il déclara aux Cardinaux la répugnance que Valentin avoit pour l'état ecclésiastique, & le penchant qu'il avoit pour l'état séculier. Il leur dit que comme cela ne se pouvoit pas faire sans le consentement du sacré College, il les avoit assemblés pour savoir leur sentiment sur cette affaire. Là-dessus Valentin, qui étoit

préſent, ſe leva, & dit (1) qu'il étoit bien vrai qu'il avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique; mais qu'il ne l'avoit fait que par déférence aux volontés du Pape; que d'ailleurs cet état ne convenoit en aucune maniere à ſes inclinations, ni à ſon génie; qu'ainſi il croyoit qu'il ne devoit pas y reſter plus long-temps; & que, comme il avoit deſſein de paſſer dans l'état du mariage, il ſe flatoit que le ſacré College ne s'y oppoſeroit pas, & qu'il voudroit bien au contraire agir auprès de S. S. en ſa faveur, afin qu'il pût par une permiſſion Apoſtolique être dégagé des Ordres ſacrés. Mais il ajoûta, que nonobſtant ce changement il ſe flatoit d'être toujours un fils obéiſſant de l'Egliſe, tel qu'il s'étoit montré juſqu'alors, & de donner des preuves ſolides de ſon attachement à ſes intérêts; ayant au reſte deſſein de partager à leurs Eminences les honneurs & les dignités dont il étoit revêtu.

Les Cardinaux répondirent qu'ils ne s'oppoſoient point à ſa demande; mais qu'ils ſouhaitoient que cette affaire fût entierement remiſe au Pape, afin qu'il en ordonnât

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 311. Voyez auſſi le journal *Buchard* p. 57.

nât comme il trouveroit à propos. Là-dessus Alexandre leur dit que, puisque Valentin avoit un si grand desir de changer d'état, il croyoit qu'il y auroit de la sévérité à ne pas y consentir : & on lui accorda (1) la permission d'abandonner l'état ecclésiastique. Après quoi Valentin, ayant mis un habit de laïque à la Françoise, fut joindre Villeneuve Ambassadeur de France à Rome, & dont le principal but étoit d'amener Valentin en France. C'est à peu près vers ce temps-là que le Roi l'honora du titre de Duc de Valentinois, avec un revenu de vingt mille francs, joint à vingt mille autres qu'il avoit comme Capitaine de cent Lances dont S. M. lui avoit donné le commandement. Après que Villeneuve eut resté environ un mois à Rome, & qu'il y eut reçu des honneurs extraordinaires, il partit pour France avec le nouveau Duc de Valentinois, accompagné de quelques-uns des principaux Seigneurs de l'Etat Ecclésiastique. La magnificence de sa suite est presque incroyable.

Ce ne fut qu'avec beaucoup de chagrin que

(1) *Tom. Tomasi.* p. 311. *Burchard.* dans son Journal p. 57.

que Ferdinand & Iſabelle d'Eſpagne apprirent le départ de Valentin pour France, & l'alliance que les Borgia avoient faite avec Louïs; ſachant bien qu'une ſi étroite union ne pourroit que leur être très-préjudiciable : c'eſt pourquoi, pour prévenir autant qu'il ſeroit poſſible les progrès de cette amitié, ils envoyerent deux (1) Ambaſſadeurs extraordinaires à Rome, pour ſe plaindre de ce que Valentin avoit renoncé au Cardinalat pour aller en France ; ce qui faiſoit voir évidemment l'attachement du Pape aux intérêts de Louïs, au préjudice des autres Princes Chrétiens ; & qu'un tel procédé, qui ne tendoit qu'à troubler le repos de l'Italie, ne pouvoit qu'exciter la jalouſie des Puiſſances voiſines. Les Ambaſſadeurs ſupplierent d'abord très-humblement S. S. de rappeller Valentin, & de le faire rentrer dans l'état eccléſiaſtique, afin de prévenir par-là les malheurs qui pourroient provenir de ſon changement de condition. Ils le prierent ſur-tout de pourvoir au bien public, auquel, comme le pere commun, il devoit avoit égard par deſſus toutes choſes.

Mais

(1) Ibid. pag. 85.

Mais le Pape tâcha d'apaiſer les Ambaſſadeurs en leur diſant avec ſon éloquence ordinaire, qu'il ne lui convenoit nullement de ſe rétracter de ce qu'il avoit fait, parce que, dit-il, cela marqueroit une baſſeſſe d'ame & un défaut de jugement ; d'autant plus qu'ayant donné avis au Roi de France du voyage du Duc de Valentinois, ce Monarque avoit eu la bonté de lui envoyer ſes galeres, & que même, comme il s'y étoit déja embarqué à Oſtie, il ſeroit inutile de le rappeller. Alexandre amuſa autant qu'il put les Ambaſſadeurs par des paroles & de belles promeſſes : il les aſſuroit qu'ils n'avoient rien à craindre de ſon procédé, puiſqu'il n'avoit pas deſſein de rien faire au préjudice de Ferdinand & d'Iſabelle. Mais ils n'ajoûtoient pas beaucoup de foi aux promeſſes du Pape ; & pour ne pas manquer au devoir de Miniſtres publics, en négligeant d'agir ſelon leurs inſtructions, ils paſſerent des plaintes (1) aux accuſations, & des prieres aux menaces. De ſorte que l'animoſité ſe mettant des deux côtés, il ſe dit des paroles très-dures ; juſques-là que les Am-

(1) *Tom. Tomaſi* pag. 319. *Burchardi Diarium* p. 85.

Ambaſſadeurs jurerent que Valentin ſe repentiroit un jour de la réſolution qu'il avoit priſe, & le Pape d'y avoir donné les mains. Ils dirent même ſans détour à Alexandre, que tant qu'il perſiſteroit à penſer comme il faiſoit alors, les Princes leurs maîtres ne le reconnoîtroient plus pour le pere commun des Chrétiens; puiſque pour agrandir ſa famille il ſouffroit que tant de choſes ſcandaleuſes ſe fiſſent au préjudice de l'Egliſe. Alexandre repliqua qu'il avoit été choiſi par Dieu, & non par les hommes, pour être le pere des Princes, & qu'il étoit tel en dépit de ſes ennemis; qu'il ne convenoit point à ſa dignité de pere d'eſſuyer les caprices de ſes enfans, mais que c'étoit le devoir des enfans d'obéir aux ordres de leur pere; qu'ainſi il ne regarderoit jamais que comme bâtards ceux qui le contrediroient. A quoi un des Ambaſſadeurs répondit: (1) *Il y a déja un aſſez grand nombre de bâtards dans Rome, ſans qu'on en mette d'autres dans l'Egliſe.* Alexandre fut ſi piqué de cette réponſe, qu'il leur dit en fureur, que *ce qu'il avoit fait étoit bien fait, & que, s'il étoit à le faire, il le feroit encore, en dépit*

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 320. dans les Additions.

pit de ceux qui auroient la hardieſſe de s'y oppoſer. Après quoi il leur tourna le dos, & ſe retira bruſquement dans ſa chambre. Mais les Ambaſſadeurs, qui étoient auſſi en colere que le Pape, déclarerent qu'ils ne ſortiroient point de là qu'ils n'euſſent fait (1) leur proteſtation devant un Notaire public. Cependant, ſans aucun reſpect pour le lieu où ils étoient, ils s'emportoient, & frappoient des pieds dans la chambre. Le Pape, regardant cela comme une inſulte qu'il ne devoit pas ſouffrir, ſortit en fureur de ſon cabinet, & leur ordonna de ſortir promptement, & d'aller faire leurs proteſtations dans leur pays, s'ils avoient envie d'en faire.

Le Duc de Valentinois & Villeneuve étoient ſortis (2) ſecretement de Rome pour ſe rendre en France, & aller à Chinon où la Cour étoit : mais d'abord après leur départ, le Pape donna ordre aux Gouverneurs des Places du domaine eccléſiaſtique de les recevoir avec toutes ſortes de marques d'honneur & de reſpect. Le nouveau Duc ne fut pas plutôt arrivé dans les terres de France, que le Roi ordon-

(1) *Buchard. Diarium* pag. 59.
(2) Ibid. pag. 85.

ordonna qu'on le reçût de même. Les honneurs qu'on lui rendit furent ſi grands, qu'il en fut étonné. On lui avoit donné par-tout une garde ſi nombreuſe, & tant de gens venoient en foule pour le voir, que lorſqu'il fut arrivé à Chinon ſes gens écrivirent à Rome qu'ils n'avoient vû en France ni arbre ni muraille, ni village; mais qu'ils avoient ſeulement vû des hommes, des femmes & les rayons du ſoleil.

Le Roi, ſous prétexte d'aller à la chaſſe, fut le recevoir à deux lieues de la Ville, où après l'avoir entretenu quelques momens il le quitta pour lui laiſſer faire à ſon aiſe l'entrée éclatante & magnifique qu'il avoit réſolu de faire dans Chinon. Le Duc avoit apporté des ſommes immenſes pour ſoutenir la figure qu'il devoit faire à la Cour de France: il vouloit en donner une idée par cette entrée, qui étant telle qu'on n'en a jamais vû en Europe une ſi magnifique, j'en rapporterai ici la deſcription qui s'en trouve dans les Mémoires de Brantome.

» (1) Il (le Duc de Valentinois) entra » ainſi le Mercredy dix-huitieme jour de

(1) Voyez les *Memoires de Brantome*, contenant les Vies des hommes illuſtres & grands Capi-

de Décembre 1498. Premierement marchoient devant lui Monſieur le Cardinal de Rouen, Monſieur de Raveſtain, Monſieur le Sénéchal de Toulouze, Monſieur de Clermont, accompagnez de pluſieurs Seigneurs & Gentishommes de la Cour juſques au bout du pont, pour lui faire compagnie à ſon entrée: devant lui y avoit vingt-quatre mulets fort beaux, chargez de bahus, coffres, & bouges, couverts de couvertures, avec les Eſcuſſons & armes dudit Duc: après encore venoient vingt-quatre autres mulets avec des couvertures de rouge & jaune mi-parties; car ils portoient la livrée du Roi, qui étoit jaune & rouge: puis après ſuivoient douze mulets avec des couvertures jaunes de ſatin barrées tout à travers. Puis venoient dix mulets ayant couvertes de drap d'or, dont l'une barre étoit de drap d'or friſé, & l'autre ras: qui font en tout ſoixante & dix par compte. Quand tous les mulets furent entrez dans la Ville, ils monterent tous au Château. Et après vinrent ſeize beaux grands courſiers,

mines Etrangers de ſon temps. II partie, au Chap. de CESAR BORGIA.

» ſiers, leſquels on tenoit en main, cou-
» verts de drap d'or rouge & jaune, yant
» leurs brides à la genette & à la coutu-
» me du Pays. Item après cela venoient
» dix-huit Pages, chacun ſur un beau cour-
» ſier : dont les ſeize étoient veſtus de
» velours cramoiſy, & les deux au-
» tres de drap d'or frizé. Penſez que c'eſ-
» toient, diſoit le monde, ſes deux mi-
» gnons, pour eſtre ainſi plus braves que
» les autres. De plus, par ſix laquais eſ-
» toient menez, comme de ce temps on en
» uſoit fort, ſix belles mules, richement
» enharnachées de ſelles, brides, & har-
« nois tout complets de velours cramoiſy,
» & les laquais veſtus de même. En après
» venoient deux mulets portant coffres,
» & tous couverts de drap d'or. Penſez,
» diſoit le monde, que ces deux-là por-
» toient quelque choſe de plus exquis que
» les autres, ou de ſes belles & riches pier-
» reries pour ſa maiſtreſſe & pour d'au-
» tres, ou quelques Bulles & belles In-
» dulgences de Rome, ou quelques ſain-
» tes Reliques, diſoit ainſi le monde. Puis
» après venoient trente Gentilshommes,
» veſtus de drap d'or & de drap d'argent.
» Item il y avoit trois Meneſtriers, c'eſt
» à ſavoir deux Tambours & un Rebec,
» dont l'on uſoit fort en ce temps-là : ces

deux

» deux Tabourineurs étoient veſtus de drap
» d'or, ainſi qu'eſtoit la couſtume de leur
» Pays, & leurs Rebecs accouſtrez de fil
» d'or : & auſſi les inſtrumens eſtoient d'ar-
» gent avec de groſſes chaiſnes d'or ; &
» alloient leſdits Méneſtriers entre leſdits
» Gentilshommes & le Duc de Valenti-
» nois, ſonnant toujours. Item quatre
» Trompettes & Clairons d'argent riche-
» ment habillez, ſonnant toujours de leurs
» inſtrumens. Il y avoit auſſi vingt-quatre
» laquais, tous veſtus de velours cramoi-
» ſy mi-parti de ſoye jaune ; & eſtoient
» tous autour dudit Duc : auprès duquel
» eſtoit Monſieur le Cardinal de Rouen,
» qui l'entretenoit.

» Quant audit Duc, il étoit monté ſur
» un gros & grand courſier, harnaché fort
» richement, avec une robe de ſatin rou-
» ge & drap d'or mi-parti (je ne puis pas
» bien comprendre quant à moi cette
» étoffe) & brodée de force riches pier-
» reries & groſſes perles. A ſon bonnet
» eſtoient doubles rangs de cinq ou ſix
» rubis, gros comme une groſſe feve, qui
» montroient une grande lueur. Sur le re-
» bras de ſa barette, y avoit auſſi grande
» quantité de pierreries, juſques à ſes bot-
» tes, qui étoient toutes lardées de cor-
» dons d'or, & bordées de perles.

Et

Et un collier, pour en dire le cas,
Qui valoit bien trente mille ducats.

„ Le Cheval qu'il montoit eſtoit tout „chargé de feuilles d'or & couvert de bonne „ orfevrerie avec force perles & pierreries. „ Outre cela il avoit une belle petite mu- „ le pour ſe pourmener par la Ville, qui „ avoit tout ſon harnois, comme la ſelle, „ la bride, & le poitrail, tout couvert de „ roſes de fin or eſpais d'un doigt. Et „ pour faire la queue de tout, il y avoit „ encore vingt-quatre mulets, avec des „ couvertes rouges, ayant les armoi- „ ries dudit Seigneur; avec auſſi force car- „ riage de chariots, qui portoient force „ autres beſoignes, comme des lits de „ campagne, de la vaiſſelle & autres cho- „ ſes.

Ainſi entra, pour avoir grand renom,
Ledit Seigneur au Château de Chinon.

„ Voilà l'équipage du galant, dont je „ n'ai rien changé du ſens de l'original. „ Le Roi étant aux feneſtres le vit arriver : „ dont il ne faut pas douter qu'il ne s'en „ mocquaſt, & lui & ſes courtiſans, & „ qu'ils ne diſſent que c'étoit trop pour un

„ un petit Duc de Valentinois ». Enfin il n'y a que la magnificence des Princes Asiatiques qui égale celle avec laquelle Cesar Borgia entra dans Chinon : on n'en a jamais vû, & on n'en verra peut-être jamais une pareille en Europe.

Mais ce qu'on regarda comme une chose encore plus extravagante, & qui étoit jusqu'alors inconnue dans la Chrétienté, c'étoit un grand nombre de chevaux de main, qui étoient à sa suite, dont les fers, à ce que quelques Auteurs disent, étoient tous (1) d'or massif : vanité qui n'étoit pas moins ridicule que scandaleuse, puisqu'elle le porta à couvrir les pieds de ses chevaux d'un métal qui sert à l'ornement des Temples & des têtes des Rois.

(1) *Tom. Tomasi.* pag. 314. *Burchard* dit dans son Journal pag. 85. que les fers des chevaux n'étoient que d'argent.

LA

LA VIE
DU PAPE
ALEXANDRE VI
ET DE SON FILS
CESAR BORGIA.

SECONDE PARTIE.

IL sembloit que le Duc de Valentinois, étant arrivé à la Cour de France avec l'éclat dont on a parlé, eût d'abord gagné la bienveillance du peuple par ses grandes libéralités : mais ses manieres d'agir, qui étoient très-différentes de celles des François, découvrirent bientôt de quel caractere il étoit, & ne le rendirent que plus mépriſable. Quoique le Roi en jugeât comme tous les gens ſenſés, il gardoit toutefois de grands ménagemens, à cauſe de la diſpenſe dont il avoit beſoin pour pouvoir répudier Jeanne ſa femme, & épouſer Anne, Ducheſſe de Bretagne, ainſi qu'on l'a dit. Alexandre

avoit accordé cette diſpenſe, & Valentin en avoit été chargé ; & comme il croyoit que Louïs ne pourroit s'en paſſer, & que dans l'impatience de l'avoir il lui accorderoit tout ce qu'il demanderoit, il avoit réſolu de ne la point donner (1), que le Roi ne lui eût fait premierement obtenir Charlotte fille du Roi de Naples. Pour cet effet, Valentin eut l'effronterie de dire qu'il n'avoit point encore reçu cette diſpenſe, mais qu'il l'attendoit tous les jours ; ce qui ne s'accordoit nullement avec les Lettres & la promeſſe d'Alexandre, ni avec la déclaration que l'Evêque de Setta, qui étoit alors à Paris en qualité de Nonce, avoit faite authentiquement au Roi ; ſavoir, qu'il étoit aſſuré que Valentin avoit reçu cette diſpenſe du Pape même, & qu'il l'avoit actuellement entre les mains.

Sur quoi Louïs convoqua une Aſſemblée de Théologiens, pour ſavoir s'il ne pourroit pas légitimement rompre ſon mariage, & s'engager dans un autre, puiſqu'il étoit certain que le Pape en avoit donné la diſpenſe, quoique pourtant on n'eût pas fait la diligence néceſſaire pour la lui remettre, & ſi cela ſuffiſoit pour retarder ſon deſſein? Les Théologiens d'une commune

(1) *Tom. Tomaſi.* II. part. p. 5.

commune voix assurerent le Roi (1) qu'il pouvoit, sans blesser sa conscience, consommer le mariage quand il voudroit ; ce qui se fit dans très-peu de temps : & Anne fut déclarée Reine de France, & le mariage du Roi avec Jeanne nul. Valentin fut très-mortifié de voir que ses desseins avoient échoué : il se vit enfin obligé de rendre la dispense au Roi ; ce qui ne pouvoit avoir alors que très-mauvaise grace, vû que c'étoit hors de saison. Cependant les François crurent qu'il valoit mieux ne faire semblant de rien : ainsi ils laisserent tomber cette affaire. Mais Valentin n'en fit pas de même : car se voyant frustré de ses espérances, il ne songea qu'à faire éclater sa rage sur celui qui avoit découvert le secret ; & pour cet effet, il donna au Nonce une (2) dose du poison avec lequel il dépêchoit ordinairement ceux qu'il haïssoit ; de sorte qu'en peu de jours l'Evêque mourut dans un très-pitoyable état.

Le Roi Louïs ayant procuré à l'Archevêque de Rouen, son Favori, un chapeau de

(1) Voyez *Arnoldus Ferronius, de rebus gestis Gallorum*, in Lud. XII. p. 47.

(2) Voyez *Tom. Tomasi.* II. part. p. 190.

de Cardinal que le Duc de Valentinois avoit apporté de Rome, la cérémonie de le mettre sur la tête de ce Prélat en fut faite avec beaucoup de magnificence par le Cardinal de la Rovere en présence du Roi, dans laquelle céré nonie le Duc eut le pas sur tous les autres, marchant immédiatement (1) devant la personne de Sa Majesté, qui ne négligeoit rien pour gagner les Borgia, & pour les fixer dans ses intérêts par le moyen des honneurs & des récompenses. Dans cette vûe, il envoya trois Ambassadeurs extraordinaires à Rome pour baiser les pieds du Pape au nom du Roi & de la nouvelle Reine. Ces Ambassadeurs devoient, suivant les instructions qui leur avoient été données, ratifier l'alliance qui venoit d'être conclue alors entre le Pape & leur Maître; puisqu'on avoit levé les difficultés qu'il pouvoit y avoir, & que le Duc de Valentinois étoit sur le point d'épouser l'Infante Charlotte, comme les Borgia se l'imaginoient; Louis y ayant donné les mains, pourvû que cette Princesse y consentît: c'est pourquoi on regardoit en France cette affaire-là comme une chose faite, & le bruit couroit à Rome que le mariage étoit consommé. En effet, il

(1) *Burchardi Diarium.* p. 60.

il ne manquoit pour le rendre véritable que le conſentement de l'Infante : cependant, quand on lui en fit la propoſition, elle fit la réponſe ſuivante : (1) *Qu'elle ne vouloit point pour mari un Prêtre, & fils de Prêtre, un ſanguinaire, un fratricide, infame par ſa naiſſance, & plus encore par ſes mauvaiſes actions :* réponſe digne d'une Princeſſe auſſi illuſtre par ſon eſprit que par ſon rang. Cependant, la plûpart croyoient qu'elle n'avoit fait cette déclaration que conformément aux inſtructions de ſon pere : (2) d'autres au contraire croyoient que c'étoit à l'inſtigation de Louis. Quoi qu'il en ſoit, Valentin fût entierement fruſtré de ſes eſpérances de ce côté-là. Mais on lui propoſa d'épouſer Mademoiſelle d'Albret, fille du Roi de Navarre; à condition que le Pape donneroit un douaire de (3) deux cents mille écus, & qu'il feroit d'Albret, ſon frere, Cardinal : les Borgia accepterent la propoſition, & l'affaire fut conclue.

Nonobſtant le mauvais ſuccès du mariage

(1) *Tom. Tomaſi.* II. part. p. 290.

(2) *Guicciard.* lib. IV. p. 117.

(3) N. B. *Tom. Tomaſi* dit que le douaire étoit de 200000 écus, & *Burchard* dans ſon Journal dit qu'il n'étoit que de 20000 ducats : mais apparemment il manque un chiffre à ce dernier.

riage de Valentin avec l'Infante Charlotte, Sforce, Duc de Milan fit tout ce qu'il pût pour engager le Pape dans une alliance offenſive & défenſive avec le Roi Frederic, les Florentins, & lui ; & ſachant très-bien qu'Alexandre n'avoit rien tant à cœur que de réduire les Vicaires de l'Egliſe dans la Romagne, il lui promit (1) pour cet effet un puiſſant ſecours, & lui offrit en même temps une ſomme conſidérable pour acheter des Terres à ſes enfans en Italie, ou ailleurs, s'il vouloit entrer dans ſes vûes. Le Pape parut prêter l'oreille à cette propoſition, afin que ſes ennemis, ſoutenus par l'eſpérance d'un accommodement, ſongeaſſent moins à ſe tenir ſur leurs gardes, quoiqu'il sût très-bien qu'une alliance avec les Confédérés ne pouvoit procurer à ſa famille un ſi haut degré de grandeur, qu'en s'uniſſant avec la France. D'ailleurs, il ſavoit certainement que Florence étoit dans un état peu aſſuré, & que les Ducs de Savoye & de Ferrare, auſſi-bien que les Vénitiens, étoient tous diſpoſés à embraſſer le parti des François. C'eſt ce qui le fit déterminer à ne pas ſe détacher, à quelque prix que ce fût, de l'alliance de cette Nation ; ſur-tout l'Europe

(1) *Guicc.* Lib. IV. p. 117.

rope étant alors menacée d'une guerre de la part du Grand Seigneur Bajazet, qui faiſoit de grands préparatifs par mer & par terre. De ſorte que le Pape, voyant qu'il lui étoit impoſſible de demeurer neutre, jugea à propos d'agir de concert avec Louïs, qui ſuivant les apparences devoit avoir un bon ſuccès, & dont il eſpéroit, lui & ſon fils, d'avoir quelque part aux conquêtes.

Outre cela, les Vénitiens déclarerent ouvertement qu'il valoit mieux avoir le Roi de France pour voiſin qu'un traître : c'eſt le nom dont ils qualifioient Sforce, à cauſe de ſa conduite frauduleuſe dans l'affaire de Piſe, & de la correſpondance que lui & le Roi de Naples entretenoient avec les Turcs, qu'ils avoient engagés à les ſecourir contre ceux d'entre les Princes Chrétiens qu'ils regardoient comme ennemis.

Vers ce temps-là, on dépêcha un Courrier de Chinon à Rome, avec la nouvelle que le mariage du Duc de Valentinois avec Mademoiſelle d'Albret avoit été (1) célébré le dix de Mai ; qu'il avoit été conſommé

(1) *Burchardi Diarium* p. 60. Voyez auſſi *Ferronius* in Lud. XII. p. 48.

ſommé le douze, & que le jour de la Pentecôte Sa Majeſté avoit créé ce Duc Chevalier de (1) l'Ordre de Saint Michel, qui étoit le premier Ordre que les Rois de France euſſent alors. Le Pape n'eut pas plutôt reçu cette agréable nouvelle, qu'il ordonna qu'on fit des (2) feux de joie, & qu'il y eût des illuminations dans Rome, où non-ſeulement les François qui y réſidoient, mais encore les Eſpagnols qui étoient du parti du Pape donnerent à l'envi des marques de leur joie, ou plutôt de leur extravagance.

Louïs étant alors aſſuré du ferme attachement du Pape & de Valentin à ſes intérêts, & ayant auſſi conclu une alliance offenſive & défenſive avec les Vénitiens, à condition pourtant qu'après la conquête de Milan, Cremone, & Ghiera-d'Adda ſeroient remis entre leurs mains, réſolut d'entreprendre au plutôt une autre expédition en Italie, pour faire l'entiere conquête de Milan & de Naples. Cependant, il y eut pluſieurs Courtiſans qui n'approu-

(1) *Burchardi Diarium* p. 61.

(2) *Burchard* eſt fort fâché contre le Pape à ce ſujet : voici comme il s'exprime dans la p. 61. de ſon Journal. *Sed in magnum dedecus & verecundiam Sanctiſſimi Domini noſtri & ejus Sanctæ Sedis.*

prouverent pas tout-à-fait cette entrepriſe : au contraire, ils tâcherent en bons politiques, & en gens qui ſont véritablement zélés pour leur patrie, d'en diſſuader Sa Majeſté, en lui remontrant, que depuis (1) le peu de temps qu'il étoit monté ſur le Trône, les Finances étoient fort épuiſées, & qu'ainſi il vaudroit mieux différer cette expédition juſqu'à une autre année, & juſqu'à ce qu'on eût pû faire les préparatifs néceſſaires pour la faire tourner à leur avantage. Mais tout cela fut inutile : le Roi étoit réſolu d'exécuter ſon deſſein ; & pour cet effet, il avoit déja fait marcher la plus grande partie de la cavalerie vers le Piémont, étant aſſuré de l'amitié & de l'alliance du Duc de Savoye.

L'armée qu'on envoyoit pour envahir l'Italie étoit commandée par (2) Jacques Trivulce, Louïs de Ligni & Eberard Steward, Comte d'Aubigni. Le Roi alla juſqu'à Lyon avec eux pour pourvoir à tout ce qui regardoit cette entrepriſe, & pour faire enſuite marcher l'armée, & l'envoyer en toute diligence au-delà des Alpes. Il y fut accompagné par le Duc de Valentinois, le Cardinal de la Rovere, & par plu-

(1) *Guicciard.* Lib. IV. p. 117.
(2) Ibid p. 119. *Ferron.* in Lud. XII. p. 56.

pluſieurs autres Seigneurs Italiens qui ne ſoupiroient qu'après un changement qui les mît dans une meilleure ſituation que celle où ils étoient actuellement. Cependant Louïs, qui avoit réſolu de ne point aller en perſonne en Italie avec ſon armée, ſe repoſant ſur la bravoure & ſur la prudence de ſes Généraux, laiſſa la Fortune maîtreſſe du ſuccès. Les troupes qu'on avoit deſtinées pour cette expédition (1) conſiſtoient en ſeize cents Lances, cinq mille Suiſſes, quatre mille Gaſcons, & quatre autres mille hommes qu'on avoit levés dans diverſes Provinces de France; ce qui faiſoit en tout quatorze mille ſix cents hommes.

Le treize du mois d'Août, ils poſerent leur camp à Arazzo, Ville ſituée ſur les bords de la riviere de Tanaro. Ils en prirent le Château en très-peu de temps, quoiqu'il y eût une garniſon de cinq cents hommes; mais qui ſe défendirent mal.

Après s'être rendus maîtres de cette Forteresſe, ils marchetent vers Anone, où ils camperent. Cette Place étoit ſituée ſur le grand chemin qui conduit entre Aſti & Alexandrie, ſur les bords du Tanaro, & vis-à-vis d'Arazzo. Elle étoit naturelle-

(1) *Guicciard.* Ibid.

rellement forte par ſa ſituation, & il n'y avoit pas long-temps qu'elle avoit encore été fortifiée par le Duc de Milan : mais les habitans n'ayant pas fait plus de réſiſtance qu'on ne s'y étoit attendu, les François, après avoir premierement canonné les fauxbourgs & enſuite la Ville en quatre endroits différens, la (1) prirent en deux jours de temps, auſſi-bien que le Château, & paſſerent au fil de l'épée tous les ſoldats qui s'y étoient retirés : ſur quoi, Gaiazzo de Saint Severin, qui avoit été envoyé avec un nombre de troupes pour s'oppoſer à l'ennemi, voyant que la Place s'étoit rendue, ſe retira à Alexandrie avec tout ſon monde ; ce qui anima ſi fort les François qu'ils s'avancerent juſqu'à quatre milles de cette Ville, & prirent dans leur marche Valence, où il y avoit une nombreuſe garniſon & une grande quantité de pieces d'artillerie : cependant ce ne fut pas tant par leur valeur & par la force des armes qu'ils s'en rendirent maîtres, que parceque Trivulce gagna à force d'argent Donato Raffagnano, Milanois de Nation, qui en étoit Gouverneur, & qui (2) introduiſit les François

(1) *Guicciard.* Lib. IV. p. 119.
(2) Ibid.

François dans le Fort & dans la Ville, où tous les ſoldats de Sforce furent ou tués ou faits priſonniers : Octavian, frere bâtard de Saint Severin, étoit du nombre de ces derniers. Il eſt à remarquer que vingt ans auparavant ce même (1) Gouverneur avoit trahi la Ducheſſe Bonne & le jeune Duc Jean Galeas, & qu'il avoit livré à Sforce une des portes de Tortone le même jour du même mois, & de la même maniere qu'il livra Valence aux François. Après cela, Vigevano, Voghera, Caſtel-Nuovo, & Ponte-Corone ſe rendirent auſſi aux François, qui pénétroient rapidement dans l'Italie : la Ville & le Château de Tortone eurent peu de jours après le même ſort : le Gouverneur, qui s'appelloit Antoine-Marie Palavicin (2), s'enfuit comme un lâche de l'autre côté du Pô, & quitta la Place ſans attendre même qu'elle fût aſſiégée. Ludovic ayant appris ces triſtes nouvelles, & voyant que ſes Etats tendoient tous les jours de plus en plus vers leur ruine, tomba dans le déſeſpoir, recours ordinaire de ceux qui ſont réduits à cette extrémité. Il voulut faire un dernier effort, & pour cet effet il fit enroller

(1) Ibid.
(2) Ibid.

enroller tous ceux de Milan qui étoient en état de porter les armes ; & ayant aſſemblé le peuple, qui, à cauſe des gros impôts dont ils étoient accablés le haïſſoient mortellement, il leur dit, après les avoir exemtés d'une grande partie de ces impôts (1), » que ſi juſqu'ici ils avoient beau-» coup ſouffert, on n'en devoit attribuer » la cauſe qu'à la néceſſité des temps, & » aux dangers où l'Italie étoit expoſée, » & non à lui, qui n'avoit jamais eu deſſein » d'accumuler des tréſors pour ſon uſage » particulier ; mais que le pouvoir énorme » des Vénitiens, & l'arrivée de l'armée de » France en Italie l'avoient obligé de faire » des dépenſes extraordinaires pour con-» ſerver la paix dans ſes Etats ; & qu'il » ne croyoit pas pouvoir rien faire de mieux » pour ſes Sujets que de leur éviter une » guerre, en ſe mettant en état de les dé-» fendre contre ceux qui voudroient les » attaquer : que c'étoit-là la méthode con-» ſtante qu'il avoit ſuivie, de la bonté de » laquelle il ne pouvoit leur donner de » meilleure preuve que le fruit qu'ils en » avoient eux-mêmes juſqu'alors recueilli, » puiſque pendant le temps qu'ils avoient » vécu ſous ſon gouvernement, la paix » &

(1) *Guicciard.* Lib. IV. p. 120.

» & la tranquillité avoient regné au mi-
» lieu d'eux, & que leur Ville étoit fort
» accrue en magnificence & en richeſſes ;
» ce qui paroiſſoit évidemment par le nom-
» bre des ſuperbes bâtimens, par le grand
» progrès des Arts, & par l'augmentation
» des habitans ; de ſorte que la Ville &
» le Duché de Milan ſurpaſſoient en cela
» toutes les autres Villes de l'Italie. Il
» ajoûta, qu'ils devoient ſe reſſouvenir qu'il
» les avoit toujours gouvernés avec beau-
» coup de douceur & d'affection, n'ayant
» jamais refuſé de leur donner audience
» dans toute ſorte d'occaſions ; qu'il avoit
» toujours écouté leurs plaintes comme un
» pere écoute celles de ſes enfans, & avoit
» mis fin à leurs diſputes d'une maniere
» à contenter les deux parties. Qu'ils de-
» voient ſe rappeller les actions de ſon pere,
» qui les avoit plutôt traités comme ſes en-
» fans que comme ſes ſujets, & ſe repré-
» ſenter les maux qu'ils auroient à ſouffrir
» ſous le joug peſant des François, qui
» étant voiſins de l'Etat de Milan ne man-
» queroient pas d'en faire le lieu de leur
» réſidence, & d'en chaſſer les anciens ha-
» bitans, ſi une fois ils ſe rendoient maî-
» tres de ce Duché, comme ils avoient
» fait autrefois de toute la Lombardie «.
Après leur avoir ainſi inſpiré de l'averſion

pour

pour cette Nation barbare, il les exhorta » à ſonger ſérieuſement à défendre non- » ſeulement leur patrie, mais encore leurs » droits & leurs privileges; ne doutant pas » que s'ils réſiſtoient vigoureuſement au » premier aſſaut des François, ils ne leur » fiſſent perdre l'envie de les attaquer à l'a- » venir; d'autant plus que c'eſt le naturel » de cette Nation, d'épuiſer leur plus » grande fureur au premier choc. Il leur dit » outre cela qu'il attendoit un renfort de » la part du Roi des Romains, qui avoit » réſolu de venir lui-même à ſon ſecours, » dès qu'il auroit réglé quelques petites » affaires avec les Suiſſes; que les troupes » que le Roi de Naples lui envoyoit étoient » déja bien près; que celles que le Mar- » quis de Mantoue commandoit étoient » déja entrées dans le Cremonois, & qu'il » ne doutoit point que toutes ces troupes » jointes avec ſes fideles Sujets ne ſuffiſ- » ſent pour repouſſer les François, quand » même toute la Nation ſe joindroit contre » elles.

Ce diſcours ne fit pas un meilleur effet que l'auroient fait les armes des Milanois, s'ils euſſent prétendu réſiſter aux François. Les Vénitiens avoient déja attaqué Ghiera-d'Adda, & avoient pris la Ville de Caravaggio, auſſi-bien que les autres Places

voiſines

voisines qui sont sur la riviere d'Adda : de sorte que Sforce fut obligé de rappeller le Comte Gaiazzo avec la plus grande partie des troupes qui avoient été envoyées pour la défense de cette Ville, & de le faire aller au plus vite vers Pavie, avec ordre de joindre Galeas de Saint Severin, & de secourir Alexandrie.

Mais il sembloit que tout conspirât contre Sforce : car le Comte Gaiazzo s'étoit accommodé (1) secrettement avec le Roi de France, étant piqué de ce qu'on avoit donné le commandement de l'armée à Galeas son frere cadet, préférablement à lui. On assure que Ludovic ayant appris cette trahison dit, en poussant un profond soupir : *Qu'il ne pouvoit pas croire que le Comte fût coupable d'une si grande ingratitude ; mais que, s'il étoit vrai qu'il le fût, on ne pouvoit plus savoir à qui se fier, puisqu'on étoit capable de trahir ses meilleurs amis, quoiqu'on leur eût des obligations infinies :* assurant qu'il n'y avoit pas moins de malheur à congédier, sur un vain soupçon, des Sujets aussi considérables, qu'il y avoit de l'imprudence à croire fideles ceux qui peut-être méritoient le plus d'être regardés comme suspects. Pendant que le

(1) *Guicciardin.* Lib. IV. p. 120.

le Comte Gaiazzo paroiſſoit occupé à faire un pont ſur le Pô pour aller joindre ſon frere, ce qu'il n'exécutoit pourtant que fort lentement, & dont même il ne ſe ſervit pas lorſqu'il fut fini; les François continuoient le ſiege d'Alexandrie, & faiſoient un feu continuel ſur cette Place. Ils y avoient déja été deux jours entiers, lorſque Galeas, qui commandoit douze cents hommes d'armes, douze cents chevaux-légers, & trois mille fantaſſins (1), ſortit de la Ville pendant la nuit avec une partie des chevaux-légers, ſans avoir communiqué ſon deſſein à aucun de ſes Généraux, excepté à un certain Lucio Malvezzi. Cette action couvrit Galeas d'infamie, & tourna à la honte de Sforce, en ce qu'il avoit eu l'imprudence de donner un emploi ſi conſidérable à un homme dont la plus grande qualité conſiſtoit dans le manege & dans la Gymnaſtique, talens qui ne rendent point un homme réellement capable de commander des armées. Cet exemple ſuffit pour faire voir aux Princes combien ils ſe trompent eux-mêdans leur choix, lorſque pour des affaires de

(1) *Guicciard.* Lib. IV. p. 120. *Ferron.* in Lud. XII. p. 56.

de la derniere importance ils ont plutôt égard à la perſonne qu'au mérite. L'évaſion de Galeas cauſa un déſordre épouvantable dans la garniſon d'Alexandrie : les uns s'enfuyoient, & la peur faiſoit cacher les autres. Les François ayant avis de l'état où ſe trouvoit cette Ville y (1) entrerent à la pointe du jour, & la mirent au pillage. Quelques-uns prétendent que Galeas avoit reçu des Lettres de Ludovic, avec ordre de venir le joindre avec une partie de ſes troupes, afin d'apaiſer le tumulte qui étoit dans Milan : mais d'autres ne font pas difficulté de croire que le Comte Gaiazzo, ſon frere avoit (2) ſuppoſé ces Lettres, afin de rendre par ce ſtratagême la victoire plus facile aux François. Cependant, Galeas produiſit ces Lettres pour ſe juſtifier, prétendant que ſes ordres étoient de ſe retirer en ſûreté avec les troupes : mais il auroit pû le faire, ſans les abandonner d'une maniere honteuſe à la merci de l'ennemi. Il eſt certain que s'il ſe fût comporté en brave Général, il auroit pû fort facilement défendre Alexandrie,

(1) *Guicciard.* ibid.

(2) *Guicciard.* lib. IV. p. 120. *Ferron.* in Lud. XII. differe un peu de *Guicciard.* il dit que ce fut *Trivulce* qui étoit l'Auteur de ces Lettres. V. *Ferron*, p. 56.

drie, & mettre les choſes en ſûreté de l'autre côté du Pô, par le moyen des troupes qu'il avoit alors ſous ſon commandement; & qu'il auroit même pû faire prendre un bon tour aux affaires de ſon Maître: car la groſſe pluie qu'il fit alors, & qui groſſit beaucoup la riviere de Bornia, retenoit une partie de l'armée de France, qui avoit paſſé de l'autre côté, entre cette riviere & celle de Tanaro. Mais, quoique Galeas ſût qu'une partie des chevaux légers avoit déja paſſé le pont pour tenter une ſortie, & qu'à leur approche le premier eſcadron des François étoit ſur (1) le point de prendre la fuite, il n'avoit cependant pas eu aſſez de réſolution pour les attaquer; rien n'étant capable d'y porter un homme qui cachoit la trahiſon au fond de ſon cœur.

La perte d'Alexandrie mit les affaires de Ludovic dans une grande confuſion: il étoit tous les jours accablé de nouveaux malheurs. Les François ayant paſſé le Pô avoient campé à Mortare; ſur quoi Pavie s'étoit rendue. Les Vénitiens avoient preſque dans le même temps pris le Château de Caravaggio, & étoient venus de l'autre côté de la riviere d'Adda par le moyen d'un pont de bateaux, & avoient fait des cour-

(1) *Guicciard* ibid. pag. 121.

courſes juſqu'à Lodi. Tout ſe déclaroit en faveur des François. La triſteſſe & la crainte regnoient dans la Ville de Milan. Les habitans avoient pris les armes, & un grand nombre d'hommes qui, environ midi avoient abandonné le Château, étoient venus tumultuairement dans les rues, où ayant rencontré Antoine Landriono, Tréſorier de Ludovic, ils l'avoient (1) tué ſur la place. Sforce fut lui-même ſaiſi d'une ſi grande terreur, que déſeſpérant de pouvoir réſiſter à l'ennemi, il réſolut, pour éviter le danger qui le menaçoit, de fuir en Allemagne avec ſa famille, & d'y implorer le ſecours de l'Empereur Maximilien.

En effet, après avoir laiſſé une forte garniſon dans le Château de Milan, il fit partir (2) ſes enfans, accompagnés du Cardinal Aſcagne ſon frere, & du Cardinal Saint Severin. Il envoya auſſi dans le même temps ſon tréſor, mais qui étoit bien peu de choſe en comparaiſon de ce qu'il étoit huit ans auparavant: car il eſt certain que ſes vaſes d'or & d'argent, ſans compter les eſpeces monnoyées, valoient (1) un

(1) Ibid.
(2) *Guicciard.* lib. IV. pag. 121. *Ferron.* in Lud. XII. pag. 49.

(1) un million & demi de ducats, & qu'alors ils ne se montoient pas à plus de deux cents mille.

Il donna ensuite le Gouvernement du Château à Bernardin da Corte, quoique ses amis n'approuvassent pas ce choix pour un emploi si considérable. Il laissa en même temps à ses Généraux les plus expérimentés le commandement de trois mille hommes de ses troupes, avec une quantité suffisante de fourage & de munitions pour pouvoir défendre la Place pendant plusieurs mois. Augustin Adorne, qui étoit alors Gouverneur de Genes, fut maintenu dans son Gouvernement. Le Duc rendit aussi dans ce temps-là Anghiera, Arona, & quelques autres Villages à Antoine Borromée, Gentil-homme Milanois, à qui on les avoit injustement ôtés. Il remit le Duché de Bari à Isabelle d'Aragon veuve de Jean Galeas, comme un équivalent à une partie de son douaire : il régla encore plusieurs autres choses avant son départ de Milan, où il resta aussi long-temps qu'il crut le pouvoir faire en sûreté : mais enfin il se vit obligé de le quitter ; ce qu'il fit avec le dernier regret, & fondant en larmes. Il (2) partit pour l'Allemagne le deux de

(2) *Guicciard.* ibid.
(1) *Guicciard.* ibid. *Ferron.* ibid. *Burchard.* p. 61.

de Septembre, accompagné du Cardinal d'Este, de Galeas de Saint Severin, de Lucio Malvezzi, & d'un nombre considérable d'hommes d'armes & d'infanterie qui avoient été commandés pour l'escorter le long de la route. Le Comte Gaiazzo alla trouver Ludovic dès qu'il le fut en chemin, & après avoir tâché de couvrir sa lâcheté, il lui dit que (1) *puisque sa Sérénité avoit résolu d'abandonner ses Etats, il se croyoit degagé du serment de fidélité qu'il lui avoit fait, aussi-bien que du poste qu'il avoit eu à son service, & qu'il croyoit avoir la liberté de porter les armes pour qui il trouveroit à propos.* L'impudence & la maniere insultante avec laquelle il parla à Ludovic lui firent assez connoître qu'il étoit entré dans les mesures des François, & qu'il étoit actuellement à leur solde. Après cela, & sans même attendre une réponse, Gaiazzo donna des deux, & alla joindre l'armée Françoise à la tête de la même Compagnie qu'il commandoit alors, & qui avoit été levée aux propres dépens de Ludovic.

Ludovic alla depuis Come jusqu'à Bellagio, tout le long du Lac, & de là il se rendit

(1) *Guicciard.* lib. IV. pag. 121.

rendit par terre à Bormio, où dans le temps de ſa grande proſpérité il avoit autrefois reçu l'Empereur Maximilien lorſqu'il vint en Italie. Cependant, il ne fut pas peu ſurpris de voir que les François (1) l'avoient ſuivi depuis Come juſqu'à Bormio, du nombre deſquels étoit le Comte Gaiazzo à la tête de ſa Compagnie. Mais la Providence permit que Ludovic s'échapât, parcequ'en paſſant il avoit laiſſé dans le Fort de Tirano une partie des troupes qui l'accompagnoient; & ces troupes défendirent ce paſſage juſqu'à ce qu'il ſe fut rendu sûrement à Inſpruck, où il eſpéroit de trouver l'Empereur.

D'abord après le départ de Ludovic, les habitans de Milan envoyerent des Ambaſſadeurs aux François, qui n'étoient alors qu'à environ ſix milles de cette Ville, pour leur dire qu'ils vouloient bien les recevoir, & différer les conditions auxquelles ils ſe rendoient juſqu'à ce que Sa Majeſté y fût arrivée en perſonne. Les autres Villes & Villages du Duché ſuivirent l'exemple de la Capitale. Les habitans de Cremone ſouhaitoient auſſi d'être au pouvoir des François: mais le Roi ne voulut point

(1) Ibid.

point rompre les articles préliminaires dont il étoit convenu avec les Vénitiens: : ainſi ceux-ci s'emparerent de cette Place. Adorne, Gouverneur de Genes, & Louïs de Fieſque, bien loin de réſiſter aux François, tâchoient à l'envi de donner des marques de leur attachement aux intérêts de Sa Majeſté. Quant à Bernardin de Corte à qui Sforce avoit confié le Gouvernement du Château de Milan, au lieu de ſe défendre, il (1) ſe laiſſa corrompre par une ſomme d'argent, & livra aux François ce Fort avant même qu'on l'eût attaqué, & quoiqu'on le comptât imprenable. Il devoit avoir le commandement de cent Lances, & pluſieurs autres choſes pour récompenſe de ſa perfidie: cependant, on regarda cette action comme une choſe ſi odieuſe, que perſonne, ni des François, ni des Italiens, ne vouloit ſe trouver avec lui; de ſorte que ſe voyant mépriſé & fui de tout le monde, (2) bourrellé par les remords de ſa conſcience, il mourut quelque temps après de honte & de douleur.

Le Roi ayant appris à Lyon le bon ſuccès

(1) *Guicciard.* lib. IV. pag. 121 *Ferron.* p. 49.
(2) *Guicciard.* ibid. *Ferr.* ibid *Burchard.* p. 62.

cès de ſon armée, & voyant que tout avoit répondu à ſes deſirs, ou plutôt les avoit prévenus, vint en toute diligence (1) à Milan, où il fut reçu avec une joie incroyable. En arrivant, il exempta les habitans d'un nombre conſidérable de taxes : mais comme ils s'étoient figurés qu'ils n'en payeroient point du tout, fruſtrés de leur attente, ils commencerent de murmurer (2) en ſecret. Cependant le Roi eut ſoin de récompenſer ſes Généraux : il leur diſtribua des Terres de ſon nouveau Duché, & donna entr'autres en pur don Vigevano & autres Places conſidérables à Trivulce. La joie que le Pape & le Duc de Valentinois eurent du ſuccès des armes des François eſt inexprimable. Ils ſe croyoient déja parvenus au but qu'ils s'étoient propoſé depuis long-temps, & preſſoient déja l'exécution du deſſein qu'ils avoient d'agrandir leur famille par de nouvelles meſures qu'ils ſe communiquoient ſans ceſſe par des courriers. Mais quoiqu'ils priſſent tous les ſoins imaginables pour tenir leurs dépêches ſecrettes, cependant l'Ambaſſadeur de Ludovic à Rome découvrit toutes les machinations des Borgia ; ce qui mortifia extrêmement le Pape. Ce

(1) *Guicciard.* ibid. *Ferron.* ibid. pag. 49.
(2) *Guicciard.* Ibid. pag. 122.

Ce Pontife, après avoir tenu un Conſiſtoire privé, avoit dépêché un courrier à ſon fils Valentin, qui étoit encore à Lyon, un peu avant que Louïs en partît pour aller prendre poſſeſſion de Milan. Ce courrier avoit été dépêché avec toute la précaution imaginable : c'étoit un certain Jacques, Majordome du Pape ; & ſes dépêches (1) contenoient tout le projet qu'Alexandre & Valentin avoient formé, de s'élever ſur les ruines des plus illuſtres Maiſons d'Italie : elles contenoient auſſi la maniere avec laquelle ils devoient employer leurs forces pour y parvenir, & ſe ſervir des armes & de l'autorité des François comme d'un manteau pour couvrir leur démarche. Ludovic Sforce, qui avoit été informé de tout cela par ſon Ambaſſadeur à la Cour de Rome, avoit, avant que de ſortir de ſes Etats, fait (2) arrêter le Majordome, auſſi-tôt qu'il entra dans ſes terres, avoit ſaiſi tous les papiers de ce courrier, & s'étoit ainſi aſſuré de tout le complot. Lorſque le Pape en apprit la nouvelle, il ſe mit dans une telle fureur, qu'il fit d'abord fermer toutes (3) les portes de Rome, & donna ordre qu'on ſe ſaisît de l'Ambaſſadeur

(1) *Tom. Tomaſi.* part II. pag. 23.
(2) Ibid. pag. 24. (3) Ibid.

baſſadeur de Sforce & de tous ceux de ſa maiſon : mais l'Ambaſſadeur, qui avoit reçu des ordres ſecrets de Ludovic ſon Maître, s'étoit déja retiré avec toute ſa maiſon à pluſieurs milles de l'Etat Eccléſiaſtique ; de ſorte que les recherches du Pape furent inutiles. On ne put trouver dans la Ville qu'un ſeul valet de pied de l'Ambaſſadeur, & qui ne ſavoit rien de l'affaire. Le bruit s'en étant répandu, tous ceux qui étoient liés à la maiſon de Sforce par le ſang ou par l'intérêt craignirent que la rage & la méchanceté du Pape ne ſe bornaſſent point à Ludovic & à ſon Ambaſſadeur ; mais qu'ils n'en reſſentiſſent eux-mêmes les effets : c'eſt pourquoi (2) l'Archevêque de Genes, les Evêques de Sutri & d'Altari, Marini, Protonotaire de Sforce, & toute la famille du Cardinal Aſcagne Sforce jugerent à propos de ſe réfugier chez le Connétable Colonne : leur précaution ne fût pas inutile. Alexandre, voyant que les principaux objets de ſa vengeance lui avoient échapé, réſolut de la faire éclater ſur tous ceux qui étoient les plus intéreſſés dans les affaires de Sforce, & qui étoient en ſon pouvoir, quoique d'ailleurs très-innocens.

C'eſt

(2) *Tom. Tomaſi.* part II. pag. 25.

C'eſt pourquoi, d'abord qu'il eut appris leur fuite, il envoya ſon (1) Secrétaire des Brefs au Cardinal Colonne, avec ordre de lui demander les fugitifs, & de les lui envoyer ſous une bonne eſcorte. Le Cardinal ſe ſervit des termes les plus doux & des meilleures raiſons qu'il put alléguer, pour prier S. S. de penſer un peu plus mûrement à cette affaire, & de ne point perſiſter dans ſa demande : mais le Pape, au lieu d'y avoir égard, renvoya le Secrétaire des Brefs avec le Gouverneur de Rome à l'hôtel de Colonne, pour dire à ce Cardinal que s'il ne les lui livroit pas ſur le champ, il employeroit (2) la force pour les faire rendre.

Le Cardinal, voyant qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que celui d'obéir aux ordres cruels du Pape, ou de s'expoſer lui & ſa famille à la fureur du Pontife, aima mieux choiſir ce dernier parti & en courir les riſques, que de livrer à la fureur d'Alexandre ces innocens qui s'étoient mis ſous ſa protection : de ſorte qu'ayant trouvé le moyen de faire reſter le Gouverneur de Rome & le Secrétaire dans un appartement de devant, il ſortit avec ſes amis (3) fugitifs par une porte de derriere,

(1) *Tom. Tomaſi.* Part. II. pag. 25. (2) Ibid.
(3) *Tom. Tomaſi.* part. II. pag. 26.

re, où ils trouverent des chevaux tout prêts, ſur leſquels avec toute la diligence poſſible ils arriverent ſains & ſaufs au village de Nettuno qui appartenoit à Colonne. Le Gouverneur & le Secrétaire, qui avoient attendu fort long-temps, ne furent pas peu ſurpris quand on leur vint dire que le Cardinal & ceux qu'ils étoient venus chercher s'en étoient enfuis. Ils s'en retournerent & porterent cette fâcheuſe nouvelle au Pape, qui ſe voyant trompé pour la ſeconde fois ne pouvoit pas ſe contenir de rage; & ne ſachant ſur qui faire éclater ſa vengeance, il réſolut, quoiqu'il fût plus de minuit, d'envoyer chercher ſur le champ Louïs Capra Evêque de Peſaro, & Régent de la Chancellerie. Il ne fut pas plûtôt venu qu'il le fit (1) ſaiſir & enfermer dans une chambre obſcure du Dataire, où le pauvre Evêque reſta juſqu'au jour ſans ſavoir le ſujet de ſon empriſonnement. Le lendemain, on le fit comparoître devant Alexandre, qui s'emporta beaucoup contre lui ſans raiſon, & le congédia enſuite, après avoir examiné de quelle maniere Sforce lui avoit arrêté ſon courrier. Cet Evêque (2) mourut

(1) *Tom. Tomaſ.* part II. pag. 26.
(2) Ibid.

rut peu de jours après : il n'eſt pourtant pas certain ſi ce fut par le poiſon : on crut plûtôt que ce fut de la peur & du chagrin que ſon empriſonnement & les menaces du Pape lui avoient cauſé.

Ce même jour, le Pape donna ordre au Gouverneur de Rome d'aller viſiter l'hôtel de l'Ambaſſadeur de Sforce : mais il n'y trouva que les quatre murailles. Mais ayant appris qu'on avoit tranſporté ſes riches meubles dans un Monaſtere, Alexandre y envoya un détachement de ſoldats, avec ordre de s'en (1) ſaiſir ; ce qui fût exécuté ; & S. S. ſe les appropria, auſſi bien que douze ſtatues d'argent de grand prix qui repréſentoient les douze Apôtres. Toutefois la découverte des deſſeins des Borgia, bien loin de leur faire perdre l'envie de les mettre en exécution, ne ſervit qu'à animer encore davantage le Pape contre Sforce, & à faire hâter ſa ruine.

Quelque temps après, Alexandre dans un Conſiſtoire qu'on tint exprès déclara Lucrece Borgia ſa fille (2) Gouvernante perpétuelle de la ville & du Duché de Spolete, avec tous les privileges & revenus qui

(1) Ibid. pag. 27.
(2) *Tom. Tomaſi.* part. II. pag. 28.

qui y étoient attachés ; & il ordonna qu'elle iroit, accompagnée de Geofroy ſon frere, prendre avec beaucoup de pompe poſſeſſion de ſon nouveau Gouvernement. Vers ce temps-là, Dom Alphonſe d'Aragon ſon mari étoit parti ſans prendre congé du Pape, & étoit allé dans les terres des Colonne, dans le deſſein de ſe retirer à Naples, qui étoit menacée d'une ruine prochaine, tant de la part d'Alexandre que de la part du Roi de France.

Cependant Lucrece partit pour Spolete, ayant avec elle une nombreuſe ſuite. „ Un grand nombre de caiſſons (1) riche-„ ment couverts précédoient ſa marche : „ enſuite venoit une mule ſur laquelle on „ avoit trouvé le moyen de placer un lit „ dans toute ſa longueur, richement gar-„ ni & doublé, avec une couverture de „ velours cramoiſi parſemée de différen-„ tes fleurs, & ſur laquelle on avoit pla-„ cé des oreillers ſemblables ; & par deſ-„ ſus le tout il y avoit un dais magnifique „ ſoutenu par des hommes. Cela avoit été „ ainſi inventé afin que Lucrece pût s'y „ repoſer lorſqu'elle ſe ſentiroit fatiguée d'aller

(1) *Tom. Tomaſi*, décrit cette pompeuſe cavalcade dans les pages 29. & 30. de la ſeconde partie de ſon livre.

„ d'aller à cheval. On avoit mis ſur une „ autre mule une ſelle à bras & à doſſier, „ en forme de chaiſe richement brodée. „ Cette mule étoit menée par des paleſre- „ niers, & deſtinée à ſervir de monture „ à cette Gouvernante : enſuite venoient „ les gardes, ſuivis de ceux de la famille „ du Pape, & le Gouverneur de Rome „ avec un nombre conſidérable de ſoldats „ qui eſcortoient la perſonne de Lucrece. „ Après quoi venoit Lucrece elle-même „ au milieu de Geofroy & de l'Ambaſſa- „ deur de Naples : elle étoit ſuivie d'un „ grand nombre de Prélats à cheval qui „ alloient deux à deux : enſuite ve- „ noit une nombreuſe ſuite de Gentils- „ hommes & de Dames à cheval. Ces der- „ niers furent congédiés après qu'ils l'eu- „ rent accompagnée juſqu'à Ponte-mol- „ le. „ Il eſt à remarquer après cela que, lorſque Lucrece ſortoit, elle avoit à ſa ſuite, au moins, deux cents des princi- paux Gentils-hommes & Dames à cheval ; que chez le Pape elle étoit ſervie à ta- ble par des Prélats ; que pendant (1) tout le temps du Jubilé il n'y avoit que des Evêques à qui il fût permis de célébrer la Meſſe en ſa préſence, & de la conduire d'un

(1) *Tom. Tomaſi.* part. II. pag. 30.

d'un lieu à un autre ; qu'enfin c'étoit des Evêques mêmes qui la ſervoient dans des emplois plus bas. Le jour qui précéda le départ de Lucrece pour ſon nouveau Gouvernement, le Cardinal Jean Borgia, petit-neveu du Pape, fut déclaré en plein Conſiſtoire (1) Légat *à Latere* dans toute la Chrétienté, & fut envoyé de la part d'Alexandre avec une commiſſion d'une grande importance : il partit de Rome avec une magnificence qui répondoit à la vanité des Borgia. Lorſqu'il prit congé du Pape, tout le Sacré College en corps le conduiſit hors de l'Egliſe de S. Pierre ; & dans ſon voyage il fut accompagné d'un grand nombre d'Archevêques & d'Evêques, d'un Auditeur de Rote, & de pluſieurs autres perſonnes de diſtinction, qui ne ſervirent qu'à être les ſpectateurs de l'évenement le plus tragique, cauſé par la méchanceté de Céſar Borgia, comme nous le rapporterons au long dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Cependant le Duc de Valentinois étoit arrivé à Milan avec le Roi de France, étant plus que jamais dans les bonnes graces de S. M. Et comme ſi les nouvelles conquêtes de Louïs euſſent excité l'émulation

(1) *Tom. Tomaſi.* ibid. *Burchardus* pag. 61.

lation du Pape, il réſolut à tort & à travers de s'emparer de quelques terres ſur leſquelles il n'avoit nul droit, & entr'autres de celles que la Maiſon de Sforce poſſédoit dans l'Etat Eccléſiaſtique. Pour cet effet il ſe rendit à Nepi accompagné de quatre Cardinaux & de pluſieurs autres perſonnes de la Cour. (1) Alexandre n'y fut pas plûtôt arrivé que Lucrece, Geofroy ſon frere, & Alphonſe ſon mari vinrent lui rendre viſite. Celui-ci, au lieu de ſuivre les penſées ſalutaires que lui inſpiroit ſon bon Génie, ou ſon Ange Gardien pour lui faire éviter le danger qui le menaçoit, ſe laiſſa ſéduire à des perſonnes qui avec une cruauté inouïe devoient bientôt le ſacrifier pour mieux faire réuſſir leurs iniques projets, comme nous le verrons dans peu.

Cependant le Pape & ſa Famille trouverent

(1) Quoiqu'il ſoit certain que la Ville de Nepi appartint alors au Cardinal Aſcagne, cependant *Tomaſo Tomaſi* ne s'accorde pas en ceci avec *Burchard*, qui dit qu'à l'élection d'Alexandre Nepi fut donné au Cardinal de Parme pour ſa voix, & non à Aſcagne qui eut la place de Vice-Chancelier pour la ſienne : de ſorte que *Tom. Tomaſi* s'eſt certainement trompé, & que l'autorité de *Burchard* eſt inconteſtable ; puiſqu'étant Maître des Cérémonies il devoit mieux ſavoir que perſonne les affaires du Pape & celles de la Cour.

verent de quoi se bien divertir à Nepi pendant quelque jours : après quoi le Pontife revint à Rome, afin de travailler incessamment à dépouiller les autres Barons Romains de leurs Etats & de leurs droits, croyant qu'il n'avoit déja été que trop long-temps dans l'inaction de ce côte-là : & afin de se servir de l'autorité des François pour enrichir par la force des armes ses autres fils & neveux, de la maniere que le Duc de Valentinois alloit s'enrichir lui même, le Pape fit prendre Jacques Caëtan, Protonotaire Apostolique, sous quelque prétexte frivole, & le fit mettre en prison dans le Château S. Ange : il donna en même-temps ordre qu'on se saisît du fils unique de Nicolas Caëtan, qui devoit hériter de l'Etat de Sermoneta, & le fit (1) étrangler quelque temps après : ce qui ne fut pas plûtôt exécuté, qu'il déclara que la Ville de Sermoneta & les autres Etats appartenans aux Caëtans étoient légitimement dévolus à la Chambre Apostolique ; & en conséquence il s'en mit en possession au nom de l'Eglise. Mais sa véritable vûe étoit d'en revêtir Lucrece, qui en (2) donna quatre-vingts mille

(1) *Tomaso Tomasi*. Part II. pag. 34.
(2) *Burchard* dans la page 64. parle de cet achat

mille ducats à la Chambre Apoſtolique.

Cependant le Roi de France étoit arrivé à Milan, comme nous l'avons déja dit, où il fit ſon entrée avec beaucoup d'éclat & de magnificence. Il étoit accompagné par le Cardinal Borgia Légat *à Latere*, qui étoit venu de Veniſe pour joindre S. M. par les Cardinaux de la Rovere & d'Amboiſe ; par les Ducs de Savoye, de Ferrare, & de Valentinois ; par les Marquis de Mantoue, de Monferrat, & de Saluces ; par les Ambaſſadeurs de Veniſe & de Genes, & par pluſieurs autres Seigneurs qui ſe diſputoient à l'envi à qui feroit briller plus de magnificence ; de ſorte que la Ville de Milan n'avoit peut-être jamais rien vû de ſi ſomptueux. Le Duc de Valentinois ne cédoit à perſonne pour l'éclat & la dépenſe : il ſavoit, ſuivant les promeſſes du Roi, qu'il ne feroit pas long-temps ſans en être dédommagé par l'exécution de ſes projets.

Pour cet effet, Valentin & le Légat ne ceſſoient

en ces termes : *Feria quarta, duodecima Menſis februarii, Camera Apoſtolica vendidit Dominæ Lucretiæ Borgiæ, filiæ Papæ, Oppidum Sermonetæ, cum Caſtro & omnibus pertinentiis ſuis, pro* 80000 *ducatis, quos ipſa Camera ab eadem Domina Lucretia manualiter & in pecunia numerata eſt confeſſa accepiſſe.*

ceſſoient point de preſſer Louïs, au nom du Pape, de tenir ſa parole, d'obſerver ponctuellement les articles dont ils étoient convenus en France, de leur avancer de l'argent, & de leur fournir le ſecours qu'il s'étoit engagé de donner pour réduire les Vicaires de l'Egliſe qui étoient dans la Romagne. Les troupes que le Roi de France avoit promiſes au Pape pour cette fin étoient trois cents Lances ſous le commandement d'Yves d'Alegre, & à la ſolde de S. M. quatre mille Suiſſes commandés par le Baillif de Dijon : mais ceux-ci devoient être entretenus par le Pape ; & pour cet effet la Communauté de Milan fut obligée de prêter quatre mille ducats à la Chambre Apoſtolique, laquelle ſomme fut remiſe à Valentin comme étant Généraliſſime des Troupes qui devoient ſervir à cette expédition. Ainſi, pendant que Céſar Borgia préparoit à Milan des armes contre les Vicaires de l'Egliſe, le Pape s'occupoit à Rome à chercher un prétexte pour autoriſer cette entrepriſe, qu'on devoit couvrir du beau nom de droit & de juſtice.

Comme il eſt néceſſaire de donner un petit détail de l'affaire qui regarde ces Vicaires pour mettre cette Hiſtoire dans un plus beau jour, il ne ſera pas hors de propos

propos d'informer ici le Lecteur que la plûpart des Villes de la Romagne, de la Marche, & d'Umbrie furent en quelque maniere uſurpées, ou plûtôt poſſédées par pluſieurs familles particulieres, du temps des Guerres civiles entre les Guelfes (1) & les Gibelins, & pendant que les Papes étoient abſens d'Italie; que ces familles, pour ſe procurer un droit de poſſeſſion, obtinrent l'inveſtiture de ces Places, tantôt de l'Empereur, & tantôt des Papes, ſelon que le pouvoir de l'un ou de l'autre prévaloit en Italie, ou bien à meſure qu'il ſe préſentoit une occaſion favorable pour l'obtenir de l'un & de l'autre. Leur premier établiſſement dans ces Villes fut dans le temps que les Empereurs n'étoient pas ſi puiſſans en Italie, & que la dignité Papale étoit plus que jamais affermie; de ſorte que les repréſentans de ces familles furent après cela toujours reconnus Souverains de leurs Terres, à condition qu'à leur avenement ils recevroient l'inveſtiture de leurs Etats des Papes, & leur payeroient un tribut annuel, & que dans leurs prérogatives ils ſe reconnoîtroient toujours Vaſſaux de l'Egliſe, & recevroient des Papes ſeuls leurs titres, ſoit

(1) *Tom. Tomaſi* Part II. pag. 58.

ſoit de Seigneur, de Comte, de Marquis, ou de Duc, ſelon que les Pontifes trouveroient à propos de les honorer de l'une ou de l'autre de ces qualités, toujours ſous le nom général de Vicaires de l'Egliſe.

Les Borgia ne trouvant pas de meilleure occaſion de ſatisfaire leur ambition & d'élever leur famille que de (1) s'approprier ces Etats, le Pape & le Duc ſon fils réſolurent de faire tous leurs efforts pour en dépouiller ceux qui les poſſédoient; & pour cet effet Alexandre produiſit (2) le droit que l'Egliſe avoit ſur ces Souverainetés; non que ce droit fût fondé ſur une déciſion conſiſtoriale, mais ſur celle de certains Juges que les Borgia avoient établis eux-mêmes, & qui déciderent que puiſque les Vicaires de l'Egliſe n'avoient pas entierement payé le tribut qu'ils devoient au St. Siege, qu'ils avoient en pluſieurs autres manieres manqué de ſatisfaire aux conditions de leur inveſtiture, qu'ils ne s'étoient point comme Vaſſaux acquittés de leur devoir dans toute ſon étendue, leurs Etats par cela même étoient confiſqués par la Loi, &

(1) *Guicciard.* Lib. IV. pag. 125.
(2) Ibid.

& retournoient à l'Egliſe ; & qu'ainſi le Duc de Valentinois, en qualité de Capitaine Général du S. Siege, avoit droit de les recouvrer par la force des armes. (1) Sforce de Peſaro, Malateſta de Rimini, Manfredi de Faënza, Riario d'Imola & de Forli, Varani de Camerino, & Montefeltri d'Urbin étoient les Souverains que le Pape avoit deſſein de dépouiller de leurs Etats. Cependant il ne publia point de Bulle à cette fin, de peur que ces Vicaires de l'Egliſe, voyant le danger qui les menaçoit, ne ſe miſſent mieux en état de défendre leurs droits : Alexandre croyant qu'il en viendroit plûtôt à bout ſi ſon fils les attaquoit à l'improviſte.

Le Roi de France partit de Milan après y avoir reſté un mois, laiſſant Trivulce pour Gouverneur & Lieutenant Général de ſon nouvel Etat, qui, comme nous l'avons dit ci-devant, n'étoit pas encore bien affermi. Valentin en partit auſſi, après avoir fait marcher ſes Troupes vers Imola, qui étoit la premiere Place qu'il avoit deſſein de réduire : mais il alla auparavant faire un tour à Rome *incognito*, où il s'aboucha avec ſon Pere, & d'où il revint environ

(1) *Tom. Tomaſi.* Part. II. pag. 9. *Guicciard.* Lib. IV. pag. 125.

environ trois jours après, pour joindre ſon armée, étant accompagné de quelques-uns des gens du Pape. Il fut camper ſous les murs d'Imola. Cette Ville n'étant pas en état de ſe défendre, ayant été abandonnée par ceux à qui elle appartenoit, qui s'étoient retirés à Forli, (1) ſe rendit auſſi-bien que le Château par capitulation. Cela arriva vers la fin de l'an 1499.

Le Duc de Valentinois fut enſuite, ſans perdre de temps mettre le ſiege devant Forli, où Catherine Sforce, femme de Jerôme & mere d'Octavian Riario Seigneur de cette Place, avoit ramaſſé toutes ſes forces pour la défendre. C'étoit une Dame d'un prudence ſinguliere & d'un courage héroïque : mais ſe voyant deſtituée de tout ſecours, elle ne put pas faire une longue réſiſtance. Cependant, ſi le deſſein d'un de ſes fideles Sujets avoit réuſſi, vraiſemblablement elle auroit eu le plaiſir de voir ſes Etats & même toute l'Italie exempte du joug des Borgia. Un certain Tomaſino, natif de Forli & Muſicien du Pape, étant retourné à Rome avec des Lettres qu'il avoit forgées comme venant de la part de la Communauté de

(1) *Guicciard.* Ibid. *Bembo* Lib. V. pag. 163.

de Forli, pour demander la paix au Pape & pour implorer ſa miſéricorde, avoit trouvé le ſecret d'empoiſonner ces Lettres, & s'étoit ſervi d'un poiſon ſi ſubtil qu'en les ouvrant une mort ſubite étoit inévitable : il avoit eu ſoin de les rouler dans une canne creuſe ; & afin de pouvoir être introduit chez le Pape, & lui remettre ces Lettres en main-propre, il envoya chercher, en arrivant à Rome, un de ſes Concitoyens nommé Tomaſo, ou Thomaſino, qui étoit domeſtique de S. S. & lui découvrit tout le ſecret. Celui-ci, pouſſé par l'amour de ſa Patrie & par l'ardent deſir de ſervir ſon Souverain, entra volontiers dans les meſures du Muſicien, & promit de lui être fidele. Cependant ce deſſein vint à la connoiſſance du Pape, qui fit incontinent prendre les conjurés & les fit mettre en priſon. Ils firent aux Juges un aveu ſincere de leur crime ; & lors qu'on demanda au Muſicien *s'il n'avoit point fait réflexion qu'en commettant une action ſi horrible, il lui ſeroit impoſible d'éviter le ſupplice ;* il repondit ingénument, *que comme il n'avoit eu d'autre deſſein, en faiſant mourir le Pape que de délivrer Catherine Sforce de la cruelle guerre que lui faiſoit Céſar Borgia, il étoit encore, en qualité de ſon fidele Sujet, prêt*

à

à ſacrifier mille vies (1) *pour ſon ſervice.*

Le matin avant qu'on fît la découverte de ce complot, le Cardinal Raphaël Riario, oncle du Seigneur d'Imola & de Forli, ſortit de Rome, ſous prétexte d'aller à la chaſſe; & quand il fut à Monte Rotondo, il renvoya ſes domeſtiques, & alla lui ſeul à Serezana par des chemins détournés & ſcabreux; & par ce moyen il évita de tomber entre les mains des Borgia, qui n'auroient pas manqué de l'immoler

(1) Je voudrois bien pouvoir ſatisfaire le lecteur touchant la maniere dont ces conjurés furent punis pour le crime qu'ils avoient deſſein de commettre: mais les Auteurs que j'ai conſultés n'en font point mention. Ils ſe contentent ſeulement de rapporter le fait ſans entrer dans aucun détail. Voyez *Tom. Tomaſi* part. II. pag. 41. 42. *Burchard* dans la pag 62. 63. de ſon Journal le rapporte de la maniere ſuivante: *Le même jour*, dit-il, *un nommé Thomas de Forlivio, Muſicien du Pape, avec ſon compagnon furent mis au Château Saint Ange: ledit Thomas étoit venu à Rome, diſant qu'il étoit de ceux de Forli. Ils confeſſerent auſſitôt leurs deſſeins; & ſur ce qu'on lui dit quelle eſpérance il pouvoit avoir de ſe ſauver après avoir commis ce crime; il répondit que par ce moyen il délivreroit Imola & Forli de l'oppreſſion du Duc de Valentinois, & qu'il ne penſoit qu'à rendre ſervice à la Veuve de ce Jerome Seigneur des dits lieux, & que la mort ne lui étoit rien.*

l'immoler à leur fureur, s'il avoit reſté un jour de plus à Rome.

Cependant Valentin étoit fort occupé au ſiege de Forli, où Catherine Sforce, après avoir envoyé ſes enfans & ſes effets les plus précieux en un lieu de ſûreté, n'avoit pour toute reſſource que la Citadelle & le Château de cette place. Mais la vigoureuſe attaque de l'ennemi & la lâcheté de quelques-uns des aſſiégés la forçant à abandonner ces deux Forts, comme elle vouloit ſe retirer avec ſon monde dans une partie du Château qui n'étoit point encore au pouvoir des aſſiégeans, ſa retraite ſe fit avec tant de confuſion, que les ennemis vinrent dans la Citadelle fondre ſur elle, paſſerent au fil de l'épée tous ceux qui la ſuivoient, & la firent elle-même (1) priſonniere. Elle fut quelque temps après conduite à Rome dans le Château Saint Ange, où les Borgia lui préparoient le même ſort que pluſieurs autres innocens avoient ſubi, ſi Yves d'Alegre & la République de Florence n'euſſent intercédé pour elle, & ne lui euſſent obtenu ſa liberté. Elle ſe maria enſuite avec Jean de Medicis, fils de Pierre François. Elle fut mere

(1) *Burchardi Diarium* pag. 83. *Guicciard.* Lib. IV. p. 126. *Bembo* Lib. V. pag. 163

mere de ce Jean le plus fameux Général de ſon ſiecle, & grand'mere de (1) Coſme I. Grand Duc de Toſcane. La cruauté du Duc de Valentinois paroiſſoit augmenter avec ſa proſpérité. Il n'épargna pas même ceux qui lui étoient unis par les liens du ſang, & dont la perſonne devoit en quelque maniere être ſacrée en vertu du rang & des charges qu'ils occupoient. Il fit empoiſonner Jean Borgia Légat *à Latere*, ſon proche parent, uniquement parcequ'il avoit paru autrefois plus porté pour les intérêts du Duc de Gandie que pour ceux de Valentin : ce fut la ſeule raiſon pour laquelle il réſolut de faire éclater tôt ou tard ſa vengeance ſur lui, & de n'en point laiſſer échaper l'occaſion lorſqu'elle ſe préſenteroit ; & voici comme elle ſe préſenta. Le Légat allant à Rome paſſa par le Camp de Forli pour y voir le Duc ſon couſin, qui le reçut d'une maniere fort tendre en apparence, & qui pour pouvoir mieux exécuter ſon horrible deſſein l'invita à dîner. Ce Légat infortuné n'eut pas plûtôt mangé les viandes qui étoient ſur ſon aſſiette qu'il ſe trouva mal : cependant il réſolut, malgré le triſte état où il ſe ſentoit, de continuer ſa route

(1) *Tom. Tomaſi.* pag. 45.

route vers Rome. Mais lorſqu'il fut arrivé à Urbin, il eut un vomiſſement ſi violent, qu'il en fut ſur le point de mourir. Pendant qu'il luttoit ainſi contre la force de ſon mal, on lui vint dire que Valentin avoit pris Forli : ſur quoi il réſolut, malgré l'état où il ſe trouvoit, de retourner ſur ſes pas & d'aller féliciter Valentin, ne ſongeant pas qu'il fût l'auteur des maux qu'il ſouffroit, & qui devoient bientôt le priver du jour. En effet, il mourut d'abord qu'il fût arrivé à Foſſombrone, par l'effet du poiſon que Valentin lui avoit fait donner. Quelques-uns diſent que ce Légat ne découvrit la trahiſon de Valentin que quelques minutes avant que de mourir, & qu'on lui entendit dire en pouſſant un profond ſoupir : (1) *Hélas ! je ne vois que trop maintenant qu'il nous faut tous ſuivre le même chemin qu'on a fait prendre au Duc de Gandie* (2).

Peu

(1) *Tomas. Tomaſi.* Part. II. pag. 47. de l'Edit. de Monte Chiar. 1670.

(2) Cette circonſtance de la mort de Jean Borgia eſt non ſeulement rapportée par *Tom. Tomaſi* depuis la pag. 45. juſqu'à 48 mais elle eſt encore confirmée par *Burchard* qui dans la pag. 63. de ſon Journal s'exprime ainſi : *Præterea etiam nuntiatum eſt Cardinalem Borgiam ex Bononia, vel à Duce,*

Peu de jours après, ſon corps fut porté à Rome dans l'Egliſe de Ste. Marie del Popolo, où on l enterra ſans pompe & ſans bruit, & on ne parla non plus de lui que s'il n'avoit jamais été au monde.

Vers ce temps-là, Valentin fit auſſi aſſaſſiner un nommé Jean Cerviglion, qui avoit un brevet de Capitaine au ſervice du Pape, & qui étoit alors au camp avec Borgia. Ce qui le porta à cette barbarie fut que Cerviglion ſoupçonnoit avec raiſon la conduite de ſa femme avec Valentin : c'eſt pour cela que celui-ci poſta un ſoir pluſieurs coupe-jarrets pour aſſaſſiner ce pauvre Capitaine, lorſqu'il revenoit de chez Eliſée Pignatelli ſon ami où il avoit ſoupé : ces coquins l'accoſterent, & après lui avoir demandé ſon nom, un d'eux lui plongea un (1) poignard dans le ſein, & un autre lui fit ſauter la tête d'un coup de

cum quatuor tantum ex ſuis, Urbinum applicuiſſe, & ibidem febrim ipſum invaſiſſe valde ſuſpectam : ex qua cum convaluiſſet, & captura Arcis Forolovienſis intellecta, equum aſcenderet itumus Forolovium ad Ducem Valentinum illi congratulaturus de victoria, & cum celeri acceſſu Forum Sempronii perveniſſet, febrem vehementiſſimam denuo eum invaſiſſe, de qua expiravit in nocte poſt diem Jovis ſextum decimum dicti menſis Januarii.

(1) *Tom. Tomaſi.* Part. II. pag. 50.

de ſabre. On remarqua que le Pape en ayant appris la nouvelle n'y fit pas à beaucoup près autant d'attention qu'il en avoit fait quelques jours auparavent à un aſſaſſinat entrepris ſur Spiriti, Collegue du Protonotaire. Spiriti homme très-riche, allant à cheval au Vatican, fut (1) attaqué par un homme qui étoit auſſi à cheval, & qui vint fondre ſur lui l'épée à la main, mais qui manqua ſon coup : de ſorte que Spiriti ſe réfugia chez les Orſini. Mais, ſi les deſtins le ſauverent dans cette occaſion, ce ne fut que pour l'expoſer en ſuite à de plus grands malheurs.

Rome & tout l'Etat Eccléſiaſtique étoient alors remplis d'aſſaſſins : car les Borgia ſe voyant puiſſamment protégés par les François ne mettoient point de bornes à leurs méchancetés. Ils dépouilloient les uns de leurs biens & de leurs droits par la force des armes, & faiſoient aſſaſſiner les autres, afin de s'emparer de leurs richeſſes, pour fournir aux fraix de la guerre qu'ils avoient injuſtement entrepriſe.

Cela parut non ſeulement par ce qui arriva à Spiriti dont nous venons de parler, mais encore à pluſieurs autres, & ſurtout à Agnelli Archevêque de Cozenſe, qui

(1) Ibid.

qui fut empoiſonné à ſa (1) propre table par quelques-uns des ſcélérats que les Borgia employoient à cet uſage. Cet Archevêque avoit ſoupé chez lui, & avoit agréablement paſſé la ſoirée avec quelques-uns de ſes parens & amis; & on le trouva mort le lendemain avec toutes les marques d'un poiſon qui l'avoit ſi fort défiguré qu'on ne pouvoit le voir ſans horreur.

Le Pape incontinent après avoit fait ſaiſir tous les effets & les richeſſes de cet Archevêque, dont il donna l'argent & les meubles à Valentin quoiqu'il fût abſent, & l'Archevêché à François Borgia, qui ſelon quelques-uns étoit fils de Calixte III. Enſuite la place de Clerc de la Chambre, dont Agnelli étoit revêtu, fut vendue cinq mille ſix cents ducats à un (2) Marchand Génois nommé Ventura Benaſſai.

Le Pape réclamoit comme ſien tout ce que les Eccléſiaſtiques laiſſoient après leur mort. Il ne leur ſervoit de rien de faire de teſtament, ni de laiſſer quelque choſe à leurs parens, quand même ce qu'ils laiſſoient ne ſeroit en aucune maniere provenu du bien de l'Egliſe: le Gouverneur de Rome

(1) *Tom. Tomaſi.* Part. II. pag. 50.
(2) Ibid pag. 54.

Rome avoit des ordres exprès de saisir leurs meubles & leur argent, & de les envoyer directement au Pape. Outre cela, les Chefs de la Daterie étoient chargés de retirer, pour le propre usage du Pape, l'argent qui provenoit des bénéfices vacans & des autres, qu'on vendoit aussi librement que les marchandises. Cette simonie étoit parvenue à un tel excès à Rome, que le Cardinal (1) Bembo remarque, que pour remédier à un si grand mal les Princes séculiers furent obligés, de défendre à leurs Sujets, sous peine de bannissement perpétuel & de confiscation de leurs biens, d'aller à Rome y acheter aucun bénéfice.

C'est de cette maniere scandaleuse que les Borgia ramassoient de l'argent pour continuer leur guerre injuste contre les Vicaires de la Romagne ; & ils l'auroient effectivement

(1) Voyez Card. *Bembo*, Hist. Venet. Vol. II. Lib. VI. pag. 217. edit. Venet. 1718. Voici ses propres paroles : *Quoniam autem libido ea inter Cives creverat, ut quamplurimi Sacerdotia, quæ habere bonis artibus non poterant, Romæ coemerent, qua in urbe ejus rei consuetudo facultasque ab Alexandro instituta latè palamque invaluerat ; Decemviri sanxerunt, si quis in posterum id faceret, ejus bona fisco inferrentur, ipse ab urbe atque urbis finibus quamdiu viveret exul esset.*

fectivement continuée avec la derniere vigueur, ſi un accident imprévû n'eût déconcerté leurs déteſtables meſures. Il n'y avoit pas encore cinq mois que Ludovic Sforce avoit quitté Milan & que les François en avoient pris poſſeſſion, lorſque la plus grande partie de la Nobleſſe & tout le commun peuple du pays, las de leurs nouveaux maîtres, rappellerent Sforce avec beaucoup d'inſtances; & pour lui faciliter le moyen de revenir ils enrollerent un grand nombre de Suiſſes, & raſſemblerent autant d'argent que le malheur des temps le pouvoit permettre. Les troupes de Sforce étant alors entrées tout d'un coup dans le pays, aux environs de Come, y furent reçues, de même que dans les autres parties du Duché, avec une (1) joie univerſelle; de ſorte que Trivulce ne ſe ſentant pas aſſez fort pour apaiſer le ſoulevement, & prévenir la décadence des affaires de ſon maître, ſe vit obligé, en attendant de nouveaux ſecours de France, de s'adreſſer aux Vénitiens, & de leur demander autant de troupes qu'ils pourroient lui en envoyer. Il fut auſſi forcé de rappeller celles qui étoient en Romagne dans l'armée de (1)

(1) *Guicciard.* Lib. IV. pag. 127.

(1) Valentin, sous le commandement d'Yves d'Alegre & du Bailli de Dijon: ce qui affoiblit si fort les Borgia, qu'ils ne purent point continuer la guerre qu'ils avoient commencée, & qu'ils furent obligés d'attendre une occasion plus favorable à l'exécution de leurs desseins, que cet accident avoit déconcertés. Ainsi le Duc de Valentinois trouva à propos de se retirer à Rome avec les troupes qui lui restoient; & quoique Trivulce le suppliât, dans le pressant besoin où il étoit, de lui donner du secours pour faire tête aux rebelles, Valentin ne voulut point du tout (2) se défaire de ses soldats, ayant envie de s'en servir pour ses propres intérêts plûtôt que pour ceux du Roi de France: ingratitude digne de César Borgia.

Valentin fit savoir au Pape le contretemps qui l'avoit mis hors d'état de continuer la guerre contre les Vicaires. S. S. reçut cette nouvelle avec beaucoup de chagrin: cependant, comme il apprit aussi que son fils revenoit par les terres d'Urbin avec le reste de son armée, il voulut que son entrée dans Rome se fît avec beaucoup de magnificence, afin d'adoucir par-

là

(1) Ibid. pag. 126. *Bembo* Lib. V. pag. 164.
(2) *Tom. Tomasi.* pag 60.

là en quelque maniere la douleur que lui causoit le mauvais succès que Valentin avoit eu dans son entreprise. Pour cet effet, il communiqua aux Ambassadeurs qui étoient alors à Rome le retour du Duc, & les pria de ne pas manquer d'aller au devant de lui. Il ordonna en même temps aux Cardinaux & aux autres Prélats, de même qu'aux Barons Romains & aux Magistrats de Rome, d'honorer sa réception par leur présence, chacun selon le poste qu'il occupoit. L'éclat avec lequel se fit cette entrée surpassa les ordres que le Pape avoit donnés; tout le monde s'empressant à flatter la vanité des Borgia. Les Cardinaux Orsino & Farnese allerent joindre Cesar à Citta-Castellana: d'autres furent plusieurs milles au delà de Ponte-Molle: d'autres, savoir, les Ambassadeurs des Cours étrangeres, les Princes, les Prélats, les Barons Romains, & les Courtisans l'attendirent hors la Ville, à une place appellée *Prati*. En y arrivant, on lui fit plusieurs harangues & mille complimens flatteurs. Après quoi, on le conduisit d'une maniere triomphante, entre les Ambassadeurs de l'Empereur & du Roi de France, jusqu'à la porte del Popolo, où il fut reçu par un nouveau nombre de Cardinaux, & entre autres Orsino & Palavicin, qui prirent aux

côtés de Valentin la place des deux Ambaſſadeurs : il paſſa enſuite par la rue appellée *il Corſo* de la maniere ſuivante : » Premierement marchoient un grand nombre de chariots ſans ordre ; après quoi venoient cinquante Gentils-hommes du Duc » à cheval richement habillés : ceux-ci » étoient ſuivis par un grand nombre de » trompettes & autres joueurs d'inſtrumens ; mais qui avoient ordre de n'en » pas jouer : après ceux-là venoient trois » Hérauts dont deux appartenoient au » Duc, & l'autre au Roi de France : enſuite venoient Alphonſe Duc de Biſelli, » beau-frere de Valentin, & Geoffroy, » Prince de Squillace : après eux venoit » le Duc lui-même à cheval, au milieu des deux Cardinaux dont nous venons de parler : il portoit un habit de » velours noir (2) à la Hongroiſe, avec une

(1) Je ſuis bienaiſe de pouvoir contenter la curioſité du Lecteur, en lui donnant, comme j'ai fait à la tête de la deuxieme partie de cet Ouvrage, le portrait du Duc de Valentinois avec le même habillement qu'il eſt ici dépeint, & tel que *Titian* l'a tiré : & ſachant que l'original étoit à Naples dans la fameuſe Bibliotheque de Dom *Joſeph Valetti*, j'écrivis pour qu'on m'en fit une copie par un bon maître. Le fils du Seigneur *Valetti*, qui eſt naturellement obligeant & honnête, eut la bonté

» une chaîne d'or d'un ouvrage exquis qui » lui pendoit depuis le col juſqu'à la poi- » trine. Il avoit cent valets de pied à ſa » ſuite, ayant tous un bâton à la main, » une jaquette de velours noir & une cu- » lotte de drap de la même couleur : après » quoi venoient les Ambaſſadeurs des Prin- » ces étrangers, ayant chacun à ſa droite » un Archevêque ou Evêque du Palais. Une » diſpute qui s'éleva entre les Ambaſſa- » deurs d'Angleterre, de Naples, & les » deux Ambaſſadeurs du Roi de Navarre » touchant la préſéance, penſa troubler » toute la cérémonie ; mais la choſe fut ter- » minée de maniere que les deux premiers » abandonnerent la cavalcade & ſe retire- » rent dans leurs hôtels. Après les Am- » baſſadeurs venoient un nombre de Prélats » qui marchoient ſans ordre, parcequ'ils » étoient preſſés par les Gendarmes qui fai- » ſoient la clôture de cette entrée ».

Comme le Duc de Valentinois paſſoit près du Château S. Ange, on lui rendit des honneurs qu'on n'avoit jamais rendus à perſonne avant lui. Toute la garniſon étoit ſous

de m'en envoyer une en camaïeu, faite par le celebre M. Dominici. Je l'ai faite graver ſans y faire le moindre changement : auſſi elle reſſemble à l'original autant qu'il eſt poſſible.

ſous les armes, ſur les murailles & ſur les remparts : on y avoit auſſi placé des étendards & des drapeaux déployés, ſur leſquels étoient repréſentés les grands exploits du Duc. Il y eut en même temps une triple décharge de l'artillerie des Forts, ſuivie du ſon de toute ſorte d'inſtrumens de Muſique ; & comme le Jubilé de l'année 1500. avoit commencé, Alexandre avoit à cette occaſion fait ériger uue eſpece de tour, dont il étoit lui-même l'inventeur, près du Château S. Ange, dans laquelle il y avoit des trophées à l'honneur de l'invincible Duc de Valentinois. Dans le temps que Ceſar Borgia marchoit vers le (1) Vatican, ſon pere étoit dans uue galerie à contempler l'éclat & la magnificence de l'entrée (2) de ſon fils : mais d'abord

(1) Le jour de cette cavalcade étoit fort remarquable: car c'étoit le jour de la naiſſance du fameux *Charles V.* Empereur d'Allemagne & Roi d'Eſpagne.

(2) On trouvera peut-être la deſcription de ces entrées & de ces cavalcades trop circonſtanciée & ennuyeuſe : mais je ſuis entré dans ce détail d'autant plus volontiers, qu'il fait voir combien la vanité des Borgia étoit inſupportable. *Tom. Tomaſi* en donne la deſcription dans la ſeconde Partie de ſon Livre, depuis la pag. 61. juſqu'à la pag. 65. & *Burchard* en rapporte juſqu'aux moindres circonſtances dans les pag. 64. 65. 66. de ſon Journal.

d'abord qu'ils furent venus juſqu'au portique de S. Pierre, le Pape ſe retira dans la Chambre *del Papagallo*, où il devoit recevoir Ceſar en public. Alexandre y fit porter cinq carreaux de brocard d'or, en fit mettre un ſur le trône où il devoit s'aſſeoir lui même, une autre ſous ſes pieds, & fit ranger les trois autres près du marchepied du trône. Enſuite on ouvrit les portes de l'appartement, où tous les principaux de la Nobleſſe & les Généraux d'armée entrerent. Le Duc y entra auſſi après eux, ayant un Cardinal à ſa droite, & un autre à ſa gauche. Ceſar, en s'approchant du trône Papal, fit une profonde révérence, ſe mit à genoux, & après qu'on eut fait faire ſilence, il fit au Pape la harangue ſuivante.

„ Je ſuis venu ici, (1) Saint Pere, pour „ baiſer les pieds de V. S. avec tout le „ reſpect & toute l'affection poſſible, pour „ vous remercier des graces que j'ai reçues „ lorſque j'étois éloigné de votre perſonne, & qui m'aſſurent que je ne l'étois „ pas de votre cœur. Je me ſuis juſqu'ici déclaré

Voyez l'Appendix dans l'art. *Ingreſſus Borgiæ Romam.*

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 65.

„ déclaré un fils obéiſſant de l'Egliſe à qui
„ je ſuis ſi redevable, & je vous aſſure que
„ je ferai toujours tous mes efforts pour
„ donner à V. S. des marques de ma re-
„ connoiſſance, non-ſeulement pour les
„ honneurs dont elle vient de me com-
„ bler, mais encore pour tous ceux que
„ j'en avois reçus auparavant. J'employe-
„ rai toute ma vie au ſervice du S. Siege
„ & de ce Sacré College, dont je me glo-
„ rifie d'avoir été autrefois membre.

Comme Ceſar avoit fait cette harangue en Eſpagnol, le Pape trouva à propos de ſe ſervir de la même Langue pour lui faire la réponſe ſuivante.

„ Les effets de vos louables actions nous
„ ont toujours été fort agréables, auſſi
„ bien que l'aſſurance verbale que vous
„ nous donnez maintenant de nous ſervir
„ fidellement à l'avenir. Nous l'acceptons
„ cette aſſûrance comme un gage que vous
„ vous acquitterez de votre promeſſe; &
„ en récompenſe nous promettons de vous
„ combler de nouvelles graces & de nou-
„ veaux honneurs: car le S. Siege n'a pas
„ beſoin de terres ni de richeſſes pour le
„ rendre grand: il n'a beſoin que de Prin-
„ ces qui reconnoiſſent que c'eſt de lui que
„ procede toute leur grandeur, afin qu'ils
„ puiſſent mieux par-là le faire reſpecter

aux

„ aux autres. Tel nous voulons que vous „ ſoyez ; & c'eſt pourquoi nous vous four- „ nirons tout le ſecours néceſſaire, en dé- „ pit de ceux qui ont pour nous d'autant „ moins de reconnoiſſance qu'ils nous ont „ plus d'obligation.

Après cela Valentin baiſa les pieds, les mains, & la bouche du Pape : enſuite les Ambaſſadeurs & le reſte de la Nobleſſe eurent la permiſſion de toucher du bout des levres la croix qui étoit ſur la pantoufle de S. S. L'entrée de (1) Valentin ſe fit le 26. de Fevrier ; & quoique le Jubilé fût déja commencé, le Pape fit faire une maſcarade dans Rome, afin que Valentin eût par-là plus d'occaſion d'étaler ſa magnificence. Il s'appelloit Ceſar : ſon orgueil lui perſuadoit qu'il avoit les qualités dignes d'un ſi grand nom : il vouloit s'élever au rang de ceux qui l'avoient porté : c'eſt pour cela qu'il prit dans la maſcarade cette deviſe, *Aut Cæſar, aut nihil ;* & que dans la place Navone il fit repréſenter les triomphes de Jules Ceſar, avec douze chars de triomphe ornés à la maniere des Anciens. Il ſe mit dans le dernier de ces chars, ſuperbement vêtu, & ayant une nombreuſe ſuite à pied ; de ſorte que rien ne

(1) *Burchard.*

ne pouvoit mieux repréſenter un ancien triomphe, & n'approchoit plus de la deſcription que les Auteurs Latins en donnent. C'eſt de cette maniere qu'il fut conduit au Vatican, afin que le Pape ne fût pas privé du plaiſir d'un ſi beau ſpectacle.

Le quatrieme Dimanche du Carême, le Pape convoqua une aſſemblée de Cardinaux, auxquels il propoſa de créer Valentin Gonſalonier & Généraliſſime de l'Egliſe, & de lui donner la Roſe d'or, à quoi cette troupe flateuſe conſentit d'abord. Le Pape en habits Pontificaux alla enſuite à la chambre *del Papagallo*, où il bénit la roſe à la maniere accoutumée : après quoi il fut porté en chaiſe à l'Egliſe de S. Pierre, tenant la Roſe à la main. Il étoit précédé par Valentin qui étoit à pied, & qui avoit un habit de brocard d'or qui lui deſcendoit juſqu'aux genoux ; & ſon bonnet étoit de velours cramoiſi d'environ deux paumes de haut : un Ecuyer qui marchoit devant lui portoit un manteau de même étoffe que l'habit. Le Duc avoit une ceinture de la même étoffe encore, où quatre groſſes perles tenoient lieu de boutons ; & le tout étoit doublé d'hermine. Au haut de ſon bonnet ducal

une

une colombe de perles, (1) dont les rayons artificiels ſe répandoient ſur tout le bonnet, repréſentoit le S. Eſprit. Ils allerent ainſi à S. Pierre, où le Cardinal de Benevent chanta la Grand'Meſſe; après quoi le Pape bénit le bâton & les étendards du Généralat de l'Egliſe,(2) & donna, après les cérémonies accoutumées, la charge de Gonfalonier à Valentin. Celui-ci prêta le ſerment uſité en pareille occaſion; & comme il devoit prendre alors un autre ſurnom, il prit celui de *Ceſar Borgia de France*. Enfin, on lui donna la Roſe d'or, qu'il porta à la main juſqu'à la cour de l'Egliſe de S. Pierre, où le Pape ſe ſépara de lui. Après quoi Valentin étant monté à cheval, & toujours accompagné d'une nombreuſe ſuite, alla au Palais du Cardinal Sclafenate qu'on lui avoit préparé pour cette fête, & où il trouva un ſplendide repas. La cavalcade fut ordonnée de la maniere ſuivante.

Pre-

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 70.

(2) *Burchard* rapporte ces cérémonies dans ſon Journal pag. 66. 67. 68. Voyez l'Appendix dans l'article *de Roſa Aurea*, où *Burchard* entre dans un plus grand détail, & differe peu de *Tom. Tomaſi*, qui en fait la deſcription dans la ſeconde Partie, depuis la pag. 72. juſqu'à la pag. 75.

Premierement un grand nombre de Tambours & de Trompettes marchoient de front, enſuite les Hérauts ; après ceux-ci venoient les Gendarmes ayant leurs Capitaines à leur tête : les Ambaſſadeurs des Princes Etrangers, les Prélats, & les Barons Romains venoient enſuite. Après eux paroiſſoient à cheval deux ſoldats Eſpagnols, armés de pied en cap, portant les etendards de l'Egliſe déployés Ils étoient ſuivis des Cardinaux, qui marchoient chacun ſuivant ſon rang d'ancienneté. Le Duc venoit enſuite à cheval entre les Cardinaux de Sienne & de Ceſarino, étant environné par ſes Gardes, ſuivis d'un grand nombre de Prélats, & enfin de troupes qui faiſoient le clôture de la cavalcade. Lorſqu'ils furent arrivés au Palais, le Duc reçut les complimens des perſonnes de la premiere diſtinction : après quoi chacun ſe retira chez ſoi.

Les moyens dont les Borgia ſe ſervoient pour ſoutenir leur vanité n'étoient pas moins ſurprenans que leur oſtentation étoit incroyable. Tout ce qui pouvoit leur procurer de l'argent leur paroiſſoit légitime : la diſpenſe qu'Alexandre accorda à Ladiſlas Roi de Hongrie, pour annuller ſon mariage avec ſa femme Béatrix, en eſt une preuve convaincante. Cette Princeſſe étoit fille de Ferdinand Roi de Naples,

ples, & avoit épouſé en premieres nôces Mathias Roi de Hongrie : ſa probité ſinguliere lui avoit attiré l'eſtime des Hongrois, ſur le cœur deſquels elle conſerva un ſi grand pouvoir, même après la mort du Roi ſon Epoux, que l'Empereur Maximilien, qui étoit un de ceux qui aſpiroient à la Couronne de Hongrie, crut qu'il ne pouvoit rien faire de mieux pour y parvenir que de tâcher d'obtenir Béatrix en mariage. Ladiſlas frere du Roi de Pologne, & qui avoit formé le même deſſein que Maximilien, fut préféré par cette Princeſſe : il l'épouſa, fut élu Roi de Hongrie, & y regna avec elle pendant dix ans. Enſuite, ſoit parcequ'elle étoit déja avancée en âge, ou parceque Ladiſlas devint paſſionnément amoureux d'une Françoiſe appellée Anne de Candale, proche parente de Louïs Roi de France, Ladiſlas prit la réſolution de ſe ſéparer de la Reine ; & ſachant que la Cour de Rome faiſoit tout pour de l'argent, il pria Alexandre de lui accorder une diſpenſe qui annullât ſon mariage avec Béatrix, & qui l'autoriſât à épouſer Anne ; & afin de mieux faciliter la choſe, il fit entendre au Roi de France qu'il étoit prêt d'entrer dans une (1) étroite alliance avec lui : ce qui fut accepté. Le

(1) Voyez Ferron. *de Rebus Geſtis Gallorum* p. 50.

Le Pape accorda ſans peine à Ladiſlas la diſpenſe qu'il lui avoit demandée, quoique l'Ambaſſadeur de Naples s'y oppoſât de tout ſon pouvoir, & qu'il proteſtât au nom de ſon Maître contre un procédé ſi injuſte. Alexandre ne déclara pas ſeulement, dans un Conſiſtoire particulier qui ſe tint exprès, le mariage de Ladiſlas avec Béatrix nul & de nul effet; mais il impoſa encore à cette Princeſſe un ſilence perpétuel ſur cette affaire, & la priva de ſon douaire qui étoit de vingt-cinq mille ducats, laquelle ſomme ne lui fut en effet jamais payée après le divorce. C'eſt l'état où cette Reine ſe vit réduite par l'ingratitude d'un époux & l'injuſtice d'un Pape (1).

Les

(1) *Burchard* dans ſon Journal pag. 68. s'exprime ainſi au ſujet de ce divorce. *Feria ſexta, tertio menſis Aprilis, fuit Conſiſtorium ſecretum, quod duravit uſque ad horam vigeſimam primam, in quo Sanctiſſimus Dominus Noſter per ſuam ſententiam in ſcriptis pronunciavit: Matrimonium inter illuſtriſſimum Regem Ungariæ, & Illuſtriſſimam Dominam beatricem Filiam Ferdinandi Regis Neapolitani, relictam Matthiæ Regis Ungariæ, eſſe nullum, & de facto præſumptum; & impoſuit perpetuum ſilentium ipſi Beatrici, & eam condemnavit in expenſis Sportulæ, ſive propriæ, quæ fuit 25000. ducatorum, ut dictum fuit.* Voyez auſſi *Tom. Ionaſſ pag.* 78. & 79.

Les Borgia, ſous les auſpices des François, perſiſtoient toujours dans leurs injuſtes projets, lorſque la fortune des François changea en Italie, & permit aux opprimés de reſpirer. Il faut ſe reſſouvenir que Ludovic Sforce, ſon tréſor, ſes enfans, & le Cardinal ſon frere étoient heureuſement arrivés en Allemagne, où ils avoient été parfaitement bien reçus; que quelque temps après, les Milanois n'étant pas contens de leurs nouveaux Maîtres avoient prié leur ancien Souverain de revenir, & que Ludovic & le Cardinal ſon frere, avec un nombre conſidérable de Suiſſes, s'étoient avancés vers Come, que les François s'étoient vû obligés de quitter à cauſe du mécontentement des habitans, & qu'ainſi Ludovic avoit recouvré cette Place alors. Les habitans de Milan, & ſur tout la faction des Gibelins ſe ſoulevérent contre les François: de ſorte que Trivulce, ne voyant aucun remede aux affaires du Roi, fut obligé d'abandonner (1) Milan, & de ſe retirer à Novare. Les habitans de Milan le pourſuivirent pendant ſa retraite juſqu'à la riviere du Teſin. Trivulce ayant enſuite laiſſé quatre cents lances

(1) *Guicciard.* Lib. IV p. 127. *Bemb. Hiſt. Venet* Lib. V. pag. 164.

ces dans Novare s'en alla à Mortare avec le reſte de ſes troupes, dans l'eſpérance de recouvrer tout le Milanois dès que les nouveaux ſecours qu'on lui envoyoit de France ſeroient arrivés.

Cependant Ludovic Sforce retourna à Milan, où il fut reçu avec de grandes démonſtrations de joie (2) Tout le Duché ſuivit l'exemple de la Capitale, quoique le Château n'en fût pas encore remis au Duc. Les Villes de Pavie & de Parme ſe déclarerent auſſi en ſa faveur; & Lodi & Plaiſance en auroient fait autant, ſi les troupes Vénitiennes, qui étoient venues le long de l'Adda, ne ſe fuſſent pas emparées de ces deux Places. Alexandrie & les autres Villes voiſines, qui ſont de l'autre côté du Pô, ſe voyant éloignées de Milan, & près d'Aſt où étoit la plus grande partie des troupes Françoiſes, demeurerent tranquilles; en attendant toutefois l'occaſion favorable de ſe révolter, & de ſe déclarer pour Ludovic.

Sforce n'eut pas plutôt recouvré Milan, qu'il leva de nouvelles troupes en Italie, & envoya en même temps prier les Princes avec

(1) *Bemb.* ibid. pag. 165. *Guicciard.* ibid. *Ferron.* in Lud. XII. pag. 51. *Paul Jove* Lib. VII. pag. 202.

avec leſquels il étoit en bonne intelligence de lui aider à conſerver ce qu'il venoit de regagner : il fit ſavoir à l'Empereur le tour favorable que ſes affaires avoient pris, & lui envoya le Cardinal de S. Severin pour en obtenir du ſecours. Il envoya l'Evêque de Cremone à Veniſe, pour faire ceſſer la haine que le Sénat avoit contre lui, en offrant aux Vénitiens d'accepter toutes les conditions qu'il leur plairoit d'exiger. Mais ſes démarches auprès des Vénitiens furent inutiles. Ils étoient réſolus de ne point rompre avec les François, à quelque prix que ce fût. Les Florentins refuſerent auſſi à Ludovic une ſomme d'argent qu'ils lui avoient empruntée. Cependant le Marquis de Mantoue lui envoya ſon frere à la tête d'un petit nombre d'hommes d'armes : les Seigneurs de Mirandole, de Carpi, de Correggio, & de Sienne lui envoyerent auſſi quelques autres troupes : ce dernier lui fournit même de l'argent.

Cependant Ludovic, outre les Bourguignons qui étoient à ſon ſervice, aſſembla environ quinze cents hommes d'armes, & joignit à huit mille Suiſſes qu'il avoit à ſa ſolde un aſſez bon nombre d'infanterie Italienne. Il ſortit de Milan à la tête de ces troupes, après y avoir laiſſé ſon frere

frere Aſcagne pour en aſſiéger le Château. Ludovic n'eut pas plutôt paſſé le Teſin, qu'il prit par capitulation le Château de Vigevano : après quoi il ſe campa devant Novare, dans le deſſein de l'aſſiéger plutôt que Mortare, parceque la priſe de cette Place lui étoit d'une plus grande importance, & que les François avoient alors une garniſon très-forte dans Mortare, qu'il ne déſeſpéroit pourtant pas de prendre bientôt par famine. D'ailleurs il prévoyoit qu'en ſe rendant maître de Novare il empêcheroit Yves d'Alegre de joindre l'armée Françoiſe dans ſon retour de la Romagne. Ce Général, après avoir quitté l'armée de Valentin, étoit déja venu juſqu'à Tortone, qu'il avoit priſe & livrée au pillage, parcequ'elle s'étoit déclarée pour Ludovic. De là d'Alegre vint à Alexandrie, où les Suiſſes qu'il commandoit, n'étant point payés, déſerterent & allerent joindre l'armée de Ludovic, qui ſe trouvant alors plus fort que l'ennemi avoit mis le ſiege devant Novare, & avoit canonné cette Place ſi vigoureuſement, que les François étant hors d'eſpérance de pouvoir la défendre ſe (1) rendirent, à con-

(1) *Guicciard.* Lib. IV. pag. 127. *Bemb.* Lib. V. pag. 165.

condition qu'on ne toucheroit ni à leurs effets ni à leurs perſonnes, & qu'on leur donneroit une eſcorte pour les conduire juſqu'à Verceil; ce que Ludovic fit très-religieuſement exécuter, quoique quelques-uns (1) de ſes gens lui conſeillaſſent le contraire.

Dès que Ludovic ſe fut rendu maître de Novare, il marcha vers Mortare. Comme la méſintelligence s'étoit miſe parmi les François qui étoient dans cette Place, on crut que Trivulce & Ligni avoient deſſein de ſe retirer de l'autre côté du Pô. Mais on ſe trompoit, ainſi qu'on le verra dans la ſuite. En effet, le Roi de France n'eut pas plutôt apris le ſoulevement des Milanois, que plein d'indignation & de honte il envoya la Tremouille en Italie avec trois cents Lances, ordonna en même temps qu'on enrollât un grand nombre de Suiſſes, & nomma le Cardinal d'Amboiſe ſon Lieutenant en Italie. Enfin les renforts qu'on devoit y envoyer étoient ſi conſidérables, que vers le commencement du mois d'Avril ſuivant, il eut en Italie quinze cents Lances, dix mille Suiſſes, & ſix mille François; ce qui faiſoit en tout une armée d'environ (1) dix-ſept ou dix-huit

(1) *Guicciard.* Lib. IV. pag. 127.
(2) Ibid. pag. 128.

huit mille hommes, dont la Tremouille avoit le commandement.

Cependant Trivulce & Ligni, ayant joint leurs troupes à Mortare, s'avancerent vers Novare, ne se fiant pas moins à leur force qu'à la fraude. Les Suisses qui étoient au service de Ludovic se comporterent avec beaucoup de courage au siege de Novare; mais ils lierent dans la suite une correspondance avec leurs compatriotes qui étoient dans l'armée de France. Ludovic, qui en eut quelque soupçon, envoya ordre aux quatre cents chevaux & aux huit mille fantassins qui étoient à Milan de le venir joindre: mais les Suisses, à l'instigation de leurs Chefs, commencerent à se mutiner dans Novare, sous prétexte qu'ils n'avoient pas reçu leur paye le jour marqué. Ludovic tâcha d'abord de les apaiser par ses prieres, & leur distribua sa vaisselle, en attendant qu'on reçût de l'argent de Milan pour leur payer les arrérages qui leur étoient dûs; ce qui les calma un peu. Mais les Commandans Suisses, craignant que les troupes qui devoient venir de Milan n'eussent le temps de joindre le Duc, & n'empêchassent par là l'exécution de leur perfide dessein, firent dire aux François de venir au plus vîte devant Novare. Ils y vinrent effectivement, & poste-

poſterent un nombre de cavalerie entre la Ville & la riviere du Teſin, pour empêcher que le Duc & ſes troupes ne ſe ſauvaſſent à Milan. Le Duc, qui avoit plus que jamais ſujet de ſoupçonner les Suiſſes de trahiſon, voulut faire ſortir les troupes de Novare pour faire tête à l'ennemi. Il avoit commandé la cavalerie légere & les Bourguignons pour commencer l'attaque : mais les Officiers Suiſſes s'oppoſerent inſolemment à ſes ordres, diſant que ſans la permiſſion des Cantons ils ne vouloient pas ſe battre contre leurs compatriotes & leurs parens qui étoient dans l'armée Françoiſe, & que d'ailleurs ils étoient réſolus de s'en retourner inceſſamment dans leur patrie. Ludovic la larme à l'œil les ſupplia de ne pas l'abandonner au pouvoir des ennemis : mais ces traîtres ne voulurent point l'écouter. Il les pria enſuite de l'eſcorter du moins juſques dans quelque lieu de ſûreté : mais, comme ils s'étoient engagés de le livrer aux François, ils lui refuſerent encore ſa demande, & lui propoſerent ſeulement de prendre un habit de ſoldat & de ſe mettre dans les rangs. Ludovic, dans l'eſpérance de ſe ſauver, accepta ce parti, & ſortit de Novare dans ce triſte équipage. Mais, lors qu'ils traverſoient l'armée de

de France, ces lâches, toujours réſolus de trahir Ludovic, le découvrirent dans (1) ce déguiſement. Ainſi ce Prince infortuné fut fait priſonnier. Pluſieurs d'entre les François, à la vûe d'un ſi triſte ſpectacle, ne purent pas s'empêcher de verſer des larmes. Outre le Duc, Galeas de S. Severin, Fracaſſa, & Antoine Marie ſes freres, qui s'étoient mis dans les rangs en habits de ſoldats, furent auſſi faits priſonniers.

Les Chefs de cette trahiſon étoient (2) un Griſon nommé *Rodolphe Salis*, ſurnommé *le Long*, & un Suiſſe nommé *Gaſpad Silene d'Uranie* (3)

Quelques Hiſtoriens célebres de ce temps-là rapportent des circonſtances touchant la priſe de Ludovic un peu différentes de celles qui ſe trouvent dans la relation qu'en donne Guicciardin. Le (4) Cardinal Bembo, entr'autres, ſemble s accorder avec Arnold Ferron en ceci, ſavoir que

(1) *Paul Jove* Lib. VII. pag. 202.

(2) Voyez *Alphonſo Ulloa* in *Vita Caroli V.* Edit. Venet. Lib. I. pag. 14. *Paul Jove.* Lib. VII. pag. 202.

(3) *Guicciard.* Lib. IV. pag. 128. raconte la priſe de Ludovic & la trahiſon des Suiſſes telle que je l'ai rapportée ici.

(4) *Bembo Hiſt. Venet.* Lib. V. pag. 165.

que lorſque (1) Sforce eut avis que la Tremouille marchoit vers Milan à la tête de l'armée de France, il ſe retira à Novare avec ſes troupes : ſur quoi le Comte d'Aubigny perſuada à la Tremouille de l'y aller attaquer avant que d'entrer dans Milan même ; jugeant bien qu'après la défaite de Ludovic, il leur ſeroit plus aiſé de faire la conquête de Milan : que là-deſſus ayant envoyé autant de cavalerie qu'il en falloit pour empêcher Sforce d'avoir communication avec la ville de Milan, ils firent marcher le gros de leur armée contre Novare, où étoient les Suiſſes qui étoient à la ſolde de Ludovic : que la Tremouille avoit avec eux une correſpondance ſecrete ; qu'il les avoit engagés par lettres & par argent à quitter le ſervice de Sforce, à quoi ils avoient conſenti volontiers : que quoique Ludovic fût en poſſeſſion de Novare, cependant le Château, dont un certain Loveni étoit Gouverneur, étoit au pouvoir des François : que Ludovic, qui vouloit ôter Novare aux François, avoit employé ſes troupes pour l'aſſiéger, & que la Tremouille y étoit venu avec toute ſon armée pour défendre le Fort, & pour livrer bataille à l'ennemi : que

(1) *Arnold. Ferron.* in Lud. XII. pag. 52.

que les deux armées ayant été rangées en bataille en (1) vinrent aux mains : que le combat fut vif de part & d'autre ; mais que la cavalerie Françoiſe fit enfin pencher la balance de leur côté, de ſorte que Sforce voyant la défaite de ſes troupes ſe retira à Novare, où il fut à l'abri des pourſuites des ennemis : qu'il ſe flatoit toutefois de les attaquer de nouveau, & avec plus de ſuccès qu'auparavant ; mais que les Suiſſes ne voulurent pas ſe battre, & que s'étant laiſſé corrompre, & voyant que les troupes que Ludovic attendoit de Milan n'étoient point arrivées, ils avoient déclaré à Sforce qu'ils ne vouloient plus reſter à ſon ſervice, & qu'ils vouloient s'en retourner dans leurs pays : qu'un certain Cribel, ami fidele de Sforce, leur parla alors d'une maniere très-touchante & très-pathétique, pour leur faire voir toute l'horreur d'une action ſi indigne, & pour les en détourner ; mais que, quoique quelques-uns d'entr'eux en fuſſent touchés & commençaſſent à balancer, cependant les Chefs furent toujours inflexibles : que là-deſſus Cribel, voyant qu'ils perſiſtoient conſtamment dans leur trahiſon, crut qu'il n'étoit

(1) NB. Les autres Hiſtoriens ne font pas mention de cette bataille.

n'étoit pas néceſſaire que Sforce quittât la Place, parceque les Suiſſes l'avoient abandonnée ; mais qu'il valoit mieux y reſter juſqu'à ce que le Cardinal Aſcagne leur envoyât du ſecours de Milan, & qu'il falloit en même temps prier François de Gonzague d'y venir au plutôt avec la cavalerie : que Stampa, qui étoit un autre ami ſincere de Sforce, fût d'un ſentiment contraire ; qu'il dit qu'il y auroit de la folie à prétendre pouvoir défendre la Place contre un ſi puiſſant ennemi, & que d'ailleurs ils ne pourroient éviter de périr en peu de jours faute de proviſions ; que s'ils ſe rendoient alors, comme il faudroit néceſſairement qu'ils le fiſſent, ils ne devoient s'attendre à aucune grace de la part des ennemis ; qu'ainſi il valoit mieux que Ludovic en habit de ſoldat ſe mît dans les rangs ; & que, comme il ſeroit impoſſible de le reconnoître ſous cet habillement, il pourroit facilement ſe ſauver lorſqu'ils traverſeroient l'armée Françoiſe. On ajoûte que Cribel perſiſtant dans le ſentiment contraire dit que, puiſque les Suiſſes avoient été déja ſi perfides, il ſeroit très-imprudent de ſe fier à eux une ſeconde fois, & cela dans une affaire d'une ſi grande importance ; mais que le mauvais conſeil prévalut, que Sforce prît un

habit de ſoldat : que les François ayant été informés de tout ce qui etoit arrivé firent entendre aux Suiſſes qu'ils ne leur permettroient point de paſſer au travers de leur armée que l'un après l'autre, & qu'à meſure qu'ils paſſeroient on appelleroit chaque ſoldat par ſon nom, & qu'on l'examineroit ; à quoi les Suiſſes conſentirent : que Ludovic paſſant à ſon tour, les traîtres ayant donné le ſignal dont ils étoient convenus, il fut arrêté & conduit priſonnier au Château de Novare. Quelques-uns rapportent qu'il fut trahi par ſes propres gens : mais la plûpart conviennent qu'il le fut par les Suiſſes. Quelques Ecrivains François diſent qu'il fut pris en habit de Cordelier.(1)Bembo dit que, lorſque ce Prince fut arrêté, il étoit en habit de fourrageur, monté ſur une haridelle. Mais comme Guicciardin, Jove, & Ferron conviennent tous trois qu'il étoit habillé en ſimple ſoldat & caché dans les rangs, je ſuis très-porté à les croire ; d'autant plus que

(1) *Bembo.* Hiſt. Venet. Lib. V. pag. 165. le rapporte en ces termes : *Poſteroque die, cum ſe fugæ dare decreviſſet, omni cum exercitu oppido egreſſum, veſte pabulatoria & ſtrigoſo in equo inter milites ſe celantem, permittentibus Helvetiis, perquiſitum cepit.*

que la choſe, telle qu'ils la rapportent, eſt la plus probable. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que ce Prince infortuné fut trahi par les Suiſſes de la maniere du monde la plus indigne. Le reſte de l'armée de Ludovic eut le même ſort que ce Prince, les uns faits priſonniers dans Novare, & les autres lorſqu'ils s'enfuyoient vers la riviere du Teſin. Mais les François donnerent la liberté aux Bourguignons & à la cavalerie Allemande.

On n'eut pas plutôt ſû la priſe de Ludovic, que ſon frere Aſcagne, qui quelque temps auparavant avoit envoyé au Duc les troupes qui étoient dans Milan, quitta cette ville, & s'enfuit où il crut pouvoir être en ſûreté. Pluſieurs Gentilshommes Milanois qui avoient toujours été fidelement attachés aux intérêts de la Maiſon de Sforce, & qui s'étant montrés ennemis des François dans toute ſorte d'occaſion déſeſpéroient d'en obtenir le pardon, ſe joignirent au Cardinal pour trouver avec lui leur ſalut dans leur fuite. Comme ils étoient ſur le chemin de Plaiſance, la plûpart d'entre eux voulurent ſe rafraîchir

(1) *Guicciard.* Lib. IV. pag. 128. *Bembo.* Hiſt Venet. Lib. V. pag. 165.

chir chez un parent & ancien ami de la famille de Sforce, nommé *Currado Lando*, avec qui ils avoient preſque tous une étroite liaiſon. Ce Currado ayant appris leur infortune parut être touché de leur ſort, & les traita, du moins en apparence, avec beaucoup d'humanité, tandis qu'il cachoit au fond de ſon cœur une perfidie ſans exemple, & qu'il méditoit la trahiſon la plus noire qui fût jamais : car dans le temps qu'il tâchoit ainſi de conſoler & de divertir ces fugitifs, il envoya ſecretement à Plaiſance, & fit venir un nommé Carlo Orſino & Sonzino Benzone qui y commandoient les troupes Vénitiennes. Ceux-ci ne furent pas plutôt venus qu'il leur (1) livra tous ſes hôtes, auſſi bien qu'Hermès Sforce frere de feu Jean Galeas : de ſorte que de tous ceux qui s'étoient joints au Cardinal il n'y eut que le petit nombre de ceux qui ne voulurent pas s'arrêter chez Lando qui éviterent d'être faits priſonniers. Le Cardinal Aſcagne fut immédiatement conduit à Veniſe : mais le Roi de France, croyant qu'il lui ſeroit très-important d'avoir un tel priſonnier en

(1) *Guicciard.* Lib. IV. pag. 128. *Bembo* Hiſt. Venet. Lib. V. pag. 166. *Paul Jove* Lib. VII. pag. 202.

en ſon pouvoir, le fit demander aux Vénitiens, qui ne voulant pas déſobliger un ſi puiſſant allié le lui remirent.

Cependant les habitans de Milan, voyant qu'ils ne pouvoient plus éviter de ſubir le joug des François, envoyerent prier le frere du Cardinal d'Amboiſe d'intercéder pour eux auprès du Roi, pour qu'il leur pardonnât leur derniere rébellion. Ce Cardinal leur accorda leur demande au nom de S. M. moyennant trois cents mille ducats; mais le Roi n'exigea d'eux qu'une très-petite partie de cette ſomme, & leur fit grace du reſte. Le Cardinal fit pareillement publier une amniſtie générale en faveur des autres villes & villages du Duché, dont il n'exigea que l'argent qu'ils purent lui donnner ſans s'incommoder.

Après ce bon ſuccès des François, les troupes Suiſſes qui avoient ſi indignement trahi Sforce furent congédiées, & s'en retournerent dans leur pays: mais avant que d'y arriver elles firent paroître de nouveau leur perfidie: elles s'emparerent par force & par ſupercherie du Château de Bellinzone dont les François étoient en poſſeſſion, & qui étoit ſitué dans les montagnes de Suiſſe, ſur les frontieres de Milan: après quoi elles offrirent de le leur

rendre moyenant une ſomme d'argent. Les François, ayant négligé d'accepter cette offre, eurent dans la ſuite un grand ſujet de s'en repentir, puiſque ce fort leur étoit d'une grande conſéquence à cauſe de ſa ſituation.

Cependant Ludovic Sforce fut conduit priſonnier à Lyon, où la Cour de France étoit alors. Il entra dans cette ville ſur le midi. Tout le monde venoit en foule pour voir un homme qui avoit fait une ſi grande figure en Europe, que quelque temps auparavant il avoit tenu la balance en Italie; mais qui étoit à préſent réduit ſi bas que quelques ſupplications qu'il fit il ne put jamais obtenir de voir le Roi. Dans la ſuite il fut transféré au Château le Loches, où il mourut après y avoir été détenu pendant dix ans. Ainſi ce Prince ambitieux, que l'Italie entiere ne pouvoit contenir, ſe vit renfermé dans une étroite priſon. Quoiqu'il eût pluſieurs défauts conſidérables, on ne ſauroit nier qu'il ne fût très-éloquent, & qu'il n'eût un génie très-étendu.

Quelque temps après, le Cardinal Aſcagne fut auſſi conduit priſonnier en France: mais il y fut reçu avec des égards qu'on n'avoit point eus pour ſon frere. Le Cardinal d'Amboiſe fut lui rendre fort obli-

obligeamment visite dans la tour de Bourges, où il étoit enfermé, & où le Roi lui-même avoit été autrefois prisonnier pendant deux ans. Telle est la vicissitude des choses humaines.

On ne sauroit exprimer la joie que la nouvelle des malheurs de Ludovic fit sentir au Pape & au Duc de Valentinois. Le malheur de Ludovic ouvroit de nouveau un champ vaste à leurs grands desseins, dont les progrès rapides avoient été depuis peu interrompus. On fit des présens considérables aux courriers qui porterent cette nouvelle : elle fut publiée par toute la Ville de Rome au son des trompettes & des tambours. Parmi les acclamations & les cris de joie, on entendoit principalement ces mots : *Francia, Francia, Orso, Orso.* Il fut ordonné de faire des illuminations & des feux d'artifice, & de faire paroître autant de joie qu'en auroit pû causer la prise de Constantinople, sans avoir égard à la dévotion qu'exigeoient la semaine de Pâques, & le Jubilé qui avoit attiré à Rome plus de deux cents mille personnes, pour y obtenir du Pape des Indulgences plénieres. Mais, pour reprendre le fil de notre Histoire, quoique les François se fussent ainsi de nouveau emparés de tout le Duché de Milan, &

même de Genes ; le Roi n'avoit pourtant pas fait les préparatifs néceſſaires pour l'expédition qu'il méditoit contre Naples : il n'avoit fait avec les voiſins de la France ni trêve ni paix ; ce qui lui étoit néanmoins néceſſaire avant que d'entreprendre cette expédition. Cependant, comme les troupes qu'il avoit dans le Milanois étoient oiſives après la conquête de ce Pays, & qu'elles étoient à portée de ſervir ſes alliés en Italie, il envoya aux Florentins ſix cents Lances, qu'il s'étoit engagé de leur fournir à ſes propres dépens, pour leur faciliter le moyen de recouvrer Piſe. Sa Majeſté avoit auſſi pour cet effet loué ſept mille Suiſſes qui étoient ſoudoyés par les Florentins, & qui avoient porté avec eux une quantité ſuffiſante de munitions & d'artillerie contre cette Ville & ſon territoire.

Le Pape & le Duc de Valentinois, qui étoient du nombre des Confédérés du Roi, commençoient par le moyen de leurs Miniſtres & de leurs Agens de ſolliciter de nouveau le ſecours de Sa Majeſté contre les Vicaires de la Romagne. Mais, comme Valentin avoit refuſé à Trivulce les troupes que celui-ci lui avoit demandées pour faire rentrer les habitans de Milan dans l'obéiſſance de ſon Maître, la derniere fois qu'ils

qu'ils s'étoient révoltés, Louis reçut auſſi fort froidement leurs ſollicitations. Cependant, lorſqu'il réfléchit au préjudice que ſon refus pourroit cauſer à ſes affaires, & ſur-tout à ſon expédition de Naples, il trouva qu'il valoit mieux étouffer tout reſſentiment, & accorder une demande que ſes propres affaires ne lui permettoient pas de refuſer. Pour y mieux porter le Roi, Alexandre lui avoit promis un ſecours conſidérable pour l'expédition de Naples, & de lui envoyer ſon fils le Duc de Valentinois à la tête de ſes troupes. Il déclara auſſi le Cardinal d'Amboiſe Légat de France, comme Sa Majeſté l'en avoit prié; ce qui n'étoit pas moins pernicieux à Rome, que cela étoit avantageux à la France; parce qu'ayant une fois introduit la coutume d'envoyer des naturels d'un Pays pour Légats dans leur patrie, il ſeroit très-difficile de s'en diſpenſer dans la ſuite. Ce fut par ce moyen & par pluſieurs autres que les Borgia engagerent le Roi à permettre au frere du Cardinal d'Amboiſe, qui devoit réſider à Milan en qualité de Lieutenant du Roi en Italie, de donner au Pape tous les ſecours dont il auroit beſoin pour continuer la guerre contre les Vicaires.

Les Borgia, étant ainſi aſſurés de la

protection & du secours du Roi de France, trouverent qu'il ne leur manquoit plus qu'assez d'argent pour continuer la guerre qu'ils avoient entreprise ; & ayant vû que les taxes ordinaires, la vente des bénéfices, les biens des particuliers dont ils s'emparoient après les avoir fait mourir par le poison ou autrement, ni même la Daterie, ni les autres revenus du Saint Siege ne leur produisoient pas d'assez grosses sommes pour l'exécution de leurs desseins, ils eurent recours à des moyens plus généraux & plus puissans, qui, quelque scandaleux & violens qu'ils fussent, ne les embarrassoient pas, pourvû qu'en les mettant en usage ils pussent parvenir à leur but. C'est pourquoi ils firent courir le bruit que les Turcs menaçoient alors d'envahir la Chretienté, afin que, sous prétexte de faire la guerre aux Infideles & sous le voile de la Religion, ils pussent plus facilement extorquer de l'argent de tous les Chrétiens. Ainsi Alexandre publia deux Bulles ; l'une pour lever dans toute l'Europe (2) la dixieme partie des revenus Ecclésiastiques, de quelque nature qu'ils fussent, sans même excepter les Monasteres, ni les revenus des Cardinaux ; l'autre pour obliger

(1) *Tom. Tomasi* Part. II. pag 91.

ger (1) les Juifs à payer la même ſomme. & ces deux Bulles contenoient des excommunications, & des peines très-ſéveres contre ceux qui oſeroient s'y oppoſer. Les groſſes ſommes qu'Alexandre leva par ces deux moyens ſurpaſſent preſque toute croyance ; quoiqu'il parût évidemment que ſon unique deſſein étoit d'amaſſer de l'argent pour continuer la guerre que ſon fils Valentin avoit (2) commencée, laquelle étoit réellement plus ſacrilege que toutes les guerres que les Infideles euſſent jamais entrepriſes.

Le Pape s'aviſa auſſi d'un autre moyen : ce fut de vendre des Indulgences. Il en fit payer un prix exceſſif, ſur-tout à ceux qui n'étoient point en état de venir à Rome dans le temps du Jubilé : & ce Pape, en accordant aux Fideles la rémiſſion de leurs péchés, ne leur fit pas quartier d'une obole ſur la taxe qu'ils devoient payer, & qui devoit être environ le tiers de la ſomme qu'ils auroient dépenſée dans leur voyage, s'ils étoient venus eux-mêmes à Rome chercher les Indulgences. Les Collecteurs qui furent établis pour cet effet, & dont un certain Ludovic della Torre étoit le Chef, ramaſſerent de ſi prodigieuſes ſommes, que le

(1) *Tom. Tomaſi.* Part. II. pag. 91.
(2) *Guicciard* Lib. V. pag. 133.

le détail en paroît preſque une fauſſeté. Le Cardinal (2) Bembo avoue que dans le ſeul territoire de Veniſe Alexandre ne leva pas moins de ſept cents quatre-vingt dix-neuf livres peſant d'or; ce qui étoit regardé dans ce temps-là comme une ſomme beaucoup plus grande qu'elle ne le ſeroit à préſent qu'on a trouvé les mines du Perou & du Mexique.

Tomaſo Tomaſi s'accorde parfaitement avec

(1) *Bemb.* Hiſt. Venet. Lib. V. pag. 185. Edit. Venet. 1718. s'exprime en ces termes. *Pecuniæ vero ſacræ ſummam libuit mihi huic loco adſcribere, ut intelligi poſſit, quanta quamque ardens eo tempore fuerit in hominum mentibus Religionis exiſtimatio, & Deorum immortalium timor. Porro in* Urbe *auri libræ ducentæ nonaginta ſeptem eo nomine ſunt confectæ,* Patavii *una & ſexaginta,* Vicentiæ *ſexaginta quatuor & ſemi libra*, Veronæ *una & triginta*, Brixiæ *quadraginta octo*, Bergomi *fere quadraginta quatuor*, Cremonæ *duodecim*, Cremæ *plus novem*, Taurini *viginti quatuor*, Feltriæ *duodecim & ſemi libra*, Cividali Carnico *novem*, Ultini *quadraginta duæ: atque ut à claris Urbibus ad tenuiora Oppida deſcendamus*, Foſſa Clodia *libras auri paulo minus octo facile contulit.* Portus *quem* Gruarium *appellant fere undecim*, Colonia, *qui quidem vicus eſt in Vicentinorum finibus, quatuor: itemque ſupra quam quis crederet alia in Continenti Caſtella, Vicique; ut eſſet ſumma omnis* Auri libræ ſepties centies & nonies, *eoque amplius.*

avec Bembo, quant à la ſomme qui fut levée dans Veniſe par le moyen des Bulles & des Indulgences ; mais il ne s'accorde pas avec ce Cardinal dans le reſte du récit : car (1) Tomaſi dit que quoique le Pape eût levé cet argent pour faire la guerre aux Turcs, & qu'il eût promis de faire conſtruire & équiper des galeres pour les envoyer au ſecours des Vénitiens ; cependant il n'avoit pas tenu ſa parole : qu'au contraire, il s'étoit ſaiſi de l'argent dans le deſſein de s'en ſervir pour continuer la guerre que ſon fils avoit commencée contre les Vicaires, & qu'au lieu de rembourſer aux Vénitiens les frais de l'équipement des galeres, comme il l'avoit promis, il leur envoya ordre de dire tous les jours un *Ave Maria*, quand la cloche ſonneroit midi : & c'eſt de là que vient la coutume,

(1) *Tom. Tomaſi.* Part. II. pag. 39. *E benchè ſi rico priſſero gli inordinati fini di queſta ſtràna e ſcaedaloſa eſſigenza col manto d'un eſo pio, qual fu quello di voler armare un buon numero di Galere in ſoccorſo de Veneziani contra il Turco, nientedimeno l'effetto fù il medeſimo che dell, altre, nè dal ſuo proteſtato zelo ſi riportò altro ſoccorſo contra il Turco, che d'un Ave-Maria da recitarſi per tutta la Chriſtianità nel mezzo giorno, al ſuono delle campane, che da indi in poi ordinò ſi ſonaſſero à tal fine perpetuamente.*

tume, qui dure encore, de dire ainſi des *Ave Maria*. Le Cardinal (1) Bembo ſemble en quelque maniere diſculper le Pape de cette accuſation : il dit *que S. S. ordonna à ſes Agents de conſtruire quinze galeres, & qu'il engagea les Vénitiens à en armer cinq autres ; ce qui faiſoit en tout vingt, dont le commandement fut donné à Piſaure, Noble de Veniſe, qui prit des Officiers Vénitiens pour commander la plus grande partie de celles qu'il avoit eu ſoin de faire armer à Veniſe.* Quoi qu'il en ſoit, Bembo ne dit pas que le Pape eût envoyé de l'argent pour payer les frais de l'équipement : & ſi

(1) *Bembo.* Lib. V. pag. 184. *Eo tempore Alexander triremes Reipublicæ viginti pecunia ſua ſacraque ſe armaturum pollicitus, quibus Civitas bello Thracio uteretur, quindecim modò per ſuos Miniſtros, ut inſtruerentur, diligentiam, addibuit : reliquas quinque Senatui mandas remiſit, cum ea pecuniam ſacram, quam homines in Imperio Veneto, ut criminibus & maleficiis obnoxii, ob commiſſa, poſt mortem apud inferos pœna liberarentur, ex Alexandri literis perſolverent, bello Thracio inſumendam permiſiſſet : quarum omnino viginti navium imperium Legatus ab ſeſe datus obtineret. Is fuit Jacobus Piſaurus Epiſcopus Paphiorum, ex Veneta Nobilitate : qui etiam majori earum navium parti quam Venetiis armandam curavit (nam reliquam in Flaminiæ maritimis municipiis Anconæ inſtruxerat) Præfectos cives ſibi Venetos adlegit,*

ſi ce Pontife a ſouffert que les Vénitiens les aient payés, il n'a rien fait qu'on ne dût attendre d'un homme de ſon caractere.

Pendant que le Pape & ſon fils perſiſtoient dans le deſſein d'exercer toutes ſortes de rapines & d'oppreſſions, on diroit que le Ciel, qui voyoit avec horreur leurs machinations diaboliques, voulût les faire rentrer en eux-mêmes par deux accidens remarquables. Le premier fut la chûte du clocher de la Baſilique de Saint Pierre, qui arriva le 28. Juin, & endommagea conſidérablement tout l'édifice. Le Pape, qui ſe promenoit avec le Cardinal de Capoue dans la grande galerie de cette Egliſe, penſa être écraſé par une groſſe barre de fer qui étoit un des principaux ſoutiens de ce clocher, & qui ayant percé la voûte (1), tomba aux pieds de S. S. ſans pourtant lui faire aucun mal. Le ſecond arriva le lendemain, & eut des ſuites beaucoup plus fâcheuſes pour le Pape: il ſe promenoit avec un de ſes Chambellans & le Cardinal de Capoue, dans une des chambres du Vatican: un nuage épais s'éleva tout-à-coup, obſcurcit tout le Ciel, & fut ſuivi d'un vent impétueux, accompagné de pluie & de grêle d'une groſſeur extraor-

(1) *Tom. Tomaſi.* pag. 24.

traordinaire. Le Pape voyant venir l'orage ordonna qu'on fermât les fenêtres de l'appartement où ils étoient ; & le Cardinal avec le Chambellan ne se furent pas plutôt mis en devoir d'exécuter ses ordres, qu'une cheminée tomba sur le plancher qui étoit au-dessus d'eux, & en enfonça non-seulement une partie, mais entraîna encore deux grosses poutres qui le soutenoient. Le Cardinal & le Chambellan n'eurent que le temps de sauter sur la fenêtre pour éviter d'être ensevelis sous les ruines : mais ils crurent que le Pape en avoit été écrasé, parceque la plus grande partie en étoit tombée au milieu de la chambre où ils l'avoient laissé. Dans cette pensée, ils appellerent à haute voix les Portiers qui étoient de l'autre côté de l'appartement, & leur dirent que le Pape étoit mort. Ce bruit se répandit bientôt dans le Palais & dans la Ville, & y causa l'agitation qu'on peut s'imaginer. Lorsque la poussiere fut un peu abattue, le Cardinal & le Chambellan descendirent de la fenêtre, & allerent vers l'endroit où ils croyoient trouver le Pape : ils trouverent un homme mort tout étendu sous les ruines : c'étoit un Gentilhomme Siennois, nommé Laurent Mariana Ghigi : deux autres expiroient près de lui : ils avoient tous les trois enfoncé avec le plancher

cher de la chambre de deſſus. Enfin, ils trouverent ſous les ruines le Pape aſſis ſur une chaiſe : ils l'appellerent deux ou trois fois ; mais il ne répondit point : la peur & les bleſſures qu'il avoit reçues lui avoient ôté la parole & la connoiſſance. Ce qui lui ſauva la vie fut qu'une des poutres en tombant s'étoit rompue par le milieu, de façon que l'un des bouts étant reſté en haut, faiſant avec celui qui étoit rompu une eſpece d'équerre au deſſus de lui, cela empêcha que le reſte des décombres ne lui tombât ſur la tête, où il ne laiſſa cependant pas que de recevoir deux contuſions, cauſées par la pointe de quelque clou, ou de quelque éclat de bois : mais il fut très-bleſſé à la main droite, & ſur-tout au doigt du milieu où il avoit l'anneau pontifical : ſon bras droit fut auſſi percé d'un clou. Cependant il ne fut pas ſi bleſſé, qu'il ne pût bientôt marcher juſques dans la chambre voiſine, où on lui appliqua tous les remedes néceſſaires (1). Après qu'on eût fait ſavoir par-tout que le Pape n'étoit pas mort, Valentin & ſon autre fils, tout

tranſportés

(a) Voyez cet accident dans l'Appendix, à l'article, *de vitato periculo Papæ inter ruderaVaticanî dilapſa*, tel que *Burchard* le rapporte dans la pag. 71. de ſon Journal.

transportés de joie, vinrent féliciter S. S. Ils furent imités par un grand nombre de Courtisans, & par d'autres personnes qui démentoient bien en cela les sentimens qu'ils avoient fait paroître un peu auparavant, lorsqu'ils avoient cru qu'il étoit mort.

Le Pape, au lieu de regarder ces deux accidens comme la menace d'une punition plus severe s'il ne réformoit sa conduite, les regarda au contraire comme une marque certaine de son propre bonheur. Il alla pourtant, par formalité, à l'Eglise de Ste. Marie del Popolo, & fit semblant de rendre graces à Dieu & à la Vierge de ce qu'il avoit échapé à un si grand danger. Tomasi (1) rapporte que dans une petite Chapelle, qui est à la gauche du grand autel de cette Eglise, il y avoit le portrait de Vanozza maîtresse de S. S. & que ce portrait, dont le mystere étoit inconnu aux dévots, étoit l'objet de leur adoration, de même que les images des Saints; ce qui n'empêchoit pas que cette Déesse tutélaire du Pape n'eût aussi son portrait au Vatican dans le cabinet de ce Saint Pere. Alexandre alla à cette Eglise avec beaucoup de solemnité. On porta la grande

(1) Pag. 98.

de Croix, que ſuivoient les Cardinaux deux-à-deux : enſuite paroiſſoit le Duc de Valentinois accompagné des principaux Officiers de ſon armée, au milieu deſquels étoit le Pape en chaiſe, ſuivi d'un grand nombre de Prélats & d'autres perſonnes.

Lorſqu'il arriva à l'Egliſe on chanta le *Te Deum* & des motets qu'on avoit faits exprès pour flater ſa vanité. Le Prieur du Couvent fit auſſi un diſcours qui n'avoit point d'autre objet : après quoi Alexandre monta au grand autel, & fit une offrande à la Vierge d'un grand calice d'argent dans lequel il y avoit trois cents écus. Le Cardinal de Sienne, pour faire éclater la généroſité du Pape, vuida le calice ſur l'autel en préſence de tout le monde.

C'eſt-là toute la démonſtration que le Pape donna d'une piété Chrétienne, pour une délivrance ſi ſignalée. Ses actions firent voir dans la ſuite le peu d'effet qu'elle fit ſur lui. Vers ce temps, lui & Valentin, pour mieux s'aſſurer de l'Etat de Sermonete, avoient fait empoiſonner Jacques Caetan, qui, comme nous l'avons déja dit, avoit été conduit priſonnier dans le Château S. Ange. Afin qu'on crût qu'il étoit mort d'une mort naturelle, ſes parens eurent la permiſſion de l'enterrer publi-

bliquement dans l'Egliſe de S. Barthelemi: mais avant que de laiſſer ſortir le corps du Château on avoit eu ſoin de le bien envelopper. Parmi les parens & les amis du mort qui aſſiſtoient à ſes funérailles, il y avoit ſes freres & ſes ſœurs, auſſi bien que ſa mere qui étoit inconſolable, & qui ayant été informée en ſecret qu'on avoit avancé la mort de ſon fils réſolut avant que de l'enterrer d'examiner ce qui en étoit. Pour cet effet elle découvrit hardiment le corps en préſence de tout le monde. (1) Les marques du poiſon étoient viſibles, & préſenterent aux ſpectateurs l'objet du monde le plus triſte & le plus affreux.

Ce qui arriva à Alphonſe d'Aragon mari de Lucrece ne fut pas moins tragique. Le Pape & le Roi de France avoient deſſein de dépouiller bientôt le Roi de Naples de ſes Etats; & les Borgia étoient alors ſi fort ennemis de la famille de ce Prince, qu'ils ne pouvoient ſeulement ſouffrir la penſée qu'Alphonſe, qui étoit ſon proche parent, fût l'Epoux de Lucrece: ainſi Valentin & le Pape réſolurent de s'en défaire, à quelque prix que ce fût. Pour cet effet, après un combat de taureaux qui ſe

(1) *Tom. Tomaſi.* pag. 104.

se donna devant l'Egliſe de S. Pierre, Valentin invita Alphonſe à ſouper ; & comme celui-ci y alloit, il fut attaqué au bas des degrés de cette Egliſe par un nombre de ſcélérats qu'on avoit apoſtés pour l'aſſaſiner ; de ſorte que ne pouvant trouver le moyen de s'échapper, & n'étant pas capable de réſiſter à ces aſſaſſins, il en reçut un coup de hallebarde à la tête & à l'épaule, tandis qu'un autre lui enfonça un poignard dans le côté : il fut encore bleſſé à la main & à la jambe, & enfin laiſſé pour mort. Les aſſaſſins allerent enſuite joindre une bande de quarante autres ſcélérats qui les attendoient à cheval dans la place de S. Pierre pour les conduire en ſûreté, & qui dans le temps de l'aſſaſſinat ſe tenoient-là, pour ainſi dire, en ſentinelle, afin d'empêcher qu'on ne vînt au ſecours d'Alphonſe : après quoi ils ſortirent tous de la Ville par la porte qu'on appelle *Pertuſe* (1).

Les

(1) Le récit que Burchard fait de cette horrible barbarie dans ſon Journal pag. 72. differe fort peu de la maniere dont je viens de la rapporter. Voici comme il s'exprime. *Feria quinta, decima menſis Junii, circa horam primam noctis, Illuſtriſſimus Dominus Alphonſus de Aragonia, Dux Biziliarum maritus Dominæ Lucretiæ Liliæ Papæ, ſupra pla-*

Les gémiſſemens que fit ce malheureux Prince après la retraite de ſes aſſaſſins attirerent un grand nombre de perſonnes, qui le trouverent nageant dans ſon ſang : on le porta au Palais dans ſon appartement, & on le remit entre les mains des Medecins & des Chirurgiens. Valentin, pour couvrir ſon crime, fit incontinent arrêter François-Marie Caſelle, Oncle d'Alphonſe, comme auteur de cet aſſaſſinat ; & quoiqu'on

num ſcalarum Baſilicæ Sancti Petri ante primum introitum verſus Baſilicam prædictam per plures perſonas aggreſſus fuit, & in capite & brachio dextro & crure graviter vulneratus : invaſores effugerunt per ſcalam Sancti Petri, ubi circiter quadraginta Equites eos expectarunt, cum quibus equitarunt extra portam pertuſam. — Feria tertia, octava decima menſis Auguſti, Alpho nſus de Aragonia Dux Biziliarum & princeps Salernitatus, qui in ſero diei quindecimi menſis Julii proximè præteriti graviter fuit vulneratus, & deinde ad Turrim nonam ſupra Cantinam Papæ in horto majori Palatii apud Sanctum Petrum portatus eſt, & diligenter cuſtoditus, cum non vellet hujuſmodi vulneribus mori, in lecto fuit ſtrangulatus. *Circa horam primam noctis portatum fuit cadaver ad Baſilicam S. Petri, & ibidem in Capella beatæ Mariæ de febribus depoſitum. Capti fuerunt & ad Caſtrum S. Angeli ducti Medici defuncti, & quidam gibboſus qui ejus curam habere conſueverat, & contra eos inquiſitio facta : liberati poſtea fuerunt, cum eſſent juvenes * mandantibus capi erat optimè notum.*

quoiqu'on ne pût jamais prouver qu'il y eût eu la moindre part, il le fit condamner à perdre la tête. Jules Paſſeri, dans ſon Journal de ce qui s'eſt paſſé dans ce temps-là, met cette affaire dans toute ſon évidence. Cependant Valentin craignant qu'Alphonſe revînt de ſes bleſſures, & voyant qu'il y avoit apparence qu'il en reviendroit par le grand ſoin que les Chirurgiens prenoient de lui, ſe ſervit de ſon cher Michelotto, inſtrument de ſa ſcélérateſſe, pour étrangler ce Prince dans ſon lit; ce qui fut exécuté, comme (1) Burchard le rapporte : après quoi il fut enſeveli à S. Pierre dans la Chapelle de Ste. Marie des Fievres.

Valentin pour couvrir encore ce ſecond trait de ſa méchanceté fit prendre les Medecins d'Alphonſe, & les fit mettre au Château S. Ange ; où ils reſterent juſques à ce que l'affaire de cet aſſaſſinat fut aſſoupie.

Cependant Lucrece parut fort affligée : elle ſe retira à Nepi, pour y pleurer la perte de ce Prince, ſon troiſieme mari. Villeneuve arriva vers ce temps-là à Rome : c'étoit le même que Louïs y avoit autrefois envoyé pour en amener Valentin à la

(1) *Burchard Diar.* pag. 73.

la Cour de France. Avant que cet Ambaſſadeur fît ſon entrée, Ceſar alla maſqué au-devant de lui pour le complimenter. En arrivant il deſcendit de cheval, & ſans ôter ſon maſque il lui témoigna la joie qu'il avoit de ſon arrivée : après quoi il eut avec lui une auſſi longue conférence que le peu de temps pouvoit le permettre, touchant pluſieurs affaires importantes : il s'en retourna enſuite à Rome de la même maniere qu'il en étoit parti. Les Ambaſſadeurs de diverſes Puiſſances, & même ceux d'Eſpagne & de Naples allerent auſſi au devant de Villeneuve : car leurs Maîtres n'avoient pas encore commencé leurs hoſtilités contre les François. Cependant le ſeul compliment qu'ils lui firent fut, (1) *Monſieur, ſoyez le bienvenu.* Le Maître des cérémonies, ſurpris d'un compliment ſi court & ſi ſec, leur demanda en auſſi peu de mots, s'ils n'avoient pas autre choſe à dire ? A quoi ayant répondu que non : Villeneuve repliqua, *Ceux qui n'ont rien à dire n'ont pas beſoin de réponſe* : & il leur tourna le dos. Il parla enſuite avec les autres Miniſtres : il ſe mit entre l'Archevêque de Reggio Gouverneur de Rome & l'Archevêque

(1) Ibid.

vêque de Raguſe, & alla de cette maniere au Palais des Saints Apôtres, qu'on avoit préparé pour ſa réception.

Peu de jours après, Marie George Ambaſſadeur extraordinaire de Veniſe porta à Valentin, de la part de cette République, des Lettres Patentes par leſquelles elle le faiſoit Noble Vénitien. Les Vénitiens, qui étoient alors étroitement unis avec le Pape & le Roi de France, avoient accordé ce titre à S. S. pour ſon Fils. C'étoit auſſi ſur eux & ſur les François que les Borgia fondoient leur principale eſpérance dans l'exécution de leurs projets. Il ne manquoit alors au Pape pour faire marcher ſon armée vers la Romagne, & pour continuer la guerre contre les Vicaires, que les grandes ſommes qu'il étoit ſur le point de retirer de la promotion qu'il devoit faire de douze Cardinaux, gens qui lui étoient entierement dévoués.

Cette promotion fut publiée le 3. du même mois : voici le nom de ceux qui furent élevés à cette dignité (1) *Diegue de Mendoze* Archevêque de Seville; *Jacques*

(1) Voyez *Platine de Vit. Pontif. cum in Alex. VI.* pag. 479. 480. *Guicciard.* Lib. V. pag. 132. *Tom. Tomaſi* pag. 111. NB. Mon Auteur a oublié de mettre le nom du douzieme Cardinal.

ques Archevêque d'Oriſtagni, Vicaire-Général du Pape; *Thomas* Archevêque de Strigonie; *Pierre* Archevêque de Reggio, Gouverneur de Rome; *François Borgia* Archevêque de Cozence, Tréſorier-Général; *Jean* Archevêque de Salerne, Vice-Chambellan, & qui avoit été Précepteur du Duc de Valentinois; *Ludovic Borgia* Archevêque de Valence, Secrétaire de S. S. & frere de ce Cardinal Borgia que Valentin empoiſonna; *Antoine* Evêque de Come; *Jean-Baptiſte Ferrara* Evêque de Modene, ce fameux Simoniaque dont nous avont parlé ci-devant, & Dataire du Pape; *Amédée d'Albret* fils du Roi de Navarre & beau-frere de Valentin, & enfin *Marc Cornaro* Noble Vénitien. De ces douze Cardinaux il y en avoit ſix qui étoient alors à Rome, & qui furent appellés dans le même Conſiſtoire pour y recevoir leurs chapeaux de la main du Pape; après quoi il furent conduits par d'autres Cardinaux chez le Duc, qui avoit préparé un magnifique repas pour eux. Le Pape nomma le Cardinal de Reggio Légat *à Latere* pour la Hongrie, celui de Salerne pour la France, & celui de Gurk pour l'Allemagne. Celui-ci, qui étoit François, étoit devenu alors auſſi intime ami des Borgia, qu'il en avoit été ennemi autrefois.

Mais

Mais comme ni l'argent des nouveaux impôts, ni de la dixieme partie de tous les revenus eccléſiaſtiques, ni l'argent des dépouilles des morts, ni celui de l'indigne promotion des Cardinaux, ne ſuffiſoient pas pour payer les frais de la guerre que Valentin avoit commencée; que d'ailleurs le preſſant beſoin qu'on avoit d'argent demandoit un temps moins conſidérable que celui qu'il falloit pour le lever, le Pape fut obligé d'emprunter de groſſes ſommes à des marchands & à d'autres particuliers, entr'autres à un certain Auguſtin Ghigi, frere de ce Laurent Ghigi qui fut enſeveli ſous les ruines des Chambres du Vatican. Cet homme, qui étoit un des plus riches de la Cour, fit une avance à S. S. de pluſieurs milliers d'écus; il lui donna même juſques à ſa vaiſſelle, qui fut enſuite fondue & convertie en eſpèces. Tout cela mit Valentin en état de commencer la guerre dans la Romagne, & de pourſuivre l'exécution de ſes deſſeins.

Sa premiere entrepriſe fut contre la Ville de Peſaro, dont (1) il s'empara ſans trouver la moindre réſiſtance, & dont il dépouilla Jean Sforce qui en étoit le Prince. Les

(1) *Guicciard* Lib. V. pag. 132. *Platine* de Vit. Pontif. in Alex. VI. pag. 476. Edit Veret. 1703.

Les Sujets de Sforce, qui lui étoient très-attachés, n'ayant aucun eſpoir de ſecours, & voyant qu'il n'y avoit pas la moindre apparence de pouvoir conſerver ce domaine, lui avoient perſuadé de ne point expoſer par une réſiſtance inutile ni ſa perſonne ni ſon Etat aux fureurs de gens auſſi inſatiables que cruels; de ſorte que ce Seigneur infortuné, après avoir recommandé ſes intérêts & ſa famille à ſes fideles Sujets, abandonna ſes terres & le lieu de ſa naiſſance, pour aller chercher un azyle où il pût être en ſûreté, juſqu'à ce qu'il plût à la Providence de faire changer le face des affaires.

Pandolphe Malateſte, Seigneur de Rimini, ſuivit ſon exemple: il (1) abandonna ſa Ville dont Ceſar Borgia s'empara, & où après avoir mis une bonne garniſon, auſſi-bien que dans Peſaro, il alla en diligence avec le reſte de ſes troupes aſſiéger Faënza qui appartenoit alors à un mineur d'environ dix-huit ans. C'étoit Aſtor Manfredi, qui, quoiqu'il fût abandonné des Bentivoglio ſes parens, de même que des Florentins & des Vénitiens, qui

(1) *Guicciard.* Lib. V. pag. 132. *Platine* de Vit. Pontif. in Alex. VI. pag. 475. Edit. Venet. 1703. *Paul Jove* Lib. VIII. pag. 204.

qui en vertu de leurs anciennes alliances étoient obligés de le ſecourir, ſut ſi bien pourvoir à la défenſe de ſes terres & de ſes Sujets, qu'avec quelques troupes étrangeres qu'il avoit à ſa ſolde, & qui donnerent des marques éclatantes de leur valeur, Valentin ne put alors lui enlever Faënza, qu'il tint long-temps aſſiégée avec une armée conſidérable de François & d'Italiens. Ceux-ci paſſoient pour les meilleures troupes qu'il y eût alors en Italie, & avoient à leur tête Paul & Jules Orſino, Vitellozzo, Vitelli, & Jean-Paul Baglioni, tous Généraux du premier ordre.

Cependant, avant que de s'approcher de Faënza, Valentin s'étoit rendu maître du Village de Berſighella, du vieux & du nouveau Château de cette Place, & de toute le vallée de Lamone, par le moyen de Denys de Naldo. Il eſpéroit qu'on lui remettroit auſſi le Château de Faënza, en vertu d'un accord frauduleux que ce Naldo avoit fait avec le Gouverneur: mais la trahiſon fut heureuſement (2) découverte par les Faëntins, & le traître reçut une punition proportionnée à ſon crime. Valentin employa d'abord les promeſſes & les

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 132.

les menaces ; mais ce fut en vain : les habitans de cette Ville perſiſterent dans la réſolution priſe de la défendre ; de ſorte que Valentin ſe vit contraint d'en faire le ſiege dans les formes. Il poſta ſes troupes entre les rivieres de Lamone & de Marzano, & dreſſa ſon artillerie vers l'endroit de la Ville qui eſt vis-à-vis Forli, où les Faëntins avoient élevé un baſtion très-fort. Dans la ſuite il donna un aſſaut général : mais il fut vivement repouſſé par les habitans : il y perdit (1) beaucoup de monde, & entr'autres Honorio Savello qui y fut tué.

Enfin le feu continuel des aſſiégés, leurs ſorties qu'ils faiſoient toujours avec ſuccès, & de plus la rigueur de la ſaiſon forcerent Valentin à lever le ſiege. C'étoit alors le commencement d'un hyver très-froid & très-rude ; & ſes Troupes étoient obligées d'être en raze-campagne ſans le moindre abri de maiſons ni d'arbres, les Faëntins ayant tout raſé à l'approche de l'armée du Pape.

Valentin en levant le ſiege jura ſolemnellement que dès que la ſaiſon le permettroit il reviendroit aſſiéger de nouveau cette Ville, & qu'il y perdroit plutôt la vie

(1) Ibid.

vie que de ne pas s'en rendre maître.

Si ce contretemps arrêta les progrès de l'ambition du furieux Valentin, l'hyver & les Villes qu'il avoit prises lui donnerent l'occasion d'exercer ses autres passions avec toute la violence qui lui étoit naturelle. Cesene sur-tout, Forli, & Imola où il passa l'hyver le virent plongé dans les plus affreuses débauches. Mais de tous les excès auxquels il s'abandonna il n'y en a point, vû toutes les circonstances, de plus horrible que celui-ci.

Une Dame d'honneur d'Elizabeth de Gonzague Ducheſſe d'Urbin s'étoit mariée avec un Seigneur Napolitain, nommé Jean-Baptiſte Caraccioli, Capitaine-Général de l'Infanterie Vénitienne. Cette Dame, qui paſſoit pour une des plus vertueuſes & des plus belles femmes d'Italie, étoit partie avec une pompeuſe ſuite pour aller joindre ſon mari à Veniſe. Comme elle paſſoit par la Romagne, elle eut le malheur de rencontrer Valentin, qui ne l'eut pas plutôt vûe qu'il en devint éperdument amoureux: mais ſachant très-bien qu'il ne pourroit jamais ni par prieres, ni par préſens, la faire conſentir à ſes deſirs, il réſolut d'employer la force pour les ſatisfaire. Pour cet effet, il ne fit pas ſemblant de

la voir lors qu'elle paſſoit : mais, comme il étoit près de Ceſene, il y alla en toute diligence, & envoya ſans perdre temps un gros détachement de Cavalerie après cette Dame, avec ordre de l'enlever. Ce détachement en arrivant près d'elle lui cria d'arrêter, & en même temps l'entoura avec tous ceux de ſa ſuite, qui réſolurent de perdre plutôt leurs vies, que de voir cette Dame devenir la proie de ces raviſſeurs. Il y eut un rude combat & un grand carnage de part & d'autre : Mais comme ceux qui étoient de la ſuite de cette Dame avoient la plûpart été tués, les autres ſe voyant accablés par le nombre, & ne pouvant pas réſiſter plus long-temps, furent obligés, pour ne pas perdre inutilement la vie, de prendre la ſuite, & d'abandonner la Dame à ces ſcélérats qui la menerent priſonniere au Duc.

La retenue ne me permet pas de raconter ce qui lui arriva lors qu'elle fut au pouvoir de ſon impudique raviſſeur. Le Lecteur peut aiſément ſe former une idée du traitement qu'elle en reçut : je me contenterai de rapporter la conduite du mari dans une conjoncture ſi affligeante & ſi imprévue.

Lorſqu'il eut appris par ceux de la ſuite de ſa femme qui avoient échappé des mains des ſoldats de Borgia, qu'elle étoit deve-

devenue la victime d'un scélérat qui en la lui arrachant le privoit de la plus grande douceur de sa vie, il tomba dans un abattement qui le rendit comme immobile, sans autre mouvement que celui qui lui étoit causé par de profonds soupirs. Peu de temps après, il devint comme un homme hors de sens, furieux, ou plutôt enragé, accusant le Ciel du malheur qui lui étoit arrivé: enfin, d'autres sentimens ayant succédé à ces premieres agitations, il alla d'un pas lent, sans rien dire, au Palais Ducal, & après avoir été introduit dans la Chambre du Conseil des Dix, où le Doge Barbarigo présidoit, il leur parla d'abord d'une maniere très-confuse & entrecoupée; mais dès qu'il fut un peu revenu à lui-même, il s'exprima en ces termes: „ Je viens „ prendre congé de votre Sérénité, étant „ obligé pour me venger d'aller perdre „ cette vie que j'avois entierement destinée au service de cette République Séréniſſime. On a bleſſé mon honneur, la „ partie la plus tendre de mon ame: on „ m'a enlevé ma femme, le plus précieux „ tréſor que j'euſſe; & l'auteur de cet attentat c'eſt Valentin, le ſcélérat le plus „ perfide & le plus ſacrilege qui ſoit ſur „ la terre. Ne ſoyez pas ſurpris ſi je parle „ ainſi d'un homme qui a maintenant l'hon-

„ neur d'être Noble Vénitien, & qui eſt
„ ſous la protection de cette Séréniſſime
„ République ; puiſque ſa ſcélérateſſe le
„ rend tous les jours plus indigne, non-
„ ſeulement de cet honneur, mais encore
„ du moindre reſpect, & même de la
„ vie que j'arracherai à ce monſtre. Sa-
„ crilege dès ſa naiſſance, fratricide, uſurpa-
„ teur des droits d'autrui, oppreſſeur des
„ innocens, il viole toute les Loix, même
„ celles de l'hoſpitalité, Loix que les Bar-
„ bares mêmes obſervent religieuſement :
„ c'eſt lui qui dans ſes Etats a fait une
„ violence inouïe à ma femme, ſans avoir
„ égard à ſon rang, ni à ſon ſexe, ni au
„ reſpect dû au Prince de la Cour duquel
„ elle venoit, ni à celui qui m'eſt dû à
„ moi-même, comme étant honoré d'un
„ emploi conſidérable au ſervice de cette
„ République, avec laquelle il eſt lui-mê-
„ me allié : c'eſt ce ſcélérat, dis-je, qui me
„ l'a ravie, & qui me la retient pour la
„ faire ſervir de victime à ſa cupidité. Cet-
„ te action mérite un autre genre de pei-
„ ne & de mort que celui qu'il doit at-
„ tendre de ma main. Cependant, comme
„ je regarde la perſonne qui devroit punir
„ cette injure non comme Prince ou comme
„ Juge, mais comme un pere qui eſt auſſi
„ coupable que le fils, je punirai moi-même,
comme

» comme je pourrai, l'atrocité de ſes actions
» barbares, & je ſacrifierai ma propre vie,
» non-ſeulement pour me venger de l'in-
» jure qu'il m'a faite, mais pour ven-
» ger le ſang de tant d'innocens qui crie
» contre lui, & pour garantir même cet-
» te République des attentats que ce
» monſtre ambitieux médite contr'elle :
» car on n'ignore pas qu'après avoir op-
» primé & ſubjugué les autres Etats d'I-
» talie, il ne tente d'immoler à ſon am-
» bition cette République & votre liber-
» té (1).

Un

(1) L'enlevement de la Femme de Caraccioli eſt non ſeulement rapporté tout au long par *Tom. Tomaſi.* depuis la pag. 123. juſqu'à la pag 131. Edit. Mont. Chiar. 1670. mais il eſt encore confirmé par *Bembo* dans ſon *Hiſt. Venet.* Lib. V. pag. 181. 182. & quoique ce Cardinal n'en faſſe pas un ſi grand détail que *Tomaſi*, il en dit pourtant aſſez pour en confirmer les principales circonſtances. Voici comme il s'exprime. *Iis rebus domi foriſque àdminiſtratis, Cæſar Alexandri filius, cui paulo ante à Republicâ, petente Patre, cum jure Comitiorum Civitas data fuerat, puellam ex Eliſabethæ Metaurenſium Reginæ ſimulatu, ad Carratium Reipublicæ militibus præfectum, cui erat nuptui tradita, proficiſcentem, medio inter Ariminum Ravennamque itinere, miſſis Ceſena ſuis equitibus, vi rapuit, comitatu ejus pulſo, vulneratis compluribus. Ea erat puella miræ pulchritudinis : itaque amoris incenſus, cum pretio aut precibus aſſequi ſeſe poſſe nihil videret*

Un peu avant que Caraccioli fut entré le bruit de l'enlevement de sa femme étoit déja

sumptis à novo Regno animis, ad vim faciendam se convertit, & virgine per scelus est potitus. Ea re ad Patres celeriter delatâ, Decemvirûm Decreto Aloisius Manentius est ad Cæsarem eo ipso die jussus contendere (is erat Fori Cornelii) quæstum de injuria tam insigni, quam Respublica pro suis in eum beneficiis nihil meruisset, puellamque repetitum. Posteroque die Aloisii Regis Legatus, re a Patribus graviter apud illum expostulantibus cognita, sua sponte ad Cæsarem iisdem cum mandatis est profectus, cum eam fraudem atque injuriam etiam ad suum Regem, qui Cæsarem, ut Flaminia potiretur adjuvisset, existimaret pertinere. Nihiloque secius litteræ sunt ad Alexandrum à Senatu datæ magna cum querela. Sed neque Manentius neque Regis Legatus quidquam apud eum valuerunt, nedum litteræ ad patrem missæ profecerunt. Pernegavit enim ille suo jussu id fecisse qui puellam rapuissent, neque se, qui essent, adhuc quidem comperisse. Repertis autem raptoribus, cui quidem rei omnem esset diligentiam adhibiturus, se daturum operam, ut & Rex, & Senatus Venetus, & omnes homines intelligerent, quam ægrè tulerit suis in finibus id fuisse facinus atque flagitium perpetratum: puellas sibi non deesse, quas habere facilè possit; ne hac, tanta cum Reipublicæ offensione atque invidia, & suo cum probro, per vim atque fraudem potiri concupisceret. Patres verba sibi dari intelligentes, cum mittendis nuncis ac litteris multos dies consumpsissent, quod rebus belli ab ea cogitatione avocabantur, Carratium, qui ad eos questum venerat, consolati, ejus vindictam sceleris in aliud tempus aistulerunt.

déja parvenu aux oreilles du Doge & des Sénateurs. Ils furent fort irrités contre Valentin, non-seulement à cause de l'énormité de l'action même, mais encore à cause du peu d'égard qu'il avoit eu pour la République, en agissant d'une maniere si lâche & si violente envers une femme d'un rang si distingué, douée de tant d'excellentes qualités, & qui de plus étoit femme de leur Général. D'ailleurs, voyant que Caraccioli étoit résolu de tirer lui-même vengeance du sanglant affront qu'il avoit reçu, ils ne purent s'empêcher de plaindre son sort, & de craindre pour lui le danger où il s'exposeroit s'il persistoit dans sa résolution. Pour l'en détourner, & tâcher d'apaiser sa colere & sa douleur, le Doge se servit des termes les plus doux qu'il put trouver, & les Sénateurs lui promirent unanimement de prendre en main sa querelle, & de lui procurer une satisfaction proportionnée à la grandeur de l'offense. Le Doge l'assura en même temps que Valentin seroit obligé de rendre bientôt la Dame, sans qu'elle eût reçu la moindre injure. Après cela on convint dans le Conseil des Dix d'envoyer incessamment Louïs Manenti leur Secrétaire à Imola, avec ordre de faire sentir à Valentin l'indignation avec laquelle le Sénat avoit appris

pris le ſanglant affront qu'il avoit fait ; non-ſeulement à la Dame & à ſon mari, mais encore à toute la République, & que c'étoit mal reconnoître les grands honneurs qu'il en avoit reçus. Ils chargerent en même temps Manenti d'exiger que la Dame fût incontinent renvoyée à Veniſe auprès de ſon époux.

Le lendemain, le Sénat envoya chercher l'Ambaſſadeur de France, & lui fit de grandes plaintes touchant l'action violente de Valentin, qui continuoit la guerre dans la Romagne ſous les auſpices du Roi ſon Maître. Leurs raiſons eurent un ſi grand pouvoir ſur l'eſprit de ce Miniſtre, qu'il alla incontinent lui-même à Imola pour déclarer à Borgia le déplaiſir que lui avoit cauſe une action ſi indigne, & pour l'aſſurer que le Roi en ſeroit vivement outré. En même temps le Sénat écrivit au Pape touchant cette affaire, & en demanda ſatisfaction : mais tout cela ne fit aucune impreſſion ſur l'eſprit du pere ni du fils. Celui-ci, ne voulant pas lâcher ſa proie, eut l'impudence de nier le fait, & de ſoutenir qu'il n'avoit jamais donné ordre d'arrêter cette Dame : il promit ſeulement de faire toutes les recherches néceſſaires pour découvrir les auteurs de ce crime, & dit que s'il pouvoit les trouver,

il

il convaincroit alors le Roi de France & le Sénat de Veniſe que bien loin d'approuver cete action, il étoit très-fâché qu'elle eût été commiſe dans ſes Etats. Il ajoûta que comme le pays ne manquoit pas de très-belles femmes dont il pouvoit obtenir les bonnes graces, il n'avoit nullement beſoin d'avoir recours à la force & à la violence.

C'eſt ainſi qu'il ſe moquoit de toutes les remontrances qui lui furent faites ; de ſorte que les Vénitiens, après avoir écrit pluſieurs fois au Pape & à Valentin, n'eurent jamais pour réponſe que des refus & des échapatoires. Cependant, comme la guerre que les Turcs avoient commencée contre eux ne leur permettoit pas alors de ſe brouiller avec le Pape, ils furent obligés, en conſolant Caraccioli le mieux qu'ils purent, de renvoyer leur vengeance à une autre fois. Valentin, qu'une longue expérience avoit rendu très-habile en ſcélérateſſe, ſavoit fort bien que cette action ne pouvoit qu'être très-déſagréable à ces Princes dont il avoit reçu tant de faveurs : ainſi il prit le parti de nier toujours le fait, ne trouvant point d'autre moyen de ſe tirer d'affaire. Nous verrons dans la ſuite quel fut le ſort de cette Dame infortunée.

Cependant, quoique le froid continuât tou-

toujours avec violence, & que Valentin eût, comme nous l'avons déja dit, mis ſon armée en quartier d'hiver, il s'étoit pourtant emparé de tous les grands chemins qui aboutiſſoient à Faënza, jugeant bien qu'en empêchant cette ville de recevoir aucun ſecours, il l'obligeroit enfin à ſe rendre : il eſpéroit même de s'en rendre maître en très-peu de temps, à cauſe de quelque intelligence qu'il croyoit avoir avec quelques-uns des aſſiégés ; de ſorte que, comme il ſe perſuadoit que par leur moyen il pourroit facilement entrer dans la Ville, il fit faire un grand nombre d'échelles de corde pour en eſcalader les murailles, & les fit porter pendant la nuit près de cet endroit de la Ville qu'on appelle *Borgo* : mais ſon entrepriſe devint inutile par la réſiſtance des aſſiégés, qui le repouſſerent vigoureuſement & lui tuerent beaucoup de monde. Le Duc, perdant toute eſpérance de prendre la Place par ſtratagême ou par fraude, fit défiler ſes troupes, & s'en alla au village de Ruſſi dont il s'empara, auſſi-bien que des autres villages voiſins.

Cependant à l'approche du printemps il mit toute ſon armée en campagne, marcha derechef vers Faënza, & ſe campa vis-à-vis le Château. Après en avoir long-

temps

temps canonné les murailles, il ordonna aux troupes Françoiſes & Eſpagnoles qui étoient à ſon ſervice d'en commencer l'attaque : mais ils furent encore repouſſés par les habitans, & il y perdit beaucoup de monde. Trois jours après, il entreprit de donner encore un aſſaut général : les Italiens ſoutenus des troupes commencerent avec tant de force & de réſolution, qu'ils furent ſur le point d'entrer dans la Ville, Valentin ayant lui-même eſſayé avec beaucoup de courage d'eſcalader des premiers les murailles : mais les Faëntins, dont les femmes ſe ſignalerent dans cette occaſion par leur courage & par leur intrépidité, les reçurent ſi bien, après s'être fait des ramparts des débris de leurs propres murailles, d'où leur canon prenoit en flanc les ennemis, qu'ils furent obligés de ſe retirer de nouveau honteuſement, après avoir perdu deux mille hommes, parmi leſquels étoit Ferdinand Farneſe, & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction.

Mais les Faëntins firent par déſeſpoir ce que la force des armes de Valentin ni les excommunications du Pape n'avoient pû leur faire faire. Les pertes conſidérables qu'ils avoient eſſuyées dans les différens combats qu'ils avoient eus avec l'ennemi, la grande diſette qu'il y avoit dans la Ville

ſans

ſans qu'ils euſſent aucun eſpoir de ſecours ; & la crainte de la cruauté des Borgia, ſi la Place étoit priſe d'aſſaut, les porterent à faire entendre à Aſtor leur jeune Souverain, que le meilleur parti qu'il y avoit à prendre étoit celui de capituler ; ce qui fut fait aux conditions ſuivantes, ſavoir, (1) qu'on ne toucheroit ni aux perſonnes ni aux biens des habitans ; qu'Aſtor leur Souverain auroit la liberté d'aller où il lui plairoit ſans qu'on pût lui faire aucun mal, & qu'il jouïroit de ſon patrimoine comme auparavant.

Valentin accepta ces conditions, & obſerva ponctuellement tout ce qu'il avoit promis au ſujet des habitans : mais il n'en fit pas de même à l'égard d'Aſtor, à la perte duquel pluſieurs circonſtances concoururent. La grande affection que ſes ſujets avoient pour lui, la confiance qu'il avoit en l'amitié des Vénitiens & des Florentins, la parenté qu'il y avoit entre lui & les Bentivoglio, & enfin l'extraordinaire beauté de ſa perſonne, qui, comme quelques Auteurs l'ont écrit, n'avoit pas ſon égal dans toute l'Europe, porterent un barbare vainqueur à le retenir quelque temps auprès de lui dans ſon armée,

(1) *Guicciardin*, Lib. V. p. 134. *Tom. Tomaſi.* p. 238.

mée, & à le faire enſuite conduire priſonnier à Rome, où il fut enfermé dans le Château S. Ange, & où, comme (1) *Guicciardin* nous l'apprend, une certaine perſonne s'en ſervit pour aſſouvir une brutalité abominable que la modeſtie ne permet pas d'exprimer. Le même *Guicciardin* rapporte que peu de temps après, ce Prince & un jeune frere naturel qu'il avoit furent aſſaſſinés dans la priſon. Une autre (2) Auteur confirme non-ſeulement la choſe, mais encore il ajoûte qu'environ un an après la détention d'Aſtor on trouva dans le Tibre le corps de ce jeune Prince avec une corde d'arc autour du col, & que près de lui on trouva auſſi deux autres jeunes perſonnes ayant leurs mains liées par derriere : l'une avoit environ quinze ans, & l'autre vingt-cinq : le premier étoit le frere naturel d'Aſtor, & l'autre étoit l'infortunée épouſe de Caraccioli dont

(1) *Guicciard.* ibid. Voici comme il s'exprime. *Ma Aſtorre ch'era minore di diciotto anni, & di forma eccellente, cedendo l'età e l'innocentia alla perfidia & crudeltà del Vincitore, fu (ſotto ſpecie che rimaneſſe nella ſua Corte) ritenuto appreſſo lui con honorevoli dimoſtrationi ; ma non molto tempo poi condotto a Roma*, ſatiata primo (ſecundo che ſi diſſe) libidine di qualche uno, *fu occultamente, inſieme con uno ſuo fratello naturale, privato della vita.* (2) *Tom. Iomaſi.* p. 139.

dont nous avons parlé ci-devant, & dont on n'avoit eu jusqu'alors aucune nouvelle, quelques perquisitions que les Vénitiens en eussent fait faire. On pêcha aussi dans ce même temps plusieurs autres personnes qui avoient eu le même sort (1).

La prise de Faënsa ne causa pas peu de joie au Pape. Valentin prit aussitôt après le titre de Duc de Romagne; & cette Place lui assuroit son nouvel Etat, dont l'investiture lui fut donnée en Consistoire public, & ratifiée par plusieurs des Puissances alliées avec les Borgia, & sur-tout par le Roi de Hongrie & la République de Venise, parcequ'Alexandre les avoit secourus dans la guerre que les Turcs leur avoient alors ouvertement déclarée. Le Pape trouva même le moyen de faire reconnoître César Borgia Duc de Romagne par

(1) *Bemb.* Lib. V. pag. 185. confirme l'assassinat commis sur la personne d'Astor en ces termes: *Atque illo ipso tempore Cæsar Alexandri Filius diu pressam armis atque acri obsidione Faventiam, à qua Patres, Alexandri precibus, Legatum suum revocaverunt, certis conditionibus tandem cepit: Astorique puero, ea lege se dedenti ut salvus sospesque esset, fidem fregit, Romamque adductum atque in custodia complures ad menses adservatum necavit.* Voyez aussi *Platine* in Alex. VI. p. 475 Edit. Venet 1703. Voyez aussi *Paul Jove*, Lib. VIII. pag. 204.

par les Rois de Castille & de Portugal, dans le temps qu'il termina leurs différends au sujet de la navigation dans l'Océan & de la découverte des Indes Occidentales. Ces deux Princes l'avoient choisi pour arbitre ; & il décida l'affaire de cette maniere, savoir, qu'on supposeroit une ligne du Nord au Sud à environ cent lieues des Isles du Cap-Vert ; que cette ligne serviroit de limite, & que cette partie de l'Océan qui est à l'Ouest appartiendroit au Roi de Castille, & celle qui est à l'Est au Roi de Portugal (1). C'est pour cela, mais sur-tout à cause de la Ligue qu'on avoit conclue contre les Turcs, qu'on fit de grandes réjouïssances dans Rome, & que pour mieux flater la vanité du Pape au milieu des actes publics de Religion, on lui donnoit dans les Panégyriques le titre d'*Ar-*

(1) Comme la découverte de l'Amérique est la plus grande & la plus de conséquence qu'on ait jamais faite depuis la naissance de Jesus-Christ, le Lecteur peut pour satisfaire sa curiosité en voir jusques aux moindres circonstances dans l'Histoire qu'en a écrite *Francisco Lopez*, & dans la traduction que nous en a laissé *Augustin de Carvaliz*, en Italien pag. 24. Edit. Venet. 1676. où l'on a transcrit mot-à-mot la Bulle que le Pape accorda à *Ferdinand* Roi de Castille & d'Aragon. Voyez *Historia delle nuove indie* &c. depuis la pag. 24. jusqu'à la page 28. Voyez aussi *Bemb.* Lib. VI. pag. 190.

d'*Arbitre de l'Univers* & de *Vainqueur des Tyrans.* C'eſt auſſi dans ce temps-là que le Prince de Squillace, autre fils du Pape, & Carlo Orſino, avec pluſieurs autres perſonnes de leur faction alloient à la tête de la populace par toute la ville, ayant des torches allumées à la main, & criant *Vive Alexandre & Ceſar, Vive le Duc de Romagne.*

Fin du premier Volume.



CÆSAR BORGIA

Cui tranquilla quies odio, cui prelia cordi
Et riva, et cædes, Seditioque fuit
Vos Erebi Proceres, vos cæli Claudite portas
Atque animam Vestris hanc prohibete locis!
In Stygia nam venens pacem turbabit Averni
Commiltet Superos Si petat astra Poli

LA VIE
DU PAPE
ALEXANDRE VI.
ET DE SON FILS
CESAR BORGIA.

Contenant les Guerres de CHARLES VIII. *&* LOUIS XII. *Rois de France, & les principales Négociations & Révolutions arrivées en* ITALIE *depuis l'année* 1492. *jusqu'en* 1506.

AVEC

Les Pieces originales qui ont rapport à l'Ouvrage.

PAR ALEXANDRE GORDON.
Traduite de l'Anglois.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM.
Chez *PIERRE MORTIER.*
M. D. CC. LI.

MYLORD COMTE DE STAIRS.

MYLORD.

PArmi tant de qualités néceſſaires pour finir le caractere d'un homme veritablement grand, celle de favoriſer les Sciences & les Ouvrages d'eſprit a toujours été eſtimée la principale par la plus ſaine partie des hommes. La ſageſſe, le courage, la politeſſe, l'amour de la liberté, ne ſont grandes dans une Nation qu'à proportion de l'amour ou du mépris qui y regnent pour les Sciences. Quand la premiere paſſion domine, la bonté du cœur, la grandeur de l'ame, la juſteſſe de l'eſprit, la droiture de la conduite en ſont les conſéquences infaillibles. Mais quand c'eſt au contraire le dernier, on n'y voit rien que préjugés, baſſeſſes, luxe, &, ce qui doit être le plus cher à tous les hommes, l'amour de la liberté éteinte. Il eſt manifeſte que cela doit être ainſi, conformément à la nature des choſes, ſi nous faiſons attention que la Science produit la ſageſſe, que la ſageſſe produit la vertu, la vertu l'amour de la patrie, l'amour de la patrie la liberté. De ſorte que je puis bien aſſurer que celui qui contribue le plus à étendre les Sciences n'eſt pas ſeule-

ment un ami de ſon Pays, mais un ami de tout le genre humain. Un tel homme, MYLORD, *fait honneur à l'homme, & chaſſe la difformité qui vient ſouiller notre eſpece. On auroit de la peine à offrir aux yeux des exemples de cette difformité plus ſenſibles que ceux qu'on trouvera dans cet Ouvrage. Si les bornes étroites d'une Epitre dédicatoire me le permettoient, je pourrois réparer dans l'eſprit du Lecteur les impreſſions de cette difformité, en m'étendant,* MYLORD, *ſur l'excellence de votre caractere, qui y eſt ſi directement oppoſée : mais c'eſt ce que je ne dois pas entreprendre. Le même ſentiment de mon inſuffiſance, lequel m'a empêché de m'étendre ſur les vértus de ce Seigneur à qui j'ai dédie la premiere partie de cet Ouvrage, m'empêche auſſi de m'étendre plus particulierement ſur votre aimable caractere.*

Que vous puiſſiez l'un & l'autre être longues années l'ornement de votre Pays, & les Protecteurs des Beaux Arts, eſt le vœu le plus ſincere,

MYLORD,

De votre très-humble & très-obligé Serviteur,

ALEXANDRE GORDON.

LA VIE
DU PAPE
ALEXANDRE VI.
ET DE SON FILS
CESAR BORGIA.

Suite de la seconde Partie.

CEpendant Valentin enflé d'orgueil & d'ambition, & animé par le bon succès qu'il avoit eu contre les Vicaires qui se trouvoient réduits, résolut de dépouiller les Bentivoglio de leur Souveraineté de Boulogne, dont cette illustre famille avoit joui depuis un temps immémorial. Les Mariscotti furent ceux qui le porterent le plus à cette entreprise, parcequ'ils étoient ennemis jurés des Bentivoglio & de leur Gouvernement : mais il trouva plus d'obstacles qu'il ne se l'étoit imaginé : car, outre que Jean Bentivoglio, ses enfans, & les habitans de Boulogne avoient fait les préparatifs nécessaires pour une bonne ré-

ſiſtance, le Duc de Valentinois fut à peine arrivé devant cette Place avec ſon armée, que le Roi de France lui envoya un exprès avec ordre de ne rien entreprendre contre cette Ville, parcequ'il s'étoit obligé de la protéger & de la défendre. Il y avoit pourtant dans l'engagement où le Roi étoit entré, de protéger Boulogne, une clauſe qui portoit que les droits de l'Egliſe ne ſeroient point violés: mais Sa Majeſté entendoit que c'étoit ſeulement quant au ſpirituel, & ſoutenoit que l'Egliſe n'avoit aucun autre droit ſur Boulogne ni ſur ſon territoire; & le Pape au contraire en revendiquoit la Souveraineté, tant pour le ſpirituel que pour le temporel. Quoi qu'il en ſoit, Valentin & le Pape furent obligés de céder malgré la répugnance qu'ils y avoient. Le bruit que firent à ce ſujet les Miniſtres d'Alexandre à la Cour de France fait bien voir combien il étoit piqué contre le Roi. Ils ne ſe contentoient pas de l'accuſer publiquement d'avoir enfraint les articles de l'alliance qu'il avoit depuis peu conclue avec S. S. mais encore ils le taxoient hautement d'injuſtice, de vouloir ainſi à force ouverte priver le Pape du droit d'exercer dans ſes terres le ſouverain pouvoir qu'il avoit ſur ſes Sujets. Cependant Alexandre, par la médiation

diation de Paul Orſino, fit ſemblant de s'accommoder avec les Bentivoglio, en les la ſſant en poſſeſſion de Boulogne ; à condition qu'ils s'obligeroient non-ſeulement de donner à ſon armée un libre paſſage dans leurs terres, & de lui fournir toutes ſortes de proviſions & de fourage ; mais encore de lui donner un ſecours de cent hommes d'armes & de deux mille fantaſſins, lorſqu'il feroit marcher ſon armée vers la Toſcane ; & de plus, que le Château Bologneſe ſeroit remis entre les mains du dit Orſino leur médiateur. Mais, comme cette convention fut plutôt faite par néceſſité que par choix, elle empêcha Valentin de recueillir cette année le fruit de ſes travaux, comme il ſe l'étoit propoſé : cependant elle ne lui fit pas perdre l'eſpérance de le faire lorſqu'il ſe préſenteroit une occaſion plus favorable. Auſſi eut-il ſoin avant ſon départ de ſemer la diſcorde parmi les habitans de Boulogne, afin de pouvoir à l'avenir en faire plus facilement ſa proie. Mais comme la ſeconde expédition que Valentin alloit entreprendre exigeoit un grand nombre de troupes, & ſachant qu'il ne pouvoit pas avoir plus long-temps le ſecours des François, à cauſe que leurs troupes, qui avoient été auparavant à ſon ſervice, avoient eu or-

dre de s'arrêter près de Boulogne, & de joindre l'armée royale qui étoit sur le point de marcher pour l'expédition de Naples, il demanda celles que les Bentivoglio s'étoient depuis peu engagés de lui fournir; & elles lui furent accordées.

Cependant le Roi Louïs, qui n'étoit pas moins ambitieux que le Roi Charles son prédécesseur, avoit toujours eu, depuis son avenement à la Couronne de France, la conquête du Royaume de Naples en vûe. Il n'y avoit que la difficulté de régler les affaires avec ses voisins qui pût retarder l'exécution de ses desseins: & ce n'étoit qu'en finissant avec eux à l'amiable qu'il pouvoit espérer de réussir dans son entreprise.

Il savoit que celui qui pouvoit principalement faciliter ses desseins, ou y mettre un obstacle, étoit le Roi d'Espagne, dont le Pays d'un côté étoit limitrophe de la France, comme de l'autre la Sicile étoit voisine du Royaume de Naples. Cette Isle avoit toujours appartenu aux Rois d'Arragon, depuis le temps de Pierre Prince de cette maison, & auteur des fameuses Vêpres Siciliennes. Mais pour le Royaume de Naples, comme il avoit été conquis par Alphonse, il s'étoit trouvé dévolu à Ferdinand son fils naturel, & à ses

ſucceſſeurs. Cependant Jean frere d'Alphonſe, & Ferdinand fils de Jean, avoient toujours prétendu au Royaume de Naples en vertu de leur légitimation, & parcequ'il avoit été originairement conquis par les armes d'Aragon. Mais comme ils n'eurent jamais aſſez de force pour faire valoir leur droit par les armes, principal ſoutien des titres des Princes, ils ne purent jamais ſe voir maîtres de ce Pays. Cela n'empêchoit pas toutefois qu'ils n'aimaſſent mieux que quelque Prince de leur famille y regnât, que d'y voir des étrangers, & ſur-tout les François, dont l'eſprit turbulent & inquiet les a toujours rendus ſuſpects à leurs voiſins. Ainſi, quoique Ferdinand de Caſtille ſe fût engagé de ne point s'oppoſer à Charles VIII. dans ſon expédition de Naples, il ne l'avoit pourtant fait que dans la vûe d'obtenir pour lui-même la Province de Rouſſillon, & dans la croyance que le jeune Roi Charles, n'ayant pas un bon Conſeil, & étant dépourvû d'argent, ne pourroit, en envahiſſant les Etats d'autrui, que ſe plonger dans un gouffre d'inconvéniens & de malheurs qui l'obligeroient de s'en retourner chez lui après des pertes conſidérables.

Mais quand il vit au contraire que Charles avoit eu un bonheur & un ſuccès ſi ſur-

prenant, que, comme disoit le Pape Alexandre, il avoit envahi toute l'Italie avec des éperons de bois, & que la craie à la main il n'avoit eu qu'à marquer où il lui plaisoit les quartiers à son armée; il trouva alors que sa politique n'avoit pas été assez prévoyante, & qu'il étoit temps de songer à arrêter ce Prince, s'il étoit possible, dans sa carriere: c'est pourquoi il ordonna à Fonseca, son Ambassadeur, de faire la déclaration & la protestation dont nous avons parlé dans la premiere partie de cette Histoire. Mais elle vint trop tard, & ne put détourner le coup fatal qui tomba sur les Aragonois qui étoient à Naples: de sorte que que quand les Rois de cette famille en furent chassés par les François, & qu'ils furent forcés de se réfugier en Sicile, comme nous l'avons déja dit, Ferdinand d'Aragon & de Castille les reçut avec tous les égards dûs à leur rang: ce fut aussi par son moyen qu'ils furent rétablis dans leur premiere autorité à Naples. Charles voyant combien il lui seroit difficile de conserver ce Royaume sans le concours & le consentement de l'Espagne, ou du moins sans l'engager par un équivalent à demeurer neutre, avoit proposé de partager le Royaume de Naples entre le Roi Catholique & lui, & d'unir leurs forces

pour

pour en faire conjointement la conquête : mais une mort précipitée l'empêcha de conclure ce Traité.

Cependant Louïs ſe voyant paiſible poſſeſſeur de Milan, & en état d'exécuter ſes deſſeins contre Naples, réſolut de ſuivre les vûes de ſon prédéceſſeur ; d'autant plus qu'il ſoupçonnoit que ſa grandeur commençoit d'exciter la jalouſie du Pape & des Vénitiens, & qu'elle pourroit bien les porter à ſe joindre avec l'Eſpagne contre lui : c'eſt pourquoi il ſe détermina à renouveller les Traités que Charles avoit autrefois commencés avec Ferdinand. Il n'en eut pas plutôt fait la propoſition, que le Roi d'Eſpagne l'accepta, & l'affaire fut conclue de la maniere ſuivante ; ſavoir (1), qu'ils s'uniroient enſemble pour la conquête du Royaume de Naples, & que, quand ils l'auroient conquis, ils le partageroient entr'eux : que Louïs auroit pour ſa part la Ville de Naples, & les Provinces de Labour & d'Abruzze ; & que le Roi d'Eſpagne auroit toute la Calabre & la Pouille, leſquelles quatre Provinces étoient les principales de ce

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 133. *Ferron.* in Lud. XII. p. 55. *Tom. Tomaſi.* p. 149.

ce Royaume : que chacun d'eux conquerroit ſa part ſuivant le partage dont ils venoient de convenir, & qu'ils ne ſeroient point obligés de s'entr'aider dans leurs conquêtes ; mais auſſi qu'ils ne s'y nuiroient point.

Cet accord ne déplut pas à Ferdinand. Il avoit réſolu de ſuſpendre pour un temps les prétentions qu'il avoit ſur le tout, ſachant bien que, quoique les François ſoient prêts à étendre leur domination, ils négligent pourtant de conſerver leurs conquêtes. C'eſt pour cela que Ferdinand s'imagina qu'il ne ſeroit pas long-temps à devenir lui ſeul maître de tout le Royaume. Cependant les deux partis convinrent de tenir leur convention ſecrete juſqu'à ce que l'armée de France fût arrivée à Rome, & que celle d'Eſpagne, ſous prétexte d'aller au ſecours de Frederic, eût un pied dans le Royaume de Naples, afin de ſurprendre ainſi Frederic lorſqu'il s'y attendroit le moins.

Dans ce même temps, Louïs conclut une trêve de pluſieurs mois avec l'Empereur Maximilien, dans l'eſpérance d'établir bientôt une paix durable. Il obtint cette trêve par le moyen d'une groſſe ſomme d'argent qu'il donna à Sa Majeſté Impériale. Frederic fut entierement exclus

de

de cette convention, quoique, pour s'assurer de l'alliance & de l'amitié de l'Empereur, il lui eût donné quarante mille ducats, & se fût obligé de lui en payer quinze mille de plus par mois pendant tout le temps qu'il seroit en guerre avec la France, & de ne s'accommoder jamais avec Louïs à l'exclusion de l'Empereur. Il s'étoit encore engagé d'envoyer quelques-unes de ses troupes joindre celles de Sa Majesté Impériale, pour reprendre Milan sur les François, si l'on croyoit que cette diversion fût nécessaire. Mais Frederic fut dupé, & abandonné même de ceux en qui il avoit eu le plus de confiance, & qui sous le voile de l'amitié le trahirent cruellement.

Cependant les François ne perdoient point de vûe leur expédition de Naples: ils faisoient déja marcher leurs troupes vers ce Royaume, & le Duc de Valentinois travailloit fortement à l'exécution de ses projets. Comme il avoit résolu d'envahir la Toscane, il crut qu'il s'en présentoit une occasion d'autant plus favorable, que les François étoient occupés à l'expédition de Naples. Pour cet effet il réunit ses forces, qui consistoient en sept cents hommes (1) d'armes, & cinq mille fantassins,

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 135.

taſſins, qui étoient peut-être les meilleures troupes qui fuſſent alors en Italie. Il ajoûta à ces troupes les cent hommes d'armes & les deux mille fantaſſins que les Bentivoglio lui avoient fournis. Ce qui le porta le plus à cette entrepriſe, & qui lui fit le plus eſpérer d'y réuſſir, fut la grande confuſion qui regnoit alors à Florence (1). L'autorité y étoit entre les mains du peuple, & tout s'y faiſoit avec beaucoup de précipitation & de déſordre: les factions & les diſputes qu'il y avoit parmi les Florentins étant venues à un ſi haut degré que le Roi de France s'étoit laſſé de les protéger; ce qui fit croire à Valentin qu'il pourroit aiſément ſe rendre maître de cet Etat, auquel pourtant il ne pouvoit prétendre que par la violence & l'uſurpation. Afin de mieux réuſſir dans ſon entrepriſe, il prit toutes ſortes de précautions, pour que perſonne ne pût pénétrer ſon deſſein: il feignit de vouloir porter ſes armes ailleurs, & il envoya prier les Magiſtrats de Florence de lui donner paſſage dans leurs terres, & de lui fournir du fourrage & des proviſions pour ſes troupes. Cependant, au lieu (2) d'attendre

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*

dre leur réponſe, il marcha juſques dans le cœur de leur Etat, & s'empara ſur ſon paſſage de tout ce qui fut néceſſaire à ſon armée. Les Magiſtrats n'en furent pas plutôt informés, qu'ils députerent Pierre Soredini, Alemanno Salviati, & Jacques Nerli pour aller au devant de lui, & ſavoir la raiſon qui l'avoit fait venir dans leurs terres d'une maniere ſi bruſque & ſi peu attendue. Valentin les reçut avec beaucoup de civilité en apparence : il les amuſa par de belles paroles, juſqu'à ce que ſes troupes, à qui il avoit donné ordre de continuer leur marche, euſſent paſſé l'Appennin : mais lorſqu'il fut arrivé à Barberino, & que ſon armée fut deſcendue dans la plaine du côté de Florence, il tint aux Députés un (1) tout autre langage. Il leur dit qu'il vouloit que leur Sénat entrât dans ſon alliance à quelque prix que ce fût, & qu'il lui fournît le nombre de troupes que ſon ſervice requerroit ; & de plus, qu'il étoit de leur intérêt de former leur nouveau gouvernement de maniere qu'il en fût ſatisfait : enfin il leur fi entendre, quoiqu'indirectement, qu'il devoit s'intéreſſer au rétabliſſement de Pirre de Médicis. Et en effet, pour mieux conti-

(1) Ibid.

continuer ſa ruſe, & faire croire que c'étoit là ſon principal deſſein, il avoit fait venir Pierre de Medicis juſqu'au Village de Loggiano qui eſt aux confins des terres de Florence; quoiqu'il ſoit conſtant qu'il n'eut jamais envie de le rétablir: car, outre que ce rétabliſſement étoit entierement oppoſé à ſes projets, Borgia haïſſoit d'ailleurs perſonnellement ce Prince depuis qu'ils avoient étudié enſemble à l'Univerſité de Piſe. En effet, le rétabliſſement de Pierre de Medicis ne pouvoit en aucune maniere contribuer à la grandeur de Borgia, dont l'ambition étoit l'unique & principal objet. Ainſi Valentin ne feignoit de vouloir le rétablir que parcequ'il croyoit que les Florentins redoutant encore moins ſa domination que celle des Medicis, ils le préféreroient à eux, ne fût-ce que pour éviter le pire de deux maux. Pour augmenter encore la crainte des Florentins, il perſuada à Julien de Medicis de ſe rendre inceſſamment à Rome, & d'implorer le ſecours du Pape pour le rétabliſſement de la maiſon de Medicis dans Florence.

Dans le temps que le Duc de Valentinois dreſſoit ainſi des embûches aux Florentins, & qu'il ſe promettoit un heureux ſuccès dans ſon entrepriſe, il reçut un exprès du Roi de France, par lequel Sa Ma-

ſté

jesté lui ordonnoit de sortir (1) incontinent des Etats de Florence, & de ne pas présumer à l'avenir de se mêler des affaires des Florentins, ni de leur gouvernement. Que s'il n'obéissoit pas sur le champ, d'Aubigni, qui étoit alors dans la Lombardie avec son armée, avoit ordre de l'y forcer. Cet ordre mit Valentin hors de lui-même : cependant, après avoir sérieusement pensé aux suites de la désobéissance à laquelle il étoit tenté de se laisser aller, & voyant qu'il n'étoit pas en état de résister au Roi, il crut qu'il n'avoit point de meilleur parti à prendre que celui d'obéir. Ainsi il commença, quoique fort à contre-cœur, à se retirer ; mais ce ne fut pas sans une colere si violente contre le Roi, qu'il jura qu'il seroit désormais son ennemi implacable. Il trouva pourtant quelque prétexte pour prolonger son séjour dans les terres de Florence, où, en partant, il passa au (2) fil de l'épée les habitans des Villages voisins, & brûla & détruisit toutes les Places où il ne trouva pas de quoi piller : & comme il s'imaginoit que ce seroit un éternel déshonneur pour ses armes,

(1) *Tom. Tomasi.* II. part. p. 155. *Guicciard.* lib. V. p. 135.

(2) *Guicciard.* Lib. V. p. 135.

armes, s'il quittoit la Toſcane ſans uſurper le bien & les droits de quelqu'un, il tourna ſes forces contre le territoire de Piombino, dont Jacques Appiano étoit Souverain. Valentin avoit perſuadé aux habitans de Piſe de lui envoyer leur artillerie; quelques-uns diſent que ce fut par le moyen de Vitellozzo qu'il l'obtint: après quoi il s'empara de (1) Sughereto, de Scarlino, des Iſles d'Elba & de Pianoſa; & peu de temps après, il mit le ſiege devant Piombino même, où Appiano avoit raſſemblé toutes ſes troupes pour s'y défendre.

Comme les François étoient alors occupés à la conquête de Naples, le Pape & Valentin avoient une occaſion favorable pour uſurper impunément les droits de qui bon leur ſembleroit dans l'Etat Eccléſiaſtique. Comme la Famille des Colonne venoit d'épouſer les intérêts des Aragonois, elle ne pouvoit s'attendre à aucune protection de la part des François; ce qui fit juger à Alexandre que c'étoit le temps le plus propre à s'emparer de leurs terres. Ce fut alors que Valentin ayant levé le maſque, on vit clairement qu'il n'y avoit point de Prince qui pût

(1) Ibid. p. 136.

pût ſe préſerver de devenir la proie des Borgia, s'il ne pouvoit repouſſer leurs violences par ſes propres forces. Les Colonne jugerent qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre, pour s'aſſurer la conſervation de leurs Etats, que de les mettre ſous la protection (1) du ſacré College. Ils voulurent le faire : mais le Pape, en ayant été informé par le ſacré College même, fit connoître que la ſeule grace qu'il feroit aux Colonne ſeroit d'accepter les (2) clefs de leurs Villes, défendant expreſſément aux Cardinaux, ſous peine de punition, de ſe mêler, directement ni indirectement, de ce qui regardoit les Colonne, du bien deſquels il vouloit abſolument ſe rendre maître, & dont il menaça de priſon & de mort toute la famille, ſi elle avoit la témérité de s'oppoſer à ſes volontés.

Les Colonne voyant que le mal étoit ſans remede, & qu'il n'y avoit aucune apparence d'éviter le malheur qui les menaçoit, jugerent que le meilleur parti étoit de ſe ſoumettre, puiſqu'en le refuſant c'étoit

(1) *Burchardi Diarium.* p. 74. *Tom. Tomaſi.* p. 157.
(2) *Burchard. Diar.* p. 74.

toit expoſer leurs vies à la fureur des Borgia (1). Ils livrerent donc les clefs de leurs Villes à l'Evêque de Ceſena, Auditeur de la Chambre, & que le Pape leur avoit envoyé pour cet effet. Le Cardinal Colonne, appréhendant auſſi que ſa vie ne fût en danger s'il gardoit ſa riche Abbaye de Subiaco, aima mieux la (2) rendre au Pape, quoiqu'on la lui eût donnée comme une reconnoiſſance de ce qu'il avoit voté en faveur d'Alexandre pour l'élever au Pontificat, & même avec le droit de patronage pour lui & ſes héritiers à perpétuité. Il y avoit dans cette Juriſdiction dix-huit Villages dont le Pape prit poſſeſſion, en s'attribuant auſſi le droit de la nomination aux bénéfices. Quelques jours après, il y eut vingt Députés de ces Villes & Villages qui allerent à Rome reconnoître le Pape, à chacun deſquels il fit préſent d'un (3) ducat d'or & d'une paire de bas. Il ſe tint enſuite dans le Capitole un Conſeil, où il fut conclu que, comme la Ville de Marino avoit toujours ſervi aux Colonne de place d'armes & de

(1) *Burchard.* ibid. *Tom. Tomaſi.* p. 158.
(2) Ibid. *Tom. Tomaſi.*
(3) *Burchard.* Ibid.

de retraite à leurs ſoldats, dans la derniere guerre qu'ils avoient eue contre les François & les amis du Saint Siege, elle ſeroit raſée juſqu'à ſes fondemens. La ſentence fut bientôt miſe en exécution par Valentin & les Troupes Françoiſes qui alloient à Naples.

Les Savelli, qui s'étoient auſſi rangés du parti des Aragonois, virent que leur tour s'approchoit, & qu'ils ne pouvoient pas éviter de ſe voir dépouillés de leurs Etats, qui étoient dans le Territoire de Rome; de ſorte que prévoyant le coup fatal qu'ils ne pouvoient parer, ils réſolurent du moins de chercher leur ſalut dans la fuite (1). Telle étoit la miſere de ce temps-là: on regardoit comme un des biens de la fortune la conſervation de ſa propre vie, parcequ'en effet la perte des uns étoit ordinairement ſuivie de celle de l'autre. Ce fut alors que mourut à Rome le Cardinal de la Rovere: il avoit fait un teſtament par lequel il diſpoſoit de tous ſes biens en faveur de ſes parens. Mais le Pape l'ayant appris envoya à minuit le Cardinal de Capoue, avec ordre exprès de ſe ſaiſir de tous les effets, & ſur-tout de l'argent, or, argenterie, joyaux qui ſe

(1) *Tom. Tomaſi.* Lib. V. p. 160.

ſe trouveroient dans la maiſon du défunt qui à peine étoit expiré, & d'apporter tout au Vatican. Le Cardinal de Capoue, quoique conſidérablement intéreſſé dans cette ſucceſſion, fut obligé d'obéir, (1) & mourut quelques jours après de poiſon. C'eſt ainſi que (2) le Pape ſe ſaiſit de tous les biens du Cardinal de la Rovere, & encore de ceux du Cardinal de Capoue. Ce qui arriva à la mort du Cardinal Baptiſte Zeno du titre de *Sancta Maria in Porticu* n'eſt pas moins remarquable : ce Cardinal mourut dans ce même-temps à Padoue. Les Papes prédéceſſeurs d'Alexandre lui avoient accordé la liberté de faire tel teſtament qu'il lui plairoit, & en conſéquence il avoit laiſſé vingt-cinq mille ducats pour des œuvres pies, & cent mille à la République de Veniſe, pour la mettre en état de ſoutenir la guerre contre les Turcs. Le Pape, trouvant que c'étoit un butin trop conſidérable pour ne pas le ravir, eut la témérité d'écrire une Lettre à cette République, par laquelle il l'informoit qu'il avoit révoqué le pouvoir qu'avoit ce Cardinal de diſpoſer de ſes richeſſes, & qu'il avoit annullé le teſtament, puiſque

(1) Ibid. p. 162.
(2) Ibid.

puiſque tout ce que ce Prélat avoit laiſſé de biens devoit lui revenir de droit, comme étant ſon Sujet ſpirituel ; que pour cette raiſon il avoit défendu à qui que ce fût, ſous peine d'excommunication *latæ Sententiæ*, de prétendre aux biens de ce Cardinal, ſous quelque prétexte que ce fût ; preſcrivant à tous ceux qui auroient de l'argent ou des effets appartenans à ſa ſucceſſion de les envoyer à Rome dans un certain temps, ſous peine d'en répondre & d'encourir l'excommunication. Quoique la République n'eût pas pour les ordres d'Alexandre les égards auxquels il s'étoit attendu, il ne manqua pourtant pas tout-à-fait ſon coup. Ce Cardinal avoit confié deux cabinets aux Religieuſes d'Ancone, dans leſquels il y avoit vingt mille écus en or, & pluſieurs choſes de grand prix, avec ordre exprès de les remettte à un jeune homme de la Ville d'Ancone, duquel il avoit autrefois reçu de grands ſervices.

Ce jeune homme étant mort avant ſon bienfaiteur, celui-ci ne penſa point, en faiſant ſon teſtament, à ces deux cabinets, touchant (1) leſquels on ne trouva aucune diſpo-

(1) Pour ce qui regarde le pillage des biens

diſpoſition. On en donna avis au Pape, qui envoya immédiatement ſe ſaiſir en ſon nom de l'argent, & des deux cabinets qui lui furent apportés.

Ce

du Cardinal Zeno, on n'a qu'à conſulter mon Auteur *Tom. Tomaſi.* Part. II. p. 162. 163. 164. dont j'ai exactement ſuivi la narration, comme ci-devant, & qui a été confirmée par *Bembo*, quoiqu'il n'ait point fait un détail entier de toutes ces circonſtances, qui different dans quelques particularités : j'y ai cependant joint les paroles du Cardinal pour la ſatisfaction du Lecteur. *Bemb.* Lib. V. p. 185. Edit Venet. . . . . *Per eos etiam dies Patavii Baptiſta Zenus è Cardinalium Collegio moritur, grandi pecunia, argentique fabrefacti magno pondere, Teſtamenti Tabulis ſuæ Genti, propinquis, & Sacerdotum Collegiis & Reipublicæ relicto. Abſcondiderat is Romam veniens, aliquot ante annos, auri libras ducentas ſexaginta Anconæ in Ædis ſacræ pariete : de eo Alexander à Senatu certior factus aurum abſtulit . . . . . Burchard* rapporte la choſe dans ſon Journal, tout de même que le fait *Tom. Tomaſi*, & n'en differe qu'au ſujet de la ſomme d'argent laiſſée aux Vénitiens : *Tom. Tomaſi* prétend qu'elle fut de cent mille ducats, & *Burchard* au contraire de dix mille : mais comme ce peut avoir été une faute d'impreſſion, je trouve à propos de rapporter ici les propres paroles de *Burchard* . . . . *Feria ſexta, ſeptima menſis Maii, in Civitate Patavina obiit Reverendiſſimus Dominus Cardinalis Sanctæ Mariæ in Porticu, cujus anima requieſcat in pace. Dicitur feciſſe Teſtamentum ex*

Ce qui arriva au Cardinal de Lisbonne eſt aſſez ſingulier pour mériter d'être rapporté. Ce Cardinal eut une attaque d'apoplexie dans le Vatican, où il étoit allé pour avoir audience du Pape, & où il dinoit chez le Cardinal Praſede ſon ami : cette attaque fut ſi violente que l'on crut qu'étant

facultate per ſummos Pontifices ſibi data, legaſſe valorem viginti millium ducatorum ad pios uſus, medietatem reſidu bonorum ſuorum ſummo Pontifici, ſeu Reipublicæ Venetæ, & Dominio Venetorum duntaxat contra Turcas decem millia ducatorum ; & quod ſcripſit Papa Dominio prædicto ſe revocaſſe facultatem teſtandi prædicto Cardinali defuncto conceſſam, propterea Teſtamentum non valere, & omnia bona per defunctum relicta ad Sanctitatem ſuam ſpectare ; propterea mandaſſe, ſub excommunicationis latæ Sententiæ *pœna, omnibus bona prædicta detinentibus, quod infra certum tempus Sanctitati ſuæ conſignarentur bona ipſa. Quid ſecutum ſit neſcio : credo tamen Papam in hujuſmodi re nihil perdidiſſe. Item Cardinalis defunctus, cum haberet quemdam Anconitanum Camerarium valde ſibi fidum, quem propterea ſingulariter diligebat, miſit duo Forzeria, in quibus erant inter alia viginti millia ducatorum largorum in auro, Anconam ad quoddam Monaſterium in depoſitum, ad finem ut in eventum obitus Cardinalis caderent prædicto Anconitano : ſed ille mortuus eſt ante Cardinalem, qui nil de hujuſmodi pecunia diſpoſuit. Papa, de hujuſmodi Forzeriis certior factus, miſit Anconam, & habuit ea cum pecuniis prædictis.*

qu'étant dans un âge très-avancé il n'en releveroit jamais ; du moins le Pape ſe le perſuada, & fut d'abord le voir dans l'appartement de Praſede : mais le Cardinal commença à ſe trouver mieux, & ſe fit porter chez lui. Après cela il envoya prier le Pape de lui permettre de faire ſon teſtament ; ce qu'Alexandre lui refuſa (1), parcequ'il eſpéroit de s'approprier, ſelon ſa coutume ordinaire, les biens de ce Cardinal. Celui-ci fut ſi aigri de ce refus, qu'il proteſta que les Borgia ne profiteroient jamais de ſes biens. Pour cet effet, il fit venir ſecretement quelques-uns de ſes amis, à qui il donna environ cinquante mille ducats pour les employer à des œuvres pies : il diſtribua auſſi à ſes autres parens & amis pluſieurs ſommes, toute ſon argenterie & ſes meubles, leur ordonnant de ſe retirer inceſſamment, & avec tout le ſecret poſſible, hors des terres du Pape ; ce qu'ils firent. Cependant il arriva que, quoiqu'il ſe crût à l'article de la mort (2), il revint de cette maladie, & ſe trouva ainſi dépouillé de l'argent qui lui étoit néceſſaire pour ſoutenir ſa dignité & fournir à ſes beſoins ; ce qui ne pouvoit que le chagriner : mais il

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 165.
(2) *Tom. Tomaſi.* p. 165.

il s'en consoloit, parceque sa pauvreté faisoit avorter les desseins que les Borgia avoient conçus de s'enrichir de ses dépouilles. Cette coutume de se saisir des meubles & des biens des personnes riches étoit alors devenue si ordinaire aux enfans du Pape, qu'ils ne demandoient d'autre faveur à leur pere que d'hériter de ceux qui mouroient à Rome. Leur émulation à cet égard étoit venue à un tel point, que souvent ils se querelloient pour le partage. A la mort de (1) Pierre Caranza, Gentilhomme de la Chambre d'Alexandre, il se trouva qu'il avoit laissé sept mille ducats en argent : Lucrece les demanda à son pere, qui les lui accorda généreusement. Mais Valentin l'ayant appris, il se saisit de l'argent & le garda pour ses besoins, sans que le pere

(1) Voyez *Burchard. Diar.* p. 78. qui confirme ce que *Tomasi* dit : ils ne diffèrent que de la somme. Ce dernier la fait monter à vingt mille ducats : mais *Burchard* ne la fait monter qu'à sept mille. Voici les paroles de *Burchard*.... *Sabbato, tredecima Novembris, obiit Dominus Petrus Caranza, Cubicularius Secretus Sanctissimi Domini Nostri Papæ, qui reliquit in pecunia numerata septem millia ducatorum, & multa alia bona, quæ omnia Papa accepit Domina Lucretia petiit & obtinuit bona hujusmodi sibi concedi, quæ tamen habere non potuit.*

pere ou la fille oſaſſent inſiſter ſur la reſtitution.

Pendant que les choſes ſe paſſoient ainſi dans la Famille des Borgia, l'armée Françoiſe qui alloit à Naples s'étoit preſque avancée juſqu'aux portes de Rome ; & le Pape avoit déja fait venir Valentin avec une partie de ſes troupes, dont il avoit laiſſé le reſte à Piombino pour en continuer le ſiege. Quelques jours après, d'Aubigni, d'Alegre, le Comte Gaiazzo & les autres Généraux de France arriverent à Rome. On leur prépara des appartemens dans le Palais du Cardinal Sforce : on logea auſſi leur armée dans leur quartier, & avec beaucoup d'ordre ; & on leur fournit libéralement toutes ſortes de proviſions. (1) Ils n'y reſterent que cinq ou ſix jours, & firent la veille de la fête de S. Pierre défiler leur armée par le Borgo, vis-à-vis du Château S. Ange, d'où le Pape les voyoit avec plaiſir marcher du côté de Naples. Cette armée ne conſiſtoit

(1) Entr'autres proviſions, *Burchard* fait mention de ſeize Courtiſanes qui leur furent données pour ſubvenir à leurs néceſſités : ce ſont ſes paroles, *Diar.* p. 75. Toutes ſortes de proviſions .... *è ordine ſexdecim Meretrices quæ neceſſitatibus illorum providerent.*

toit qu'en (1) dix mille hommes d'infanterie, y compris les Suiſſes & les Gaſcons, deux mille chevaux, & trente pieces d'artillerie : ce que Louïs avoit cru ſuffiſant pour la conquête d'un ſi grand Royaume. Le jour ſuivant, fête des Sts. Apôtres, tout le Clergé régulier de Rome ſe rendit en proceſſion à S. Pierre, où le Pape & tout le College des Cardinaux, après avoir reçu dans le Vatican d'Aubigni & les autres Généraux de France, ſe rendirent auſſi en proceſſion ; & après la Meſſe on y (2) publia l'alliance entre Sa Sainteté, le Roi de France, & le Roi d'Eſpagne : enſuite on chanta le *Te Deum*, & on fit toutes les autres cérémonies que peu de temps auparavant on avoit faites à l'occaſion de l'alliance qui s'étoit conclue contre le Turc entre le Roi de Hongrie & la République de Veniſe. A la vérité, le Pape & les deux Rois publioient, en faveur de leur traité, que le principal deſſein de cette nouvelle alliance n'étoit que la conſervation de la Chrétienté contre les Turcs : c'eſt ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne avoit ſoin de repréſenter, afin de détruire par-là la haine qu'on avoit conçue contre

(1) *Burchard. Diar.* p. 75. *Tom. Tomaſi* p. 171.
(2) Ibid. p. 54.

contre ſon Maître, pour avoir honteuſement trahi le Roi de Naples, ſon ami & ſon parent.

La maniere dont il ſe conduiſoit à l'égard de ce Prince étoit ſi odieuſe & ſi cruelle, qu'on commençoit à ſe moquer du titre de (1) Catholique & des marques de piété que le Roi d'Eſpagne vouloit faire paroître dans la guerre qu'il faiſoit aux Morès de Grenade. Mais les Eſpagnols, afin de ſe mieux juſtifier, diſoient que leur alliance contre le Roi Frederic étoit juſte, parcequ'en premier lieu ce Prince, pour éviter les dangers d'une guerre, avoit autrefois offert, d'une maniere peu digne d'un Roi, de ſe rendre tributaire de la France, pourvû qu'on voulût le laiſſer maître de ſes Etats; en ſecond lieu, qu'il avoit eu des correſpondances avec le Turc, & qu'il avoit voulu attirer dans le ſein de la Chrétienté les armes des Mahométans. Que ces accuſations fuſſent véritables, c'eſt ce que je ne prétends pas aſſurer. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Pape avant la publication de l'alliance dépouilla en plein Conſiſtoire le Roi Frederic de ſon Royaume, & en inveſtit le Roi de France. Il ne donna pas cependant à ce dernier l'inveſtiture des deux Siciles

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 136.

Siciles, comme c'étoit la coutume; mais il lui conféra seulement le titre de Roi de Naples & de Jerusalem, & au Roi d'Espagne celui de Duc de la Pouille & de Calabre. Après le départ de l'armée Françoise, César Borgia resta cinq jours à Rome pour attendre l'arrivée de ses troupes, & pour consulter avec son pere sur les avantages qu'ils pourroient se procurer par l'absence de l'armée des Alliés: mais ils ne conclurent autre chose sinon qu'il falloit attendre l'issue que pourroit avoir le partage du Royaume de Naples, & prendre alors de nouvelles mesures. Valentin, obligé de suivre l'armée Françoise, résolut de faire dépouiller les Colonne de leur bien de *Tagliacozzo* par ses troupes qui étoient en marche, & de le donner aux Orsini qui y avoient des prétentions. Cela arriva en effet; & Jean Baglioni, grand partisan des Orsini, & ennemi de la famille des Colonne, qui étoit en chemin pour venir à Rome, tomba sur les habitans de Viterbe, (1) & en massacra un grand nombre, sans autre raison sinon qu'ils étoient amis des Colonne. Le Duc étant parti de Rome avec ses troupes pour aller joindre l'armée Françoise, le Roi Frederic

(1) *Tom. Tomasi.* p. 175.

Frederic ne fut pas peu ſurpris & alarmé d'apprendre que l'Eſpagne étoit auſſi liguée avec la France contre lui ; quoique Conſalve, Général Eſpagnol, qui quelque temps auparavant étoit arrivé dans le Royaume de Naples avec des troupes, & qui ſembloit n'y avoir été envoyé par le Roi d'Eſpagne que pour le ſecours de Frederic, aſſurât ce Prince dans ſes lettres que le bruit répandu à Rome étoit faux & ſans aucun fondement, & qu'il pouvoit faire fond (1) ſur l'amitié de ſon Maître, & en particulier ſur les ſervices que lui Conſalve étoit réſolu de lui rendre. Mais Frederic, comptant peu ſur les promeſſes, prit la réſolution de ſe retirer à *St Germano*, & d'y attendre l'arrivée des troupes que les Colonne avoient levées pour ſon ſervice. Et auſſitôt que Conſalve eut appris que l'armée Françoiſe étoit ſortie de Rome, il publia ſa (2) commiſſion, & envoya ſix Galeres à Naples pour y prendre les deux Reines douairieres, dont l'une étoit ſœur, & l'autre niece du Roi Ferdinand ſon maître. Proſper Colonne conſeilla à Frederic, qu'il ne perdît pas cette occaſion de ſe rendre maître des Galeres, & qu'après avoir raſſemblé toutes ſes forces

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 137.
(2) Ibid.

forces il attaquât l'ennemi dans la plaine, puiſque les armées de ſes ennemis ne s'étant point jointes, il pouvoit ſe flater de battre ceux qui ſe préſentoient; au lieu que, s'il négligeoit de profiter de cette occaſion, il n'y avoit pas d'apparence qu'il pût réſiſter aux armes de deux Monarques ſi puiſſans, & qui avoient réſolu de l'attaquer en pluſieurs endroits de ſon Royaume. Mais Frederic fut aſſez dépourvû de ſens pour rejetter ce bon conſeil. Il crut qu'il valoit mieux réſerver ſes troupes pour la (1) défenſe de ſes Villes, quoiqu'il apprît déja que *St. Germano*, où il avoit fait deſſein de ſe retirer, s'étoit révolté contre lui. Ce Prince ayant enſuite réſolu de faire de Capoue ſa principale place de défenſe, il y avoit envoyé Fabrice Colonne & Rinuccio da Marciano avec trois cents hommes d'armes, quelques chevaux legers, & trois mille fantaſſins: il avoit auſſi laiſſé Proſper Colonne pour pourvoir à la défenſe de Naples; & il s'arrêta lui-même à *Averſe* avec le reſte de ſon armée.

Mais d'Aubigni avoit déja pénétré bien avant dans le pays, & avoit brûlé & détruit dans ſa marche les villes de *Marino* & de *Cavi*, & les autres villages qui apparte-

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 137.

partenoient aux Colonne ; étant piqué contre cette famille, de ce qu'ils avoient (1) fait mourir les Députés que les Barons de Naples mécontens avoient envoyés pour traiter avec les François, & les seconder dans leurs mesures. De là, d'Aubigni vint à *Montefortino*, où on croyoit que Jules Colonne s'opposeroit aux François : mais avant l'arrivée de ces derniers il avoit honteusement abandonné ce poste. Après cela, d'Aubigni s'avançant toujours se rendit maître des villes & des villages qui sont sur le chemin de Capoue, jusqu'à la riviere de Voltorno, qu'on ne pouvoit passer à gué près de cette ville ; de sorte qu'il remonta vers les montagnes au-dessus de cette place, où ses troupes trouverent un passage. Dès que Frédéric en reçut la nouvelle, il abandonna *Averse* & se retira à *Naples* : où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il apprit qu'*Averse*, *Nole* & plusieurs autres Villes s'étoient rendues aux François.

D'Aubigni avoit déja passé le Voltorno, & donnoit ses soins au siege de Capoue : ses troupes étoient postées en divers endroits sur les bords de cette riviere : elles attaquerent cette ville avec beaucoup de fureur,

(1) Ibid.

fureur, la battirent avec une terrible artillerie, & donnerent enſuite un aſſaut général; mais elles furent forcées de ſe retirer, la garniſon de la place les ayant repouſſés dans cette attaque avec beaucoup de vigueur, & avec grande perte de la part des aſſiégeans. Cependant, comme les aſſiégés virent qu'ils ne pourroient faire une longue réſiſtance, ils commencerent à penſer à la capitulation, ſur-tout lorſqu'ils virent que les habitans de cette Ville & ceux des environs qui s'étoient réfugiés dans cette place commençoient à ſe mutiner. C'eſt pourquoi, huit jours après qu'on eut commencé le ſiege, Fabrice Colonne, étant dans un des Baſtions, demanda à conférer avec le Comte Gaiazzo; ce qui ne lui fut pas refuſé par les aſſiégeans. Cependant il avint, comme cela arrive ſouvent à ceux qui ſont dans l'attente d'un prochain accommodement, que les ſentinelles étoient relevés & poſtés avec beaucoup de négligence dans les dehors, de ſorte que les ennemis s'avancerent & (1) & s'introduiſirent ſi avant qu'ils forcerent les portes, & qu'étant entrés dans la ville, avides de butin & piqués d'ailleurs de la perte qu'ils avoient faite dans

(1) *Guicciard.* Lib. V. pag. 137.

dans le dernier assaut, ils la pillerent, y tuerent quantité d'habitans, & firent prisonniers ceux qui avoient échapé à leur cruauté. Les (1) femmes de toute condition, & les Religieuses mêmes devinrent le sujet de la brutalité & de l'avarice de leurs conquérans : il y en eut beaucoup qu'on fit prisonnieres, qui furent vendues à Rome comme dans un marché : il s'en trouva qui préférant leur honneur à la vie se donnerent la mort en se précipitant dans des (2) puits, ou dans la riviere, plutôt que d'être exposées à la merci de ces inhumains. Et comme Valentin étoit aussi entré dans la place, il ne fut pas des derniers à faire paroître son peu d'humanité : car ayant appris que dès la premiere attaque quelques femmes étoient échapées à la fureur du Soldat, & s'étoient réfugiées dans une tour du Château, il y courut, se faisant accompagner par quelques-uns de ses soldats ; & après avoir satisfait sa brutalité, il fit exercer les mêmes violences par les soldats qui l'accompagnoient : ensuite il choisit (3) quarante de ces femmes qu'il garda pour son service. Le nombre

(1) Ibid.
(2) *Tom. Tomasi.* p 177.
(3) *Guicciard.* Lib. V. p. 137. *Tom. Tomasi.* p. 177.

bre des habitans qui furent tués en cette occaſion fut d'environ ſix mille. Entre les priſonniers qui furent faits dans Capoue, il y eut Fabrice Colonne, Hugues de Cardone, & tous les autres Généraux Aragonois : parmi les perſonnes de diſtinction de cette Ville, Rinuccio da Marciano, qui avoit été bleſſé dans la derniere attaque & mis entre les mains de Valentin, mourut peu de jours après, non ſans qu'on ſoupçonnât ce dernier de lui avoir avancé ſes jours.

Après la priſe de Capoue, Frederic n'avoit aucune eſpérance de pouvoir défendre le reſte du Royaume, ſur-tout parceque Gaïete s'étoit rendue auſſitôt que d'Aubigni étoit arrivé à Averſe. Naples fit auſſi ſon traité avec les conquérans, & les bourgeois de cette ville s'engagerent de leur payer la ſomme de ſoixante mille ducats. Les choſes étant en cet état, Frederic ſe retira dans le Château neuf, où il convint quelque temps après (1) de rendre ce fort dans ſix jours, & enſuite toutes les autres villes & places fortifiées qui étoient de la dépendance des Provinces de la diviſion de France : il ſe réſerva ſeulement l'Iſle d'Iſchia qu'il ne devoit

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 138.

devoit garder que pendant ſix mois ; après quoi il lui ſeroit libre de ſe retirer où il voudroit, pourvu qu'il ſortît hors du Royaume de Naples. Il y avoit dans cette convention un ſecond article qui permettoit à ce Prince d'envoyer le reſte des troupes qui étoient à ſon ſervice à Tarente, pour ſecourir le Duc de Calabre ſon fils qui étoit dans cette place. Par un autre article il lui étoit permis d'emporter tous ſes meubles & tout ce qu'il avoit de précieux dans ſes Châteaux neuf & vieux, excepté l'artillerie que Charles VIII. y avoit laiſſée ; de plus qu'on accorderoit une amniſtie & un pardon général pour tout ce qui s'étoit paſſé depuis que Charles s'étoit emparé de Naples ; & que les Cardinaux d'Aragon & Colonne jouiroient des bénéfices eccléſiaſtiques & des penſions qu'ils avoient dans le Royaume de Naples. Voilà les principaux articles dont il fut convenu entre les François & le Roi Frederic.

On vit alors dans la petite Iſle d'Iſchia, où Frederic s'étoit réfugié, un (1) exemple déplorable du comble de miſere auquel les deſcendans de Ferdinand ſe trouvoient réduits : on y voyoit Frederic, dépouillé de ſon Royaume, & chargé d'une nombreuſe

1) *Guicciard.* Lib. V. p. 138.

breuſe famille, dénuée & dépourvûe de tout, pendant que ſon fils aîné étoit enfermé dans Tarente, ſans aucune eſpérance de ſecours. On y trouvoit Béatrix ſœur de Frederic, laquelle avoit été ſi cruellement répudiée par Ladiſlas Roi de Hongrie, ſon mari, comme nous l'avons déja dit. Il y avoit auſſi dans cette Iſle Iſabelle, Ducheſſe de Milan, qui avoit perdu tout-à la fois & ſon mari & ſon fils aîné, & avoit été dépouillée de ſes Etats.

(1) *Guicciardin* en parlant de cette priſe de Naples rapporte un exemple bien remarquable de la grande affection d'un fils pour ſon pere. Après que les François eurent repris cette ville, le fils de Gilbert Prince de Montpenſier voulut aller à Pozzuollo voir le tombeau de ſon pere: lorſqu'il s'en fut approché, il commença d'abord par verſer un torrent de larmes, & s'étendant enſuite ſur le tombeau, il y expira de douleur.

Après que Frederic ſe fut réfugié à Iſchia, ſe voyant chaſſé de ſon propre pays, il commença à conſidérer comment il pourroit s'établir & lui & ſa famille; de ſorte que faiſant réflexion à la maniere cruelle avec laquelle il avoit été traité par le Roi d'Eſ-

(1) Lib. V. p. 138.

d'Eſpagne, il réſolut, plutôt que de ſe confier aux Eſpagnols, de chercher parmi ſes ennemis la protection & la ſûreté qu'il n'oſoit attendre de ſes parens. C'eſt pourquoi il envoya prier Louïs de le faire eſcorter juſqu'en France, où il avoit réſolu de paſſer le reſte de ſes jours; ce que le Roi de France lui accorda avec plaiſir. Ainſi ce Prince ayant laiſſé le reſte de ſa famille à Iſchia, avec Fabrice & Proſper Colonne, & ayant envoyé à Tarente au ſecours de ſon fils le reſte de ſes troupes, il s'embarqua ſur une des cinq (1) galeres qui avoient été envoyées pour le prendre, ſur laquelle il ſe rendit en France, où le Roi lui donna généreuſement le Duché d'Anjou pour ſon entretient, avec une penſion de trente mille ducats. Après cela Frederic envoya ordre de rendre aux François l'Iſle d'Iſchia; ce qui fut exécuté après quelques délais. Conſalve, Général Eſpagnol, avoit marché vers la Calabre, où, quoique ce pays fût fort porté pour le gouvernement François, toutes les villes cependant ſe rendirent d'abord aux Eſpagnols. Il eſt vrai qu'elles étoient dépourvûes de troupes pour pouvoir ſe ſoutenir contre le partage que les deux Rois avoient fait. Il n'y eut que Tarente

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 138.

rente & Manfredonnia qui firent quelque réſiſtance : mais la derniere de ces places ayant été priſe, Conſalve mena le reſte de ſes troupes devant Tarente, qui enfin, après s'être bien (1) défendue, ſe rendit par compoſition : car, comme le Comte de Potenza, & Leonard Chevalier de Rhodes & Gouverneur de Tarente, à qui on avoit donné le ſoin du jeune Duc de Calabre, déſeſpéroient de pouvoir ſe défendre plus long-temps, ils s'étoient engagés à ſe rendre ſi dans l'eſpace de quatre mois il ne leur venoit pas du ſecours. Lors qu'ils prirent cet engagement, ils obligerent Conſalve de faire un ſerment ſolemnel ſur la Ste. Hoſtie, que ce terme expiré il ſeroit (2) libre au Duc de Calabre de ſe retirer où bon lui ſembleroit, ſans qu'on pût l'en empêcher. Ce jeune Prince avoit reçu ordre, s'il ne pouvoit réſiſter à ſes ennemis, de venir en France joindre ſon pere. Mais ni la ſolemnité du ſerment, ni les égards que Conſalve devoit avoir pour ſa réputation ne firent point des motifs aſſez forts pour engager ce Général à tenir ſa parole. Comme il s'imaginoit que la perſonne du Duc pourroit

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 138.
(2) Ibid.

roit ſervir à l'avancement des affaires de ſon maître, il ne l'eut pas plutôt en ſon pouvoir, qu'il l'envoya par mer (1) priſonnier en Eſpagne ſous une bonne garde.

Comme les François avoient trouvé tant de facilité à ſe rendre maîtres de Naples & de tout le pays qui leur étoit donné par le Traité de partage, Ceſar Borgia, voyant qu'on n'avoit plus beſoin de ſon ſecours, envoya Jean Baglioni & Vitelozzo avec ſes troupes pour ſerrer de près Piombino. Sur cela Appiano, Seigneur de ce pays, ſe trouvant peu en état de le défendre, laiſſa dans cette ville une garniſon conſidérable, & s'en alla en France implorer la protection de Louïs. Mais, quoique ce Monarque fût obligé, en vertu de quelques anciens Traités, de protéger Piombino, Appiano trouva cependant ce Prince peu porté à le ſecourir. Louïs lui déclara, au contraire, ſans diſſimuler, que par un Traité qu'il avoit fait avec le Pape il étoit obligé de ne pas s'oppoſer aux armes de Valentin, & qu'il ne pouvoit le faire ſans porter préjudice à ſes propres intérêts.

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 138. *Tom. Tomaſi* p. 179.

intérêts. Après cette déclaration, la ville de Piombino & le château furent obligés de se (1) rendre aux Borgia.

Pendant que ces choses se passoient à Naples & en Toscane, le Pape érigea deux Duchés des biens & des États de ceux qu'il avoit dépouillés, dont il investit ses parens, & leur en confirma l'investiture de la maniere la plus authentique. Ces deux Duchés, auxquels il distribua également les villes dont les Colonne avoient été dépouillés, furent celui de (2) Nepi, dont il investit Jean Borgia, autre (3) bâtard qu'Alexandre avoit eu d'une Dame Romaine depuis son avenement au Pontificat, mais qu'il désigna dans l'investiture comme fils de Cesar Borgia; & celui de Sermoneta, qui fut donné à Rodrigue d'Aragon, fils de Lucrece, né quelques mois avant la mort cruelle de son prétendu pere Dom Alphonse: car on ne faisoit pas scrupule de croire que si l'on traitoit cet enfant avec tant de tendresse & d'affection, c'est qu'il étoit le fruit des familiarités abominables que le Pape avoit avec sa propre fille. Il est certain que de jour & de nuit elle étoit admise dans la chambre où

(1) Ibid.
(2) *Tom. Tomasi.* p. 181.
(3) Ibid.

où il couchoit, & qu'elle s'attribuoit à la Cour du Pape une si grande autorité, qu'on n'a jamais rien vû de pareil ni avant, ni depuis : de sorte que les Ecrivains les plus judicieux & les plus graves de ce temps-là ont cru que Lucrece, fille d'Alexandre & Sœur de Valentin & du Duc de Gandie, avoit servi de concubine à tous les trois; ce qui paroît en particulier du Pape par les vers satiriques de Pontanus & de Sannazar, cités par plusieurs Auteurs. Ceux de Pontanus étoient faits pour servir d'épitaphe sur le tombeau de Lucrece : les voici.

Hoc jacet in Tumulo Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri Filia, Sponsa, Nurus.

Voici ceux de Sannazar;

Ergo te semper cupiet Lucretia Sextus.
O fatum diri Numinis! hic Pater est.

Tout ce que nous venons de rapporter étoit sû de plusieurs personnes de la Cour du Pape, qui avoient eu assez d'occasions pour s'assurer de la (1) vérité. Lucrece

(1) *Tom. Tomasi*, s'exprime là-dessus fort élé-

Lucrece avoit ſon appartement dans le Palais du Pape, & elle étoit non ſeulement admiſe dans la chambre d'Alexandre, comme nous l'avons déja dit ; mais même, quand ce Pontife alloit à la campagne, elle avoit la ſurintendance des affaires, avec plein pouvoir de décacheter les lettres & de faire (1) les dépêches néceſſaires, même d'aſſembler les Cardinaux, ſi elle le jugeoit à propos. Mais, comme accuſer un Pape d'inceſte avec ſa propre fille eſt une accuſation qui bleſſe ſi fort qu'on a peine à la croire, nous ne nous contenterons point des témoignages que nous avons cités ; mais nous inférerons ici un paſſage de Guicciardin, dont la derniere partie, qui eſt en caractere Italique, a été (2) omiſe dans toutes les éditions qui

gamment & avec modeſtie ..... il dit en parlant de Lucrece, Part. II. p. 181. *La quale teneva luogo tanto inchinato nelle Grazie del Papa, quanto permetteva il ſeſſo, anzi molto piu che non permettea il ſeſſo.*

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 182. & *Burchard Diar.* p. 75.

(2) C'eſt un des fragmens de l'Hiſtoire de *Guicciardin* qui n'ont pas paru au jour, & qui ont été conſervés par quelques perſonnes curieuſes qui ont pris le ſoin de collationner l'imprimé avec l'original manuſcrit de Florence. Ils les pu-

qui ſe ſont faites de cet Auteur juſqu'à préſent. Voici ſes propres paroles: » Ma » non potette fuggire gl'infortunii domeſ- » tici, e quali perturbarano la caſa ſua con » eſſempi tragici, & con libidine & » crudeltà horribile etiamdio in ogni » barbara Regione : per che havendo in » fino, da principio del ſuo Pontificato, » diſegnato di volgere tutta la grandezza » temporale al Duca di Gandia ſuo pri- » mogenito, il Cardinale di Valenza il » quale, di animo totalmente alieno dalla » profeſſione ſacerdotale, aſpirava al eſer- » citio delle arme, non potendo tolerare » che queſto loco gli foſſe occupato dall » Fratello; impatiente oltre a queſto che » egli haveſſe piu parte di lui nell amore » *di Madonna Lucretia Sorella commune*, » *incitato dalla libidine, & dall ambitione*, » *Miniſtri potenti ad ogni gran ſcelerateꝛꝛa*, » *lo fece una notte, che ei cavalcava ſolo* » *per Roma, amaꝛꝛare, & poi gittare nel* » *fiume del Tevere ſegretamente. Era me-* » *deſimamente fama, ſe però è degna di cre-* » *derſi tanta enormita, che nel amore di* Madonna

blierent premierement en trois langues à Bâle en Suiſſe; & ils furent du depuis réimprimés à Londres en quatre langues en M. D. XCV. par J. W. Pour plus grande ſatisfaction on renvoie le Lecteur à l'Appendix à l'Article *Diſcorſi di M. Guicciardino*.

» *Madonna Lucretia concorreſſino non ſo-*
» *lamente li duo Fratelli, ma etiamdio il*
» Padre medeſimo : *il quale havendola, come*
» *fu fatto Pontifice, levata dal primo Ma-*
» *rito come diventato inferiore al ſuo grado,*
» *& maritatala a Giovanni Sforza Signore*
» *di Peſaro, non comportando d'havere anco*
» *il Marito per rivale, diſſolvè il matrimonio*
» *già conſummato, havendo fatto, inanzi a*
» *Giudici delegati da lui, provare con falſe*
» *teſtimonianze, & di poi confirmare per Sen-*
» *tenza, che Giovanni era per natura frigido*
» *& impotente al coito.*

Voici ce même paſſage en François.

Mais Alexandre ne pouvoit ſe délivrer des malheurs domeſtiques qui troubloient toute ſa Maiſon, & qui étoient accompagnés d'exemples tragiques d'amour & de cruauté qui font horreur aux Nations les plus barbares : car, comme dès le commencement de ſon Pontificat il avoit réſolu d'élever le Duc de Gandie, ſon fils aîné, au ſuprême degré de grandeur temporelle, le Cardinal Valentin, qui avoit beaucoup d'éloignement pour le Sacerdoce, & plus de penchant pour la guerre, ne put ſouffrir de voir que ſon frere lui fût préféré. Il étoit d'ailleurs chagrin de voir que ſon frere aîné avoit plus de part que lui *aux bonnes graces & aux faveurs*

de

de leur ſœur Lucrece ; de ſorte qu'animé par cet amour déréglé & par ſon ambition, deux paſſions qui entraînent également à toute ſorte de ſcélérateſſe, il fit aſſaſſiner le Duc ſon frere, un ſoir que ce dernier ſe promenoit à cheval dans les rues de Rome, & fit jetter ſecretement ſon corps dans le Tibre. Outre cela, le bruit s'étoit répandu (ſi on peut ajoûter foi à une pareille énormité) que non-ſeulement les deux freres étoient coupables d'inceſte avec leur Sœur Lucrece, mais que le Pere lui-même en étoit auſſi coupable. Quand il fut parvenu au Pontificat, il enleva Lucrece à ſon premier mari, le croyant trop inférieur à ſa dignité, & la maria à Jean Sforce, Seigneur de Peſaro. Quelque temps après, ne pouvant ſe réſoudre d'avoir ce ſecond mari pour rival, il annulla le mariage, quoi qu'il eût été déja conſommé, après avoir fait prouver par de faux témoignages, & fait confirmer par des Juges qu'il avoit choiſis lui-même, que Jean étoit impuiſſant & d'une conſtitution froide.

Que Lucrece changeât de maris le plus ſouvent qu'il étoit poſſible, c'étoit là le plus grand ſoin du Pape, parcequ'il ne manquoit jamais de ſe ſaiſir de leurs biens. Delà vient, qu'étant délivrée de ſon mari Alphonſe d'Aragon de la maniere barbare que nous l'avons déja rapporté, &

ſon

ſon fils étant élevé d'une maniere ſi diſtinguée, qu'il avoit pour ſes Gouverneurs deux Cardinaux, & quatre ſous-Précepteurs, le Pape faiſoit ſon poſſible, avec le ſecours du Roi de France, pour la marier à Alphonſe d'Eſte fils ainé du Duc de Ferrare; parceque, ſi Alexandre eût pû ſe rendre maître de ce Duché, Valentin en auroit été plus en état de ſe maintenir dans les biens dont il s'étoit emparé dans la Romagne & dans la Toſcane, & les Borgia même ſe feroient peut être un jour rendus maîtres de toute l'Italie. Enfin on vint à bout de faire conclure ce mariage, quoique peu honorable pour la Famille d'Eſte: mais ces derniers n'y conſentirent que dans la vûe de pouvoir ſe conſerver dans la poſſeſſion de leurs biens au milieu de tant de révolutions: ſur-tout ils eſpéroient que le Roi de France, qui étoit ſi étroitement lié avec le Pape, ſeroit un puiſſant protecteur de leur famille. On ne ſauroit s'imaginer le plaiſir que reſſentirent les Borgia dès qu'ils apprirent que ce mariage étoit conclu: le Gouverneur du Château S. Ange eut ordre de ne pas diſcontinuer depuis le matin juſqu'au ſoir à faire tirer le canon. On vit Lucrece, en habit de nôces, aller en cavalcade à l'Egliſe del Popolo rendre graces à la Vierge Marie

de

de la concluſion de ce mariage : elle étoit accompagnée des premieres Dames Romaines, de la principale Nobleſſe & de quantité d'Evêques & de Prélats. On ſonna à cette occaſion la grande cloche du Vatican, & on fit dans le Château St. Ange & dans toute la ville des illuminations & des feux de joie, qu'on continua pendant pluſieurs jours, (1) & qu'on augmenta quand on reçut la nouvelle de la priſe de Piombino, & du retour de Valentin après la conquête de Naples. Parmi tant de réjouïſſances, on ordonna une maſcarade, qui devoit durer depuis le mois d'Octobre juſqu'au commencement du Carême : il y eut des courſes de femmes depuis le Pont St. Ange juſqu'au Vatican, des combats de Taureaux à la maniere d'Eſpagne, & tous les ſoirs Comédie dans le Palais du Pape, On voyoit les acteurs ſe promener à cheval dans Rome, en habits de brocard, dont Lucrece leur avoit fait préſent, & ils faiſoient retentir

(1) Quant à ce qui regarde le mariage de Lucrece avec le fils aîné du Duc de Ferrare, on renvoie le Lecteur au Journal de *Burchard.* p. 57. & à l'Appendix, où l'on a tranſcrit mot à mot l'Original Latin dans l'Article *de Matrimonio Lucretiæ Borgiæ cum primogenito Ducis Ferrariæ.*

retentir les rues de cris de (1) *Vive la Ducheſſe de Ferrare: Vive le Pape Alexandre.* La débauche la plus outrée triompha alors dans l'appartement du Pape même, ainſi que le témoigne *Burchard* Maître de cérémonies d'Alexandre : il fait entr'autre choſes, dans ſon *Journal des actions de ce Pape*, le récit d'un feſtin que Valentin donna dans le Palais Apoſtolique à cinquantes filles de joie. Mais comme cette relation ne pourroit qu'offenſer la modeſtie des Dames, & que cependant elle eſt trop importante pour faire connoître le caractere de ce Pape & de ſa famille, nous la tranſcrirons ici en Latin telle qu'elle eſt dans (2) *Burchard.*

Dominica ultima menſis Octobris, in ſero, fecerunt cœnam cum Duce Valentinenſi, in Camera ſua, in Palatio Apoſtolico, quinquaginta Meretrices honeſtæ, Cortegianæ nuncupatæ, quæ poſt cœnam chorearunt cum ſervitoribus & aliis ibidem exiſtentibus, primo in veſtibus ſuis, deinde nudæ. Poſt cœnam poſita fuerunt candelabra communia menſæ cum candelis ardentibus, & projectæ ante candelabra per terram caſtaneæ, quas meretrices ipsæ ſuper manibus & pedibus nudæ cande-

(1) *Burchard. Diar.* p. 75.

(2) P. 77. *De convivio quinquaginta Meretricum cum Duce Valentinenſi.*

candelabra pertranſeuntes colligebant, Papa, Duce, & Lucretia Sorore ſua præſentibus & aſpicientibus : tandem expoſita dona ultimo, diploides de ſerico, paria caligarum Bireta & alia pro illis qui plures dictas meretrices carnaliter agnoſcerent, quæ fuerunt ibidem in Aula publicè carnaliter tractatæ arbitrio præſentium, & dona diſtributa victoribus.

Le même *Burchard*, qui, à ce qu'il paroît, étoit témoin oculaire de toute cette ſcène, après en avoir fait la deſcription, rapporte encore un autre exemple de débauche plus abominable, & plus choquant, ſi cela ſe peut, que nous tranſcrirons encore ici en (1) Latin : *Feria quinta, undecima menſis Novembris, intravit Urbem per portam viridarii quidam ruſticus, ducens duas equas lignis oneratas, quæ cum eſſent in plateola Sancti Petri, occurrerunt ſtipendiarii Papæ, inciſiſque pectoralibus, & lignis projectis in terram cum baſtis, duxerunt equas ad illam plateolam quæ eſt inter Palatium, juxta illius portam : tum emiſſi fuerunt quatuor equi curſerii liberi ſuis frœnis & capiſtris ex Palatio, qui accurrerunt ad equas, & inter ſe propterea cum magno ſtrepitu & clamore, morſibus & calceis contendentes, aſcenderunt equas & coierunt*

(1) Ibid.

ebierunt cum eis, & eas graviter pistarunt & læserunt; Papa in fenestra cameræ supra portam Palatii, & Domina Lucretia cum eo existente, cum magno risu & delectatione præmissa videntibus.

Pendant que les Borgia se plongeoient ainsi dans la débauche & dans la luxure la plus affreuse, le Cardinal d'Este & ses deux freres arriverent à Rome avec beaucoup de pompe, pour y célébrer le mariage. Ils avoient (1) à leur suite beaucoup de Noblesse & quantité d'Ecclésiastiques distingués, & entr'autres le Seigneur de Coreggio, son fils, & Annibal Bentivoglio.

Le Pape donna ordre de les recevoir avec des marques extraordinaires d'honneur & de respect, & avec une magnificence presque royale : car non seulement les Ambassadeurs de France & d'Espagne allerent au devant de ces Seigneurs; mais même on fit partir tous les Officiers de la Cour, deux cents hommes à cheval précédés de cent autres, qui l'étoient eux-mêmes par un grand nombre de domestiques, de trompettes & de tambours, tous habillés de neuf & fort richement. Valentin, qui étoit aussi allé au devant de

(1) *Tom. Tomasi.* p. 119.

de ces Seigneurs, voulut bien donner la droite au Cardinal d'Eſte, & l'accompagner ainſi juſque dans le Vatican. A leur arrivée, vingt Cardinaux les reçurent & les introduiſirent auprès du Pape. On remarqua cependant que Valentin ne voulut point donner le pas aux freres du Cardinal, ni aux Miniſtres étrangers, ni aux Princes d'Allemagne, comme il n'avoit pas voulu le donner, dans le temps du Jubilé, à un Bourbon, Prince du ſang royal de France. Après l'arrivée de ces Seigneurs, le Pape réduiſit, dans un Conſiſtoire, à cent écus le (1) tribut annuel que les Ducs de Ferrare payoient à l'Egliſe, & donna le village de (2) *Lento* & le château della Pieve avec dix mille écus, comme une partie de la dot de Lucrece. Ce Pontife n'avoit cependant aucun autre droit ſur ces deux Places, qui appartenoient au Chapitre du Clergé de Bologne, que celui de l'uſurpation.

Deux (3) jours avant le dernier de l'an 1500.

(1) *Burchard. Diar.* p. 87.

(2) Ibid.

(3) Pour plus grande ſatisfaction j'ai joint ici la deſcription que *Burchard* fait de la ſolemnité de ce mariage p. 79..... *Feria quarta, nona Decembris, tibicines & omnia muſicorum inſtrumenta, parata in plano ſuper Scalas Sancti Pe-*

1500. après qu'on eut mis fin aux masca-rades, aux courses & à tous les autres divertissemens, Lucrece, accompagnée d'une suite nombreuse de Seigneurs & de Dames, fut

*ri, inceperunt magna vehementia sonare singuli instrumenta sua prope domum Dominæ Lucretiæ juxta Basilicam Sancti Petri: exivit ipsa Domina Lucretia in vestibus brocati auri circumdatis more Hispanico cum longa cauda, quam quædam puellæ deferebant: ipsa Domina Lucretia media inter Ferdinandum à dextris & Sigismundum a sinistris Fratres mariti sui: sequebantur circiter quinquaginta Romanæ pulchre vestitæ, & post illas pedissequæ Dominæ Lucretiæ, & ascenderunt ad primam aulam Paulinam super portam Palatii, ubi erat Papa cum tredecim Cardinalibus ac Duce Valentinensi. Finito sermone fuit posita ante Papam quædam mensa, sive tabula, ad quam accesserunt Ferdinandus, frater & Procurator Sponsi, & Domina Lucretia, cui ipse Ferdinandus, procuratorio nomine fratris sui, imposuit quemdam annulum aureum, sive gemmam: apportati deinde fuerunt per Cardinalem Astensem, etiam fratrem sponsi, quatuor alii annuli magni valoris, & apportata una capsa super dictam mensam posita, & de mandato prædicti Cardinalis aperta, qui extraxit ex ea multa collaria, sive torques pulcherrimis lapidibus pretiosis & margaritis ornatos. Item quatuor pulcherrimæ cruces, & c. . . . . quæ, æstimata ad ** ducatos, oblata Sponsæ per Cardinalem Estensem verbis ornatissimis. His factis, retraxit se Papa ad sequentem aulam, sive cameram Paulinam, quem*

fut conduite au milieu de Ferdinand & de Sigiſmond, Princes de la Famille d'Eſte, au Palais du Vatican. Elle avoit un habit de brocard d'or : de jeunes filles de condition lui portoient la robe : elles étoient ſuivies de cinquante autres, & celles-ci de pluſieurs femmes de chambre. Il y avoit ſur les degrés du Vatican pluſieurs perſonnes avec des trompettes, & d'autres inſtrumens de Muſique, dont ils ſonnerent à l'approche de Lucrece. On marcha ainſi juſqu'à la grande ſale du Palais Apoſtolique, qu'on nomme Pauline, où le Pape les attendoit avec treize Cardinaux & le Duc Valentin. Le Pape étoit aſſis à côté d'une table, vis-à-vis de laquelle ſe tenoit debout Ferdinand, Procureur de l'Epoux, qui en s'avançant mit une bague au doigt de Lucrece. Le Cardinal d'Eſte s'approchant lui préſenta quatre bagues de diamant ; & après avoir mis ſur la table une petite boëte, il en prit des diamans, des colliers, des bracelets de perles, quatre belles croix & d'autres joyaux, qui

ſecuta eſt Domina Lucretia cum mulieribus & multis aliis, & manſerunt in Palatio uſque ad duodecimam horam noctis, vel circa : Cardinales vel alii qui voluerunt receſſerunt.

qui valoient plus de cent mille (1) écus, dont il fit préſent à l'Epouſe, la priant de les accepter comme une marque du reſpect qu'il avoit pour elle, & que l'Epoux avoit deſſein de lui en offrir dans peu de plus conſidérables, & par conſéquent plus proportionnés à ſon mérite. Après la ſolemnité, le Pape ſe retira dans une autre ſale; & Lucrece le ſuivit accompagnée des Dames. Le ſoir il y eut bal & autres divertiſſemens qui ſe continuerent juſqu'à minuit, auquel temps on tira des feux d'artifices dans la place qui eſt devant l'Egliſe de Saint Pierre. Comme on célébra ce mariage avec beaucoup de pompe, on fit beaucoup de cérémonies quand on mit Lucrece entre les mains de ſon nouveau mari. Elle eut une grande ſuite pendant ſon voyage, & le Cardinal de (2) Coſence fut fait Légat *à latere* pour l'accompagner à Ferrare en ce caractere. Elle fut eſcortée pendant ſon voyage par les gardes de Valentin: on eut ordre à Peſaro, & dans les autres Villes que celui-ci poſſédoit dans la Romagne, de la recevoir avec toute la magnificence

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 193.

(2) *Burchard Diar.* p. 86. *Tom. Tomaſi* dit que François Borgia étoit Légat *à latere*: mais il ſe trompe.

gnificence poſſible ; ce qui arriva en effet. Elle rencontra ſur les confins des terres de Ferrare la vieille Ducheſſe, qui étoit venue au devant d'elle avec une nombreuſe ſuite. Après quoi, Valentin & le Cardinal d'Eſte retournerent à Rome ; & comme c'étoit pendant le Carême, le Pape donna des diſpenſes juſqu'au quatrieme (1) Dimanche de Carême, pour les devoirs de dévotions qui ſe pratiquent pendant ce temps, afin de ne pas interrompre les réjouïſſances & les feſtins qu'on faiſoit à l'occaſion de ce mariage (2).

Cependant, il ne manqua pas d'y avoir au milieu de ces réjouïſſances des évenemens tragiques, qui avoient leur ſource dans le reſſentiment de quelques particuliers, qui cherchant à ſe venger de l'oppreſſion & de la tyrannie qu'exerçoient les Borgia, & ſur eux, & ſur leurs familles, ne firent qu'avancer leur propre ruine. Il arriva entr'autres que pendant les maſcarades une perſonne en habit de maſque rencontra Valentin dans les rues, & laiſſa échaper

(1) *Dominica lætare*, le quatrieme Dimanche de Carême, *Burchard.* p. 87.

(2) Voyez la pompe & le faſte du voyage de Lucrece à Ferrare, & dont *Burchard.* fait la deſcription p. 86. 87.

échaper contre lui quelques expreſſions piquantes & ſatyriques. Sur cela il fut ſaiſi & mené en priſon, où Borgia commanda dès le même ſoir qu'on lui coupât une (1) main & le bout de la langue, & qu'on l'attachât au petit doigt de cette main, pour être expoſée à une des grilles de la priſon, où cela fut en effet expoſé pendant deux jours, quoiqu'on ne voulut pas découvrir qui étoit le coupable. Dans ce même temps, le Pape & Valentin furent informés en ſecret que Jean Lorenzo, Vénitien, homme recommandable par ſon ſavoir, avoit écrit en Grec quelques Satyres contre les Borgia, & que ſon frere en avoit envoyé des traductions à Veniſe. Sur cela, il y eut ordre de ſe ſaiſir de ſa perſonne, de ſes effets & de ſes écrits: ce qui fut

(1) Non-ſeulement *Tom. Tomaſi* rapporte cette horrible cruauté p. 197. mais encore *Burchard* dans ſon Journal p. 78. 79. dont voici les paroles.... *Eadem die, ſero, quidam Maſcheratus uſus eſt per Burgum quibuſdam verbis inhoneſtis contra Ducem Valentinum, quod Dux intelligens fecit eum capi & duci ad curiam Sanctæ Crucis; & circa nonam noctis fuit ei abſciſſa manus & anterior pars linguæ, quæ fuit appenſa parvo digito manus abſciſſæ, & manus ipſa feneſtræ curiæ Sanctæ Crucis appenſa, ubi manet ad ſecundam diem.*

fut exécuté. Mais le Sénat de Veniſe en ayant eu avis ordonna à ſes Ambaſſadeurs à Rome d'intercéder pour lui, & de faire en ſorte qu'on lui rendît ſes effets. Le Pape répondit aux Ambaſſadeurs, qu'*il ne pouvoit s'imaginer pourquoi la République de Veniſe prenoit tant à cœur les intérêts de ce priſonnier, & qu'il étoit fâché de ce qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de leur accorder leur demande; parceque la perſonne pour laquelle ils intercédoient avoit été déja miſe à mort par ſes ordres, & qu'ainſi leur interceſſion étoit venue trop tard:* ce qui étoit vrai; puiſque cet infortuné avoit été étranglé & ſon corps jetté dans le Tibre (1).

Il courut peu de jours après à Rome, quoique ſecretement, une lettre anonyme, datée du camp de devant Tarente, & adreſſée à Silvius Savelli, qui s'étoit réfugié en Allemagne avec le reſte de cette illuſtre famille. Il y eut une copie de cette Lettre qui tomba entre les mains de l'Evêque de Modene, Dataire de Sa Sainteté, laquelle cet Evêque fit voir au Pape & à Valentin. Comme cette lettre a paru dans le

(1) Non-ſeulement il eſt fait mention dans *Tom. Tomaſi* depuis p 197. juſqu'à 199. de la cruauté exercée contre Jean Lorenzo, mais auſſi dans le Journal de *Burchard.* p. 87. 88.

le Journal de Burchard & dans Tomaſo Tomaſi, je l'ai copiée du premier dans (1) l'Appendix, qu'on peut conſulter : & cependant j'en ai donné ici la traduction, pour la ſatisfaction de mon Lecteur.

A Très-Noble Seigneur SILVIUS SAVELLI, *à la Cour du Roi des Romains.*

MONSEIGNEUR,

» Nous avons été informés par les let-
» tres que nous avons reçues de nos amis,
» qu'il y a quelques temps que que vos
» biens ont été pillés & expoſés en vente
» par la perfidie & la ſcélérateſſe du Pape,
» ſans qu'on pût vous imputer aucun cri-
» me ; & que par votre fuite de Rome vous
» aviez évité la colere & la rage de ce vo-
» leur. Nous avons pris beaucoup de part
» à votre diſgrace, quoique d'ailleurs
» nous ayions été bienaiſes d'apprendre
» que vous étiez heureuſement arrivé
» en Allemagne, & que vous y aviez été
» bien reçu de l'Empereur. Mais, quand
» nous avons appris que vous aviez obtenu
des

(1) Voyez l'Appendix *Epiſtola Magnifico Domino Silvio de Sabellis.*

„ des lettres de recommandation, & que
„ vous vous étiez fait des amis pour inter-
„ céder auprès du Pape pour l'entiere reſti-
„ tution de vos biens, nous avons été ſur-
„ pris de voir qu'en cette affaire votre
„ prudence cédoit à votre crédulité, ou
„ plutôt à votre foibleſſe, ſi vous voulez
„ bien nous permettre de parler ſincere-
„ment. Eſpérer que celui qui a trahi tout le
„ monde, & qui a paſſé ſa vie dans la dé-
„ bauche des femmes, dans les larcins &
„ dans la perfidie, puiſſe ou même veuil-
„ le faire aucun cas de la juſtice, à moins
„ que la crainte ou la force ne l'y contrai-
„ gnent; c'eſt avoir tort: & vous verrez,
„ mon cher ami, que vous avez été trom-
„ pé, ſi vous vous imaginez de pouvoir ja-
„ mais obtenir la paix d'un Chef de l'Egli-
„ ſe ſi monſtrueux. Et puiſque ſans d'au-
„ tres raiſons que celles de ſon avarice &
„ de ſa perfidie vous avez été trahi, exi-
„ lé & abandonné à la deſtruction, vous
„ ne ſauriez mettre fin à cette guerre éter-
„ nelle que par des hoſtilités auſſi éternelles.
„ Il faut donc tenter d'autres moyens, &
„ faire voir à l'Empereur & aux autres
„ Princes de l'Empire quelle eſt cette peſ-
„ te publique, avec tout les ravages que
„ ce monſtre ſi infame & ſi cruel a commis
„ au grand déſavantage de la République

„ Chrétienne. Apprenez-leur les crimes
„ déteſtables qu'il a commis au mépris de
„ Dieu, & au renverſement de la Religion:
„ ils ſont ſi atroces & ſi horribles, qu'on ne
„ peut les décrire. Il faut faire ſavoir ces
„ choſes à la Diete & aux Aſſemblées des
„ Princes, & en faire imprimer beaucoup de
„ copies pour les mettre dans les mains de
„ tout le monde. C'eſt folie de nous plain-
„ dre de ce que Mahomet, l'ancien ennemi
„ de la Religion Chrétienne, a ſéduit une
„ infinité de peuples, & leur a fait abandon-
„ ner la foi; puiſque ce nouveau Mahomet
„ l'a infiniment ſurpaſſé en iniquité, & a
„ preſque éteint les derniers reſtes du
„ Chriſtianiſme. Apprenez-leur que l'An-
„ techriſt, ſi ſouvent prédit par les Pro-
„ phetes, eſt déja venu au monde: car
„ il n'y a jamais eu, ni on ne ſauroit ſi-
„ maginer de plus grand ennemi de J. C.
„ & un plus grand deſtructeur de notre foi
„ & de notre Religion. Les dignités ec-
„ cleſiaſtiques & les bénéfices, qui ſelon
„ les anciens Decrets des Saints Peres
„ devroient être donnés à des hommes
„ éminens & capables d'opérer le ſalut
„ des ames, ſont aujourd'hui expoſés en
„ vente, & ne ſont conférés qu'à ceux qui
„ les achetent au plus haut prix: de ſorte
„ qu'on peut acheter à préſent dans le Pa-

„ lais du Pape tous les myſteres de la Reli-
„ gion. On voit dans le Palais le Cardinal
„ de Modene, ce marchand de bénéfices,
» Miniſtre d'iniquité du Pape, & que Sa
» Sainteté a commis à lever l'argent qui
» n'eſt que pour contenter ſon avarice: on
» voit, dis-je, ce Cardinal, comme un
» Cerbere à la porte de l'Enfer, qui ab-
» boie contre ceux qui paſſent, & qui avec
» la derniere impudence examine ce que
» portent tous ceux qui arrivent. Si c'eſt
» une perſonne riche & qui ait de l'ar-
» gent, elle ne manque point d'être re-
» çue: au contraire, on ferme la porte à
» ceux qui ſont pauvres. Tout ſe vend ſous
» un tel Pontificat, les dignités, les hon-
» neurs, les mariages, leurs diſſolutions,
» les divorces, la caſſation des contrats de
» mariage, & tant d'autres, qui ne ſau-
» roient s'accorder avec le Chriſtianiſme,
» & qui étoient inconnus à nos ancêtres.
» On permet même qu'il ſe répande ou-
» vertement parmi le peuple, & au mépris
» de notre Sauveur, de nouvelles doctri-
» nes & de nouveaux principes. Il n'y a
» point de méchanceté qui ne regne à pré-
» ſent à Rome & dans l'appartement même
» du Pape, où l'on ſurpaſſe les Tartares
» dans le vol, les Carthaginois dans la
» perfidie & la fraude, Neron & Caligula
» dans

» dans la cruauté & la débauche. On ne
» viendroit jamais à bout de faire un dé-
» tail des meurtres, des rapines, des dé-
» bauches & des inceſtes qu'on y commet.
» N'a-t-on pas fait mourir Alphonſe d'A-
» ragon, ce jeune Prince, & ne l'a-t-on
» pas en quelque façon maſſacré deux fois ?
» N'a-t-on pas mis à mort Perot dans
» les bras de ce Prince ? Le Vatican, au-
» trefois ſi révéré, n'a-t-il pas été ſouillé
» de leur ſang, pendant que les Courti-
» ſans dans la crainte, & dans la conſter-
» nation abandonnoient le Palais ? Il fau-
» droit beaucoup de temps pour rappor-
» ter toutes les particularités de ceux qui
» ont été bleſſés, mis à mort, jettés dans
» le Tibre, ou empoiſonnés : & quoique
» le nombre en ſoit en quelque maniere
» infini, cependant le mal ne fait que croî-
» tre. Enfin, il n'a épargné aucune per-
» ſonne qui eût ou du mérite, ou quelque
» autorité ; & il n'y a à préſent à Rome
» aucun particulier qui ne ſoit dans des
» frayeurs extrêmes, ou pour ſoi-même,
» ou pour ſa famille. Qui pourroit ſans hor-
» reur décrire les débauches monſtrueuſes
» qui ſe commettent publiquement dans
» le Palais du Pape, au grand mépris de
» Dieu & des hommes ! Que de proſtitu-
» tions ! Que d'inceſtes ! Que d'abomina-
» tions.

» tions de ſes fils & de ſes filles ! Quelle » foule ; quel concours de malheureuſes, » & de corrupteurs de jeuneſſe, qui rem- » pliſſent le Palais de Saint Pierre ! Que » de lieux infames & remplis de proſti- » tuées ! Le premier de Novembre, jour » auquel on célébre la Fête de tous les » Saints, il n'y avoit pas moins de cin- » quante de ces gueuſes dans le Vatican, » qui y étoient invitées à un feſtin, & qui » y donnerent un ſpectacle auſſi choquant » que déteſtable : (1) *Et ut ad ridendum* » *exempla non deeſſent, actitata eſt ſequen-* » *tibus diebus in publicum ſpectaculum equa,* » *quæ, ſpectante cum filiis Pontifice, intro-* » *miſſos admiſſarios nimio Veneris ardore* » *concitatos in furorem & rabiem conver-* » *teret.*

» Quelles extorſions, quelles ſommes n'a-t-on pas levé dans toute la Chrétienté, » pour fournir au luxe des enfans du Pa- » pe ! Pour cet effet, on publie une guerre » contre les Turcs, on ordonne des prie- » res ſolemnelles dans toutes les Egliſes de » Rome, & l'on vend des pardons & des » indul-

(1) J'eſpere qu'on me pardonnera ſi je n'ai pas traduit ce paſſage puis qu'il ne pourroit qu'offenſer la modeſtie des Dames.

» indulgences dans toutes les villes des
» pays étrangers ; & tout cela ne se fait
» que pour pouvoir amasser des sommes
» immenses, afin non-seulement d'enri-
» chir sa fille, & qu'elle porte pour
» tribut à son mari en or & en joyaux
» les dépouilles de l'Eglise, ce qui est
» sans exemple ; mais encore afin de se
» mettre par là en état de faire la guer-
» re à des Villes anciennement libres, &
» à des Princes légitimes. Il a chassé de
» leurs biens les anciens possesseurs : il a
» banni la plus grande partie de la No-
» blesse Romaine : il a enlevé aux anciens
» Seigneurs du Latium leurs biens patri-
» moniaux, afin de fonder sur leurs rui-
» nes des Etats & des Royaumes dont il
» investit ses fils & ses petits-fils, cette gé-
» nération incestueuse & dont il y en a quel-
» ques-uns qui sont encore des enfans dans
» le berceau. Qui est-ce qui n'a point ouï
» parler des ravages qu'on a faits dans tou-
» te la Romagne ? Qui ignore les calami-
» tés auxquelles ont été réduites Imola &
» Forli ? On a pris d'assaut Faënza, on s'est
» rendu maître de Rimini, & on en a chas-
» sé les Evêques. A ces villes le Pape a
» ajoûté celles de Cesene, Fano & Berti-
» noro, Places qui appartiennent au patri-
» moine de St. Pierre, & dont le Ponti-
» se

» ſe les a aliénées, pour en faire un nou-
» vel Etat, ou ſon fils, le vrai portrait
» du pere, puiſſe s'ouvrir un chemin ſpa-
» cieux à toutes ſortes de rapines & d'u-
» ſurpations; & qui ayant de plus gran-
» des vûes ſe préparoit à porter la guerre
» dans les Etats de Camerino & d'Urbin;
» de ſorte qu'en ſe rendant maître de ces
» places, il pourroit avec le ſecours du
» Pape s'emparer plus facilement de tou-
» te la marche d'Ancone; & enfin, après
» avoir détruit tous ces Etats, il pour-
» roit uſurper auſſi les droits de l'Egliſe &
» de l'Empire: car on dit qu'il a déja en
» ſon pouvoir les forteresſes les plus con-
» ſidérables de l'Etat Eccléſiaſtique, com-
» me Spolete, Civitta-Vecchia, Iſola,
» Nepi, Terracine; & que toute la gar-
» niſon du Château St. Ange eſt compo-
» ſée de ſes troupes.

» Enfin les choſes en ſont à un tel
» point, que rien ne ſe fait que ſelon ſon
» bon plaiſir: il ne ſe comporte point
» dans ſes Etats comme un Prince, ou
» comme le Protecteur des peuples; mais
» plutôt comme un ennemi déclaré, qui ra-
» vage & qui détruit tous ces pays: c'eſt
» en cela ſeul que ſon pere l'avoue & le
» chérit; puiſque comme lui il exerce tant
» de cruautés & tant de vexations contre

» toute

» toute sorte de gens ; de sorte qu'il ne
» seroit pas facile de savoir lequel est plus
» infame & le plus détestable. L'année der-
» niere ce Duc, après avoir marché dans
» la Romagne, détruisit & ravagea plu-
» sieurs Villes de l'Etat Ecclésiastique,
» comme s'il avoit été dans un Pays en-
» nemi. & vint enfin à Faënza. Dans cette
» expédition, l'Ombrie, une partie de la
» Marche d'Ancone, & toute la Roma-
» gne furent abandonnées au pillage ; &
» afin qu'à son retour on ne s'aperçût point
» que sa conduite eût changé, il mena son
» armée contre Piombino, & de là vers
» Florence : où, quoiqu'on fût tranquille,
» & que les Florentins ne le soupçonnassent
» d'aucun mauvais dessein, cependant, il
» permit au soldat de piller pendant quel-
» ques jours sans discrétion, & leur conti-
» nua ensuite l'entiere liberté de voler au-
» tant qu'ils pourroient, de sorte qu'ils
» laissèrent par-tout des marques de ra-
» pine, de violence, & de meurtre ; &
» ils n'épargnerent ni le fer, ni le feu. Ces
» malheurs se répandirent comme une peste
» parmi les peuples qu'il avoit vaincus :
» de sorte que Todi, Viterbe, Rieti & Ti-
» voli, Villes remarquables, ne pouvant
» trouver aucun sujet de faire la guerre à
» leurs voisins, ou plutôt manquant de pré-
» textes,

„ textes pour pallier leurs ravages, tour-
„ nerent leurs armes contre elles-mêmes ;
„ & les factions que ce Duc y avoit allu-
„ mées & qu'il avoit ſoin d'entretenir, qui
„ d'ailleurs n'étoient que trop encouragées
„ par la licence des temps, ſe maſſacroient
„ impitoyablement les unes & les autres,
„ & rempliſſoient toutes ces places de dé-
„ ſolation par le meurtre de leurs propres
„ citoyens. Cependant le bon Pontife ſe
„ livre entierement à toutes ſes paſſions :
„ il ramaſſe de tous côtés des joyaux &
„ des pierreries, qu'il donne à pleines mains
„ à ſa fille qu'il veut marier avantageu-
„ ſement : il veut, pour ainſi dire, acca-
„ bler ſon mari de richeſſes ; & par là ce
„ pere a ſi bien gagné l'affection de ſa fille,
„ qu'il la fait conſentir à un crime qu'on
„ ne doit pas ſeulement nommer. Il eſt ſi
„ éloigné de punir & d'empêcher le vice,
„ qu'au contraire il l'encourage ouverte-
„ ment, & permet que tout le monde s'y
„ abandonne, afin que cela fourniſſe un
„ prétexte d'exterminer ceux qu'il a ban-
„ nis comme ſes adverſaires, & qui ſont
„ attachés au parti de l'Empereur, & qu'a-
„ près avoir confiſqué & vendu leurs biens,
„ il en puiſſe fonder ſur leurs ruines des
„ Principautés pour les enfans qui ſont
„ nés de ſes inceſtes. Les Cardinaux gar-

„ dent

„ dent un profond silence. S'il s'en trouve
„ dans ce College qui soient des gens de
„ bien (car les plus puissans ont été chassés,
„ ou opprimés) il n'y en a aucun qui ose
„ témoigner son mécontentement; & les
„ autres, qui se sont élevés avec beau-
„ coup d'infamie par leurs crimes & par
„ leur argent, tâchent par leurs bassesses
„ de se conserver dans leurs dignités. Ils
„ flattent le Pape, ils le louent, ils l'admi-
„ rent, pendant qu'ils sont dans des crain-
„ tes continuelles de la part de son fils,
„ ce fratricide, qui de Cardinal est de-
„ venu assassin. Tout se fait à son gré &
„ selon son caprice; pendant que, comme
„ le Turc, au milieu d'une foule de con-
„ cubines, & environné de ses gardes, on
„ tue, on massacre, on jette dans le Ti-
„ bre, ou on empoisonne qui il lui plaît,
„ on confisque, on saisit leurs biens & leurs
„ meubles, tant à la Ville qu'à la campa-
„ gne: ils ne se nourrissent que de rapi-
„ nes, ils n'ont soif que du sang humain.
„ Dans la crainte de tant d'outrages si
„ cruels, les familles les plus nobles de
„ Rome sont obligées d'abandonner cette
„ Ville, la plus saine partie des habitans
„ se cachent; & à moins que l'Empereur
„ ne porte un prompt remede à tant de
„ maux, tout le monde pensera à se re-
„ tirer

„ tirer de Rome, & à s'échaper comme
„ on pourra. Dans quelle horrible ſitua-
„ tion ſont les affaires ! O temps déteſta-
„ bles ! Qu'on eſt éloigné de la ſainteté
„ des anciens Papes ! Qu'on eſt dégénéré
„ de leur juſtice ! A peine croira-t-on
„ dans la ſuite que ce boutefeu ait été ca-
„ pable de pouſſer tant de flammes pour
„ conſumer le genre humain. Pendant que
„ les Princes Chrétiens déliberent de
„ quelle maniere on pourra étendre la Re-
„ ligion, comment peut-on prétendre faire
„ la guerre aux Turcs & aux Arabes, ſi on
„ n'éteint premierement ce feu domeſti-
„ que, qui du temps du Roi Charles VIII.
„ & pendant ſes différends avec Alphonſe,
„ porterent ce Pape juſqu'à ſolliciter les
„ Infideles par beaucoup de promeſſes à
„ faire débarquer ſix mille chevaux dans
„ la Pouille ? Etoit-ce pour cette fin qu'au-
„ trefois tant d'illuſtres Princes faiſoient
„ des vœux pour la défenſe & pour la pro-
„ pagation de la Religion Chrétienne, &
„ pour reprendre Jeruſalem, qui a coûté
„ aux Héros Chrétiens tant de ſang, tant
„ de travaux & tant de fatigues ? Etoit-
„ ce, dis-je, afin qu'après avoir acheté
„ la tiare par ſes crimes, Rodrigue Bor-
„ gia, le plus déteſtable & le plus grand
„ ſcélérat qu'il y eut jamais, renverſât
„ toutes

» toutes les Loix divines & humaines? Que
» les Princes prêtent donc leurs mains pour
» soutenir la Religion qui est chancelante;
» qu'ils ramenent dans le port la Barque
» de Saint Pierre, qui est battue de la tem-
» pête; qu'ils rendent à Rome la tran-
» quillité; qu'ils y rétablissent la justice;
» & qu'ils en bannissent cette peste pu-
» blique, qui ne semble être au monde
» que pour la destruction du Christianisme:
» & en cela ils feront voir à l'avenir que
» les gens de bien peuvent vivre en sûreté
» dans l'entiere jouïssance de leurs biens.
» Il faut, Silvius, mettre en ordre dans
» un discours toutes ces choses, qui ne
» sont que trop véritables, & les repré-
» senter hardiment & avec force dans quel-
» que Diete des Princes, ou du moins dans
» quelque Assemblée Ecclésiastique, &
» en faire faire des copies que vous commu-
» niquerez aux Rois absens. Adieu, donc.
» Souvenez-vous que vous êtes Romain &
» notre ami. Nous vous disons encore,
» Adieu.

Au Camp royal de Tarente, le 15. de Novembre.

Après avoir entendu la lecture de cette lettre, le Pape & Valentin en eurent le cœur pénétré de rage & de colere. Ils s'y voyoient

voyoient dépeints comme l'horreur du genre humain : mais cependant ces accusations publiques ne firent aucune impression (1) salutaire sur leur esprit. Ils avoient trop de penchant à la scélératesse, ils étoient trop incorrigibles, eux qui fouloient aux pieds toute crainte de la Justice divine, sans égard ni à leur propre réputation, ni à leur caractere, méprisant toute sorte de bienséance, & n'ayant pour objet qu'un intérêt sordide, des plaisirs infames, & l'usurpation d'une puissance qui les rendît formidables à tout le monde.

Le Pape fit proposer au Roi Frederic de lui acheter les armes & l'artillerie que ce Prince avoit fait conduire à Ischia. Le Pontife en avoit besoin, afin d'être d'autant mieux en état de faire la guerre à tous ceux qu'il lui plairoit de regarder comme ses ennemis. Il acheta ces armes pour quatorze mille écus, quoiqu'elles fussent estimées cinquante mille ; & les fit venir à Rome. D'ailleurs, ayant appris que les Colonne avoient caché dans leurs terres les armes dont ils étoient maîtres, afin que leurs ennemis ne pussent s'en saisir, & dans l'espérance qu'ils pourroient les recouvrer un jour, & s'en servir dans le besoin ; le

(1) *Tom. Tomasi.* p. 213.

le Pape réſolut d'y aller en perſonne avec les Cardinaux d'Eſte, de Coſenza & Borgia ; & à force (1) d'empriſonnemens, de tortures & de menaces, il ſe les fit découvrir par les payſans ; & après les avoir fait déterrer, il les fit conduire à Rome, où il entra d'une maniere triomphante. Alexandre & ſon fils Borgia, après s'être ſi bien pourvûs d'armes, réſolurent de faire un voyage à Piombino, & de viſiter toutes les Places qu'ils avoient enlevées à Appiano qui en étoit le légitime Souverain. Ils donnerent à connoître que ce voyage n'étoit que pour prendre poſſeſſion de leurs nouvelles conquêtes : mais leur deſſein étoit de munir d'armes toutes ces Places, afin d'avoir l'artillerie toute prête pour attaquer la Toſcane, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Ainſi ils ſe préparerent pour ce voyage, & partirent avec toute la pompe & toute la ſolemnité que pouvoit mériter un tel deſſein. Ils s'embarquerent dans le Port de Corneto, où il y avoit ſix galeres qui attendoient leur arrivée. Ils avoient à leur ſuite les Cardinaux Palavicino, Orſino, de Coſenza, Sanſeverino, Eſte, & Borgia, un grand nombre de Prélats, & d'autres perſonnes de diſtinction, avec beau-

(1) Ibid. p. 215.

avec beaucoup de domeſtiques. Le premier ſoir ils arriverent à Piombino, & ils s'y arrêterent pendant quelques jours. C'eſt là qu'on fit ſommer le peuple du Pays pour y venir prêter ſerment à Valentin, & pour lui rendre hommage comme à leur Souverain légitime. On employa une partie du temps qu'ils y reſterent à viſiter les autres Villages du Pays & l'Iſle d'Elbe, où ils ne s'arrêterent qu'une nuit à en examiner les fortifications, & à donner des ordres pour les tenir en bon état. On y tint Chapelle le troiſieme Dimanche de Carême : le Cardinal de Coſenza célébra la Meſſe, & le Pape y aſſiſta pontificalement. Après, ils s'y livrerent à toutes ſortes de plaiſirs & de divertiſſemens. On fit venir (1) les plus belles filles du lieu devant Sa Sainteté, pour y danſer à la maniere du Pays. Le Pape & tous ceux de ſa ſuite ne faiſoient aucun ſcrupule de

(1) C'eſt ainſi que *Burchard* rapporte cette circonſtance dens ſon Journal p. 88. .... *Intellexi veridica relatione, quod in Piumbino Papa fecit fieri publice in Platea ante Palatium ſuum Choream per omnes pulchras mulieres & puellas quæ in Caſtro erant, ad plures horas, & quod major pars eorum qui cum Papa ibidem fuerunt comederunt carnes, ſimiliter eundo & redeundo in omnibus locis.*

de manger de la viande, quoiqu'on fût en Carême ; & afin de mettre dans ſes intérêts tous les habitans du Pays, & de leur donner une grande idée de ſa libéralité ; on y fit des feſtins avec tant de profuſion, que cela ſurpaſſe toute croyance. Valentin tint dans ce lieu pluſieurs conférences touchant les moyens dont il pourroit ſe ſervir pour s'emparer des terres de Piſe : mais il arriva, au grand déplaiſir des Borgia, que ceux qui furent employés dans cette affaire en ruinerent le projet & le firent avorter.

Enfin on s'embarqua pour revenir à Rome : mais, comme le vent devint contraire, on ne put faire beaucoup de chemin; de ſorte que le Pape fut obligé de paſſer cinq nuits ſur mer dans une galere, où il eſſuya une tempête ſi furieuſe, que, quoiqu'on fût aſſez éloigné de terre, on n'oſoit cependant pas en approcher. La tempête dura long-temps, & le Pape ſe trouva dans un danger évident de faire naufrage : cependant on remarqua que de tous ceux de ſa ſuite, il n'y en eut point qui fît paroître tant de réſolution que lui. Il ſe tint toujours ſur le pont, dans ſa chaiſe : on lui voyoit ſeulement faire de temps en temps des ſignes de Croix, & invoquer le nom

de (1) Jesus. Enfin, avec bien de la peine, on arriva au havre de Porto-Ercole, où on envoya de Corneto des chevaux pour le Pape & sa suite. Valentin étoit déja arrivé dans cette derniere place dans une autre galere. On s'en retourna à petites journées à Civita-Vecchia & à Paolo, & enfin ils arriverent à Rome après une absence de près d'un mois.

Environ ce temps-là, le Prince d'Albret de Navarre & ses deux Freres arriverent à Rome: & comme ils étoient beaux-freres de Valentin, on les y reçut avec de grandes marques de distinction. Avant ceci, il étoit arrivé des révolutions dans le Royaume de Naples, qui avoient produit des effets très-remarquables. Leur source provenoit d'un différend qui s'étoit élevé entre les Généraux François & les Généraux Espagnols au sujet du partage de ce Royaume, où, comme nous l'avons déja dit, les Provinces de Labour & d'Abruzze échurent aux uns, & celles de la Pouille & de la Calabre aux autres. Mais comme on n'avoit pas eu le soin de les bien distinguer par des limites, pour éviter la mépriſe de part & d'autre, il arriva que tous les

(1) *Tom. Tomasi.* p. 218.

les deux vouloient s'approprier un certain (1) département nommé il Capinatato, alléguant pour raiſon qu'Alphonſe, le premier Aragonois Roi de Naples, pour mieux tirer les revenus des Provinces, avoit changé leurs noms & les avoit diviſées en ſix, ſavoir, la Terre de Labour, la Principauté, la Baſilicate, la Calabre, la Pouille & l'Abruzze. La Pouille fut ſubdiviſée en trois parties, qui étoient la Terre d'Otranto, la Terre de Bari, & le Capitanato. Comme cette derniere touchoit l'Abruzze, & étoit ſeparée du reſte de la Pouille par la riviere d'Cfanto, les François, ſans égard aux noms modernes, prétendoient que le Capitanato n'étoit point compris dans les quatre Provinces, ou du moins que, s'il l'étoit, il devoit plutôt appartenir a l'Abruzze qu'à la Pouille. Ce n'étoit pas qu'ils ſe ſouciaſſent beaucoup de ce pays; mais ils ſavoient qu'en le perdant, ils perdroient auſſi les revenus conſidérables qu'apportoient les taxes qu'il y avoit ſur le bétail. Ils prévoyoient de plus que s'il

(1) On n'a qu'à voir *Guicciardin*, Lib. V. p. 140. 141. au ſujet du différend des Généraux François & Eſpagnols, en ce qui regardoit le partage de ce Royaume.

s'il arrivoit une année de diſette, & que l'Abruzze & la Terre de Labour vinſſent à manquer de bled, ſans qu'ils leur en puſſent fournir, ce ſeroit un malheur pour ces Provinces, qui les réduiroit indubitablement à de grandes extrémités; mais ſur-tout ſi jamais les Eſpagnols ſe mettoient ſur le pied d'empêcher qu'ils ne tiraſſent du bled de la Pouille & de la Sicile.

Les Eſpagnols, de leur côté, ſoutenoient que le Capitanato n'appartenoit nullement aux François; puiſque l'étendue de l'Abruzze étant bornée par les montagnes, il étoit évident que le pays plat qui étoit au delà ne pouvoit lui appartenir, & qu'outre cela on devoit, dans la diviſion des places, obſerver plus les noms modernes que les anciens. Ils convinrent la premiere année, au ſujet de ce différend, qu'ils partageroient entre eux les revenus que produiroit ce territoire. Mais l'année ſuivante, les Généraux de part & d'autre s'échaufferent encore au ſujet de leurs prétentions: Conſalve ſurtout, qui étoit Commandant des Eſpagnols, fit paroître beaucoup de chaleur en réclamant au nom de ſon Maître, non ſeulement tout le Capitanato, mais auſſi la Baſilicate, alléguant que ce dernier

pays

pays dépendoit de la Calabre par la ſubdiviſion qui en avoit été faite. Il prétendoit même que tout le Val-di-Benevento, qui étoit dans l'étendue des pays cédés aux François, faiſoit une partie de la Pouille. Il envoya à ce ſujet convoquer une Cour de Juſtice à Tripalda, qui étoit un village ſitué à deux milles d'Avellino, où les Officiers François faiſoient leur réſidence.

Ces différends étoient fâcheux pour la plupart des Barons du Royaume, qui de temps en temps ſe trouvoient obligés d'être Médiateurs entre Conſalve & Louïs d'Armagnac Duc de Nemours, qui étoit le Viceroi François. Les médiateurs trouverent enfin les moyens de les faire conſentir à un accommodement pour quelques mois, afin de pouvoir pendant ce temps terminer enſemble une affaire qui étoit ſi embrouillée. Mais les Généraux ne pouvant convenir réſolurent de s'en remettre à la déciſion de leurs Princes, & de laiſſer de part & d'autre les choſes telles qu'elles étoient juſqu'à ce qu'ils euſſent reçu de nouveaux ordres.

Cependant, peu de temps après, le Viceroi François, fier du nombre de ſes troupes qui étoit ſupérieur à celui des Eſpagnols, ne jugeant pas à propos de s'en te-

nir aux conventions qu'il venoit de faire avec Conſalve, déclara la guerre aux Eſpagnols, en cas qu'ils ne vouluſſent point céder ſur le champ toutes les prétentions qu'ils avoient ſur le Capitanato. Pour cet effet, il fit faire des courſes ſur le pays des Eſpagnols, & avancer ſes troupes juſques à Tripalda le 19 de Juin. Ainſi ce jour même les hoſtilités commencerent entre ces deux (1) Puiſſances; mais elles furent très-vives de la part des François, qui ſans balancer un moment s'emparerent de toutes les villes du Capitanato, & de pluſieurs autres qui étoient ſous la puiſſance des Eſpagnols. Le Roi de France approuva la démarche du Viceroi, car, quoiqu'il fût de bonne part que les Eſpagnols étoient d'avis d'abandonner le Capitanato, il ne s'en vouloit cependant point contenter; & réſolu de pouſſer la guerre avec vigueur il y fit tranſporter par mer (2) deux mille Suiſſes. Il prit à ſon ſervice les Princes de Salerno & de Biſignano, avec pluſieurs autres Barons des plus conſidérables de ce Royaume. Il ſe rendit lui-même à Lyon, qui eſt la ville de France la plus voiſine d'Italie, afin d'être plus à portée de Naples, & de

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 141.
(2) Ibid.

de pouvoir mieux faire réuſſir ſes entrepriſes, pourvoir à tout ce qui ſeroit néceſſaire pour y ſoutenir la guerre; ſe propoſant d'être dans peu maître abſolu de tout le Royaume, ne ſe contentant point des places en queſtion qu'on lui avoit cédées. Il avoit réſolu, en cas de beſoin, de ſe rendre en perſonne en Italie; ce à quoi il ſe vit obligé en fort peu de temps, par les nouvelles révolutions qui ſurvinrent dans la Toſcane. Elles avoient été ſuſcitées par Vitellozzo, Gian-Pagolo Baglione, & les Orſini, qui avec le ſecours de Pandolphe Petrucci avoient fait tout leur poſſible pour rétablir Pierre de Medicis dans ſon Gouvernement de Florence. Voici quelle en fut la premiere ſource.

Guillaume de Pazzi, Commiſſaire député de Florence à Arezzo, ayant été informé que quelques-uns des Citoyens avoient une correſpondance frauduleuſe avec Vitellozzo au préjudice de la République, ce qui les avoit pouſſés à ſe révolter contre leur gouvernement, il réſolut d'en arrêter le cours de bonne heure. Et croyant que le nombre des mécontens n'étoit pas conſidérable, il s'imagina que la ſeule autorité de la République ſuffiroit pour apaiſer la ſédition. Il fit (1) empri-

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 141.

ſonner deux des Chefs de la conſpiration; & cela ne ſervit qu'à faire commencer plutôt la révolte. Les habitans, voyant leurs Chefs ſaiſis, ſe ſouleverent tout à coup, & (1) renoncerent publiquement au Gouvernement de Florence. Ils arracherent les deux priſonniers des mains du Commiſſaire, qu'ils mirent lui-même en priſon avec les autres Magiſtrats de la Ville. Après quoi les rebelles coururent par toutes les rues, en criant: *Liberté, Liberté;* de ſorte qu'il ne reſta rien de la Ville ſous la puiſſance des Florentins que la citadelle, où (2) Coſme, qui en étoit Evêque & fils du Gouverneur, s'étoit réfugié au commencement de la révolte.

Ces rebelles envoyerent enſuite demander du ſecours à Vitellozzo, qui, loin d'apprendre avec joie leur rébellion, fut au contraire vivement touché de ce qu'ils avoient ſi mal pris leurs meſures, en ſe révoltant avant le temps marqué; Vitellozzo n'étant point encore en état de faire tête aux Florentins. Il ne crut pourtant pas devoir refuſer à ceux d'Arezzo le ſecours qu'ils lui demandoient: ainſi il y marcha en diligence avec ſes hommes d'armes,

(1) Ibid.
(2) *Guicciard.* Lib. V. p. 141.

mes, & un bon nombre d'infanterie qu'il avoit fait venir de Citta-di Caſtello. A ſon arrivée, Gian Pagolo Baglione envoya de Perouze, de même que Pandolphe Petrucci de Sienne, de (1) l'argent à Arezzo, pour mettre les habitans en état de mieux ſoutenir leur entrepriſe. Quelques jours après, Vitellozzo s'en retourna à Citta-di-Caſtello, ayant laiſſé ſes troupes à Arezzo, auxquelles il donna des ordres exprès, auſſi-bien qu'aux habitans de bloquer la citadelle, pour empêcher par-là qu'elle ne pût avoir aucune communication ni aucune correſpondance avec la Ville. Il leur promit en partant qu'il ſeroit bientôt de retour avec un renfort conſidérable.

Les Florentins de leur côté, ne faiſant point attention qu'il étoit d'une grande importance pour eux de commencer par réprimer cette rébellion, furent très-lents à envoyer des troupes pour recouvrer cette Ville. Ils s'imaginerent que la révolte étoit ſi peu conſidérable, qu'une poignée de ſoldats, qui étoient aux environs de cette Place, ſuffiroient pour y remettre le calme. Vitellozzo ne ſe fut pas plutôt aperçu de leur négligence, qu'il ſe ranima tout de nou-

(1) Ibid.

nouveau, & s'en retourna à Arezzo avec un bon renfort de troupes. Gian Pagolo Baglione, Fabio, le Cardinal Pagolo fils d'Orsino, & Pierre de Médicis l'y suivirent avec toutes leurs forces, & y ayant fait transporter l'artillerie de Sienne, ils commencerent par battre en ruine la citadelle, qui étoit dépourvûe de provisions & de toutes les choses nécessaires à sa défense.

Les assiégeans avoient aussi eu la précaution d'environner la citadelle de retranchemens, & de fossés, pour empêcher qu'il n'y pût entrer aucun secours. Les assiégés se doutant bien que les troupes de Florence, qu'Hercule Bentivoglio avoit amenées à dessein de les secourir, & qui s'étoient même déja avancées jusqu'à Quarata, Village près d'Arezzo, n'oseroient cependant tenir tête à l'ennemi, & qu'ils n'avoient aucun autre secours à espérer, se (1) rendirent à certaines conditions, environ quinze jours après le commencement de la révolte. Les assiégeans insisterent à retenir prisonnier l'Evêque Cosme avec huit autres, jusqu'à ce qu'on eût fait un échange contre quelques Citoyens d'Arezzo, qui étoient alors prisonniers

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 142.

niers chez les Florentins. Après quoi, ceux d'Arezzo démolirent eux-mêmes la citadelle.

Les Florentins, voyant que les forces de Vitellozzo & de Gian Pagolo étoient supérieures aux leurs, appréhendoient si fort d'en être attaqués, qu'ils se retirerent à Monte Varchi. Cette démarche fournit à leurs ennemis l'occasion (1) de s'emparer de toutes les Villes & Villages des environs. Cependant, selon toutes les apparences, cette entreprise sur Arezzo n'avoit point été faite de concert avec le Pape, ni avec son fils Cesar Borgia. Ils jugeoient bien que le rétablissement de la famille de Medicis ne pouvoit leur être que préjudiciable, & que la confusion, qui est ordinairement la compagne d'un Gouvernement populaire, leur pourroit plutôt faciliter l'invasion de tout le Pays de Florence; au lieu qu'ils prévoyoient plus de difficultés à y réussir, si ce Pays venoit à tomber entre les mains d'un Prince qui le gouvernât par lui-même. C'est pourquoi les Borgia désapprouverent cette rébellion qu'on avoit fait éclater si à contretemps. L'accroissement du pouvoir des Orsini,

(1) Ibid.

ſini, des Baglioni, & des Vitelli leur déplaiſoit auſſi beaucoup, ne doutant nullement que ce ne fût toujours un obſtacle à l'accompliſſement de leurs deſſeins. Car Alexandre & Valentin ſoupçonnant que dans la ſuite les Orſini & les autres qu'on vient de nommer pourroient bien uſurper le gouvernement de Florence, ils réſolurent de les prévenir, en détruiſant leur pouvoir auſſitôt que l'occaſion s'en préſenteroit. Pour mieux cacher leur jeu, ils firent ſemblant de ne pas prendre beaucoup de connoiſſance de l'affaire d'Arezzo, crainte que dans la conjoncture préſente cela n'inſpirât de la froideur & du dégoût aux Chefs qui ſoutenoient les rebelles. Ils voyoient bien auſſi que vû l'agitation où tout ſe trouvoit dans l'Etat de Florence, il étoit impoſſible d'y mettre ordre, & qu'ainſi il falloit attendre quelque occaſion plus favorable pour ſubjuguer ſûrement cet Etat. Cependant les Borgia ne voulurent pas laiſſer paſſer la conjoncture préſente ſans en tirer quelque avantage. Ils n'avoient garde de reſter dans l'inaction lorſque tout étoit en trouble. Ils formerent le deſſein d'envahir les Etats d'Urbin ; & comme ils ne pouvoient l'exécuter à force ouverte, les troupes de Baglione

glione & de Vitellozzo dont ils auroient eu besoin étant occupées ailleurs (1), ils eurent recours à la fourbe & aux stratagêmes. Nulle considération ne put les détourner de ce dessein ; ni l'affection inviolable que portoient les gens d'Urbin à la Famille des Montefeltri, sous lesquels ils avoient joui durant tant de siecles des douceurs d'un heureux gouvernement ; ni l'estime particuliere qu'ils avoient pour Guidobaldo, leur Souverain, dont l'amour pour les Sciences avoient rendu Urbin l'école & l'ornement de toute l'Italie, tant en politesse qu'en littérature ; ni les secours que ce Prince pouvoit espérer du Roi de France, sous la protection duquel il étoit ; ni le pouvoir de la famille de la Rovere, dont Guidobaldo étoit proche parent ; ni l'attachement que les Vénitiens avoient pour les Princes d'Urbin, à cause des bons services que leur République avoit reçus des illustres ancêtres de Guidobaldo ; ni enfin l'impossibilité d'unir un Etat si florissant à ceux qu'il avoit déja usurpés, sans s'exposer entierement à l'envie des Princes d'Italie. Toutes ces choses ne furent point de motifs assez puissans pour persuader à Borgia qu'on ne pouvoit faire une tentative si

(1) *Tom. Tomasi.* Part. II. p. 220.

ſi téméraire ſans y trouver des difficultés inſurmontables.

Mais il s'y prit d'une maniere ſi ſecrete & ſi ſubtile, qu'il étoit impoſſible à qui que ce fût de pénétrer dans ſes vûes, ni même d'en avoir le moindre ſoupçon ; n'ayant que le Pape ſeul pour complice. Il s'étoit déja propoſé deux moyens pour ſe conſerver ſes conquêtes, en cas que ſon entrepriſe réuſsît : l'un étoit de ſe ſervir de l'autorité & du pouvoir du Pape ſon Pere, & l'autre d'employer ſes propres forces & ſon induſtrie. Le Pape & lui commencerent par endormir le Duc d'Urbin, au milieu même du bruit des armes & des triſtes gémiſſemens des malheureux dont retentiſſoient tous les pays des environs. Le menſonge fut le ſoporifique qu'ils lui donnerent pour réuſſir. Ils lui témoignerent un zele ſi ardent pour ſon illuſtre famille, qu'il étoit impoſſible qu'un cœur auſſi droit que l'étoit celui de Guidobaldo ne tombât dans leurs pieges. Alexandre, pour en mieux colorer la perfidie, ſe mêla d'accommoder le différend qu'il y avoit entre le Duc d'Urbin & la Chambre Apoſtolique au ſujet des fiefs : (1) ce qu'il exécuta

(1) *Tom. Tomaſi.* Part II. p. 222. *Guicciard.* Lib. V. p. 142.

cuta au grand étonnement du Duc. Son frere Franciſco-Maria fut fait Préfet de Rome par le Pape, qui lui propoſa même un (1) mariage avec ſa propre niece Angela Borgia.

Toutes les Lettres que ce Pontife écrivoit au Duc étoient pleines des expreſſions de la plus ſincere amitié ; & il ne négligeoit aucune occaſion de donner au Réſident d'Urbin à Rome des marques d'un ſi grand zele pour les intérêts de ſon (2) Maître, qu'il n'y avoit point d'homme qui pût ſoupçonner les traits envenimés d'une telle perfidie.

Cependant, auſſitôt que Valentin eut fait donner dans ces pieges ce pauvre Prince, abuſé à deſſein de le perdre entierement, il feignit d'envoyer une partie de ſes troupes au Duc de (3) Gravina pour aſſiéger dans les formes la Ville de Camérino, où il fit entendre qu'il ſe rendroit en perſonne. Mais il eut ſoin de faire marcher ſes troupes de Rome vers Péroufe, où l'Evêque d'Elbe Commiſſaire-Général de ſon armée ſe rendit auſſi. Valentin dépêcha enſuite deux Couriers Eſpagnols au Duc d'Urbin, avec une lettre en forme

(1) *Tom. Tomaſi.*
(2) Ibid.
(3) Ibid.

me de Bref de la part du Pape, que l'Evêque y avoit apportée, & par laquelle le Pape déclaroit que persuadé qu'il étoit du zele que le Duc d'Urbin avoit toujours eu pour l'Eglise & le S. Siege, il ne doutoit nullement que son Alteſſe ne protégeât & ne donnât tout le secours qui dépendroit d'Elle au Duc de Valentinois qui étoit en armes pour le service de l'Eglise même; mais qu'il espéroit sur-tout sa protection dans l'affaire que l'Evêque d'Elbe lui devoit aller communiquer dans peu.

Valentin en même temps ne manqua point de recommander à ces deux Espagnols de faire tout leur poſſible pour engager le Duc à leur envoyer (1) l'artillerie qu'il lui avoit promiſe, pour le mettre en état de pouſſer plus vigoureuſement le ſiege de Camerino: il leur recommanda auſſi de prier le Duc de faire raccommoder les chemins par où devoit paſſer l'artillerie, afin qu'on la lui pût amener avec plus de facilité; d'avoir la bonté de lui fournir des proviſions & du fourrage pour ſon armée, & de permettre un libre paſſage à quinze cents hommes qu'il enverroit pour l'eſcorte.

Ces Couriers furent très-bien reçus du Duc,

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 142.

Duc, qui promit de tout (1) accorder, & qui envoya ſur le champ un de ſes principaux Gentilshommes porter une réponſe à la lettre qu'il avoit reçue de l'Evêque d'Elbe, chargeant en même temps ce Gentilhomme de ſaluer le Duc de Valentinois de ſa part, & de l'aſſurer de ſes ſervices, & de tout le ſecours que ſes Etats pourroient fournir. Ce Gentilhomme ſe rendit à Spolete, où ayant trouvé Borgia, il s'acquitta de la commiſſion que lui avoit donné ſon maître. Valentin le reçut avec beaucoup de civilité, l'aſſura qu'il ſauroit (2) reconnoître tant de faveurs qu'il avoit reçues du Duc d'Urbin; & ajoûta même, avec un air de franchiſe, qu'il ne ſe propoſoit point d'autre (3) frere en Italie que ce Duc. Ce Gentilhomme, en prenant congé de lui, lui demanda s'il n'avoit rien à lui ordonner pour ſon ſervice. Valentin lui répondit que non : ſeulement, qu'il prioit très-inſtamment le Duc de ne pas manquer d'envoyer les mille fantaſſins qu'il avoit promis de donner de renfort à Vitellozzo dans la Toſcane.

Le perfide Borgia ſe ſervit de cet indigne

(1) Ibid.
(2) *Tom. Tomaſi.* p. 224.
(3) Ibid.

digne ſtratagême pour tromper ce Prince trop crédule. Ce courier fut à peine de retour auprès de ſon maître, que Borgia fit marcher en diligence deux mille hommes ſur les (1) terres d'Urbin, ſous prétexte d'eſcorter le fourrage & l'artillerie qu'il avoit demandé. Il fit en même temps avancer le reſte de ſes troupes ſur les mêmes terres, du côté de la Romagne & de Fano, avec ordre de s'aſſurer des grands chemins, & de boucher tous les paſſages, afin d'être toujours prêts à fondre ſur les Etats de ce Duc, ſans qu'il pût s'en ſauver lui-même quand on viendroit l'attaquer dans les formes. Borgia lui-même ne perdit point de temps à ſe rendre avec ſa cavalerie à (2) Nocera qui étoit auſſi ſur la route de Camerino, & fit fondre de-là toutes ſes troupes ſur le pays d'Urbin avec tant de furie, qu'il n'y reſta aucune place exempte de pillage. Après avoir (3) porté la déſolation par-tout, il déclara qu'il vouloit le lendemain ſe faire paſſage par la Ville d'Urbin même.

Le Commiſſaire de Cagli dépêcha inceſſam-

(1) Ibid.

(2) *Guicciard.* Lib. V. p. 142. *Platin.* in Alex. Vit. VI. p. 476. *Paul Jove* Lib. VIII. p. 204.

(3) *Tom. Tomaſi.* p. 225.

ceſſamment un exprès au Duc Guidobaldo, pour l'informer des hoſtilités & des deſſeins de Valentin, dans le temps qu'on s'y attendoit le moins. Celui de Foſſombrone ne perdit point non plus de temps à lui donner avis que les troupes de Valentin, dont une partie venue de la Romagne & l'autre levée à Fano, s'étoient, ſous le commandement des Comtes de Montevecchio & de St. Lorenzo, ſaiſis de tous les paſſages qu'il y avoit entre les Etats d'Urbin, Preſetto & Montefeltro; & qu'on avoit laiſſé un grand nombre des troupes de la Romagne ſur les frontieres pour boucher les paſſages, & que Monte-Leone même étoit actuellement inveſti. Ces nouvelles frapperent le Duc d'un grand étonnement : & n'étant point en état de ſe défendre, il prit le parti de chercher ſon ſalut dans la fuite, auſſi-bien que ſon frere le Préfet de Rome.

Ainſi, après avoir remis le ſoin de ſes affaires à ſes ſujets, & leur avoir bien recommandé de ne point expoſer ni leurs vies ni leurs biens à la cruauté de ce Tyran, il ſortit d'Urbin, & ſe retira à Ste. (1) Agathe, qui eſt un Village près de Montefeltro, où lui & ſon frere ſe déguiſerent en

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 226.

en (1) payſans, & ſe ſéparerent ſuivis ſimplement chacun d'un domeſtique : l'un prit la route de Mantoue, & l'autre celle de Savone. La Providence les y conduiſit tous deux heureuſement, malgré toutes les embûches que Valentin leur avoit dreſſées. (2)

Borgia

(1) Ibid.

(2) Pour ce qui regarde la perfidie de Borgia en s'emparant des Etats d'Urbin ſous le voile de l'amitié, elle n'eſt point ſeulement rapportée par les Auteurs que je cite ; mais elle eſt même confirmée par *Bembo*. Lib. VI. p. 211. Edit. Venet. 1718. Voici ce qu'il en dit : *Interea Cæſarem Alexandri Filium augendi Regni cupiditas magnum in ſcelus & proditionem impulit. Nam cum Guidi Ubaldi Metaurenſium Ducis Regnum, quod unum ei deerat ad omnem Flaminiam obtinendam, propter mirificum Populorum in illum amorem aggredi aperto bello non auderet, neque Venetos ſibi permiſſuros ut illum expelleret arbitraretur, neque ullam haberet ſuſcipiendi belli cauſam ; Guido Ubaldo omnibus in Patrem ſuum obſequiis, in ſe officiis benevolentiſſimi conjunctiſſimique hominis planè functo : velle ſe bellum Camertibus inferre ſimulavit, ut ad fines Urbinatium, qua iter erat ei faciendum, ſine Guidi Ubaldi ſuſpicione, tanquam alio tendens cum exercitu accederet. Atque ut bono ſe in illum eſſe animo fidem ei majorem faceret, ſuis cum opibus exueret, ne tueri ſeſe poſſet communitior, à Guido Ubaldo, ut auxiliares ad id bellum copias cum tormentis muralibus ad ſe mitteret, pro amici-*

Borgia entra dans Urbin, & s'en rendit maître ſans aucune réſiſtance, auſſi-bien que de (1) toutes les terres qui en dépendoient; mais regrettant de n'avoir pû ſe ſaiſir du Duc & de ſon frere, qu'il vouloit faire mourir, pour pouvoir, après la deſtruction de la famille de Montefeltro, s'établir un gouvernement ſolide dans les Etats qu'il avoit uſurpés, ſe doutant bien que ſi jamais cette illuſtre Maiſon ſe relevoit, il ſeroit lui-même la dupe de ſa propre perfidie. Le Pape & ſon fils Céſar, ſachant que le Cardinal de la Rovere étoit le principal appui de cette famille, & qu'il étoit alors à Savone, conſulterent entr'eux de la maniere qu'ils s'y prendroient pour

tiæ jure per Legatos poſtulavit. Iis impetratis, atque miſſis, cum ad fines Regni veniſſet, repentè in illos hoſtiliter irrupit, & magna celeritate adhibita, quòd neminem obvium habebat, Urbinum contendit, parumque abfuit quin Guidum Ubaldum caperet. Sed is, paucarum horarum beneficio, in jumentis agricolarum, & veſte ruſtica, itineribus deviis, quòd omnia nota loca per Cæſaris milites obſeſſa tenebantur, fugiens Ravennam ſe recepit, atque inde Mantuam eſt profectus. Voyez auſſi le Journal de *Burchard.* p. 88. 89. & le Supplément *de ſcelere Borgiæ contra Ducem Guidum Ubaldum.*

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 142.

(2) *Tom. Tomaſi.* p. 226.

pour atrraper ce Cardinal. Ils convinrent que pour en venir à bout il falloit envoyer le Cardinal d'Albret, & un certain Troccies, qui étoit le fidele exécuteur des iniquités du Pape, avec les (1) galeres de Rome, ſous prétexte d'aller complimenter, de la part du Pape, le Roi de France qui étoit en chemin pour l'Italie, & qu'on y attendoit tous les jours. Les ordres de Troccies portoient de mettre à l'ancre près de Savone, & d'envoyer enſuite complimenter le Cardinal de la Rovere, qui, apprenant l'arrivée d'Albret & le ſujet de leur voyage, ne manqueroit pas, à ce qu'ils croyoient, de venir leur rendre viſite à bord des galeres, où étant arrivé, on ſe devoit ſaiſir de ſa perſonne, & l'amener à Rome.

Les galeres en effet ſe rendirent au lieu deſtiné, d'où ils envoyerent avertir le Cardinal de leur arrivée, & du deſſein qu'ils avoient d'aller au devant du Roi de France ; le priant avec inſtance de leur faire l'honneur de les venir voir à leur bord. Mais, quoique la franchiſe de ſon cœur ne lui permît pas de ſe défier d'une ſi abominable perfidie, ſa maxime étoit pourtant de ſe défier de la famille des Borgia ;

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 227.

gia : ainſi il (1) s'excuſa d'une maniere civile, ſur ce qu'il ne pouvoit avoir cet honneur pour le préſent. C'eſt cependant l'opinion générale que le Cardinal d'Albret n'étoit point inſtruit du deſſein, & qu'on ne ſe ſervoit de lui que pour en mieux cacher la perfidie. (2)

Valentin ne ſe pouvoit contenir de rage, quand il vit que ſes projets avoient échoué, & qu'il ne ſe pouvoit rendre maître abſolu de ſes nouvelles uſurpations, comme il l'auroit pû faire en ôtant la vie aux Princes qu'il avoit dépouillés de leurs Etats.

Il fit quelque ſéjour à Urbin, où il (3) forma deux projets, ſans ſe pouvoir réſoudre à l'exécution d'aucun; ne ſachant s'il devoit terminer le ſiege qui étoit commencé devant Camerino, ou s'il devoit envoyer ſes troupes joindre celles de Vitellozzo, qui ſous le nom d'armée eccléſiaſtique faiſoit des progrès conſidérables dans la Toſcane, après avoir pris la Citadelle d'Arezzo. Borgia ſe ſentoit beaucoup de penchant à prendre ce dernier parti, dans l'eſpérance de s'emparer lui-même

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 228.

(2) Le Lecteur n'a qu'à conſulter *Burchard.* au ſujet de cette trahiſon. *Diar.* p. 88. 89.

(3) *Guicciard.* Lib. V. p. 142.

même de la Toſcane entiere ; mais il redoutoit d'un autre côté le Roi de France, qui l'avoit priſe ſous ſa protection, & qui lui avoit défendu de faire ſur elle aucune entrepriſe ; ce Prince y ayant déja fait marcher des troupes auxiliaires de Milan, & étant lui-même ſur le point d'arriver en Italie. Après que Valentin eut bien réfléchi ſur les ſuites fâcheuſes que pourroit cauſer ſa déſobéiſſance, il trouva que le meilleur parti qu'il pouvoit prendre étoit d'abandonner cette entrepriſe, crainte de s'attirer l'indignation du Roi de France, dans un temps qu'il avoit le plus beſoin de ſon ſecours & de ſa protection pour y réuſſir : de ſorte qu'après avoir eu pluſieurs conférences ſur ce ſujet avec Volterra, qui étoit le Député de Florence, il jugea à propos de ne ſe point mêler alors des affaires de cet Etat. Cependant, quoiqu'il n'eût plus la même opinion qu'il avoit d'abord conçue des progrès de Vitellozzo dans la Toſcane, il ne laiſſa pas d'en favoriſer alors les deſſeins, & de lui envoyer ſecretement tout le ſecours qu'il put, tandis qu'il tournoit lui-même ſes forces contre Camerino. Il crut auſſi qu'il étoit à propos, avant que de quitter Urbin, d'enlever du Palais du Duc tous ſes riches ameublemens, qui y avoient

avoient été apportés par tant de Princes & de fameux Généraux prédéceſſeurs de Guidobaldo. Valentin fit tranſporter au château de Forli, qui étoit l'endroit qu'il croyoit être le plus ſûr dans ſes nouvelles conquêtes, tous les effets qui étoient de plus grande valeur, & entre autres, la (1) bibliotheque qui étoit d'un prix ineſtimable, & que le magnanime & ſavant Duc Frederic avoit pris tant de ſoin de recueillir & d'augmenter.

Cependant les Florentins expoſerent à la vûe de tout l'Univers la conduite de Valentin : ils firent voir qu'il avoit été l'auteur de la guerre que Vitellozzo leur avoit faite avec tant de vigueur. Ils en porterent leurs plaintes au Roi de France, en lui faiſant connoître qu'au mépris de ſes ordres Valentin avoit allumé toutes ces ſéditions, qui leur avoient cauſé un ſi grand préjudice. Ils diſoient ouvertement à ſa Majeſté que la proſpérité de Borgia l'avoit rendu ſi inſolent & ſi orgueilleux, qu'il croyoit tout permis à ſon ambition ; qu'il n'avoit pas plutôt fait une injuſte conquête qu'il entreprenoit d'en faire une autre ; & qu'ainſi il y avoit toute apparence

(1) *Tom Tomaſi.* p. 231.
(2) Ibid.

rence qu'il avoit braſſé quelque mauvais deſſein contre le Roi même, & qu'il ne ſe ſervoit de ſon appui que pour ſubjuguer toute l'Italie.

Charles d'Amboiſe, Lieutenant pour le Roi dans le Milanois, confirma la vérité de cette accuſation, & déclara à ſa Majeſté qu'il ne croyoit pas que les Florentins euſſent rien exagéré, l'aſſurant même qu'il ne falloit point du tout compter ſur la parole des Borgia. Toutes ces plaintes aigrirent extrêmement le Roi contre Valentin : il commença dès-lors à concevoir un tel ſoupçon de ſon procédé, qu'outre les trois mille Suiſſes, la cavalerie & l'artillerie conſidérable qu'il avoit déja envoyés aux Florentins, il leur envoya encore un grand nombre de troupes auxilliaires ; & fit entendre en même temps qu'il étoit ſi indigné contre Valentin, qu'il étoit réſolu d'aller en perſonne chaſſer cet uſurpateur de tous les Etats qu'il avoit acquis par des voies ſi injuſtes & ſi infames ; qu'il étoit perſuadé que ce ſeroit faire une action plus pieuſe & plus avantageuſe à la Chrétienté, que ne le ſeroit l'entrepriſe d'une guerre contre les (1) Turcs. C'eſt ainſi que les Princes

(1) *Guicciardin.* Lib. V. p. 142.

ces ſe couvrant du voile ſacré de la piété cachent leurs paſſions & leurs intérêts. Car, ſoit que ſa Majeſté négligeât l'occaſion d'exécuter ſon entrepriſe, ou que l'exécution en fût contraire à ſes vûes, elle donna cependant lieu à tout l'Univers de conjecturer qu'elle n'avoit point eu le deſſein de punir ce Tyran.

Valentin, ayant vivement preſſé le ſiege de Camerino, feignit, après une trêve de quelques jours, d'acquieſcer à la propoſition que faiſoit de ſe rendre Jules Ceſar de Varano, qui étoit Seigneur de cette place Mais comme la criminelle politique de Valentin étoit de ne ſe jamais croire en ſûreté dans ſes conquêtes, à moins qu'il n'en eût auparavant fait mourir les légitimes Souverains, il ſurprit cette ville dans le temps même que Varano étoit occupé à dreſſer les articles de la capitulation, & qu'il ſe croyoit à couvert de toutes hoſtilités par la trêve qu'il venoit de faire avec l'ennemi. Valentin croyoit que par cette ſurpriſe Varano ne lui échapperoit pas; & s'étant ainſi rendu (1) maître de la ville ſans beaucoup de réſiſtance, Jules Céſar de Varano, & deux de ſes fils, dont l'un ſe nommoit Venantio, &

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 234.

& l'autre Annibal, tomberent entre les mains du barbare Borgia, qui les fit étrangler (1) comme nous le rapporterons dans la ſuite. Mais Jean-Marie, fils aîné de Varano, avoit été, comme par un coup de la divine Providence, envoyé quelque temps auparavant à Veniſe, où il étoit en ſûreté (2).

La ruine de ces deux Etats, & la maniere perfide & violente dont on s'étoit ſervi pour les uſurper, étonnerent ſi fort les Princes d'Italie, qu'ils commencerent à appréhender que le même feu qui conſumoit déja les Terres de leurs voiſins ne gagnât bientôt les leurs, s'ils tardoient plus long-temps à en arrêter le cours impétueux. Ce qui les détermina à prendre des

(1) *Guicciard* Lib. V. p. 143. *Tom. Tomaſi.* Ibid. *Paul Jove* Lib. VIII. p. 304. *Platine* in *Alex. VI.* p. 476.

(2) Pour ce qui regarde la priſe de Camerino, voici ce qu'en dit *Burchard* dans ſon Journal p. 89. *Sabbato, vigeſima tertia Julii, nunciatum fuit Papæ, Ducem Valentinenſem per concordiam habuiſſe Camerinum: propterea fuerunt tractæ multæ bombardæ in Caſtro Sancti Angeli, & facti ignes. Victoria autem nec fuit, quod inita per Ducem Valentinenſem cum Domino Camerini Tregua & concordia fuit ad certum tempus, quo ſtante Dominum Camerini & omnes Filios ſuos legitimos & baſtardos captos tenuit.*

des mesures pour prévenir le danger qui les menaçoit tous en général, & chacun d'eux en particulier.

Sachant donc que les séditions de la Toscane avoient été étouffées par le secours & la puissante protection du Roi de France, lors même qu'elles étoient le plus allumées, ils résolurent de joindre toutes leurs forces pour se tenir sur la défensive, & de prier aussi ce même Monarque d'avoir la bonté de les protéger contre le pouvoir tyrannique des perfides & barbares Borgia.

Ce qui leur assuroit le plus l'alliance qu'ils avoient en vûe étoit la conduite de Valentin envers Vitellozzo ; car Valentin se voyant forcé par le Roi de France à abandonner les entreprises qu'il avoit formées contre les Florentins, & voyant que Vitellozzo, qu'il avoit quelques jours auparavant animé & sollicité à commettre toutes ces hostilités dans la Toscane, se trouveroit aussi forcé de se soumettre aux volontés du Roi, il trouva qu'il étoit temps de prendre un autre parti. Ainsi se déclarant ennemi des oppresseurs des Florentins, autant que le pouvoient être les François mêmes, il eut la témérité d'envoyer dire à Vitellozzo que s'il ne se retiroit point d'Arezzo, & des autres pla-

ces qu'il avoit envahies dans la Toſcane, il y feroit marcher ſon armée (1) contre lui.

Cette conduite ne ſurprit point Vitellozzo ni ſes alliés, qui ne connoiſſoient que trop le mauvais caractere de Valentin. Ils furent cependant ſi indignés de ſa hardieſſe & de ſa perfidie, qu'ils réſolurent d'en tirer vengeance. Vitellozzo, les Orſini, Baglioni, & Pendolfe Petrucci s'étoient déja ſoumis aux ordres du Roi de France avant les menaces téméraires de Borgia, & avoient ceſſé toute hoſtilité dans la Toſcane. Mais voyant que les liaiſons & l'amitié qu'il y avoit eu entre eux & Valentin ne mettoient point leurs Etats à couvert de la proie de ce monſtre furieux, ils conclurent qu'il falloit inceſſamment ſe joindre avec les autres Puiſſances qui formoient entr'elles une alliance, à deſſein d'arrêter le cours rapide de ſes injuſtes conquêtes. Ils tirerent pour cet effet leurs forces hors de la Toſcane, afin de les avoir toujours prêtes quand il s'agiroit de la défenſe de leurs Pays; de ſorte qu'ils entrerent dans les meſures que les autres Souverains avoient propoſées au Roi de France pour réduire les Borgia. Ils

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 141.

Ils choisirent le Cardinal Baptiste Orsino pour les justifier auprès de Sa Majesté touchant l'affaire d'Arezzo, & pour porter leurs accusations contre le Pape & Valentin.

Ce Cardinal, qui étoit pour lors à Rome, fut trouver le Pape, & lui demanda une audience de congé, pour en sortir, sous prétexte de vaquer à quelques affaires particulieres. Le Pape le lui (1) refusa tout net, lui alléguant qu'il avoit besoin de lui. Là-dessus ce Cardinal, sans autre forme de procès & sans congé, ne laissa pas que de partir en diligence. Le Pape en porta si loin son ressentiment, qu'enfin tous les Orsini en perdirent la vie avec leurs Etats, comme on le verra dans la suite.

Les Ducs de Ferrare & d'Urbin, le Marquis de (2) Mantoue, le Cardinal de la Rovere, les Bentivoglio, les Vénitiens, & les Florentins furent du nombre des autres Puissances qui se liguerent contre les Borgia, & qui par le moyen de leurs Ambassadeurs représenterent unanimement au Roi de France l'énormité de leurs in-

(1) *Tom. Tomasi.* p. 336.

(2) *Guicciardin* rapporte que les autres Alliés se méfioient de ce Prince.

injuſtices. D'autres Seigneurs ſe joignirent à eux, pour conſulter s'ils ne pouvoient point tous enſemble trouver quelque expédient qui les en mît à couvert, & leur pût faciliter les moyens de faire réuſſir leurs projets. Ils ſe récrierent tous d'un commun accord contre l'infame trahiſon de Ceſar Borgia, qui, dirent-ils, appuyé de l'autorité du Pape, avoit abuſé de la protection de Sa Majeſté, profanant les Loix tant divines qu'humaines, & couvrant du voile de droit & d'équité ſes injuſtices, ſa cruauté & ſes perfidies. Ils ſupplierent de vive voix Sa Majeſté de tirer vengeance d'un Tyran de qui l'iniquité avoit dépouillé tant de Princes de leurs Etats, & dont l'inhumanité avoit répandu le ſang de tant d'innocens. Ils lui repréſenterent que l'honneur des femmes de toutes conditions n'avoit pas été reſpecté par la brutalité de ce monſtre & de ces partiſans, qu'enfin ce ſeroit une action digne de lui qui étoit le Roi très-Chrétien, que de purger l'Egliſe & l'Univers d'un Tyran ſi exécrable, & qui étoit l'horreur du genre humain. Le Roi fut d'autant plus touché de ces plaintes, qu'il

(1) *Guicciard.* Ibid. *Tom. Tomaſi.* Ibid.

qu'il se voyoit ainsi l'arbitre des affaires d'Italie.

Cependant, s'il prêtoit l'oreille aux accusations de ces Princes contre les Borgia, il ne le faisoit pas moins à ce que les Ministres du Pape & de Valentin représentoient à Sa Majesté pour leur justification; mais sur-tout au discours de (1) Troccies qui étoit le plus grand confident du Pape, le plus entreprenant, le plus scélérat & le plus habile ministre de ses iniquités. Les Borgia userent de deux stratagêmes pour faire entrer le Roi de France dans leurs intérêts : le premier fut de lui promettre de bonne foi qu'ils lui prêteroient main forte dans la guerre de Naples, qui, comme nous l'avons déja dit, étoit alors allumée entre la France & l'Espagne; & en second lieu ils promirent de prolonger pour huit mois la Légation de France en faveur du Cardinal d'Amboise; ce qui attira entierement ce Cardinal dans leur parti. Enfin toutes ces réfutations de leurs Ministres, jointes à leurs propres promesses, prévalurent plus sur

(1) *Tom. Tomasi.* p. 237. *Guicciard.* Lib. V. p. 145

(2) *Guicciard.* p. 144.

ſur l'eſprit du Roi, que ne le firent toutes les plaintes des Princes confédérés contre les Borgia ; & cela d'autant plus qu'il venoit de rompre une alliance avec quatre Cantons Suiſſes, au ſujet de l'affaire de Belinzone, de la vallée de Valteline, & de Schaffhouſe, qu'il prétendoit lui appartenir. Il ſe défioit outre cela de l'Empereur, qui actuellement levoit des troupes pour aller en Italie, dans le deſſein que le Pape lui en faciliteroit l'entrée. Ce Monarque outre cela ſe méfioit des Vénitiens, qui étoient ſes ennemis jurés, & qu'il ſavoit être très-mécontens de ce qu'il poſſédoit le Duché de Milan & le Royaume de Naples. Après avoir réfléchi ſur toutes ces raiſons, il jugea que le meilleur parti qu'il pouvoit prendre pour ſe conſerver les Etats qu'il avoit en Italie étoit de ne rien entreprendre qui pût déſobliger le Pape ; mais qu'il devoit au contraire tâcher de cultiver ſon amitié & celle de ſa famille. Ainſi loin de ſuivre les nobles deſſeins qu'il avoit de ſecourir l'opprimé, & de châtier l'oppreſſeur, en réprimant la tyrannie des Borgia, ce qu'il avoit cru juſques là être une œuvre plus pieuſe que ne le ſeroit de faire la guerre aux Turcs mêmes, il fit au contraire connoître à tout l'Univers combien

l'in-

l'intérêt propre l'emporte ſur l'exécution des deſſeins les plus juſtes: car il déclara à tous les Princes d'Italie que ſon alliance avec le Pape étoit antérieure à celle qu'il avoit contractée avec eux; qu'en protégeant quelques-uns de leurs Etats il n'avoit point eu en vûe de porter aucun préjudice aux droits de l'Egliſe ; & qu'enfin il ne pouvoit, ni ne vouloit même empêcher le Pape d'en diſpoſer de la maniere qu'il le jugeroit à propos. Cet aveu du Roi fit bien voir qu'il avoit lâchement dupé par de vaines promeſſes tant de Souverains qui s'étoient mis ſous ſa protection, & qui même avoient de fortes raiſons pour en attendre de bons effets.

On fit des réjouïſſances publiques à Rome au ſujet de la priſe de Camerino par Valentin ; enſuite de quoi le Pape s'y rendit afin de prendre des meſures pour pouſſer plus loin leurs conquêtes, & prévenir en même temps les conſpirations des mécontens. Ils reçurent auſſi avec plaiſir de la part de Troccies les nouvelles de la diſpoſition favorable où étoit le Roi de France, par le ſecours duquel ils ſe promettoient l'accompliſſement de leurs deſſeins ambitieux, d'autant plus que l'argent ne leur manquoit pas : car s'étant défaits de l'Evêque de Modene, ainſi qu'ils le faiſoient

ordinairement de tous ceux qu'ils croyoient être un obſtacle à leurs entrepriſes, ils ſe ſaiſirent de ſes biens qui étoient très-conſidérables; de ſorte qu'il paya bien cher toutes ſes rapines & ſa Simonie.

Valentin pour mieux s'aſſûrer de la faveur du Roi de France, réſolut de ſe rendre en perſonne à Milan auprès de ce Prince qui y étoit nouvellement arrivé; croyant ainſi mieux faire échouer toutes les entrepriſes de ſes ennemis, & donner plus de carriere que jamais à ſa ſcélérateſſe.

Pour cet effet, il prit la poſte & partit en habit de Chevalier de S. Jean pour être plus en ſûreté, n'ayant ſimplement avec lui que le Cardinal Borgia, Troccies, & un domeſtique. Il s'arrêta à Ferrare, & y prit le Prince Alphonſe d'Eſte ſon beau-frere pour l'accompagner juſqu'à Milan, où il arriva ſain & ſauf, au grand étonnement des mécontens; & cela d'autant plus que la déclaration du Roi, dont nous avons déja parlé, n'avoit point encore été publiée; & qu'outre cela, ils avoient toujours compris, par le diſcours flateur de ce Monarque, que Valentin n'étoit point dans ſes bonnes graces, & que par conſéquent il ſe donneroit bien de garde de tomber entre ſes mains. Mais

quand

quand ils virent que Sa Majeſté témoignoit tant de joie de l'arrivée de Valentin, & qu'il lui donnoit toutes les marques poſſibles d'une vraie eſtime & d'une ſincere affection, ils jugerent bien qu'ils s'étoient trompés, & qu'ils n'avoient point lieu d'eſpérer que ce Monarque voulût venger les opprimés, ni mettre les Princes d'Italie à couvert des attentats de ce ſcélérat.

Valentin, ſe ſervant alors des ruſes convenables à ſon caractere pourſuivit avec chaleur Vitellozzo & les autres mécontens, aſſurant le Roi que c'étoient eux qui étoient les (1) auteurs de tous les troubles excités en Italie dans le deſſein d'y détruire le pouvoir de Sa Majeſté, & étant auſſi ennemis de la France qu'amis particuliers des Eſpagnols. Enfin, par toutes ſes flateries, il ſut s'inſinuer plus que jamais dans les bonnes graces de ce Monarque, lui proteſtant en ſon propre nom & en celui du Pape, qu'en cas de beſoin ils ſeroient toujours prêts à lui donner tout le ſecours qu'il en demanderoit pour pouſſer plus vivement la guerre qu'il avoit avec les Eſpagnols dans le Royaume de Naples.

Les

(1) *Guicciard.* p. 144. *Tom. Tomaſi.* p. 242.

Les belles promeſſes de Borgia toucherent le Roi ſi ſenſiblement, qu'il lui promit qu'en cas qu'il tînt ſa parole il pouvoit compter qu'il le (1) défendroit lui & le Pape contre tous ceux qui voudroient entreprendre quelque choſe à leur préjudice, lui promettant auſſi de lui fournir à ſa propre ſolde trois cents Lances pour ſoumettre (2) Boulogne à l'Egliſe, & d'autres ſecours encore pour domter Vitellozzo & Baglioni.

Cependant ce Monarque, loin de faire éclater la choſe, prit dans cette conjoncture le parti de la diſſimulation; & comme un Janus à deux viſages il flatta par ſes promeſſes tantôt Valentin, & tantôt les mécontens, juſques à faire eſpérer à ceux-ci qu'il avoit deſſein de (3) ſe ſaiſir de Valentin & de l'envoyer priſonnier en France, & par-là de conſerver la paix en Italie; & qu'il étoit auſſi réſolu de rétablir inceſſamment le Duc d'Urbin dans ſon Duché & dans ſa premiere ſplendeur.

Le Cardinal d'Amboiſe, de concert avec ſa Majeſté, faiſoit jouer de ſon mieux les reſſorts de ſa mauvaiſe foi, pour empêcher

(1) *Guicciard.* p. 144. *Tom. Tomaſi.* p. 242.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

pêcher que le Cardinal de la Rovere ne succédât au Pape Alexandre, si ce Pape venoit à mourir. Comme il briguoit lui-même le (1) Pontificat, il appréhendoit que la Rovere ne l'emportât à son préjudice. Mais la divine Providence fit échouer tous les projets du Cardinal d'Amboise : car cette inimitié, ou plutôt cette émulation qu'il y avoit entre lui & le Cardinal de la Rovere, fut la seule raison qui fit élever ce dernier à la dignité Papale, & en exclure le Cardinal d'Amboise, comme on le verra dans la suite. Enfin on ne se mit du tout point en devoir de rétablir le Duc d'Urbin dans ses Etats, ni de venger les mécontens. Le Roi s'en retourna en France, laissant les Borgia tout-à fait sûrs de sa protection & de son secours, & les autres Souverains de l'Italie au contraire dans une grande confusion, qui s'augmenta de plus en plus ; car Valentin ne fut pas plutôt parti pour Imola à dessein d'y assembler toute son armée, que le Roi envoya un courier à Boulogne avec ordre d'apprendre à Jean Bentivoglio, que comme cette Ville étoit de la dépendance de l'Eglise, il ne pouvoit se dispenser de donner du secours au Pape

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 144.

Pape pour la recouvrer ; mais que cependant, ayant égard à ſes prieres, il permettoit à lui & à ſon fils de reſter à Boulogne, & d'y jouïr de leurs biens particuliers.

On peut aiſément s'imaginer que ces nouvelles furent très-fâcheuſes pour les Bentivoglio, & qu'elles répandirent auſſi la terreur parmi tous les Princes d'Italie, qui dès-lors même ſe crurent expoſés à cette ruine générale ſous laquelle tant d'illuſtres Maiſons & Etats avoient déja été enveloppés.

Là-deſſus, les Vénitiens écrivirent une lettre au Roi de France, en maniere de remontrance, qu'ils lui firent remettre par leur Ambaſſadeur. Cette lettre portoit : Que Sa Majeſté devoit conſidérer qu'il étoit d'une conſéquence très-dangereuſe pour Elle de tant favoriſer Valentin, & que c'étoit un déshonneur très-grand pour la Maiſon de France, & une tache au glorieux titre de Roi très-Chrétien, que d'aſſiſter un Tyran ſi odieux, ſi avide de ſang, qui s'étoit rendu l'horreur de tout l'Univers par ſes vols & ſa perfidie, un traître uſurpateur, qui, non content d'avoir dépouillé tant de Souverains de leurs Etats, les avoit auſſi cruellement maſſacrés ; que ſes freres mêmes n'avoient point

été

été à couvert de ſa barbarie ; qu'il ſavoit également employer le fer ou le poiſon ; que ſon inhumanité, qui n'épargnoit pas les petits enfans mêmes, ſurpaſſoit celle des (1) Turcs les plus barbares.

Cependant la réponſe du Roi ne dément en rien la déclaration publique qu'il avoit faite auparavant, & par laquelle il avoit fait connoître qu'il ne pouvoit ni ne vouloit même (2) rompre avec les Borgia, ni s'oppoſer à leurs entrepriſes ; s'imaginant que s'il le faiſoit, il pourroit

(1) Je rapporterai ici, pour la plus grande ſatisfaction de mon Lecteur, les propres paroles de *Guicciardin*, Lib. V. p. 146. Ed. t. Venet 1580. touchant la remontrance des Vénitiens au Roi de France. *Che conſideraſſe di quanto carico gli foſſe il dare tanto favore al Valentino, & quanto poco conveniſſe allo ſplendore della caſa di Francia & cognome tanto glorioſo di Rè Chriſtianiſſimo, favorire un Tiranno tale, Diſtruttoro de Popoli & delle Provincie, ſitibondo ſi immoderatamente del ſangue humano, & Eſſempio a tutto il Mondo d'orribile immanità & perfidia, dal quale, come da publico Ladrone, erano ſtati ammazzati ſi crudelmente ſotto la fede tanti Nobili & Signori ; & che non aſtenendo ancora dal ſangue de fratelli & de congiunti, hora con ferro, hora con veleno, haveſſe incrudelito nel età miſerabili etiandio alle barbarie de Turchi.*

(2) *Guicciard.* Lib. V. p. 146.

roit porter préjudice aux ſiennes propres : car quand il partit d'Italie, il n'avoit point d'autre vûe, ſinon de pouſſer vivement la guerre qui étoit déja commencée contre les Eſpagnols ; & pour cet effet, comme nous l'avons déja dit, il y fit tranſporter par mer deux mille Suiſſes, & plus de deux mille Gaſcons, qui joignirent le corps de l'armée Françoiſe. Le Viceroi s'étoit par leur moyen rendu maître de toutes les Villes du Capitanato, excepté de Manfredonia, & de St. Agnolo, & avoit campé à Canoſa, où il y avoit une garniſon de ſix cents Eſpagnols, commandés par Pierre de Navarre, qui s'étoit défendu vigoureuſement pendant pluſieurs jours, mais qui enfin ſe laiſſa perſuader par Conſalve de ne point attendre que l'ennemi pouſsât les choſes à l'extrémité ; Conſalve lui remontrant que par là il couroit riſque de perdre toutes les troupes Eſpagnoles : ſur quoi il (1) rendit la ville aux conditions que ſes gens auroient la vie ſauve & leurs biens conſervés ; ce qui fut accordé. Les Eſpagnols alors, voyant qu'ils avoient perdu toutes les autres Villes qu'ils avoient tenues dans la (2) Pouille, dans

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 145.
(2) Ibid.

dans la Calabre & dans le Capitanato, à la réſerve de Barlette, Andria, Gallipoli, Tarente, Coſence, Ghirace, Seminara, & quelques autres ſituées ſur le bord de la mer, que d'ailleurs leurs forces étoient inférieures à celles de François, & qu'ils n'avoient plus ni argent ni proviſions, s'étoient retirés avec leur armée entiere dans Barlette.

Après la priſe de Canoſa, les François, voyant qu'ils ne pouvoient commodément camper devant Barlette, faute d'eau, réſolurent de l'inveſtir à une certaine diſtance avec une partie de leur armée, qui en tout étoit compoſée d'environ onze, ou douze mille hommes ; & d'employer les autres troupes dans cet intervalle à recouvrer le reſte du Royaume. D'Aubigni s'oppoſa fortement à cette réſolution ; & l'entêtement que l'on eut de ne vouloir point ſuivre ſon conſeil cauſa un très-grand préjudice aux affaires des François. Le Viceroi ne laiſſa pourtant pas que de ſe rendre maître de toute la Pouille, excepté de Tarente, d'Otrante & de Gallipoli ; enſuite dequoi il retourna avec toutes ſes forces mettre le ſiege devant (1) Barlette. D'Aubigni de ſon côté entra dans la.

(1) Ibid.

la Calabre avec une autre partie de l'armée, & y pilla la ville de (1) Cosence dont le château tint ferme pour les Espagnols, qui, ayant assemblé toutes les forces qu'ils avoient dans cette Province, les joignirent à d'autres troupes auxiliaires qui leur avoient été envoyées de la Sicile, & attaquerent de nouveau leurs ennemis: mais ils en furent encore battus.

Le succès des armes du Roi de France arriva lors même que ce Monarque étoit sur le point de quitter l'Italie. Après son départ, les affaires furent fort négligées, & on ne prit aucun soin de faire les provisions nécessaires pour pousser la guerre; ce qui les auroit indubitablement rendu maitres de tout le Royaume de Naples.

Cependant Louïs, voyant que tout lui réussissoit si bien, crut que sa présence n'étoit plus nécessaire dans l'Italie; & comme il avoit fait une longue trêve avec le (2) Roi des Romains, il ne perdit point de temps à s'en retourner en France.

Les mécontens ensuite, indignés du mauvais traitement de ce Monarque, & de ce qu'il avoit abandonné leurs intérêts, résolurent de profiter de son absence, pour pourvoir à leur sûreté du mieux qu'il leur

seroit

(1) Ibid.
(2) *Guicciard.* Lib. V. p. 145.

ſeroit poſſible. Car, quoique les Orſini, Vitellozzo, Baglioni & Oliverotto da Fermo fuſſent alors à la ſolde de Valentin, & qu'ils vinſſent d'en recevoir de l'argent pour lever des troupes pour aller prendre Boulogne, ils commencerent cependant à s'apercevoir qu'il étoit néceſſaire de raſſembler toutes leurs forces, & de les mettre dans des lieux de ſûreté, afin d'être tous enſemble en état de ſe défendre contre les attaques de leurs ennemis. Ils arriva dans ce même temps que le château de (1) St. Leo fut repris à Valentin, par l'entremiſe de Louïs Paltroni, qui, ayant une ſecrete intelligence avec les troupes qui y étoient, joint à la grande affection de ſes habitans, trouva le moyen de rétablir dans les Etats d'Urbin Guidobaldo leur légitime Souverain.

Là deſſus Guidobaldo, qui s'étoit réfugié à Veniſe, s'y embarqua, & ſe rendit à Sinigaglia, & par là recouvra, à un Fort près, tout ſon Duché: enſuite de quoi tous les Confédérés s'aſſemblerent dans (2) Magione, proche de Perouſe. Il y avoit pour Chefs le Cardinal Orſino, qui, après le départ du Roi de France hors

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 145.

(2) Ibid. p. 146. de même que *Tom. Tomaſi.* p. 245.

hors d'Italie, étoit resté à Monte-Rotondo, n'osant risquer de retourner à Rome, Pagolo Orsino, Vitellozzo, Gian Pagolo Baglione, & Oliverotto da Fermo; Hermes fils de Jean Bentivoglio, comme étant député de son pere; & Antoine-da Venafro, comme substitut de Pandolfe Petrucci. Après qu'ils se furent tous réunis, ils commencerent d'abord par chercher quelque expédient qui les pût mettre à couvert du ressentiment qu'auroit indubitablement Valentin quand il les verroit d'un parti contraire à ses intérêts; mais sur-tout dans un temps que la rébellion du Duché d'Urbin leur procuroit l'occasion la plus favorable du monde pour se dégager entierement de Valentin; étant aussi persuadés, que, s'ils venoient à quitter son service, il ne lui resteroit plus qu'un petit nombre de troupes. Et après avoir long-temps consulté, ils résolurent tous unanimement de défendre le Duc d'Urbin, & de former un Camp de (1) sept cents hommes d'armes, & de neuf mille fantassins, pourvû que Bentivoglio voulût commencer la guerre sur les terres d'Imola,

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 147. *Tom. Tomasi.* p. 246.

d'Imola, & que les autres ſe donnaſſent tous les mouvemens néceſſaires pour regagner Rimini & Peſaro. Mais, afin que leur alliance n'irritât point le Roi de France, & ſe flattant dans le fond qu'il ne prendroit point en mauvaiſe part que d'autres armes que les ſiennes fuſſent employées à réduire Valentin, ils déclarerent tous d'un commun accord, à Sa Majeſté, qu'elle pouvoit diſpoſer de leurs perſonnes & de toutes leurs forces, & qu'ils étoient toujours prêts à la ſeconder dans ſes grandes entrepriſes, & de ſacrifier leurs vies & leurs fortunes à ſon ſervice, quand il lui plairoit leur faire l'honneur de les y employer. Pour plus grande preuve de la ſincérité de leurs offres, & de leur attachement pour Sa Majeſté, ils exclurent de cette alliance les Colonnes, quoique ce fuſſent les ennemis mortels des Borgia; parce qu'ils n'étoient point dans les intérêts de ce Monarque.

Ceux des Princes qui demeuroient neutres penſoient tout différemment de cette nouvelle alliance; & quoiqu'ils en approuvaſſent généralement les vûes, d'autant plus qu'elles ne pouvoient manquer d'arrêter pour quelque temps le cours rapide des violences des Borgia; il y en avoit cepen-

cependant qui la regardoient comme (1) un deſſein formé avec précipitation, & appréhendoient qu'il ne causât dans peu un préjudice conſidérable, & peut-être la ruine de ceux qui en auroient été les promoteurs. On cita entr'autres pour exemple dans cette affaire la prudence des Orſini, qui, ſoupçonnant qu'on tramoit quelque deſſein contre eux, offrirent de perdre en un moment les conquêtes de tant d'années; pendant lequel temps, ils avoient, malgré toutes les révolutions qui étoient ſurvenues, toujours conſervé une étroite liaiſon avec le Pape & Valentin, & avoient par là non ſeulement mis à couvert les intérêts de leur famille, mais même l'avoient élevée aux plus grandes dignités.

Il y en avoit d'autres qui ſe piquant d'avoir plus de pénétration dans les affaires de politique étoient d'une opinion tout à fait oppoſée à la leur, & ſoutenoient que cette alliance étoit non ſeulement d'une grande importance, mais même que les meſures en étoient (2) très-juſtes; d'autant

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 147. *Tom. Tomaſi.* p. 247.
(2) Ibid. p. 248.

d'autant plus qu'il étoit constant que Valentin avoit conspiré la perte des Vitelli, des Baglioni & des Orsini. Ils ajoûterent à cela, que c'étoit une chose bien dure pour les Orsini que de se voir obligés, en ménageant l'amitié des Borgia, de faire la guerre aux Bentivoglio leurs proches parens. Ils voyoient aussi à leur grand regret que, tandis qu'ils s'attacheroient aux intérêts des Borgia, la famille des Medicis, qui leur étoit fort proche, ne se rétabliroit jamais dans le gouvernement de Florence, vû que Valentin en étoit l'ennemi juré. Ce qui leur faisoit conjecturer que, comme les mécontens avoient toujours été auparavant la principale force de l'armée de Borgia, cette désunion l'affoibliroit immanquablement par la perte de ses Commandans, & qu'ainsi il étoit dans leur pouvoir de prendre autant d'avantage sur lui qu'il en avoit pris jusques là sur tant d'autres. Il est même certain que si les Confédérés avoient persisté dans l'exécution de leurs entrepriſes avec la même unanimité & le même courage qu'ils avoient fait dans les commencemens, ils auroient indubitablement prévenu tous leurs malheurs. Mais l'intérêt particulier n'eut pas plutôt semé la division parmi eux, que leurs ennemis profiterent de cet

avantage pour achever de les perdre entierement ; ce qui ne ſeroit jamais arrivé autrement.

Ils voulurent à la vérité faire entrer dans leurs meſures les (1) Vénitiens & les Florentins, croyant que ce fût leur commun avantage : mais ces deux Puiſſances ne jugerent point à propos de s'y déterminer, juſqu'à ce qu'ils euſſent vû auparavant de quelle maniere la France agréeroit cette nouvelle alliance. Les Vénitiens cependant étoient extrêmement jaloux du procédé des Borgia, & n'avoient pas moins en horreur que les Florentins leurs uſurpations : les Confédérés d'ailleurs étoient particulierement de leurs amis, & étoient entierement attachés à leurs intérêts.

Les premieres nouvelles de cette alliance vinrent ſi à l'improviſte, qu'elles déconcerterent tout à fait Valentin. Il étoit au déſeſpoir de voir que, malgré toute ſa ſubtilité & ſa prévoyance, il n'avoit pû découvrir cette affaire que lorsqu'elle avoit été tout à fait conclue. Il ne perdit cependant pas courage, ſe flattant

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 147. *Tom. Tomaſi.* p. 249.

flattant que ce ſeroit pour lui une occaſion des plus favorables pour convaincre l'Univers de ſon habileté à ſurmonter les plus grandes difficultés ; ne doutant nullement que, s'il venoit à bout de celles qui ſe préſentoient alors, il ne le vînt auſſi de tous ſes ennemis, & qu'en les détruiſant il ne s'ouvrît une plus vaſte carriere pour parvenir au point de grandeur qu'il ambitionnoit depuis long-temps.

Pour cet effet, il s'appliqua vivement & ſans perdre de temps à faire tous les préparatifs néceſſaires pour entreprendre une guerre, tandis que d'un autre côté il ſongeoit à négocier la paix ; perſuadé que par la réuſſite de l'une ou de l'autre il vaincroit toujours ſes ennemis. Il commença d'abord par dépêcher des couriers au Roi de (1) France, pour le prier de lui envoyer inceſſamment des troupes auxiliaires ; lui repréſentant que cette alliance n'étoit autre choſe qu'une intrigue ſecrette, dont le but ne tendoit qu'à tromper Sa Majeſté, pour pouvoir mieux rompre ſes deſſeins ; lui inſinuant auſſi que ces nouveaux Alliés avoient beaucoup d'averſion

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 147. *Tom. Tomaſi.* p. 251.
(2) *Guicciard.* ibid. *Tom. Tomaſi.* p. 252.

ſion pour la France, & qu'ils étoient au déſeſpoir de voir la bonne intelligence qui regnoit entre le Pape & Sa Majeſté. Ce fut dans les termes les plus inſinuans que Valentin expoſa ainſi l'affaire au Roi. Enſuite il ſe mit en devoir de lever autant de troupes qu'il le pourroit : il ne lui en étoit en effet reſté qu'un très-petit nombre. Et pour mieux enfin éviter le coup qui le menacoit, il commença, de concert avec ſon Pere, à traiter d'accommodement avec les nouveaux Confédérés, dans le deſſein de s'accommoder en effet, ou du moins de les brouiller enſemble, & de ſe mettre par là à couvert de leurs entrepriſes, juſqu'à ce qu'il eût en main les forces ſuffiſantes pour les attaquer.

Pour mieux faire réuſſir la choſe, le Pape ſe ſervit de tous les ſtratagêmes que peut ſuggérer l'impoſture la plus conſommée. Il s'adreſſa d'abord à (1) Jules Orſino, frere du Cardinal, qu'il crut qu'on pouvoit le plus facilement tromper : il lui fit toutes les proteſtations poſſibles d'une ſincere affection, l'aſſurant qu'il le vouloit élever aux plus hautes dignités ; & dans ce temps-là même, il traitoit ſéparément avec les autres Confédérés, afin de mieux faire

(1) Ibid. p. 252.

faire naître la défiance & la diviſion parmi eux. Il ſut enfin ſi bien prendre chacun d'eux par ſon foible, que ſous l'ombre de l'accommodement qu'il leur propoſoit il trouva le moyen de les jetter dans l'inaction ; au lieu que s'ils avoient continué d'agir avec vigueur, ils auroient ſans doute réduit le nouveau Duc de Romagne à de grandes extrémités.

Dans ces entrefaites cependant, Bentivoglio fit avancer ſes troupes vers le Château Saint Pierre, à Coccia, proche d'Imola ; & s'en étant rendu maître, il le mit au pillage. D'un autre côté, le Duc de Gravina, & Pagolo Orſino entrerent avec leurs troupes, & un renfort de ſix cents fantaſſins de Vitellozzo, ſur les terres d'Urbin : ils y rencontrerent, près de Cagli, Michelotto, & Hugues de Cardonna, Généraux de Valentin, qui venoient de reprendre la Pergola, où Michelotto, qui étoit plus aſſaſſin que Général, trempa cruellement ſes mains dans le ſang de l'infortuné (1) Jules Ceſar Varano de Camerino qui y étoit priſonnier. Il avoit auſſi pris & pillé Foſſombrone : mais Gravina & les Confédérés l'attaquerent ſi vivement,

(1) *Tom. Tomaſi.* part. II. p. 253.

ment, qu'ils le mirent (1) en déroute, & que ſes gens y furent tous ou faits priſonniers, ou taillés en pieces. Barthelemi Capranica entr'autres y fut tué, & Cardonna fait priſonnier : mais malheureuſement ce ſcélérat Michelotto (2) ſe ſauva à Fano, d'où, par ordre de Borgia, il ſe rendit à Peſaro, pour mieux tenir en ſujetion ſes habitans, qui témoignoient avoir beaucoup d'averſion pour le Gouvernement de Valentin. Il y avoit dans cette Ville Venantio & Annibal Varano, qui s'étant échappés des mains de Valentin eurent le malheur d'être repris, & d'être cruellement mis à (3) mort. Car, comme il n'y avoit pas long-temps que Camerino s'étoit ſoulevé, ils avoient rappellé de Veniſe Jean Marie, fils aîné de leur dernier Souverain, pour le revêtir du Gouvernement.

Ce ſuccès des armes des Confédérés commençoit déja à répandre preſque partout une joie univerſelle ; & il eſt certain que, s'ils avoient ſçû profiter de l'occaſion favorable qu'ils avoient en main pour pouſſer

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 147. *Tom. Tomaſi.* Ibid.
(2) *Guicciard.* Ibid. *Tom. Tomaſi.* Ibid.
(3) *Tomaſi.* Ibid.

pouſſer leurs conquêtes, ils auroient en peu de temps (1) dépouillé Valentin de tous les Etats qu'il avoit ſi injuſtement uſurpés : mais ils furent aſſez crédules pour ſe laiſſer duper par les fauſſes propoſitions d'un accommodement, & par là ſauverent leurs ennemis, en ſe perdant eux-mêmes.

Borgia avoit déja fait une recrue conſidérable, & levoit encore d'autres troupes dans différens endroits. Outre cela, Chaumont reçut ordre du Roi ſon maître d'envoyer à Valentin quatre cents Lances, & de (2) lui fournir tout le ſecours dont il auroit beſoin. Cette nouvelle épouvanta tellement les Confédérés, qu'ils ſe virent tout d'un coup dans la néceſſité de traiter du mieux qu'il leur ſeroit poſſible avec Valentin : c'eſt ce qui les diſpoſa à acquieſcer à la propoſition qu'il leur avoit faite. En effet ce Tyran s'imaginoit avec beaucoup de raiſon que le meilleur parti qu'il pouvoit prendre alors, pour détruire les Confédérés, étoit celui d'un accommodement frauduleux, quoiqu'il eût de ſi belles eſpérances de les vaincre par ſes propres armes,

(1) *Guicciard.* Ibid.

(2) *Guicciard.* Lib. V. p. 147. *Tom. Tomaſi.* p. 254.

armes, & sur-tout par le moyen des troupes auxiliaires que lui avoit envoyé le Roi de France, qu'il ne lui étoit pas nécessaire de conclure la paix avec eux pour exécuter ses desseins. Mais il voulut (1) suivre la politique dont lui & son Pere se servoient ordinairement dans de telles circonstances : il prit le parti de la dissimulation, qu'il crut être le plus expédient. Le Pape continua ses mêmes négociations avec les Orsini, & commença de nouveaux Traités avec les Bentivoglio par l'entremise de Charles de Ingrati Ambassadeur de Jean à Rome. Il traita aussi d'accommodement avec Pandolfe Petrucci, qui pour cet effet avoit envoyé Antoine da Venafro à Imola. Alexandre s'attacha entr'autres avec une très-grande assiduité à Paul Orsino, dont la valeur & le parti étoient fort estimés. Ce Paul Orsino fut invité à Imola par Valentin ; & le Cardinal Borgia fut envoyé dans ses Etats comme en ôtage, pour répondre de sa personne. Quand il fut arrivé à Imola, Valentin, que la nature avoit doué de tous les talens que demandoit une pareille conjoncture, l'y reçut avec toute la douceur & toutes les caresses possibles : il lui dit qu'il étoit fort vivement touché

(1) *Tom. Tomasi.* Ibid.

touché d'avoir rompu avec les Orſini ; mais cependant qu'il ne l'étoit point, tant de la perte de tous ces braves Commandans, qui étoient ſon unique appui, comme il l'étoit d'avoir donné lieu à tout l'Univers de croire qu'il avoit mal récompenſé leur mérite. Il avoua qu'en effet, loin de ſe conſerver dans une bonne union avec eux & de leur donner des marques de ſa reconnoiſſance pour les bons ſervices qu'ils lui avoient rendus, il les avoit, à ſon grand regret, payés d'ingratitude, & que de là provenoit toute leur indifférence. Il allégua auſſi que, comme il ſe faiſoit un honneur d'être véritable ami de ſes amis, il ne croyoit pas leur pouvoir donner des marques plus ſenſibles, ni mieux faire ceſſer ce refroidiſſement, qu'en rétabliſſant la bonne union parmi eux, & qu'il n'avoit rien plus à cœur, quoique la ſituation de ſes affaires ne l'y forçât nullement ; que tout le monde ſavoit que le Roi de France lui fourniſſoit tout le ſecours qu'il vouloit, & que ce Monarque étoit de lui-même, ſans ſe ſervir de ſes propres armes, une protection aſſez conſidérable pour lui. Il ne diſconvenoit point qu'il n'en eût mal agi avec les Orſini : mais il donnoit à entendre qu'il étoit prêt de réparer ſa faute. Il dit auſſi qu'il ſouhaiteroit de tout ſon

cœur en venir à un accommodement avec les Bentivoglio, tel (1) qu'ils le voudroient, pourvû cependant qu'il ne fût point préjudiciable à ſon honneur. Il ajoûta à ceci, que pour ce qui regardoit Paul, il pouvoit compter qu'il avoit pour lui toute la tendreſſe & l'affection poſſible, & qu'il en reſſentiroit bientôt les effets.

Ces flatteries & ces belles promeſſes eurent des charmes ſi forts pour Paul, qu'il les prit pour autant de vérités. Voilà comme ce perfide Valentin trouva le moyen de gagner le cœur de l'infortuné Paul Orſino, qui commença dès lors même à mettre ſa confiance en lui. Ce ſcélérat lui proteſta auſſi qu'il n'épargneroit rien pour ſe réconcilier avec le reſte de ſa famille. Il propoſa en effet un accommodement, qui fut le malheureux inſtrument de leur perte. Il eſt ſurprenant de voir que les plus ruſés & les plus habiles Commandans d'Italie aient eu la foibleſſe de ſe laiſſer duper par un homme qu'ils ſavoient avoir déja fait tant de mal dans le monde, & dont la perfidie avoit fait égorger tant d'innocens (2).

Baglioni & Vitellozzo témoignerent le plus

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 148.
(2) *Tom. Tomaſi.* p. 257.

plus de répugnance pour l'accommodement. On eut beaucoup de peine à leur perſuader qu'ils pouvoient ſe fier aux Borgia. Ils ſe défioient ſur tout de Valentin, qu'ils ſavoient être plus outré que les autres ne ſe l'imaginoient de leurs dernieres expéditions ; de ſorte que Vitellozzo, pour mieux faire naître aux autres Confédérés l'envie de continuer la guerre, s'étoit mis en marche quelque temps auparavant avec ſes troupes, dans le deſſein de reprendre Foſſombrone & d'aider le Duc d'Urbin à recouvrer ſes Etats. Ce Prince fit auſſi tout ce qu'il put pour diſſuader les Confédérés de faire aucun accommodement avec Valentin, prévoyant bien qu'il ſeroit un des premiers qui en ſouffriroit ; d'autant plus que ſi ſes amis venoient une fois à l'abandonner, il ne ſeroit plus en état de réſiſter aux Borgia, quoique ſes Sujets lui donnaſſent toutes les marques poſſibles de leur fidélité & de leur affection, ne voulant ménager ni leurs biens ni leurs vies pour ſon ſervice.

Mais enfin les Confédérés pouvoient d'autant moins parer le (1) coup fatal qui les menaçoit, que Paul Orſino & les autres

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 259.

tres avoient déja été gagnés par les flatteries & les belles promeſſes de Valentin. Ainſi on en vint à un accommodement qui fut terminé aux conditions ſuivantes ; (1) ſavoir, qu'on ſe dépouilleroit de toute animoſité, qu'on oublieroit entierement le paſſé, qu'on rétabliroit parmi eux la même union qui y avoit regné autrefois : que les Généraux qui avoient été auparavant au ſervice de Valentin y retourneroient, y occuperoient les mêmes poſtes, & l'aſſiſteroient avec leurs troupes à recouvrer les Etats d'Urbin & de Camerino ; mais qu'ils ne ſeroient point tenus d'y agir en perſonne, à moins que ce fût tour à tour, de ſorte qu'il n'y en auroit qu'un d'eux à la fois ; & que, pour ce qui regardoit le différend des Bentivoglio, Valentin lui-même en ſeroit arbitre avec le Cardinal Orſino & Pandolfe Petrucci. Mais cette convention particuliere n'eut point lieu : car Jean Bentivoglio, jugeant qu'il ne ſeroit point de ſon honneur, & que ce ſeroit même une grande imprudence que de riſquer ſa fortune dans d'autres mains, envoya ſon fils le Protonotaire à Imola. Valentin donna des ôtages pour ſa ſûreté. Enſuite il fut conclu que la Ville

(1) *Guicciard* Lib. V. p. 148. *Tomaſi.* Ibid.

Ville de (1) Boulogne fourniroit à Valentin cent hommes d'armes pendant huit ans, dont les appointemens monteroient à douze mille ducats par an. Le fils de Bentivoglio s'engagea auſſi à fournir pendant un an cent hommes d'armes à Borgia, & cent archers montés : & pour rendre cet accommodement d'autant plus indiſſoluble, on ajoûta qu'on feroit un mariage entre le fils d'Annibal & la ſœur de l'Evêque d'Enna, qui étoit niece du Pape, & que le Roi de France, & les Florentins ſeroient les garants de l'exécution de ce traité.

On n'eut point de peine à perſuader à Valentin de faire la paix avec les Boulonnois. Cette facilité qu'on trouva en lui ne provenoit point tant des égards qu'il avoit pour les Confédérés, que de l'avis qu'il eut que le Roi de France avoit réſolu de (2) reprendre ſous ſa protection les Bentivoglio. Mais cependant ce qui l'y engagea le plus fut de voir que ſa puiſſance & ſes progrès étoient enviés de pluſieurs perſonnes, & ſur-tout de Chaumont, qui ne

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 148. *Tom. Tomaſi.* p. 260.

(2) *Guicciard.* Ibid.

ne pouvoit en aucune maniere ſouffrir Valentin, ni ſe réconcilier avec lui. Après donc que la paix eut été conclue & ratifiée par toutes les parties, mais ſur-tout par le Pape & le Cardinal Orſino, Borgia fut à Imola, & paſſa par Ceſena à deſſein d'y réunir ſes troupes.

Les troupes Françoiſes s'en retournerent à Milan, y ayant été rappellées par Chaumont. Il y en a qui prétendent que ce fut du conſentement de Valentin, qui ſe trouvant par le ſecours de ſes propres armes en état de pouſſer à bout ſes entrepriſes, ne vouloit point donner lieu aux Confédérés de ſe méfier de lui, en le voyant muni de nouveaux ſecours. Après que Valentin fut parvenu à ſon premier but, qui étoit d'obtenir la paix, le Pape & lui s'étudierent avec toute la ruſe imaginable à faire réuſſir le ſecond, qui tendoit à inſinuer aux Confédérés de mettre réellement leur (1) confiance en eux.

Pour cet effet le Pere & le fils n'oublierent rien : ils envoyerent des (2) couriers avec des lettres de leur part, pour aſſurer les Confédérés, entr'autres les Orſini, de leur ſincere affection, & de la ferme réſolution

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 262.
(2) Ibid.

ſolution où ils étoient de conſerver inviolablement leur amitié, & de vivre en bonne intelligence avec eux. Le Pape pouſſa la diſſimulation juſqu'à dire à des perſonqu'il croyoit bien devoir en parler, qu'il étoit perſuadé que la famille des Borgia ne ſe pouvoit ſoutenir dans Rome ſans la puiſſante protection des Orſini. Il ajoûta que, comme le Duc de Valentinois ne tenoit ſes Etats que de la faveur de cette famille, il ne pouvoit auſſi ſe conſerver que par leur amitié. Il témoigna auſſi que pour cette même raiſon il vouloit ſe démettre de la (1) Papauté en faveur du Cardinal Orſino, pourvû qu'il pût lier une union ſi étroite entre les deux familles, que celle des Borgia fût toujours en ſûreté ſous la protection des Orſini.

Les Poëtes feignent des *Circés*, & ont recours aux ſortileges pour métamorphoſer les hommes en bêtes : mais, pour ce qui eſt de moi, dit (2) Tomaſini, je crois, ſans fiction, que de tels charmes ſont des enchantemens capables de faire perdre le bon ſens à l'homme le plus prudent. Les Orſini étoient ſi aveuglés par ces fauſſes careſſes, qu'ils couroient les yeux bandés

à

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 262.
(2) Ibid.

à leur perte, ſans que les remontrances de tant d'amis leur puſſent perſuader d'éviter le piege. On rapporte que, quelque temps après cet accommodement, le Cardinal Orſino revenant à Rome fut averti par un grand nombre de perſonnes des dangers auxquels il ſeroit expoſé : on dit que dans les villes par où il paſſa juſques aux enfans mêmes lui crierent à haute voix, de (1) ne ſe point fier aux Borgia, & de ne point riſquer ſa vie entre leurs mains. Mais ce Cardinal étoit ſi prévenu en leur faveur, qu'il rejetta ces avis ſalutaires, & répétoit ſouvent qu'il ne ſe pouvoit imaginer ce que vouloit dire le peuple, en l'avertiſſant de ſe tenir ſur ſes gardes ; d'autant plus qu'il n'avoit jamais eu de querelle avec le Pape, mais qu'il avoit au contraire toujours conſervé une bonne intelligence avec lui. On ne tarda cependant point à voir l'effet de ſa fatale crédulité.

Valentin avoit déja recouvré le Duché d'Urbin, & s'en étoit mis en poſſeſſion, auſſi-bien que du gouvernement de Camerino. Car ces deux Souverains, voyant qu'ils n'étoient point en état de réſiſter à l'armée

(1) Ibid. *Tom. Tomaſi.* p. 262.
(2) Ibid. p. 263.

l'armée de Borgia, avoient encore une fois abandonné leurs Etats, & pris la fuite. La démarche des Confédérés étoit une des principales raisons qui les y avoit forcés ; puisque, loin de les défendre comme ils l'avoient auparavant fait, ils portoient les armes contre eux dans des vûes intéressées, & assistoient le Tyran dans ses violences & ses usurpations. Ainsi, ne se trouvant point en sûreté dans leurs Etats où étoit la désolation, ils avoient pris le parti de chercher leur salut dans la (1) fuite.

Valentin alors, pour ne point perdre de temps à pousser plus loin ses injustes conquêtes, tourna ses forces vers Sinigaglia. Cette ville étoit gouvernée par (2) Jeanne de Montefeltro, comme Régente pour son fils François Marie de la Rovere, que le Cardinal de Saint Pierre aux liens avoit eu la précaution d'envoyer en France.

Borgia cependant donna ordre à Paul Orsino, au Duc de Gravina, à Vitellozzo, & à Oliverotto da Fermo, de marcher avec

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 148. *Tom. Tomasi.* p. 264. *Bemb.* Lib. VI. p. 216.

(2) *Guicciard.* ibid. p. 149.

avec leurs troupes vers Sinigaglia, & d'y mettre le siege ; ce qui fut fait, & la ville prise sans beaucoup de (1) résistance. La Gouvernante de cette ville, se voyant abandonnée de tout le monde, fut obligée pour se sauver de s'habiller en homme ; & dans cet équipage traversa les sentiers les moins battus, ayant confié à André Doria le soin du Château de Sinigaglia qui tenoit encore bon.

Dès que Valentin eut appris la nouvelle de la prise de Sinigaglia, il se rendit en diligence à Fano, où ayant été appellé par le Gouverneur du Château de Sinigaglia pour venir en personne en prendre possession, il crut que c'étoit l'occasion la plus favorable pour cacher la perfidie de son cœur, & qu'il pourroit par là commettre l'action la plus lâche & la plus scélérate qui ait jamais, ou même qui puisse jamais être faite. Pour venir à bout (2) de ses desseins criminels, il prit le

(1) Ibid.

(2) Le Lecteur est prié de remarquer que ce qui suit est tiré de *Machiavel* avec autant d'exactitude qu'on a pû l'exprimer dans une autre Langue ; ce qui fait croire qu'on voudra bien passer par dessus ce qui ne seroit point rendu tout à-fait littéralement. On peut aussi consulter la relation que fait *Machiavel* de toutes les particularités,

le parti de la diſſimulation, perſuadant, avec toutes les flatteries imaginables, à Vitelli & aux Orſini, de l'attendre à Sinigaglia; « leur repréſentant, que s'ils avoient » conçu quelque mauvaiſe idée ou quelque ſoupçon de lui, ils ſe feroient par » là non ſeulement un tort conſidérable, » mais que ce ſeroit auſſi un motif qui » contribueroit indubitablement à rompre » plutôt leur accommodement. Il allégua » que pour lui, il ſe repoſoit autant ſur le » conſeil de ſes amis que ſur leurs armes.

» Mais, quoique Vitellozzo eût toujours » témoigné beaucoup de répugnance à ſe » fier à Valentin, & que la mort de ſon » frere lui eût été un exemple trop fatal, » pour ne le pas détourner de mettre ſa » confiance en un Prince qu'il avoit même » autrefois offenſé; cependant Paul Orſino, » lequel Ceſar avoit gagné par promeſſes » & par préſens, trouva le moyen de per-

» ſuader

dans ſon Traité intitulé : *Deſcrittione del modo tenuto dal Duca Valentino nello ammazzare Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, il Signor Pagolo, & il Duca di Gravina Orſini*, Part. II. p. 137.... 141. Ed.t. de la Haye 1725. Voyez auſſi *Guicciardin* au ſujet de cette affaire tragique. Lib. V. p. 149. Edit. Venet. 1580. de même que *Tom. Tomaſi*. Part. II. p. 265.... 267.

» ſuader à l'infortuné Vitellozzo de reſter » avec les autres à Sinigaglia pour y at- » tendre le Duc.

» Enſuite, Borgia étant réſolu de quit- » ter Fano le trentieme Décembre 1502. il » communiqua ſon deſſein à huit de ſes » plus affidés, entre autres à Michelotto, » & à l'Evêque d'Enna, lequel fut après » fait Cardinal. Ce fut à ces deux-là prin- » cipalement à qui il commit l'exécution » de l'affaire, qui étoit, qu'auſſitôt que » Vitellozzo, Paul Orſino, le Duc de » Gravina, & Oliverotto da Fermo ſe- » roient arrivés à l'endroit marqué pour » le rencontrer, les gens du Duc ſe mê- » leroient deux à deux parmi ces Princes, » & que là, chaque couple s'aſſureroit de » ſon homme, & tâcheroit de l'amuſer de » certaine façon qu'aucun d'eux ne ſe pût » évader; & que, quand ils ſeroient devant » la propre maiſon du Duc dans Sinigaglia, » ils ne manqueroient point de ſe ſaiſir de » leurs perſonnes.

» Après quoi, l'infame Borgia ordonna » à toute ſa cavalerie, qui étoit compoſée » d'environ deux mille chevaux, & à dix » mille hommes d'infanterie, d'être prêts » au point du jour à ſe mettre en bataille » ſur le bord de la riviere de Metauro, qui » étoit à cinq milles de diſtance de Fano,

» &

» & de l'y attendre. Les troupes ne man-
» querent point de ſe rendre, le dernier
» jour de Décembre, au lieu marqué : le
» Duc s'y rendit auſſi, & ayant fait d'a-
» bord avancer environ deux cents che-
» vaux & ſon infanterie, il les ſuivit avec
» le reſte de ſes hommes d'armes.

» Fano & Sinigaglia ſont deux Villes
» de la Marche ſituées ſur la côte de la
» Mer Adriatique, à cinq milles l'une de
» l'autre : de ſorte que, pour aller à Si-
» nigaglia, on paſſe entre deux monta-
» gnes qui s'avancent fort près de la Mer,
» dans de certains endroits ; & ceux qui
» en ſont les plus éloignés ne le ſont point
» plus de deux milles. La Ville de Siniga-
» glia n'eſt qu'à un trait d'arbalête du pied
» de ces montagnes, & à un petit mille de
» la mer. Il y coule une petite riviere qui
» va battre ſes murailles, du côté qui eſt
» à l'oppoſite de Fano, & qui regarde di-
» rectement le grand chemin pour y ve-
» nir : elle s'étend encore beaucoup plus
» loin, auprès de Sinigaglia, tout le long
» de ces montagnes. Ainſi, en s'avançant
» un peu plus loin, on arrive à un pont
» bâti ſur la riviere, & qui fait preſque
» face à la porte de la Ville en ligne indi-
» recte. Avant que d'arriver à cette porte,
» on trouve un fauxbourg dans lequel il y a
» une

„ une place assez spacieuse qui a un de ses „ côtés bordé de la riviere.

„ Vitelli & les Orsini, avant que d'al- „ ler au devant du Duc pour l'assurer en „ personne de leurs respects, firent retirer „ leurs troupes dans des Villages à six mil- „ les, ou environ, de Sinigaglia, pour faire „ place à celles du Duc, crainte de les in- „ commoder: de sorte qu'ils n'avoient laissé „ dans Sinigaglia qu'Oliverotto avec sa „ brigade, qui n'étoit en tout composée „ que de mille fantassins, & de cent cin- „ quante chevaux, qui étoient logés dans „ les fauxbourgs. Après qu'on eut ainsi dis- „ posé les affaires, le Duc s'avança lui- „ même vers la Ville; & quand sa cavale- „ rie fut arrivée au pont, elle s'y arrêta, „ & fit deux fronts, l'un à la riviere, & „ l'autre à la campagne; & par là ouvrirent „ un passage à l'infanterie, qui sans s'arrê- „ ter se jetta dans la Ville.

„ Vitellozzo, Pagolo, & le Duc de Gra- „ vina vinrent au devant du perfide Valen- „ tin, n'étant montés que sur des mulets, „ & n'ayant à leur suite qu'un très-petit „ nombre de chevaux. Vitellozzo y vint „ sans armes, la tête couverte d'un bon- „ net verd, faisant paroître en lui une con- „ tenance aussi triste & abattue, que s'il „ avoit sû en effet que sa mort étoit pro-

„ chaine;

„ chaine ; ce qui cauſa un grand étonne-
„ ment aux ſpectateurs. Mais l'infortuné
„ Vitellozzo ne connoiſſoit que trop bien
„ de quoi étoit capable le ſcélérat à qui il
„ avoit affaire : il ſavoit auſſi de quelle
„ maniere il s'étoit agrandi. On rapporte
„ qu'avant que de ſortir de Sinigaglia il
„ fit ſes adieux à ſes propres gens, comme
„ s'il n'y devoit plus retourner, recomman-
„ dant les affaires de ſa famille à ceux qui
„ en étoient les chefs, & avertiſſant ſes ne-
„ veux de ne point tant penſer à leur fortu-
„ ne préſente ; mai qu'ils euſſent à ſe rap-
„ peller dans l'idée la valeur de leurs ancê-
„ tres.

„ Ces trois infortunés joignirent le Duc
„ de Valentinois, & le ſaluerent avec beau-
„ coup de reſpect : il les reçut en apparence
„ d'une maniere fort gracieuſe. Ceux à qui
„ il avoit donné les ordres de les garder
„ ſe mêlerent d'abord parmi eux. Mais le
„ Duc s'étant aperçu qu'Oliverotto lui
„ manquoit, lequel, ayant été laiſſé avec
„ ſa brigade à Sinigaglia, étoit alors oc-
„ cupé à la rallier ſur cette place au-deſſus
„ de la riviere qui étoit proche de ſon quar-
„ tier, il fit un clin d'œil à Michelotto,
„ qui lui donna à entendre qu'il eût à exé-
„ cuter promptement les ordres qu'il en
„ avoit reçus, & qu'il prît garde qu'O-
„ liverotto

» liverotto ne s'échapât. Là-dessus, Mi-
» chelotto s'en fut à bride abatrue trouver
» Oliverotto, à qui il dit que ce n'étoit
» point le temps alors de tenir ses gens hors
» de leurs quartiers; que s'il le faisoit, ceux
» de Valentin ne manqueroient point de
» s'en emparer: ainsi il le prioit de les y
» faire retirer, & de venir seul avec lui au
» devant du Duc.

Oliverotto ne se fut pas plutôt rendu à
» ces avis, qu'arrivant auprès du Duc,
» celui-ci l'aperçut & l'appella: il obéit,
» & l'ayant salué, il se joignit aux autres
» qui accompagnoient Borgia, de sorte
» qu'ils entrerent tous ensemble dans Si-
» nigaglia: ils mirent pied à terre à la
» maison du Duc, & les suivirent dans
» une de ses chambres privées, où il les fit
» saisir, & mettre en prison. Ensuite de
» quoi il remonta à cheval, & ordonna
» qu'on eût à se jetter dans le moment sur
» les troupes d'Oliverotto, & sur celles
» des Orsini. Les troupes d'Oliveroto, qui
» étoient les plus proches, furent effecti-
» vement toutes taillées en pieces: mais
» celles des Orsini & des Vitelli, qui en
» étoient à une plus grande distance, ayant
» eu avis du malheur de leurs maîtres, eu-
» rent le temps de se rallier; & s'étant
» rappellé dans la mémoire la valeur &

» la

» la discipline des Orsini & des Vitelli, ils
» se sauverent à la vûe des habitans de
» cette contrée & des ennemis même. Les
» soldats du Duc, non contens d'avoir
» défait les gens d'Oliverotto, commen-
» cerent à ravager aussi Sinigaglia ; & si
» le Duc n'avoit de bonne heure réprimé
» leur insolence par la mort d'un grand
» nombre, toute la Ville auroit imman-
» quablement subi le même sort.

» Cependant comme la nuit s'appro-
» choit, & que le tumulte étoit apaisé,
» le Duc crut que c'étoit le temps le plus
» propre pour faire mourir Vitellozzo &
» Oliverotto. Pour cet effet, il les fit con-
» duire à l'endroit destiné pour l'exécu-
» tion, où ils furent étranglés. Ces infor-
» tunés ne témoignerent pas dans cette
» occasion la même bravoure qu'on avoit
» toujours remarquée en eux auparavant.
» Vitellozzo pria instamment qu'on obtînt
» du Pape la rémission de tous ses péchés,
» tandis que d'un autre côté Oliverotto,
» tout baigné de larmes, accusoit Vitel-
» lozzo d'être l'auteur des outrages qu'on
» avoit faits au Duc.

» Pagolo, ni le Duc de Gravina ne fu-
» rent point exécutés alors : Borgia at-
» tendoit des nouvelles de Rome, pour
» savoir si le Pape s'étoit saisi du Cardi-

» Orſino, de l'Archevêque de Florence, » & de Jacques de Sancta Croce; & dès » qu'il eut appris que la choſe étoit faite, » il fit étrangler dans le Château de la » Pieve Pagolo & le Duc de Gravina. » Cette exécution fut faite le 18e. jour » de Janvier.

(1) *Tomas Tomaſi* ajoûte à cette narration tragique, qu'après qu'on ſe fut ſaiſi de ces infortunés, Borgia ordonna aux troupes qu'il envoyoit contre les leurs de ne point manquer de lui amener Fabio, qui étoit fils de Pagolo Orſino. Mais ayant eu avis que ſon pere avoit été fait priſonnier, il abandonna les troupes & prit la fuite. Il ajoûte auſſi, qu'un grand nombre des gens d'Oliverotto, qui étoient reſtés derriere, ſe retirerent dans la Ville. Borgia s'y rendit en diligence avec ſes troupes, & les fit tous paſſer au fil de l'épée. Il rencontra dans cette expédition un certain meſſager qui y avoit été envoyé de la part des Florentins, à qui il dit: Voici la vengeance que j'avois promiſe dans Urbin à Monſignor Volterra, de tirer des ennemis de vos maîtres, quoique je ne leur euſſe jamais fait part de mon ſecret. N'ai-je pas bien pris mon temps pour

(1) *Tom. Tomaſi* p 267.

pour exécuter mes deſſeins, & n'ai-je pas délivré vos maîtres de leurs ennemis ?

La ſcélérateſſe du Pape le porta à témoigner une joie inexprimable de la nouvelle de cette ſanglante expédition ; & comme s'il avoit eu le deſir de (1) ſurpaſſer ſon fils en perfidie, il étoit fort actif à jouer ſon rolle dans la tragédie qui ſe paſſoit à Rome. Dès qu'il eut reçu nouvelle de ces meurtres, environ les onze heures du ſoir, il envoya immédiatement chercher le Cardinal Orſino, & lui fit dire par le même meſſager, que le Duc de Valentinois, avec l'aſſiſtance de ſa famille, s'étoit rendu maître du Château de Sinigaglia, & qu'il le prioit de venir lui parler. Le Cardinal, s'imaginant là-deſſus qu'il étoit en ſûreté, & qu'il étoit même devenu le confident du Pape, ſe rendit le lendemain de grand matin au Vatican pour féliciter Sa Sainteté ſur ces bonnes nouvelles : mais étant monté à cheval, il rencontra à la ſortie de chez lui le Gouverneur de Rome avec une compagnie de cavalerie. Ce Gouverneur feignit que c'étoit le hazard qui avoit fait cette rencontre : mais, après avoir tous mis pied

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 267.

pied à terre au Vatican, & que le Cardinal eut commencé à monter les degrés, on ſe ſaiſit de ſes chevaux & de ſes mules, & on les renferma dans les écuries du Pape; & dès que le Cardinal fut arrivé à la chambre del Papagallo, il ſe vit lui & toute ſa ſuite environné d'hommes armés. Une choſe ſi imprévûe lui cauſa une très-grande ſurpriſe; mais les ſoldats le prierent de prendre courage, & de marcher avec eux juſqu'à la chambre du Vicaire, qui étoit dans la nouvelle tour par delà le jardin. On y conduiſit avec lui l'Abbé Alviano, le Protonotaire Orſino, & Jacques de Santa-Croce, deſquels on venoit auſſi de ſe (1) ſaiſir. On envoya enſuite chercher Rinaldo Orſino, Archevêque de Florence, lequel on fit auſſi priſonnier ſous une forte garde. Après qu'on les eut tous mis en lieu de ſûreté, le Gouverneur eut ordre d'aller avec un parti de ſoldats s'emparer du palais Monte Giordano qui appartenoit aux Orſini; ce qu'il exécuta promptement, & d'où il enleva tous les ameublemens de prix. Après quoi, il fut détaché pour aller piller la maiſon de la mere du Cardinal, qui s'étoit ſauvée, appréhendant le même ſort. Enſuite il eut encore

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 268.

encore ordre de ſe ſaiſir de l'Auditeur de la Chambre, & de Spiriti, qui étoit un grand ami de la famille des Orſini. Quand on eut fait tous ces pillages, & qu'on eut mis enſemble toutes les richeſſes, elles furent diſtribuées entre les Borgia : chacun eut ſa part du butin ; mais celle de Valentin ne fut pas la moindre. Ce partage fut fait avant même que les propriétaires de ces biens euſſent été mis à mort.

Quand le Gouverneur de Rome ſe fut ſaiſi des perſonnes ci-deſſus nommées, il les mit en priſon dans le (1) Château Saint Ange. Le Protonotaire & Jacques de Santa Croce trouverent le moyen d'obtenir leur élargiſſement, en donnant caution qu'ils comparoîtroient en perſonne dans un temps marqué, s'obligeant dans cet intervalle de délivrer au Prince de Squillace, qui étoit le ſecond fils du Pape, les Etats de Paolo, & ceux de tous les autres qui étoient priſonniers dans le Château Saint Ange, auſſi-bien que de l'Abbaye de Farſa. Mais le Pape n'y eut pas plutôt acquieſcé, qu'il donna les ordres de remettre en priſon le Protonotaire & Jacques, ſans qu'ils lui en euſſent donné aucun nouveau ſujet ; ce qui fut ponctuellement

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 270.

lement exécuté, malgré les promeſſes qu'il leur avoit faites du contraire & l'accommodement qu'il avoit accepté.

Le College des Cardinaux, vivement touché du mauvais traitement que recevoit le Cardinal Orſini leur collegue, s'aſſembla en corps, environ le jour des Rois, pour intercéder en ſa faveur auprès du Pape : mais ce fut en vain. Alexandre, loin de ſe laiſſer fléchir par les prieres des Cardinaux, leur fit au contraire de groſſes réprimandes de ce qu'ils ſe mêloient de cette affaire, & déclama avec véhémence contre les Orſini, diſant qu'ils avoient conſpiré contre le Duc de Romagne, & qu'ils avoient par conſéquent fait un grand outrage au Saint Siege. Il leur remontra encore que comme ce Duc avoit eu raiſon de s'irriter, il en avoit auſſi eu d'en tirer une vengeance proportionnée ; & que, puiſqu'ils avoient manqué à la parole qu'ils lui avoient donnée, le Duc n'étoit point non plus obligé de leur tenir la ſienne. Voilà de la maniere qu'il rejetta les inſtances des Cardinaux.

Mais Valentin, qui après avoir réuſſi à quelque entrepriſe ne négligeoit jamais le moment favorable qui ſe préſentoit pour pouſſer

(1) *Tom. Tomaſi*, p. 270.

pouſſer plus loin ſes mauvais deſſeins, fit, après l'affaire de Sinigaglia, marcher la meilleure partie de ſes troupes vers Citta-di-Caſtello, faiſant conduire tout le long du chemin, derriere lui, les Orſini enchaînés comme des criminels. Quand il approcha de cette place, il la trouva abandonnée par les Vitelli, qui ayant appris la mort de Vitellozzo chercherent leur ſalut dans la fuite.

Valentin, voyant qu'il n'y avoit rien à faire que d'y mettre une garniſon, marcha au nom de l'Egliſe, & avec la même diligence, vers Perouſe : mais, quand il y fut arrivé, il la trouva auſſi abandonnée par Jean Paul Baglione, qui ayant plus de prévoyance que les autres avoit toujours eu pour maxime de ne point riſquer ſa vie entre les mains des Borgia, ni de s'expoſer à la fourbe & à la violence de ces implacables ennemis. Son frere, qui en avoit acheté l'Evêché pour cinq mille ducats, fut du même avis, & prit la fuite, cédant cette nouvelle dignité qu'il venoit d'acquérir. Borgia y mit auſſi garniſon, enſuite marcha vers Sienne, afin de pouvoir, après une fortune ſi favorable, ſe venger de Pandolfe Petrucci, & d'envahir en même temps cet Etat, y étant encouragé par quelques perſonnes qui en étoient proſcrites.

Dès que Valentin arriva ſur les frontieres du pays de Sienne, il envoya un exprès aux habitans, pour les aſſurer qu'il n'étoit point venu dans le deſſein de leur faire du mal; mais qu'il les prioit ſeulement de lui livrer, hors de la ville, Pandolfe qui étoit ſon ennemi mortel, & le perturbateur du repos public.

Le Pape exigea la même choſe par ſes Brefs, & demanda qu'on eût à lui livrer Pandolfe. Mais toutes leurs perfides ſollicitations furent vaines: les habitans de Sienne refuſerent abſolument d'acquieſcer à leurs demandes. Valentin, voyant qu'il n'y avoit pas moyen de les gagner, réſolut de ſe ſervir de la force de ſes armes. Il fit pour cet effet avancer ſon armée ſur leurs terres, & mit tout à feu & à ſang d'une maniere ſi cruelle, que les Nations les plus barbares en auroient horreur. Le ſeul récit de ſes cruautés abominables jetta tellement l'alarme parmi le peuple, qu'ils abandonnoient tous leurs biens, n'emportant ſimplement avec eux que quelques effets, & cachant le reſte autant qu'il leur étoit poſſible. (1) Là-deſſus les ſoldats, à qui le Duc avoit donné la liberté entiere de faire tout ce qui leur plairoit, ne trouvant

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 274.

vant dans toutes les villes & places où ils paſſoient que des hommes & des femmes d'un âge décrépit, avoient la cruauté de ſuſpendre avec des cordes ces pauvres miſérables, & de leur mettre du feu ſous les pieds, afin de leur faire avouer par des tourmens ſi horribles où étoient cachés les effets & les richeſſes des fugitifs. Mais, ſoit qu'ils l'avouaſſent, ou non, c'étoit toujours la même choſe : car on leur faiſoit ſouffrir indifféremment les mêmes ſupplices ; on les laiſſoit cruellement languir & périr dans ces affreux tourmens. Voici la maniere furieuſe & barbare avec laquelle Valentin envahit Pienza, Chiuſi, & d'autres villages circonvoiſins. Les habitans de Sienne, ayant été informés de ce qui ſe paſſoit, commencerent à prendre l'épouvante, penſant en eux-mêmes que c'étoit une choſe bien dure que de ſacrifier un ſi grand nombre de perſonnes pour l'amour d'une ſeule. Ils furent bien autrement conſternés, quand ils apprirent que l'armée de Valentin étoit conſidérablement augmentée, par un renfort que les Bentivoglio lui avoient envoyé. Ainſi, voyant qu'il n'y avoit point d'autre remede, ils réſolurent enfin d'accorder à ce Tyran ſa demande, & de lui livrer Pandolfe hors de Sienne ; à condition cependant qu'il

leur donnât des sûretés qu'il n'exécuteroit aucun autre mauvais dessein contre eux. Borgia n'eut pas de peine à se résoudre à tout promettre, voyant qu'il ne pouvoit prendre Sienne par force, non-seulement à cause de ses fortifications, & parcequ'elle étoit bien peuplée & soutenue d'une forte garnison, & que Jean Paul, un des plus experts Généraux de son temps, & son ennemi mortel, y étoit alors; mais parcequ'il savoit fort bien que cette ville étoit particulierement protégée des François. De sorte que l'accommodement étant fait entre les habitans de Sienne & Valentin, Pandolfe fut contraint de quitter la (1) ville. Il alla à Lucques accompagné du Chancelier de Borgia, & de Jean-Paul Baglione, avec un grand nombre de troupes Siennoises & une escorte des Florentins. Comme Valentin brûloit d'envie de se rendre maître de Lucques, il avoit eu la précaution de prendre toutes les mesures nécessaires pour y reussir: mais il arriva que les personnes qui avoient été employées pour faire réussir cette entreprise furent arrêtées à (2) Cascina, & envoyées à

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 150. *Tomasi.* ibid.
(2) *Tom. Tomasi.* p. 276.

à Piſe pour mieux prévenir les évenemens.

Le Duc alors prit la route de Rome avec ſes troupes, mettant tout à feu & à ſang par où il paſſoit, tant dans la Toſcane, que dans le Territoire de l'Egliſe, où étant arrivé, il apprit que ceux de la famille des Orſini qui vivoient encore s'étoient joints aux Savelli, & y avoient fait pluſieurs incurſions & beaucoup de ravage. Borgia là-deſſus ſe mit à les pourſuivre vivement, & les obligea de ſe retirer dans leurs Forts, où il les réduiſit, en peu de temps, à de grandes extrémités. Enſuite il attaqua les Etats de Jean Giordano Orſino, dont il envahit une partie, & s'empara auſſi de Vicovaro, qui avoit été la premiere ſource de toutes les révolutions qui étoient arrivées depuis peu dans l'Italie.

Valentin partant de là fut mettre le ſiege devant *Bracciano*, qui appartenoit auſſi à Jean Giordano: mais il fut contraint de l'abandonner, par les ordres exprès qu'il en reçut du (1) Roi de France; car Jean étoit actuellement à ſon ſervice, & y avoit auſſi été dans les guerres de Naples. Ainſi tout ce que le Pape & Valentin purent alléguer, pour prouver le droit de leurs pré-

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 276.

prétentions, fut vain; & quoiqu'ils fissent offre même de donner la Principauté de Squillace en équivalent, ce Monarque ne laissa pas que de défendre & de protéger Jean Giordano & ses Etats; d'autant plus qu'il commençoit à mieux s'apercevoir qu'il avoit tout lieu de redouter la grandeur des Borgia, & d'appréhender les effets de leur violence. C'est pourquoi il crut qu'il devoit non seulement arrêter le cours de leurs usurpations, mais qu'il devoit aussi se servir d'un certain François Narni pour pousser les Florentins, les Boulonnois, les Siennois & les habitans de Lucques à se (1) liguer ensemble contre les Borgia, tant pour la défense & la conservation de leurs pays, que pour la leur propre.

Valentin, se voyant ainsi obligé de renoncer aux entreprises qu'il avoit formées contre Bracciano, fut mettre le siege devant Ceri, qui étoit une place très-forte, & qui appartenoit aux Orsini. Le Souverain de cette ville, Jean, & son fils Renzo y étoient: Jules frere du Cardinal, & Frangiotto y étoient aussi, avec une élite considérable de soldats. Ils se défendirent vigou-

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 151. *Tom. Tomasi.* p. 277.

goureuſement : mais voyant qu'ils ne pouvoient plus ſoutenir, ils capitulerent. Borgia, (quoique ce fut une eſpece de prodige en lui) accepta la capitulation, & l'exécuta de bonne foi, au grand étonnement de tout le monde ; car il permit à ces Seigneurs de ſe retirer dans la ville de Petigliano, qui, au milieu de tant de déſaſtres, avoit toujours conſervé ſa liberté, par le moyen des Venitiens qui l'avoient protégée en conſidération du Comte de Petigliano, qui occupoit un poſte conſidérable dans l'armée de leur République.

Tandis que Valentin étoit occupé à envahir toutes ces places, le Pape ſon Pere avoit une autre armée ſur pied, & s'étoit emparé de Palombaro, Lenzano, & d'autres villages qu'on avoit autrefois arrachés des mains de Savelli, & donnés aux Orſini. Mais tandis qu'ils en étoient aux priſes avec Valentin, les Savelli ſurent profiter de cette occaſion pour les reprendre, par le ſecours de Mutius Colonne, qui partit de Naples pour cet effet, & ſe rendit auprès d'eux en diligence avec un renfort conſidérable. Ils furent cependant tous contraints de céder aux forces des Borgia qui leur étoient ſupérieures, & qui avoient alors pris Cervetri, où étoient Organtino Orſino, & Fabio fils de Paul,

avec

avec un nombre conſidérable de chevaux. De ſorte qu'il ne reſta pas une place aux Orſini qui ne fût ſubjuguée, ſans excepter les Etats de Jean Giordano, qui partit de Naples & ſe rendit ſecrettement à ſa ville de Bracciano, jugeant bien que la conjoncture préſente des affaires lui ſeroit une occaſion très favorable pour garantir ſes terres.

Le Pape alors déclara & valida en plein Conſiſtoire la confiſcation des biens des Orſini. Il fit de plus empriſonner dans le Château St. Ange le Cardinal Orſino, ſans qu'il lui en eût donné aucun nouveau ſujet, & l'y fit empoiſonner. Voici la maniere dont on s'y (1) prit: après qu'Alexandre ſe fut ſaiſi du Cardinal & l'eut fait priſonnier, il procéda contre lui comme s'il ne l'avoit fait que par une eſpece de prévoyance, & pour ôtage, & le confina ſeulement dans la chambre du Vicaire, & de-là dans les autres chambres du Vatican qui ſont audeſſus de la Chapelle Pontificale. Il le relégua enſuite dans le Château St. Ange, &, ſans le tenir trop de court, lui permit de loger dans l'appartement du Gouverneur, donnant auſſi la liberté à ſa mere, durant quelque temps, de lui envoyer tous

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 280.

tous les jours ce qui lui étoit néceſſaire pour ſa table. Mais étant réſolu de le faire abſolument mourir par le poiſon, ſuivant ſa méthode ordinaire, pour y mieux réuſſir, il donna d'autres ordres, & défendit de recevoir les vivres que lui envoyeroit ſa mere: enſuite, ayant appris qu'un de la Maiſon des Orſini avoit vendu une certaine vigne pour deux mille écus, & que cet argent avoit été mis en dépôt entre les mains du Cardinal avec une perle d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire, & qu'on l'avoit auſſi achetée des héritiers de Virginio Orſino pour la ſomme de deux mille écus; & voyant qu'on n'avoit pû trouver ni l'argent ni la perle, quand on avoit pillé la maiſon de ce Cardinal, le Pape demanda l'un & l'autre avec menaces, comme ſi ç'avoit été ſon propre bien. On les lui refuſa; & là-deſſus il donna des ordres pour ne laiſſer entrer aucune viande qui viendroit de la part de la mere du Cardinal. L'affection maternelle prévalut ſur toutes les réflexions qu'auroit pû faire cette bonne Dame. Elle fut un jour trouver le Pape incognito, (1) déguiſée en homme, & lui paya les deux mille écus: elle lui remit auſſi la perle dont le Cardinal ſon fils

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 280.

fils lui avoit fait préſent. Cette démarche d'une tendre mere n'eut point d'effet ; le poiſon avoit (1) déja été employé pour ſe défaire du Cardinal, avant que ſa famille eût la liberté de lui fournir de nouveau les alimens néceſſaires.

Quelque temps avant ſa mort, Alexandre avoit tenu un Conſiſtoire, où il avoit déclaré que la famille des Orſini & leurs adhérants étoient devenus plus téméraires & plus rebelles que jamais ; qu'ils perſiſtoient à s'oppoſer à l'autorité du ſaint Siege, & qu'ils avoient auſſi été aſſez perfides pour conſpirer (2) contre Rome, dans le deſſein d'y entrer & d'en faire leur proie, ſans avoir égard ni à la Majeſté du Pontificat, ni au ſacré College ; & qu'ainſi il conſeilloit aux Cardinaux de ſe tenir ſur leurs gardes, & de pourvoir à leur ſûreté, en ſe muniſſant d'hommes & d'armes pour la défenſe de leurs palais & la conſervation de leurs biens. Il ajoûta à ceci, que le Duc de Valentinois étoit fort à blâmer, d'avoir eu tant d'égards aux ordres du Roi de France ; puiſqu'il avoit par-là, quoique Général de l'Égliſe, manqué de s'emparer de Bracciano qui étoit depuis devenu

(1) Ibid.
[2] *Tom. Tomaſi.* p. 283.

devenu la retraite des rebelles ; qu'ainſi il lui avoit recommandé de ne point regarder le Roi de France dans cette affaire, mais qu'il eût au contraire à réduire ces rebelles, & à leur arracher des mains cette ville, ſans avoir aucun égard aux menaces de ce Monarque. Il allégua, outre cela, que le Cardinal Orſino lui avoit offert vingt-cinq mille écus pour ſon élargiſſement ; mais qu'il lui avoit fait réponſe qu'il ne devoit rien craindre, qu'il ſeroit même traité avec beaucoup de tendreſſe & de douceur ; & que, pour le lui témoigner, il avoit donné ordre à ſes propres Medecins d'avoir ſoin de lui dans ſa maladie, & de ne le point abandonner juſques à une parfaite guériſon. Ceci arriva le lundi ; & le Cardinal mourut du poiſon le (1) mercredi, par la perfidie de ces ſcélérats.

Le Pape envoya enſuite Valentin à Bracciano, avec une artillerie conſidérable qu'il avoit priſe dans le Château St. Ange, avec des ordres exprès de ſubjuguer cette place & de s'en rendre entierement le maître. Les Borgia commençoient déja à (2) mépriſer les ordres du Roi de France, voyant

[1] *Tom. Tomaſi.* p. 284.
[2] Ibid. p. 285.

voyant que ce Monarque avoit ſi mal réuſſi dans le Royaume de Naples, & qu'il avoit perdu tout ſon pouvoir en Italie. Ils témoignerent être très-mécontens de ſa maniere d'agir à leur égard ; mais ſur-tout de ce qu'il s'étoit oppoſé aux entrepriſes qu'ils avoient formées contre Boulogne & la Toſcane, & de ce qu'il avoit auſſi protégé ceux-là même qui ſe liguoient contre eux, & par le moyen deſquels Pandolfe Petrucci avoit recouvré Sienne. Le Pape & Valentin jugeant bien qu'ils ne devoient point compter ſur le ſuccès des armes de France, pour parvenir au point de grandeur & de puiſſance où ils prétendoient s'élever en Italie, ils négligerent fort l'amitié du Roi de France, & s'en détacherent même juſqu'à tourner toutes leur forces, malgré les défenſes de ce Monarque, contre les Etats de Jean Giordano, & de lui ravir Bracciano. Mais, pour mieux venir à ſes fins, le Pape feignit, dans les Brefs qu'il envoya au Roi de France, d'avoir découvert parmi les papiers du Cardinal Orſino une conſpiration tramée contre Rome, par ce même Jean Giordano & le reſte de la famille des Orſini : il diſoit qu'ainſi il ne ſeroit jamais en ſûreté, tandis que ſes ennemis ſeroient ſes voiſins de ſi près ; que cependant, comme Sa Majeſté les avoit tou-

jours protégés, il vouloit bien s'en tenir à la propoſition qu'il avoit déja faite aux Orſini, & donner à Jean Giordano un équivalent pour ſes terres, s'il les lui vouloit remettre de bon gré.

Dans ces entrefaites les Florentins, du conſentement du Roi de France, firent marcher leurs troupes vers Piſe, & y envoyerent auſſi quelques Lances Françoiſes ſous le commandement du Bailli d'Occan. Valentin là-deſſus, ſans égard pour le Roi de France, donna du ſecours aux habitans de Piſe, & ſe détermina à accepter l'offre qu'on lui faiſoit de ſe charger du (1) Gouvernement de cette Ville; ce qu'il avoit été auparavant forcé de refuſer par ordre de ce Prince, quoiqu'il eût toujours deſiré ardemment de ſe rendre maître de cette Ville, s'imaginant que par-là il le deviendroit en peu de temps du reſte de la Toſcane. Les perſonnes que les habitans de Piſe députerent, pour aller à Rome négocier cette affaire, y furent gracieuſement reçues.

Mais la paix, qui fut dans ce temps-là conclue à Blois, entre le Roi de France & Ferdinand d'Aragon, par l'entremiſe de Philippe Archiduc d'Autriche, rompit les

[1] *Tom. Tomaſi.* p. 286.

les deſſeins des Borgia, & arrêta le cours des hoſtilités qu'ils commettoient contre Jean Giordano : car le Roi ayant été nommé de part & d'autre pour arbitre de cette diſcuſſion, il fut conclu qu'on donneroit alors même un équivalent pour les Etats de Bracciano.

Après quoi Borgia n'ayant plus beſoin de ſes troupes, il les ramena à Rome. Il n'y fut pas plutôt arrivé que le Cardinal d'Eſte abandonna la Ville : car, comme dans ces temps-là la débauche & le vice y triomphoient, il avoit fait un ſanglant affront à Valentin, en étant devenu le rival dans ſes amours avec Sancia, femme de Geoffroi, dont Valentin, frere du mari, (1) jouïſſoit avec autant de liberté que le mari même. C'eſt pourquoi ce Cardinal, qui ſavoit bien que Borgia ne laiſſeroit point cet affront impuni, jugea à propos de ſe mettre à couvert du reſſentiment de ce perfide, & ſe retira pour cet effet à Ferrare. Le Cardinal Michel, neveu du Pape Paul II. n'eut pas la précaution d'éviter la fatale deſtinée qui le menaçoit, de mourir par le poiſon des Borgia. (2) Ces traîtres

[1] Ibid. p. 288.

(2) *Tom. Tomaſi.* p. 288. auſſi-bien que *Bembo* Lib. VI. p. 217. font mention de la perfidie du Pape en faiſant empoiſonner le Cardinal Michel.

tres en firent gliſſer dans ſes vivres, par le moyen de ſon propre Maître d'hôtel. Ils ſe ſaiſirent enſuite de ſes biens & de tous ſes effets, quoique ce Cardinal fût un des Chefs qui eût contribué à l'élection d'Alexandre au Siege Papal : mais, comme nous l'avons déja remarqué, ce monſtre, en récompenſe, ſacrifia à ſon iniquité & à ſon ingratitude tous ceux de ſes bienfaicteurs qui avoient été les principaux promoteurs de ſon élection.

Voici les propres paroles de *Pierre Bembo* ſur ce ſujet. . . . . *Neque multo poſt Johannes Michael, Civis Venetus, Cardinalis qui Pauli Secundi Pontificis Maximi ſororis Filius fuerat, Romæ veneno interiit, quod ei Alexander à Præfecto Michaelis epularum dari juſſit. Cauſa interficiendi hominem fuit aurum atque argentum quod is habere exiſtimabatur : quarum omnino rerum inexplebilis Alexandri animum cupiditas ad omnem iniquitatem incendebat, uti Filio pecuniam exercitibus alendis ſuppediteret, quo is Italorum Principum regna occupare celerius poſſet ſe jam ſene.* Le Cardinal y ajoûte, ce qu'il y a de plus remarquable, que, pour l'expiation de ce crime énorme, le Pape Jules II. qui ſuccéda peu après à Alexandre, entreprit cet infame Maître d'hôtel qui avoit donné le poiſon à ſon Maître, & le condamna à mort. *Bembo* rapporte cet évenement de la maniere ſuivante : *Miniſter veneni haud multo poſt, Julio Pontifice Maximo, re per judicium enunciata, in vincula conjectus, quæſtione habita, ſui ſceleris, pœnas perſolvit.* *Tom. Tomaſi* confirme auſſi ces paroles p. 289.

Les affaires des François commençoient, dans ce temps-là, à être en un mauvais état dans le Royaume de Naples. Le Comte Mileto, avec le Prince de Salerne, & les gens de Biſignano, étoient campés à Terreneuve. Hugues de Cardone arriva auſſi de Meſſine dans la Calabre avec huit cents fantaſſins Eſpagnols, qui, ayant été autrefois à la ſolde de Valentin, s'étoient rendus à Rome, & s'y étoient engagés au ſervice du Roi d'Eſpagne. On leva outre cela cent chevaux & huit cents fantaſſins, tant Siciliens que Calabrois. Après que toutes ces troupes furent arrivées à Seminara, on les fit marcher vers Terreneuve, à deſſein de la ſecourir. Alors le Comte Mileto décampa de devant cette ville, pour prévenir l'approche des troupes ennemies qui étoient déja en marche pour s'y rendre. Les Eſpagnols gagnerent une plaine aſſez étroite, qui étoit ſituée entre les montagnes & une petite riviere où il y a fort peu d'eau, mais dont les bords regnent tout près du grand chemin.

Les François, dont les forces étoient beaucoup ſupérieures à celles des Eſpagnols, ſe rangerent de l'autre côté de la riviere, dans le deſſein d'attirer leurs ennemis en pleine campagne & de donner

bataille. Mais quand les François virent qu'ils ſuivoient toujours les ſentiers, & qu'ils marchoient néanmoins en bon ordre, ils crurent que s'ils ne pouvoient trouver quelques moyens pour les ſurprendre, ils auroient eux-mêmes de grandes difficutés à regagner Terreneuve. Cela les fir réſoudre à paſſer de l'autre côté de la riviere, afin de les attaquer, ce qu'ils firent en effet : mais la cavalerie Eſpagnole étoit ſi bien aguerrie, qu'elle ſe diſtingua par ſa bravoure : les François après un ſanglant combat furent mis en déroute. Mais à la vérité les bords étroits de la riviere furent, pendant tout le temps du combat, d'un grand préjudice aux François ; & c'eſt principalement ce qui cauſa leur défaite.

Il arriva enſuite à Meſſine deux cents hommes d'armes, deux cents d'autres troupes avec deux mille fantaſſins, qui y étoient venus d'Eſpagne ſous le commandement de Manuel Benavida. Il avoit amené avec lui en Italie Antoine de Leve, qui de ſimple ſoldat étoit devenu Capitaine-Général, & avoit remporté tant de victoires. De Leve ſe rendit auſſi à Meſſine, & de là paſſa à Reggio, qui, un peu auparavant, avoit été priſe ſur les François.

D'Aubigni étoit alors dans une autre partie de la Calabre, qui lui étoit preſque toute ſoumiſe. Il facilita aux Eſpagnols le moyen d'y pénétrer juſqu'à Loſarno, qui eſt à cinq milles de Calimera, où Ambricourt étoit arrivé depuis deux jours avec 300. lances, & le Comte Mileto avec deux mille fantaſſins. Les Eſpagnols s'avancerent vers les murailles de la ville, au point du jour, & l'ayant aſſiégée, la (1) prirent à la ſeconde attaque, malgré la vigoureuſe défenſe des aſſiégés. Spirito, un des Généraux François, y fut tué, Ambricourt fait priſonnier, & le Comte Mileto obligé de ſe réfugier dans le Château. Après cette expédition, les vainqueurs s'en retournerent en diligence à Terreneuve, (2) redoutant fort d'Aubigni, qui s'avançoit avec trois cents Lances, trois mille hommes de troupes étrangeres, & deux mille Napolitains, leſquels s'étoient arrêtés à Polleſtrine, village circonvoiſin.

Comme les Eſpagnols manquoient alors de fourrage, ils décamperent de nuit, & marcherent vers Ghirache : mais les troupes de d'Aubigni, qui les ſuivoient de près, les attaquerent comme ils montoient une

[1] *Guicciard.* Lib. V. p. 151.
(2) Ibid.

une montagne fort escarpée, & leur défirent soixante hommes d'armes, & beaucoup de leur infanterie. Les François y perdirent un fameux Capitaine nommé Grugni, qui avoit fondu sur l'ennemi avec trop de témérité. On avoit donné à ce Capitaine le commandement de la Compagnie du Comte Gaiazzo, qui étoit mort de mort naturelle après le siege de Capoue.

Il arriva, à peu près dans ce temps-là, une autre armée Espagnole en Sicile : elle étoit composée de deux cents hommes d'armes, deux cents chevaux légers, & deux mille fantassins, commandés par Portocarrero, qui mourut à Reggio dans la Calabre, après y avoir transporté ces troupes : Ferdinand d'Andrada prit sa place. L'arrivée de ces troupes ranima les Espagnols qui étoient à Ghirace : ils retournerent à Terreneuve, ils s'y retrancherent près du Château qu'ils avoient encore, & qui étoit situé au bout d'un vallon qui aboutissoit à la ville. Cela n'empêcha pas qu'il ne se répandît parmi eux une terreur très-grande, quand ils apprirent l'approche de d'Aubigni. En effet, cette terreur n'étoit point sans fondement : ce Général, qui arrivoit de Pollestrine, étoit campé près d'eux.

Cependant d'Aubigni ayant appris que

les autres troupes d'Eſpagne étoient arrivées à Reggio, & qu'elles étoient en marche pour joindre le reſte de l'armée, ſe retira à Loſarno ; & les ennemis, à cauſe de l'avantage du fourrage & des proviſions, s'étoient tous aſſemblés à Seminara.

Tandis que les choſes ſe paſſoient ainſi dans la Calabre, le Viceroi François s'en retournant à Barlette s'arrêta à Matera, & y cantonna ſes troupes dans les lieux circonvoiſins, à deſſein d'empêcher que les ennemis ne puſſent avoir ni fourrage ni proviſions, dans l'eſpérance que la contagion & la diſette des vivres qui étoit dans Barlette les obligeroit à la quitter ; ſe flattant auſſi, par cette même raiſon, qu'ils ne pourroient ſe loger dans Trani. Mais les Eſpagnols, au milieu de tant d'inconvéniens, firent paroître une (1) grandeur de courage & une fermeté d'eſprit extraordinaire, animés qu'il étoient par le conſeil & l'exemple de Conſalve, qui les encourageoit encore par l'eſpérance que deux mille chevaux Allemans les viendroient joindre dans fort peu de temps ; qu'outre cela il attendoit d'autres ſecours ; & que, s'ils ne pouvoient pas abſolu-

[1] *Guicciard.* Liv. V. p. 152.

absolument soutenir, il les embarqueroit pour Tarente. Toutes ces espérances qu'il leur donna les animerent ; & les fatigues qu'il essuya lui-même, manquant du nécessaire, leur servirent d'exemple, & leur inspirerent une fermeté inébranlable pour supporter constamment tous leurs malheurs.

La guerre étoit sur ce pied, lorsque la fierté & la négligence des François faciliterent le moyen d'avoir le-dessus au parti qui jusques-là avoit toujours eu le (1) dessous. Les habitans de Castellanetta, qui est un village proche Barlette, désespérés des injustices qu'ils essuyoient de la part des cinq cents Lances Françoises qui y étoient cantonnées, se souleverent, prirent les armes, (2) se jetterent sur eux avec impétuosité, les accablerent & les dépouillerent de tout,

De plus, Consalve ayant eu avis que la Palisse avec cent Lances & trois cents fantassins étoit cantonné au village de Rubos, à douze milles de Barlette, & que la garde en étoit fort négligée, il se mit une nuit secrettement en marche, & s'y rendit avec toute la diligence possible.

Il

(1) Ibid.

(2) *Guicciard.* Lb. V. p. 152.

Il y fit transporter son artillerie avec beaucoup de facilité, parceque les chemins étoient unis; & après l'avoir dressée contre la ville, il l'attaqua si vivement, qu'à la fin les François, qui ne pensoient à rien moins qu'à l'ennemi, après une foible résistance, furent entierement (2) défaits, & la Palisse fut lui même fait prisonnier avec les autres. Ce même jour, Consalve s'en retourna victorieux à Barlette, sans que Nemours, qui quelques jours auparavant étoit venu à Canosa avec ses troupes, l'eût surpris dans sa marche. Les autres troupes qui étoient devant Barlette étoient dispersées çà & là dans les villages circonvoisins, n'ayant pas encore eu le temps de se rassembler.

Outre cela, Consalve ayant eu avis qu'on avoit envoyé cent Lances Françoises, pour escorter quelques sommes d'argent de Trani à Barlette, envoya une partie de ses troupes pour les surprendre; ce qui lui réussit.

Environ le même temps, il survint un autre incident qui abattit fort le courage des François: voici comment.

Les François ayant envoyé un trompette à Barlette pour redemander certains

(2) Ibid.

tains ſoldats qui avoient été pris à Rubos, les Italiens qui étoient dans les gens d'armes d'Eſpagne lâcherent des paroles très-piquantes contre les François, qui, l'ayant appris par le même trompette à ſon retour au camp, crurent qu'il étoit de leur honneur d'y répondre; ce qu'ils firent en termes très-violens. La choſe alluma de part & d'autre un tel deſir de ſoutenir l'honneur de leurs Nations, qu'à la fin on en vint à conclure que les François choiſiroient treize de leur armée pour combattre autant d'Italiens qui ſeroient auſſi choiſis parmi l'ennemi; que l'endroit du combat ſeroit à une égale diſtance des deux camps, ſavoir, entre Barlette, Andria & Quadrato; & que les deux partis combattans ſeroient conduits au champ de bataille par un égal nombre des troupes des deux côtés. Pour mieux éviter le ſoupçon d'aucun mauvais deſſein, les Capitaines-Généraux des deux armées firent conduire, par la plus grande partie de leurs troupes, les combattans à moitié chemin de la place où ſe devoit livrer le combat, les encourageant de part & d'autre d'en agir avec tout l'honneur & la réſolution poſſible, leur repréſentant que comme ils avoient été choiſis des deux armées, comme étant les plus vaillants,

ils eſpéroient auſſi qu'ils répondroient à l'attente que tout le monde avoit d'eux, d'autant plus que de leur courage & de leur valeur dépendoit l'honneur de deux puiſſantes Nations.

Le Viceroi François repréſenta à ſes champions que c'étoient là ces Italiens qui, loin d'avoir jamais oſé réſiſter aux François, leur avoient toujours cédé ſans en venir aux mains; il leur remontra auſſi combien de fois les François avoient paſſé par-delà les Alpes, & parcouru toute l'Italie, & s'y étoient avancés ſans trouver aucune réſiſtance. Il leur dit auſſi qu'on ne trouveroit point une nouvelle bravoure parmi eux; mais que, comme ils étoient mercénaires des Eſpagnols & eſclaves de leur commandement, ils n'oſeroient leur déſobéir, ni refuſer le combat, quoique ce fût leur ordinaire d'y agir plus avec fourbe qu'avec courage, puiſqu'ils étoient ordinairement aſſez lâches pour ſe contenter d'être ſimples ſpectateurs du danger auquel d'autres s'expoſoient. Cela arriva en effet dans cette occaſion : car quand les Italiens vinrent au champ de bataille en préſence de leurs ennemis, & qu'ils aperçurent les armes & le regard intrépide de ceux dont ils avoient accoutumé d'être ſi ſouvent

battus,

battus, ils se trouverent tout d'un coup saisis de tant de trouble & d'épouvante, qu'ils auroient voulu se pouvoir dispenser du combat, ou que, s'ils ne l'avoient pû faire, ils n'auroient combattu que très-foiblement, si Consalve n'avoit relevé leur courage en rappellant dans leur mémoire l'ancien honneur de cette Nation, & la gloire de leurs armes qui avoient conquis l'Univers; leur remontrant aussi qu'il étoit au pouvoir de leur petit nombre (qu'il croyoit qui ne céderoit en rien à la valeur de leurs ancêtres) de faire voir à tout l'Univers que si jamais l'Italie, la plus victorieuse de toutes les Nations, avoit été envahie par des armes étrangeres, il n'en falloit imputer la faute qu'à la seule imprudence & à l'ambition de leurs Princes, qui étant divisés entr'eux avoient appellé à leurs secours des étrangers; mais que les François n'avoient jamais par leur valeur remporté une seule victoire sur l'Italie, ni n'avoient jamais eu le-dessus qu'autant qu'ils avoient été assistés par le conseil & les armes des Italiens mêmes: qu'alors l'occasion se présentoit de se battre Nation contre Nation avec leurs propres armes, & que toute la Noblesse & les personnes de la plus grande distinction des deux côtés s'y étoient assem-

blés, & y devoient être ſpectateurs de leur courage, & juges du combat. Il leur remontra de plus, qu'ils devoient ſe ſouvenir de la maniere qu'ils avoient été inſtruits & diſciplinés par les Généraux les plus expérimentés, tant en Italie qu'ailleurs, qui avoient donné par-tout des marques de leur bravoure, & qu'ainſi ils étoient deſtinés à cueillir les lauriers de la victoire, en recouvrant la gloire de l'Italie; que s'ils ne le faiſoient pas, ils ne devoient jamais s'attendre à la revoir que comme eſclaves; & que s'ils étoient vaincus ce ſeroit pour l'Italie une tache qui ne ſe pourroit jamais effacer.

Il ne manquoit pas de gens pour les exhorter à donner des marques de leur valeur & de leur intrépidité, ſachant que cela produiroit de grands effets tant dans le cœur des Eſpagnols que dans celui des François. Après que les Généraux de part & d'autre ſe furent énoncés avec tant de zele, & dans les termes les plus énergiques, les combattans ſe ſentirent frappés d'une ardeur ſi violente & d'une réſolution ſi extraordinaire, qu'ils ſe déterminerent à vaincre ou à mourir, puiſqu'il y alloit ou d'une gloire ou d'une ignominie éternelle.

Les combattans ſe rangerent; après quoi,

quoi, le ſignal donné, ils s'attaquerent avec la lance ſans qu'on pût remarquer aucun avantage dans le premier choc : enſuite ayant quitté la lance, les uns & les autres mirent l'épée à la main, avec tant de bravoure & de valeur, que les ſpectateurs ne purent s'empêcher de dire qu'on n'auroit jamais pû choiſir dans les deux armées des gens qui fuſſent plus braves, ni plus propres pour décider d'un différend où il s'agiſſoit de tant de gloire.

Quoiqu'ils ſe fuſſent déja long-temps battus à l'épée, & que la terre fût couverte de ſang & d'armes caſſées, on ne pouvoit pourtant pas décider de l'évenement du combat ; ce qui cauſoit, comme on ſe le peut imaginer, beaucoup d'inquiétude de part & d'autre aux différens ſpectateurs, qui les regardoient fixement avec un profond ſilence. Il arriva dans cet intervalle qu'un des champions François démonta un des Italiens, nommé Guillaume Albimonte, & que profitant de ſon avantage il ſe jetta ſur lui avec beaucoup de violence pour achever de le tuer lorſqu'il étoit par terre : mais un autre Italien, nommé François Salamone, l'ayant aperçu, courut au ſecours de ſon compatriote, & pouſſa par derriere au François un coup d'épée ſi violent, qu'il le jetta ſur le carreau ; ſur quoi

Albimonte & un autre Italien qui avoit auſſi été renverſé revinrent à eux-mêmes. Cette action donna beaucoup d'avantage aux Italiens, & les ranima de ſorte qu'avec de longues barres de fer, pointues comme des broches, qu'ils avoient apportées avec eux, ils tuerent pluſieurs des chevaux des François; ce qui les mit ſi fort hors d'état de ſe défendre, qu'ils furent tous faits priſonniers les uns après les autres, au grand déſeſpoir de leur parti, & qu'ainſi les Italiens remporterent une victoire complete.

Quand l'affaire fut finie, & que la victoire ſe fut déclarée en faveur des Italiens, ces Héros conquérans furent reçus des leurs avec toute la joie imaginable. Conſalve fut lui-même au-devant d'eux à moitié chemin du champ de bataille, pour les reconduire à la ville; ce qu'il fit en leur témoignant beaucoup d'affection & de reconnoiſſance de ce qu'ils avoient rétabli l'honneur de leur Patrie, en ſoutenant celui de ſes armes. Ils entrerent dans Barlette triomphans d'avoir remporté une victoire ſi illuſtre & ſi mémorable: ils conduiſoient avec eux leurs priſonniers. L'air retentiſſoit par-tout où ils paſſoient du bruit des trompettes, des tambours, de l'artillerie, & des acclamations de joie que pouſſoient les

ſoldats

ſoldats & tout le peuple. Voici le nom des vainqueurs : Hector Fieramoſca de Capoue ; Jean Copoccio, Jean Barcalone & Hector Giovenale, tous trois Romains ; Marc Carellariode Naples, Mariano de Serni, Romanello de Forli, Ludovic Aminale de Terni ; François Salamone, & Guillaume Albimonte Siciliens ; Miale de Troia ; Riccio, & Tanfulla de Parme : ils avoient tous été élevés dans le ſervice du Roi d'Aragon, ou ſous les Colonnes.

On ne peut exprimer juſqu'à quel point cette affaire abattit le cœur des François, & enfla celui des Eſpagnols ; de ſorte que ce petit nombre de combattans, en décidant ainſi cette affaire particuliere, fit conjecturer quelle ſeroit la déciſion du différend qu'il y avoit au ſujet de tout le Royaume.

Mais tandis que ceci ſe paſſoit dans le Royaume de Naples, les nouvelles vinrent que le Roi de France & le Roi d'Eſpagne avoient conclu à Blois une paix dont Philippe, Archiduc d'Autriche & Prince de Flandres, avoit été le médiateur : voici comment. Philippe réſolut de quitter l'Eſpagne & de retourner dans ſon pays par terre ; & quoique cette réſolution fût tout-à-fait contraire aux volontés de Ferdinand d'Aragon ſon beau-pere, il

ne laiſſa pas que de le revêtir d'un pouvoir abſolu pour faire la paix avec le Roi de France ; ce qu'il parut ſe faire toujours un plaiſir de négocier tandis qu'il fut en Eſpagne. Philippe ne vouloit pourtant pas s'en charger, ſans avoir deux Miniſtres pour le ſeconder dans cette négociation ; ce qui fit qu'on lui donna deux Députés pour cette effet, comme auſſi pour l'accompagner dans ſon voyage de France.

Le Roi le fit recevoir dans ſes Etats avec tous les honneurs imaginables, non ſeulement parcequ'il vouloit ſe le rendre favorable dans la négociation de la paix ; mais encore parcequ'il étoit bienaiſe de s'aſſurer de l'amitié de ce Prince, qui devoit être le Succeſſeur de l'Empire & de la Couronne d'Eſpagne. De ſon côté, Philippe répondit avec une grandeur d'ame & une magnanimité digne de ſon rang à tous les honneurs & les témoignages d'amitié qu'il avoit reçus du Roi. De peur que l'Archiduc n'eût lieu de ſoupçonner qu'il y eût du danger pour lui en traverſant la France, le Roi lui avoit non-ſeulement engagé ſa parole d'honneur qu'il ſeroit libre d'y reſter & d'en ſortir tant & quand il lui plairoit ; mais de plus, pour mieux l'en perſuader, il envoya en Flandres les Seigneurs les plus diſtingués de

ſon

ſon Royaume, pour y demeurer comme en ôtage tout le temps que Philippe ſeroit en France. Mais, dès que l'Archiduc fut ſur les terres de France, il envoya des ordres en Flandres pour faire revenir ces Seigneurs, diſant qu'il avoit la parole d'honneur du Roi, & que c'étoit tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter pour ſa ſûreté. Ainſi le Roi & le Prince Philippe s'aſſemblerent à Blois, & y conclurent la Paix entre la France & l'Eſpagne de la maniere qui ſuit (1).

Premierement, que ces deux Monarques conſerveroient ce qu'ils poſſédoient dans le Royaume de Naples, ſuivant les conventions paſſées entre eux auparavant, & ſelon le partage qu'on avoit fait de chaque Province. Secondement, que le pays qui avoit fait le ſujet de leur différend & de leurs hoſtilités ſeroit remis entre les mains de l'Archiduc. En troiſieme lieu, que le mariage où il y avoit déja un acheminement, entre ſon fils Charles & Claude fille du Roi de France, ſeroit conclu, & que ce même Charles ſeroit appellé Roi de Naples, & Duc de la Pouille & de la Calabre. De plus, que ce qui appartiendroit au Roi de Naples, ſon fils, ſeroit pour

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 154.

pour l'avenir ſous ſon Gouvernement, juſqu'à ce qu'il fut en âge de le gouverner lui-même ; que pour l'autre partie du Royaume qui appartenoit à la France, le Roi ou ſes Succeſſeurs en pourroient faire tout comme bon leur ſembleroit ; mais que tout le Royaume devoit être gardé au nom des enfans ; & quand ils ſeroient en âge le mariage ſeroit conſommé : de ſorte que le Roi de France devoit donner à ſa fille en mariage ſa part du Royaume de Naples.

Cette paix fut ſolemnellement publiée dans la grande Egliſe de Blois, enſuite confirmée par le ſerment du Roi & celui de l'Archiduc, qui, comme nous l'avons déja dit, étoit Député Plénipotentiaire de Ferdinand ſon beau-pere. L'affaire ne fut pas plutôt conclue, qu'ils en donnerent avis à Naples, avec des ordres aux Commandans des deux Nations, de ceſſer toute hoſtilité juſques à ce que la ratification de la paix fût venue d'Eſpagne ; que cependant chaque parti conſerveroit les places & les terres qu'il poſſédoit alors.

Le Viceroi François fut fort ponctuel à exécuter les ordres du Roi ſon Maître ; mais il n'en fut pas de même de l'Eſpagnol Conſalve : car, ſoit qu'il eſpérât plus de ſuccès dans la guerre que ne le faiſoient ſes ennemis, ou ſoit qu'il ne trouvât pas

les

les ordres de l'Archiduc ſuffiſans dans une affaire de ſi grande importance, il lui fit réponſe qu'il (1) continueroit toujours à faire la guerre juſqu'à ce que le Roi ſon Maître lui eût envoyé des ordres contraires. Cependant le Roi de France ne s'étoit point mis en devoir de donner aucun ſecours à Naples, faiſant un grand fonds ſur la paix (2): il avoit au contraire contremandé le départ des trois mille fantaſſins, & des trois cents Lances commandées par Perſi, qui étoient à Genes ſur le point de s'embarquer pour ce Royaume, & d'être tranſportées à Barlette, tandis qu'on avoit envoyé de Trieſte à Barlette deux mille fantaſſins Allemans au ſecours des Eſpagnols, qui avoient paſſé au travers du Golphe de Veniſe, au grand chagrin du Roi Louis.

Le Duc de Nemours ſe ſentant par là fort affoibli, ne pouvant plus faire aucun fonds ſur la ſuſpenſion d'armes, ni même ſur ſes troupes, à cauſe des malheurs qu'ils venoient d'eſſuyer, donna les ordres pour faire raſſembler toutes les forces Françoiſes qui étoient dans le Royaume de Naples, à l'exception de celles qui étoient dans

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 154.
(2) Ibid.

dans la Calabre ſous le commandement de d'Aubigni ; il demanda en même temps de l'aſſiſtance aux Barons Napolitains qui étoient dans le parti des François. Le Duc d'Atri, & Louïs d'Ars, Généraux de France, avoient réſolu de raſſembler toutes leurs troupes qui étoient diſperſées çà & là dans le pays d'Otrante, pour aller joindre celles du Viceroi, ne doutant nullement que ſi elles reſtoient plus long-temps diſperſées, Pierre de Navarre ne vînt inceſſamment les attaquer avec un nombre conſidérable de troupes Eſpagnoles. Louïs d'Ars trouva une occaſion favorable pour marcher vers l'endroit où étoit le Viceroi ; mais il laiſſa le Duc d'Atri faire comme bon lui ſembleroit. Cependant ce Duc ayant eu avis que Navarre marchoit vers Matera pour y joindre Conſalve, il ſe mit en marche avec le peu de troupes qu'il avoit, pour ſe rendre au lieu où il avoit auparavant réſolu d'aller. Mais dans ce même temps, les habitans de Rutiliano, ayant abandonné le parti des François, envoyerent vers Navarre pour lui demander du ſecours ; ſur quoi il ſe mit en marche pour leur en aller donner. Le hazard voulut qu'il rencontrât le Duc d'Atri, ce qui leur cauſa une grande ſurpriſe à tous les deux. Le Duc fut un peu de temps en

ſuſpens,

ſuſpens, ne ſachant quel parti prendre, s'il devoit attaquer l'ennemi, ou non : mais à la fin, craignant que la retraite ne tournât ni à ſon honneur ni à ſon avantage, ſachant d'ailleurs que ſa cavalerie étoit ſupérieure à celle des Eſpagnols, ſi ſon infanterie lui étoit inférieure, & ſe doutant bien qu'un ſi longue route n'auroit pas laiſſé que de beaucoup fatiguer l'ennemi, il ſe détermina à livrer bataille. Elle fut acceptée, & on agit de part & d'autre avec beaucoup de réſolution & de bravoure. Mais après un rude combat la Fortune ſe déclara en faveur des Eſpagnols, & les François furent mis en déroute : l'oncle du Duc d'Atri y fut tué, & lui-même fait (1) priſonnier.

Et comme un malheur eſt ordinairement ſuivi d'un autre, quatre Galeres commandées par un nommé Preggiani, Chevalier de Rhodes, vinrent mouiller vers le Port d'Otrante, où la flote Eſpagnole, qui croiſoit à la hauteur de Villamarina, fit voile. L'Amiral François, voyant qu'il n'y avoit aucune apparence de pouvoir ſauver ſes vaiſſeaux, en fit ôter les attirails, & les fit (2) couler à fond en ſe ſauvant

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 155.
(2) Ibid.

vant tous à terre ; & par là, ils éviterent le danger où ils étoient d'être faits prisonniers.

Malgré tout cela le Roi de France donna ordre à son armée de se tenir sur la défensive, & d'éviter, autant qu'il seroit possible, d'en venir aux mains avec l'ennemi ; s'imaginant que le Roi d'Espagne ratifieroit promptement la paix ; résolu, s'il ne le faisoit pas, d'envoyer au plutôt au Duc de Nemours un renfort considérable. Mais la proximité des ennemis, dont les forces n'étoient qu'égales à celles des Françoises, ne permettoit pas à ceux-ci de modérer leur passion, ni de se tenir dans l'inaction. Il sembloit même que c'étoit alors le temps de terminer définitivement leurs disputes. Les Espagnols avoient ramassé toutes leurs troupes dans la Calabre, & les François à Seminara. D'Aubigni étoit posté avec ses troupes, & le reste de ceux qui avoient suivi le parti François, dans le pays de Gioia, qui étoit à trois milles de Seminara, ayant laissé sa cavalerie à Losarno, qui étoit aussi à environ trois milles de Gioia. Il avoit fortifié son camp de quatre pieces de canon sur le bord de la riviere où étoit située la ville de Gioia, & de cette maniere il étoit disposé à en défendre le passage aux ennemis. Mais le

jour

jour que les Eſpagnols entreprirent de paſſer cette riviere, ils s'y prirent d'une maniere tout-à-fait différente de celle que ſe l'imaginoit d'Aubigni ; car ils firent avancer leur avantgarde, ſous le commandement de Manuel Benavida, vers le chemin de la riviere, & quand il fut arrivé ſur le bord, il voulut s'aboucher avec d'Aubigni, qui avoit poſté ſon armée du côté oppoſé ; & dans le temps qu'ils étoient en pourparler, l'arrieregarde Eſpagnole commença à paſſer la riviere.

D'Aubigni en étant informé marcha en diligence & ſans artillerie, à deſſein d'attaquer les Eſpagnols avant qu'ils euſſent tous paſſé ; mais il arriva trop tard : la choſe étoit faite ; ils étoient même rangés en bataille. Cela n'empêcha pas que d'Aubigni ne crût les devoir attaquer ſans perdre de temps : mais, ſoit que ſes troupes euſſent marché avec trop de précipitation, ſoit qu'elles fuſſent inférieures en nombre aux Eſpagnols & ſans artillerie, elles furent après un léger combat défaites & (1) miſes en déroute, avant même que l'avantgarde Eſpagnole eût paſſé la riviere. Ambricourt, pluſieurs Commandans François, & un grand nombe de Barons

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 155.

Barons Napolitains y furent faits prisonniers. D'Aubigni se sauva dans le Château d'Angitola, où se trouvant investi par l'ennemi de tout côté, il fut à la fin forcé de se (1) rendre, & se vit vaincu & fait prisonnier à peu près dans le même endroit où quelques années auparavant il s'étoit tant signalé en mettant en déroute le Roi Ferdinand & Consalve. L'inconstancede la Fortune se vérifia ainsi dans la personne du plus brave & du plus grand Général que jamais Charles eût amené en Italie.

La nouvelle de ce désastre, étant d'un grand préjudice pour les affairesdu Viceroi François qui étoit dans la Pouille, le porta à y agir avec beaucoup plus de chaleur & de précipitation qu'il ne l'auroit peut-être voulu faire. Car Consalve, qui ne savoit rien du succès des armes de ses compatriotes, se mit secretement en marche avec ses troupes pour aller à (2) Carinola, qui est à environ dix milles de Barlette, que la disette des vivres & la peste qui y faisoit un grand ravage avoit contraint d'abandonner, & qui en étoit à peu près à une même distance que Canosa, où

(1) Ibid.
(2) *Guicciard.* Lib. V. p. 155.

où étoient alors toutes les forces du Vice-roi François. Ces derniers ne savoient s'ils devoient donner bataille aux Espagnols : plusieurs Officiers s'y opposoient, disant que les forces des ennemis étoient considérablement augmentées, & que les leurs au contraire étoient fort diminuées ; & en effet ce motif, joint au mauvais succès qu'ils avoient déja eu à Rubos, à Castellaneto, à Otrante, & sur-tout la défaite de d'Aubigni dans la Calabre contribuoit beaucoup à les décourager ; de sorte qu'ils ne trouvoient point à propos de risquer le (1) tout, en se flatant de l'évenement favorable d'une bataille ; mais croyant au contraire qu'il valoit mieux se retirer à Melfi, ou à quelque autre endroit où il ne manqueroit point de provisions, & y attendre du renfort de France, ou la conclusion de la paix, ou d'y rester du moins jusqu'à ce qu'ils eussent eu de nouveaux ordres du Roi.

Cette proposition fut rejettée par quelques autres, qui crurent qu'il étoit fort dangereux de demeurer dans l'inaction, disant que cela faciliteroit à l'armée victorieuse de l'ennemi, qui étoit dans la Calabre, le moyen d'aller joindre Consalve, ou

(1) Ibid.

ou de former peut-être quelque autre entrepriſe, qui ne pourroit manquer d'être fort préjudiciable aux François, & qu'ils ne pourroient empêcher. Ils rappellerent le mauvais ſuccès qu'eut Montpenſier, pour s'être retiré avec ſes gens dans des villages, au lieu de donner bataille : qu'outre cela il ne falloit faire aucun fond ſur le ſecours qu'ils attendoient de France, qui, en cas qu'il en dût venir, ne pourroit arriver que dans quelque temps ; qu'il ne falloit pas non plus ſe repoſer ſur la paix, puiſque Conſalve ne diſcontinuoit point ſes hoſtilités. Ils crurent que toutes ces choſes leur devoient être des motifs ſuffiſans pour ne pas laiſſer paſſer l'occaſion ſi favorable qui ſe préſentoit d'avoir le deſſus, étant ſupérieurs à l'ennemi tant en troupes qu'en valeur, & que par conſéquent ils ne devoient point craindre en pleine campagne les mêmes malheurs qui leur étoient arrivés auparavant par pure négligence ; d'autant que la réuſſite de leur combat ne dépendroit plus du ſtratagême ni de la ruſe, mais ſimplement du courage & de la force des armes : qu'ainſi ne cédant en rien à l'ennemi, il y alloit de leur honneur d'en venir aux mains ; qu'au contraire, s'ils refuſoient le combat dans cette occaſion, ils donneroient une entiere victoire

à

à l'ennemi ſans qu'il y eût de ſang répandu, & que les ordres qu'ils avoient reçus de Sa Majeſté pour éviter le combat, s'ils le pouvoient, étoit plutôt une politique du Roi qu'un commandement. En effet, d'Aubigni auroit agi avec beaucoup de prudence s'il les avoit ſuivis : mais, comme les malheurs qu'il avoit eus avoient changé la face des affaires qui concernoient la guerre, il étoit auſſi abſolument néceſſaire qu'ils changeaſſent de réſolution.

Ce Conſeil fit beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit de Nemours, qui, ayant auſſi été informé par ſes eſpions que les troupes Eſpagnoles avoient quitté Barlette, & étoient parties pour Carinola, y fit marcher ſon armée avec toute la diligence poſſible. Mais Nemours ne pouvoit pas ſavoir poſitivement ſi toute la garniſon avoit abandonné Barlette ; car Fabrice Colonne, avec ſes chevaux légers, y avoit mis ſi bon ordre, que les François ne pouvoient avoir aucune intelligence avec la ville, ni même bien voir l'ennemi dans ſa marche : car par le ſecours des lances qu'on tenoit levées à l'arrieregarde, & du fenouil qui dans ce pays étoit extrêmement haut & abondant, ils ſe déroboient preſque à leur vûe.

Les Eſpagnols arriverent en même temps

remps à Carinola : mais, comme elle étoit au pouvoir des François, ils furent contraints de camper leurs troupes dans quelques vignes qui étoient près de la ville. Après qu'elles y furent campées, Prosper Colonne leur conseilla de faire des (1) fossés pour défendre la tête de leur armée, & de se retrancher de leur mieux ; ce qu'ils firent.

Les François y arriverent avant qu'ils eussent fini leurs retranchemens ; & comme c'étoit sur le soir, ils ne savoient s'ils devoient alors attaquer l'ennemi, ou bien différer jusqu'au lendemain matin. Yves d'Alegre & le Prince de Melfi furent d'avis qu'on remît l'attaque au point du jour, jugeant bien que la disette des provisions obligeroit bientôt les Espagnols à décamper ; de sorte que, comme la nuit s'approchoit, ils jugerent qu'il falloit (2) se donner de garde d'attaquer les retranchemens des ennemis sans en connoître auparavant la disposition.

Mais le Viceroi n'y fut pas plutôt arrivé que mépriſant cet avis, quoique très-bon, il (3) donna sur les Espagnols avec beaucoup de furie. Les Suisses s'y distinguerent par

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 156.
(2) Ib.d.
(3) Ib.d.

par leur valeur. Cependant le feu prit dans les munitions des Eſpagnols : mais à l'aſpect d'un tel accident Conſalve conſervant une grande préſence d'eſprit s'écria à haute voix : nous avons gagné la (1) bataille, nous avons gagné la bataille ; Dieu déclare la victoire en notre faveur, puiſque nous n'avons plus beſoin de nous ſervir de notre artillerie ! En effet les Eſpagnols furent les vainqueurs ; mais la diverſité des relations fait qu'on ne peut dire ce qui leur procura la victoire. Les François aſſurerent qu'à la premiere attaque ils avoient eu le deſſus ſur l'infanterie Eſpagnole, & qu'enſuite s'étant rendus maîtres de leur artillerie, ils avoient de deſſein prémédité mis le feu à leurs poudres, & que tout ce temps ils étoient encore maîtres du champ de bataille ; mais que la nuit étant alors ſurvenue les gendarmes par une fatale mépriſe tomberent ſur leur propre infanterie, & par là donnerent le temps & l'occaſion aux Eſpagnols de reprendre ce qu'ils avoient perdu.

Les Eſpagnols au contraire rapportent que la confuſion ſe mit parmi les François, comme ils paſſoient les retranchemens, & leur fit prendre la fuite, à laquelle

(1) Ibid.

quelle le grand feu qu'on fit ſur eux contribua beaucoup. Outre cela, la perte de Nemours fit perdre courage aux François. Ce Général, après avoir courageuſement combattu, ſe précipita avec ardeur dans les premiers rangs, & y encourageoit ſes gens au combat, lorſqu'il reçut un (1) coup de mouſquet dont il mourut ſur le champ. D'autres diſent que Nemours, voyant qu'il n'y avoit aucune apparence de forcer les retranchemens, en faiſoit faire le tour à ſes troupes pour les conduire au bout du camp, à deſſein d'y attaquer les ennemis, & qu'il ordonna à ſes ſoldats de crier qu'on fît place, leſquels interprétant mal la choſe s'imaginerent que cela vouloit dire que leur armée plioit : ce qui joint à la nouvelle de la mort de Nemours jetta tellement l'épouvante parmi eux, qu'ils plierent en effet & prirent la fuite. Quelques-uns ont tâché de décharger le Viceroi du déshonneur de ce mauvais ſuccès, & d'en imputer toute la faute à d'Alegre, à qui Nemours reprocha qu'il manquoit de cœur, parcequ'il n'étoit point d'avis qu'on riſquât de donner bataille ce jour-là : ce fut, diſent-ils, malheureuſement la cauſe qu'on la perdît.

En

(1) *Guicciardin.* Lib. V. p. 156.

En effet le combat ne dura que fort peu de temps. Cependant les Eſpagnols paſſerent le foſſé, & pourſuivirent les François : mais l'obſcurité de la nuit fut cauſe qu'il n'y en eut que fort peu de tués, ou faits priſonniers, & ſur-tout de la cavalerie. Chandeu fut du nombre des morts : les autres, ayant abandonné les bagages & l'artillerie, (1) prirent la fuite & ſe diſperſerent çà & là dans le pays.

Les Eſpagnols gagnerent cette victoire une ſemaine après la défaite de d'Aubigni : ces batailles furent données toutes les deux le Vendredi, jour qu'ils crurent être digne de remarque, & leur être propre. Après ce malheur, les François rallierent leurs forces qui étoient diſperſées ; & comme ils avoient formé pluſieurs projets, ils ne ſavoient s'ils devoient s'aller rendre en quelque endroit où ils ſeroient en état de couper le chemin de Naples aux conquérans, ou s'ils devoient ſe ramaſſer tous en un corps pour aller la défendre. Mais il arrive fort ſouvent dans l'adverſité que des perſonnes qui ont déja été battues ſont pour la plûpart plus ſujettes à craindre le danger qu'auparavant : c'eſt ce que les François vérifierent ; car ils ne

(1) Ibid.

ne voulurent embraſſer aucun de ces deux partis, à cauſe des difficultés qu'ils prévoyoient que la diſette des proviſions cauſeroit là & ailleurs. Il eſt conſtant que les François avoient acheté à Rome une quantité conſidérable de bled : mais le peuple ne voulut pas permettre qu'on le tranſportât hors du pays, de peur qu'il ne vînt à en manquer lui même, ou plutôt, comme le croient pluſieurs, parceque le (1) Pape l'avoit pouſſé à s'y oppoſer.

Dans ce même temps, d'Alegre, le Prince de Salerne, & pluſieurs Barons Napolitains ſe retirerent à Gaïette, & à Trajetto, où ils furent joints par le reſte des forces Françoiſes qui avoient été diſperſées dans différens endroits du pays.

Conſalve de ſon côté, après avoir remporté une ſi grande victoire, ne voulut point laiſſer échaper l'occaſion favorable que la Fortune lui procuroit : il fit marcher ſon armée droit à Naples, & paſſant par Melfi il offrit au Prince qui en portoit le nom de le laiſſer jouïr de ſes biens s'il vouloit ſe ranger du parti des Eſpagnols : mais ce Prince aima mieux quitter ſa (2) femme & ſes enfans, que d'accepter cette propo-

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 156.
(2) Ibid. p. 157.

propoſition ; & fut joindre Louïs d'Ars qui s'étoit arrêté à Venoſa.

Après que Conſalve ſe fut emparé de Melfi, il ſe remit en marche pour aller à Naples. Les François le voyant approcher ſe retirerent dans le Château neuf ; de ſorte que Naples, auſſi-bien que Capoue & Averſe étant en quelque maniere abandonnées par leurs Gouverneurs, ces villes ſe déclarerent le quatorze de Mai pour les Eſpagnols ; & Conſalve (1) fut reçu dans Naples.

Le Roi de France fut ſenſiblement (1) touché d'apprendre de ſi fâcheuſes nouvelles, lors qu'il faiſoit le plus de fond ſur la paix. Le danger où il voyoit ſes affaires en Italie le mettoit dans une grande inquiétude : il ne pouvoit ſonger au déshonneur d'être vaincu par le Roi d'Eſpagne, Prince qui lui étant ſans contredit inférieur en pouvoir auroit été obligé de céder, ſi les François s'y étoient pris d'une autre maniere. Ainſi le Roi de France, outré d'avoir été trompé ſous une ombre de paix, (2) prit la réſolution de recouvrer ſon honneur & le Royaume qu'il avoit preſque perdu, & d'employer ſes armes

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 157.
(2) Ibid.

mes à tirer vengeance de tous les affronts qu'il avoit reçus. Cependant, avant que de pouſſer les choſes plus loin, il fit ſes plaintes à l'Archiduc, qui étoit encore à Blois, le priant de lui faire donner une ſatisfaction proportionnée au tort qu'il avoit reçu depuis la concluſion de la paix : il lui dit qu'il eſpéroit que Philippe voudroit bien maintenir la parole & l'honneur de l'Archiduc, & qu'il ne croyoit pas que le gendre voulût ſouffrir la honte d'être le jouet de ſon beau-pere. L'Archiduc en effet exigea, en termes très-vifs, de Ferdinand, qu'il eût à donner une pleine ſatisfaction au Roi de France, ſe plaignant fortement de ce qu'à la vûe de tout l'Univers il avoit permis qu'on fît des choſes ſi contraires à ſon honneur. Ferdinand répondit que ſi la ratification de la paix avoit été différée, ce n'avoit pas été pour attendre que les Eſpagnols euſſent remporté la victoire ; mais que les affaires, & la diſtance des lieux où on l'avoit négociée étoient la cauſe de ce délai. Mais il eſt certain qu'il falloit ou que Philippe eût (1) en quelque choſe paſſé les ordres qu'on lui avoit donnés touchant la négociation de la paix, ou que depuis ſon départ

(1) *Guicciardin*, Lib. VI. p. 157.

part Ferdinand eût conçu de plus grandes eſpérances de ſuccès de la guerre de Naples, ou du moins qu'il crût que Philippe en agiſſoit très-mal en s'arrogeant une partie de ce Royaume, dans l'incertitude où il étoit ſi le mariage de ſon fils avec la fille de Louïs réuſſiroit, eu égard à leur enfance.

Quoique le Roi d'Eſpagne, loin d'avoir jamais (1) refuſé de ratifier la paix, eût toujours fait accroire aux François qu'il n'avoit rien plus à cœur que d'en venir à une concluſion, ſur le même pied qu'en étoient convenus entre eux le Roi Louïs & l'Archiduc; on voyoit cependant qu'il ne tendoit qu'à tirer les choſes en longueur, pour ſe procurer tout l'avantage qu'il pourroit, ſelon le tour que les affaires prendroient.

En effet, Ferdinand n'eut pas plutôt été informé du ſuccès de ſes armes, qu'il leva le maſque, & rejetta tous les Traités qu'on avoit faits. Il différa cependant, autant qu'il lui fut poſſible, à faire connoître ſes vrais ſentimens à l'Archiduc; s'imaginant que plus le Roi ſeroit en ſuſpens, moins il ſeroit attentif à envoyer du renfort à Gaiette & aux autres villes qu'il poſſédoit encore. Cepen-

(1) Ibid.

Cependant Philippe fit entendre à ſon beau-pere, qu'il ne quitteroit point Blois que l'Eſpagne ne ſe fût déclarée pour la paix, ou pour la guerre : ce qui fit que Ferdinand lui envoya de (1) nouveaux Plénipotentiaires ; & l'on recommença un autre Traité, qu'on continua pendant quelques jours ; mais à la fin, ils déclarerent ouvertement que le Roi d'Eſpagne leur Maître, ne vouloit point (2) ratifier la paix qu'on avoit négociée à Blois, parce-qu'il n'y avoit pour lui ni honneur ni ſûreté ; & que par conſéquent, Sa Majeſté avoit raiſon d'être mécontente de Philippe, qui avoit paſſé ſes ordres en faiſant cette paix ; prétendant que quoique le Roi leur Maître eût donné à l'Archiduc un plein pouvoir, ce pouvoir n'étoit pourtant pas ſi abſolu qu'il n'y eût certaines bornes qu'il avoit paſſées. L'Archiduc, tranſporté de colere, répondit que ſes ordres étoient de faire la paix, & qu'avant ſon départ d'Eſpagne Ferdinand avoit fait ſerment ſur un (3) Crucifix, qu'il ratifieroit & confirmeroit tout ce que Philippe auroit fait à ce ſujet. Il dit de plus que dans cette affaire il

(1) *Guicciardin*, Lib. VI. p. 157.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

il ne s'étoit point prévalu du pouvoir dont il étoit revêtu, & qu'il n'avoit rien fait ſans l'avis des Miniſtres Plénipotentiaires de Ferdinand, qui lui étoient adjoints, & ſans leur approbation, ſur tous les articles.

Cependant les nouveaux Plénipotentiaires propoſerent un autre Traité, dont le fondement indiquoit une eſpece d'envie de rétablir (1) Frederic dans Naples. Mais les François connurent d'abord que cette propoſition n'étoit autre choſe qu'une fourberie concertée pour brouiller Philippe avec le Roi d'Eſpagne, parcequ'il ménageoit avec beaucoup de ſoin le Royaume de Naples à ſon fils. C'eſt pourquoi Louïs déclara en pleine audience aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, (2) qu'il ne prétendoit point entrer dans aucun nouveau Traité, ni acquieſcer à aucune nouvelle propoſition, juſqu'à ce que la paix conclue eût été ratifiée, & qu'on eût réparé l'injure qui lui avoit été faite dans le Royaume de Naples; ajoûtant que c'étoit une choſe autant ſurprenante qu'elle étoit indigne, de voir qu'un Prince qui s'étoit toujours fait gloire du grand titre de Catholique eût ſi peu d'égard pour ſa parole, ſon hon-

(1) Ibid. (2) Ibid.

honneur, ſon ſerment, pour ſa Religion, & pour l'Archiduc ſon gendre & ſon héritier.

Ce jour-là même, le Roi ordonna aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne (1) de quitter la Cour inceſſamment, & de ſe retirer hors de ſes Etats en toute diligence; réſolu de pouſſer la guerre contre Ferdinand avec toute la vigueur imaginable, & de faire pour cet effet des préparatifs tant par terre que par mer beaucoup plus grands que tous ceux qui avoient été faits juſques alors. Il fit en effet équiper, ſans différer, une flote très-conſidérable, qu'il envoya à Naples, pour empêcher que l'ennemi ne s'emparât de Gaïette & des Châteaux qui ſont dans Naples même. Il envoya auſſi un renfort conſidérable de troupes, munies de toutes les choſes néceſſaires pour cette guerre, & pour empêcher qu'il ne pût venir aucun ſecours aux Eſpagnols. Il réſolut outre cela d'attaquer l'Eſpagne en deux différens endroits, d'envoyer une armée dans le Rouſſillon, & une autre à Fontarabie & autres places adjacentes, ſur l'Océan, comme auſſi d'équiper une flote pour aller croiſer ſur les côtes de Catalogne & de Valence.

Si

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 157.

Si le Roi de France étoit bien occupé à faire tous ces préparatifs, Conſalve de ſon côté ne l'étoit pas moins à aſſiéger les (1) Châteaux de Naples : car ayant placé ſon artillerie ſur une éminence au pied de la montagne de Saint Martin, contre le Château neuf, il battit la Citadelle qui étoit ſituée à l'oppoſite de la même montagne, & dont les fortifications étoient ſi baſſes qu'elles étoient preſque enterrées par le terrein qui les environnoit, & ſous leſquelles Pierre de Navarre avoit fait faire des mines pour les faire ſauter en cas de beſoin. Ils avoient encore dreſſé, d'un lieu qu'on nomme Saint Vincent dont Conſalve s'étoit depuis peu rendu maître, une batterie contre les murs du Château neuf, qui étoit alors fortifié tout autrement qu'il ne l'avoit été auparavant ; car la citadelle en étant détachée, le fort étoit entouré de tous côtés par des murailles fortes & épaiſſes, qui s'étendoient depuis la place juſqu'au bord de la Mer : c'étoient des travaux qui avoient été commencés par le Roi Frederic ; & il étoit fort difficile de les miner, parcequ'on y avoit fait des contre-mines. Cependant Pierre de Navarre fit jouer la mine, & endommagea tellement la citadelle

(1) *Guicciardin*, Lib. VI. p. 158.

delle, qu'il y eut une partie des murailles abattues, & une brêche de faite. Sur cela, les Eſpagnols attaquerent vigoureuſement la citadelle en différens endroits, & en ayant eſcaladé les murailles, ils y entrerent par la brêche, & s'en rendirent entierement les (1) maîtres en fort peu de temps.

Les François ayant aperçu ceci du Château en ſortirent pour venir attaquer l'ennemi, à deſſein de le chaſſer de la citadelle : mais ils en furent ſi vigoureuſement repouſſés, qu'ils furent encore forcés de s'y retirer : & dans cette retraite les Eſpagnols, qui s'étoient mêlés parmi les François, ſe jetterent dans le Château dont ils trouverent les portes ouvertes : ils le firent avec tant d'impétuoſité, qu'ils s'en rendirent maîtres en peu de temps ; ce qui mit tellement l'épouvante parmi les François, qu'ils devinrent la proie de leurs ennemis. Pluſieurs perſonnes de diſtinction s'y étoient retirées avec ce qu'ils avoient de plus précieux : mais tous leurs effets furent pillés, & eux-mêmes faits priſonniers avec toute la garniſon. Le Comte de Montorio & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction ſe trouverent du nombre.

La

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 158.

La prise de ce Château fut par la circonstance doublement malheureuse pour les François ; car le lendemain (1) il arriva de Genes à leur secours un renfort considérable, qui consistoit en six vaisseaux de guerre & un grand nombre de vaisseaux de transport, chargés de vivres, d'armes, & de munitions, avec deux mille fantassins. La flote Espagnole qui étoit dans le port de Naples, les voyant approcher, se retira à Ischia. Les François, ayant appris la perte du Château neuf, se mirent en devoir de la poursuivre ; mais les Espagnols, pour en empêcher l'approche, coulerent à fond quelques-uns de leurs propres vaisseaux ; & après s'être tiré quelques coups de canon de part & d'autre, un des vaisseaux Espagnols fit voile pour Gaïette, & l'autre se retira dans le port de Naples sans avoir reçu que fort peu de dommage.

Consalve, après avoir pris le Château neuf, résolut de se rendre maître de tout le Royaume ; & pour cet effet il envoya Prosper Colonne dans l'Abruzze, laissant seulement Pierre de Navarre à Naples pour y assiéger le Château de l'Oeuf : ensuite il partit lui même avec le reste de son armée.

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 158.

mée pour Gaïette, ſachant que de la priſe de cette ville dépendoit la conquête entiere du Royaume : il ſavoit auſſi que c'étoit l'unique place ſur laquelle les François faiſoient fond, tant par rapport à la commodité de ſon port pour recevoir les vaiſſeaux, que pour le ſecours qu'ils pourroient avoir de Genes, de Provence, & même d'ailleurs ; ce qui étoit pour eux d'un grand avantage pour tout recouvrer : qu'outre cela, les François ne poſſédoient pas ſeulement Gaïette, mais qu'ils étoient auſſi maîtres de tout le pays d'alentour ; & que dans l'Abruzze même ils avoient quelques villes, comme Aquila, Rocca d'Evandro, & pluſieurs gros villages, outre Roſſana, Matalona, & pluſieurs autres places fortes qui appartenoient aux Barons du parti François.

Environ ce même temps, Louïs d'Ars ayant ramaſſé un grand nombre de troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, ſe rendit très-fort par le ſecours du Prince de Melfi, & incommoda terriblement tout le pays circonvoiſin qui appartenoit aux Eſpagnols. Pierre de Navarre, ayant fait faire des barques couvertes de terre, s'étoit approché du Château de l'Oeuf, & y avoit fait une mine à l'oppoſite de Pizzifalcone : mais ſon projet ne fut pas plutôt dé-

découvert aux assiégés, qu'il y mit le feu, & par là fit sauter une partie du Château, avec la plus grande partie de la garnison; de sorte qu'à sa grande gloire il se rendit en fort peu de temps (1) maître de tout le Fort.

Consalve arriva en même temps à Gaïette, où d'Alegre avoit ramassé quatre cents Lances, & quatre mille fantassins qui étoient restés de la défaite de la Calabre, & qui avoient cantonné à Gaïette, Fondi, Istri, Trajetto, & à Rocca Gullielmo. Les Princes de Salerne, & de Bisignano, le Duc de Trajetto, & plusieurs autres Barons Napolitains, qui avoient joint d'Alegre auparavant, s'y rendirent aussi avec lui. Consalve commença par s'emparer des villages circonvoisins, comme aussi de Rocca Gullielmo; après quoi, il posa son camp dans les fauxbourgs de Gaïette, & ayant dressé son artillerie contre les fortifications, il commença à les battre avec beaucoup de furie, tant du côté du port, que du côté de Monte d'Orlando: mais comme ce côté de la montagne étoit entouré d'une forte muraille, & que les François l'avoient fortifié de bastions & de fossés, Consalve, après plusieurs

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 158.

ſieurs attaques, fut (1) repouſſé; ce qui, joint au nombre & à la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés, lui fit différer l'aſſaut général. D'ailleurs il ſavoit qu'en gagnant la montagne, ſon monde ſeroit trop expoſé au feu des François, dont l'artillerie avoit été placée ſur le Monaſtere, & ſur d'autres éminences de la montagne: il ne laiſſa pourtant pas que de canonner toujours la ville du côté du port, où il y avoit dix-huit galeres commandées par Raymond de Cardone.

Quelques jours après, la flote Françoiſe arriva à Gaïette: elle étoit compoſée de (2) ſix gros vaiſſeaux de guerre Génois, de ſix autres navires, & de ſept galeres, qui apportoient des proviſions & un renfort très-conſidérable d'infanterie. Le Marquis de Saluces, envoyé par le Roi de France pour Viceroi de ce Royaume à la place du Duc de Nemours, étoit du nombre; & comme les François s'intéreſſoient fort pour Gaïette, ils y avoient auſſi envoyé mille fantaſſins, & trois mille Gaſcons.

A l'arrivée de la flote Françoiſe, les galeres Eſpagnoles furent obligées de le-

ver

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 159.
(2) Ibid.

ver l'ancre, & de faire voile au plutôt pour Naples ; ce qui fit perdre à Conſalve l'eſpérance de prendre alors Gaïette : de ſorte qu'il (1) ſe retira à Mola de Gaïette & à Caſtellone, pour la tenir toujours comme aſſiégée, quoique de loin : mais il s'aperçut, en ſe retirant, que dans les différentes attaques qu'il avoit données à la place il avoit perdu beaucoup de gens, entr'autres Hugues de Cardone.

Cependant, les Eſpagnols pouſſoient leurs affaires avec beaucoup de ſuccès dans d'autres endroits du Royaume : car Proſper Colonne ayant pris Rocca d'Evandro & Aquila, preſque toute la Province d'Abruzze ſe ſoumit (2) aux Eſpagnols, auſſi-bien que la plus grande partie de la Calabre ; de ſorte qu'il ne reſtoit plus aucune ville aux François que Roſſano, & San Severino, où le Prince de Roſſano étoit aſſiégé.

Le Roi de France, qui, comme nous l'avons déja dit, avoit réſolu d'envoyer un puiſſant ſecours au Royaume de Naples, pour mettre ordre aux affaires qui y étoient dans une très-mauvaiſe ſituation, prévoyoit les grandes difficultés qu'il y auroit

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 159.
(2) Ibid.

roit à faire paſſer ſes troupes ſur l'Etat Eccléſiaſtique, à moins qu'il ne pût s'aſſurer auparavant de la ferme alliance & de l'amitié du Pape & de Valentin. Sa Majeſté traita avec eux à ce ſujet, & leur fit les offres les plus avantageuſes, à condition qu'ils favoriſaſſent ſon parti : il leur promit entr'autres de les mettre en poſſeſſion des (1) Terres de Jean Jordan, & du Gouvernement de (2) Sienne. Il eſt vrai que le Roi étoit d'autant plus porté à acquieſcer aux conditions du Pape, qu'il avoit découvert quel étoit ſon deſſein, par quelques lettres qui avoient (3) été interceptées, leſquelles lui donnoient un éclairciſſement de l'accommodement qui ſe négocioit entre les Borgia & Conſalve, & du penchant qu'ils avoient à renoncer au parti François, pour embraſſer celui du Roi d'Eſpagne, par le ſecours duquel ils ſe propoſoient de ſubjuguer la Toſcane, & de ſe rendre entierement les maîtres de tout ce pays. Il eſt certain que le Pape & Valentin, loin d'être alors dans les intérêts des François, donnoient tous les jours de nouvelles marques du contraire ; car

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 290.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

car nonobſtant tous les avantages que leur avoient procuré l'amitié & la protection de cette Nation, dès qu'ils virent que la Fortune n'étoit plus de ſon côté, ils jugerent qu'ils en avoient moins de ſecours à eſpérer pour pouſſer à bout leurs projets tyranniques & ambitieux, & qu'une nouvelle alliance, qu'ils feroient avec le parti le plus fort, leur procureroit auſſi de nouveaux avantages. Cependant, ils ne trouverent point à propos de ſe déclarer dans la conjoncture préſente, parcequ'il venoit d'arriver dans la Lombardie une nouvelle (1) armée Françoiſe ſous le commandement de la Trimouille, & que, s'ils s'en déclaroient ouvertement les ennemis, ils couroient riſque de perdre tout ce qu'ils avoient gagné en Italie.

Le Pape cependant jouoit ſon rôle avec un artifice digne de Sa Sainteté: il faiſoit quelquefois eſpérer aux uns qu'il entreroit dans leurs meſures, & ſe rangeroit de leur parti, & quelquefois (2) dupoit les autres de la même maniere. Un jour il leur faiſoit accroire qu'il étoit ſur le point de s'allier avec eux, un autre jour il y faiſoit naître pluſieurs obſtacles; de ſorte qu'en les jouant

(1) Ibid.
(2) *Tom. Tomaſi.* p. 291.

jouant l'un & l'autre il en tiroit tout l'avantage qu'il pouvoit, en attendant que l'armée Françoiſe, qui étoit dans la Lombardie, fût entrée ſur les Terres de Naples : après quoi, il s'imaginoit qu'il n'y auroit plus rien qui pût s'oppoſer à ſes deſſeins.

Pour mieux profiter de l'occaſion favorable qui ſe préſentoit, les Borgia crurent qu'ils avoient plus beſoin que jamais de ſe pourvoir d'argent, qui eſt le plus grand ſoutien de la guerre, pour en venir à leurs fins, c'eſt-à-dire, s'emparer de la Toſcane. Pour y mieux réuſſir, outre l'argent qu'ils extorquoient ordinairement, ils réſolurent encore de lever de groſſes ſommes par la promotion de quelques (1) Cardinaux, trouvant que c'étoit la voie la plus douce, puiſque cela venoit de la bonne volonté de ceux qui étoient élevés au Cardinalat. Ainſi le jour de la Fête Saint Pierre, Sa Sainteté déclara en plein Conſiſtoire le deſſein qu'il avoit de créer neuf Cardinaux : elle les avoit tous choiſis d'entre les plus riches de tous les Prélats de ſa Cour : en voici les noms, Jean (2) Caſtellar Valentin, Archevêque de Trani ; François Romolino, natif de Florida,

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 292.
(2) Ibid.

rida, Ambaſſadeur du Roi d'Aragon ; François Soderini, Evêque de Volterre ; Melchior Copis, Allemand, Evêque de Brixen ; Nicolas de Fiefque, Evêque de Frejus ; François de Sprate, Eſpagnol & Evêque de Leon ; Adrien Caſtellenſe de Corneto, Evêque, & Clerc de la Chambre, Tréſorier Général, & Secrétaire des Brefs ; François Iloris Valentin, Evêque d'Elva, Patriarche de Conſtantinople, & ſous Secrétaire du Pape ; Jacques Caſanova Valentin, Protonotaire & Chambellan privé de Sa Sainteté.

Mais qui croiroit que l'on n'eût pas plutôt achevé les cérémonies ordinaires de leur promotion à cette dignité, qu'on ſongea à les en dépouiller ? Le Pape & ſon Fils Borgia, pouſſés par leur avarice inſatiable, concerterent entre eux ſur les moyens (1) d'empoiſonner non-ſeulement ces neuf Cardinaux, mais encore quelques autres des plus opulents de Rome. Pour mieux accomplir leur iniquité, voici la maniere dont ils s'y prirent : ils inviterent ces Cardinaux à ſouper, dans une certaine vigne près du Vatican, laquelle appartenoit au Cardinal Adrien di Corneto, qui par rapport à ſes grandes richeſſes avoit été deſtiné au

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 293.

au poiſon comme les autres. Valentin, pour faire réuſſir l'exécution de ſon projet infernal, envoya au Sommelier du Pape, qui devoit ſervir au ſouper, quelques bouteilles de vin où il avoit mis un poiſon qu'on appelle (1) *Cantarelle*. C'étoit une eſpece de poudre blanchâtre, qui reſſemble en quelque maniere à du ſucre, & dont ils avoient fait l'épreuve ſur un grand nombre de pauvres innocens qu'ils avoient fait mourir dans un miſérable état. Ce poiſon étoit des plus ſubtils, & n'avoit encore jamais manqué de produire ſon effet, qui étoit la mort. Valentin défendit expreſſément au Sommelier que perſonne ne goûtât de ce vin que ceux préciſément à qui il ordonneroit qu'on en donnât. Ainſi le (2) Pape & Ceſar, le dix d'Août, vers la

(1) *Paul Jove* Lib. VIII. p. 205.

(2) Le Lecteur eſt prié d'obſerver que *Tom. Tomaſi* diffère de ceux qui ont écrit le Supplément de *Platine*, qui ſont *Panvinius*, *Cicarelli*, & autres, en ce qui regarde le jour qu'Alexandre fut empoiſonné. *Tom. Tomaſi* p. 294. dit que ce fut le deux d'Août, & qu'il vécut encore huit jours. Ainſi, ſelon lui, il ne mourut que le dix du mois : mais *Panvinius*, *Platine* p. 294. & quelques autres diſent que ce fut le dix-huit. On n'a qu'à conſulter les Chronologiſtes ſur ce ſujet ; quoiqu'à mon avis on s'en doive plus rapporter à *Panvinius*.

la fraîcheur du ſoir, ſe rendirent à la vigne où ils devoient ſouper.

Quelques Auteurs rapportent qu'Alexandre portoit ordinairement ſur lui une Hoſtie conſacrée, dans une boëte d'or, parcequ'un certain Aſtrologue lui avoit dit que tandis qu'il auroit une ſainte Hoſtie ſur lui il ne mourroit point. C'eſt pourquoi il avoit grand ſoin d'en porter (1) toujours une : mais il l'avoit ce jour-là oubliée par hazard dans ſon appartement au Vatican ; & dès qu'il s'en aperçut, il dépêcha inceſſamment Caraffa pour la lui aller chercher. Tandis que Caraffa y alloit, Alexandre, altéré par la chaleur exceſſive qu'il faiſoit, demanda avant le ſouper à boire. Le Sommelier en chef, qui avoit reçu les ordres de Valentin touchant le poiſon, étoit allé au Vatican pour y chercher des pêches qu'il y avoit oubliées : ainſi le ſous-Sommelier fut au buffet, où y trouvant ſix bouteilles miſes à part dans un coin, il s'imagina qu'il falloit que ce fût là le meilleur vin ; de ſorte qu'il verſa un grand verre de cette liqueur empoiſonnée qu'il délivra à l'Echanſon, & celui-ci à Sa Sainteté, qui n'ayant l'eſprit occupé que de la ſcélérateſſe & du tour abo-

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 294.

abominable dont il attendoit l'exécution ; & ne ſoupçonnant aucun danger, avala avec avidité la liqueur & ſa mort. Valentin en but auſſi un verre plein, ne ſoupçonnant point, non plus que ſon pere, qu'il y eût du danger.

Environ ce même temps, Caraffa arriva au Vatican, & en entrant dans l'appartement du Pape, ſelon le rapport de quelques (1) Auteurs, il crut voir Alexandre

(1) Il eſt parlé de cette apparition dans *Tom. Tomaſi.* p. 296. mais ſur-tout dans les *Entretiens ſur les Vies des Peintres* par *Felibien*, qui dit en avoir lû la narration entiere en manuſcrit dans la Bibliotheque du Cardinal Barberin à Rome. Voyez *Entretiens* .... p. 298. juſqu'à 302. L'Auteur anonyme du Supplément de *Tom. Tomaſi* rapporte qu'Alexandre avoit fait un pacte avec le Diable, qui, le temps expiré, le vint querir ſous la forme d'un courrier; & pour mieux confirmer ſon Hiſtoire, il cite l'Anglois Bale dans ſa Pompe des Papes. Mais comme le tout ſent plus la fable du Docteur Fauſte qu'aucune autre choſe, je rejette cette fiction comme un conte ridicule ; & à peine en aurois je fait mention, ſi ce n'avoit été pour faire voir à mon Lecteur combien de penchant ont quelques perſonnes à en ajoûter aux caracteres des autres, quelque mauvais qu'ils ſoient déja : car, quoiqu'Alexandre & ſon fils Ceſar Borgia fuſſent la honte du genre humain, cependant, ſelon le proverbe, c'eſt un péché que de mentir au Diable même.

dre mort, étendu dans un cercueil. Cette apparition lui causa beaucoup de frayeur ; il lui resta néanmoins assez de courage pour se saisir de la boëte où étoit l'Hostie, & la porter à la vigne. Je laisse aux personnes plus crédules que moi à ajoûter foi à cette apparition, aussi-bien qu'à l'Hostie consacrée ; mais il est constant qu'aussitôt qu'Alexandre se fut mis à table pour souper, le poison commença à opérer avec tant de force qu'il tomba tout d'un coup de dessus sa chaise en convulsion, & qu'il en fut relevé comme mort. Valentin ne fut pas exempt des effets terribles du poison qu'il avoit lui-même préparé : il se sentit sur le champ saisi des mêmes agitations que son Pere ; mais, soit que le poison fût plus fort qu'à l'ordinaire, ou que la chaleur du temps en prématurât l'opération, on s'aperçut d'abord qu'il faisoit le même effet sur le Pere & sur le fils.

Le Pape revint un peu à lui-même : il fut saigné : on lui donna un vomitif, & tous les remedes qui pouvoient contribuer au rétablissement de sa santé ; mais en vain : la fievre & la douleur que lui causa ce poison furent si violentes, qu'il mourut immédiatement après avoir reçu les Sacremens de l'Eglise. Depuis le temps qu'il eut avalé le poison jusqu'à sa mort, on ne

l'entendit jamais parler de ſon fils Ceſar ; ni de ſa fille Lucrece, ces deux indignes appuis de ſes crimes, & les fauteurs de ſes cupidités, & pour leſquels on peut dire qu'il avoit ébranlé la Terre même. (1) Telle fut la fin d'Alexandre, au ſujet duquel on peut bien dire :

——— *Neque eſt lex juſtior ulla*
Quam necis artifices arte perire ſua.

Il mourut le 18. d'Août, l'an 1503. âgé de 72. ans. C'étoit l'onzieme année & une ſemaine de ſon Pontificat (2).

Il

(1) Pour ce qui regarde la mort funeſte d'Alexandre, le Lecteur n'a qu'à voir le Supplément, où il trouvera les différentes relations qu'en ont faites différens Auteurs, chacun dans ſa propre Langue.

(2) *Platin.* Vita Pontificum, in Vit. *Alexand. VI.* Edit. Venet. MDCCIII. *Tom. Tomaſi* dit qu'il ne vécut que ſoixante onze ans. Quelques Auteurs diffèrent à ce ſujet, comme auſſi ſur le jour qu'il fut élevé au Pontificat ; mais, comme je l'ai dit dans un autre endroit, je laiſſe aux Chronologiſtes à en donner un véritable éclairciſſement.

Tous les Auteurs que j'ai conſultés ſur ce ſujet conviennent également de la mort tragique du Pape Alexandre. *Ciaconius*, & quelques autres de la Société des Jeſuites avouent qu'à la vérité il

Il faut avouer, dit un Auteur (1), que le Pape Alexandre avoit un air majeſtueux, qu'il avoit tous les talens & toutes les qualités requiſes pour gouverner un Empire tel que celui d'Alexandre le Grand : mais les Sauvages les plus barbares n'en purent jamais fournir un qui l'égalât en tyrannie, en concupiſcence, & en cruauté. Il a auſſi été le plus infame de tous ceux, qui, depuis le temps de Jeſus-Chriſt, ont été établis ſes Vicaires ; ſa vie & ſes mœurs ayant toujours été tout à fait oppoſées à la Religion qu'il profeſſoit extérieurement.

Mais, pour ne rien ôter à Alexandre de ce qu'on a dit en ſa faveur, il eſt certain qu'en général tous ces Auteurs conviennent qu'il fut d'un jugement très-pé-

né-

mourut par le poiſon ; mais ils n'épargnent rien pour en cacher la maniere horrible. Quoi qu'il en ſoit, la choſe fit trop d'éclat pour pouvoir être bien cachée : on n'a qu'à voir là-deſſus ce qu'en diſent le Cardinal *Bembo*, *Guicciardin*, *Paul Jove*, *Platine*, *Tomaſi*, & enfin les Auteurs les plus authentiques, qui en étoient contemporains. Comme on ne peut ſoupçonner de partialité *Bembo*, ni *Guicciardin*, non plus que d'avoir à ce ſujet impoſé dans leurs Ecrits, je crois qu'il eſt à propos de citer ce qu'ils en ont dit.

(1) *Tom. Tomaſi.*

nétrant, & un grand maître dans l'art de perſuader, ſoit qu'il parlât, ſoit qu'il écrivît : ſa mémoire étoit ſi heureuſe, qu'il ſe ſouvenoit des moindres actions qu'il avoit faites dans ſa jeuneſſe : ſon aſſiduité ſans égale, & ſon éloquence naturelle, l'avoient fait choiſir par le Pape Sixte, & par Innocent huitieme, pour diverſes Ambaſſades. C'étoit l'homme du monde qui propoſoit les choſes avec le plus d'art, & qui ſavoit mieux gagner les eſprits, & faire plutôt tomber dans ſes ſentimens les perſonnes à qui il s'adreſſoit. Perſonne ne fut mieux que lui s'accommoder à l'humeur & au génie des autres. S'agiſſoit-il d'une affaire ſérieuſe, c'étoit un homme grave : s'agiſſoit-il au contraire de badinage, c'étoit un homme plaiſant. Il ſembloit, de la maniere qu'il en agiſſoit avec les Ambaſſadeurs, les Cardinaux & autres perſonnes de diſtinction, qu'il n'avoit rien tant à cœur que le bien commun de la Chrétienté, ſur-tout quand il ne s'agiſſoit que d'affaires indifférentes & qui ne le concernoient en rien. Ce fut par ce ſtratagême qu'il vint à bout de duper le ſacré College, & de ſe faire élever à la Papauté. Il combloit ordinairement ſes ennemis d'honnêtetés & de paroles engageantes, & par là il en faiſoit tomber pluſieurs dans

ſes

ſes pieges. Etoit-il engagé dans quelque partie de plaiſir ; ſon eſprit paroiſſoit tout à fait dégagé d'affaires. Il étoit intrépide dans le danger. Avoit-il quelque chagrin ; il le diſſimuloit ſi bien qu'on ne le pouvoit remarquer ſur ſon viſage. Jamais homme n'a mieux sû cacher ſes paſſions : il ne négligeoit jamais ce qu'il croyoit être affaires d'importance, pas même au milieu des plus grands plaiſirs. Il étoit très-vigilant, & ſe contentoit d'un léger ſommeil : ce ne fut jamais ſon défaut que de manquer de tempérance & d'ordre dans ſes affaires. Il aimoit les Arts libéraux, mais ſur-tout la Juriſprudence : il ne fruſtroit jamais les Docteurs en ces Facultés de leurs juſtes honoraires, ni ne retenoit la paye du ſoldat, ni le ſalaire de l'ouvrier : c'eſt ce qui lui faiſoit ſouvent dire à Valentin, que quiconque vouloit prendre les Grands ne devoit pas donner peu aux petits : c'eſt ce qui faiſoit qu'il avoit toujours ſon armée à ſa dévotion ; car en effet il eſt preſque incroyable que ſon abominable tyrannie, en dépouillant un ſi grand nombre de Barons Romains, ne causât point un ſoulevement qui tendît à le dépouiller lui-même. Ce qu'il y avoit entr'autres de plus louable dans Alexandre étoit le grand ſoin qu'il avoit à tenir Rome munie de proviſions

& de bled, dans le temps même de la plus grande disette. Il est vrai, ainsi qu'on ne l'a que trop vû, que le nombre & l'énormité de ses crimes obscurcissoient entierement tout ce qu'il pouvoit avoir de bon, & que de les retracer ici ne seroit que faire de nouveau un récit affreux & superflu (1).

Son

(1) On a tiré tout ce caractere d'Alexandre des Auteurs anonymes qui ont écrit le Supplément de la Vie de Cesar Borgia, tels que *Tomasi*, *Platine*, & *Ciaconius*. Ce dernier s'est plus servi qu'aucun autre de l'art Jésuitique pour pallier les vices du Pape : il paroît même être vivement piqué contre ceux qui en ont tiré le portrait au naturel : il traite d'Hérétiques & d'Infideles ceux qui ont exposé l'énormité de ses crimes. Voyez *Ciaconius* in Vita Papæ Alex. VI. p. 155.

Voici le passage de *Bembo Hist. Venet.* Lib. V. p. 218. *Alexander veneno, quod furtim dari Adriano Cardinali familiari suo jusserat, cujus in hortis una cum Cæsare filio cœnabat, per Ministri imprudentiam epoto, quinto decimo Calendas Septembris, excessit è vita. Cæsar eodem haustu penè absumptus difficilem in morbum incidit : qua in re Deorum Immortalium mens & voluntas visa est magnoperè affuisse : cum ii qui plurimos & Romanæ Reipublicæ Principes, & Clientes suos, ut eorum opibus & thesauris potirentur, veneno necaverant, & tunc suum hospitem atque alumnum adjungi ad reliquos necarique mandaverant, eo ipso in Ministerio semet pro illo interficerent.*

Son fils Cesar Borgia ne mourut point alors : mais Dieu ne lui laissa la vie que pour le punir davantage, & la lui rendre insupportable par la décadence de sa fortune & de sa grandeur, & par l'élévation de ses ennemis. La force de sa jeunesse & la vertu de ses antidotes que lui donnerent ses Medecins l'emporterent sur le poison : après avoir, à ce que l'on dit, été mis plusieurs fois dans le ventre d'un taureau ou d'une mule qu'on avoit ouverts tout en vie, ou avec le secours de quelques sudorifiques, sa maladie se dissipa insensiblement ; de sorte qu'il en fut guéri de la même maniere que l'avoit été dans sa jeunesse *Ladislas*, Roi de Naples, qui ayant été empoisonné fut aussi mis dans le ventre de quelques bêtes qu'on avoit ouvertes pour cet effet. D'autres rapportent, qu'ils ont ouï dire au Cardinal de Corneto, dans le

Pour ce qui est de la relation que fait *Guicciardin* de la mort horrible du Pape, elle est trop longue pour l'inférer ici mot à mot : mais on la trouvera dans l'Appendix, à l'article intitulé *Guicciardini descriptio mortis Papæ Alexandri Sexti.* On peut aussi voir *Platine in Vit. Alex. VI.* p. 477. 478. Edit. Venet. Anno MDCCIII. *Paul Jove* Lib. VIII. p. 205. Edit. Venet. MDLXXII. *Tom. Tomasi.* Part. II. p. 293. jusqu'à 298.

le jardin duquel il prit le poiſon, qu'il ne revint à lui-même qu'après avoir été plongé dans une grande citerne d'eau froide, parceque ſes entrailles étoient ſi fortement brûlées, que ſa poitrine étoit toute écorchée au dedans : mais il s'en rétablit peu à peu, quoique cependant ce ne fût qu'après pluſieurs mois de maladie & de douleurs épouvantables. Il auroit dans ce temps-là eu plus beſoin de ſa ſanté que jamais, pour être en état de prévenir tous les grands changemens qu'il trouva dans ſes affaires. C'étoit ce qui le faiſoit ſouvent plaindre de l'inconſtance de la Fortune, d'autant plus, diſoit-il, qu'il avoit prévû tous les évenemens déſavantageux que lui pourroit cauſer la mort de ſon Pere, & qu'il avoit préparé, pour les prévenir, tous les remedes néceſſaires. Mais ſa maladie fit avorter ſes projets : comme il ne s'y étoit point attendu, il n'avoit pû s'en garantir. Cependant, loin de paroître touché de toutes ces traverſes, il n'eut pas plutôt commencé à ſe rétablir un peu, que la fierté de ſon cœur le porta à ſoutenir avec une opiniâtreté étonnante ſon caractere & ſon crédit.

Auſſitôt que Valentin eut appris la mort du Pape, il ordonna à Michelotto de fermer les portes du Vatican avant que le bruit

bruit s'en fût répandu dans la Ville : il défendit auſſi expreſſément qu'on ne laiſsât ſortir ni entrer qui que ce fût, juſqu'à ce qu'il eût emporté tout ce qu'il y avoit dans l'appartement du Pape. Michelotto exécuta ponctuellement ſes ordres : ſoutenu par un certain nombre de ſoldats du Duc, il fut trouver le Cardinal Caſanuova, & lui ayant préſenté le poignard, il le força à lui délivrer les clefs des cabinets & des autres endroits où étoit l'argent d'Alexandre, & lui fit confeſſer ſur le champ où étoient cachés les autres effets de prix qui appartenoient au Pape. Ce Cardinal, ſe voyant dans la néceſſité d'y acquieſcer, ou de perdre la vie, ne balança nullement à leur indiquer l'endroit où étoit le tréſor ; où s'étant tranſportés, ils trouverent dans deux coffres plus de cent mille écus en eſpeces, avec pluſieurs vaſes d'or & d'argent. Quelques précautions que prît Michelotto, il ne put néanmoins empêcher que d'autres perſonnes ne pillaſſent les appartemens de derriere, où on avoit trouvé beaucoup plus d'or, & outre cela un coffre plein de joyaux. Après qu'on eut bien cherché dans toutes les chambres, & qu'on eut enlevé ce qu'il y avoit, on ouvrit les portes du Vatican, & on fit ſavoir publiquement la mort du

Pape, laquelle cauſa une joie inexprimable dans Rome, auſſi-bien que dans toute la Chrétienté. Les ſcélérats de la famille de Borgia furent les ſeuls qui ne ſe réjouïrent point de la perte de cette tête qui avoit ſouillé tout le corps, ni ne virent pas avec plaiſir la fin de cette tyrannie qui avoit fait trembler tout l'Univers; de ſorte qu'Alexandre fut à peu près autant mépriſé & abhorré du genre humain, après ſa mort, qu'il en avoit été redouté pendant ſa vie. Il ne ſe trouva aucun de ſes parens ou amis qui voulût ſe mêler de ſes funérailles: ils avoient d'autres affaires. Chacun d'eux ne ſongeoit qu'à ſe mettre à couvert de la furie d'un Peuple enragé, dont rien ne pouvoit arrêter la vengeance que les ſoldats de Valentin, qui étoient pour lors poſtés autour du Vatican. Après la mort d'Alexandre, (1) le Vice Chan-

(1) Voyez le Supplément à l'Hiſtoire du Duc Valentin par *Tomaſo Tomaſi* Edit. Mont. Chiar. An. 1670 p. 301. Pour ce qui regarde les particularités de ſon enterrement, la difformité de ſon corps, & le mépris qui en fut fait après ſa mort, on n'a qu'à voir *Guicciardin* Lib. VI p. 161. 162. & le Supplément, où on trouvera les paroles de cet Auteur. On peut encore voir *Tom. Tomaſi.* depuis la p. 301. juſqu'à 306. Part. II.

Chancelier envoya des ordres aux Officiaux du Clergé, aux Supérieurs des Couvents, & aux Confrairies des Séculiers, de ne pas manquer, ſous peine d'être dépouillés de leurs dignités & offices, à ſe rendre, ſelon la coutume ordinaire, chacun avec ſa Compagnie, au Palais du Vatican, pour aſſiſter aux funérailles du Pape, poſitivement le jour après avoir reçu les ordres, qui étoit celui auquel on devoit tranſporter le corps de la grande Chapelle où il étoit à l'Egliſe de Saint Pierre, où il devoit être enterré. Toutes ces Compagnies, tant régulieres que ſéculieres, s'y rendirent fort ponctuellement, non pas tant dans le deſſein de faire honneur à ce Pape, que pour avoir le plaiſir de voir eux-mêmes la deſtruction de ce monſtre d'iniquité, qui pendant ſa vie s'étoit rendu odieux tant au Clergé qu'aux Laïques, & même à tous les Chrétiens. Mais comme le corps entroit dans l'Egliſe de Saint Pierre, il s'éleva tout d'un coup un ſi grand tumulte parmi les ſoldats aux Gardes, qu'ils arracherent avec violence les torches allumées des mains du Clergé qui aſſiſtoit aux funérailles, & qui par là fut contraint de ſe retirer dans la Sacriſtie, ne ſe ſouciant gueres, à la vérité, s'il feroit les prieres ni les cérémonies accoutumées dans une

pareille occaſion, ou non. Ce déſordre fit qu'il ne reſta aucun Prêtre avec le corps : mais une multitude de perſonnes de toutes conditions & de tout ſexe y accoururent pour voir le cadavre de ce ſerpent qui avoit mordu tant d'innocens, & qui par ſon ambition, ſon avarice, ſa cruauté, & ſa concupiſcence avoit infecté tout l'Univers.

Le corps avoit cependant été tranſporté juſqu'au grand Autel de Saint Pierre, & y étoit expoſé à la vûe du Public, quelque horrible & quelque épouvantable qu'en fût le ſpectacle ; car il étoit devenu ſi noir, ſi difforme, & ſi prodigieuſement enflé qu'il n'étoit preſque pas reconnoiſſable. Il couloit de ſon nez une matiere toute putréfiée : ſa bouche étoit ouverte d'une maniere effroyable, & ſa langue étoit ſi monſtrueuſement enflée, qu'elle rempliſſoit toute la bouche. C'étoit enfin un objet ſi effroyable qu'on ne le pouvoit regarder ſans horreur, ni en ſouffrir la puanteur ſans craindre d'être infecté : auſſi chacun ſe retiroit-il au plus vîte ; & quoique ç'ait toujours été la coutume pratiquée aux funérailles des Papes que de leur baiſer la main, perſonne ne ſe préſenta pour donner à Alexandre cette marque de reſpect. Sur les ſix heures du ſoir, le Corps fut porté

porté par quelques crocheteurs & deux charpentiers à la Chapelle où l'on devoit l'enterrer. Pendant tout le temps qu'ils le portoient, on remarqua qu'ils ſe railloient les uns & les autres ſur cet emploi ; & comme le cercueil ſe trouva trop court, ils y ajuſterent le cops en l'y forçant à grands coups de poings, lui parlant par dériſion comme s'il avoit été vivant ; diſant que Rome pouvoit s'aſſurer à préſent qu'il n'en ſortiroit jamais. Ils (1) traiterent ainſi le corps de ce Pape avec un mépris preſque incroyable, & le placerent à la gauche du grand Autel de l'Egliſe de Saint Pierre, ſous une aſſez vilaine tombe (2).

Il eſt preſque impoſſible d'exprimer combien de troubles il arriva en Italie après la mort d'Alexandre, & qui furent preſque tous ſuſcités par ceux dont les Borgia avoient uſurpé les biens, du nombre deſquels étoient ceux de la Maiſon de Colonne, qui, comme nous l'avons déja dit, par le ſecours des armes victorieuſes des Eſpagnols, rentrerent dans leurs biens dans l'Abruzze, dont les Orſini avoient eu la poſſeſſion ; de ſorte qu'en ayant obtenu

(1) V. *Ciaconius, Vita Pontificum* p. 151. comme auſſi *Tom. Tomaſi.* p. 305.

(2) *Tom. Tomaſi.* p. 322.

tenu la permiſſion de Conſalve, ils s'avancerent dans l'Etat Eccléſiaſtique, pour y recouvrer les Terres que les Borgia leur avoient enlevées. Valentin, qui dans cette conjoncture en avoit tout à craindre, auſſi bien que des Orſini, fut contraint pour ſa ſûreté d'en venir à une eſpece d'accommodement avec eux; & pour cet effet il les remit en poſſeſſion de leurs Terres. Le Duc d'Urbin ne perdit point de temps à ſe rendre maître de ſes Etats, y ayant été rappellé par ſes fidelles & loyaux ſujets. François Marie de la Rovere rentra auſſi dans les biens qu'on lui avoit pris: les Seigneurs de Peſaro, Camerino, Citta di Caſtello, & Piombino en firent de même. Malateſta fit auſſi tous ſes efforts avec les autres pour recouvrer les Etats de Rimini: mais, comme il n'y étoit pas fort aimé de ſes ſujets, il trouva une grande oppoſition dans ceux qui gardoient toujours le Château pour Valentin; de ſorte qu'il fut obligé de le laiſſer encore à ſes ennemis. Mais Baglione, avec Louïs Orſino, le Comte Petigliano & Alviano, prirent Perouſe à Valentin, & en chaſſerent tous ceux de ſon parti, par le ſecours des troupes Vénitiennes, qui ne laiſſerent point auſſi que d'aider beaucoup aux Orſini pour recouvrer tous leurs Etats.

Tout

Tout Rome étoit dans la plus grande confuſion du monde. Les Cardinaux, loin d'aſſiſter aux funérailles du Pape, étoient dans la néceſſité de ſonger à ſe mettre eux-mêmes à couvert, & à chercher les moyens de prévenir les déſordres auxquels il y avoit plus d'apparence que jamais ; de ſorte que leur principale application étoit de mettre toutes les affaires en ordre pour le Conclave prochain. Le Vatican étoit pour lors comme aſſiégé par les troupes de Valentin qui, par rapport à ſa maladie, en avoit donné le commandement à Michellotto. Les cruautés & les brigandages que ces troupes commettoient par-tout donnerent une grande terreur aux habitans, & même aux Cardinaux.

L'Evêque de Nicaſtro tenoit le Château Saint Ange, dont Alexandre lui avoit confié la garde : mais quand il vit que les troupes de Valentin portoient leur audace ſi loin, & qu'elles faiſoient tant de déſordres, il fit offre aux habitans de Rome d'armes & de munitions, tant pour ſe défendre que pour attaquer : mais les Cardinaux rejetterent cette propoſition, s'imaginant que loin de remédier aux déſordres préſens, elle ne pouvoit que les augmenter, & cauſer une trop grande effuſion de ſang dans Rome. Ainſi ils

prirent

prirent le parti de lever des ſoldats eux-mêmes, qui leur ſerviroient de Gardes & de protection. Mais les tréſors étoient ſi épuiſés, qu'ils ne pouvoient trouver de l'argent pour fournir à une ſi groſſe dépenſe, puiſqu'à peine ils en avoient aſſez pour les fraix qu'il falloit faire pour mettre toutes choſes en ordre pour le Conclave.

Quelquefois les Cardinaux s'aſſembloient dans la (1) Minerve, & quelquefois dans la maiſon du Cardinal Caraffa. Ils trouverent à la fin les moyens de lever environ (2) deux mille ſoldats, dont Charles Taneo fut fait Commandant: On lui donna le titre de Capitaine du Sacré College. Les choſes furent miſes ſur un tel pied que ceux qui étoient dans le Château Saint Ange furent, auſſi bien que Valentin, obligés de prêter ſerment d'obéiſſance aux decrets du ſacré College. Chacun occupa ſon même poſte juſqu'à l'élection d'un nouveau Pape. Mais, dans le temps même qu'ils crurent que Rome commençoit à être tranquille, ils la virent plus en déſordre que jamais; car, malgré les lettres que les Cardinaux avoient envoyées

(1) *Guicciard.* Lib. V. p. 162. *Platine.* p. 481.
(2) *Tom. Tomaſi.* p. 327. Ceux qui ont écrit

voyées aux Colonnes & aux Orſini, pour leur défendre l'approche de cette ville, à dix milles près, Proſper Colonne y vint avec un corps conſidérable de troupes Eſpagnoles, proteſtant néanmoins qu'il n'avoit point du tout deſſein d'offenſer le ſacré College. Le Comte Petigliano & Fabio Orſino s'y rendirent auſſi à la tête de deux cents chevaux & plus de mille fantaſſins, qui n'aſpiroient à rien autre choſe qu'à ſe venger de la perfidie de Ceſar Borgia, & de ceux qui avoient mis alors le feu au Palais Orſino de Monte Giordano. (1) Michellotto étoit le principal auteur de cet outrage. Ils forcerent leurs maiſons, où ils pillerent & ſaccagerent tout d'une maniere auſſi cruelle qu'on ſe le peut imaginer ; juſques là même qu'un de la famille de Borgia étant tombé entre les mains du même Fabio, celui-ci le maſſacra ſur le champ ; & non content de lui ôter la vie, il ſe (2) lava, devant la populace, les mains & la bouche de ſon ſang. Tandis que tout ce brigandage ſe commettoit à Rome, les gens de Valentine

le Supplement de *Platine* p. 481. diſent que les Cardinaux avoient levé 4000 ſoldats.

(1) *Platine* p. 481.

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 328.

ne ſe tenoient point dans l'inaction : ils jouoient auſſi leurs rolles dans cette ſcene tragique ; de ſorte qu'on ne voyoit dans Rome que maſſacres & ſang répandu. Le bruit même courut que les ſoldats de Borgia avoient fait priſonniers tous les Cardinaux, & que la ville ſeroit miſe à feu & à ſang ; ce qui épouvanta ſi fort les habitans qu'ils fermerent leurs boutiques, prirent les armes, & fermerent l'entrée des rues avec de groſſes poutres, des barres, & des chaînes de fer, de la même maniere, diſent (1) ceux qui en ont fait le récit, que s'il y avoit eu un autre Annibal aux murailles de Rome.

Ces troubles & ces déſordres inouïs ne ceſſerent que lorſque les Cardinaux eurent trouvé les moyens d'en arrêter le cours fatal, en faiſant aſſembler inceſſamment les Ambaſſadeurs de l'Empereur, des Rois de France & d'Eſpagne, & de la République de Veniſe, leur demandant la protection de leurs Maîtres, d'autant plus efficace, que les troupes de France & d'Eſpagne n'étoient, ni les unes ni les autres, trop éloignées de Rome. Les Ambaſſadeurs leur promirent cette protection &

(1) *Panvinius*, *Cicarelli* & les autres qui ont écrit le Supplément de *l'Platine*. p. 481.

& les assurerent qu'on conserveroit les immunités & les privileges du Conclave. Les Cardinaux les supplierent encore de délivrer Rome de toutes ces troupes séditieuses, qui la persécutoient si cruellement, qu'il y avoit tout lieu d'en craindre une funeste issue, si on ne trouvoit quelque expédient pour y remédier. Mais sur-tout ils les prierent d'engager le Duc de Valentinois, à quelque prix que ce fût, de sortir de Rome avec ses soldats, & en cas qu'il le refusât, de l'y contraindre. La proposition fut unanimement approuvée des Ambassadeurs, qui resterent quelques heures avec les Cardinaux pour concerter entre-eux sur la maniere dont il s'y falloit prendre.

Mais trouvant Valentin dans un état très-languissant, & dans des tourmens de corps & d'esprit inexprimables, & outre cela exposé à la fureur & à la rage de ses ennemis, ils étoient fort en peine de la maniere qu'ils s'y prendroient ; de peur que les (1) ennemis de ce malheureux, profitant de sa maladie, ne vinssent exercer sur lui leurs fureurs. Cependant ils crurent que le parti qu'ils devoient prendre étoit d'envoyer dire, au nom de leurs

(1) *Tom. Tomasi.* p. 428.

leurs Maîtres & du ſacré College, aux partis oppoſés & en armes, qu'ils euſſent à ſe retirer ſans bruit de Rome, & qu'ils ſe gardaſſent bien d'oſer rien entreprendre qui pût cauſer le moindre obſtacle à l'élection d'un nouveau Pape; que, s'ils le faiſoient, tous les Princes de la Chrétienté puniroient leur témérité.

Les Orſini ſe (1) ſoumirent d'abord à cet ordre, & ſortirent avec leurs troupes hors de Rome: Proſper Colonne s'y ſoumit auſſi, mais à condition qu'il ſeroit auparavant inſtruit de la réſolution de Valentin, qui ne pouvoit conſentir à quitter Rome. Il demandoit comme une grace la permiſſion d'y reſter, il alléguoit l'état ou il ſe trouvoit, & s'en rapportoit au témoignage des Medecins: il ajoûtoit auſſi, que s'il ſortoit de la ville, ou ſeulement du Vatican, ſa vie ne ſeroit point en ſûreté; que cependant il vouloit bien ſe retirer dans le Château Saint Ange, ſi cela leur faiſoit plaiſir, pourvu que le ſacré College lui voulût répondre de ſa vie; quoiqu'il demandât que le Conclave ſe tînt plutôt dans ce Château, & qu'on le laiſsât dans le Vatican, offrant à ces conditions de renvoyer ſes troupes. Mais les Cardinaux

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 330.

Cardinaux, ne pouvant découvrir quelles étoient ſes intentions, réſolurent qu'il (1) falloit abſolument qu'il ſortît ſans aucun délai avec ſes troupes hors de Rome; lui promettant qu'on lui donneroit une garde pour ſa ſûreté, dont il ſeroit eſcorté, s'il le vouloit, juſques hors l'Etat Eccléſiaſtique, & qu'il auroit la liberté d'emporter avec lui ſon artillerie, ſes munitions & bagages, & en un mot tout ce qui en dépendoit. Il eut outre cela les aſſurances du Sénat & du Peuple de Rome, qu'il ne ſeroit ni attaqué ni moleſté en aucune maniere dans ſa route. Valentin ſe trouva obligé d'obéir à ces ordres, & d'accepter les propoſitions qu'on lui avoit faites. Les Cardinaux lui firent en même temps promettre qu'il ſeroit hors de Rome dans trois jours; qu'il n'entreprendroit rien contre cette Ville, ni contre aucune autre de l'Etat Eccléſiaſtique, & que durant le Conclave il ſe tiendroit pour le moins, à dix milles de diſtance de Rome. Proſper Colonne s'engagea aux mêmes choſes. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne ſe rendirent cautions pour Valentin, & ceux de France & de Veniſe pour les Orſini.

Les

[1] Ibid p. 332.

Les conventions étant faites, les parties jurerent ſolemnellement de s'y tenir ; & le Duc donna à connoître que ſon deſſein étoit d'aller vers Tivoli, par dix-huit pieces d'artillerie à qui il avoit fait prendre les devants, & que le Sacré College avoit fait eſcorter par quatre cents fantaſſins, auxquels Valentin fit préſent de quatre cents ducats. Il fit auſſi prendre les devants à ſon avant-garde, pour attendre le reſte de ſes bagages qui étoit compoſé d'environ cent chariots. Le Duc ſortit par la porte du jardin du Vatican, dans (1) un lit couvert d'un dais d'écarlate, ſupporté par douze de ſes halebardiers : mais il eut la précaution de faire monter un de ſes meilleurs & de ſes plus légers chevaux par un de ſes Pages qui ſe tenoit toujours près du lit, & qu'il avoit deſſein, tout malade qu'il étoit, de monter lui-même en cas d'attaque ou de ſurpriſe. Ses chevaux étoient caparaſſonés d'un velours noir, ſes armes y étoient brodées. Il marchoit dans le centre de ſon armée. Au premier mouvement de ſon départ, le Cardinal Ceſarino ſe rendit aux portes de la Ville, pour y attendre Valentin, dans le deſſein de lui parler ; mais

(1) *Tom. Tomaſi*, auſſi bien que *Platine* p. 481.

mais Valentin s'en excuſa, lui diſant qu'il n'étoit point en état de parler (1) à perſonne.

Proſper Colonne s'y étoit auſſi trouvé dans le même deſſein : mais trouvant le Duc dans un triſte état, il déclara ouvertement qu'il lui pardonnoit de tout ſon cœur le tort qu'il en avoit reçu. Cette généroſité fut regardée comme une eſpece d'héroïſme qui ne cédoit en rien à la généroſité des anciens Romains : il lui fit même offre de le conduire, avec ſes propres gardes, à Tivoli ; mais Borgia lui fit connoître qu'il n'y alloit point ; que cependant il ſeroit bienaiſe de le voir au de-là de Pontemolle.

Colonne ne voulut pourtant pas ſe hazarder à y aller, à cauſe du grand nombre de troupes Françoiſes qui en étoient fort près. Le Duc continua ſa route vers Nepi, d'où il marcha tout droit à Citta-Caſtellana, qui étoit encore ſous ſa puiſſance. L'armée Françoiſe n'en étoit qu'à fort peu de diſtance, ſavoir, entre Nepi & Iſola : elle étoit commandée par le Marquis de Mantoue, député Viceroi de France à la place de la Tremouille qui étoit reſté malade (2) à Parme. Ils y avoient campé,

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 333.
(2) *Guicciard.* Lib. VI. p. 162.

campé, ſous prétexte de protéger le Conclave, appréhendant que les Eſpagnols ne forçaſſent les Cardinaux à élire un Pape de leur Nation, par le ſecours des troupes de Proſper Colonne qui en étoient près, & qu'ils croyoient que Conſalve y avoit envoyées pour cet effet. Cependant les François n'avoient aucun autre deſſein que de faire élever, s'il leur étoit poſſible, à la dignité de Pape, le Cardinal d'Amboiſe, qui pour cet effet venoit de ſe rendre à Rome avec les Cardinaux Aſcanio, & d'Aragon; croyant que, comme le Cardinal Aſcanio avoit été mis en liberté, il ne refuſeroit point, non plus que les deux autres, de lui donner ſon ſuffrage; ſe flattant outre cela d'avoir celui de tous ceux qui étoient amis de Valentin. On fit alors des offres conſidérables à Borgia, pour l'engager à entrer dans la faction des Eſpagnols. Mais dans cette occaſion on le vit tenir ferme pour le parti François.

Il s'aſſembla alors (1) environ trente-ſept Cardinaux qui réglerent le affaires du Conclave, & firent faire les cérémonies ordinaires

(1) V. *Panvinius in Vita Pii Tertii*, p. 481. mais *Guicciard.* Lib. VI p. 164. dit qu'il y avoit trente huit Cardinaux dans le Conclave.

ordinaires pour les funérailles du Pape défunt dans l'Eglise de Saint Pierre. Après que la chaire eut été un mois vacante, ils se renfermerent pour l'élection d'un nouveau Pape ; ce qui fut fait, au grand étonnement de tout le monde, cinq jours après. Les Cardinaux ayant vû qu'ils avoient tout à craindre des armes de ces deux puissantes factions, dont chacune étoit prête à soutenir ses intérêts & ses prétentions pour l'élection d'un Pape qui fût dans leurs interêts, ils chercherent promptement les moyens d'y remédier, en élevant au Souverain Pontificat François (1) Piccolomini, Cardinal de Sienne, homme d'un excellent caractere, qui n'étoit livré à aucun parti, & qui fut généralement de tout le monde jugé digne du Gouvernement de l'Eglise. Il avoit fort peu de santé, & étoit d'une très-foible complexion ; ce qui faisoit espérer aux Cardinaux qu'il ne vivroit point longtemps ; & que pendant sa vie, quelque courte qu'elle fût, les affaires devant nécessairement changer de face, ils pourroient après sa mort en choisir un à leur fantaisie,

(1) *Panvinius*, Ibid. voyez aussi sa *Chronologia Ecclesiastica* Anno 1503. *Guicciard.* Ibid.

fantaiſie, conformément aux circonſtances. Cette élection ſe fit le 22. Septembre 1503. & Piccolomini fut couronné Pape le 8 Octobre, & prit le nom de (1) Pie III.

Comme l'armée Françoiſe n'avoit plus rien qui l'obligeât à reſter plus long-temps auprès de Rome, elle paſſa le Tibre & continua ſa (2) ſa route vers Naples : mais malgré ſon départ, & l'élection du nouveau Pape, il n'y avoit aucune apparence de tranquillite dans Rome ; car alors même Alviano & Jean Pagolo Baglione levoient de nouvelles troupes dans les terres de Perouſe, dans le deſſein d'attaquer Valentin qui étoit toujours dans un état de langueur, & qui redoutoit la force de ſes ennemis qui, comme autant de vautours, n'attendoient que le moment favorable pour fondre ſur lui. Il ne trouva aucun expédient pour ſe mettre à couvert de leur fureur, qu'en ſe rendant à Rome avec un paſſeport du nouveau Pape ; ce qu'il fit, eſcorté de deux cents cinquante hommes d'Armes, autant de chevaux légers,

(1) *Panvinius, Vita Pii Tertii* p. 482. *Guicciard.* Lib. VI. p. 164. *Tom. Tomaſi.* p. 335.

(2) *Tom. Tomaſi.* p. 336. *Guicciard.* Lib. VI. p. 164.

légers, & huit cents fantaſſins. L'intention du Pape, en lui permettant d'y revenir, étoit de tâcher d'accommoder les différends qu'il y avoit entre Valentin & ſes ennemis. Mais les Orſini qui étoient auſſi à Rome, altérés du ſang de Borgia, vouloient le pourſuivre juſqu'à ce qu'ils euſſent tiré vengeance de tant de maſſacres & d'infamies qu'il avoit exercées contre leur famille : ils le citerent cependant devant le Pape & le Sacré College, demandant toute la juſtice qu'en ordonneroit le cours commun des Loix contre un ſi inſigne voleur, & un ſi barbare meurtrier ; étant d'ailleurs toujours dans le deſſein d'en tirer vengeance par la force de leurs armes, s'ils ne la pouvoient obtenir autrement ; & cela auſſitôt qu'Alviano & Jean Pagolo les auroient joints avec leurs troupes. Leurs ſoldats & ceux de Valentin cherchoient réciproquement à s'inſulter, & s'entretuoient tous les jours. Cette effuſion de ſang, & ces déſordres, auxquels on ne voyoit point de fin, chagrinoient extrêmement les habitans de Rome.

Quoiqu'on eût fait de grandes offres aux Orſini pour les engager à ſe joindre à l'armée Eſpagnole, le Cardinal d'Amboiſe ne laiſſa pas de trouver le ſecret

d'en attirer quelques-uns dans les intérêts de ſon Maître, & entr autres Jules Orſino : mais ils avoient réſolu entr'eux de ne ſervir aucune de ces Puiſſances ſans s'être auparavant vengés de Valentin. Cela portoit un grand préjudice aux François, qui avoient dans cette conjoncture tant de beſoin de leur aſſiſtance. Les François, d'un autre côté, faiſoient des offres très-avantageuſes à Alviano, pour qu'il ſe rangeât auſſi de leur parti ; mais ſon arrivée à Rome leur fit perdre eſpérance de voir la choſe effectuée ; car il s'aperçut d'abord que le Cardinal d'Amboiſe ne s'étoit fait ami de Valentin qu'uniquement dans la vûe de ſe faire élire Pape dès que le Saint Siege ſeroit vacant. Cette démarche irrita tellement Alviano & les Orſini, que ſelon le rapport de quelques-uns, quoique Jules ſe fût, comme nous l'avons déja dit, engagé au ſervice des François, cela n'empêcha point qu'ils ne ſe déterminaſſent unanimement à ſe dégager tous enſemble de cette Nation. Pour cet effet, ils convinrent avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'ils entreroient tous, à l'exception de Jean Jordan, au ſervice du Roi ſon Maître : ils s'obligerent en même temps de fournir à

Sa Majeſté Catholique cinq cents hommes d'armes, & de lui avancer outre cela ſoixante mille ducats par an, pour le mettre mieux en état de faire la guerre aux François, & de ſe ſoutenir dans la poſſeſſion de Naples. D'autres diſent qu'ils y avoient été ſollicités par les Vénitiens, qui deſiroient avec toute l'ardeur imaginable de voir le Roi de France dépouillé de ce Royaume.

Les Eſpagnols de leur côté convinrent qu'il falloit donner quelque (1) Gouvernement conſidérable dans le Royaume de Naples à Alviano, & au reſte des Orſini, & qu'on y donneroit auſſi à ſon frere les plus hautes dignités qu'on trouveroit vacantes parmi le Clergé. Mais ce qu'il y eut de plus atrayant, ce fut la promeſſe que leur firent les Eſpagnols, qu'auſſitôt que la guerre de Naples ſeroit finie ils fourniroient à Alviano un ſecours de deux mille fantaſſins pour l'expédition que les Orſini avoient deſſein de faire en Toſcane, pour y rétablir (2) Pierre de Medicis dans ſon premier Gouvernement.

Le Cardinal d'Amboiſe ne fut pas peu ſurpris de voir un changement ſi ſubit dans la famille des Orſini, prévoyant qu'il

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 164.
(2) Ibid.

qu'il ſeroit très-fatal pour les François ; ce qui lui fit propoſer qu'il acquieſceroit à tout ce que (1) bon leur ſembleroit, pourvû qu'ils n'épouſaſſent point l'intérêt des Eſpagnols. Mais il n'étoit plus temps d'en parler : ils lui firent connoître que rien ne ſeroit capable de les engager à quitter le parti de cette Nation.

Valentin n'appréhendoit pas peu alors de ſuccomber ſous des ennemis qui l'environnoient de toutes parts, & qui conſpiroient ſa perte. Il ne trouvoit aucun moyen pour s'en mettre à couvert, que dans la fuite : il ſe réſolut donc de quitter Rome en toute diligence, & d'aller à Bracciano, où Jean Jordan donnoit des aſſurances de la part du Cardinal d'Amboiſe qu'il le protégeroit. Mais, comme il étoit ſur le point de partir, les Orſini réſolurent de (2) l'attaquer ſans ménagement, & de ſe faire un paſſage au travers du Château Saint Ange pour aller à l'endroit de la Ville, près du Vatican, où étoient alors les troupes de Borgia. Cependant, comme il étoit bien gardé de tout côté, ils ne purent y entrer ; ce qui les

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 164.
(2) *Guicciard.* Lib. VI. p. 165. Voyez auſſi *Platine* p. 482. & *Tom. Tomaſi.* p. 339.

les détermina à sortir hors de Rome, & à faire marcher leurs gens autour des murailles, vers la porte nommée Torione, par où ils crurent qu'immanquablement ils parviendroient jusqu'à Valentin : mais, quand ils y furent arrivés, ils la trouverent bien barricadée, & bien gardée. Ils y mirent immédiatement le feu, & par là se firent un passage dans le Château. Ils n'y furent pas plutôt entrés, qu'ils en vinrent aux prises avec la Cavalerie de Valentin, qu'ils attaquerent vigoureusement l'épée à la main, & qu'ils forcerent & taillerent en pieces, malgré le nombre des troupes Françoises qui étoient venues au secours de Borgia, & la défense qu'il fit lui-même. Borgia réduit à la derniere extrémité, & ne sachant comment éviter de tomber entre les mains d'ennemis implacables & vindicatifs, demanda en grace au Pape de lui donner azyle dans le Palais du Vatican ; ce qui lui fut octroyé. Mais se voyant à bout de ses intrigues, il résolut d'abandonner ses troupes qui étoient déja dispersées, & même beaucoup diminuées ; & se réfugia, avec son frere Squillace, & quelques Cardinaux de son parti, dans le (1) Château Saint Ange, avec la permission

(1) Ibid. *Platine*. Voyez aussi *Guicciard.* & *Tomasi.*

permiſſion du Pape, qui donna ordre au Gouverneur d'en laiſſer ſortir Valentin, quand bon lui ſembleroit, ſans l'inquiéter aucunement.

Rome commença à jouïr alors d'un peu de tranquillité : les tumultes ceſſerent. Mais le Pape Pie III. mourut, (1) environ vingt & ſix jours après qu'il eut été élevé au Pontificat. Sa mort provint d'une gangrene qui ſe mit à une de ſes jambes, qui, ſelon le rapport de quelques-uns, avoit été empoiſonnée par l'emplâtre que ſon Chirurgien y avoit appliqué, par la ſubornation de Pandolfe Petrucci Seigneur de Sienne. Il fut généralement regretté du Peuple : ſon mérite & ſa vie exemplaire lui avoient attiré la vénération de tout le monde. Il décéda le 18me jour d'Octobre de la même année 1503.

Les Cardinaux différerent pendant quelques jours l'ouverture du Conclave, pour donner le temps aux troupes des Orſini de ſortir de Rome ; de ſorte que l'élection d'un nouveau Pape fut concertée, &, pour ainſi dire, conclue (2) ſans le Conclave ; car le Cardinal de Saint Pierre

(1) *Platine*, Ibid.

(2) Voyez le Supplément de *Panvinius* à *Platine*, in Vita *Julii II.* p. 483. *Guicciard.* Lib. VI.

Pierre aux liens avoit, par ſes ami & ſes grandes richeſſes, attiré une ſi grande partie du Sacré College dans ſon parti, que les autres ne furent pas en état de s'oppoſer à ſon élection. En effet il fut élu Pape ſous le nom de Jules ſecond, la premiere nuit même qu'ils firent la formalité ordinaire pour l'ouverture du Conclave; qui fut le premier jour de Novembre. Il y en a qui prétendent que ce fut le (1) dernier d'Octobre 1503.

Cependant ce fut une ſurpriſe univerſelle, de voir que les Cardinaux avoient unanimement revêtu de la dignité de Pape unhomme qu'ils connoiſſoient être d'un eſprit ſi turbulent & ſi dangereux, & qui avoit paſſé toute ſa vie à former des ligues, à exciter des tumultes & à braſſer des ſéditions; & qui par là s'étoit attiré l'inimitié

(1) Voyez le Supplément de *Panvinius* à *Platine in vita Julii ſecundi*, p. 483 il dit que ce fut le premier de Novembre : mais *Guicciard.* lib. VI. p. 165. dit que ce fut le dernier d'Octobre. J'ai jugé à propos de ne rien décider, pour éviter la cenſure de quelques Critiques. Mais, comme *Panvinius*, tant dans ſa Vie de *Jules II*, que dans ſa *Chronologia Eccleſiaſtica* p. 177. prétend que ce fut le premier de Novembre, je tombe plutôt dans ſon opinion que dans celle de *Guicciardin.*

mitié de pluſieurs perſonnes du premier rang. Mais d'un autre côté on voyoit clairement la raiſon qui l'avoit fait élire ; car, (1) comme il avoit été Cardinal pendant pluſieurs années, il étoit par conſéquent devenu fort puiſſant, & ſurpaſſoit de beaucoup les autres, en richeſſes & en magnificence. Une grandeur d'ame tout-à-fait ſinguliere contribua auſſi à lui procurer quelques amis, qui épouſerent ſes intérêts, & contrebalancerent le pouvoir de ſes adverſaires. Il s'acquit de plus le caractere de premier défenſeur de la dignité & des privileges de l'Egliſe. Toutes ces raiſons, jointes aux promeſſes immenſes qu'il faiſoit à ceux qui contribueroient à le faire revêtir du Souverain Gouvernement, lui firent ſurmonter tous les obſtacles qui s'y préſentoient, & remporter l'élection en ſa faveur. Le Cardinal d'Amboiſe donna ſon conſentement à la promotion de Jules à la Papauté : voyant qu'il ne pouvoit l'obtenir pour lui-même, il étoit bien aiſe de l'engager dans l'intérêt des François. Ceux qui étoient du parti Eſpagnol, ne voulant pas s'en faire un ennemi, furent auſſi obligés d'y conſentir, n'étant point un nombre ſuffiſant pour s'y oppoſer ;

(1) *Guicciard.* Ibid. p. 165.

oppoſer ; outre qu'avant que d'avoir été élu Pape, il leur avoit fait des promeſſes conſidérables, auſſi bien qu'à Valentin, à qui il avoit promis de lui conſerver la charge de Capitaine Général & de (1) Gonfalonier de l'Egliſe, & de donner à une de ſes filles pour époux François Marie de la Rovere. Mais ce qu'il y avoit eu de plus attrayant pour Valentin, avoit été la promeſſe que Jules lui avoit faite, de lui aider à recouvrer les Etats de la Romagne, qu'il avoit tous perdus, à l'exception des fortereſſes, par le ſoulevement de leurs habitans.

Les déſordres de la Romagne cauſerent en effet de grands troubles au nouveau Pape, parcequ'il ne pouvoit y diſpoſer les choſes de la maniere qu'il l'auroit ſouhaité, & qu'il ne pouvoit ſouffrir que les Vénitiens y accruſſent leur pouvoir, en pouſſant plus loin leurs conquêtes. Les nouvelles ne furent pas plutôt répandues dans la Romagne de la retraite de Valentin dans le Château Saint Ange, & de la déroute de ſon armée, que les Villes qui avoient juſques là tenu ſon parti commencerent à prendre (2) d'autres meſures. Ceſene ſur-tout

(1) *Guicciard.* 166. p. 342. *Tom. Tomaſi.*
(2) Idem. *Guicciard.*

tout ſe remit ſous la puiſſance de l'Egliſe, dont elle avoit dépendu autrefois. Ce ne fut pas ſans avoir été aſſez de temps incertaine, après que le Commandant d'Imola y eut été tué à la ſollicitation de quelques-uns de ſes habitans, ſi elle ſe rendroit à l'Egliſe, ou aux Riarii qui en avoient été les anciens poſſeſſeurs. Forli qui avoit long-temps été ſous le gouvernement des Ordelaffi, avant que les Riarii s'en fuſſent attribué la Souveraineté, rapella auſſi Antoine Ordelaffi, qui, ayant déja fait de vaines tentatives pour y rentrer avec le ſecours des Vénitiens, ſe donna bien de garde d'y aller alors, appréhendant que ſes habitans ne ſe ſerviſſent de ſon nom que pour ſe rendre eux-mêmes les maîtres abſolus du gouvernement : ainſi il ſe mit ſous la protection des Florentins, (1) qui l'y rétablirent. Jean Sforce reprit Peſaro, qui lui appartenoit anciennement. Pandolfe Malateſta réclama Rimini, dont les habitans le rappelloient pour Gouverneur : mais Denys de Naldo trouva moyen de conſerver toujours cette place à Valentin. Faënza paroiſſoit plus portée à reſter ſous le gouvernement de Borgia, qu'aucune autre Ville : cependant, voyant qu'il n'y avoit

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 166.

avoit plus d'apparence qu'ils puſſent la conſerver, ils choiſirent pour leur Souverain un (1) bâtard de la maiſon de Manfredi nommé *Aſtor*, ne reſtant de cette Maiſon aucun enfant légitime.

Comme les Vénitiens avoient envie de ſe rendre maîtres de toute la Romagne, ils avoient, immédiatement après la mort du Pape Alexandre, envoyé un grand nombre de troupes à Ravenne, qui tout à coup s'avancerent une nuit pour attaquer la Ville de Céſene. Mais trouvant une vigoureuſe défenſe dans ſes habitans, & de plus n'ayant amené aucune artillerie avec eux, dans l'eſpérance de ſe la ſoumettre plutôt par ruſe que par force, ils ſe virent obligés d'abandonner leur entrepriſe & de s'en retourner à Ravenne, quoique toujours réſolus de pouſſer leurs conquêtes dans cette Province auſſi avant qu'il leur ſeroit poſſible. En effet la diſcorde qui ſe mêla entre Denys de Naldo & les Faëntins leur en procura une occaſion très-favorable : car ce même Denys, au déſeſpoir de ce qu'ils ſe vouloient ſoumettre à la famille des Manfredi à laquelle ils avoient renoncé lorſque Valentin ſe rendit

(2) Ibid.

rendit maître de leur ville, appella les Vénitiens, & leur livra les forteresses de Val-di-Lamone dont il étoit Gouverneur; de sorte qu'ils mirent trois cents fantassins dans le Château de Faënza, à qui le Gouverneur, sollicité de commettre cette trahison, en avoit donné l'entrée.

Ils s'emparerent en même temps du Château de Forlimpopoli & de plusieurs autres fortereſſes dans la Romagne, & détacherent un parti pour aller assiéger Fano: mais les habitans s'y défendirent avec beaucoup de vigueur, & déclarerent ouvertement qu'ils ne vouloient se soumettre à aucun autre Gouvernement qu'à celui de l'Egliſe. Les Vénitiens entrerent auſſi dans Rimini avec le conſentement des habitans, après être convenus avec Pandolfe Mala eſta qu'ils lui donneroient le village de Cittadella, qui étoit ſur les terres de Padoue, & qu'ils lui fourniroient un ſubſide annuel pour équivalent, & qu'outre cela il ſeroit toute ſa vie Commandant de leurs gens d'armes. Enſuite les Vénitiens ſans perdre de temps ſe mirent en devoir de prendre Faënza: mais les Faëntins ne furent point du tout déconcertés de la perte de leur Château, dont ils avoient peu à craindre, parcequ'il

étoit

étoit ſitué dans un fonds détaché de la ville. Ils ſe défendirent vigoureuſement affectionés qu'ils étoient pour la famille des Manfredi, & outrés au dernier point de ce que les habitans de Val-di-Lamone avoient promis les Etats de Faënza à d'autres. Cependant, voyant qu'ils ne pouvoient faire une longue réſiſtance, parceque le Provéditeur Chriſtophe Moro s'étoit approché avec l'armée Vénitienne bien fournie d'artillerie, & qu'il s'étoit emparé de la place la plus conſidérable du voiſinage, ils implorerent le ſecours du nouveau Pape, qui ne fut pas peu indigné de la témérité & de l'uſurpation des Vénitiens : mais comme il n'y avoit pas long-temps qu'il avoit été établi ſur le ſaint Siege, il n'avoit encore ni troupes ni argent à leur fournir. Il n'avoit aucun ſecours à eſpérer du Roi de France, non plus que du Roi d'Eſpagne, parcequ'il s'étoit toujours tenu neutre. Ainſi le ſeul ſecours qu'il pouvoit leur donner étoit d'employer en leur faveur l'autorité Pontificale ; ce qu'il fit en effet, envoyant l'Evêque de (1) Tivoli à Veniſe pour y porter ſes plaintes. Il allégua que comme la Ville de Faënza dépendoit de l'Egliſe, il

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 166.

il espéroit que le Sénat ne voudroit pas en usurper les droits, ni faire affront à un Pape qui, avant que d'avoir été élevé au Pontificat, avoit toujours été de leurs amis. Les Vénitiens (1) répondirent, qu'ils étoient bien aises de ce qu'on avoit rendu justice au mérite du Cardinal de la Rovere, en l'élevant à la plus haute dignité; mais qu'ils ne savoient point comment ils avoient pû offenser sa Sainteté, ou l'Eglise, en se servant de l'occasion favorable qui se présentoit pour prendre Faënza: que l'Eglise elle-même s'en étoit démise sans aucune réserve en faveur de Valentin, lui en transférant en plein Consistoire le gouvernement absolu; & que de mémoire d'homme Faënza n'avoit appartenu aux Papes, quoiqu'ils y eussent souvent établi des Vicaires, & qu'ils en eussent tiré les revenus qu'on leur payoit fort ponctuellement. Ils firent outre cela connoitre à sa Sainteté que les Faëntins étoient bien éloignés de se soumettre au gouvernement de l'Eglise, puisque la seule idée de s'être jamais soumis à celui de Valentin leur étoit si fort en horreur; que cela seul les avoit engagés à choisir pour Gouverneur un bâtard de la famille de Manfredi,

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 166.

fredi, préférablement à l'Egliſe même. Ils prierent enſuite à Sainteté de vouloir bien avoir pour eux les mêmes égards & la même affection qu'il leur avoit témoigné lorſqu'il n'avoit été que Cardinal. Le Pape, bien inſtruit de cette maniere du deſſein des Vénitiens, voulut envoyer dans la Romagne Valentin, qui étoit déja bien avant dans ſa faveur : mais Valentin appréhenda d'être d'autant plus mal reçu de tout le monde, que toutes les villes de ce pays avoient ſecoué ſon déteſtable (1) joug ; de ſorte que les Faëntins n'avoient de ſecours à attendre que des Florentins, qui, dans la crainte qu'une ville ſi voiſine ne tombât ſous la puiſſance des Vénitiens, y envoyerent deux cents fantaſſins, pour en encourager les habitans à ſe défendre, leur en promettant encore autant, en attendant que le Pape fût en état de leur envoyer d'autres ſecours. Mais ces ſecours manquerent, parceque le Pape ne fit rien pour eux.

Ainſi les Faëntins ſe trouverent deſtitués de tout ſecours, & de l'eſpérance même d'en avoir. Et les Vénitiens ayant battu en brêche les murailles de cette ville, les

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 166.

les habitans furent forcés à ſe (1) rendre ; ce qu'ils firent cependant à condition que les vainqueurs donneroient une penſion à Aſtor pendant ſa vie : on la lui accorda, mais très-médiocre.

A peine les Vénitiens furent maîtres de Faënza, qu'ils voulurent aſſiéger Imola & Forli. Toutefois la crainte de trop irriter le Pape, déja très-indigné de leur procédé, les retint. Ainſi ils prirent le parti de s'en tenir à ce qu'ils avoient conquis : car, outre Faënza, ils s'étoient encore rendus maîtres, dans la Romagne, de (2) Rimini & de toute ſa dépendance, de Monte Fiore, Sant-Archangelo, Verucchio, Cattera, Savignano, Solaruolo, & Monte-Bataglia ; de ſorte qu'il ne reſtoit plus rien à Valentin dans la Romagne, ni dans la Lombardie, que les Châteaux de Forli, de Ceſene, de Forlimpopolo & de Bertinoro (3) Valentin eût bien voulu aller lui-même travailler à ſe les conſerver : mais voyant que la perte en étoit inévitable, il aima mieux les remettre à l'Egliſe, que d'avoir le déſagrément de voir les Vénitiens s'en emparer. Il en fit la propoſition, à condition cependant qu'on les

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 167.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

les lui rendroit auſſitôt que les affaires ſeroient accommodées. Le Pape ne voulut point les recevoir à ces conditions, diſant qu'il ne vouloit point recevoir une choſe qui le pourroit porter à rompre ſa promeſſe. Et pour arrêter enfin le progrès des Vénitiens, il voulut que Valentin ſortît de Rome. Sur quoi ayant conſulté le ſacré College, il fut conclu que Valentin iroit par mer à Porto Specie, & de là par terre à Ferrare, & à Imola, où il ſeroit eſcorté par cent hommes d'armes, & cent cinquante chevaux légers qui étoient encore à ſa ſolde. Là-deſſus, Valentin prit la route d'Oſtie pour s'embarquer ſur les galeres qui l'y attendoient: mais il ne fut pas plutôt parti, que le Pape ſe repentit de n'avoir pas accepté l'offre qu'il lui avoit faite de lui confier la garde de ſes fortereſſes. Prenant donc la réſolution de les avoir, à quelque prix que ce fût, il envoya après Valentin les Cardinaux de Volterre & de Surrente, avec ordre de lui dire que ſa Sainteté, ne pouvant ſouffrir que les Vénitiens s'emparaſſent de ſes fortereſſes dans la Romagne, vouloit bien ſe charger de leur garde ſur le pied qu'elle lui avoit été propoſée. Valentin à ſon tour refuſa la propoſition que lui firent ces Cardinaux; ce qui irrita ſi furieuſement le Pape, qu'il donna

donna ſur le champ des ordres pour le faire (1) arrêter à bord des galeres où il étoit déja embarqué ; ce qui fut fait ſans délai. Enſuite on le mena à Magliana, & de-là à Rome, où, quoique priſonnier & gardé fort étroitement, il étoit cependant encore aimé du Pape. Mais craignant que les Gouverneurs des fortereſſes de Valentin, fâchés de ſa détention, ne livraſſent pour de l'argent leurs places aux Vénitiens, ſa Sainteté eut le ſoin de le flatter par beaucoup de civilités & de belles paroles, pour mieux l'engager à s'en démettre.

Ce fut ainſi que Valentin, qui en ſi peu de temps avoit accru ſon pouvoir & s'étoit rendu redoutable, tant par la cruauté & la perfidie, que par les armes & l'autorité de l'Egliſe, tomba tout d'un coup du faîte de la grandeur, & éprouva les effets de ces mêmes (2) impoſtures dont ſon Pere & lui ſe ſervoient pour tromper, opprimer, & détruire les autres. Le peu de troupes qui lui reſtoit ſubit auſſi le même ſort : car s'étant avancés ſur les terres de Perouſe, dans l'eſpérance d'y avoir une eſcorte des Flo-

(1) Ibid. *Guicciard. Paul Jove* Lib. VIII. p. 176.

(2) *Guicciard* Lib. VI. p. 176. *Paul Jov.* Lib. VIII. p. 176.

Florentins, pour les conduire en sûreté dans la Romagne, l'armée des Baglioni, Vitelli & des Siennois, qui les poursuivoit de près, les obligea de se jetter dans le pays des Florentins, où ayant été enfermés entre Castiglione & Cortona, n'étant plus que quatre cents chevaux & peu d'infanterie, ils furent pillés & (1) détruits par l'ordre des Florentins. Leur Commandant Michelotto fut fait prisonnier, & livré au Pape qui l'avoit demandé avec beaucoup d'instance, & qu'on crut avoir en horreur les détestables Ministres du scélérat Pontife Alexandre, auprès de qui Michelotto avoit été un des plus violens executeurs de la cruauté & de la perfidie de Valentin. Cependant, comme Jules étoit naturellement fort humain envers ceux dont le sort dépendoit de lui, il mit Michelotto en liberté.

Dans ces entrefaites le Cardinal d'Amboise quitta Rome, & par la permission du Pape s'en retourna en France en qualité de Légat. Jules se voyoit dans la nécessité d'y consentir, quoique ce fût contre sa volonté. Le Cardinal Ascanio, à son départ de France, avoit solemnellement juré au Roi qu'il y retourneroit; ce qu'il ne fit pas.

(1) Ibid. *Guicciard.*

pas. Il ſe crut tout-à-fait excuſé d'avoir violé ſon ferment, en ayant eu l'abſolution du Pape. Ce furent ici les principales révolutions qui ſurvinrent en Italie à la mort du Pape Alexandre.

Les François eurent alors un très-mauvais ſuccès, tant au dedans qu'au dehors de l'Italie; car l'armée qu'ils envoyerent ſur les frontieres de la Gaſcogne ſe diſperſa bientôt, tant à cauſe de la mauvaiſe diſcipline, qu'à cauſe du manque d'argent. Leur flote ne fut pas expoſée à moins de traverſes ſur la côte d'Eſpagne, d'où elle fut forcée de ſe retirer, & de revenir à Marſeille. L'autre armée, qui avoit marché vers Perpignan, & ſur qui le Roi de France comptoit beaucoup, aſſiégea la ville de Salſes, mais fut contrainte d'en lever le ſiege, ſans y avoir fait aucune expédition d'importance. Cependant Frederic, Roi de Naples, ſe porta médiateur entre le Roi de France & celui d'Eſpagne, & négocia un accommodement, & une (1) trêve de cinq mois, qui regardoit ſimplement les affaires au dehors de l'Italie: car Frederic avoit ſes vûes. Il avoit déja fait conſentir, à ce qu'il croyoit, le Roi d'Eſpagne à ſon rétabliſſement

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 168.

ment dans Naples, & il ne lui manquoit plus que le consentement du Roi de France, que la Reine faisoit tout son possible pour lui procurer. Le Roi d'Espagne envoya à ce sujet des Ambassadeurs en France, qui y ménagerent les affaires avec tant de finesse, qu'ils persuaderent à Frederic qu'il n'y avoit que le Roi de France qui portoit obstacle à son rétablissement, quoiqu'à la vérité l'Espagne, aussi-bien que la France, n'avoit rien tant à cœur que la conquête de ce Royaume. L'armée Françoise partit de Rome pour la tenter de nouveau. Après avoir traversé le territoire de Valmontone & les Etats des Colonnes, où on lui accordoit volontiers le fourrages, elle s'avança au travers de la Campagne de Rome, vers Saint Germain. Consalve avoit mis une forte garnison à Rocca Secca & à Monte Casino, sans aucun dessein de livrer bataille, mais seument pour empêcher les François de pousser plus loin; s'imaginant qu'il pourroit d'autant plus facilement y réussir, que la situation avantageuse de la place favorisoit beaucoup son dessein.

Ensuite les François arriverent à Ponte Curvo & Capperano: le Marquis de Saluces & les troupes de Gaïette les y vinrent joindre. Ceux-ci, profitant du retour

tour de Conſalve, recouvrerent le Duché de Trajetto, & tout le pays de Fondi juſqu'à la riviere de Garigliano. Le but des François étoit de ſe rendre d'abord maîtres de Rocca Secca : ils l'attaquerent en effet, mais ſans (1) ſuccès ; ce qui les obligea de décamper avec honte. On n'entendit plus dire rien autre choſe dans le camp des Eſpagnols, ſinon que la retraite de cette journée-là leur avoit conſervé tout le Royaume de Naples. Les François, voyant qu'ils ne pouvoient chaſſer les Eſpagnols de Saint Germain, chercherent un paſſage plus loin, du côté de la Mer ; & après s'être arrêtés deux jours à Aquino qu'ils prirent, & avoir laiſſé ſept cents hommes d'infanterie dans Gullielma, ils vinrent à Ponte Curvo, par la route de Fondi. Après quoi, ils ſe logerent dans la ville, qui eſt ſituée à l'entrée de la riviere de Garigliano, où ils avoient deſſein de faire un pont, pour la paſſer. Il leur étoit d'autant plus avantageux & plus facile de s'y établir en cas de beſoin, qu'ils avoient Gaïette ſous leur puiſſance, & que leur flote en étoit auſſi fort près. Ils poſſédoient outre cela Trajetto,

(1) Ibid. *Guicciard.* Voyez auſſi *Paul Jov.* Lib. VIII. p. 160. Edit. Venet. 1581.

jetto, Itri, Fondi, & tout le reſte du pays juſqu'à cette riviere.

On jugeoit bien que, ſi l'armée Françoiſe venoit à ſe faire un paſſage pour entrer dans le Royaume de Naples, ce ſeroit la perte de ce Royaume; puiſque Conſalve n'ayant pas des forces égales à celles des François ſeroit incapable de leur réſiſter en pleine campagne, & qu'ainſi l'armée Françoiſe, ayant une fois paſſé la riviere, pourroit aller juſqu'aux murailles de Naples ſans aucun empêchement. Et comme ils avoient outre cela une Flote conſidérable en Mer, ils s'imaginoient qu'il étoit impoſſible que rien au monde pût leur réſiſter.

C'eſt pourquoi Conſalve quitta Saint Germain, & ſe rendit avec toutes ſes forces de l'autre côté du Garigliano, pour empêcher les François de paſſer. Mais ceux-ci ayant jetté les pontons ſur la riviere, & placé leur artillerie ſur ſes bords, dont la terre étoit plus haute qu'elle ne l'étoit de l'autre côté, tenterent le paſſage avec le ſecours des batteaux de leur flote, qu'on y avoit fait monter contre le courant de l'eau. Les Eſpagnols entreprirent de s'y oppoſer: ils attaquerent même ſi vigoureuſement ceux qui avoient déja gagné l'autre côté de la riviere, qu'ils les repouſſerent juſqu'au milieu du pont:

mais ils furent repouſſés à leur tour, ne pouvant tenir contre le feu de l'artillerie Françoiſe. Les François perdirent dans cette occaſion le Baillif de Dijon, & les Eſpagnols y perdirent Fabio Paolo, fils d'Orſino. On dit que ſi les François avoient ſuivi leur pointe ils auroient indubitablement fait de grands progrès : mais ils firent paroître une eſpece de timidité qui les empêcha de profiter de cet avantage, & ils perdirent par là toute eſpérance de réuſſir; car depuis ce jour même leurs affaires allerent toujours en empirant. La diſcorde qui ſe mit parmi leurs Généraux n'y contribua pas peu : car les François dédaignant, ſelon leur coutume, d'être commandés par des Officiers Italiens, refuſerent d'obéir aux ordres du Marquis de Mantoue, qui étoit leur Général en Chef. Ce Général, ſoit par rapport à ſon indiſpoſition, ou au peu de ſuccès qu'il avoit eu dans l'affaire de Rocca Secca, ou ſoit qu'il fût piqué de ce qu'on n'avoit point ſuivi ſes ordres, (1) abandonna l'armée Françoiſe. Après ſon départ, les Généraux François, dont les Chefs étoient le Marquis de Saluces,

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 169. *Paul Jov.* Lib. VIII. p. 172.

ces, le Baillif d'Occan, & Sandricourt fortifierent l'entrée du pont, de l'autre côté de la riviere. Ils firent faire, outre cela, un baſtion qui pût contenir un bon nombre d'hommes, & qui pût les mettre à couvert du grand feu de l'ennemi quand ils viendroient à paſſer le pont. Mais il ſurvint d'autres traverſes qui firent échouer encore tous leurs projets. La bravoure de leurs ennemis, qui mépriſoient la fatigue & le danger, y contribua d'un côté; & de l'autre leur mauvaiſe conduite y eut beaucoup de part. Car Conſalve, réſolu de les empêcher d'avancer plus loin, s'aviſa de profiter de la rigueur de l'hiver & de la ſituation du terrein. Ce nouvel expédient ſervit plus à l'exécution de ſes deſſeins, que toutes ſes forces enſemble. Il s'étoit campé à Cintura, qui étoit à environ un mille de diſtance de la riviere. Cet endroit étoit ſitué ſur une hauteur. Il avoit établi aux environs ſon infanterie, & une partie de ſes autres troupes, qui à la vérité y ſouffroient beaucoup par la rigueur du temps à laquelle elles étoient expoſées, n'y ayant point de maiſons près de ce lieu déſert. La terre tout à l'entour étoit baſſe & marécageuſe: elle étoit preſque toute couverte d'eau par la quantité de pluie qui avoit tombé; ce qui obligea

les ſoldats à y jetter pluſieurs faſcines, afin de la rendre habitable. Enfin, voyant que l'armée étoit ſi mal payée, & qu'elle ſouffroit tant d'incommodités, & qu'outre cela les François avoient entierement gagné le paſſage de la riviere, on conſeilla à Conſalve de ſe retirer à Capoue, pour donner un peu de rafraîchiſſement à ſes ſoldats, & éviter l'attaque des François, qui leur étoient de beaucoup ſupérieurs en nombre. Conſalve mépriſa ce conſeil avec une grande magnanimité, alléguant pour raiſon (1) qu'il aimoit mieux perdre la vie en avançant de la largeur de la main vers ſes ennemis, que de s'aſſurer d'une vie de cent ans en reculant ſeulement deux pas. Ce fut ainſi que cet intrépide Conſalve ſouffrit patiemment, & avec une fermeté d'eſprit admirable, toutes les traverſes & les incommodités qui ſe préſenterent; & ayant fortifié ſon camp par des retranchemens, il y fit auſſi bâtir deux baſtions à la tête,

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 169. Le Lecteur eſt prié de remarquer que *Paul Jove* differe de *Guicciardin* à ce ſujet, & dit que Conſalve, afin que ſon armée pût mieux faire ſes dévotions à la fete de Noel dans l'Egliſe qu'à la campagne, la fit décamper de là. Voyez *Paul Jov.* Lib. VIII. p. 172. Edit. Venet. 1581.

tête, bien réſolu de les défendre en cas d'attaque. Les François, après avoir fini leur baſtion au bout du pont, ne jugerent pas à propos d'avancer plus loin. Il leur étoit, à la vérité, preſque impoſſible de le faire, par rapport à la grande quantité d'eau dont la terre étoit couverte, ſans s'embourber, & paſſer par de petits ſentiers, où ils auroient été fort expoſés au feu de l'infanterie Eſpagnole, qui les prenoit en flanc de tous les côtés. Cet hiver fut à la vérité extrêmement froid & pluvieux : il tomba auſſi beaucoup de neige. Il ſembloit que la Fortune & la ſaiſon conſpiraſſent contre les François, qui ne pouvant avancer plus loin étoient obligés de demeurer dans l'inaction, & de paſſer vainement un temps qui leur étoit ſi cher. Quoiqu'ils fuſſent campés plus commodément & plus avantageuſement que ne l'étoient les Eſpagnols, par rapport à l'emplacement de leur camp dont la terre étoit plus élevée, qu'ils euſſent l'avantage de ſe retirer dans un vieux amphithéatre Romain qu'ils avoient couvert, & ſous lequel ils ſe mettoient à l'abri des injures du temps, & qu'ils euſſent outre cela logé une partie de leur cavalerie dans Trajetto ; ils ne laiſſerent cependant pas que d'y ſouffrir tant de fatigue, que leur armée commença

à diminuer considérablement. Cette armée d'ailleurs étoit dépourvûe des choses nécessaires, par le desir insatiable (1) qu'avoient de s'enrichir les Commissaires que le Roi avoit nommés pour la fournir de vivres : ils retenoient jusques à la paye des soldats. Tant de miseres fit qu'une grande maladie se mit parmi les François. Les Italiens qui étoient à leur service déserterent ; de sorte qu'on voyoit à vûe d'œil cette armée dépérir tous les jours. Mais ce qui contribua le plus à sa ruine fut la discorde, qui s'étant mise parmi les Commandans fit que l'armée demeura sans discipline. Enfin les François, se voyant frustrés de l'espérance de pouvoir exécuter leurs desseins, n'en vinrent aux prises avec l'ennemi que dans quelques escarmouches, où les Espagnols furent presque toujours les vainqueurs. Pour comble de malheurs, il arriva aussi que la garnison qu'on avoit laissée à Rocca Gullielmo pour sa défense, n'étant pas capable de résister aux attaques continuelles des Espagnols qui étoient à Rocca Secca, & dans les autres places circonvoisines, revint joindre l'armée, & qu'ayant

(1) Ibid. *Guicciard.* Voyez aussi *Paul Jove* Lib. VIII. p. 172. Edit. Venet. 1507.

qu'ayant été attaquée dans ſa marche, elle fut miſe en (1) déroute.

Quelques jours après, les troupes qui étoient commandées par Barthelemi d'Alviano, & les Orſini, vinrent joindre le camp des Eſpagnols. Leur arrivée augmenta les forces de Conſalve conſidérablement. Son armée étoit compoſée de (2) neuf cents hommes d'armes, de mille chevaux légers, & de neuf mille fantaſſins. Alors Conſalve ne ſe contenta plus de ſe tenir ſur la défenſive ; mais il commença à attaquer vigoureuſement l'ennemi. Les Eſpagnols y étoient d'autant plus animés, qu'ils avoient appris que l'infanterie Françoiſe étoit inférieure ; que d'ailleurs ils étoient diſperſés dans un aſſez grand éloignement les uns des autres, puiſque leur armée occupoit un terrain de dix milles de circuit ; qu'ainſi la plus petite partie étoit poſtée à la Tour, près de la riviere de Garigliano, où étoit le Marquis de Saluces ; & quoique les proviſions fuſſent enfin devenues abondantes, la maladie ne laiſſoit pas que d'augmenter, & de faire un grand ravage parmi eux. Le Baillif d'Occan en mourut.

Con-

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 169.
(2) Idem. *Guicciard.* p. 170.

Conſalve réſolut de paſſer la riviere à l'insû de l'ennemi, s'il lui étoit poſſible : le ſoin en fut donné à Alviano. On fit faire ſecrettement un pont de bois près du camp; on le tranſporta de nuit vers Suio, où on le jetta ſur la riviere, à quatre milles au deſſus de celui des François. Quand la choſe eut été exécutée, Conſalve, la nuit du vingt-ſept Décembre, (1) paſſa du côté des ennemis à la tête de toute ſon armée. Il donna ordre le lendemain à l'arrieregarde, qui étoit reſtée entre Mondragone & Carinoli, de marcher en diligence pour attaquer le pont des François, tandis qu'avec ſon avantgarde il iroit les prendre par un autre côté. Les François ayant appris que les Eſpagnols avoient décampé, & qu'ils ſe propoſoient de jetter un pont ſur la riviere pour la paſſer, ſe ſentirent ſaiſis d'une grande épouvante ; & cela d'autant plus qu'ils ne pouvoient concevoir comment les ennemis oſoient faire une pareille tentative, dans une ſaiſon ſi fâcheuſe. Se voyant cependant trompés, & voyant auſſi que d'Alegre, qu'on avoit envoyé à Suio pour défendre le paſſage, y étoit arrivé trop tard

(1) *Guicciardin.* Lib. VI. p. 170. *Paul Jove* Lib. VIII. p. 173.

tard pour s'y oppoſer, le Viceroi envoya ſur le champ des ordres à toutes ſes troupes diſperſées, pour les faire joindre, & venir à ſon ſecours en toute diligence. Enſuite il prit le parti de quitter le Garigliano, & de marcher promptement vers Gaïette, laiſſant derriere lui la plus grande partie de ſes munitions, & neuf pieces de campagne, avec un nombre conſidérable de ſes gens, tant bleſſés que malades.

Conſalve ayant appris la retraite des François, détacha Proſper Colonne avec les chevaux légers, pour aller attaquer leur arrieregarde, afin de retarder leur marche autant qu'il ſeroit poſſible. Ils furent joints à une place nommée Scandi, où ils commencerent à eſcarmoucher. Mais les François leur répondirent ſans s'arrêter, ſi ce n'eſt ſimplement dans les endroits où les paſſages étoient étroits, & où il falloit paſſer l'eau, parcequ'alors ils craignoient que leur armée ne ſe mît en déroute. Ils ſouffrirent cependant beaucoup du feu des chevaux légers de Colonne. Leur artillerie marchoit à la tête de leur armée, la cavalerie faiſoit l'arrieregarde; mais ils recevoient des attaques continuelles de leurs ennemis. Ils arriverent à la fin, malgré leurs combats & leurs haltes, à un pont proche de Mola de Gaïette, où le Vice-

roi fut contraint de s'arrêter avec ſes gens d'armes, pour donner le temps à ſon artillerie d'avancer. Les ennemis en ce temps-là joignirent les François, où la mêlée fut rude & le choc violent; de ſorte qu'on peut nommer cette action une ſanglante bataille. L'arrieregarde des Eſpagnols y étoit arrivée, & avoit déja toute paſſé la riviere, tant par batteaux que ſur le pont même. Conſalve, qui avoit pris plus bas, tirant ſur la côte, s'y trouva auſſi. Enfin, les deux armées en vinrent aux mains avec beaucoup de feu. Les François eſſuyerent le premier choc de leurs ennemis le mieux qu'il leur fut poſſible; mais la ſituation avantageuſe des Eſpagnols leur fit perdre courage. Ainſi ne pouvant réſiſter à la fureur de leurs ennemis, & appréhendant d'être inveſtis par les troupes que Conſalve faiſoit venir le long de la côte, qui auroient indubitablement bouché les paſſages, ils commencerent à ſe rompre; & le déſordre ſe mit tellement parmi eux, qu'il leur fut impoſſible de s'empêcher de plier, & de prendre la fuite. Les Eſpagnols les pourſuivirent vivement; & quand ils furent arrivés à un certain endroit, où il y avoit deux chemins, dont l'un conduiſoit à Itri, & l'autre à Gaïette, les François furent entierement mis en déroute. Il y

en

en périt un nombre conſidérable. Bernardin Adorno entr'autres y perdit la vie. On en fit auſſi beaucoup de priſonniers. Ceux qui prirent la route de Gaïette furent ſuivis de près par les ennemis juſqu'aux portes même de la Ville.

Fabrice Colonne, ayant alors paſſé la riviere avec cinq cents chevaux & mille fantaſſins, fut vers Ponte Curvo & Frace, où, par le ſecours des habitans, il prit & (1) ſaccagea la Compagnie de Louïs de la Mirandole, & les autres qui étoient ſous le commandement d'Alexandre Trivulce. Il y avoit d'autres ſoldats en quartier à Fondi & à Itri, qui ſubirent auſſi le même ſort. Ces ſoldats, ſachant que les ennemis avoient paſſé le Garigliano par un pont qu'ils y avoient fait, loin d'aller joindre le corps de leur armée, ne ſongerent qu'à la fuite, & s'étant diſperſés çà & là dans le Pays, ils devinrent la proie des Eſpagnols.

Pierre de Medicis, qui avoit ſuivi le camp des François, ſubit une cataſtrophe bien plus malheureuſe au décampement du Garigliano. Lui & pluſieurs autres Seigneurs s'embarquerent avec quatre pieces de canon, & firent voile vers Gaïette: mais les

(1) *Guicciardin*, Lib. VI. p. 170.

les vents leur étant contraires, & le bateau d'ailleurs étant trop chargé, tant par le poids des canons que par celui d'un grand nombre de paſſagers, coula à fond à l'embouchure de la riviere; de ſorte que Pierre de Medicis fut (1) noyé avec toute ſa ſuite.

La nuit ſuivante Conſalve fit loger ſon armée dans Caſtellone & dans Mola, & le lendemain il ſe mit en marche pour Gaïette. Les Princes de Salerne & de Biſignano s'y étoient auſſi réfugiés, avec les Généraux François. Il s'empara à ſon arrivée des fauxbourgs & de la montagne, que les François avoient abandonnés; & quoiqu'ils ne manquaſſent ni d'hommes ni de proviſions pour défendre la Ville, & que d'ailleurs leur flote fût à portée de leur donner du ſecours, ils étoient néanmoins tellement conſternés de toutes les pertes qu'ils avoient faites, qu'ils réſolurent de ſe rendre avant même qu'on les eût attaqués. Ils envoyerent pour cet effet le Bailli de Dijon, Sainte Colombe, & Theodore Trivulce vers Conſalve, pour traiter avec lui; & ils convinrent le premier jour de l'année 1504. de (2) remettre

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 171. *Paul Jov* Lib. VIII. p. 174. Edit. Venet.

(2) Ibid. *Guicciard. & Paul Jove.*

tre aux Eſpagnols Gaïette, avec toutes ſes fortereſſes, à condition qu'il fût permis à la garniſon de ſe retirer hors de la Ville librement & sûrement, d'envoyer les effets par terre, où bon lui ſembleroit; de s'embarquer pour ſortir hors du Royaume; que d'Aubigni & les autres priſonniers de guerre fuſſent mis en liberté. Mais ce dernier article ne fut pas énoncé ſi clairement, que Conſalve ne trouvât dans la ſuite occaſion de le diſputer, alléguant que par cette ſtipulation on n'avoit point compris les autres Barons du parti François qui étoient dans le Royaume de Naples.

Cette fameuſe défaite de l'armée Françoiſe, près de la riviere de Garigliano, après avoir été campée cinquante jours ſur ſes bords, ne provint pas moins de la valeur de ſon ennemi, que de la diviſion qui regnoit parmi les François. Ce fut un malheur d'autant plus funeſte à leurs intérêts, qu'en perdant ainſi le Royaume de Naples, l'Eſpagnol y affermiſſoit d'autant mieux ſon gouvernement. Preſque toute l'armée Françoiſe périt, ou fut priſe; & la plûpart du petit nombre qui échaperent moururent ſur les chemins, après la reddition de Gaïette, ou de faim, ou de froid. Ceux des fugitifs qui eurent la force de gagner juſqu'à Rome y arriverent preſque tout

tout nuds, & dans un état pitoyable, dont une grande partie mourut dans les hôpitaux, & l'autre dans les rues, tant de néceſſité, que de maladie. La Nobleſſe Françoiſe de l'armée ne fut pas exemte du malheur général : elle avoit eſſuyé tant de fatigues dans le camp de Garigliano, que la maladie l'avoit réduite dans un état pitoyable. Après la reddition de Gaiette, la plûpart des Gentilshommes François s'embarquerent pour retourner dans leur Pays, laiſſant leurs chevaux dans la Ville : mais ils moururent tous, ſoit à bord du vaiſſeau, ſoit immédiatement après leur arrivée en France. Le (1) Marquis de Saluces, Sandricourt, le Bailli de la Montagne, & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction furent du nombre de ces infortunés.

Il y eut deux cauſes principales qui produiſirent les malheurs & la défaite des François: la premiere fut d'avoir trop longtemps reſté auprès de Rome, pour y attendre l'élection d'un nouveau Pape : ils n'en partirent qu'au fort de l'hyver, dans un temps où il ne leur étoit plus poſſible d'a-

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 168. *Paul Jove* dit que le Marquis de *Saluces* mourut à Genes. Voyez *Paul Jove* Lib. VIII. p. 160.

d'avancer dans leur marche. La seconde fut l'avarice insatiable des Ministres du Roi de France. Ces indignes Ministres, loin de payer les troupes, les laissoient manquer du nécessaire. Cette indigence y causa, comme nous l'avons déja dit, une maladie qui fut suivie d'une grande mortalité, par laquelle cette armée se trouva affoiblie considérablement. Ce furent là les seules causes, jointes à la discorde qui se mit parmi les Commandans, qui contribuerent à la ruine & à la défaite de l'armée Françoise. On n'en sauroit imputer la faute au Roi de France, puisque ce Monarque y avoit envoyé de l'argent, & toutes sortes de provisions en abondance; de sorte que cette armée n'eût manqué de rien, si les Ministres eussent fait leur devoir.

Les nouvelles fatales de la défaite de l'armée Françoise à Garigliano, jointes à celles de plusieurs autres pertes, arracherent des larmes très-ameres à tout le Royaume de France. On pleuroit la perte d'un si grand nombre de vaillans soldats, on regrettoit cette belle Noblesse qui y avoit perdu la vie. La Cour sur-tout en fut vivement pénétrée de douleur, & parut être plongée dans une grande consternation. On n'y entendoit plus que les murmures & les plaintes des mécontens de toutes conditions & de

tous

tous sexes. Ils maudissoient le moment funeste qui avoit porté leurs Rois à ces vûes ambitieuses, d'aller chercher un nouvel Empire dans l'Italie, & un agrandissement à leur puissance, au lieu de se contenter de la France qui étoit un Royaume si considérable. Le Roi cependant ne se pouvoit consoler de la perte du Royaume de Naples, qu'il n'avoit plus espérance de pouvoir recouvrer. La perte de son autorité & de sa puissance le plongeoit aussi dans un chagrin mortel, se rappellant souvent dans la mémoire qu'il s'étoit vainement flatté d'abaisser l'orgueil de l'Espagne, en attaquant ce Royaume par différens endroits. Son ame étoit pénétrée d'une douleur inexprimable, quand il se représentoit, que, quoiqu'il n'eût rien épargné pour bien entretenir son armée, qu'il lui eût envoyé & argent & provisions en abondance, & avec beaucoup d'exactitude, & qu'il n'avoit eu que des Espagnols à combattre, il avoit cependant le malheur de se voir honteusement (1) défait & vaincu par l'avarice & la tromperie de ses Ministres.

Ce Monarque, extrêmement irrité contre eux, jura que, puisqu'ils l'avoient ainsi trahi, il ne confieroit plus à personne le soin

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 174.

ſoin de ſon armée, mais qu'il iroit lui-même en prendre ſoin. Il ne pouvoit, ſans un redoublement de douleur, ſonger à la défaite d'une ſi belle armée, & à la perte de tant de braves Officiers, & de perſonnes de diſtinction dont elle avoit été compoſée. Ses forces étoient tellement diminuées par là, qu'il ſe croyoit hors d'état de pouvoir défendre le Milanois, ſi Maximilien le venoit attaquer, ou ſi l'armée Eſpagnole ſe mettoit en devoir de le faire, en quittant Naples.

On ne fut point ſurpris de ce que l'Empereur ne faiſoit aucune démarche. C'étoit ſon ordinaire que de laiſſer paſſer les occaſions favorables qui ſe préſentoient pour ſon agrandiſſement. Mais on penſoit tout différemment de Conſalve. Ce qui fit craindre aux Italiens de la faction Françoiſe, que ce Vainqueur ne pouſsât ſes conquêtes plus loin, ne vînt en diligence mettre le Milanois ſous l'obéiſſance du Roi ſon Maître, & ne fît auſſi changer de face aux affaires de la Toſcane. On prétend que, ſi Conſalve avoit effectivement pouſſé ſes conquêtes, comme il l'auroit pû faire, le Roi de France, déja ſi maltraité, & dont les tréſors étoient entierement épuiſés, auroit ſans doute ſuccombé ſous les forces Eſpagnoles; d'autant plus que les François,

çois, rebutés des guerres d'Italie, ne vouloient plus faire de nouvelles tentatives ; que ceux qui étoient venus de Gaïette à Genes mépriſoient les ordres du Roi, juſques là même qu'ils paſſerent les montagnes, malgré les défenſes qu'il leur en avoit faites, & s'en retournerent chez eux, quelque ſoin que ce Monarque eût pris pour les en empêcher. Le Roi enfin, abandonnant le parti de la guerre, réſolut de traiter à l'amiable avec l'Empereur, ſans diſcontinuer cependant de négocier la paix avec le Roi d'Eſpagne. Il y avoit en effet des Ambaſſadeurs d'Eſpagne à la Cour de France, qui y étoient reſtés dans le plus fort même de la guerre, pour traiter des affaires qui regardoient le Royaume de Naples. Conſalve ne jugea pourtant point à propos de profiter de cette occaſion pour attaquer le Milanois; ce à quoi tout le monde s'attendoit. Comme on devoit à l'armée pluſieurs mois de paye, il s'imagina que ce ſeroit une imprudence, que de faire aucune nouvelle entrepriſe, ſans avoir des fonds ſuffiſans pour la payer. Peut-être en avoit-il reçu des ordres de ſon Maître, ou peut-être crut-il qu'il valoit mieux délivrer auparavant Naples & ſes Etats de ſes ennemis, & ſe défaire de la faction d'Anjou. Car Louïs d'Ars, Général François, avoit ral-

rallié, après la bataille de Cerignoles, un nombre assez considérable de troupes dispersées, & les avoit amenées à Venosa. Il les y avoit mises en quartier ; & dans le temps que l'armée étoit campée sur le bord du Garigliano, il s'étoit rendu maître de Troja & de San-Severino. Outre cela, toute la Pouille, & quelques-uns des Barons Napolitains de la faction d'Anjou, qui s'étoient retirés dans leurs Terres, tenoient toujours bon pour le parti François, sans en vouloir démordre. Consalve fut aussi alors attaqué d'une violente maladie, qui le mit hors d'état d'agir par lui-même pour quelque nouvelle expédition. Il donna le commandement d'une partie de son Armée à Alviano pour aller contre Louïs d'Ars ; de sorte que n'étant point en état d'aller faire quelque entreprise hors du Royaume de Naples, l'Italie se trouva alors plus en (1) suspens, que troublée par la guerre ; car les Vénitiens se tinrent neutres, comme ils le font ordinairement, jusqu'à ce qu'ils eussent pû voir le tour que prendroient les affaires. Les Florentins, de leur côté, se croyoient les plus heureux du monde, si, dans un temps qu'ils ne pouvoient espérer aucune assistance

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 174.

assistance du Roi de France, Consalve ne les venoit point attaquer, & envahir leurs Etats. Le Pape, d'un autre côté, différoit l'exécution de ses grandes entreprises, ayant l'esprit préoccupé du desir ardent de faire consentir Valentin à lui livrer ses Châteaux de Forli, de Cesene, & de Bertinoro, qui étoient les seules fortereſſes qui lui (1) restoient de la dépendance de la Romagne; parcequ'Antonio de-gli-Ordelaffi s'étoit quelques jours auparavant rendu maître du Château de Forlimpopolo, dont il avoit gagné le Gouverneur.

Valentin consentit de céder au Pape le Château de Cesene. Un Espagnol nommé Pierre d'Oviedo fut envoyé en prendre possession au nom de Sa Sainteté. Mais le Gouverneur de ce Château dit à cet Envoyé de la part du Pape, que ce seroit trop de déshonneur pour lui que d'obéir à Valentin son Maître, dans un temps qu'il étoit tenu prisonnier à Rome; & que, quiconque avoit la témérité de faire une telle proposition méritoit une punition proportionnée à son insolence. Il fit en effet pendre (2) d'Oviedo sur le champ, & jetter

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 174.
(2) *Guicciard.* de même que *Tom. Tomasi.* p.

ten ſon corps par deſſus les murailles du Château.

Le Pape, voyant qu'il ne pouvoit avoir ces fortereſſes à moins qu'il ne mît Valentin en liberté, en vint pour cet effet à un accommodement avec lui. On en expédia un Bref en Conſiſtoire, dans lequel il fut conclu que Valentin ſeroit envoyé au Château d'Oſtie, où il ſeroit ſous la garde de Bernardin Carvajal, Eſpagnol de Nation, Cardinal de Santa Croce, lequel le mettroit en liberté auſſitôt que les Miniſtres, ou Gouverneurs de Valentin dans Ceſene & Bertinoro auroient livré ces fortereſſes à Sa Sainteté; que les mêmes ordres ſeroient donnés au Gouverneur du Château de Forli, & qu'on lui donneroit des aſſurances ſur la Banque de Rome pour la ſomme de quinze mille écus que le Gouverneur demandoit, & qu'il prétendoit avoir débourſée pour les affaires du Château, qu'il étoit prêt à rendre quand on lui auroit payé cette ſomme. Le Pape cependant avoit d'autres vûes: car, quoiqu'il ne voulût point violer ouvertement ſa promeſſe, il ne laiſſoit pas que d'avoir formé

249. Voyez auſſi Paul Jove Lib. VIII. p. 179. Edit. Venet. 1581.

formé en lui-même la réſolution de prolonger autant qu'il le pourroit (1) l'élargiſſement de Valentin ; ſoit qu'il ſe méfiât que, s'il étoit une fois en liberté, il pourroit ſolliciter les Gouverneurs à ne point livrer ces Forts, ou ſoit que ce fût l'effet de cette haine implacable qui s'étoit toujours entretenue entre lui & les Borgia durant ſon Cardinalat, ou par un juſte reſſentiment de tant d'injures qu'il avoit reçues d'Alexandre, & de Valentin même. Mais Borgia, ſe doutant de la choſe, dépêcha ſecrettement un courrier à (2) Conſalve, pour le prier inſtamment d'envoyer en toute diligence deux galeres avec une bonne eſcorte, à (3) Oſtie, pour l'y prendre, & le tranſporter à Naples. Conſalve le lui promit, & lui confirma la ſincérité de ſa promeſſe ſous ſon ſeing, lui proteſtant qu'il y ſeroit en ſûreté, & qu'il n'y manqueroit point de protection. Dans ces entrefaites, le Cardinal de Santa Croce, ayant appris que les Gouverneurs de Ceſene & de Bertinoro avoient acquieſcé aux ordres

(1) *Guicciard. Tom. Tomaſi.* Ibid.
(2) *Guicciard.* Lib. VI. p. 174. *Tom. Tomoſi.* p. 350.
(3) Vit. *Paul Jove* Lib. VIII. p. 176. Edit. Venet. Anno 1581.

ordres de Valentin, & qu'ils avoient livré ces Forts au Pape, permit à Borgia d'aller où bon lui sembleroit, à l'insû de Sa Sainteté. Quand il se vit en liberté, il ne jugea pas à propos d'attendre les galeres que lui devoit envoyer Consalve. (1) Il prit secrettement la route de Nettuno, où il s'embarqua sur un petit batteau pour Mondragone; & de là il se rendit à Naples par terre, où il fut, en apparence, fort bien reçu de Consalve. Ce Général le combla d'honneurs, & lui donna des marques extérieures d'une parfaite estime, ayant fort souvent des conférences particulieres avec lui. Cependant Valentin pria Consalve de lui accorder la liberté d'aller à Pise, lui remontrant que le séjour qu'il y feroit produiroit des effets très-avantageux pour ce qui regardoit les affaires du Roi d'Espagne. Consalve feignit d'y acquiescer de tout son cœur, lui faisant offre de ses galeres pour l'y conduire, & lui donnant même pouvoir d'enrôler autant de soldats qu'il voudroit pour son escorte; ce que Consalve ne faisoit toutefois que pour l'amuser,

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 175. *Tom. Tomasi.* p. 351. Voyez aussi le Supplément par *Panvinius.* in Vit. Jul. II. p. 483, *Paul Jove.* Ibid.

muſer, en attendant les ordres du Roi d'Eſpagne ſur la maniere dont il devoit agir à l'égard de Valentin. Conſalve conſultoit tous les jours avec lui au ſujet des affaires de Piſe & de Toſcane, & lui offrit même le ſecours d'Alviano pour envahir les Etats de Florence, ſachant qu'il auroit bien voulu y rétablir la famille des Medicis. Enfin, les galeres étant équipées, les ordres furent donnés le lendemain à l'infanterie de s'embarquer. Valentin, le ſoir avant ſon départ, eut une longue conférence avec Conſalve, & prit congé de lui: celui-ci l'embraſſa, & lui donna toutes les marques poſſibles de reſpect & d'affection. Mais il ne fut pas plutôt ſorti de la chambre de Conſalve, qu'il fut (1) arrêté par Nugno Campeio, qui lui dit qu'il étoit le priſonnier du Roi. Borgia ſurpris jetta un grand ſoupir, (2) maudiſſant ſa fortune, & ſe récriant fortement contre ce perfide, qui ſous le voile de l'amitié l'avoit ſi indignement trahi. Il fit des efforts pour s'évader, mais inutilement:

(1) *Guicciard.* Ibid. *Tom. Tomaſi.* p. 352. *Panvinius*, Ibid.

(2) *Tom. Tomaſi.* p. 352. *Paul Jove* Lib. VIII. p. 176. Edit. Venet. Anno 1581.

ment : il fut conduit prisonnier au Château, sans pouvoir être secouru, ni par ses propres gens, ni par d'autres. Sa Fortune & ses espérances furent tellement détruites par ce coup imprévû, que, de César qu'il avoit paru être dans ses exploits précédens, il commença alors à n'être plus rien. De sorte que par allusion à sa devise, qui étoit : *Aut Cæsar, aut nihil : Ou César, ou rien* ; Sannazar fit sur lui fort à propos ce distique.

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cæsar :
Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

Dès que Valentin fut fait prisonnier, on éloigna les troupes qui le devoient escorter; & comme il étoit impossible de cacher son emprisonnement, Consalve allégua plusieurs raisons pour se justifier, & s'excusa de ce qu'il avoit violé la parole qu'il lui avoit donnée. Il allégua, entr'autres choses, qu'il avoit reçu du Roi des ordres exprès (1) de l'arrêter : il avoua qu'à la vérité il souhaitoit fort que la chose arrivât, & qu'il avoit même pour cet effet sup-

(1) *Guicciard.* Lib. V p. 171. *Tom. Ton asf.* Ib.d.

ſupplié le Roi d'Eſpagne de lui envoyer cet ordre, à la ſollicitation du Pape qui l'en prioit inſtamment, afin de le mettre par là, à couvert, lui & les autres Princes d'Italie, des (1) dangers qu'ils avoient autrement tout lieu de craindre de la part d'un eſprit auſſi turbulent & auſſi ſéditieux que l'étoit celui de Borgia. Quoiqu'il fût alors ſans armes, ils redoutoient avec raiſon ce monſtre d'iniquité, qui dans le temps qu'il avoit eu le pouvoir en main s'étoit déclaré l'ennemi juré du genre humain, & avoit fait un ſanglant carnage de tant de gens.

On rapporte que Conſalve, ayant été dans la ſuite diſgracié du Roi, avoua à ſes amis, dans ſon lit de mort, qu'il avoit commis deux actions dont ſon ame étoit pénétrée d'un repentir cuiſant. La premiere étoit d'avoir violé la foi qu'il avoit donnée à Ferdinand, fils du Roi de Naples, & l'autre d'avoir trahi Céſar Borgia. Mais, pour ce qui regardoit ce dernier, il ſemble que par un juſte jugement Dieu voulut que ce traître reſſentît lui-même les effets de la trahiſon, & délivrer ainſi l'Italie d'un perturbateur, qui n'auroit pas manqué d'y ſuſciter de nouvelles ſéditions;

(1) *Paul Jove.* Ibid.

tions, & d'en machiner la ruine totale.

Quand Conſalve reçut ordre d'arrêter Borgia, il reçut auſſi l'ordre de l'envoyer en toute diligence en Eſpagne, pour plus grande ſûreté. Il fut fort ponctuel à les (1) exécuter : il le fit embarquer ſur la flote commandée par un nommé Liſcano, ne lui laiſſant de tous ſes gens qu'un ſeul Page pour le ſervir. Il fut conduit par Proſper Colonne, & eſcorté d'un nombre conſidérable de vaiſſeaux de guerre, de peur d'être attaqué dans la route par les François, quoiqu'il vînt de ſe conclure une trêve entre eux & les Eſpagnols. Ceux-ci appréhendoient fort que, ſi Valentin leur échapoit des mains, il n'excitât quelque guerre qui pourroit bien ébranler leurs nouvelles conquêtes, encore mal établies.

La flote qui tranſportoit Céſar Borgia en Eſpagne y arriva à bon port. Il fut envoyé priſonnier à Concilia, & de là au Château de (2) Medina del Campo, où il reſta deux ans. Tous ces malheurs & ces revers de fortune, quelques grands qu'ils fuſſent, ne purent

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 175. *Tom. Tomaſi.* p. 356. le Supplément de *Panvinius* à *Platine* in Vit. *Jul. II.* p. 483.

(2) *Guicciardin*, Ibid. *Tom. Tomaſi.* p. 356. *Paul Jove.* Lib. VIII. p. 176.

rent l'empêcher de ſonger à ſon évaſion. Il y réuſſit, par le moyen d'une corde qu'il attacha à une des (1) fenêtres du Château, d'où il ſe laiſſa gliſſer en bas. Le Comte de Benevent l'y attendoit, avec des chevaux qu'il avoit eu ſoin de faire tenir prêts pour ſa fuite. Ce fut de cette maniere qu'il s'évada, & ſe réfugia auprès de Jean d'Albret, Roi de Navarre, frere de ſa femme, duquel il fut très-bien reçu.

Valentin s'étoit propoſé de paſſer de Navarre en France, dans le deſſein d'y faire encore une tentative, avec l'aſſiſtance du Roi, pour rétablir ſa fortune. Mais ce Monarque ne voulut pas l'y recevoir, parce qu'il avoit non-ſeulement fait alors une trêve avec l'Eſpagne; mais qu'il y avoit auſſi tant d'apparence d'une paix ſolide, qu'elle étoit déja bien avancée. Ainſi, comme ces deux Monarques étoient brouillés avec le Roi de Navarre, celui de France n'avoit garde de protéger le beau-frere de ce Roi, & l'ennemi de l'Eſpagne. Le Roi de France même, pour obliger l'Eſpagne, (2) confiſqua à Borgia ſon Duché de Valentinois, & lui ôta la penſion qu'il lui den-

(1) *Tom. Torrefl. Ibid. Paul Jove. Ibid.*
(2) *Tom. Thuan.* p. 357.

donnoit. Ainſi Valentin, ſe trouvant privé de tous ſes biens, fut réduit à la merci de ſon beau-frere, pour ſubſiſter ; & comme il étoit alors en guerre avec le Prince Alarino, un de ſes vaſſaux, qui s'étoit révolté, Valentin le ſervit à l'armée en qualité de volontaire ; & dans un combat qui ſe fit ſous les murs de (1) Viane, il fut tué d'un coup d'arme à feu : mort, dit un (2) Auteur, trop honorable, pour un homme comme lui, eu égard à l'énormité de ſes forfaits. Mais conſidérons ſa chûte, ſes grands revers de fortune, la perte de ſes biens & de tous ſes Etats, tant en Italie & en France, qu'en Eſpagne, & l'état miſérable & malheureux où il s'eſt trouvé avant que de mourir ; & nous verrons que ſa divine Providence a donné des marques authentiques de ſa juſtice, en faiſant tomber un châtiment exemplaire ſur cette tête ſcélérate, & ce cruel monſtre d'iniquité. Son corps fut confondu avec tous ceux qui reſterent morts dans le champ de bataille.

(1) Ibid. *Tom. Tomaſi.* de même que le Supplément de *Platine* par *Panvin.*

(2) *Tom. Tomaſi.* dans la Vie de *Jules II.* p. 438. & *Paul Jove* Lib. VIII. p. 486. *Jove* nomme *Mendavia* la Ville où Borgia fut tué, & non *Viane*, comme le prétend *Guicciardin.*

taille. Les Navarrois même le (1) dépouillerent ; de ſorte qu'il reſta tout nud expoſé à la vûe publique, juſqu'à ce qu'il fut enfin reconnu par un de ſes Pages, qui le fit tranſporter ſur un cheval à Pampelune, où il fut enterré dans l'Egliſe même dont il avoit été Archevêque dans ſa jeuneſſe.

La trêve dont nous avons parlé étoit alors conclue entre les Rois de France & d'Eſpagne, tant pour ce qui regardoit l'Italie que leurs autres Etats. Ces deux Monarques jugerent qu'il étoit plus à propos de s'aſſurer ainſi leurs conquêtes, en attendant une bonne paix, que de ſe les diſputer par une guerre, qui, étant accompagnée de grands troubles & de dépenſes exceſſives, étoit d'ailleurs ſujette à de grands revers. Ils conclurent que (2) chacun d'eux garderoit le terrain & les villes qu'il poſſédoit alors, & qu'il y auroit un commerce ouvert entre leurs Etats. Mais Conſalve en excepta, d'une voie indirecte, le Royaume de Naples. Car les garniſons des François qui ne tenoient que quelques Places ſur ſes frontieres, ſavoir, Roſſano dans la Calabre, Oira dans le Pays

(1) *Tom. Tomaſi.* p. 358.
(2) *Guicciardin*, Lib. VI. p. 157.

Pays d'Otrante Converſano & Caſtel-del-Monte dans la Pouille, n'ayant aucune communication avec Naples, furent en fort peu de temps réduites, de même que les Barons du Royaume, à des extrémités ſi grandes, que ne pouvant plus les ſupporter, Louïs d'Ars réſolut enfin de livrer ces Places aux Eſpagnols.

L'opinion générale fut cependant que cette trêve ſe changeroit en une paix ſolide, dès que l'empriſonnement de Valentin eut calmé tous les troubles de la Romagne, & que les habitans d'Imola ſe furent rangés ſous l'obéiſſance du Pape. Ceux de Forli s'y étoient auſſi ſoumis après la mort d'Antoine d'Ordelaffi, quoique le Gouverneur s'y fût toujours oppoſé juſqu'à l'empriſonnement de Valentin.

Dans le temps qu'on négocioit plus fortement que jamais une paix entre la France & l'Eſpagne, ces deux Puiſſances propoſoient de rétablir le Roi Frederic, ou (1) le Duc de Calabre, ſon fils, dans le Royaume de Naples. Le Roi de France devoit lui céder toutes ſes prétentions, & le Duc devoit épouſer la Reine Douairiere de Naples. Mais toutes ces propoſitions n'étoint point faites, du moins du côté des Eſpagnols, avec

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 177.

avec envie de les voir exécutées, quoiqu'il ſoit certain que le Roi de France avoit ſi fort abandonné toute ſorte d'idée au ſujet de Naples, qu'il auroit volontiers accepté la paix à quelque condition que ç'eût été, s'il avoit pû, ſans bleſſer ſon honneur, abandonner les Barons Napolitains, qui, pour avoir épouſé ſes intérêts, ſe voyoient dépouillés de tous leurs biens. Mais il prévoyoit que, ſi les Eſpagnols ne propoſoient de rendre à Frederic le Royaume de Naples que par une pure politique, ſans en avoir réellement le deſſein, il couroit riſque, en cas que la choſe vînt à manquer, de s'attirer la haine de l'Archiduc d'Autriche, qui deſiroit avec ardeur que ſon fils poſſédât ce Royaume. C'étoit ce qui faiſoit tant ſouhaiter à l'Archiduc une paix ſemblable à celle qu'il avoit auparavant conclue avec Louïs. Ce Monarque là-deſſus déclara aux Eſpagnols qu'il ne s'oppoſoit point à la concluſion de la paix; mais qu'il croyoit que ſon honneur ne lui permettoit pas de céder les prétentions qu'il avoit dans le Royaume de Naples à la Maiſon d'Aragon: & ſans rompre le Traité propoſé entre lui, le Roi des Romains & l'Archiduc, il n'en voulut plus différer l'exécution, témoignant ſeulement être plus touché de l'infortune des Barons Napolitains que de toute autre

tre choſe. Il fit venir les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, auxquels il ſe plaignit, en préſence de toute la Cour, de ce que le (1) Roi leur Maître avoit témoigné de bouche être porté pour la paix, mais que ſon cœur n'y avoit eu aucune part. Il ajoûta, que, comme c'étoit une action indigne d'un Roi, que d'agir avec ſi peu de bonne foi, & d'en amuſer un autre par de fauſſes propoſitions, il jugeoit que le meilleur parti qu'ils pouvoient prendre étoit de ſe retirer inceſſamment hors de France.

Après leur départ, il arriva des Ambaſſadeurs de la part de Maximilien & de de l'Archiduc, pour conclurre avec le Roi les Traités dont nous avons parlé ci-deſſus. Le Pape y envoya auſſi l'Evêque de Siſteron ſon Nonce, & le Marquis de Final, en qualité de Plénipotentiaires. L'affaire fut bientôt (2) conclue, & les conventions faites de la maniere qui ſuit: ſavoir, qu'on effectueroit le mariage qui avoit déja été propoſé entre Claude fille du Roi de France, & Charles fils ainé de l'Archiduc; que le Roi de France jureroit ſolemnellement de s'y tenir, & en ſigneroit le Traité, ce que

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 177.

(2) *Guicciard.* Lib. VI. p. 177. Voyez auſſi *Bembo.* Lib. VII. p. 230. Edit. 1718.

que feroit auſſi le Comte d'Angoulême, ſucceſſeur préſomptif de la Couronne de France; que l'Archiduc céderoit à ſon fils aîné le Milanois, & aux enfans mâles qui deſcendroient de lui; qu'en cas qu'il n'en eût point, ce même Duché appartiendroit à Claude & à Charles; que ſi Charles venoit à mourir avant le mariage conſommé, le Milanois reſteroit toujours à Claude & au ſecond fils de l'Archiduc, en cas qu'elle l'épousât; que le Pape, le Roi des Romains, & le Roi de France feroient une ligue contre les Vénitiens, afin de recouvrer les terres que ceux-ci leur avoient uſurpées; que l'Empereur ſe rendroit en Italie, & agiroit en perſonne contre cette République; qu'il iroit de-là à Rome, où il ſeroit couronné Empereur; qu'il y céderoit auſſi le Milanois au Roi de France, lequel, après en être mis en poſſeſſion, ſeroit obligé de lui payer incontinent ſix cents mille florins, & une pareille ſomme dans ſix mois; que le Roi de France ſeroit auſſi tenu d'envoyer tous les ans à Sa Majeſté Impériale, poſitivement le jour de Noël, une paire d'éperons d'or; que le Roi d'Eſpagne auroit quatre mois pour entrer dans cette alliance; que, s'il ne le faiſoit point avant le temps expiré, le Roi de France ſeroit en droit d'attaquer le Royaume de

Naples;

Naples ; mais qu'il ne lui ſeroit point permis de donner aucun ſecours au Comte Palatin, lequel étoit en guerre avec le Roi des Romains.

Quoique les Vénitiens fuſſent non ſeulement exclus de ce Traité, mais qu'il fût encore contre eux ; le Roi de France ne laiſſoit pourtant pas que de traiter avec beaucoup de civilité leurs Ambaſſadeurs. Le Cardinal d'Amboiſe leur avoit toujours proteſté, que le Roi ſon Maître ne (1) romproit jamais l'alliance qu'il avoit contractée avec eux.

Tous les articles ci-deſſus ayant été mis au net, on convint d'une entrevûe entre l'Empereur & le Roi de France, dans le même endroit où ils étoient convenus d'en avoir une auparavant ; & Louïs promit qu'auſſitôt qu'il y ſeroit arrivé, il élargiroit Ludovic Sforce, lequel il détenoit priſonnier depuis pluſieurs années, & qu'il lui donneroit durant toute ſa vie une (2) penſion dans le Royaume de France, laquelle ſeroit aſſez conſidérable pour le faire vivre honorablement. L'Empereur ne pouvoit, ſans confuſion, ſonger à ce Prince

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 178.
(2) Ibid.

Prince infortuné, dont il n'avoit pû procurer l'élargiſſement, quoiqu'il le lui eût promis avant que ce Prince eût été fait priſonnier, & que l'Empereur fût l'auteur de ſon infortune : car ce malheureux Prince ne ſe ſeroit point perdu, s'il ne ſe fût confié aux promeſſes de Maximilien.

Frederic, Roi de Naples, (1) mourut environ ce même temps, depouillé de ſon Royaume, & ſans eſpérance que ſes deſcendans y fuſſent jamais rétablis. Ainſi il n'emporta à ſa mort que le chagrin de ſe voir dupé par la France & par l'Eſpagne, qui ne s'étoient ſervies de ſon nom, & ne l'avoient flaté de l'eſpérance de le rétablir, que pour faire mieux réuſſir leurs deſſeins politiques.

Les affaires étoient toujours ſur le même pied en 1505. qu'elles l'avoient été l'année précédente. Et s'il n'étoit ſurvenu quelques différends entre les Florentins & les Piſans, qui, en quelque maniere, troublerent la paix publique, il n'y auroit point eu de guerre en Italie ; d'autant plus que preſque tous les Potentats de l'Europe étoient portés à la paix, & que ceux qui l'étoient pour la guerre en étoient empêchés par par pluſieurs raiſons. D'un côté, le Roi d'Eſpagne, occupé

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 178.

cupé des affaires qui lui étoient ſurvenues par la mort de la Reine (1) Iſabelle ſon Epouſe, s'imaginoit que la trêve qu'il venoit de faire avec la France ſuffiſoit pour lui aſſurer le Royaume de Naples. De l'autre côté, le Roi de France ne ſavoit à quoi ſe déterminer, parceque l'Empeur, qu'il connoiſſoit être fort ſujet à l'inconſtance, n'avoit point encore ratifié la paix qu'il venoit de conclure avec lui; & le Pape ne pouvoit mettre en exécution les grands projets qu'il avoit en tête, ſans le ſecours d'autres Princes.

Les Vénitiens s'eſtimoient fort heureux de ce qu'on les laiſſoit tranquilles, vû la puiſſante ligue qui s'étoit formée contre eux. Pour apaiſer le Pape leur ennemi mortel, ils lui avoient propoſé, quelques mois auparavant, de lui céder Rimini, & toutes les autres (2) conquêtes qu'ils avoient faites dans la Romagne depuis la mort d'Alexandre VI, à condition que Jules leur permît ſeulement de garder Faënza

(1) *Guicciard.* nomme *Elizabeth*, au lieu d'*Iſabelle* l'Epouſe du *Roi Ferdinand*, quoique *Bembo* parle de ſa mort de la même maniere, Lib. VI. p. 232, & la nomme par ſon véritable nom.

(2) *Guicciard.* Lib. VI. p. 179.

Faënza & ſes dépendances. Ils appréhendoient d'un côté le Roi de France, & de l'autre l'Empereur, qui, à la réquiſition du Pape, avoit (1) envoyé deux Ambaſſadeurs à Veniſe, pour les ſommer de livrer à l'Egliſe les villes de la Romagne. Mais le Pape déclara ouvertement qu'il ne ſouffriroit jamais que les Vénitiens poſſédaſſent le moindre village dans la Romagne. Il fit même aſſez connoître qu'il eſpéroit avant que de mourir recouvrer Ravenne & Cervia dont ils s'étoient rendus maîtres par des voies injuſtes, auſſi bien que de Faënza. Les choſes n'allerent cependant pas plus loin cette année. Mais au commencement de l'année ſuivante, les Vénitiens, ſentant augmenter leur crainte, ſe ſervirent du Duc d'Urbin pour propoſer encore une fois à ſa Sainteté le deſſein qu'ils avoient de lui livrer toutes leurs nouvelles conquêtes, à condition qu'Elle les voulût laiſſer jouïr de Faënza &

(1) Voyez *Bembo* Lib. VII. p. 230. Cet Hiſtorien dit, que les Vénitiens répondirent que ces places dans la Romagne leur appartenoient de droit, & qu'ils ne vouloient point mettre ce droit en compromis : *Reipublicæ jus illis in oppidis ſatis eſſe clarum atque notum per ſeſe : itaque nolle Patres id in ambiguum vertere.*

& de Rimini. Le Pape y consentit à la fin, quoiqu'avec beaucoup de peine, & ne le fit que parcequ'il s'apercevoit que les affaires n'avançoient gueres entre l'Empereur & le Roi de France, & qu'elles étoient même dans une situation si chancelante, qu'on n'y pouvoir faire aucun fond. Après quoi le Sénat de Venise envoya huit (1) Ambassadeurs à Rome pour rendre hommage au Pape, & lui céder les autres places qu'il demandoit. Mais, malgré toutes ces soumissions, ils trouverent ce Pontife dans une si mauvaise disposition à leur égard, qu'elle alloit jusques à la colere.

Le Roi de France, qui dans ces entrefaites desiroit ardemment la paix, envoya le Cardinal d'Amboise à Haguenau, ville d'Allemagne, pour terminer l'accommodement qu'il avoit fait avec l'Empereur & l'Archiduc. La paix fut ratifiée à son arrivée, & même confirmée par les sermens solemnels des deux parties, lesquelles promirent d'y adhérer invioiablement. Le Cardinal paya sur le champ à l'Empereur

(1) Ibid. *Bembo.* p. 233. il rapporte le nom de chacun de ces Ambassadeurs dont son propre pere étoit du nombre.

reur la moitié de la ſomme ſtipulée pour qu'il cédât le Milanois à ſon Maître, & lui promit de payer l'autre moitié dès qu'il ſeroit arrivé en Italie : car le Roi de France n'oſoit faire aucune nouvelle entrepriſe ſans l'approbation & l'aſſiſtance de l'Empereur.

Mais dans ces entrefaites le Cardinal Aſcanio Sforce, frere de Ludovic, réſolut d'attaquer le Milanois avec l'aſſiſtance des Florentins, ſi l'on parvenoit à rétablir la Maiſon de Medicis dans la Toſcane. Il ne croyoit point cette entrepriſe des plus difficiles, d'autant plus qu'il n'y avoit qu'une poignée de troupes Françoiſes, & qu'il avoit d'ailleurs dans ſon parti un nombre conſidérable de Nobleſſe Milanoiſe. Le Roi de France étoit même attaqué d'une maladie ſi violente, qu'on déſeſpéroit de ſa vie. On croyoit auſſi qu'Aſcanio, pour mieux réuſſir dans le deſſein qu'il avoit d'envahir le Milanois, étoit d'intelligence avec Conſalve & les Vénitiens, leſquels vouloient bien appuyer de leur ſecours ſes prétentions pour ce Duché. Mais hélas ! que les projets des hommes ſons vains, & que la fortune eſt ſujette

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 180.

ſujette à des revers ! Car, tandis que cette entrepriſe ſe braſſoit, la ſanté du Roi de France ſe rétablit, & Aſcanio (1) mourut de la peſte à Rome : ce qui fit échouer tous les deſſeins qu'on s'étoit formé d'enlever le Milanois aux François.

Mais ce qui calma effectivement les troubles de l'Italie, de la France, de l'Allemagne, & de l'Eſpagne, & termina les évenemens de l'année 1505. ce fut la paix conclue environ ce temps-là entre la France & l'Eſpagne, paix qui leva toutes les difficultés qu'il y avoit eu juſqu'alors, tant ſur ce qui regardoit l'honneur du Roi de France, que ſur la bonne intelligence qu'il vouloit entretenir avec l'Archiduc. Ce fut la mort ſeule d'Iſabelle Reine d'Eſpagne qui donna lieu à cet accommodement, dans un temps que le Roi de France redoutoit ſi fort la puiſſance de cette Nation, qu'il étoit réſolu de s'oppoſer à ſes progrès à quelque prix que ce fût. Mais le Roi d'Eſpagne ayant eu avis que l'Archiduc, mépriſant les dernieres volontés de ſa belle-mere, étoit abſolument déterminé de lui ôter le Gouvernement de Caſtille, il ſe vit dans la néceſſité de

(1) *Guicciard.* p. 181.

de faire de nouvelles entrepriſes, & d'avoir recours à la politique, pour contracter de nouvelles alliances. Il y eut pour cet effet un (1) mariage conclu entre lui & Madame Germaine de Foix, fille unique de la ſœur du Roi de France. Ce Monarque y conſentit volontiers, & lui donna pour dot la partie du Royaume de Naples qui étoit à lui. Le Rol d'Eſpagne, de ſon côté, s'obligea de payer à Louïs ſept cents mille ducats pour équivalent des dépenſes qu'il avoit faites dans la guerre de Naples, & de fournir, par proviſion, à la nouvelle Reine, la ſomme de trois cents mille ducats. Ce mariage aboutit à une (2) paix, par laquelle il fut conclu que les Barons de la ligue d'Anjou, & tous ceux qui avoient épouſé le parti François (3) ſeroient, ſans aucune rançon, mis en liberté; qu'ils rentreroient dans la jouïſſance de leurs biens, & qu'ils poſſéderoient, tant dans le Royaume de Naples qu'ailleurs, les mêmes dignités & les mêmes titres qu'ils avoient le premier jour que la France & l'Eſpagne commencerent à ſe faire la guerre,

(1) *Guicciard.* Lib. VI. p. 184.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

guerre ; que la confiſcation faite de leurs biens par le Roi d'Eſpagne & le Roi Frederic ſeroit annullée ; & qu'on mettroit auſſi en liberté le Prince de Roſſano, le Marquis de Bitonto, Geſvald, Alphonſe, & Honoré Sanſeverino, & tous les autres Barons que les Eſpagnols avoient faits priſonniers dans le Royaume de Naples : que le Roi de France renonceroit au titre de Roi de Jeruſalem & de Naples, & que ces Barons rendroient reſpectivement leurs hommages, ſelon la ſtipulation de l'accord ci-deſſus mentionné : que le Pape ſeroit auſſi obligé de céder ſes prétentions dans le Royaume de Naples : qu'en cas même que la Reine Germaine vînt à mourir ſans enfans, ſa dot reſteroit à Ferdinand & à ſes héritiers, comme étant un bien qu'il avoit lui-même acquis ; mais que, ſi elle ſurvivoit au Roi ſon Mari, cette dot reviendroit à la Couronne de France : que le Roi Ferdinand ſeroit auſſi tenu d'aſſiſter Gaſton Comte de Foix, ſon beau-frere, dans ſes prétentions au Royaume de Navarre : que le Roi de France obligeroit la veuve du Roi Frederic à quitter ſes Etats, & à ſe retirer en Eſpagne avec ſes enfans, où on lui fourniroit une penſion ſuffiſante pour ſubſiſter ; mais que, s'il n'y avoit pas moyen de l'y faire conſentir, il auroit recours

cours à la ſurpriſe & à la force même pour l'en faire ſortir avec ſes enfans. Leurs conventions outre cela étoient que, pour mieux affermir cette paix, ils s'allieroient toujours pour la défenſe commune de leurs Etats; que ſi l'Eſpagne venoit à être attaquée par quelque Puiſſance que ce fût, le Roi de France ſeroit obligé de lui fournir mille Lances & ſix mille fantaſſins; & que le Roi d'Eſpagne fourniroit auſſi à la France, en cas qu'elle fût attaquée, deux mille chevaux, & ſix mille fantaſſins. Le Roi d'Angleterre fut garant de cette paix d'une part; Les Barons de la ligue d'Anjou qui étoient alors en France le ſurent de l'autre. Mais, comme Louïs ne leur avoit donné que de foibles marques de reconnoiſſance, ils quitterent preſque tous la Cour de France, & ſuivirent la Reine Germaine en Eſpagne. Iſabelle, veuve du Roi Frederic, ne voulant point confier ſes enfans entre les mains du Roi d'Eſpagne, ſortit auſſi en même temps hors des terres de France, & s'en fut finir ſes jours à Ferrare.

FIN.

APPENDIX.

*Contenant quelques Pieces citées dans la Vie d'*ALEXANDRE VI. *& de* CESAR BORGIA.

I.

Del *Principe* di MACHIAVEL p. 21. Ed. de 1726.

CAP. VII.

De' Principati nuovi che con forze d'altri & per fortuna s'acquistano.

Ceci se rapporte à la Préface.

COloro i quali solamente per fortuna diventano, di Privati, Principi, con poca fatica diventano; ma con assai si mantengono: & non hanno difficultà alcuna tra via, perche vi volano; ma tutte le difficultà nascono dapoi che vi sono posti. E quelli tali sono quelli à chi è concesso alcuno Stato, ò per danari, ò per gratia di chi lo concede: come intervenne à molti in Grecia nelle Città di Ionia & dell' Ellesponto, dove furono fatti Principi da Dario, acciò le tenessero per sua sicurtà & gloria: come erano ancora fatti quelli Imperadori, che

di

di Privati, per corruttione de' ſoldati, pervenivano allo Imperio. Queſti ſtanno ſemplicemente in ſù la volontà & fortuna di chi gli hà fatti grandi, che ſono due coſe volubiliſſime & inſtabili: & non ſanno, & non poſſono tenere quel grado. Non ſanno, perche ſe non è huomo di grande ingegno & virtù, non è ragionevole che eſſendo ſempre viſſuto in privata fortuna, ſappia comandare: non poſſono, perche non hanno forze che gli poſſino eſſere amiche & fedeli. Dipoi, li Stati che vengono ſubito (come tutte l'altre coſe della natura, che naſcono & creſcono preſto) non poſſono havere le radici & correſpondentie loro, in modo che il primo tempo averſo non le ſpenga: ſe già quelli (come è detto) che ſi in un ſubito ſono diventati Principi non ſono di tanta virtù, che quello che la fortuna hà meſſo loro in grembo, ſappino ſubito prepararſi à conſervare, & quelli fondamenti, che gli altri hanno fatti avanti che diventino Principi, li faccino poi. Io voglio à l'uno & l'altro di queſti modi, circa il diventare Principe per Virtu, ò per Fortuna, addurre duoi eſſempi, ſtati ne' di della memoria noſtra.

Quelli ſono Franceſco Sforza, & Ceſare Borgia. Franceſco per li debiti mezzi, & con una gran virtù, di privato, diventò Duca di Milano, & quello che con mille affanni haveva acquiſtato, con poca fatica mantenne. Dall' altra parte Ceſare Borgia (chiamato dal vulgo, Duca Valentino) acquiſtò lo Stato con la fortuna del padre, & con quella lo perdette, nonoſtante che per

per lui s'usasse ogni opera, & facessinsi tutte quelle cose che per un prudente & virtuoso huomo si dovevano fare, per metter le radici sue in quelli Stati che l'armi & fortuna d'altri gli haveva concesse. Perche (come di sopra si disse) chi non fà i fondamenti prima, gli potrebbe con una gran virtù fare di poi, ancor che si faccino con disagio dell' architettore, & pericolo dello edificio. Se adunque si considererà tutti i progressi del Duca, si vedrà quanto lui havesse fatto gran fondamenti à la futura potenza; li quali non giudico superfluo discorrere, perche io non saprei quali precetti mi dare migliori ad uno Principe nuovo, che lo essempio delle attioni sue: & se gli ordini suoi non gli giovarono, non fù sua colpa, perche nacque da una straordinaria & estrema malignità di fortuna. Haveva Alessandro VI. nel volere fare grande il Duca suo figliuolo: assai difficultà presenti & future. Prima non vedeva via di poterlo far Signore d'alcuno Stato che non fussi stato di Chiesa, & sapeva che il Duca di Milano & i Venitiani non glielo consentirebbono: perche Faenza & Rimino erano gia sotto la protettione de' Venitiani. Vedeva oltre à questo le armi d'Italia, & quelle in spetie di chi si fusse possuto servire, essere nelle mani di coloro che dovevano temere la grandezza del Papa: & però non se ne poteva fidare, essendo tutte ne gli Orsini, & Colonnesi, & loro seguaci. Era adunque necessario che si turbassero quelli ordini, & disordinare gli Stati d'Italia, per potersi insignorire sicuramente di parte di quelli. Il che gli fù facile:

per-

perche trovò i Venitiani, che mossi da altre cagioni s'erano volti à fare ripassare i Francesi in Italia; il che non solamente non contradisse, ma fece più facile con la risolutione del matrimonio del Rè Luigi. Passò adunque il Rè in Italia, con lo aiuto de' Venitiani & consenso d'Alessandro, ne prima fù in Milano che il Papa hebbe da lui gente per l'impresa di Romagna, laquale gli fù consentita per la riputatione del Rè. Acquistata adunque il Duca la Romagna, & battuti i Colonnesi, volendo mantenere quella, & procedere più avanti, l'impedivano due cose: l'una l'armi sue, che non gli parevano fedeli: l'altra, la volontà di Francia: cioè, temeva che l'armi Orsine, delle quali s'era servito, non gli mancassero sotto, & non solamente gl'impedissero l'acquistare, ma gli togliessero l'acquistato, & che il Rè ancora non gli facesse il simile. De gli Orsini, ne hebbe uno riscontro, quando dopo la espugnatione di Faenza assaltò Bologna, che gli vidde andare freddi in quello assalto. E circa il Rè, conobbe l'animo suo, quando preso il Ducato d'Urbino assaltò la Toscana, da laquale impresa il Rè lo fece desistere: onde il Duca deliberò non dipendere più da la fortuna & armi d'altri. E la prima cosa indeboli le parti Orsine & Colonnesi in Roma, perche tutti li adherenti loro, che fussino Gentil' huomini, si guadagnò, facendoli suoi Gentil' huomini, & dando loro gran provisioni, gli honorò, secondo le qualità loro, di condotte & di governi, in modo che in pochi mesi negli animi loro l'affettione delle parti si spense, & tutti si volse

volse nel Duca. Dopo questo, aspettò l'occasione di spegnere gli Orsini, havendo dispersi quelli di casa Colonna, laqual gli vnene bene, & egli l'usò meglio: perche avedutisi gli Orsini tardi, che la grandezza del Duca, & della Chiesa era la lor ruina, fecero una dieta à Magione nel Perugino. Da quella nacque la ribellione d'Urbino, & li tumulti di Romagna, & infiniti pericoli del Duca, liquali superò tutti con l'aiuto de' Francesi: & ritornatoli la riputatione, ne si fidando di Francia, ne d'altre forze esterne, per non le havere à cimentare, si volse à gl'inganni, & seppe tanto dissimulare l'animo suo, che gli Orsini, mediante il Signor Paulo, si riconciliarono seco, con il quale il Duca non mancò d'ogni ragione d'uffitio per assicurarlo, dandoli veste, danari, & cavalli, tanto che la semplicità loro gli condusse à Sinigaglia nelle sue mani.

Spenti adunque questi capi, & ridotti li partigiani loro, amici suoi, haveva il Duca gittato assai buoni fondamenti alla potenza sua, havendo tutta la Romagna, con il Ducato d'Urbino, & guadagnatosi tutti quelli popoli, per havere incominciato à gustare il ben essere loro. E perche questa parte è degna di notitia, & da esser imitata da altri, non voglio lasciarla indietro. Preso che hebbe il Duca la Romagna, trovandola essere stata comandata da Signori impotenti, quali più tosto haveano spogliato i loro sudditi, che correttoli, & dato loro più materia di disunione che d'unione, tanto che quella provincia era piena di latroci-

nii, di briglie, & d'ogn' altra ſorte d'inſolenza, giudicò neceſſario à volerla ridurre pacifica & obediente al braccio Regio, darli un buono governo. Però vi prepoſe Meſſer Remiro d'Orco, huomo crudele & eſpedito, al quale dette pieniſſima poteſtà. Coſtui in brieve tempo la riduſſe pacifica & unita, con grandiſſima riputatione. Dipoi giudicò il Duca non eſſere à propoſito ſi eccelſiva autorità, perche dubitava non diventaſſe odioſa. Prepoſevi in giudicio civile nel mezzo della provincia, con un Preſidente eccellentiſſimo, dove ogni Città havea l'Avocato ſuo. E perche conoſceva le rigoroſità paſſate haverli generato qualche odio, per purgare gl' animi di quelli popoli, & guadagnarſeli in tutto, volſe monſtrare che ſe crudeltà alcuna era ſeguita, non era nata da lui, ma da l'acerba natura del miniſtro. E preſo ſopra queſta occaſione, lo fece mettere una mattina in duo pezzi à Ceſena in sù la piazza, con un pezzo di legno & un coltello ſanguinoſo à canto. La ferocità del quale ſpettacolo fece quelli popoli in uno tempo rimanere ſodisfatti & ſtupidi.

Ma torniamo donde noi partimmo. Dico, che trovandoſi il Duca aſſai potente, & in parte aſſicurato de' preſenti pericoli, per eſſerſi armato à ſuo modo, & havere in buona parte ſpente quelle armi che vicine lo potevano offendere: li reſtava, volendo procedere con l'acquiſto, il riſpetto di Francia, perche conoſceva che dal Rè, il quale tardi s'era aveduto dell' errore ſuo, non gli ſarebbe ſopportato. E cominciò per queſto

questo à cercare amicitie nuove, & vacillare con Francia, nella venuta che fecero i Francesi, verso il Regno di Napoli, contro à li Spagnuoli, che assediavano Gaeta. E l'animo suo era di assicurarsi di loro: il che già saria presto riuscito, se Alessandro viveva. E questi furono i governi suoi circa le cose presenti. Ma quanto alle future egli haveva da dubitare: prima, che un nuovo successore alla Chiesa non li fusse amico, & cercasse torgli quello che Alessandro gli haveva dato: & pensò farlo in quattro modi Primo, con ispegnere tutti i sangui di quelli Signori che egli haveva spogliato, per torre al Papa quelle occasioni. Secondo, con guadagnarsi tutti i Gentil' huomini di Roma, per potere con quelli, come è detto, tenere il Papa in freno. Terzo, con ridurre il Collegio più suo che poteva. Quarto, con acquistare tanto imperio, avanti ch' il Papa morisse, che potesse per se medesimo resistere ad un primo impeto. Di queste quattro cose, à la morte d'Alessandro ne havea condotte tre: la quarta haveva quasi per condotta. Perche de' Signori spogliati ne ammazzò quanti ne potè aggiugnere, & pochissimi si salvarono: i Gentil' huomini Romani s'haveva guadagnato: & nel Collegio haveva grandissima parte. E quanto al nuovo acquisto haveva disegnato diventare Signor di Toscana, & possedeva già Perugia & Piombino, & di Pisa haveva presa la protettione. E come non havesse havuto rispetto à Francia (che non gliè n'haveva d'havere più, per esser gia i Francesi spogliati del Regno di Napoli da li Spa-

gnuoli, in forma che ciascun di loro era necessitato di comperare l'amicitia sua) saltava in Pisa. Dopo questo, Lucca & Siena cedeva subito, parte per invidia de' Fiorentini, & parte per paura. I Fiorentini non havevano rimedio. Il che se li fusse riuscito (che gli riusciva l'anno medesimo che Alessandro morì) s'acquistava tante forze & tanta riputatione, che per se stesso si sarebbe retto, senza dipendere dalla fortuna ò forza d'altri, ma solo dalla potenza & virtù sua. Ma Alessandro morì dopo cinque anni, ch'egli haveva incominciato à trarre fuora la spada. Lasciollo con lo Stato di Romagna solamente assolidato, con tutti gli altri in aria, intra duoi potentissimi eserciti inimici, ammalato à morte. Ed era nel Duca tanta ferocia & tanta virtù, & si ben conosceva come gli huomini s'habbino à guadagnare ò perdere, & tanto erano validi li fondamenti che in si poco tempo s'haveva fatti, che se non havesse havuto quelli eserciti adosso, ò fusse stato sano, haverebbe retto ad ogni difficultà. E che li fondamenti suoi fussino buoni si vidde, che la Romagna l'aspettò più d'un mese: in Roma, ancora che mezzo morto, stette sicuro: & benche i Baglioni, Vitelli, & Orsini venissero in Roma, non hebbero seguito contro di lui. Posse fare, se non chi egli volle, almeno che non fusse Papa chi egli non voleva. Ma se nella morte di Alessandro fusse stato sano, ogni cosa gli era facile. Ed egli mi disse ne' dì che fù creato Julio II. che havea pensato à tutto quello che potesse nascere morendo il padre, & à tutto haveva tro-

trovato rimedio, eccetto che non pensò mai in sù la sua morte, di star ancora lui per morire.

Raccolte adunque tutte queste attioni del Duca; non saprei riprenderlo: anzi mi pare (com' io hò fatto) di proporlo ad imitar à tutti coloro che per fortuna & con l'armi d'altri sono saliti all'Imperio. Perche egli havendo l'animo grande, & la sua intention alta, non si poteva governare altrimente: & solo si oppose alli suoi disegni la brevità della vita d'Alessandro, & la sua infirmità. Chi adunque giudica necessario nel suo Principato nuovo assicurarsi de gli nimici, guadagnarsi amici, vincere, ò per forza ò per fraude, farsi amare & temere da' popoli, seguire & riverire da' soldati, spegnere quelli che ti possono ò debbono offendere, innovare, con nuovi modi, gli ordini antichi, essere severo & grato, magnanimo & liberale, spegnere la militia infedele, creare della nuova, mantenersi l'amicitie de' Ré & delli Principi, in modo che ti habbino à beneficare con gratia, ò ad offendere con rispetto, non può trovare più freschi essempi, che l'attioni di costui. Solamente si può accusarlo nella creatione di Julio II. nella qual egli hebbe mala elettione; perche, come è detto, non possendo fare un Papa à suo modo, poteva tenere che uno non fusse Papa, & non doveva acconsentire mai al Papato di quelli Cardinali che lui havesse offesi, ò che diventati Pontefici havessino ad havere paura di lui. Perche gli huomini offendono, ò per paura, ò per odio. Quelli ch' egli haveva offesi, erano,

tra gli altri, San Pietro ad Vincula, Colonna, San Giorgi, Aſcanio, Tutti gli altri, aſſunti al Pontificato, havevano ad temerlo, eccetto Roano, & li Spagnuoli. Queſti per congiuntione & obligo: quello, per potenza, havendo congiunto ſeco il Regno di Francia. Per tanto il Duca innanzi ad ogni coſa doveva creare Papa uno Spagnuolo, & non potendo, dovea conſentire che fuſſe Roano, & non San Pietro ad Vincula. E chi crede ne' perſonaggi grandi i beneficii nuovi faccino dimenticare l'ingiurie vecchie, s'inganna. Errò adunque il Duca in queſta elettione, & fù cagione dell' ultima ruina ſua.

II.

Del Principe di MACHIAVEL p. 39.

CAP. XI.

De' Principati Eccleſiaſtici.

Ceci ſe rapporte à la Préface.

REſtaci ſolamente al preſente à ragionare de Principati Eccleſiaſtici, circa quali tutte le difficultà ſono avanti che ſi poſſedino; perche s'acquiſtano ò per virtù, ò per fortuna, & ſenza l'una & l'altra ſi mantengono: perche ſono ſuſtentati da gli ordini anticati nella religione, quali ſono tutti potenti, & di qualità che tengono i loro Principi in iſtato, in qualunque modo ſi procedino & vivino. Coſtoro ſolo hanno ſtato, & non lo difendono; hanno ſuddi-

ti,

ti, & non gli governano; & gli Stati, per eſſer indifeſi, non ſono loro tolti; & li ſudditi, per non eſſere governati, non ſene curano, ne penſano ne poſſono alienarſi da loro. Solo adunque queſti Prncipati ſono ſicuri & felici. Ma eſſendo queſti retti da cagioni ſuperiori, alle quali mente humana non aggiugne, laſcerò il parlarne: perche eſſendo eſſaltati & mantenuti da Dio, ſarebbe ufficio d'huomo preſuntuoſo & temerario il diſcorrerne. Nondimanco ſe alcuno mi ricercaſſe, donde viene che la Chieſa nel temporale ſia venuta à tanta grandezza, concioſia che da Aleſſandro indietro, i Potentati Italiani, & non ſolamente quelli che ſi chiamano Potentati, ma ogni Barone & Signore, benche minimo, quanto al temporale la ſtimava poco, & hora un Rè di Francia ne trema, & l'hà poſſuto cavare d'Italia & rũinare i Venitiani: ancora che ciò noto ſia, non mi pare ſuperfluo ridurlo in qualche parte alla memoria. Avanti che Carlo Rè di Francia paſſaſſe in Italia, era queſta provincia ſotto l'Imperio del Papa, Venitiani, Rè di Napoli, Duca di Milano, & Fiorentini. Queſti Potentati havevano havere due cure principali: l'una, che un foreſtiero non intraſſe in Italia con l'armi, l'altra, che neſſuno di loro occupaſſe più ſtato. Quelli à chi s'haveva più cura, erano il Papa & Venitiani. Et à tenere adietro i Venitiani, biſognava l'unione di tutti gli altri, come fù nella difeſa di Ferrara: & à tener baſſo il Papa, ſi ſervivano de' Baroni di Roma, liquali eſſendo diviſi in due fattioni, Orſini & Colonneſi, ſempre v' era

cagione di ſcandali tra loro, & ſtando con l'armi in mano in sù gli occhi del Pontefice, tenevano il Pontificato debole & infermo. E benche ſurgeſſe qualche volta un Papa animoſo, come fù Siſto, pure la fortuna ò il ſapere non lo potè mai diſobligare da queſte incommodità. Et la brevità della vita loro n'era cagione; perche in X. anni che ragguagliato viveva un Papa, à fatica che poteſſe abbaſſare l'una d'elle fattioni; & ſe per modo di parlare l'uno haveva quaſi ſpenti i Colonneſi, ſurgeva un' altro nimico à gli Orſini, che gli faceva riſurgere, & non era a tempo à ſpegnepli. Queſto faceva che le forze temporali del Papa erano poco eſtimate in Italia. Surſe dipoi Aleſſandro VI. il quale, di tutti li Pontifici che ſono ſtati mai, monſtrò quanto un Papa & con il danaio & con le forze ſi poteva prevalere: & fece con l'inſtrumento del Duca Valentino, & con l'occaſione della paſſata de' Franceſi, tutte quelle coſe ch' io hò diſcorſe di ſopra nell' attioni del Duca. Et benche l'intento ſuo non fuſſe di far grande la Chieſa, ma il Duca, nondimeno ciò che fece tornò à grandezza della Chieſa, laquale dopo la ſua morte, ſpento il Duca, fù herede delle fatiche ſue. Venne dipoi Papa Julio, & trovò la Chieſa grande, havendo tutta la Romagna, & eſſendo ſpenti tutti li Baroni di Roma, & per le battiture d'Aleſſandro annullate quelle fattioni, & trovò ancora la via aperta al modo del raccumulare denari, non mai più uſitato da Aleſſandro indietro. Lequali coſe Julio non ſolamente ſeguitò, ma accrebbe, & pensò guadagnarſi Bo-

logna,

logna, & ſpegnere i Venitiani, & cacciare i Franceſi d'Italia: & tutte queſte impreſe gli riuſcirono, & con tanta più ſua laude, quanto fece ogni coſa per accreſcere la Chieſa, & non alcun privato. Mantenne ancora le parti Orſine & Colonneſe in quelli termini che le trovò: & benche tra loro ſuſſe qualche capo da fare alteratione, nientedimeno due coſe gli ha tenuti fermi: l'una, la grandezza della Chieſa, che gli sbigotiſce: l'altra, il non havere loro Cardinali, quali ſono origine di tumulti tra loro: ne mai ſtaranno quiete queſte parti qualunque volta habbino Cardinali, perche queſti nutriſcono in Roma, & fuori le parti, & quelli Baroni ſono forzati à difenderle; & così dall' ambitione de' Prelati, naſcono le diſcordie & tumulti tra Baroni. Hà trovato adunque la Santità di Papa Leone queſto Pontificato potentiſſimo, del quale ſi ſpera che ſe quelli lo fecero grandi con l'armi, eſſo con la bontà & infinite altre ſue virtù lo farà grandiſſimo & venerando.

III.

De la Généalogie de la Famille de BORGIA.

Tiré du Dictionnaire de MORERI. Article

BORGIA.

BORGIA, (Maiſon.) La Maiſon de Borgia eſt très-illuſtre en Eſpagne. Les Auteurs parlent aſſez diverſement de ſon origine. Philippe de *Bergame* ſoutient qu'el-

le étoit très-noble & très-considérable, avant même qu'elle eût donné deux Papes à l'Eglise. Divers Auteurs croient qu'elle descendoit des anciens Rois d'Aragon, & qu'elle avoit eu de légitimes prétentions sur cette Couronne, & sur celle de Valence. Zurita reconnoît néanmoins qu'elle doit tout son lustre, & tout son éclat au bonheur, & à la vertu du Pape Calixte III. Celui-ci, auparavant nommé Alfonse Borgia, fut fait Cardinal en 1444. par le Pape Eugene IV. il succeda à Nicolas V. en 1455. & mourut en 1458. Ce Pape étoit fils unique de Jean ou de Guillaume Borgia, & avoit, dit-on, quatre sœurs. L'aînée, nommée *Chatherine*, fut mariée avec Jean del Milla, & fut mere de *Louïs Jean* del Milla, que Calixte III. fit Cardinal, & qui mourut en 1507. Une autre des sœurs nommée *Isabelle* ou *Jeanne*, épousa *Geofroi*, dont les Auteurs parlent diversement; car les uns soutiennent qu'il étoit de cette même Maison de Borgia; & les autres, qui disent le contraire, avouent, à la vérité, que sa famille étoit très-ancienne & très-noble, du nom de *Lenzoli*; mais qu'il ne fit que prendre le nom & les armes de Borgia, parce que cette Maison n'avoit plus d'enfant mâle qui pût en continuer la postérité. Quoi qu'il en soit, Geofroi Lenzoli, dit *Borgia*, eut *Pierre-Louïs* Borgia, qui fut Préfet de Rome, & Lieutenant-Général du Patrimoine de saint Pierre; Rodriguez Borgia, qui fut Pape, sous le nom d'Alexandre VI. & trois filles mariées en Espagne. La premiere nommée *Jeanne*, épousa Dom *Pierre-Guillaume* Lenzoli, qui resteit

toit chef de cette Maiſon. La ſeconde fut femme de Dom *Vital* de Villanova; & la troiſieme prit alliance avec Dom *Ximenez* Perez de Arenos. Alexandre VI. eut pour neveu *Jean* Borgia, qu'il fit Cardinal en 1492. comme nous le dirons dans un Article ſéparé; un autre *Jean*, dit *le Jeune*, créé auſſi Cardinal par ſon oncle en 1496. Il en eſt fait mention après ſon frere; & *Louïs* ou *Pierre-Louïs* Borgia qui fut d'abord Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur de Catalogne, & Bailli de ſainte Euphemie. Son oncle le nomma Cardinal l'an 1500. après la mort de Jean, dit le *Jeune*, ſon frere, & lui donna l'Archevêché de Valence que celui-ci avoit poſſédé. Il ſe trouva aux élections de Pie III. & de Jules II. & ſe retira à Naples ſous le Pontificat de celui-ci. Des bruits ayant couru que ce Pape étoit mort, le Cardinal de Borgia prit la poſte pour ſe rendre à Rome: mais étant tombé de cheval il ſe bleſſa, & mourut à Naples le quatre Octobre 1511. Le Pape Alexandre VI. créa auſſi Cardinal l'an 1500. François Borgia, que quelques-uns diſent bâtard du Cardinal Alfonſe Borgia, avant qu'il fût Pape. François étoit Archevêque de Cozence, & Evêque de Thiano. Il fut perſécuté par le Pape Jules II. & écrivit contre lui des Lettres, qui ayant été interceptées furent lûes par le ſouverain Pontife en plein Conſiſtoire, où il condamna le Cardinal François à une priſon, dont les prieres des autres Cardinaux l'exemptèrent. Pour s'en venger, il ſe joignit aux Cardinaux qui citerent le Pape au Conciliabule de Piſe, dont

Jules II. étant irrité, il le dépouilla de la pourpre. François ne laiſſa pas de ſe rendre à Piſe, & il y mourut ſubitement le quatre Novembre 1511, agé de 70 ans. Alexandre VI. avoit eu dans ſa jeuneſſe, de *Vanoſa*, ou ſelon d'autres, de *Julie* Farneſe, dite *Vanoſa* ou Vanoccia, femme de *Dominique* Arimano, quatre fils & une fille. L'aîné des fils, nommé *Pierre-Louïs* Duc de Gandie, épouſa une fille naturelle d'Alfonſe II. Roi de Naples, & mourut ſans poſtérité; le deuxieme, Jean, Duc de Gandie, qui ſuit; le troiſieme, Céſar, Duc de Valentinois, dont il eſt parlé dans un article ſéparé; le quatrieme, Geofroi qui épouſa en 1494. *Sanche* fille *naturelle* du même Roi *Alfonſe* II. & eut la Principauté d'Eſquilache dans le Royaume de Naples, le Comté de Cariati, &c. La fille d'Alexandre VI. nommée *Lucrece*, s'étoit diffamée pendant ſa jeuneſſe, pour s'être abandonnée, ſelon quelques Auteurs, à ſes propres freres. Etant déja veuve, elle épouſa Jean Sforce, Seigneur de Pezaro; enſuite elle ſe remaria avec le Prince de Biſelli, fils *naturel d'Alfonſe* II. Roi de Naples; & enfin elle prit une quatrieme Alliance avec *Alfonſe* d'Eſte, Duc de Ferrare. Jean I. de ce nom, Duc de Gandie & de Seſſa, après la mort de ſon frere aîné, épouſa *Marie* Henriquez, d'une très-illuſtre Famille d'Aragon. Il fut aſſaſſiné à Rome, où ſon corps fut jetté dans le Tibre, & on ne douta point que Céſar ſon frere n'eût fait le coup par jalouſie. Les aſſaſſinats ne coûtoient rien à ce ſcélérat. Jean I. laiſſa Jean II. Duc de Gandie, & une fille nommée *Iſabelle* Borgia, qui

qui fut promiſe au Duc de Segorbe, & qui ſe fit Religieuſe à ſainte Claire de Gandie, où elle mourut ſaintement. Nous avons ſa vie ſous le nom de mere Françoiſe de Jeſus. La Ducheſſe ſa mere prit enſuite l'habit de Religieuſe avec elle; mais ce fut après avoir élevé ſon fils avec beaucoup de piété, & après l'avoir marié avec Jeanne d'Aragon, fille d'*Alfonſe*, qui étoit fils *naturel* du Roi *Ferdinand*. Jean II. mourut en 1542. ayant eu de ſon mariage François, qui ſuit, Roderic Borgia, créé Cardinal par le Pape Paul III. en 1536. & mort en Eſpagne l'année ſuivante. Jean II. ayant perdu ſa femme en 1520. prit une ſeconde alliance avec Françoiſe de Caſtro & de Pines, dont il eut *Henri* Borgia, nommé Cardinal en 1539. mort à Viterbe le 16. Septembre 1549. en allant à Rome recevoir la pourpre. N. & N. Borgia, ſucceſſivement Vicerois de Catalogne après leur frere François; *Thomas* Borgia Archevêque de Saragoſſe, & des filles, mariées à de Grands Seigneurs. Saint François de Borgia, quatrieme Duc de Gandie, fut un des plus illuſtres ornemens de ſa maiſon. (Voyez François II.) mourut en 1572. & laiſſa d'*Eleonor* de Caſtro, décédée en 1546. 1. Charles Borgia, qu'il maria avec une des plus riches héritieres d'Eſpagne, fille du Comte d'Oliva, de la Maiſon de Centellas, dont il laiſſa une illuſtre poſtérité. 2. Jean Borgia, Commandeur d'Aznaga, Chevalier de Saint Jacques, Ambaſſadeur en Allemagne, Majordome de l'Impératrice, qui publia en 1581. un ouvrage intitulé, *Empreſar Morales*, & fut frere de François

çois Borgia, Prince d'Esquilache, Viceroi du Perou, *mentionné dans un Article séparé*; de Dom *Carlos*, Duc de Villahermosa; & de Ferdinand Commandeur de Montesa, &c. qui ont tous fait diverses branches de la Maison de Borgia : 3. *Alvare* Borgia, qui épousa sa niece : 4. *Ferdinand* Borgia, Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice Marie, femme de Maximilien : 5. Alfonse : 6. Isabelle, mariée à Dom *François* de Royas de Sandoval, Duc de Lerme, & Marquis de Denia : 7. Jeanne, femme de Dom *Jean* Henriquez, Marquis d'Alcagnizes, dont la fille unique épousa Dom *Alvare* Borgia son oncle : 8. Et une Religieuse à Sainte Claire de Gandie, dite *la mere Dorothée*. Il y a eu dans le XVII. Siecle *Gaspard* Borgia, créé Cardinal par le Pape Paul V. en 1617. Il étoit fils de *François* Duc de Gandie, & de *Jeanne* de Velasco; & *François* étoit l'aîné de *Charles* Borgia, premier des enfans de Saint *François* Borgia : *Gaspard* fut Archevêque de Seville, Viceroi de Naples, Ambassadeur du Roi d'Espagne à Rome. Ce fut durant le cours de son Ambassade en 1617. qu'il fit transporter le corps de son Saint Bisayeul à Madrid. *Gaspard* fut encore Evêque d'Albane, & enfin Archevêque de Tolede. Il mourut l'an 1645. agé de 61 ans. François Borgia, fils du Duc de Gandie, fut aussi créé Cardinal par le Pape *Innocent* XII. le 21. Juin 1700. étant Chanoine de Tolede. Il fut nommé Evêque de Calahorra en Avril 1701. & Archevêque de Burgos au mois d'Octobre suivant, proposé par le Pape dans le Consistoire du trois Avril 1702, mais il

mourut

mourut à Madrid le lendemain, âgé de 43 ans. Conſultez Zurita, Marianna, Paul Jove, Guichardin, Blanca, in *Tab. Geneal.* Ciaconius, Aubery, Onuphre, &c. Gaſpard Eſcolanus, *Hiſt. Valent.* & la Vie de Saint François Borgia, écrite par les PP. Ribadeneira, Euſebe Nieremberg, Verius, &c.

BORGIA (Céſar) Cardinal, Archevêque de Valence en Eſpagne, puis Duc de Valentinois, étoit ſecond fils d'Alexandre VI. Ce Pape, avant que d'être élevé au Pontificat, l'avoit eu de *Vanoza* ou *Julie* Farneſe, Dame Romaine. Dès ſon bas âge, il le deſtina à l'état Eccléſiaſtique, & lui donna l'Evêché de Pampelune: auſſitôt après ſon élévation il le nomma à l'Archevêché de Valence, & il le fit Cardinal en 1493. Comme la promotion d'un bâtard pouvoit être rejettée dans le Sacré College, il s'aviſa de propoſer dans un Conſiſtoire que Vanoza avoit eu de Dominique Arimano, ſon mari, ce Céſar, qu'il n'avoit point de honte d'appeller publiquement ſon fils, comme Guichardin le lui reproche. Quelque temps après, ce nouveau Cardinal, portant ſes vûes plus loin, réſolut de ſe défaire de ſon frere ainé Jean Borgia, Duc de Gandie, qu'on trouva en 1497. mort dans le Tibre, & percé de neuf coups d'épée. On avoit des preuves convainquantes que Céſar étoit l'auteur de ce fratricide; car, outre ſes interêts d'ambition, il ne pouvoit ſouffrir que le Duc de Gandie eût plus de part que lui aux bonnes graces de Lucrece Borgia leur ſœur & leur maîtreſſe. Céſar, ne craignant plus rien de ce côté-là, quitta la Profeſſion Eccléſiaſtique,

&

& ſe ligua avec Louïs XII. Roi de France, qui ſongeoit à l'expédition de Milan. Ce Prince le fit Duc de Valentinois, en récompenſe de ce qu'il lui avoit aporté une Bulle, par laquelle le Pontife nommoit des Commiſſaires pour connoître de la rupture de ſon mariage avec Jeanne fille de Louïs XI. & qu'il lui avoit remis un bonnet de Cardinal pour George d'Amboiſe. Enſuite le Roi lui fit épouſer *Charlotte*, fille d'*Alain* Seigneur d'Albret. Depuis ce temps-là, Céſar ſe ſervit des armes du Roi pour venir à bout de ſes deſſeins, mais ſans ſe piquer de lui être fidele. Il prit les meilleures Places de la Romandiole, s'empara d'Imola, de Forli, de Fayence, de Peſaro, de Rimini, de Camerin, &c. & exerça une tyrannie inſupportable ſur la plûpart des Princes d'Italie. Depuis, pour profiter de la riche Succeſſion du Cardinal Adrien de Cornetto, il fit partie avec le Pape d'aller ſouper chez lui le 17. Août, & y fit porter du vin empoiſonné. Le pere & le fils étant altérés à cauſe de la chaleur de la ſaiſon, demanderent à boire: mais, dans le temps que le valet qui ſavoit leur ſecret étoit ſorti, un autre leur donna de la boiſſon qu'ils avoient fait préparer pour le Cardinal Cornetto. Le Pape, qui étoit âgé, en mourut en 1503. Céſar, qui étoit plus jeune, réſiſta à la force du poiſon; & s'étant fait envelopper dans le ventre d'une mule, il échappa de ce danger. Mais ſous le Pontificat de Pie III. Succeſſeur d'Alexandre, il fut ſur le point d'être maſſacré par ſes ennemis. La protection du Roi de France lui ſauva la vie; & en récompenſe

ce perfide quitta ſon parti. De tant de places qu'il avoit envahies, il ne lui en reſta que quatre, qu'il voulut remettre à Jules II. élu après Pie. Ce Pape refuſa d'abord de les accepter, & permit à Céſar de ſe retirer. Mais, ayant été mieux conſeillé, il le fit arrêter à Oſtie, & le retint en priſon juſqu'à ce qu'il eût rendu ces places. Alors il lui permit d'aller trouver Gonzales de Cordoue, qui lui donna ſa foi, & l'envoya pourtant en Eſpagne, où il fut confiné dans une priſon perpétuelle. Il s'évada depuis, & ſe réfugia vers Jean d'Albert, Roi de Navarre, frere de ſa femme, lequel étoit en guerre avec Louïs de Beaumont ſon Vaſſal, Connétable de Caſtille. Céſar Borgia alla aſſiéger le Château de Viane. Le Connétable voulut y jetter ſoixante hommes pendant la nuit; & le Duc de Valentinois les pourſuivant y fut tué un Vendredi 12. Mars de l'an 1507. Ses gens, ayant couvert ſon corps d'un manteau d'écarlate, le porterent à Viane, où il fut enterré. Céſar Borgia avoit pour deviſe ces paroles, *Aut Cæſar, aut nihil.* Ce qui donna occaſion à quelque Poëte de ſon temps de lui faire ce diſtique:

Borgia Cæſar erat, factis & nomine Ceſar.
Aut nihil, aut Cæſar, dixit: utrumque fuit.

Un autre en avoit parlé en ces termes:

Aut nihil, aut Cæſar vult dici Borgia: quidni?
Cum ſimul & Cæſar poſſit & eſſe nihil.

Il y eut encore un autre Poëte qui fit ce troiſieme diſtique pour ſe moquer de ſa deviſe: *Omnia*

Omnia vincebas, ſperabas omnia, Cæſar:
Omnia deficiunt, incipis eſſe nihil.

REMARQUE.

CEt Article de *Moreri* eſt ce que j'ai pû trouver de plus exact juſqu'ici touchant la Généalogie de la famille *Borgia*, quoiqu'en vérité elle contienne quelques particularités ſingulieres, qui ſemblent contredire les paroles mêmes de l'Auteur, & qui ſont tout-à-fait incompatibles avec la probabilité. Je ſuis d'autant plus obligé à faire cette remarque, que l'Auteur avance certaines choſes qui paroiſſent ne s'accorder nullement avec ce que j'ai raporté dans la p. 6eme. & 7eme. de cet Ouvrage touchant la Vanozza, que j'ai tiré de la copie manuſcrite dont il eſt fait mention dans la Préface, où, comme j'ai dit, cette copie rapporte qu'Alexandre, dans ſon état privé, fit premierement connoiſſance avec Vanozza en Eſpagne, dont il eut cinq enfans, & l'entretint comme ſa maîtreſſe : j'ai prouvé cette circonſtance par l'autorité de *Platine* & de *Tomaſi*. Mais *Moreri*, dans l'article ci-deſſus, rapporte en premier lieu, que cette Dame ſe faiſoit appeller de deux ou trois noms, ſavoir *Vanoza* ou *Vanocia*, ou bien *Julie Farneſe*, & qu'elle étoit la femme d'un certain *Dominique Arimano* Romain.

C'eſt pourquoi l'obſervation que je dois faire ſur ceci eſt, que, ſi Vanozza étoit femme d'Arimano, il faut aſſurément que cela

cela ait été depuis le commerce que le Pape eut avec elle en Eſpagne, & après la naiſſance du Duc de Gandie, du Prince de Squillace & de Lucrece : car il n'eſt nullement croyable, ſi Vanozza eût été femme d'Arimano, ſeulement après qu'Alexandre l'eut premierement connue, que ce Pape eût jamais voulu conſentir (au riſque de ſon honneur, de ſa conſcience & de tout ce qui lui auroit pû être cher) de ſacrifier tout pour amaſſer des richeſſes & pour procurer des dignités à des enfans qui auroient pû probablement être les enfans d'Arimano, & non les ſiens. C'eſt-ce que l'on ne ſauroit croire avec la moindre apparence de raiſon ; quoique, comme j'ai remarqué dans l'Ouvrage, le Pape en élevant Céſar au Cardinalat, pour prévenir la honte & la cenſure du Public, fit paſſer ſes enfans pour être ſes neveux, & ſortis d'un autre Pere ; ce que *Guichardin* lui reproche, auſſi bien que d'avoir reçu des préſens, & d'avoir employé de faux témoins pour rendre la choſe plus croyable. Quoi qu'il en ſoit, je ne penſe pas qu'il y ait rien dans tout ce que *Moreri* avance là-deſſus qui contrediſe abſolument les relations que nous avons données, tirées de notre manuſcrit; puiſqu'il auroit pû arriver qu'Arimano ſe ſeroit pû marier avec Vanozza pluſieurs années enſuite de ſon commerce avec Alexandre, quoique je ne me ſouvienne point d'avoir vû cette circonſtance touchant Arimano en aucun autre Auteur que Moreri. Il y a à la vérité, un Roman en François intitulé *Hiſtoire des Favorites* où il eſt fait mention de cette *Julie Farneſe*, qu'il appelle *Vanozza* & Maîtreſſe

Maîtreſſe d'Alexandre : mais je ſerois fort ſurpris que Moreri eût bâti ſon récit ſur un fondement ſi romaneſque.

Mais l'endroit où Moreri ne ſemble pas être d'accord avec lui-même, & où il ſe contredit manifeſtement, eſt touchant Ceſar Borgia : car il dit qu'Alexandre eut de cette Vanozza cinq enfans, ſavoir, quatre garçons & une fille : il nomme l'aîné *Pierre Louïs*, Duc de *Gandie*; le 2. *Jean*, & le nomme pareillement Duc de *Gandie*; le 3. à ce qu'il dit, étoit *Ceſar* Duc de *Valentinois* : mais voici une contradiction groſſiere; car dans un autre endroit il dit que Ceſar étoit le ſecond fils d'Alexandre; ce qu'il exprime de cette maniere, *Borgia (Ceſar) Cardinal, Archevêque de Valence en Eſpagne, puis Duc de Valentinois, étoit ſecond fils d'Alexandre.* Or comment ſe peut-il que Ceſar fût le troiſieme fils d'Alexandre, & en même temps ſon ſecond fils : C'eſt ce que je ne ſaurois comprendre. S'il entend qu'il étoit ſon ſecond fils après le décès de l'aîné, il devoit nous le dire; & ne pas faire une ſi lourde faute que de contredire ſes propres paroles. Mais ce n'eſt pas la ſeule bévue que l'on aperçoit dans cet Article de la Généalogie de la Famille Borgia par *Moreri*; car en oppoſition à tous les Ecrivains que j'ai pû conſulter ſur ce ſujet il fait mention de deux Ducs de Gandie, & de pas moins que de trois enfans d'Alexandre qui furent mariés dans la Famille d'Alphonſe II. ſavoir, ſon premier Duc de Gandie, le Prince de Squillace, & Lucrece. J'ignore d'où il a pû tirer ſes informations : je ne ſaurois dire non plus comment il métamorphoſe le nom de

François,

François, qui étoit véritablement Duc de Gandie, en celui de *Jean*, ni pourquoi il appelle la *Vanozza Julie Farneſe*: encore moins puis-je comprendre ſur quelle autorité il ſe fonde lorſqu'il dit que Ceſar Borgia fut enterré à Viane, quand Tomaſi & Paul Jove diſent qu'il fut enterré à Pampelune. En un mot, tous ces faits, rapportés par *Moreri*, ſont non ſeulement nouveaux & ſurprenans, mais encore peu dignes de foi.

I V.

DISCOURS de FRANÇOIS GUICHARDIN *qui manque dans le IV. Livre de ſon Hiſtoire, & dans toutes les Copies imprimées juſques ici, ſoit en Italien, en Latin, ou en François, que l'on peut voir dans ſon Manuſcrit Original à Florence.* p. 119.

A quoi l'on renvoie dans la Préface.

PER la dichiaratione della qual coſa, & di molt' altre ſuccedute ne tempi ſeguenti, ricerca la materia che ſi faccia mentione, che ragioni habbia la Chieſa ſopra le terre di Romagna, & ſopra molte altre, le quali ha in varii tempi poſſedute, o hora poſſede: e in che modo inſtituita da principio meramente per l'amminiſtratione ſpirituale, ſia pervenuta agli ſtati, & agli Imperii mondani: & ſimilmente, che ſi narri come coſa conneſſa, quali congiuntioni e con-

contentioni fiano ſtate per queſte & altre cagioni in diverſi tempi, tra i Pontefici & gl' Imperadori.

I. Pontefici Romani, de quali il primo fu l'Apoſtolo Pietro, fondata da Gieſu Chriſto l'autorità loro nelle coſe ſpirituali, grandi di charità, d'humilità, di patientia, di ſpirito & di miracoli, furono ne' loro principii non ſolo al tutto ſpogliati di potenza temporale, ma perſeguitati. Da quella ſtettero per molti anni oſcuri & quaſi incogniti, non ſi manifeſtando il nome loro per alcuna coſa più che per i ſupplicii, i quali inſieme con quelli che gli ſeguitavano quaſi ſoſtenevano: per che, ſe bene per la moltitudine innumerabile, & per le diverſe nationi, & profeſſioni che erano in Roma, fuſſino qualche volta poco atteſi i progreſſi loro, & alcuni delli Imperadori non gli perſeguitaſſino ſe non quanto pareva che le attioni loro publiche non poteſſino eſſere con ſilentio trapaſſate; nondimeno alcuni altri, o per crudeltà, o per l'amore agli Dii proprii, gli perſeguitarono atrocemente come introduttori di nuove ſuperſtitioni, & deſtruttori della vera religione.

Nel qual ſtato cariſſimo per la volontaria povertà, per la ſantità della vita, e per i martirii, continuarono infino a Silveſtro Pontefice: a tempo del quale eſſendo venuto alla Sede Chriſtiana Coſtantino Imperadore, moſſo da coſtumi ſantiſſimi, & da miracoli che continuamente ſi vedevano in quelli che il nome di Chriſto ſeguitavano, rimaſero i Pontefici ſicuri da pericoli, ne' quali erano ſtati circa a trecento anni, & liberi d'eſſer-

d'essercitare publicamente il culto divino & i riti Christiani.

Onde per la riverenza de costumi loro, per li precetti santi che contiene in se la nostra Religione, & per la prontezza che è negl' huomini a seguitare, o per ambitione il piu delle volte, o per timore, l'esempio del suo Principe, cominciò ad ampliarsi per tutto maravigliosamente il nome Christiano, & insieme a diminuire la povertà de Chierici. Perche Costantino havendo edificata in Roma la chiesa di San Giovanni in Laterano, la Chiesa di San Pietro in Vaticano, quella di San Paulo, & molte altre in diversi luoghi, le dotò non solo di ricchi vasi & ornamenti, ma anchora, perche si potessino conservare & rinovare, & per le fabriche, & sostentatione di quelli che vi essercitavano il culto divino, di possessioni & d'altre entrate: & successivamente molti ne' tempi che seguitarano, persuadendosi con l'Elemosine, e con legati alle chiese, farsi facile l'acquisto del regno celeste, o fabricavano, o dotavano altre Chiese, o alle gia edificate dispensavano parte delle richezze loro: anzi o per legge, o per inveterata consuetudine, seguitando l'essempio del Testamento vecchio, ciascuno, de' frutti de' beni proprii, pagava alle Chiese la decima parte, eccitandosi a queste cose gl' huomini con grande ardore, perche da principio i chierici, da quello infuori che era necessario per il moderatissimo vitto loro, tutto il rimanente, parte nelle fabriche & paramenti delle Chiese, parte in opere pietose & caritative distribuivano.

Ne

Ne essendo anchora entrata ne' petti loro la superbia & l'ambitione, era riconosciuto universalmente da Christiani per Superiore di tutte le Chiese, & di tutta l'amministratione spirituale, el Vescovo di Roma come successore del' Apostolo Pietro: & perche quelle città per la sua anticha degnità & grandezza riteneva come capo delle altre il nome & la Maestà dell' Imperio, & perche da quella s'era diffusa la fede Christiana nella maggior parte dell' Europa, & perche Costantino, battezzato da Silvestro, tale auttorità volentieri in lui & ne suoi Successori havea riconosciuta.

E fama oltre a queste cose, che Costantino, costretto dagli accidenti delle Provincie Orientali a trasferire la sedia dell' Imperio nella Città di Bizantio chiamata dal suo nome Costantinopoli, donò à Pontefici il Dominio di Roma, & di molte altre Città & Regioni d'Italia: laqual fama, benche diligentemente nutricata da Pontefici che succederono, & per l'auttorità loro creduta da molti, e dagl' Autori piu probabili riprovata, & molto piu dalle cose stesse: per che è manifestissimo, che all' hora, & longo tempo dopo, fu amministrata Roma & tutta l'Italia, come suddita all' Imperio, da Magistrati deputati dagl' Imperadori. Ne manca chi redarguisca (si profonda è spesso nelle cose tanto antiche l'oscurità) tutto quello che si dice di Constantino & di Silvestro, affirmando essi essere stati in diversi tempi: ma niuno nega che la traslatione della sedia dell' Imperio à Costantinopoli, fù la prima origine della potentia de' Pontefici,

ſici, perche indebolendo in progreſſo di tempo l'autorità de gl' Imperadori in Italia per la continua aſſenza loro, & per le difficoltà che hebbero nell' Oriente, il Popolo Romano diſcoſtandoſi da gli Imperadori, & però tanto più deferendo a Pontefici, cominciò a preſtar loro non ſubiettione, ma ſpontaneamente un certo oſſequio. Benche queſte coſe non ſi dimoſtrarono ſe non lentamente per l'inondatione de' Gothi, de' Vandali, & d'altre barbare Nationi che ſopravennero in Italia: dalle quali preſa & ſaccheggiata più volte Roma era quanto alle coſe temporali oſcuro & abietto il nome de' Pontefici, & piccoliſſima in Italia l'auttorità de gl' Imperadori, poiche con tanta ignominia la laſciarono in preda de' Barbari.

Tra le quali Nationi, eſſendo ſtato l'impeto delle altre quaſi come un torrente, continuò per ſettanta anni la potentia de' Gotti, Gente di nome & di Profeſſione Chriſtiana, & uſcita dalla prima origine ſua delle parti di Datia & di Tartaria: laquale eſſendo finalmente ſtata cacciata d'Italia dalle Arme degl' Imperadori, cominciò di nuovo Italia a governarſi pér Magiſtrati Greci, de' quali, quello che era ſuperiore a tutti, detto con Greco vocabulo Exarco, reſideva in Ravenna Città antichiſſima, & all'hora molto ricca & molto frequente per la fertilità del paeſe, & perche dopo l'augumento grande che hebbe per l'armata potente tenuta continuamente da Ceſare Auguſto & da alt i Imperadori nel porto quaſi congiunto & che hora non appariſce, era ſtata habitata da

molti Capitani, & poi per longo tempo da Theodorico Rè de' Gotri & da suoi Successori: i quali havendo a sospetto la potentia de gl Imperadori, havevano eletto quello piu tosto che Roma, per sedia del Regno loro, per l'opportunità del suo mare piu propinquo à Costantinopoli, laquale opportunità, benche per contraria ragione seguitando gli Exarchi, fermatisi quivi, deputavano al governo di Roma & dell' altre Città d'Italia Magistrati particolari, sotto titolo di Duchi. Da questo hebbe origine il nome del Exarcato di Ravenna: sotto il qual nome si comprendeva tutto quello che non havendo Duchi particolari, ubidiva immediatamente all' Exarco.

Nel qual tempo i Pontefici Romani, privati in tutto di potentia temporale, & allentati per la dissimilitudine de' costumi loro, gia cominciati a trascorrere la reverentia spirituale, stavano quasi come soggetti all'Imperadori, senza la confermatione de quali, o de loro Exarchi, benche eletti dal Clero & dal Popolo Romano, non ardivano di esercitare, o d'accettar il Pontificato: anzi gl'Episcopi Costantinopolitano & Ravennate (perche communemente la sedia della Religione seguita la potentia dell' Imperio & dell' Arme) disputavano spesso della superiorità con l'Episcopo Romano. Ma si mutò non molto poi lo stato delle cose: perche i Longobardi, Gente ferocissima, entrati in Italia occuparono la Gallia Cisalpina, (laquale dall' Imperio loro prese il nome di Lombardia) Ravenna con tutto l'Exarcato, & molte altre parti d'Italia: & si distesero l'arme loro in-

fino

ſino nella Marca Anconitana, & a Spoleto, & a Benevento, ne' quali duo luoghi crearono Duchi particolari, non provedendo a queſte coſe parte per l'ignavia loro, parte per le difficoltà che havevano in Aſia gli Imperadori: da gl'aiuti de quali Roma abbandonata, nè eſſendo più il Magiſtrato degli Exarchi in Italia, cominciò a reggerſi co' conſigli & con l'autorità de' Pontefici: i quali, dopo molto tempo, eſſendo inſieme co' Romani oppreſſati da Longobardi, ricorſero finalmente agli aiuti di Pipino Rè di Francia: il qual paſſato con potente eſercito in Italia, havendovi i Longobardi dominato gia più ducento anni, cacciatigli d'una parte del loro imperio, donò (come diventate ſue per ragione di guerra) al Pontefice & alla chieſa Romana non ſolo Urbino, Fano, Agobbio, & molte terre vicine a Roma, ma etiandio Ravenna col ſuo Exarcato, ſotto il quale dicono includerſi tutto quello che ſi contiene da' confini di Piacenza contigui al territorio di Pavia infino ad Arimini, tra il fiume del Pò, e'l Monte Apenino, gli ſtagni o vero Paludi de Venetiani, & il mare Adriatico: & di più Arimini infino al fiume della Foglia, detto all' hora Iſauro.

Ma dopo la morte di Pipino, moleſtando di nuovo i Longobardi i Pontefici, & quello che era ſtato donato loro, Carlo ſuo figliuolo (quando che poi per le vittorie grandiſſime che hebbe, fu meritamente cognominato Magno) diſtrutto del tutto l'Imperio loro, confermò la donatione fatta alla Chieſa Romana dal Padre, & approvò l'eſſerſi, mentre che guerreggiava con i Lon-

gobardi, date al Pontefice la Marca d'Ancona & il Ducato di Spoleto, il quale comprendeva la Città dell' Aquila, & una parte dell' Abruzzo. Affermansi queste cose per certe, alle quali aggiungono alcuni Scrittori Ecclesiastici, Carlo haver donato alla Chiesa la Liguria infino al fiume del Varo ultimo confine d'Italia, Mantoua & tutto quello che i Longobardi possedevano nel Friuli & in Histria: & il medesimo scrive alcuno altro dell'Isola di Corsica, & di tutto il Territorio che si contiene tra la Città di Luni & di Parma. Per i quali meriti i Rè di Francia celebrati & essaltati da Pontefici, conseguirono il titolo di Rè Christianissimi: & dopo l'anno ottocentesimo della nostra salute, Leone Pontefice insieme col Popolo Romano, non con altra autorità, che del Pontefice come capo di quel Popolo, elessero il medesimo Carlo per Imperadore Romano, separando eziandio nel nome quella parte dell' Imperio da gl'Imperadori che habitavano in Costantinopoli: come se Roma e le Provincie Occidentali non difese da loro, havessino bisogno d'essere difese dal proprio Prencipe. Per laquale divisione, non furono privati gl' Imperadori Costantinopolitani, ne dell' Isola di Sicilia, ne di quella parte d'Italia, la quale discorrendo da Napoli a Manfredonia è terminata dal mare, perche erano state continuamente sotto gl' Imperadori. Nè si derogò per queste cose alla consuetudine, che l'elettione de Pontefici fosse confermata da gl' Imperadori Romani, in nome de' quali si governava la Città di Roma; anzi i Pontefici nelle Bolle, nei Privileg-

gi

gi & nelle concessioni loro, esprimevano con queste parole formali il tempo della scrittura, Imperante il tale Imperadore Signore nostro.

Nella quale non grave o soggezzione, o dependenza continuorono infino a tanto che i successi delle cose non dettero loro animo a reggersi per stessi. Ma essendo cominciata ad indebolire la potentia de gl' Imperadori, prima per le discordie nate tra i discendenti medesimi di Carlo Magno, mentre che in loro risedeva la dignità Imperiale, & dipoi per essere stata trasportata ne' Prencipi Tedeschi, non potenti come erano stati, per la grandezza del Regno di Francia, i Successori di Carlo; i Pontefici & il Popolo Romano, da Magistrati del quale cominciò Roma, benche tumultuosamente, a governarsi, derogando in tutte le cose quanto potevano alla Jurisdittione degl' Imperadori, statuirono per legge, che non più la elezzione de' Pontefici havesse ad essere confermata da loro: il che per molti anni si osservo diversamente, secondo che per la variatione delle cose surgeva o declinava più la Potentia Imperiale. La quale essendo accresciuta poi che l'Imperio pervenne ne gli Ottoni di Sassonia, Gregorio Quinto medesimamente di Sassonia, eletto Pontefice per favore d'Otthone Terzo che era presente, mosso dall' amore della propria Natione, & sdegnato per le persecutioni ricevute da Romani, trasferri per suo Decreto nella Natione Germanica la facoltà di eleggere gl' Imperadori Romani, in quella forma che infino all età nostra si osserva, vietando agli eletti (per riservare a Pontefici qualche preminenza) di non usare

il Titolo d'Imperadori, o di Augusti, se prima non ricevevano la Corona dell' Imperio (donde è introdotto il venir à Roma ad incoronarsi) & di non usar prima altro Titolo che di Rè de' Romani & di Cesare. Ma mancati poi gli Otthoni, & diminuita la Potentia de gl'Imperadori, perche l'Imperio non si continuava hereditario in Rè grandi, Roma apertamente si sottrasse dalla obedienza loro: & molte Città, quando imperava Conrado Suevo, si ribellarono: & i Pontefici, attendendo ad ampliare la propria autorità, dominavano quasi Roma, benche spesso per l'insolenze & per le discordie del Popolo Romano vi havessino molte difficoltà: il quale per reprimere, havevano già, per favore di Henrico Secondo Imperadore, che era a Roma, trasferita per legge ne' Cardinali soli l'autorità di creare il Pontefice. Alla grandezza de' quali succedetti nuovo augumento, perche havendo i Normanni, de' quali il primo fu Guglielmo cognominato Ferrabraccio, usurpata all'Imperio Costantinopolitano la Puglia & la Calabria, Roberto Guiscardo uno di essi, o per fortificarsi con questo colore di ragione, o per esser più potente a difendersi contro a quelli Imperadori, o per altra cagione, restituito Benevento, come di ragione Ecclesiastica, riconobbe il Ducato di Puglia in feudo dalla Chiesa Romana; il cui essempio seguitando Ruggieri uno de suoi Successori, & havendo scacciato del Ducato di Puglia, & di Calauria Guglielmo della medesima famiglia, & occupata poi la Sicilia, riconobbe circa l'anno mille cento trenta queste Provincie in

feudo

feudo dalla Chiesa sotto titolo di Rè d'ambidue le Sicilie, l'una di là, l'altra di quà del Faro, non recusando i Pontefici di fomentare, per l'ambitione & utilità propria, l'altrui usurpatione & violenza: con lequali ragioni pretendendo sempre più oltre, come non mai si ferma la cupidità humana, cominciarono i Pontefici a privare di quelli Regni alcuni Rè contumaci à suoi comandamenti, & à concedergli ad altri; nel qual modo pervennero in Henrico figliuolo di Federico Barbarossa, & da Henrico in Federico Secondo suo figliuolo, tutti tre successivamente Imperadori Romani. Ma essendo Federico diventato acerrimo persecutore della Chiesa, & suscitate a tempi suoi in Italia le fattioni Guelfa & Ghibellina, dell' una delle quali era capo il Pontefice, dell' altra l'Imperadore; il Pontefice, morto Federico, concedette l'investitura di questi Regni a Carlo, Conte d'Angio & di Provenza, del quale di sopra è stata fatta mentione, con censo di oncie semila d'oro per ciascuno anno, & con conditione, che per l'avenire alcuno di quelli Rè non potesse accettare l'Imperio Romano: laquale conditione è stata poi sempre specificata nell' investiture del Regno di Napoli: perche il Regno dell' Isola di Sicilia, occupata da' Rè d'Aragonia, si separò dopo pochi anni, nel censo & nelle recognitioni del feudo, dalla ubidienza della Chiesa. Hà anco ottenuta la fama, benche non tanto certa quanto sono le cose precedenti, che molto prima la Contessa Matilda, Principessa in Italia molto potente, donò alla Chiesa quelle parte della

Toscana, laquale terminata dal torrente di Pescia, & dal Castello di San Quirico nel Contado di Siena da una parte, & dall' altra dal mare di sotto, & dal fiume del Teuere, hoggi detta il Patrimonio di San Pietro: Ed aggiungono altri che dalla medesima Contessa fu donata alla Chiesa la Città di Ferrara. Non sono certe queste ultime cose: ma è ancor più dubbio quello che è stato scritto da qualcuno, che Authperto Rè de Longobardi, fiorendo il Regno loro, gli donò l'Alpe Coccie, nelle quali dicono includersi Genova, & tutto quello che si contiene da Genova infino a' confini della Provenza: & che Luithprando, Rè della medesima Natione, gli donò la Sabina, paese propinquo a Roma, Narni & Ancona, con certe altre terre. Così variando lo stato delle cose, furono parimente varie le conditioni de' Pontefici con gl'Imperadori. Perche essendo stati perseguitati per molte età, ne' principii, da gl'Imperadori, & di poi liberati, per la conversione di Costantino, da questo terrore, si riposarono: ma attendendo solamente alle cose spirituali, & poco meno che interamente sudditi, per molti anni, sotto l'ombra loro, vissono di poi lunghissimo tempo in basso stato, & separati totalmente dal commercio loro per la grandezza de' Longobardi in Italia: ma poi pervenuti, per beneficio de' Rè di Francia, a potentia temporale, stettero congiuntissimi con gl' Imperadori, & dependendo con allegro animo dalla autorità loro, mentre che la dignità Imperiale si continuò ne' discendenti di Carlo Magno: & per la memoria de' benefici dati

& ricevuti, & per rispetto della grandezza Imperiale: laquale poi declinando, separatisi in tutto dalla amicitia loro, cominciarono a fare professione, che la dignità Pontificale havesse più tosto che a ricever, a dar le leggi alla Imperiale: & perciò havendo sopra tutte l'altre cose in horrore il ritornare nell'antica subiezzione, & che essi non tentassero di riconoscer in Roma, & altrove, l'antiche ragioni dell' Imperio, come alcuni di loro o di maggior potentia, o di spirito più elevato si sforzavano di fare, si opponevano scopertamente con l'arme alla potentia loro, accompagnati da quelli Tiranni, che sotto nome di Prencipi, & da quelle Città che vendicatesi in libertà, non ricognoscevano più l'autorità dell' Imperio. Da questo nacque che i Pontefici attribuendosi ogni di più, & convertendo il terrore dell' arme spirituali alle cose temporali, & interpretando che come Vicarii di Christo in terra erano superiori a gl' Imperadori, & che a loro in molte cose apparteneva la cura dello Stato terreno, privavano alcuna volta gl' Imperadori della dignità Imperiale, suscitando gli Elettori ad eleggere de gl'altri in luogo de privati: & d'altra parte gl' Imperadori, o eleggevano, o procuravano che si eleggessino nuovi Pontefici: Da queste Controversie nacque, essendo indebolito molto lo Stato della Chiesa, nè meno per la dimora della Corte Romana per settanta anni nella Città d'Avignone & per lo scisma che al ritorno de' Pontefici succedette in Italia, che nelle Città sottoposte alla Chiesa, & specialmente in quelle di

Romagna, molti Cittadini potenti occuparono nelle Patrie proprie la tirannide: i quali i Pontefici o perseguitavano, o non essendo potenti ad opprimergli le concedevano in feudo a quelli medesimi, o suscitando altri capi gl' investivano. Così cominciarono le Città di Romagna ad havere Signori particolari, sotto titoli, la maggior parte, di Vicarii Ecclesiastici. Così Ferrara, data dal Pontefice in governo ad Azzo da Este, fù conceduta poi in Titolo di Vicariato, & essaltata in progresso di tempo quella famiglia a Titoli più illustri. Così Bologna occupata da Giovanni Visconte, Arcivescovo di Milano, gli fu poi conceduta in Vicariato dal Pontefice: & per le medesime cagioni in molte Terre della Marca d'Ancona, del Patrimonio di San Pietro, & dell' Umbria hora detta il Ducato di Spoleto, furfero, o contro alla volontà, o con consentimento quasi sforzato de' Pontefici, molti Signori particolari. Lequali variationi, essendo similmente sopravenute in Lombardia alle Città dell' Imperio, accadè tal volta che secondo la varietà delle cose, i Vicarii di Romagna, & di altre Terre Ecclesiastiche, allontanatisi apertamente dal nome della Chiesa, ricognoscevano in feudo quelle Città da gl' Imperadori, come qualche volta ricognoscevano in feudo da' Pontefici quelli che occupavano in Lombardia, Milano, Mantova, & altre Terre Imperiali. Ed in questi tempi Roma, benche ritenendo in nome il dominio della Chiesa, si reggeva per se stessa: & ancora che nel principio che i Pontefici ritornarono d'Avignone in Italia fussino

fussino ubbiditi come Signori, nondimeno poco poi i Romani, creato il Magistrato de Banderesi, ricaddero nell' antica contumacia; donde ritenendovi i Pontefici piccolissima autorità, comincia ono a non vi habitare, infino a tanto che i Romani impoveriti, & caduti in gravissime discordie per l'assenza della Corte, & approssimandosi l'anno del mille quattrocento, nel quale speravano, se à Roma fosse il Pontefice, dovervi essere, per il Giubileo, grandissimo concorso di tutta la Christianità, supplicarono con humilissimi preghi à Bonifacio Pontefice che vi ritornasse, offerendo di levar via il Magistrato de Banderesi, & di sottomettersi in tutto all' obedienza sua. Con le quali conditioni tornato à Roma, intenti i Romani a i guadagni di quello anno, preso assolutamente lo Imperio della Città, fortificò & mise la guardia in Castel Sant' Angelo; i Successori del quale, fino a Eugenio, benche vi havessero spesso di molte difficoltà, nondimeno fermato poi pienamente il Dominio loro, i Pontefici seguenti hanno senza alcuna controversia signoreggiata ad arbitrio suo quella Città. Con questi fondamenti & con questi mezzi essaltati alla Potenza terrena, deposta apoco apoco la memoria della salute dell' anime, & de precetti divini, & voltati tutti i pensieri loro alla grandezza mondana, nè usando più l'autorità spirituale se non per instrumento & & ministerio della temporale, cominciarono a parere più tosto Prencipi secolari, che Pontefici: cominciarono ad esser le cure & i negotii loro non più la santità della vita, non

più l'augumento della Religione, non più il zelo & la carità verſo il proſſimo, ma eſerciti, ma guerre contro a Chriſtiani, trattando co' penſieri & con le mani ſanguinoſe i Sacrificii, ma accumulare di teſoro, nuove leggi, nuove arti, nuove inſidie per raccorre da ogni parte danari, uſare à queſto fine ſenza riſpetto l'arme ſpirituali, vendere à queſto fine ſenza vergogna le coſe ſacre & le profane.

Le richezze diffuſe in loro & in tutta la Corte, ſeguitarono le Pompe, il luſſo & i coſtumi inhoneſti, le libidini & i piaceri abominevoli: niſſuna cura a' Succeſſori, niſſuno penſiero della Maeſtà perpetua del Pontificato: ma in luogo di queſto, deſiderio ambitioſo & peſtifero, di eſaltare non ſolamente a richezze immoderate, ma a' Prencipati, a' Regni i figliuoli, i Nepoti & congiunti loro, non diſtribuendo più le dignità & gl'emolumenti ne gl'huomini benemeriti & virtuoſi, ma quaſi ſempre o vendendoſi al prezzo maggiore, o diſſipandoſi in perſone oportune all' ambitione, all' avaritia, o alle vergognoſe voluttà. Per lequali operationi perduta del tutto nel cuore de gl'huomini la riverenza Pontificale, è ſoſtenuta nondimeno in parte l'autorità per il nome & per la Maeſtà tanto potente & efficace della Religione, & aiutata molto dalla facultà che hanno di gratificare a Prencipi grandi, & a quelli che ſono potenti appreſſo a loro, per mezzo delle dignità, & dell' altre conceſſioni Eccleſiaſtiche.

Donde cognoſcendoſi d'eſſere in ſommo riſpetto de gl'huomini, & che a chi piglia l'arme

l'arme contro à loro risulta grave infamia, & spesse oppositioni d'altri Prencipi, & in ogni evento picciolo guadagno, & che vincitori esercitano la vittoria ad arbitrio loro, vinti conseguiscono che conditione vogliono, & stimulandogli la cupidità di sollevare i congiunti suoi di gradi privati a' Prencipati, sono stati da molto tempo in quà spessissime volte l'istromento di suscitare guerre & incendii nuovi in Italia. Ma ritornando al principale proposito nostro, del quale il dolore giustissimo del danno publico m'haveva più ardentemente che non conviene alle leggi dell' Historia trasportato, diciamo che le Città di Romagna vessate, &c.

REMARQUE.

CE Discours de Guichardin a été transcrit de l'original à Florence par un savant Gentilhomme Suisse, qui a comparé les éditions imprimées de cet Auteur avec le manuscrit; & s'apercevant qu'il manquoit dans toutes les éditions, il fit réimprimer dans le 16 siecle ce passage tout entier à Basle dans trois Langues, savoir l'Italienne, la Françoise, & la Latine, avec l'autre dans le troisieme Livre qui avoit été tronqué & défiguré. Et dans l'année 1595. W. J. fit réimprimer ces passages tronqués à Londres dans quatre Langues, savoir l'Italienne, l'Angloise, la Latine & la Françoise. Nous le donnons ici simplement en Italien qui est l'original. Au reste ce qui est dit dans le Titre, que ce discours non plus que l'autre ne se trouve pas dans aucune édition des Oeuvres de Guichardin,

doit

doit être entendu des editions qui ont paru avant l'année 1595. Mais on le trouve dans l'édition de Geneve chez *Giacomo Stoer* 1645. en 2. vol. in 4. On le trouve auſſi dans un petit Livre intitulé *Franciſci Guichardini Patritii Florentini Loci duo* in 8. imprimé en 1602. Vous le trouverez encore dans le *Thuanus reſtitutus*, & dans l'*Hiſtoiria Papatus* d'Heidegger, imprimée à Amſterdam en 1684.

Voici la Préface Italienne touchant ces deux paſſages.

PREFATIO.

QUANTO che l'Hiſtoria di M. Franceſco Guicciardini, per teſtimonio d'ogni intelligente, è tenuta uile & profittevole, tanto più ſon da eſſere biaſimati quelli, & da rependere la loro infedeltà, i quali ſon ſtati ſi arditi & preſuntuoſi che non ſolamente l'hanno corrotta, ma etiandio ſtracciatone via queſti dui pezzi: l'un de quali è di tanta conſequenza & importanza, che non ſolo è ſpediente il leggerlo, ma è neceſſario à ciaſcheduno d'intendere la contenuta verita in quel diſcorſo maraviglioſamente diſcoperta dal Guicciardino, & particolarmente ſopra tutti li altri ſenza veruna paſſione narrata. Il che è ſtato cauſa, che havendo ricoverato queſti dui fragmenti quaſi come dal fuocco, da chi o per paura, o per malvagità l'haveva naſcoſti & quaſi ſepolti, noi te li diamo in tutte quelle lingue, nelle quali ſino a queſt'hora preſente l'Hiſtoria del detto Autore è ſtata data alla luce: riportandoci della verità di queſti luoghi, prima alla conſcienza di quelli appo i quali ſi ritrova l'Originale di detto Guicciardino intero: & appreſſo à tutte le perſone ſcienziate &

inten-

intendenti, lequali potranno per loro ſteſſe riconoſcere in queſti tali luoghi la medeſima lingua, & il medeſimo ſtilo del Guicciardino, di che ſi vede compoſta tutta l'Hiſtoria, & vedere quanto ella ne rimanga difettoſa per lo mancamento di queſta picciola parte. A queſte coſe aggiungeremo ancora la molta fede, che per la ſua ſincerità, & per altre lodevoli qualità merita che ſe le preſte la perſona da chi cotali luoghi ci ſono ſtati dati, à fine che li communiciamo à tutti gli amatori del vero, ſe mi foſſe coſi lecito il nominorla, come mi è convenevole il tenerla celata. Hor per non perder tempo in provar coſa che per ſe ſteſſa è chiariſſima à chi non ha corrotta la viſta, in una parola diremo, il noſtro deſiderio eſſere, Lettor cariſſimo, che ogn'huomo li legga, & ne facci il ſuo profitto, ſenza abuſare la propria conſcienza di ſi fatto avertimento.

V.

Relation de la Mort du Pape ALEXANDRE VI. *par* GUICCIARDIN.

Ceci ſe rapporte à la page 213. du Tom. II.

COME ſono vani & fallaci i penſieri de gli huomini! Il Pontefice da una vigna appreſſo a Vaticano, dove era andato a cenare per ricrearſi da caldi, è repentinamente portato per morto nel palagio Pontificale, & incontinente dietro è portato per morto il figliuolo: & il giorno ſeguente, che fù il 18. dì d'Agoſto, è portato morto, ſecondo l'uſo de' Pontefici, nella Chieſa di San Pietro, nero, enfiato, & bruttiſſimo, ſegni manifeſtiſſimi di veleno. Ma il Valentino

lentino col vigore dell' età, & per havere uſato ſubito medicine potenti, & appropriate al veleno, ſalvò la vita, rimanendo oppreſſo da lunga & grave infermità. Credetteſi coſtantemente, che queſto accidente fuſſe proceduto da veleno: & ſi racconta, ſecondo la fama più commune, l'ordine della coſa in queſto modo Che havendo il Valentino, preſente alla medeſima cena, deliberato d'avelenare Adriano Cardinale di Corneto, nella vigna del quale dovevano cenare: perche è coſa manifeſta, eſſere ſtata conſuetudine frequente del padre, & ſua non ſolo d'uſare il veleno per vendicarſi contro i nimici, ò per aſſicurarſi de' ſoſpetti, ma etiandio per ſcelerata cupidità di ſpogliare delle proprie facultà le perſone ricche, in Cardinali, & altri Cortigiani; non havendo riſpetto, che da eſſi non haveſſero mai ricevuta offeſa alcuna, come fu il Cardinale molto ricco di Sant' Agnolo; ma ne anco che gli fuſſero amiciſſimi, & congiuntiſſimi, & alcuni di loro, come furono i Cardinali di Capua & di Modena, ſtati utiliſſimi & fidatiſſimi miniſtri. Narraſi adunque, che havendo il Valentino mandati innanzi certi fiaſchi di vino infetti di veleno, & havendogli fatti conſegnare ad un Miniſtro non conſapevole della coſa, con commeſſione, che non gli deſſe ad alcuno, ſopravenne per ſorte il Pontefice innanzi al' hora della cena. E vintò dalla ſete, & da caldi ſmiſurati che erano, dimandò che gli foſſe dato da bere. Ma perche non erano arrivate ancora di palagio le Proviſioni per la cena, gli fu da quel miniſtro, che credeva riſervarſi, come vino

più

più pretioſo, dato da bere del vino che haveva mandato innanzi Valentino, il quale, mentre che il padre beveva, ſopragiugnendo ſi miſe ſimilmente a bere del medeſimo vino. Concorſe al Corpo morto d'Aleſſandro in San Pietro con incredibile allegrezza tutta Roma, non potendo ſatiarſi gl'occhi d'alcuni di vedere ſpento un ſerpente, che con la ſua immoderata ambitione, & peſtifera perfidia, & con tutti gli eſempi d'horribile crudeltà, di moſtruoſa libidine, & di inaudita avaritia, vendendo ſenza diſtintione le coſe ſagre, & le profane, haveva attoſſicato tutt'il mondo. Et nondimeno era ſtato eſaltato con rariſſima & quaſi perpetua proſperità, dalla prima gioventù infino all'ultimo della vita ſua, deſiderando ſempre coſe grandiſſime, & ottenendo più di quello che deſiderava: eſempio potente a confondere l'arrogantia di coloro, i quali preſumendoſi di ſcorger con la debolezza de gli occhi humani la profondità de'Giudicii divini, affermano ciò, che di proſpero, o d'averſo avicne a gli huomini procedere, o da meriti, o da demeriti loro, come ſe tutto dì non appariſſe molti buoni eſſere veſſati ingiuſtamente, e molti di pravo animo eſſere eſaltati indebitamente; come ſe altrimenti interpretando, ſi derogaſſe alla giuſtitia & alla potentia di Dio, l'amplitudine della quale non riſtretta a termini brievi & preſenti, in altro tempo, & in altro luogo con larga mano, con premii, & con ſupplicii ſempiterni riconoſce i giuſti da gl' ingiuſti.

VI.

EPITAPHIUM Papæ Alexandri Sexti.

FORTASSE neſcis, cujus hic Tumulus ſit:
Adſta Viator, ni piget.
Titulum quem Alexandri vides, haud illius
Magni eſt, ſed hujus qui modò
Libidinoſa Sanguinis captus ſiti
Tot Civitates inclytas,
Tot Regna vertit, tot Duces leto dedit,
Natos ut impleat ſuos.
Orbem Rapinis, Ferro & Igne funditùs
Vaſtavit, hauſit, eruit.
Humana jura, nec minus Cœleſtia,
Ipſoſque ſuſtulit Deos:
Ut ſcilicet liceret (heu ſcelus) Patri
Natæ ſinum permingere,
Nec execrandis abſtinere nuptiis,
Timore ſublato ſemel.
Et tamen in Urbe Romuli hic vel undecim
Præſidet annis Pontifex.
I, nunc, Nerones vel Caligulas nomina,
Turpeis vel Heliogabalos.
Hoc ſat Viator: reliqua non ſinit Pudor.
Tu ſuſpicare & ambula.

VII.

VII.

Touchant la Simonie pour l'élection d'Alexandre VI. au Pontificat. Voyez Tom. I. pag. 23.

Burchardus Diarium, seu Specimen Historiæ, &c. pag. 3.

ANNO 1492. secundâ Augusti, mane, Rodericus Borgia, Nepos Calixti, Vice-Cancellarius, creatus Papa, vocatusque est Alexander VI. & incontinenti disp rsit bona sua : Cardinali Ursino dedit Palatium suum & Castrum Monticelli & Sariani; Ascanium Cardinalem Vice-Cancellarium S. R. E. pronunciavit; Cardinali Columnæ Abbatiam Sancti Benedicti Sublacensis cum omnibus Castris ad Jus Patronatus concessit, ipsi domuique suæ perpetuò. Cardinali Sancti Angeli Episcopatum Portuensem cum turri & omni supellectile ibi ex stente, & inter alia Cella vinaria plena Vino : Cardinalem Parmensem de Civitate Nepesinâ Patronum fecit. Item Sabello Civitatem Castellanam & Ecclesiam S. Mariæ Majoris : reliquis aliis multa millia Ducatorum concessisse fertur ; præcipuè cuidam Fratri albo Veneto, nuper in Cardinalatum accepto, cui quinque millia Ducatorum auri donavit *pro habendâ ipsius voce* ; quòd cùm scitum fuit à Venetis, denegati fuerunt omnes fructus Beneficiorum, & mandatum ne quis ulteriùs amplius eum associaret.

Quinque tantùm Cardinales nihil voluerunt ab eo accipere, scilicet, Cardinalis Neapo-

Neapolitanus, Senensis, Portugallensis, S. Petri ad Vincula, S. Mariæ in Porticu. Dixerunt in Pontificatu voces dandas esse gratis & non muneribus. Fertur etiam, antequam intraret Conclave, præfatum Borgiam, pro habendâ Voce Ascanii prædicti & sequacium, misisse quatuor Mulos oneratos Argento ad Domum Domini Ascanii sub eo *prætextu* ut ibi custodiretur dum essent in Conclavi, quod Argentum fuit datum dicto Ascanio pro ejus Voto.

VIII.

MANIFESTE *de* CHARLES VIII. *Roi de France.* Voyez Tom. I. *pag.* 110.

Burchard. Diar pag. 7.

CAROLUS Dei Gratiâ Francorum Rex, universis Christi Fidelibus præsentes Litteras inspecturis, Zelum Catholicæ Fidei, & Salutem in Domino sempiternam. Considerantes attentiùs, & intra mentis nostræ Arcana sæpenumero revolventes innumerabilia damna & incommoda, cædes, strages, ac nobilium Civitatum & fidelium Populorum desolationem & devastationem, & plurima alia horrenda facinora quæ spurcissimi Turci, sanguinem Christianum incessanter devastantes, à quinquaginta annis citrà, ut à majoribus nostris profecto fide dignis didicimus, perpetrarunt: cupientesque, more progenitorum nostrorum

noſtrorum Francorum Regum Chriſtianiſſimorum, tantis ſceleribus, quæ ipſi perfidi Turci Religioni Chriſtianæ continuò minantur, pro viribus occurrere, ac eorum ſitibundam rabiem totis conatibus reprimere; poſtquam placuit Altiſſimo in Regno & Dominiis * noſtris ſuam Pacem ponere, & illâ tranquillitate potiri: propoſuimus, pro repellendo Turcarum furore & recuperandis Terrâ Sanctâ & aliis Dominis per eos Chriſtianis Principibus & Populis ablatis, propriæ Perſonæ ac laboribus facultatibuſque non parcere, quinimò dilectiſſimis unico ** noſtris regnoque Ampliſſimo, pacifico & opulentiſſimo, & præter voluntatem Principum & Procerum Regni noſtri relictis, ſtatuimus cum adjutorio Dei, cujus cauſam amplectimur, ac ſummo omnium Chriſtianorum Pontificum & Paſtorum, nec non Principum & aliorum Fidelium præſidio, hoc ſacratiſſimum opus fideli devotione & magno animo aggredi: quod quidem ſanctum propoſitum divina credimus inſpiratione noſtro corde fuiſſe infuſum. Nec arbitretur quiſpiam quòd ad occupandum quorumcunque Principum & Populorum Dominia & Civitates hoc opus tam ſanctum tamque laudabile aggrediamur: ut ipſe Deus inceſſabilis verus Teſtis eſt, hoc ſolum ad ejus gloriam & laudem, ſanctæque Fidei & Chriſtianæ Religionis amplectimur, ſperantes in ipſo Deo, à quo omnia perfecta Opera perfectionem ſuſcipiunt, nos hoc ſanctum deſiderium noſtrum ad optatum effectum perducturos. Sed quia Regnum Siciliæ, quod

* Forte *progenitorum*.

quod Neapolitanum, à pellant (per Progenitores noſtros manibus Infidelium & aliorum Romanæ Eccleſiæ & Apoſtolicæ Sedis Hoſtium erutum, & eidem Eccleſiæ reſtitutum, de quo ipſi Progenitores noſtri 24. Inveſtituras, videlicet 22. à diverſis Romanis Pontificibus, & duas alias à duobus ſacris generalibus Conciliis receperunt, & quod ad nos Jure hæreditatis pertinet; quamvis Pius II. volens ſuos ex generali Plebe natos ad Principatus ſuffragium extollere, Regnum ipſum noſtrum contra juſtitiam abſtulerat, & illud quondam Ferdinando de Aragonia conceſſerat) ad oppugnandos dictos perfidiſſimos Turcas, præcipuè per Portum Valonæ & nonnulla alia Loca, facilem ingreſſum præbere poterit: illud, Deo auxiliante, recuperare intendimus, ut nobis & noſtris facilis ingreſſus & egreſſus, ac tutum præſidium eſſe poſſit: nec intendimus propterea almæ Urbi Romæ, prout modernus Alphonſus de Aragoniâ, & ſui Prædeceſſores, & alius Alphonſus & Ferdinandus magna temeritate & rebellione * tam obſidendo fecerunt, aut aliis Terris Romanæ Eccleſiæ præjudicium aliquod ſeu damnum inferre; ſed illam & ipſius Eccleſiæ Subditos, pro illius & Apoſtolicæ Sedis honore & reverentiâ, ab omni damno & injuriâ pro poſſe noſtro illæſos conſervare, ac ipſius Eccleſiæ ſic ſtatum, honorem & dignitatem more dictorum primogenitorum ** noſtrorum, quantum cum Deo poterimus, potius augere. Quia verò pro dicto Regno recuperando & noſtro

* Forte *progenitorum.*

noſtro ſancto proposito exequendo, pro faciliori & breviori via ac Urbem prædictam veniendo, per nonnullas Terras dictæ Eccleſæ tranſitus ſit nobis faciendus; Sanctiſſimum in Chriſto Patrem & D. Alexandrum Divina Providentia Papam Sextum, ac S. R. E. Cardinalium Collegium, nec non quarumcumque Civitatum, Oppidorum, Terrarum & Locorum ejusdem Romanæ Eccleſæ Rectores, Gubernatores, Poteſtates, Officiales, Cives, Incolas, & Habitatores quoſcunque in Domino requirimus, hortamur, & cohortamur, ut ſaltem quemadmodum Hoſtibus noſtris & in hoc ſacro propoſito nobis adverſantibus favores & auxilia quæ potuerunt præſtiterunt & præſtant, ita nobis & noſtris liberum ingreſſum & regreſſum per Civitates, Oppida, Terras & Loca prædicta, & victualia neceſſaria noſtris expenſis & ſumptibus exhibere dignentur. Niſi enim nos hoc in ſaluberrimo opere impediviſſent, credimus jam Urbem Neapolim & magnam Regni partem expugnaſſe, & in principio veris proximè futuri Fines Hoſtium ingredi potuiſſe. Si verò ingreſſus & regreſſus ac liber tranſitus, aut victualia nobis & noſtris, ſolvendo debito pretio, fuerint, quod non credimus, denegata; nihilominus conabimur totis viribus noſtris meritum invenire & capere victualia neceſſaria quibuscumque mediis; Proteſtantes ſolenniter nobis ad culpam non debere imputari, ſed potiùs illis qui perfidâ iniquitate, de Fide noſtrâ non rectè ſapientes, noſtrum præſens & ſanctum propoſitum voluerint impedire. Proteſtamur

mur ut ſuprà de injuriis Deo & nobis faciendis, damnis quoque & intereſſe per nos propterea jam incurſis, & ſi quæ in futurum incurſi fuerimus; quas Proteſtationes proſequemur *coram univerſali Eccleſia* ac Principibus totius Chriſtianitatis, quos convenire intendimus pro hac ſanctiſſimâ Expeditione, Deo duce, adimplenda. In quorum omnium fidem ac teſtimonium præſentes Litteras fieri, per Notarium publicum infraſcriptum ſubſcribi, & publicari, noſtrique regalis Sigilli appenſione muniri fecimus.

Datum Florentiæ, die 22. *Novembris* 1494. *Regni noſtri* 12.

IX.

MANIFESTE *du Cardinal de* GURK. Voyez Tom. I. *pag.* 121.

Cariſſimis Fratribus, & Amicis Palatii & aliis Curialibus Nationis Alemannæ & Dominorum illuſtriſſimi Archiducis Philippi in Urbe habitantibus.

Burchard. pag. 11. 12.

CARISSIMI: etſi prout teſtis eſt Deus, qui hominum ſcrutatur corda & renes, qualem potuimus, fecimus diligentiam, erga Chriſtianiſſimum Regem; nihilominus quorum culpâ neſcio, hactenus fu mus impediti, non per ipſum Chriſtianiſſimum Regem, cum nihil aliud cupiat quàm ſe devotiſſimum filium gerere erga ſummum Pontificem & ſanctam Sedem,

ſuorum

ſuorum primogenitorum more : ſed timeo quod à Deo principaliter, propter peccata noſtra & demerita graviter offenſo, impedimentum dictæ Unionis proceſſerit, qui niſi precibus devotarum perſonarum fuerit placatus, dicta Unio, neque ex conſequenti Pax inter Principes Chriſtianos fieri poterit. Cæterùm cùm timor ſit de invaſione Urbis per Armigeros Regis Chriſtianiſſimi & ſuorum Confœderatorum, ſi dicta Unio in dies breves non fiat, propter Hoſtes ipſius Chriſtianiſſimi Regis qui ſtant in Urbe * ut dicitis, ſic effici apud Chriſtianiſſimum Regem, ne aliqua damna inferantur à ſuis armigeris quibuſcunque Partiſanis in Urbe moram trahentibus, neque etiam cæteris quibuſcunque ſint oriundi, niſi in Armis contra Suam Majeſtatem & ſuos reperirentur, & inter cæteros in Urbe moram trahentes voluit & declaravit S. M. quód etſi Subditi eſſent Domino Romanorum Regi ſemper Auguſto & Illuſtriſſimo Principi Domino Philippo ejus inclyto nato, Auſtriæ Archiduci & Burgundiæ Duci, non minore favore per ſuos Armigeros debere tractari quàm proprios ipſius Chriſtianiſſimi Regis, una cum omnibus Romanis : & hac de cauſa me miſit de caſtris ad Dominum Comitem de Monpacet † ejus cognatum, & generalem locum tenentem, ad ſignificandum ei, pro prædictâ ſuâ Majeſtate, ut caveret ne permitteret per quoſcunque Armigeros Suæ Majeſtatis aliquas injurias

† Fortè *Montpenſier.*

rias aut molestias fieri supradictis Incolis, & præcipuè dictis Reverend. Dom. Cardinalibus, quibuscunque Partisanis & Civibus Romanis, & maximè dictis Subditis Domini Cæsaris & Domini Archiducis Philippi. Et ea de re volui vobis significare, ut si contingat, quod absit, Armigeros Christianissimi Regis intrare Urbem cum manu forti, sitis advisati de bona voluntate ipsius Christianissimi Regis: & ut possitis securius vos & bona vestra conservare, essem opinionis, quòd cùm bona licentia * Domini Secretarii Dom. Cardinalis Lugdunensis qua inhabito ex gratia dicti Domini Secretarii, cui scribo in præsentiarum ut vos benignè recipiat: sum enim memor quòd de nihilo Deus me creavit, & ad Cardinalatum, honores & onera me promovit, ad preces bon. Mem. Cæsaris, ipsius Serenissimi Romani Regis, & Principum Electorum: quapropter quamdiu vixero conabor reddere vices gratitudinis ipsis Domino Serenissimo Rom. Regi, Domino Archiduci Philippo, & omnibus eorum Subditis, non minùs quàm si essem oriundus de eorum Dominis. Deo duce, valete filii charissimi, & Deum pro intentione mea, quæ est ad Pacem universalem inter Christianos, & guerram universalem contra Turcas, orate. Ex Formello hoc 23. Decemb.

Frater Anthonius Rombald. Cardinal. Gurgens.

X.

X.

Capitula Conventionis Papæ & Regis Franciæ, & præſertim de dando Fratrem Magni Turcæ.
Voyez Tom. I. p. 136.

Burch. Diar. p. 25.

DOMINICA XI. Menſis Januarii concluſum fuit & deliberatum inter S. D. N. & Illuſtriſſimum Dom. Philippum de Breſſa, Avunculum Regis Franciæ, Locum tenentem ejuſdem Regis, quod S. D. N. aſſignare debet, Gem. Sultan Fratrem Magni Turcæ ad ſex Menſes Regi Franciæ, qui ex nunc ſolvere deberet Papæ viginti milliaDucatorum, & *dare Cautionem Mercatorum Florentinorum & Venetorum* de reſtituendo ipſum Gem. Sultan ipſi Papæ, elapſis ſex Menſibus, ſine morâ. Item, *coronare Regem Franciæ Regem Neapolitanum ſine præjudicio*, & facere ſecuros Cardinales Sancti Petri ad Vincula, Gurcenſem, Sabellum & Columnam de non offendendo eos: pro quorum ſecuritatis declaratione deberent convenire in ſero illius diei coram Reverendo Dom. Cardinale Alexandrino, Reverendi in Chriſto Patres D. D. Bartholomæus Nepeſinus & Sutrinus Secretarius, & Jo. Petruſinus Epiſcopus Darius, nomine Papæ; & Dom. de Breſſa & de Montpenſier, & Dom. Johannes de Gannay, Primus Preſidens Parlamenti Pariſienſis. Sed Cardinalis Sancti Petri ad Vincula & Gurcenſis, intellectâ concluſione ſine eis quæſtâ & factâ, conqueſti ſunt Regi de pactis

ipſis per eum non ſervatis, cum ipſis promiſiſſet per Coronam Regiam, ſine eorum ſcitu & voluntate cum Pontifice non velle concordare vel aliquid concludere. Et hoc modo Concluſionem hujuſmodi, & ne illi ad Rev. Cardinalem Alexandrinum venirent impediverunt.

Feriâ ſecundâ, duodecima Januarii, Rex Franciæ equitavit per Urbem ſolus & illam videndi cauſa, quem aſſociavit Rev. Cardinalis Sancti Dionyſii, longe poſt Regem cum aliis nobilibus equitans: inter ipſum & Regem equitabat quidam Capitaneus pedirum cuſtodiæ Regis circa ipſum incedentium, curam habens quod pedites ſequerentur: Sequebatur Cardinalis cum nobilibus aliis. Sequenti die, tredecima Januarii. Rex equitavit ad Sanctum Sebaſtianum ab iſtis etiam aſſociatus. Aliis ſequentibus diebus alibi pro libito ſuæ voluntatis. Feriâ ſextâ, octavâ decimâ dicti Menſis Januarii, bono mane receſſerunt ex Urbe Rev. Aſcanius, Vice-Cancellarius, & de Lunate Cardinales, Mediolanum ituri, ut à nonnullis aſſerebatur. Eodem die in mane Rex Franciæ equitavit ad Baſilicam Sancti Petri, ubi auditâ Miſsâ in Capellâ Sanctæ Petronillæ per unum ex Capellanis ſuis, ſi rectè memini, ſine cantu, Miſsâ celebrata aſcendit ad Palatium Papæ ad Cameras novas pro eo paratas, ubi fecit prandium, deinde circa horam vigeſimam Papa portatus fuit per deambulatorium diſcoopertum in * rocchioſo & capucino, Cruce præcedente, quam portavit Dominus Raphael, Diaconus Capellæ, cùm nullus adeſſet Subdiaconus Apoſtoli-

cus,

cus, de caſtro ad Palatium præfatum. Rex adventum Papæ intelligens occurrit ei uſque circa finem ſecundi horti ſecreti, de quo ad dictum deambulatorium aſcendit, deinde Cardinales ſecuti ſunt Regem, qui tunc cum eo præſentes erant, & ipſi Papam expectantes; Papa cùm eſſet in plano horti prædicti, præceſſerunt Cardinales Regem uſque ad Pontificem. Rex viſo Pont. ad ſpatium duarum cannarum genu flexit bis ſucceſſivè, competenti diſtantia, quod Papa finxit ſe non videre; ſed cùm Rex pro tertiâ genuflexione facienda appropinquaret, Papa depoſuit Biretum ſuum & occurrit Regi ad tertiam genuflexionem venienti, ac eum tenuit ne genuflecteretur, & deoſculatus eſt eum. Ambo detectis capitibus erant; *ſicque Rex, nec pedem nec manum Papæ deoſculatus eſt.* Papa noluit reponere Biretum ſuum, niſi priùs ſe tegeret Rex: tandem ſimul capita cooperuerunt, Pontifice manum Bireto Regis ut cooperiretur apponente. Rex quàm primùm à Pontifice, ut præmittitur, receptus fuit, rogavit Papam, velle pronunciare Cardinalem, Epiſcopum Maclovienſem, Conſiliarium ſuum, quod Papa dixit ſe facturum, mandans mihi, quod ad effectum hujuſmodi Cappam unam Cardinalem & Capellum reperirent: Cappam mutuavit Cardinalis Sanctæ Anaſtaſiæ. Rex exiſtimans ibidem id ſtatim fieri debere, interrogavit me ubinam & quando Papa eſſet expediturus: reſpondi, in Camerâ Papagalli, ad quam continuò ibant.

Papa ſiniſtrâ manu Regis dextram accipiens eum duxit uſque ad dictam Cameram

Papagalli ; ubi, antequam intraret, finxit; ſe Pontifex ſyncopâ turbari, intus autem fervento Papa ſedit ſuper ſedem baſſam ante feneſtras ibi apportatam, & Rex juxta eum, ſupra ſcabellum ; pro quo continuò ſedem Suæ Sanctitatis ſimilem fecit apportare : me autem inſtante, repugnante & ſeſſionem hujuſmodi nequaquam convenire aſſerente, Papa aſcendit ad ſedem eminentem Conſiſtorialem, & ibi ordinante me poſitam, dimiſſis priùs bireto & capucino rubro, & acceptis bireto & capucino albo, & ſtola pretiosâ : poſita fuit ſedes Papæ Cametalis ante dextram ſuam, in quâ ſedit Rex : retrò ſedem Regis & ante in modum Coronæ poſita ſcabella pro Cardinalibus, in quibus ſederunt Cardinales. Papa noluit ſedere, niſi priùs Rex ſederet, quem manu coegit priùs ſedere. Deinde ſedit Rev. D. Cardinalis Neapolitanus & ſedit ad dextram Papæ juxta murum in ſcabello, prout ſedere ſolet Diaconus Cardinalis à dextris in Capellâ Papæ exiſtens: alii Cardinales ordine Conſiſtoriali poſt eum, ſeu priùs ad ante eum ; ſicque *Rex, non ſedit rectâ lineâ inter Cardinales, ſed ante eos ſeu in medio eorum.* Omnibus ſic ſedentibus Papa dixit, nuper ſe vota omnium Cardinalium habuiſſe pro creatione Rev. Dom. Epiſcopi Maclovienſis in Sanctæ Romanæ Eccleſiæ Cardinalem, quem Majeſtas Regis ibidem præſens inſtanter fieri ſupplicaverat, & ipſe facere paratus erat ipſis Cardinalibus complacentibus. Reſpondit Rev. Dom. Cardinalis Neapolitanus, & poſt eum alii, in eandem ſententiam, quòd non ſolùm id ipſis placeret, ſed fieri ſupplicarent pro Regis honore

note & voluntate. Tunc vocatus per me præfatus Dominus Maclovienſis Cardinalis Gulielmus Briçonnetus, depoſitis ibi mantello & capucino de ciambelotto nigro, & bireto nigro, induit ipſum Cappa Cardinalis Valentinienſis, in qua coram Papa genu flexit, qui derecto capite ex ceremoniali pronunciavit ipſum Cardinalem per verba, auctoritate Omnipotentis Dei, &c. & Eccleſiam Maclovienſem, & ſingula ac omnia Monaſteriâ & Beneficia Eccleſiaſtica, quæ priùs in titulum & commendam obtinebat, ſibi commendavit. Maclovienſis oſculatus eſt pedem & manum Papæ, & à Pontifice elevatus, ad oris oſculum eſt receptus: tunc iterum genu flexit, & Papa impoſuit capiti ſuo capellum rubrum verbis in Ceremoniali poſitis. Quo facto Maclovienſis egit gratias Pontifici, qui dixit Regi agendas eſſe, coram quo Rege ipſe Maclovienſis genu flexus, immemor novæ Dignitatis adeptæ & Epiſcopalis, egit ei gratias: ſic flexus ſurrexit, & à ſingulis Cardinalibus ad oris oſculum receptus eſt: mantellum præfato Domino Maclovienſi exutum receperunt ſui, nec me advertente, Dominus Jacobus de Câſâ novâ & Franciſcus Alabagnes, ſecreti Cubiculârii, & ſibi indebitè uſurparunt & retinuerunt. Capucinum autem & biretum ego retinui. Interim ſurrexit Pontifex, & dixit ſe velle Regem uſque ad regias Cameras aſſociare; ſed Rex id fieri omninò recuſans, fuit ab omnibus Cardinalibus aſſociatus ad hujuſmodi Cameram, iter faciens per Cameras paramenti & omnes Aulas & Deambulatorium Rev. Domini Cardinalis Sanctæ Ana-

ſtaſiæ, & Aulam & Cameras novas ad quas ipſe erat inhabitaturus. Ibat autem Rex medius inter Neapolitanum à dextris & S. Clementis Cardinales à ſiniſtris, Cardinalibus omnibus binis & ſuo ordine ſequentibus.

Pervento ad *quartam* prædictam, Rex egit gratias Cardinalibus, qui ab eo receſſerunt omnes, dempto Sancti Dionyſii & Maclovienſi, uſque ad Cameram ſibi deputatam, quæ fuit olim Dom. Falconis, quam cùm non poſſent intrare defectu ſervitorum Claves habentium, iverunt ad Cameram Epiſcopi Concordienſis, ubi aliquandiu manſerunt: tum venerunt ad Cameram Domini Maclovienſis prædictam, ubi ante oſtium Cardinalis Sancti Dionyſii ab eo licentiatus diſceſſit. Porta prima Palatii & omnia alia aditum ad Regem præbentia data fuerunt Scotis pro cuſtodiâ Regis deputatis, qui non permittebant niſi ſuos aut pauciſſimos ex noſtris intrare: interfuerunt præmiſſis quatuordecim Cardinales, videlicet Rev. Dominus Neapolitanus Epiſcopus, Sancti Clementis, Parmenſis, Sanctæ Anaſtaſiæ, Montis Regalis, Urſinus, Sancti Dionyſii, Alexandrinus, Carthaginenſis, Preſbyteri; Sancti Georgii, Sancti Severini, Valentinus, Cæſarinus, & Germanus, Diaconi. Dedi eâdem die Rev. Domino Maclovienſi informationem competentem de ſtrenis conſuetis perſolvendis per ſchedulam hujuſmodi tenoris:

Cubiculariis ſecretis Smi. D. N. ducatorum centum *d.* 100
Scutifero Capelli *d.* 100
Magiſtris Cæremoniarum ad voluntatem ſuam

ſuam		d.
Servientibus Armorum		d. 15
Magiſtris Officiariis		d. 15
Portæ ferreæ cuſtodibus		d. 6
Cuſtodibus Portæ primæ		d. 3
Cuſtodibus horti ſecreti		d. 3
Cuſtodibus Smi. D. N. Papæ		d. 10

Summa ducat. 252

Dominicâ, octodecima Januarii, le Pape dit au Maiſtre des Cérémonies qu'il tiendroit Conſiſtoire pour la réception du Roi de France, & comme il la falloit faire. Comme le Pape parloit de cela, le Roi ſurvint: le Pape le fut recevoir, & là parlerent de la reſtitution du Turc. L'article portoit que le Roi donneroit fidejuſſores nobiles Barones & Prelatos Regni ad voluntatem Pontificis: le Premier Préſident de Gannay vouloit reſtraindre à dix perſonnes, le Pape en vouloit trente ou quarante. Ils conteſterent ſur cela trois heures. Sur cela le Pape entra en une ſalle où il y avoit deux chaires; il fit ſeoir le Roi dans l'une, & lui dans l'autre: là le Traité fut leu, & de la part du Pape il y avoit les Cardinaux de Saint Anaſtaſe & Alexandrin, & pour le Roi les Cardinaux de Saint Denis & de Saint Malo; les deux Secrétaires du Pape, & le Dataire, & peu d'autres; & furent leus les articles du Traité: le Notaire pour le Pape, nommé Stephanus de Narnia, & celui pour le Roi, Oliverius Yvon, Clericus Cænomanenſis. Il fut fait deux copies du Traité en François pour le Roi, & en Latin pour le Pape.

Dix-neuf Janvier 1495. Deſtiné pour la ré-

ception du Roi & l'obédience. Le Maître des Cérémonies envoyé au Roi lui dire ce qu'il avoit à faire, circa oſculationem pedis Papæ & obedientiam præſtandam, de loco inter Cardinales, ſeu poſt primum Cardinalem. Rex ipſe cum ſuis decrevit ibi non ſedere, ſed apud Pontificem in ſolio ſtans aliqua pauca verba præſtationis obedientiæ proferre. Le Roi dit qu'il vouloit ouïr la Meſſe à Saint Pierre, puis dîner, & de là aller voir le Pape; & on ne put rien obtenir de plus ſur cela. Le Pape tint Conſeil, de là vint in Cameram Papagalli fort préparé, puis en la ſalle du Conſiſtoire public. Les Cardinaux Alexandrin & de Carthage eurent ordre d'aller au devant du Roi. Le Pape ne voulut pas que celui de Saint Malo, le dernier des Cardinaux, en fut, quoique ce fût l'ordre; mais parcequ'il étoit créature du Roi, il crut lui faire plus d'honneur. Le Pape envoya doncques ces Cardinaux advertir le Roi, qui le trouverent diſnant. Les Cardinaux ſe retirerent en attendant dans une chambre une demie heure. Le Roi, adverti que l'on l'attendoit, interrogea le Maiſtre des Cérémonies de ce qu'il falloit faire, & l'ayant écouté, il alla dans une autre chambre, où il tint Conſeil une demie heure, fit appeller ledit Maiſtre des Cérémonies, & lui demanda encore une fois ce qu'il falloit faire, qui lui répéta: & de là alla trouver les deux Cardinaux & Evêque qui l'attendoient. Le Roi doncques fut au Conſiſtoire avec ces Cardinaux, & medius inter eos, ſuivi des Princes & Grands François, Philippus Dom. de Breſſa, Dom. de Montpenſier, Dom. de Foix,

Foix, Duc. Cliviæ, Ducis Ferrariæ, & alii plures. Rege veniente, Papa aſſumpſit pretioſam mitram: Rex fecit debitas reverentias in terram, primam in introitu Conſiſtorii, ſecundam in plano ante ſolium Papæ, tertiam in ſolio ante Papam, ubi genuflexus pedem, dein Papæ manum oſculatus, quem Papa elevans, ad oris oſculum recepit. Rex ſtans ad ſiniſtram Papæ, tunc Dominus Johannes de Gannay, Præſes Parliamenti Pariſienſis, coram Pontifice venit, & genuflexus expoſuit, Regem ad præſtandam obedientiam Sanctitati Suæ perſonaliter adveniſſe, velle tamen prius tres gratias à Sua Sanctitate petere, eſſe conſuetum vaſſallos ante eorum præſtationem ſive homagium inveſtiri: petebat propterea 1. omnia Privilegia Chriſtianiſſimo Regi, ejus conjugi & primogenito conceſſa, & omnia in quodam libro cujus titulum ſpecificabat contenta confirmari: 2. ipſum Regem de Regno Neapolitano inveſtiri; 3. de dando fidejuſſores de reſtituendo fratre Magni Turci inter alia heri ſtipulatum caſſari & aboleri. Pontifex ad hæc reſpondit ſe confirmare hujuſmodi primo petita, quatenus eſſent in uſu. Ad 2. quod agitur de præjudicio tertii, propterea oportere cum conſilio Cardinalium ſuper hoc maturius deliberare, & in eo velle pro poſſe ſuo Regi complacere. Ad 3. velle eſſe cum ipſo Rege & Sacro Cardinalium Collegio, non dubitans concordes futuros. Qua reſponſione facta, Rex ſtans ad ſiniſtram Papæ protulit hæc verba: Saint Pere, je ſuis venu pour faire obédience à V. S. comme ont accouſtumé de faire mes prédéceſſeurs Rois

de France. Quibus dictis dictus præſes adhuc genuflexus ſurrexit, & ſtans coram Pontifice verba Regis Latine extendit his verbis.

Beatiſſime Pater, conſueverunt Principes & præſertim Francorum Reges Chriſtianiſſimi per ſuos Oratores Apoſtolicam Sedem, & in ea pro tempore ſedentem venerari. Chriſtianiſſimus vero Rex Apoſtolorum limina viſitaturus id non per Oratores & Legatos ſuos facere, ſed in propriâ perſonâ voluntatem ſuam oſtendere volens, ſtatuit obſervare. Vos igitur, Pater Beatiſſime, Chriſtianorum ſummum Pontificem, verum Chriſti Vicarium, Apoſtolorum *Petri & Pauli ſucceſſorem*, fatetur, & debitam reverentiam & obedientiam, quam prædeceſſores ſui Francorum Reges ſummis Pontificibus facere conſueverunt, vobis præſtat, ſeque & omnia Sua Sanctitati veſtræ & huic Sanctæ Sedi offert.

Papa ſedens & ſiniſtra manu ſua Regis dextram tenens reſpondit breviſſimè & convenienter propoſitis, Regem ipſum in ſuo reſponſorio hujuſmodi primogenitum filium ſuum appellans: interim dum præmiſſa fierent, acceſſerunt ad ſolium Pontificis omnes Cardinales cum confuſione propter Gallorum impetum & inſolentiam. Completa Pontificis reſponſione ſurrexit Papa, & ſiniſtra manu ſua Regem apprehendens, ad Cameram Papagalli reverſus eſt, ubi depoſitis ſacris veſtibus fingit Regem ipſum velle aſſociare. Rex illi gratias agens ad cameram ſuam rediit, à nullo Cardinalium aſſociatus. Interfuerunt omnibus præmiſſis viginti Cardinales.

Le vingt Janvier, le jour de Saint Sebaſtien,

baſtien, le Pape voulut célébrer Pontificalement la Meſſe en faveur du Roi: le Roi avant que d'y aller voulut dîner, & le Pape l'attendit un quart d'heure, & vint enfin aſſiſté de ſa Nobleſſe ſans armes: ſes Gardes demeurerent hors la Chapelle. Rex ex commiſſione Papæ ſedit in ſede nuda cum cuſſino de brocato tantum. Ordinatis pro miniſtranda aqua manibus Epiſcopi, de Pontificis voluntate Regem D.D. de Foix, Breſſe & Montpenſier, tamen quia eorum præcedentia mihi ignota erat, communicavi id Regi, quem interrogavi ſi ipſe dare aquam vellet, reſpondit id libenter facturum, ſi Regibus conveniret; de aliis tribus * quod digniorem locum Dom. de Breſſe, 2. Dom. de Foix; primo igitur dedit aquam Dom. de Foix, 2. Dom. de Montpenſier, 3. Dominus de Breſſe, 4. Rex cui portari feci *bachiha & credentiæ Papæ* per Dominum de Ligni, Camerarium ſuum ſecretum, qui ſingulis noctibus cum Rege ſolet domire; & ego portavi *tobaliam pro collo* uſque ad gradus ſolii Papæ, ubi Regi ipſam impoſui; & acceptis per Regem bacilibus, aſcendit ad Papam, & dedit ſtans aquam manibus Papæ; qui voluit quod ipſe Rex de aqua credentiam faceret. Papa aquam poſt communionem accepit de manibus Regis Francorum. De multis interrogavit me Rex quid hoc eſſet: declaravi ſingula ut potui: replicavit Rex ut clarius exponerem: nihilominus non ceſſavit repetere; & non potui illi ſemper ſatisfacere.

Vingt-deux Janvier, le Cardinal de Gurce réconcilié avec le Pape en reçut la Bénédiction, & culpam ſuam Pontifici agnovit; ſed

ſed in præſentia Cardinalium de Urſinis & Sancti Georgii crimina Pontifici objecit; Simoniam, peccatum carnis, informationem Magno Turco miſſam & mutuam intelligentiam; aſſerens ipſum Pontificem magnum ſimulatorem & verum deceptorem eſſe, ſi ſui verum mihi retulerunt. Vingt huit Janvier, poſt prandium le Pape monta à cheval & le conduit auſſi, & furent à la place de Saint Pierre: le Roi de France s'y trouva; qui cum Papa biretum depoſuiſſet * amovit etiam Papa capellum & biretum, nec voluit Papa illa prius reponere quàm Rex caput ſuum cooperuiſſet: tenuit Papa continuò Regem à ſiniſtris: Dominus de Breſſa continuò equitavit ad ſiniſtram Regis, ſicque Regem medium poſuit inter ſe & Papam: Omnes alii Principes & Nobiles equitarunt immediatè poſt Regem, & poſt eos gentes ſui armorum. Vingt-huit Janvier, Gem Sultan Frater Magni Turcæ equeſter de Caſtro Sancti Angeli aſſociatus fuit uſque ad Palatium Sancti Marci, & ibidem Regi Francorum aſſignatus. Erecta fuerunt per Urbem duo patibula, unum in campo Floræ, alterum in platea Judæorum per Officiales Regis Franciæ; & per eos miniſtrabatur Juſtitia, non per Officiales Papæ; & mandata publica ſive banni per Urbem fiebant ſub nomine dicti Regis, & non ſub nomine Papæ. Rex finxit ſe velle pedes Papæ deoſculari: Papa autem non voluit. Cardinalis Valentinus dedit Regi ſex pulcherrimos equos in frenis ſine ſellis. Rex cum Cardinali Valentino à ſiniſtra Regis equitante equitarunt recta via ad Marinum; eodem ſero ſecutus eſt Regem Cardinalis Gurcenſis, Frater quoque Magni Turci. XI.

XI.

Inſtructions données par le Pape Alexandre au Nonce par lui envoyé à Sultan Bajazet Empereur des Turcs.

Item Lettres du dit Sultan au dit Alexandre VI. Voyez Tom. I. *pag.* 175. 180.

Burchard. Diar. pag. 14.

SUperioribus diebus Cardinale Gurcenſe referente, Dominus Georgius Boſardus litterarum Apoſtolicarum Scriptor per S. D. N. Papam ad magnum Turcam Nuncius Oratorque miſſus, ut ipſe Cardinalis dicebat: per Illuſt. D. Joannem de Rouere almæ Urbis Præfectum, Illuſtriſſimi D. Cardinalis S. Petri ad Vincula fratrem Germanum captus fuit, & apud Senogalliam detentus, apud quem idem Cardinalis Gurcenſis compertas fuiſſe dixit informationes per eundem Sanctum D. N. ſibi datas, ſuper iis quæ apud magnum Turcam agere deberet, quæ dictus Cardinalis Gurcenſis Sanct. D. N. ad infamiam improbrabat, quarum informationum Nuntii & Oratoris ad magnum Turcum tenor.

Alexander Papa Sextus.

INSTRUCTIONES tibi Georgio * Bozardo Nuntio & familiari noſtro: poſtquam hînc receſſeris, directe & quando citius poteris, ibis ad potentiſſimum magnum

gnum Turcam Sultan Bajazet ubicunque fuerit, quem poſtquam debitè ſalutaveris, & ad Divini Numinis timorem & amorem excitâris, ſibi ſignificabis nomine noſtro, qualiter Rex Franciæ properat cum maxima potentia terreſtri & maritima, cum auxilio Status Mediolanenſium, Britonum, Burdegalenſium, Normandorum, & cum aliis Gentibus huc Romam veniens eripere è manibus noſtris Gem. Sultan, fratrem Celſitudinis ſuæ, & acquirere Regnum Neapolitanum, & ejicere Regem Alphonſum cum quo ſumus in ſtrictiſſimo ſanguinis gradu & amicitia conjuncti, & tenemur eum defendere, cum ſit feudatarius noſter & annuatim ſolvat nobis cenſum: & ſunt anni ſexaginta tres, & ultra, quod fuit inveſtitus Rex Alphonſus avus ejus, deinde Ferdinandus Pater, cui ſucceſſit Rex, qui per prædeceſſores noſtros & per nos fuerint inveſtiti & incoronati de dicto regno. Ideo hac de cauſa prædictus Rex Franciæ effectus inimicus noſter, qui non ſolum properabit ut dictum Gem. Sultam capiat & ipſum regnum acquirat, ſed etiam in Græciam transfretare & patrias Celſitudinis ſuæ debellare queat, prout ſuæ M. innoteſcere debet: & dicunt quod mittant dictum Gem. Sultan cum claſſe in Turchiam. Et cum nobis opus ſit reſiſtere & nos defendere à tanta Regis Franciæ potentia, omnes conatus noſtros exponere oportet, & ſe bene præparare: quod cùm jam fecerimus, opuſque ſit facere maximas impenſas, cogimur ab ſubſidium præfati Sultan Bajazet recurrere, ſperantes in amicitia bona quam ad invicem habemus,

quòd

quòd in tali neceſſitate juvabit nos : quem rogabis & nomine noſtro exhortaberis, ac ex te perſuadebis, cum omni inſtantia ; ut placeat quam citiùs mittere nobis ducatos quadraginta millia in auro Venetos pro *annata* anni præſentis, quæ finiet ultimo Novembris venturi, ut cum tempore poſſimus nobis ſub venire, in quo Majeſtas ſua faciet nobis rem gratiſſimam ; cui in præſentiarum nolumus imponere aliud gravamen & * ſcio, exponendo vires & conatus noſtros in reſiſtentia facienda, ne dictus Rex Franciæ aliquam victoriam contra nos potiatur, & contra fratrem S. Majeſtatis. Cum autem ipſe Rex Franciæ terra marique ſit longè potentior nobis, indigeremus auxilio Venetorum, qui ſiſtunt, nec volunt nobis eſſe auxilio, imò habent arctiſſimum commercium cum inimicis noſtris ; & dubitamus quod ſint nobis contrarii, quod eſſet nobis magnum argumentum offenſionis, & non reperimus aliam viam convertendi ad partes noſtras tractandas, quam per viam ipſius Turcæ, cui denotabis ut ſupra, & quod ſi Franci victores forent, ſua Majeſtas pateretur magnum intereſſe ; tum propter ereptionem Gem. Sultan fratris ſui, tum etiam quia proſequerentur expeditionem & longè cum majori conatu contra *Altitudinem ſuam*, & in tali cauſa haberent auxilium ab Hiſpanis, Anglicis, Maximiliano & Hungaris, Polonis & Bohemis, qui omnes ſunt potentiſſimi Principes. Perſuadebis & exhortaberis Majeſtatem ſuam, quam tenemur certiorem reddere ob veram & bonam amicitiam quam habemus ad invicem, ne patiatur aliquod in-

intereſſe; ut ſtatim mittat unum Oratorem ad dominium Venetorum, ſignificando qualiter certo intellexit Regem Franciæ movere ſe ad veniendum Romam, ad capiendum Gem. Sultam fratrem, inde regnum Neapolitanum, demum terraque & mari contra ſe præparare, quòd velit facere omnem reſiſtentiam & ſe defendere contra ipſum, & devitare ne frater ſuus capiatur ex manibus noſtris, quos exhortetur & adſtringat pro quanto corroſpondet pendant cari * perdant amicitiam ſuam, debeant eſſe adjumento & defenſioni noſtræ & Regis Alphonſi terra marique, & quod omnes amicos noſtros & præmemoratum Regem habebit pro bonis amicis ſuis, & noſtros inimicos pro inimicis; & ſi Dominium pollicebitur conſentire tali petitioni ſuæ Orator habeat mandatum de non recedendo Venetiis quouſque viderit effectum, & quod dicti Veneti declarent feciſſe amicos & adjumento nobis, & Regi Alphonſo, & eſſe contra amicos Francorum & aliorum adhærentium Regi Franciæ: & ſi contradixerint, Orator ſignificet, quod S. † non habebit eos amicos, & poſtea recedat ab eis indignatus: quamquam credimus, quòd ſi ſua Majeſtas ardenter adſtringat eos modo convenienti, condeſcendent ad faciendam voluntatem Majeſtatis ſuæ. Et ſic perſuadeas ei multum, ut facere hoc velit, quia iſtud eſt majus adjuvamen quod habere poſſumus * impetret, reſiſtet injuriis noſtris; & ſollicitabis quanto citius talem Oratorem, ut recedat ante, nam multum importat acceleratio tua

Dee

† Forte *S. C. ſuæ Celſitudo.*

Denotabis pariter magno Turcæ adventum Oratoris magni Soldani ad nos cum litteris & muneribus quæ tranſmiſit nobis, quando Gem. Sultan fratrem ſuum ac magnas oblationes & promiſſiones quas nobis fecit de magno theſauro ac de multis aliis rebus, & bene ſcis, quandoquidem tuo medio omnia ſunt pratticata, & ſicut continetur in capitulis quæ dictus Orator fecit & dedit; ſignificabis Majeſtati ſuæ intentionemnoſtram in quantum ſibi promiſimus firmiter tenebimus, & nunquam contraveniemus in aliqua re. Imò noſtræ intentionis eſt accreſcere & meliorare noſtram bonam amicitiam. Bene gratum nobis eſſet, & de hoc multum precamur & hortamur D. S. quòd pro aliquo tempore non impediat Hungarum, neque in aliqua parte Chriſtianitatis, & maxime in Croatia & Civitatibus Raguſiæ & Leguiæ; quod faciendo & obſervando, nos faciemus quòd Hungarus non inferat ei aliquid damnum, & in hoc Majeſtas ſua habebit compaſſionem complacendi nobis, attento maximè motu Francorum & aliorum Principum. Quod ſi in bellando perſeveraret, habeat pro comperto ſua Magnitudo, quod in ejus auxilio eſſent quamplures Principes Chriſtiani, & doleret Majeſtatem ſuam non feciſſe, in ejus auxilio, ſecundum auxilium quod damus ſibi, primo ex officio quando ſumus Pater & Dominus omnium Chriſtianorum, poſtea deſideramus quietem Majeſtatis ſuæ ad bonam & mutuam amicitiam: quoniam ſi Majeſtas ſua aliter ſtatueret proſequi & moleſtare Chriſ-

tia-

tianos, cogeremur rebus consulere, cum aliter non possemus obviare maximis apparatibus qui fiunt contra Majestatem suam. Dedimus tibi duo Brevia, quæ exhibebis Turcæ, in uno continetur *quod faciat* tibi dare & consignare 40000 ducatos pro *Annata præsenti*; aliud est Credentiæ, ut præstet tibi fidem in omnibus quæcunque nomine nostro sibi exposueris. Habitis 40000. ducatis, in loco consueto facies quietantiam secundum consuetudinem, & venies recto tramite cum navi tuta, & cum illuc applicaveris certiores nos reddes & expectabis responsum nostrum. Præsens tua intimatio consistit in acceleratione: facies ergo diligentiam hic in eundo ad Turcam in expeditione, & in redeundō similiter.

Ego Georgius Busardus, Nuntius & familiaris præfatæ Sanctitatis, per præsens scriptum & subscriptum manu mea propria fidem facio & confiteor supradicta habuisse in commissis ab ore præfatæ Sanctitatis Romæ de mense Junii MCCCCLXXXXIIII, & executum fuisse apud magnum Turcam in quantum fuit mihi ordinatum, ut supra: & quantum ad Oratorem quem requisivit Sanctitas sua à Turca mittendum Venetias, est obtentum, qui è vestigio debebat recedere à Constantinopoli de mense Septembris post me, ad exequendum in quantum erat voluntas præfatæ Sanctitatis cum illustrissimo Dominio Venetorum, idem Georgius Bosardus manu propria scripsi & subscripsi. Et ego Philippus de Patriarchis, Clericus Forolivienſis, Apostolica & & Imperiali Autoritate Notarius publicus, supra-

ſupraſcriptam inſcriptionem & inſtructionem ex Originali de Senogallia tranſmiſſo de verbo ad verbum tranſumpſi, & ſcripſi, nihil mutando aut addendo, & hoc ipſum tranſumptum prout jacebat ad litteram feci requiſitus & rogatus: In cujus teſtimonium hic me ſubſcripſi, & ſignum meum appoſui conſuetum. Florentiæ die 25. Novembris, anno 1494.

I.

† SULTAN Bajazet Chan, Dei Gratia Rex Maximus & Imperator utriuſque Continentis Aſiæque & Europæ, Chriſtianorum excellenti Patri & D. D. Alexandro Divina providentia Romanæ Eccleſiæ Pontifici digniſſimo, Reverentiam debitam & benevolam cum ſincera diſpoſitione. Poſt convenientem & juſtam ſalutationem, ſignificamus tuo ſupremo Pontificio quemadmodum in præſenti miſiſti veſtrum hominem & legatum Georgium Boſardum cum litteris quæ continebant de veſtra ſalute & amore & amicitia: venit & pervenit in optimo tempore ad meam altiſſimam Portam, & didicimus quæ per litteras ſignificabantur: & quæ commiſiſtis ipſi dicere ex ore, retulit etiam coram magnitudine mea integra, quemadmodum tua Gloriositas ipſi mandavit. Cum didicerimus primum nos de ſalute & bona habitudine tuæ Dominationis, delectati ſumus maximè, & exultavit ſpiritus meus propterea, & illis quæ per ipſum ſignificaſtis aſſenſi ſumus etiam, & fecimus

† C'eſt ici la premiere Lettre du Grand Seignem au Pape en forme de Réponſe.

fecimus ipſa, & miſimus etiam ad loca quæ ſignificaſtis ut mitteremus ſicut, volebat Magnitudo veſtra. Ulterius & id quod conventum eſt, *quamvis ad noſtrum terminum ſatis temporis reliquum ſit*, tamen de quo ſcripſiſtis & petiiſtis ipſum cum feſtinatione datum eſt. Prædictus Legatus Georgius jam perfecit omnia bene, quæcunque requirit officium Legati; unde & honoratus eſt digné a mea Altitudine, ut ipſum decet: miſimus etiam una cum ipſo a noſtra altiſſima Porta fidelem noſtrum hominem Caſſimen, & data eſt ſibi licentia, ut rurſus ad tuum Pontificium redeat: noſtra enim amicitia Dei voluntate in dies augebitur. Nuntiis autem veſtræ ſalutis nunquam nos privetis, ut audientes magis delectemur. Datum in Aula Noſtræ Sultanicæ Autoritatis in Conſtantinopoli 1494. anno a Jeſu Prophetæ Nativitate, die Octava decima Septembris.

II.

SULTAN Bajazet Chan, Dei gratia Rex Maximus & Imperator utriuſque Continentis Aſiæque & Europæ, Chriſtianorum omnium Excellenti Patri & Domino Alexandro divina Providentia ſummo Pontifici digniſſimo, reverentiam debitam & benevolentiam cum ſincera diſpoſitione: dignum & fidelem veſtrum hominem & legatum Georgium Boſardum in Altiſſimam Portam miſiſtis: venit & attulit nuntios de veſtra ſalute & bona habitudine, & delectavit nos mirifice: attulit etiam & verba quæ mandaſtis ipſi privatim & etiam miſiſtis in-

integre: & didicimus, & bene commissimus & nos ipsi sermones, ut nuntiet ipsos coram tuo Pontificio, & detur sibi fides in his: quæcunque enim dixerit sunt verba nostra indubitata: etiam præfatus Georgius perfecit omnia bene quæcunque requirit officium Legati, unde & honoratus est digne à mea Altitudine secundum ipsius decentiam, & data est sibi licentia, ut redeat rursus in Aulam tuæ Magnitudinis & manifestet illi illa quæ nos ipsi commisimus. Datum in Aula nostræ Sultanicæ Autoritatis in Constantinopoli 1494. anno à Jesu Prophetæ Nativitate, octodecima Seprembris.

III.

SULTAN Bajazet Chan, Dei Gratiâ, &c. Alexandro Divinâ Providentiâ Romanæ Ecclesiæ supremo Pontifici dignissimo, &c. post convenientem & justam salutationem significamus tuæ Dominationi quemadmodum in præsenti fidelem nostrum Cassimen servum cum nostris litteris misimus ad summum tuum Pontificium, ut ferat ad nos de vestrâ salute & bonâ habitudine quod nos cupimus quotidie audire & delectari; similiter significet etiam & vobis de nostra felici sanitate & amore, ut & vos quæ de nobis sunt ab ipso dicenda audientes delectemini sicut & nos delectamur: jussimus etiam, & est datum id quod est conventum prædicto servo meo Cassimi, ut perferat ipsum ad tuam Gloriositatem; & cum auxilio Dei reversus fuerit rursus ad meam Altitudinem, significet nobis vestram salutem & amicitiam,

tiam, ut inde cum audiverimus magis etiam delectemur, & quæ ipsi mandaverimus nota faciet tuæ Magnitudini. Date autem ipsi fidem in his quæcunque dixerit: datum in Aula nostræ Sultanicæ Auctoritatis in Constantinopoli 1494. anno à Jesu Prophetæ Nativitate, octodecima Septembris.

IV.

SULTAN Bajazet Chan, &c. Alexandro, &c. post convenientem & justam salutationem notum sit tuo supremo Pontificio quemadmodum Reverend. Dom. Nicolaus Libo, Archiepiscopus Arelatensis, est dignus & fidelis homo ipsius, & à tempore præcedentis Papæ supremi Pontificis Domini Innocentii usque in hodiernum diem in tempus suæ Magnitudinis continuè ad pacem & amicitiam festinat, semperque anima & corpore in fidelissima fide duabus partibus servivit, & adhuc servit; hujus igitur rei causâ justum est à vobis decerni majori in ordine ipsum esse debere, unde & *rogavimus supremum Pontificem, ut faceret illum Cardinalem, & assensus est nostræ petitioni*, adeo ut litteris & nobis significaverit quod petitum est datum fuisse ipsi; verum, quia non erat tempus id Septembris Mensis, non sedet in ordine suo & ut requirit consuetudo. Interea vero jussu Dei dedit Pontifex commune debitum, & sic ipse remansit. Eâ igitur de causâ scribimus & rogamus tuam Magnitudinem propter amicitiam & pacem quam inter nos habuimus, & propter meum cor, ut adimpleat ipsi tuum Pontificium, videlicet, ut faciat

ciat ipſum perfectum Cardinalem : habebimus & nos id in magnâ gratiâ. Datum, &c. ut ſupra.

Supra ſcriptæ quaternæ litteræ erant ſcriptæ ſermone in cartâ authenticâ more Turcarum cum quodam ſigno aureo in capite, quas litteras tranſtulit in Latinum de verbo ad verbum, me excipiente & notante, † auditus vir Laſcaris natione Græcus; aſſiſtente illi & adjuvante interpretationem Rever. D. Aloyſio Cyprio, Epiſcopo Famaguſtano, Illuſtriſſ. Principis Salernitani Secretario: in cujus rei fidem & teſtimonium ego Philippus de Patriarchis, Clericus Forolivienſis, Apoſtolica & Imperiali Autoritate Notarius publicus, omnia ſupradicta manu mea propria ſcripſi & ſubſcripſi, & meum ſignum appoſui rogatus & requiſitus.

V.

SULTAN Bajazet Chan, Filius Soldani Mahumeti, Dei gratiâ Imperator Aſiæ, Europæ & oræ maritimæ, Patri & Domino omnium Chriſtianorum Divinâ Providentiâ Papæ Alexandro Sexto, Romanæ Eccleſiæ digno Pontifici, poſt debitam & meritoriam ſalutationem ex bono animo & puro corde, ſignificamus veſtræ Magnitudini per Georgium Buſardum, ſervitorem & nuntium veſtræ Potentiæ. Intelleximus bonam convaleſcentiam ſuam, & etiam quæ retulit pro parte ejuſdem veſtræ Magnitudinis, ex quibus lætati ſumus magnamque conſo-

† Fortè *Eruditus*.

consolationem cepimus : inter alia mihi retulit quomodo Rex Franciæ animatus est habere Gem. fratrem nostrum, qui est in manibus vestræ potentiæ, quod esset multum contra voluntatem nostram, & vestræ Magnitudinis sequeretur maximum damnum, & omnes Christiani paterentur detrimentum. Idcirco una cum præfato Georgio cogitare cœpimus pro quiete, utilitate, & honore vestræ potentiæ, & adhuc pro mea satisfactione: bonum esset quod dictum Gem. meum fratrem, qui subjectus est morti & detentus in manibus vestræ Magnitudinis, omnino mori faceretis, quod sibi vita esset, & potentiæ vestræ utile, & quieti commodissimum, mihique gratissimum; & si in hoc Magnitudo vestra contenta sit complacere nobis, prout in suâ prudentiâ confidimus facere velle, debet pro meliori suæ potentiæ & pro majori nostrâ satisfactione, quanto citius poterit, cum illo, meliori modo quo placebit vestræ Magnitudini, dictum Gem. levare facere ex angustiis istius mundi, & transferri ejus animam in alterum sæculum, ubi meliorem habebit quietem; & si hoc adimplere faciet vestra potentia, & mandabit nobis corpus suum in qualicunque loco citra mare: promittimus nos Sultan Bajazet supradictus in quocunque loco placuerit vestræ Magnitudini ducatorum trecenta millia, ad emendas filiis aliqua Dominia, quæ ducatorum trecenta millia, consignare faciemus illi cui ordinabit vestra Magnitudo antequam sit nobis dictum corpus datum & per vestros meis consignatum. Adhuc promitto vestræ

po-

potentiæ pro meliori ſua ſatisfactione, quod neque per me, aut per meos ſervos, neque etiam per aliquem ex patriis meis erit datum aliquod impedimentum aut damnum dominio Chriſtianorum cujuſcunque qualitatis aut conditionis fuerit, ſive in terra ſive in mari, niſi eſſent aliqui qui nobis aut ſubditis noſtris facerent damnum. Et pro majori adhuc ſatisfactione veſtræ Magnitudinis, ut ſit ſecura ſine aliquâ dubitatione de omnibus his quæ ſupra promitto, juravi & affirmavi omnia in præſentiâ præfati Georgii per verum Deum quem adoramus, & per Evangelia noſtra obſervare veſtræ Potentiæ omnia uſque ad complementum, nec aliquâ re deficere ſine defectu aut aliquâ defectione. Et adhuc pro majori ſecuritate veſtræ Magnitudinis, ne ejus animus in aliquâ dubitatione remaneat, imo ſit certiſſimus de novo, ego ſupra dictus Sultan Bajazet Chan juro per Deum verum, qui creavit cœlum & terram, & omnia quæ in iis ſunt, & in quem credimus & adoramus, quod faciendo adimplere ea quæ ſupra eidem requiro, promitto per dictum juramentum ſervare omnia quæ ſupra continentur, & in aliqua re nunquam contra facere neque contravenire veſtræ Magnitudini. Scriptum Conſtantinopoli in Palatio noſtro, ſecundum adventum Chriſti Die duodecima Septembris 1494.

Ego Philippus de Patriarchis, Clericus Foroliviensis, Apoſtolica & Imperiali Authoritate Notarius publicus infra ſcriptus, litteras ex Originali quod erat ſcriptum litteris Latinis in ſermone Italico, in carta

oblonga Turcarum, quæ habebat in Capite Signum Magni Turcæ aureum in calce nigrum, transumsi fideliter de verbo ad verbum, & manu propria rogatus & requisitus scripsi & subscripsi, signumque meum in fidem & testimonium consuetum apposui Florentiæ die vigesimâ quintâ Novembris 1494. in Conventu Crucis, Ordinis Minorum.

XII.

Articulus *de Fuga Cardinalis* Valentini *ex Civitate* Velletri. Burchard. p. 34.

TRIGESIMA Januarii nuntiatum est Pontifici Cardinalem Valentinum ex civitate Velletri in habitu familiaris stabuli Regis à Rege Franciæ aufugisse. In recessu ejusdem Cardinalis cum Rege Francorum ex urbe portare fecit secum novendecim *Salmas* bonorum suorum apparenter, cum copertis suis, honorificè tres, quarum duæ erant credentiæ, quæ prima die, Rege & Cardinali ad Marinum equitante, manserunt retro, & ad urbem in sero redierunt, servitoribus Cardinalis afferentibus Salmas ipsas esse captas & deprædatas: aliæ septemdecim Salmæ venerunt ad Curiam Regis, quarum capsæ post recessum Cardinalis à Rege fuerunt apertæ, & nihil in iis repertum, prout quidam mihi retulerunt; sed credo eos mentiri. Prima Februarii Decanus Auditorum Rotæ, & Decanus Auditorum Consistorialium, & alii populi Romani nomine ituri ad Regem Franciæ ad commendandam Regi urbem,

urbem, & ſupplicandum ne propter receſſum Cardinalis ab eo contra urbem ac Romanos indignaretur. Papa miſit Bartholomæum Nepeſinum Epiſcopum, Secretarium ſuum, ad Regem Francorum, ad excuſandum Sanctitatem Suam de receſſu Cardinalis Valentini ab ipſo Rege.

Burchard. p. 35. Venit his diebus ad urbem Dom. Philippus de Breſſe nomine Regis Franciæ, deinde ab urbe recedens ad Regem ſuam rediturus aſſociatus fuit extra portam Urbis à Cardinalibus Sancti Clementis & Sancti Dionifii medius inter eos, *non ſine magna ipſorum Cardinalium nota* & totius Collegii Cardinalium ignominia.

Burchard. p. 35. Le Roi entra à Naples le 22. Febvrier, le Chaſteau Saint Elme, dell'Ovo & Caſtronovo tenoient contre lui, & la tour S. Vincent: dans S. Elme étoient les gens du Roi de Naples, au Chaſteau neuf le Comte de Peſcaire, dans le Chaſteau de l'Oeuf le Roi Ferdinand. 15. Febvrier le Fils du Grand Turc mourut à Naples, *ex eſu ſive potu non convenienti naturæ ſuæ & conſueto.* La tour Saint Vincent rendue au Roi: le 7. Mars le Chaſteau neuf rendu au Roi; le quinzieme Mars Chaſteau de l'Oeuf rendu; & factæ ſunt coram Rege Franciæ per ſuos Tragœdiæ & Comœdiæ de Papa, Romanorum & Hiſpaniæ Regibus * ligam & confœderationem colluſione & more Gallico deriſorio. Gayette rendu au Roi, ceux de Gayette ayant baillé mille ducats au Caſtillan. Liga inter Papam, Maximilianum Regem Romanorum, & Hiſpaniæ Regem, ac Venetos, (cum) Mediolani Duce pro om-

nium Christianorum beneficio, publiée le douzieme Avril.

Burchard. p. 36. Feria quinta, septima Junii, fuit secretum Consistorium, in quo Sanctissimus D. Noster *erexit civitatem Beneventanam in Ducatum*, & de consensu omnium Cardinalium qui interfuerunt, nullo se opponente seu minimum verbum contradicente, infeudavit Illustrissimum Dominum Johannem Borgia de Arragonia Ducem Gandiæ S. R. E. Capitaneum generalem, Filium suum carissimum, & omnes Successores suos ex lumbis (ejus) descendentes masculos legitimos in proprium de dicto Ducatu Beneventano & Civitate Terracinensi ac Ponte Curvæ ac ejus & earum Comitatibus sive terrenis; solo R. D. Cardinale Senensi viriliter & animosè investituræ hujusmodi regugnante ne fieret, & ex legitimis rationibus ac evidentibus suis dictum votum approbante, qui tamen solus resistere ac factum ipsum impedire non potuit. Feria sexta, octavo mensis Junii, fuit Consistorium Secretum, in quo S. D. N. creavit & publicavit Legatum de Latere R. D. Cardinalem Valentinum ad ** & coronandum Seren. D. *Fredericum de Arragonia Siciliæ, &c. Regem*; qui fuit à Constorio ab omnibus Cardinalibus præsentibus usque ad Cameram suam more solito associatus.

XIII.

Comme la Relation que le Cardinal Bembe fait du retour de Ferdinand differe de ce qu'en ont dit Guichardin & Oricellarius, je joins ici les descriptions qu'ont fait les uns & les autres de cet Evenement remarquable.

Voyez Tom. I. *pag.* 249.

De Reditu Ferdinandi.

Bemb. lib. 3. *pag.* 76. 77.

EA cum sic cecidissent, ipse autem Ferdinandus Neapolim non obscuris multorum vocibus sermonibusque accersseretur, quem etiam adventare intelligebant, spei atque fiduciæ plenus ab Ænaria navis solvit, atque ad littus Neapolitanum classe appulsa, non longe ab oppido exponere milites cum vellet, *impeditus a Gallis atque rejectus*, de tota re desperans, quod ab Oppidanis nihil auxilii sibi emitti, nihil tumulti fieri animadverterat, ad Ænariam revertebatur. At Civitas ægrè id passa, armis captis, Gallos partim ejecit, partim in arces, quæ ab illis tenebantur, conjecit. Id a piscatoria navicula Ferdinando nunciatum, spem ei pristinam facilè restituit. Quamobrem sua cum navi incitatis Remigibus statim Neapolim rediens, magno populi consensu in oppidum receptus est. Ita parvo temporis spatio, sæpius modo bonam, modò adversam expertus Fortunam, ac variis rerum suarum eventis tanquam fluctibus

jactatus, cum id minimè fieri posse confideret ab eadem quasi tempestate atque ventis in portum conjectus est.

Oricellarius pag. 89.

Isdem fere temporibus, classis, quâ suppetiæ magnique roboris auxilia à Regibus Hispaniæ Ferdinando mittebantur, Messanam appulit. Cujus adventu ille admodum lætus, (maturum jam videbatur repeti patriam, eripique è Gallorum manibus) freto in Siciliam transmisit, ubi cum Præfecto nomine Icasensi, cui mirificus usus in re navali habebatur, communicato consilio simul atque armis, octuaginta navium numero Neapolim versùs cursum tenuere. Erat inter Præfectos Classis Gallicæ, quæ in portu præsidebat, Gratianus. Guerra maritimæ rei longè peritissimus, & qui virtute navali gloriam in invidiam vertisset. Hic existimans, quod postea cognitum est, classem hostium milite parùm munitam, multus feroxque instare, ut audacter fortiterque eam aggrederentur: facile factu esse, classiariis tantùm defendentibus, reportare victoriam simul atque opima Ferdinandi spolia: occasionis esse rem, non prælii: id positum in paucorum virtute, dummodo auderent confligere: fortes fortunam adjuvare. At cæteri, sive invidiâ communi malo, ne id alienæ gloriæ cederet, sive quòd Siculorum manu validâ instructam Classem existimarent, Gratiano adversati sunt. Ita, quod plerumque accidit, fortissimo rejecto consilio, sibi magis quàm regno consulunt, occu-

occupantque littoris partem ad orientem versus. Magdalena est loco nomen; quà hostem littorum appulsu arcerent, egredientemque navi adoriantur. Ab illa parte urbis navibus aditus ex alto est. Naves igitur in ancoris expectantes, è regione oppidi, per magnum animorum motum excitavere. Tota Neapolis desiderio libertatis exarsit: pleriſque præoptantibus vel iniquiſſimam ſubire fortunam quàm Gallorum perferre acerbitates; cæteris verò novis rebus ſtudentibus quibus ætas animuſque ferox erat. Egredi tamen urbe aut ſignum dare Claſſiariis auſit nemo: quippe Gallus primò alacris (ut eſt ejus gentis ingenium) cuncta præſidiis vigiliiſque munierat, oppreſſ ratque maturam jam ac propè erumpentem defectionem. Sed poſtquam morâ res agi cœpta, claſſis per diem noctemque ad ancoram ſtetit præſtolando, ſi quid in urbe motûs oriretur; ipſe diutinæ curæ impatiens, vino luſtriſque oppreſſus, elangueſcere, cuſtodias remittere: Neapolitani intendere animos cœpere; cùm Ferdinandus inſcius eorum quæ agerentur; atque in aliud tempus negotium differendum ratus, naves ad primam Auroram ſolvit, ut Ænariam ſeſe reciperet. Quod ubi primùm è ſpeculis locisque editioribus cognitum eſt (evolârat jam è conſpectu ferè fugiens navis prætoria, cæteræque ſubſequebantur) populares, qui de Rege recipiendo conſpiraverant, veriti ne deſperatis Ferdinandi rebus initum conſilium proderetur, raptim arma capiunt; abeuntem, miſsâ properè naviculâ exploratoriâ, acceſſunt; furibundique ſimul undique cla-

more ſublato per urbem diſcurrunt, certatim pro ſe quiſque alios monendo, alios adhortando, nonnullos impellendo, ut Gallorum grave ſervitutis jugum excutiant, legitimumque Regem recipiant, apud ipſos genitum, alitum, educatum: fore, ut juvenem nullâ ſuâ culpâ expulſum regno complexi, ipſi participes imperii Ducem magis quàm Regem habeant: cum illo divitias, honores, Magiſtratus habituros; Regias opes, regni procurationem futuram in ſuâ poteſtate; id rationem poſtulare, juſtum odium incendere neceſſitudinem cogere, Deos ipſos annuere, quibus propitiis volentibuſque tanta claſſis ſecundo curſu ex Hiſpaniâ uſque advolâſſet.

In urbe crebrâ fortunæ varietate inſignis non aliàs magis motus animorum fuit: neque tam affectâ ætate quiſquam, viribuſque tam infirmis, quin, eo nuncio permotus, telum, ut quodque ſors obtulerat, labripuerit. Adeò ſimul omnes pertæſi Galos ſuperbè atque crudeliter imperantes, Regiam Ferdinandi indolem perſequebantur. Læti primores, lætior plebs, cives, peregrini, viri, mulieres, liberi, ſervi, circumfuſi, gratulanteſque inter ſe, ubi locus aut caſus conjunxerat, gaudium ac lætitiam agitabant, Regem ſuum ſalvum, beatum, florentem cupiebant. Concurritur ex urbe totâ ad eam littoris partem quam Galli occupaverant, ne hoſtis continentem peteret: ibique manus tollere undique multitudo, teſtari acclamationibus lætitiam, gratulari ingenti ſpiritu adventum Regis, & ſe quiſque ad omnia audenda promptum paratumque oſtendere:

neque

neque ferè inventus, præter paucos Gallicas partes ſecutos, qui ſi à tantâ gratulatione omnium abſtinuiſſet, non ſcelere aſtringi arbitraretur. At Galli ancipiti malo oppreſſi, cum obſepto itinere reditu intercluderentur, fugâ ſaluti conſulunt, ac per montis dorſum, qui urbi imminet, longo difficilique itinere circumducti ad arcem ſeſe recipiunt, ibique totis viribus aciem inſtruunt.

Guicciard. lib. 2. p. 60.

PArtì adunque di Sicilia con 60. legni di Gaggia, & con 20. altri legni minori, & con lui Ricaienſio Catelano, Capitano dell' armata Spagnuola, huomo nelle coſe navali di gran virtù & ſperienza, ma con tanti pochi huomini da combattere, che nella maggior parte non erano quaſi altri che i deſtinati al ſervigio del navigare. In queſto modo erano piccole le forze ſue, ma grande per lui il favore, & la volontà de popoli: perciò arrivato alla ſpiaggia di Salerno, ſubito Salerno, la coſta di Malfi, & la Cava alzarono le ſue bandiere. Volteggiò dopo duoi giorni ſopra Napoli, aſpettando, ma indarno, che nella terra ſi faceſſe qualche tumulto: perche i Franceſi, preſe preſto l'arme, & meſſe buone guardie ne luoghi opportuni, repreſſono la ribellione, che gia bolliva, & harebbono rimediato a tutti i loro pericoli, ſe haveſſero arditamente ſeguitato il conſiglio d'alcuni di loro: i quali, conjetturando i legni Aragoneſi eſſere mal forniti di combattenti, confortavano Monpenſieri, che ripiena l'armata Franceſe, che era nel porto, di ſoldati & d'huomini atti

a combattere, assaltasse con esse gl'inimici. Ma Ferdinando il terzo di, disperato che nella Città si facesse alteratione, s'allargò in mare per ritirarsi ad Ischia: onde i congiurati, considerando che per essere la congiuration quasi scoperta, era diventata causa propria la causa di Ferdinando, ristrettisi insieme, & deliberati di fare della necessità virtù, mandarono segretamente un battello à richiamarlo, pregandolo che per dare più facilità & animo a chi voleva levarsi in suo favore, metteſſe in terra, o tutta, o parte della sua gente: però di nuovo ritornato sopra Napoli, il di seguente, a quello nel quale fù fatta la giornata sulla ripa del fiume del Taro, s'accostò al lito con l'armata, per porre in terra alla Maddalena, luogo propinquo a Napoli a uno miglio, dove entra in mare il piccolo più presto rio che fiumicello, chiamato Sebeto, incognito a ciascuno, se non gl' havessero dato nome i versi de' Poeti Napoletani. Il che vedendo Mompensieri non meno pronto a procedere con audacia, quando era necessario il timore, che fusse stato pronto a procedere con timore, quando era necessaria il di dinanzi l'audacia, uscì fuora della Città con quasi tutti i soldati per vietargli lo scendere in terra, il che fu cagione, che havendo i Napoletani tale opportunità, quale a pena harebbono saputa desiderare, si levarono subito in arme, fatto il principio di sonare a martello dalla Chiesa del Carmine, vicina alle mura della Città, & successivamente se-

gui-

guitando tutte l'altre: & occupate le porte cominciarono ſcopertamente a chiamare il nome di Ferdinando. Spaventò queſto ſubito tumulto i Franceſi, in modo che non parendo loro ſicuro lo ſtare in mezzo tra la Città già ribellata, & le genti nimiche, & meno ſperando di potere per quella via, donde erano uſciti, ritornarvi; deliberarono attorniando le mura della Città, camino lungo, montuoſo, & molto difficile, entrare in Napoli per la porta contigua a Caſtel nuovo. Ma Ferdinando in queſto mezzo entrato in Napoli, & meſſo con alcuni de' ſuoi a cavallo da Napoletani, cavalcò per tutta la terra con incredibile allegrezza di ciaſcuno, ricevendolo la moltitudine con grandiſſima grida, nè ſi ſatiando le donne di coprirlo dalle fineſtre di fiori & d'acque odorifere: anzi molte delle più nobili correvano nella ſtrada ad abbracciarlo, & ad aſciugargli dal volto il ſudore, & nondimeno non s'intermettevano per queſto le coſe neceſſarie alla difeſa: perchè il Marcheſe di Peſcara inſieme co' ſoldati ch' erano entrati con Ferdinando, & con la gioventù Napoletana, attendeva a sbarrare & fortificare le bocche delle vie, donde i Franceſi poteſſero aſſaltare da Caſtel nuovo la terra: i quali, poi che furono ridotti in la piazza del Caſtello, fecero ogni ſforzo per rientrare nell' habitato della Città; ma eſſendo moleſtati con baleſtre & artiglierie minute, e trovata a tutti i capi delle ſtrade ſufficiente difeſa, ſopravenendone la notte, ſi ritirarono nel Caſtello, laſciati i cavalli, che furono tra utili & inutili poco meno di

due milla, ſu la piazza; perche nel Caſtello non era nè capacità di ricevergli, nè facultà di nutrigli: rinchiuſonviſi dentro con Mompenſieri, Iuo d'Allegri riputato Capitano, & Antonello Principe di Salerno, & molti altri Franceſi, & Italiani di non piccola conditione. E benche per qualche di faceſſero ſpeſſe ſcaramuccie ſu la piazza, & intorno al porto, e traeſſero alla città con l'artiglierie; nondimeno ributtati ſempre da gl'inimici, reſtarono eſcluſi di ſperanza di potere da ſe ſteſſi ricuperare quella città. Seguitarono ſubito l'eſſempio di Napoli, Capua, Averſa, la Rocca di Mondragone, & molte altre terre circoſtanti, & ſi voltò la maggior parte del Reame a nuovi penſieri, tra quali il popolo di Gaeta, havendo preſe l'armi con maggior animo, che forze, per eſſere comparite innanzi al porto alcune galee di Ferdinando, fu con molta uccifione ſuperato da' Franceſi che v'erano a guardia: i quali con l'impeto della vittoria ſaccheggiarono tutta la terra.

XIV.

Art. *De Cæde Ducis Gandiæ.*
Voyez Tom. I. *pag.* 290.

Burchardi Diar. pag. 36-40.

FERIA quarta, octava Junii 1497. Rever. D. Cardinalis Valentinus & Illuſtriſſimus Johannes Borgia de Arragonia Gandiæ Dux, Princeps, S. R. E. gentium Amorum

Armorum videlicet Capitaneus generalis, S. D. N. Papæ filii cariſſimi fecerunt cœnam D. Vanociæ matri eorum, poſitæ prope Eccleſiam Sancti Petri ad Vincula, cum ipſa eorum matre & aliis: cœna facta, nocte curſum agente, & Reverendiſſimo Domino Cardinali Valentino reditum eorum ad Palatium Apoſtolicum ſollicitante, apud Ducem & Capitaneum fratrem ſuum prædictum aſcenderunt equos ſive mulas ambo ipſi cum paucis ex ſuis, quoniam pauciſſimos ſervitores ſecum habebant; & ſimul ambo equitarunt uſque non longè à palatio R. D. Aſcanii Vice-Cancellarii, quod olim S. D. N. tunc Vice Cancellarius inhabitare conſueverat & conſtruxerat; ubi D. Dux aſſerens ſe priuſquam ad Palatium reverteretur, alio ſolatii cauſa iturum, accepta à prædicto Cardinali fratre venia, retroceſſit, remiſſis omnibus illis paucis ſervitoribus quos ſecum habebat, retento ſolum Stafiero, & quodam qui *facie velata* ad cœnam ad eum venerat, & per menſem vel circa prius ſingulis vel quaſi diebus eum in Palatio Apoſtolico viſitaverat, in mula quam ipſe Dux equitabat retro ſe accepto, equitavit ad plateam Judæorum, ubi prædictum Stafierum licentiavit & à ſe verſus Palatium remiſit, tantùm committens quod ad horam vigeſimam tertiam in dicta platea expectaret, infra quam, ſi ad eum non reverteretur, ad dictum palatium rediret; & his dictis præfatus Dux cum velato in groppa ſuæ mulæ conſidente a Stafiero receſſit, ex quo equitavit neſcio ubi, interfectus & necatus eſt, & in flumen, propè eum locum, juxta ſeu propè

propè hoſpitale Sancti Hieronymi Sclavorum nuncupatum, in via qua de ponte Sancti Angeli recta via itur ad Eccleſiam beatæ Mariæ de Populo, juxta fontem ex terra conductum ſitum, per quem fimus ſuper carrucis ſeu carretis ad ipſum flumen projici conſuevit, & projectus eſt. Stafierus autem prædictus in plateam Judæorum dimiſſus graviter vulneratus & uſque ad mortem mutilatus eſt, & a quodam miſericorditer exceptus & cura & impenſa, qui ſic perturbatus nequiequam quid de Domini ſui commiſſione & ſucceſſu ſignificavit. Mane autem facto Jovis, quindecima Junii, Duce prædicto ad Palatium Apoſtolicum non redeunte, ſervitores ſui ſecreto conturbantur, & unus eorum Ducis prædicti & Cardinalis Valentini ſerotinum receſſum & expectatum ejus reditum mane Pontifici indicat. Perturbatus exinde Pontifex, & tamen ipſum Ducem alicubi cum puella intendere luxui ſibi perſuadens, & ob eam cauſam e puellæ domo exire illa die ipſi Duci non licere, ſperabat eum in ſero illius diei Jovis omnino rediturum, quo deficiente, Pontifex animo contriſtatus, ac totis viſceribus commotus, incœpit omnibus conatibus cauſam inquirere apud quoſcunque plures ex ſuis ad hoc appellatos. Inter inquiſitos quidam Georgius Sclavus, qui ligna habebat ſupra fontem propè deſignatum, in Tyberis littore ex nave exonerata, & ut illa cuſtodiret, ne ſibi in nocte à quoquam furarentur, in naviculam ibidem in Tyberi natantem ſe quieti dederat, interrogatus ſi quidquam vidiſſet in nocte Mercurii tunc

proxime

proxime præteriti in flumen projici, interrogantibus ferrur- tale responsum dedisse: Quod nocte illa, ligna sua ipso custodiente & in dicta navicula quiescente, venerunt duo pedites per viculum sinistrum dicti Hospitalis Sclavorum & Sancti Hieronymi contiguum, circa horam quintam, super viam publicam dicto flumini contiguam, & hinc inde, ne quisquam forsitan esset transiturus, diligenter perspexerunt; ac nemine viso, retrocesserunt per eumdem viculum: inter modico temporis inter vallo, duo alii eumdem viculum exiverunt & fecerunt idem quod primi fecerant, & nemine comperto, dato signo sociis, venit unus equestris in equo albo, retrò se habens cadaver hominis defuncti, cujus caput in brachio ab una, & pedes ab alia parte dependebant, penes quod cadaver duo pedites primi prædicti ambulabant, hinc inde cadaver ipsum ne de equo caderet sustinentes; recesserunt que ac equitarunt supra locum per quem limus ad flumen projicitur superius specificatum, ac circa finem ejusdem loci constitutum equum verterunt, ut caudam verteret flumini, & duo alii pedites prædicti cadaver observantes alter per manus & brachia, alter vero per pedes & crura cadaver ipsum ex equo detraxerunt & ad partem sustulerunt brachiis, & ad flumen ipsum cum omni vi & potentia projecerunt.

Interrogavit eos aftans insidens equo, si dejecissent; illi autem responderunt: *Signor si*: respexit tunc insidens in equo in flumen, & mantellum introjecti vidit natantem super flumen, & interrogavit pedites quid esset

nigrum

nigrum illud natans quod videtur, illi responderunt mantellum; ad quod alter lapides projecit ut mergeret in profundum; quo facto mantello merso receſſerunt omnes quinque: nam pedites alii duo, qui ſecundo ſtratellam prædictam exiverant proſpicientes ſi quis pertranſiret, ſe equiti prædicto & aliis duobus aſſociaverunt, eoſque comitati ſunt, & per alium viculum qui ad hoſpitale Sancti Jacobi dat aditum, iter arripuerunt, & ultra non comparuerunt. Interrogaverunt Pontificis ſervitores, cur ipſe Georgius tantum crimen non revelaſſet Gubernatori urbis: reſpondit ſe vidiſſe ſuis diebus centum variè occiſos in flumen projici per locum prædictum, & nunquam aliqua eorum ratio habita fuit; propterea de cauſa hujuſmodi æſtimationem aliquam non feciſſe. His intellectis vocati ſunt piſcatores & nautæ per Urbem, & eis ejus hominis piſcatio commiſſa. convenerunt piſcatores & nautæ per Urbem, & eis ejus hominis piſcatio commiſſa: convenerunt piſcatores & nautæ, ut intellexi tres vel circa, qui omnes ſuis inſtrumentis per fluminis alvum projectis circa horam veſperarum reperierunt Ducem cum omni adhuc habitu ſuo, videlicet calceis, caligis, diploide, veſtello, mantello veſtitum, ſub cingulo habens chirotecas ſuas cum Ducatis triginta, vulneratus novem vulneribus, quorum unum erat in collo per guttur, alia octo in capite, corpore & cruribus: compertus Dux naviculæ impoſitus eſt & ad caſtrum Sancti Angeli ductus, in quo exutus, lotum eſt ejus cadaver & pannis militaribus indutum, *Socio meo, Bernardino Gutterii Clerico ceremo-*

ceremoniarum, omnia ordinante. In ſero illius diei, circa horam vigeſimam quartam, cadaver portatum eſt per familiares nobiles ſuos, ſi recte memini, ex dicto caſtro ad Eccleſiam beatæ Mariæ de Populo, præcedentibus intorcitiis circiter centum & viginti, & omnibus Prælatis palatii, cubicularius & ſcutiferis Papæ ipſum comitantibus, cum magno fletu & ululatu ſine ordine incedentibus, publicè portabatur cadaver *in cataletto* honorifice, & videbatur non mortuus ſed dormiens. In Eccleſia prædicta factum eſt ei depoſitum, & in eo reconditum, ubi manet uſque ad hodiernum diem. Pontifex ut intellexit Ducem interfectum, & in flumen ut ſtercus projectum, compertum eſſe, commota ſibi fuerunt omnia viſcera, & præ dolore & cordis amaritudine recluſit ſe in quadam camera, & flevit amariſſimè. Reverendiſſimus Dominus Cardinalis Segobienſis cum certis aliis ſervitoribus Sanctitatis ſuæ adierunt oſtium cameræ, & tot exortantibus & rogantibus ſupplicaverunt & perſuaſerunt Pontificem, ut tandem plures poſt horas aperto oſtio eos intromitteret. Non comedit nec bibit Pontifex ex ſero die Mercurii quatuordecima, uſque ad prædictum Sabbatum ſequens, nec à mane Jovis uſque ad diem ſequentem ad punctum quidem horæ quievit. Perſuaſu tandem multiplici & continuo præfatorum victus poſtremo incœpit pro poſſe luctui finem imponere, majus damnum & periculum quod perſonæ ſuæ evenire exinde poſſet conſiderans.

Bur

Burchar. pag. 40.

Feria quarta, ſexto Septembris in mane R. R. Domini Cardinales, in Urbe exeuntes, equitarunt ad Monaſterium beatæ Mariæ, reperturi Reverendiſſimum Dominum Cardinalem Valentinum nuper ad Regnum Neapolitanum ad coronandum Sereniſſimum Fredericum illius Regem Legatum de latere miſſum, qui heri ſerò ad dictum Monaſterium redierat, quibus ſingulis ipſe Cardinalis Valentinus ad pedes ſcalarum obviam venit, & eos uſque ad locum Capitularem more ſolito paratum & ornatum conduxit ſeu aſſociavit.

X V.

Articulus. *Archiepiſcopi Conſentini.* Voyez Tom. I. p. 307.

Burchardi Diar. p. 40.

1497. FERIA quinta, quatuordecimo Septembris, circa horam quintam noctis S. D. N. vocato ad ſe Reverendiſſimo in Chriſto Patre Barth. Florid. Archiep. Conſentino, Secretario ſuo, eum capi fecit, & carceribus Caſtri Sancti Angeli & turris nonæ mancipari tres ſervitores Domini Archiepiſcopi, deinde etiam Archiepiſcopum per deambulatoriam quæ in muro eſt inter dictum caſtrum duci, & in eo cautius cuſtodiri. Intellexerat enim Sanctitas Sua

Sua prædictum Secretarium multa Brevia fraudulenter & dolosè per falsas illorum relationes præter scitum & voluntatem ejusdem expediviſſe, & quædam ex eis per prædictos ſervitores Secretarum ſollicitata eſſe, inter quæ fuit unum diſpenſationis, quòd quædam monialis, Portugalliæ Regni vera hæres & Regina, matrimonium contrahere poſſet, habitu religioſo dimiſſo, & votis emiſſis non obſtantibus, cum filio naturali & illegitimo Regis ultimi defuncti. Feria ſecunda, nono Octobris, fuit Conſiſtorium ſecretum in quo lectus eſt Proceſſus contra Dom. Barth. Arch. Cuſentin. S. D. N. Secretarium habitus, & confeſſio per eum facta, ac plures minutæ Brevium per ipſum, ut dicebatur, ſine ſcitu & volumtate S. D. N. Papæ expeditorum.

Carolus Octavus apoplexia moritur: fuerat in venatione de qua ſatis tarde veniens caput ſibi fecit lavari; facta deinde cœna, apoplexia captus, intra octo horas emiſit ſpiritum 1497. Et die Mercurii, undecima ejuſdem Menſis, in alio Conſiſtorio ſecreto S. D. N. non de Conſilio Cardinalium, in præſentia plurimorum Prælatorum, ac R. R. Fratrum D. D. Petri, Archiepiſcopi Reginenſis, almæ Urbis Gubernatoris, ac Petri de Vincentia, Epiſcopi Ceſen Curiæ Cameræ Apoſtolicæ Generalis auditoris, Commiſſariorum cauſæ dicti Archiepiſcopi & prædictorum, tulit ſententiam contra Dominum Archiepiſcopum Conſentinum abſentem in carceribus in Caſtro Sancti Angeli, per quem eumdem Secretarium ſuum Archiepiſcopatu & omnibus aliis beneficiis privavit, & ab

omni

omni Ordine depoſuit & degradavit, ac pronunciavit curiæ ſæculari tradendum ; committens Commiſſariis prædictis, quòd contra eumdem privatum depoſitum & pro ut de jure, ad ulteriora procederent : qui Commiſſarii die Veneris, tredecima dicti Menſis Octobris, in Caſtro Sancti Angeli conſtituti prædictum olim Archiepiſcopum Cuſentinum coram eis perſonaliter conſtitutum, ad inſtantiam Domini Mariani Coccini, Procuratoris Fiſcalis, ibidem præſentis, habito prius ab eodem Cuſentino ad eorum interrogata Reſponſo, quòd aliter quam defenſus eſſet ſe defendere non vellet aut factum ſuum juſtificare, per eorum definitivam ſententiam Archiepiſcopatu & omnibus beneficiis privatum, ab omnibus Ordinibus degradarunt, & curiæ ſæculari tradiderunt ; ſeu potius (juxta) ſententiam Papæ pridie lectam hujuſmodi eorum ſententiam ipſi Cuſentino intimarunt ; & ſtatim ipſum Cuſentinum barigello Urbis ibidem præſenti corporaliter aſſignarunt & tradiderunt. Quo facto R. P. D. Johannes Marades electus Tullenſis, S. D. N. Papæ cubicularius ſecretus, venit ad Aulam prædicti Caſtri, in qua Commiſſarii & alii ſupra nominati præſentes erant, & de ſpeciali Mandato Sanctiſſimi Domini Noſtri, viva voce ut aſſeruit ſibi facto, mandavit barigello prædicto, ut Cuſentinum privatum prædictum ex Caſtro non elevaret, ſed ipſum in eo dimitteret, & in Camera in qua prius & uſque nunc morari conſuevit reponeret, prout factum eſt. Eadem die & poſt prandium, præmiſſis ſic peractis, omnia bona prædicti Cuſentini

tini privati fuerunt ex mandato Papæ apportata de Camera ſua quam in Palatio Apoſtolico habere conſuevit, & repoſita in ſoreria Papæ. Deinde vigeſima octava dicti Menſis Octobris idem privatus conductus fuit de camera quam in dicto caſtro inhabitabat ex commiſſione Papæ, & poſitus in alium ſqualidum & arctiorem Carcerem in eodem carcere, ut ibidem perpetuò lueret pœnas in pane doloris & aqua triſtitiæ.

Feria tertia, ſeptemdecima Octobris, in aurora, S. D. N. equitavit Oſtiam Tyberinam, & cum eo R. R. D. D. Argentinus & Valentinus Cardinales aſſociati, cum equitibus circiter quadringentis & ſexcentis peditibus: & ibi manſit uſque ad vigeſimam primam Octobris, qua in ſero Romam rediit Fuit autem Oſtiæ venatus & ſolatii cauſa. Eadem die in ſero Bartholomæus Floridus, olim Archiepiſcopus Cuſentinus, Secretarius Papæ, nuper omni honore, dignitate, ordine & beneficio privatus, in Caſtrum Sancti Angeli inductus, eſt ſuper camiſiam ſuam depoſito omni habitu & veſtibus ſuis, gonella loco diploidis de panno albo groſſiſſimo duplicata admodum longa palmum ultra genua, uno paro caligarum de panno groſſo, uno paro calcearum coraminis groſſiſſimi, gabano de panno longo ad terram, & biretto duplo, & albo, & groſſo, & data ſibi in manibus eſt imago crucifixi ſatis magna ligno inciſa & cruci affixa. Sicque veſtitus ductus de camera in qua uſque tunc detentus erat ad locum ſepulturæ Adriani Imperatoris pro perpetuis carceribus ſibi deputatum, in quo parata ſibi fuit lectica ex

ta-

talibus more ſolito compoſita, cum teſteria caput ab humilitate muri præcavente, & deſuper poſitus paliaritius & mataritium cum duabus Sclavinis, & datum ſibi Breviarium, Biblia, & Epiſtolæ Sancti Pauli. Item unum barile aquæ, tres cachuti panum, unum bocale olei & lucerna pro lumine conſervando; ibidem incluſus, quoad vixerit, permanſurus. Ordinatum fuit per Sanctiſſimum Dominum Noſtrum, ut intellexi, quod ſingulis diebus vel tribus ibi incluſus per Caſtellanum dicti caſtri ſive ejus nomine viſitaretur, & panis & aqua pro victu, & oleum pro lumine ſibi miniſtraretur. Relatum fuit ſuperioribus diebus Sanctiſſimum Dominum Noſtrum ſingulis diebus Reverendiſſimum Dominum Johannem Maradum, Electum Tullenſem, & Dominum Petrum de Solis, Archidiaconum de Bavis, & quoſdam alios familiares ſuos Domeſticos ad prædictum Dominum Cuſentinum incarceratum ad Caſtrum Sancti Angeli miſiſſe; qui ſecum in tali & ſcachis luderent, ut ipſum convenientibus perſuaſionibus inducerent, ad confitendum ſe plura Brevia ſine Pontificis juſſu expediviſſe, ut Pontifex per id ſe de aliis ſuo juſſu expeditis, quæ Regem & Reginam Hiſpaniarium irritaverant, ac ſi quaſi illo inſcio expedita eſſent, excuſaret. Quod ſi ipſe Cuſentinus id faceret, Pontificem eum exaltaturum & majoribus officiis remuneraturum: hujuſmodi perſuaſionibus præmiſſa confeſſum eſſe, & confeſſione prædicta per eos facta Dominos Tullenſem, & alios prædictos ad eum nunquam rediiſſe.

Ad-

Additur ab Auctore Burchardo pag. 56. ejus Diarii.

Feria ſecunda, vigeſima tertia Julii, obiit Bartholomæus Floridus, olim Archiepiſcopus Cuſentinus, & Sanctiſſimi Domini Noſtri Papæ Secretarius Domeſticus, in Caſtro Sancti Angeli, & in loco quo detentus erat, cum magna (ut intellexi) Devotione à Salvatore noſtro Miſericordiam petens, & dicens: Tibi ſoli peccavi, ac ſi negaret in Papam deliquiſſe.

XVI.

Articulus. *De Mauro Hiſpanico.* Voyez Tom. I. p. 310.

Burchard. p. 44.

INCARCERATA fuit quædam Cortegiana, hoc eſt, meretrix honeſta, Curſetta nomine, quæ familiarem Maurum habuit habitu muliebri incedentem qui ſe Barbaram Hiſpanam appellabat. Ambo ſimul per Urbem ducti in ſcandalum, ipſa veſtem veluti * nigri uſque ad terram ſine ulla ligatura, ipſe autem Maurus in habitu muliebri, ut erat brachius in ſuperiore parte, hoc eſt ſupra cubitos à tergo fortiterr actis & ligatis, & veſtibus uſque ad Camiſiam elevatis uſque ad umbilicum, ut ab omnibus ejus genitalia viderentur: circulo per Civitatem per eos facto, dimiſſa eſt Curſetta. Maurus vero die ſeptima Apri-

lis cum duobus aliis Latronibus de carceribus Turris nonæ eductus, præcedente eos quodam Sbirro asino insidente, & duos Testiculos in summitate unius cannæ deferente ligatos, qui cuidam Judæo ex eo quod Christianam mulierem cognoverat excisi fuerant, in Campum Floræ ducti sunt, & ibidem duo Latrones suspensi. Maurus vero super cumulo lignorum positus ad columnam baculo bene & fortiter torto, accenso cumulo, ut combureretur, quod fieri non potuit propter pluviam supervenientem.

Hoc manè fuerunt mitrati sex Rustici & Venditores olei & fustigati, ex eo quod recepto pretio à quibusdam *morbo Gallico* laborantibus, qui illorum oleo tinis imposito & balneati ab eadem infirmitate se liberos evadere sperabant in his tinis oleo plenis illos balneari permiserant, & post balneum oleum in vasis suis reposuerunt, & pro bono & mundo aliis per Urbem more solito vendiderunt.

XVII.

Articulus *Fratris Hieronymi Savonaroli.* Voyez Tom. I. *pag.* 311.

Burch. Diar. pag. 45.

FERIA tertia, decimo Aprilis, venerunt novæ ad Urbem quod die Sabbati proximè præteriti, quæ fuit septima hujus, paratus fuit ignis ad verificandum in judicio certas conclusiones fratris Hieronymi Savonarolæ de Ferraria, Vicarii generalis Congre-

congregationis Conventus ſancti Marci Florentiæ Ordinis Prædicatorum, in platea principali Civitatis Florentiæ, juxta inſcriptionem certorum Fratrum qui ad hoc ſe obtulerant, ſed rem manifeſtè infectam. Caſus fuit: Frater Hieronymus, qui ab Adventu Caroli Octavi Regis Francorum in Italiam, in Civitate Florentiæ multa mendoſa & ficta prædicavit publicè, partem unam in Civitate tenebat, quæ ei favebat, ſperans exinde magnus fieri: in prædicationibus ſuis publicè dicebat Salvatorem noſtrum ſæpè ſibi loqui & multa revelare. Habebat quemdam modum ſciendi peccata Hominum per Fratres ſuos quos habebat ſui Ordinis doctos & in Populo reputatos, viros num. ſex, qui in diverſis oppidis & Florentiæ reſidebant, & quidquid grave vel peculiare eis confitebatur, dicto Fratri Hieronymo revelabant cum ſpecificatione nominis & conditione confitentis: & ex hujuſmodi revelationibus prædicabat Populi peccata & Deum ſibi revelaſſe aſſerebat, ex quo & aliis modis ita Populum attraxit, ut plures eum Prophetam & bonum virum eſſe crederent: ad omne conſilium in quo res graves tractabantur vocabatur, & ejus nutu Civitas regebatur, & cuncta fiebant. S. D. N. videns tantam hominis potentiam & ejus maliciam, fecit per Generalem ſui Ordinis Prædicatorum ſibi inhiberi, ut à Prædicationibus hujuſmodi ceſſaret: noluit tamen ille huic inhibitioni obedire, ex quo ſanctiſſimus Dominus Noſter ſub pœna Excommunicationis ſibi mandavit, ut deſiſteret: cui Mandato non obedivit, aſſerens Deo

obedire oportere magis quàm hominibus; & alia adducebat in Defensionem suam quæ Populum sibi magis credere faciebant, & tandem certas conclusiones hæreticas composuit & publicavit, quas dixit velle sustinere. Opposuit se conclusionibus hujusmodi quidam Frater Ordinis Minorum de Zoculis, qui Florentiæ in Conventu sanctæ Crucis dicti Ordinis Minorum publicè prædicabat, asserens se probaturum hujusmodi conclusiones esse Hæreticas. Frater autem Hieronymus & alii sui Ordinis conclusiones ipsas veras esse & sustinere velle firmiter affirmabant; ex quo inter Fratres Prædicatores & Minores, * ut hinc inde scriberent, Prædicatores velle se eas reprobare sub pœna vitæ coram Judice non suspecto, Prædicatores elegerunt ignem pro Judice non suspecto, quem minores acceptarunt. Tenor conclusionum hujusmodi talis est. Ecclesia Dei indiget renovatione. *Secunda*, flagellabitur. *Tertia*, renovabitur. *Quarta*, Florentia quoque post flagella renovabitur. *Quinta*, & post sperabitur & infideles convertentur ad Christum. *Sexta*, hæc autem omnia erunt temporibus nostris. *Septima*, excommunicatio nuper lata contra R. P. D. Fratrem Hieronymum nulla est, non servantes eam non peccant. Joh: Fra: Dominico da Pescia dell' Ordine de Prædicatori di mia mano mi sottoscrivo e obligo à sostenere le presenti conclusioni non solo colle ragioni, mà confidando mi nello aggiutorio della divina gratia, mi espongo e obligo à entrare col Prædicatore de Frati Minori, prædicante al præsente in S. Croce, nel fuoco publico, spe-

ſperando per la virtù del Signore uſcirne illeſo & ſalvo, à gloria del ſuo S. Nome & à confirmatione di queſta verità & ad utilità dell' Anime, per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum qui cum Patre & Spiritu Sancto vivit & regnat in ſæcula, &c. Ego Frater Franciſcus Minorum, licet indignus, ſum paratus ad inſtantiam & requiſitionem Dominorum Florentinorum, pro utilitate & ſalute populi ſervanda, diſputare & experientiam facere cum Fratre Hieronymo de prædictis concluſionibus, quarum quædam probatione ſupernaturali indigent. Cum Fratre Dominico verò, quocum nulla eſt mihi differentia, alius Ordinis noſtri Frater ignem ſubire paratus eſt, vocato judice non ſuſpecto ab omnibus Religioſis. Io Fra. Mariano * di Fiorenza, dell' Ordine de Prædicatori, mi obligo ut ſuprà, confidando mi nell'aggiuttorio della gratia di Dio, à provare le concluſioni propoſte dal R. Fra. Dominico da Peſcia circa la Reformatione della Chieſa, e della Scommunica fatta contra il R. Fra. Hieronymo di Ferrara, ſecondo ſi contiene nella ſua ſuſcrittione, à far iſperimento per ignem, & d'uſcire illeſo ſenza nocumento, dato che venghi un Frate dell Ordine de Minori, come a promeſſo il R. Pat. di S. Croce: per Dominum noſtrum qui cum, &c. Io Fra. Giuliano di Rondinelli m' obligo d'entrar nel fuoco col ſopradetto Frate, & per fede di queſto hò fatto queſti due verſi di mia propria mano, bench'io creda ardere, mà per ſalute dell' anime ſon molto contento che io ardi. 3. di Marzo 1497.

Die tertia Martii. 1497.

Magnifici Domini Populi Florentini, Pax Domini ſuper vos, intendo eſſere richieſto il noſtro Padre Fra. Franceſco di Puglia, al preſente Predicatore in S. Croce, da Prædicatore di S. Dominico di far alcuna eſperienza ſopranaturale, ò entrare in fuoco, ò altro, ad libitum Dominationum veſtrarum; Io indegno Fra. Minore, figlio di San Franceſco, Fra. Nicolo di gio. De pili Fiorentino, habitante di famiglia al luogo di S. Caſſiano, mi offero paratiſſimo à confirmatione di quello hò detto, e voglio in vece del noſtro Frate Franceſco ſopradetto, & per liberare queſto Popolo di tanto errore, entrare nel fuoco non tanto con i Predicatori, mà con ogn'altro, che foſſe biſogno, & ad ogni altro Martyrio, purche ſia Frate profeſſo di San Marco, & però fatto queſta fede di mia mano hoggi. Die tertia Martii 1497.

Suſcrittione di Fra. Hieronymo ſotto una lettera delli frati ſuoi, che ſtanno à prato, liquali tutti ſi erano ſottoſcritti & offerti entrar nel fuoco per la cauſa predetta.: Io Fra. Hieronymo, Vicario indegno della congregatione di San Marco Ordine di Frati Prædicatori, accepto tutte l'offerte di queſti frati che ſi trovano al preſente à S. Marco & in S. Dominico di Fiezoli, e prometto di darne uno, 2, ò 4, & 10. ò quanti biſogneranno per queſta opera, cioè per andar nel fuoco à probatione delle verità ch'io predico;

dico; e mi confido nel Sig. & Salvatore Jesu Christo, & nel suo S. Evangelio, che ciascuno di loro ne uscirà illeso, cioè senza alcun danno; & quando di questo dubitasse punto, non lo direi, per non esser homicida; & in fede hò fatto questa sottoscritta di mia propria mano. Io Fra. Malatesta Sacramor da Rimini dell'Ordine de frati Predicatori, della Congregatione di San Marco de Firenze, a comprobatione della verità delle conclusioni delle cose gia longamente predicate per lo R. P. Fra. Hieronymo Savonarola de Ferrara, al presente Vicario generale della detta Congregatione, & a giustificatione dell innocenza sua, mi offero e obligo d'entrar nel fuoco con qualunque Frate Ordinis Minorum, ò altro offerto, ò si che si offerisce acciò, per comprobatione delle oppositioni d'esse conclusioni, confidando mi senza veruna dubitatione entrarne & uscirne al tutto illeso, non per alcun mio merito, mà solo per la virtù e gratia dello'Omnipotente; e in fede di questo &c. 2. d'Aprile 1497. Io Fra. Roberto di Barnardo Salviati de Firenze, dell' Ordine de Predicatori, per la presente mi offero, & obligo ut supra. Nota che li sopradetti due di sopra, ultimamente sottoscritti, sono stati per divina inspiratione eletti al sopradetto sperimento.

Risposta di fra Hieronymo da Ferrara, dell' Ordine de Predicatori, a certe oggettioni fatte circa l'esperimento d'entrare nel fuoco per la verità da lui predicata. Responderò brevemente, per la gran carestia ch' io hò del tempo, ad alcune oggettioni a

noi fatte circa l'esperimento propostoci per provare la verità delle cose nostre col fuoco. E prima, quanto al non havere accettato andar io proprio nel fuoco con un Predicatore di San Croce Frate Osservante dell' Ordine Minorum: Respondo che io non l'hò fatto si per che con lui non hò alcuna differenza, si perche egli a proposto in publico di voler andar nel fuoco, non ostante che lui, come dice, crede ardere per provare che l'escommunicatione fatta contra di me è valida; & io non hò bisogno di provar col fuoco che tale scommunica sia nulla, conciò sia che io habbia già provato questo con tali raggioni che ancora non si è trovato ne qui, ne a Roma chi habbia a quel risposto: si perche la prima volta non propose di voler combattere meco, ma si ben generalemente con ciascuno che fosse a lui in questa cosa contrario. Vero è, che poi offerendosi a questo Frate * scusa di non voler haver a fare se non con meco: si massimamente perche il mio entrare nel fuoco con un solo frate non farebbe quella utilità nella chiesa che richiede una tant' opera, quanto è questa ch'Iddio ci hà posta nelle mani. Et però mi son offerto & mi offerisco de novo, di far io proprio isperienza, ogni volta che gl' avversarii di questa nostra dottrina, & maxime quei de Roma e lor adherenti, vogliano commettere la causa in questo padre, ò in altri, & mi confido nel nostro Salvatore Jesu Christo & non dubito punto ch'io andarò per il fuoco come fece Sidrac, Mesach & Abdenago nella fornace ardente, non per miei meriti ò virtù, mà per virtù di Dio, il quale vorrà confir-

mare la sua verità & manifestare la sua gloria in questo Mundo.

Mà certe mi maraviglio assai di queste tali objettioni, perche essendosi offerti unitamente tutti miei fratelli che sono circa 300. & molti altri religiosi, de'quali hò la sottoscrittione appresso di me, & similmente molti Preti secolari, molti Cittadini, tutte le Monache nostre, & di quelle ancora d'altre Religioni, molte buone Cittadine & fanciulle. Et questa matina ultimamente, che siamo a di primo d'Aprile, parrechie migliara di persone, di quelle che si trovano in santo Marco nostro, alla predica con grandissimo fervore, gridando ciascuno, ecco io andarò in questo fuoco per gloria tua, Signore. Si uno di questi tali andando sotto la mia fede & per far l'ubidienza da me imposta, come si sono prontissimamente offerti, ardesse nel fuoco, chi non vedde ch' io & che questa tutt' opera & impresa di Dio andarebbe meco in ruina, & ch' io non potrei piu in alcun luogo comparire: & però non bisogna che fra Dominico predetto contra il quale predicando l'anno passato hebbe qualche differenza con lui, * certo & Gio: Alberto contra che fosse huomo di gran santità, non però entrò nel fuoco, ma vi mandò uno de suoi Monachi, non per paura, ma perche li parue che cosi richiedesse l'ordine della causa in quel tempo, o perche l'ispirava * similmente degli nostri non anderà nel fuoco se non quello ò quelli che sono eletti da Dio, non ostante che tutti si siano offerti. Nè per questo siamo noi crudeli & homicidi, ancor che li a-

versarii, quali si sono sottoscritti publicamente, confessano d'haver in questo fuoco a morire; con cio sia che noi non habbiamo offerto questa tale isperienza & fuoco, mà loro sono quelli che ce l'hanno messo inanzi; & noi siamo costanti ad accettar la, acciò che l'honor di Dio & la sua santa verità non vadi per terra: & però non gia noi, ma loro sono crudeli & homicidi di se medesimi. Mà molto ancora più mi maraviglio di questi tali, perche se hanno del canto loro la verità come dicono, certo non senza gran ammiratione di ciascuno s'intende ch'in tanta Religione non si trovi qualchuno che se confidi in Dio d'entrare in questo fuoco & uscirne illeso & salvo, come noi ne troviamo non uno, mà parechie centenaia, anzi migliaia. Et quando dicono altri che poi non consentendo loro d'entrare in questo fuoco, doveremo ò noi soli far questo isperimento a probatione della verità, ò eleggere quel altro modo * il fuoco; dico che gia di sopra habbiamo à questo risposto, concio sia che a noi non bisogna provare con miracolo quello che habbiamo provato con raggione, cioè che la scommunicatione sia nulla, perche questo sarebbe un tentare Idio; mà se gl' aversarii, quali dicono le mie raggioni esser sofistiche, non vi sanno rispondere * richiegono loro da Dio miracolo contra di noi, & lasciaremo andare ogni ragione. Et se si dicesse che al manco le cose da noi per modo di profetie annuntiate richiederiano a voler che le fossero credute, che io le provassi con Miracolo. Rispondo che io non constringo

tringo gli huomini a crederlo più ch'a loro ſi pare, ma ſi bene gli eſſorto al vivere rettamente, & come Chriſtiani, & perche queſto ſolo è quel Miracolo chi li può far creder tuttele coſe noſtre, e tutte l'altre verità che procedono da Dio. Et benche noi habbiamo propoſto di provare già le coſe grandi che s'hanno da manifeſtare, & che noi diciamo eſſer ſotto la chiavetta, con ſegni ſopranaturali, non habbiamo però per queſto propoſito * di provare le coſe grandi ſi hanno da manifeſtare & che noi diciamo eſſer, di far tali ſegni per annullare la eſcommunicatione; che non è ancora il tempo noſtro, il quale quando ſarà, Dio non mancarà delle ſue promeſſe, quia fidelis Deus in omnibus verbis, qui eſt benedictus & glorioſus in ſæcula ſæculorum, Amen.

Vexillifer juſtitiæ & populi Florentini: viſis & intellectis inſcriptionibus & oblationibus per Fratres Prædicatores & Minores ut ſupra apparet factis, cum res ipſa totum Populum commoveret, decreverunt de conſenſu Conſilii experientiæ locum dare, & ſtatuerunt in platea magna principali ante Palatium ipſorum Dominorum, pro die Sabbati proximè futura, ſeptima præſentis Menſis Aprilis, fieri debere duo magna pulpita ſive ſuggeſta, alterum pro ipſis Dominis & Principalibus Civitatis, alterum verò pro diſputaturis & experientiam facturis, & prope ſuggeſtum hujuſmodi copioſum Ignem; & quod præmiſſa Fratribus utriuſque Ordinis intimarent, & quod per horam conſtitutam, hoc eſt hora tertiarum diei prædicti in loco ſupradicto adeſſent Obla-

 nibus

nibus ſuis ſatisfacturi. Die ſeptima prædicta, ante horam prædictam, venit Frater Franciſcus Suocus, Ordinis Minorum, cum unico Socio ad Plateam aſcendit ordinatum ſuggeſtum * ſedit ibi ſimiliter expectans * Meſſiam: deinde poſt horam conſtitutam venit proceſſionaliter cum Cruce & Sacramento Frater Dominicus de Piſcia, Ordinis Prædicatorum, ab omnibus Fratribus ſui Ordinis, & Fratre Hieronymo de Ferraria, ac magna Populi multitudine aſſociatus ad eandem plateam, ordinate aſcenderunt præparatum pulpitum. Deſcenderunt etiam de Palatio D. D. Florentini & eorum pulpitum ſive ſuggeſtum aſcenderunt. Quibus conſiſtentibus ſurrexit Frater Franciſcus, Ordinis Minorum, & ad dictos Dominos brevem Orationem habuit; per quam aſſerebat ſe illic eſſe, ut experientiam oblatam de ſe faceret, * aliter ſe ab igne crematurum cùm homo peccator eſſet, ſuplicabat etiam Dominos prædictos, ut ſibi pollicerentur, quod eo ab igne cremato Frater Dominicus nullatenus liber cenſeretur & cauſam evicciſſe, niſi ipſe quoque de perſona ſua in igne periculum faceret, qui ſi eum non læderet, haberetur pro victore, alias non. Domini habito inter ſe conſilio promiſerunt Fratri ſe facturos quod petiit, & quia apud aliquos ſuſpicio erat Fratres prædictos experientiam de ſe facturos, ſeu eorum alterum forte aliquam Conjurationem ſeu Incantationem apud ſe vel in Cappa ſeu alias habere, quæ ipſos à virtute ignis illæſos præſervaret, Domini prædicti fecerunt fieri duas Cappas novas cum correquiſitis, quas dictis Fratribus promi-

miſerunt, volentes quod illis quas ſecum tulerant ſpoliarentur & his novis induerentur. Frater Franciſcus, Ordinis Minorum, non ſolum acceptavit Mandatum dictorum Dominorum, imo ſe obtulit etiam ſine Cappa, ut minor ſuſpicio haberetur, & nudum ignem intraturum. Frater Dominicus per verba & ſubterfugia recuſavit ſe Cappam ſuam mutare vel dimittere, quod audiens dictus Frater Franciſcus rogavit omnes, ut ſuper dimiſſione Cappæ hujuſmodi cum dicto Frater Dominico non contenderent; ſed Cappam ſibi dimitterent quam vellet, quia eſſet de panno, & ſine dubio cum eo combureretur: conſenſerunt itaque de conſenſu prædicto Fratris Minorum quod Frater Dominicus ſuam Cappam retineret, qui dixit ſe nunquam intratutum ignem niſi cum Imagine Crucifixi; ſupra quo cùm dicti Domini ſe conſulerent, ſubjunxit Frater Franciſcus & eoſdem Dominos rogavit, ut etiam hujuſmodi ipſi Fratri Dominico permitterent, quæ cùm eſſet lignea, eum ab igne non defenderet, ſed cum eo potiùs combureretur. Fuit propterea & hoc Fratri Dominico (conceſſum, ſed cùm) ſatis non eſſet; ſed continuo ignem timeret, adhuc tertium petiit, quod permitteretur cum Corpore Chriſti ignem intrare, alioquin nequaquam eſſet hujuſmodi periculum de ſe facturus; quod cum Dominis videretur nullatenus admittendum, diſſolutum eſt Spectaculum, & rediit quiſque domum & manſionem ſuam. Factus eſt ex hoc rumor in Populo, & contra Fratrem Hieronymum non modica indignatio & ſuſpicio nata, adeò quod die

Lunæ

Lunæ nona hujus Menſis in ſero Populus magno cum impetu & vehementia irruit ad Conventum Sancti Marci in quo dictus Frater Hieronymus reſidebat, quem Fratres ejuſdem Conventus bene clauſerant, & in eo bombardis & aliis armis offenſivis muniti erant, quæ in Populum traxerunt, qui tandem Conventum vi intravit interfectis quinque ex ſuis, tribus autem ex Monachis, quodam Fratre Profeſſo Ordinis Prædicatorum germano dicti Fratris Hieronymi, & duobus aliis. Captivarunt Fratrem Hieronymum & duos alios Fratres cum eo, videlicet Fratrem Sylveſtrum de Florentia,* & eos duxerunt ad Palatium D. D. Florentinorum, & ibidem Carceribus intruſerunt. Accurrit deinde Populus ad domos Franciſci de Valore & Pauli-Antonii Soderini, Fratris Epiſcopi Volterrani, qui principaliter dicto Fratri Hieronymo faverant; primò ad domum dicti Franciſci de Valore perrexerunt, quem cum ibi non reperiſſent, verſus Palatium Dominorum prædictorum iverunt, in quorum platea eum repertum interfecerunt crudeliterque traxerunt. Uxor ejus quæ domum defendere conabatur fuit ſimiliter occiſa, & exportata omnia bona ſua, & quod quiſque habere potuit, ſibi acquiſivit. Concurrerunt inde ad domum dicti Soderini, ubi ſimiliter facere ſtatuerant; ſed Dominus* providit opportunè, & per gentes ſuas ſuccurrit dicto Soderino & domui ſuæ, Populo autem fecit ſub bonis modis & pœnis inhiberi ut recederet quod & fecit.

§ Hæc fuerunt Pontifici per Oratorem Florentinorum die Jovis Sancto in mane ſignificata,

ficata, & ei ſupplicatum, ut dignaretur Bullam abſolutionis pro Populo Florentino expediri mandare pro eo jam excommunicato, quod manus violentas in Conventum Sancti Marci & in Fratres ipſos ac alios injeciſſet, quoſdam interfeciſſet, etiam Preſbyteros, & alios graviter læſiſſet. Sanctiſſimus Dominus Noſter ſtatim vocari mandavit Secretarium ſuum & ei mandavit hujuſmodi Bullam expediri ſine mora * mandandum commiſit, quæ eadem die, quæ fuit duodecima hujus Menſis, expedita & Oratori prædicto circa horam Veſperarum illius diei tradita, qui miſit eam Florentiam, quæ venit die ſequenti tredecima hujus circa horam octavam decimam.

Dixi ſuperiùs in Menſe Aprili de captura Fratris Hieronymi in Florentia cum duobus aliis Fratribus ſui Ordinis, & item ibi non fui perſonaliter perſecutus: ſubjungam igitur hic quæ tunc non potui explicare. Frater Hyeronimus carceribus mancipatus, poſtquam ſepties quæſtionibus & tormentis expoſitus fuit, ſupplicavit pro miſericordia, offerens dicturum & ſcripturum omnia quibus deliquiſſet. Dimiſſus eſt de tortura & ad carceres repoſitus, & aſſignata ſibi carta & atramento ſcripſit crimina & delicta ſua in foliis, ut aſſerebant, LXXX. & ultra, ſcilicet quod non habuit unquam aliquam revelationem divinam; ſed habuit intelligentiam cum pluribus ex Fratribus in Civitate Florentia, & extra eam per multa millaria reſidentibus, qui ei *Confeſſiones Chriſti fidelium revelarent*, cum confitentium nominibus & cognominibus, ex quibus ſibi plura

dice-

dic bantur, & confitentes ipsos pro hujusmodi peccatis & criminibus privatim, aliquando in genere publicè corripiebat, asserens sibi à Salvatore Nostro Domino Jesu Christo esse revelata. Se non esse confessum, à viginti annis citrà & ultrà, aliquod peccatum mortale, licèt multa commiserit in peccato carnis, in quo deliquisset multis & diversis modis sæpissimè: celebrasse quasi quotidie, nunquam tamen à dictis annis citra verba Consecrationis potuisse; multos sæpissimè communicasse cum Hostiis non consecratis: dixisse aliquando Fratribus suis sibi revelatum esse, debere præcavere ne veneno necarentur: mandasse propterea Coquo, Cellario, & Dispensatoribus Conventus quod omnes pisces quadam die Junii ipsis donati reservarentur intacti, cum singulis diebus cives consuevissent Fratribus multa plusquam necessaria mittere, ordinasse cum quodam cive amico suo singulari, ut Conventui mitteret lampredonium optime paratum, veneno tamen impositò: hora prandii omnibus Fratribus convocatis proposuisse Revelationem divinam sibi factam, & pro ejus experientia apportare fecisse omnes pisces donatos, crudos & coctos, ac simul cum Fratribus flexis genibus Deo supplicasse, ut dignaretur solita sua misericordia servos suos protegere & defendere, & ad acquirendum cum Fratribus majorem fidem, vocari fecisse gattum, eique circumspectis omnibus piscibus donatis, de pisce illo lampredono per amicum suum veneno infecto, qui piscis optime sibi notus erat, donasse gatto, qui gattus parte hujusmodi piscis

sumpta

ſumpta cecidit & mortuus eſt, quo à Fratribus viſo, laudârunt & magnificârunt.

XVIII.

Lettres du Pape ALEXANDRE *&* *de* JERÔME SAVONAROLE.

Alexander Papa Sextus, dilectis filiis Priori & Conventui Monaſterii Sancti Marci, Ordinis Prædicatorum, in Civitate Florentiæ. Burchard. Diar. p. 91.

DILECTE Fili: ſalutem, &c. Quia divini Conſilii inſcrutabilis Altitudo univerſali adminiſtrandæ Eccleſiæ Nos Petri ſucceſſorem licet immeritum hoc tempore præeſſe diſpoſuit, jugi, quantum nobis divino Numine datur, diligentiæ ſtudio procurandis iis rebus Intendimus, quibus religio, ſalus & pax Chriſtiano Populo conſervetur, floreat & amplificetur; dogmatum verò novitas, fictæ ſimplicitatis adumbrata velamine, quia in Populo frequenter & Clero ſchiſmata, hæreſes, & morum ſubverſio oriuntur, de Eccleſia pellatur, ne quietum corporis ſtatum Eccleſiæ ſollicitare in præſentia poſſit, neque cæteris delinquendi exemplo iſto malò poteſtas fiat in poſterum. Sane Hieronymum quemdam Savonarolam de Ferraria Ordinis Prædicatorum novitate pravi dogmatis delectatum accepimus, & in eam mentis inſaniam Italicarum rerum commutatione deductum, ut ſe miſſum à Deo & cum Deo loqui ſine ulla canonica atteſta-

tione

tione fateatur in Populo contra canonicas sanctiones. Non sufficit cuiquam nudè tantum asserere quòd ipse sit missus à Deo, cum hoc quilibet Hæreticus assereret; sed oportet quod ostendat illam visibilem missionem per operationem miraculi, vel Scripturæ testimonium speciale. Christum præterea Jesum crucifixum & Deum mentiri, si ipse mentiatur, horrendum certe & execrabile adjurationis genus; extra salutis statum eum esse qui variis illius assertionibus non credat; alia deinceps illum non minus inepta facere, dicere & scribere, quæ si prætereantur impune, nihil est quod non ausura falsorum religiosorum temeritas sit; & in corpus Ecclesiæ, quod verendum est, vitia sub virtutum specie subintrarent. Cogitavimus longa cunctatione & patientia diuturna nostra efficere, ut fatuam illam suam Propheticam professionem recognosceret, ad solidæ veritatis viam deflecteret, verba temerè & iniquè in Ecclesia prolata ibidem consulte & fideliter revocaret. Credebamus post aliquod tempus jam advenisse diem quo de ipso meliora concipere deberemus, ac dolorem, quem nunc usque ex effreni arrogantia & scandalosa separatione à Patribus suis Lombardiæ perpessi fueramus, quæ subdola calliditate, sicut post cognovimus, perversorum quorumdam Fratrum impetrata, ex sua humili adhærentia in lætitiam commutaremus: sed quod dolenter referimus, spe nostra frustrati sumus. Nam licet per litteras nostras ipsum in virtute sanctæ obedientiæ monuerimus, ut ad nos veniret, veritatem ab eo & ab ore suo intellecturos, tamen

tamen non solùm venire & nobis obedire recusavit, verùm etiam in dies ipse acerbiorem magis doloris nobis causam subministravit, impudenter fidelium oculis legenda ingerens, quæ sola alias audita temerè profuderat inhibenda. Ea propter, quando nos reddendæ Ecclesiæ universæ Pacis grandi ac laborioso opere detineamur, hanc ipsam causam Fratri Sebastiano de Madiis de Brixia, Congregationis Lombardiæ, Ordinis Prædicatorum Generali Vicario, decernendam, judicandam, puniendamque secundum vestri Ordinis Statuta commisimus, per litteras nostras brevi Hieronymo Savonarolæ prædicto, in virtutæ sanctæ obedientiæ, sub excommunicationis latæ sententiæ pœna, strictè præcipiendo, mandantes, ut Vicarium prædictum, ad cognoscendam hujusmodi causam à nobis Judicem deputatum, prompta & sincera obedientia recognoscat, illius mandatis, ubilibet gentium se citaverit, omni evocatione & appellatione postposita, pariturus. Interea verò dum hæc causa coram prædicto Vicario discutietur, ab omni declamandi in Populo & publicè legendi officio per præsentes litteras prædictum Hieronymum suspensum esse decernimus. Cæterùm ne cuiquam ex Fratribus vestris tali exemplo ejusdem Hieronymi libertate propria delectari, errandi vel decipiendi tribuatur facultas, locum istum Sancti Marci de Florentia & Sancti Dominici apud Fesulas Ordinis Prædicatorum, domo prædictæ Congregationis Lombardiæ reunimus, incorporavimus, annectimus, omnibus Fratribus prædictorum locorum Sancti Marci

&

& Sancti Dominici, ſub excommunicationis latæ ſententiæ pœna, mandantes, ut Vicario prædictæ Congregationis Lombardiæ, velut ſuo legitimo Paſtori pareant & intendant, revocantes ex nunc & revocatum eſſe decernentes quidquid facultatis, auctoritatis ſive poteſtatis cuiquam alteri, etiam Apoſtolica auctoritate, eſſet indultum: injungenteſque, ſub ejuſdem latæ ſententiæ pœna, Fratri Dominico de Piſcia, & Fratri Thomæ Buſſino, & Fratri Sylveſtro de Florentia, ut infra ſpatium novem dierum, quorum tres aſſignamus pro primo termino, tres pro ſecundo, & tres pro tertio, à notitia præſentium, Bononiam proficiſcantur, auctoritate prædicti Vicarii Lombardiæ in uno quopiam Conventuum Congregationis, præterquam in Dominio Florentinorum collocandi. In contrarium facientibus, non obſtantibus quibuſcumque, &c. Datum Romæ, &c.

ALEXANDER *Papa Sextus*; *dilecto filio*, *Fratri* HIERONYMO SAVONAROLÆ *de Ferraria*, *Ordinis Prædicatorum.*

DILECTE fili: ſalutem, &c. Licet uberiùs per alias litteras noſtras in forma Brevis explicaverimus, quantum nobis diſplicuerint turbationes præſertim iſtius Populi Florentini, & eo magis quod habuerint ortum à prædicationibus tuis; quia conabaris, omiſſis vitiorum extirpationibus & laudibus virtutum, publicis in ſermonibus futura prædicere, affirmareque te illa habuiſſe à lumine æternitatis, ac inſpirante Spi-

Spiritu Sancto ; propter quæ & similia simplices homines deviare possent à via salutis & obedientiæ Sanctæ Romanæ Ecclesiæ. Debuisses enim potiùs procurare in tuis prædicationibus Unionem ac Pacem , quam similes quas vulgus vocat Prophetias tuas divinationesque prædicare : debuisses etiam considerare , quòd conditiones temporum vehementer repugnant tali doctrinæ quam in medium affers , quæ sufficeret etiam ponere discordiam , etiam ubi esset summa Pax ; quanto magis ubi vigent tales simultates & factiones. Periculum itaque multarum animarum & desiderium nostrum quietis ipsius Populi , & ut satisfaceremus officio nostro Pastorali , adduxere nos , ut ad te scriberemus , nec sine maturo consilio decerneremus omnino , te vocare ad nos , ut te purgares à tibi impositis , quæ profecto , si vera essent , non deberent impunè transire. Cum autem nuper intellexerimus ab aliquibus Fratribus nostris Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalibus , & per litteras tuas & nuntios , quod paratus es in omnibus per te dictis vel factis subjicere te correctioni Sanctæ Romanæ Ecclesiæ , quod est officium boni Christiani & religiosi hominis , plurimum lætati sumus , incipimusque persuadere nobis, ea te prædicasse non malo animo ; sed potius simplicitate quadam & zelo proficiendi in vinea Domini , licet certè contrarium experientia docear. Verùm ne videamur talia penitus negligere quæ nullo pacto sunt negligenda , decrevimus iterum ad te scribere , & respondentes litteris tuis tibi mandamus in virtute sanctæ obedientiæ ,

tiæ, quòd amplius abſtineas omnino ab omni prædicatione tam publicè quàm ſecretè, ita quod non poſſit tibi imponi quod ceſſans à publicis ſermonibus te converteris ad conventicula. Quem modum omnino teneas, donec te commodè & cum ea honeſtate quæ decet religioſum, non ſtipatus, ut intelligimus, militibus, poſſis ad præſentiam noſtram conferre: videbimus enim te hilari & paterno animo, vel donec maturius deliberemus quem modum debeas in futurum tenere, vel (ſi nobis videbitur) aliquem idoneum & probum virum deſtinabimus. Quod ſi feceris, ut ſperamus, ex nunc, ſuſpendimus Brevia & contenta in illis quæ adſcripſimus, & quaſcunque clauſulas in eis contentas, ut quietè poſſis conſcientiæ tuæ vacare. Datum Romæ apud Sanctum Petrum die ſexta decima Octobris 1497.

Reſponſio Fratris HIERONYMI SAVONAROLÆ *ad* ALEXANDRUM *Papam Sextum.*

Burchard. pag. 95.

BEATISSIME Pater, poſt beatorum pedum oſcula: Exhibitæ fuerunt pridie Litteræ Sanctitatis veſtræ Conventui noſtro in forma Brevis, quibus Conventum hunc & Conventum Sancti Domini ad Fez dias Congregationi Lombardiæ reuniſſe intimabat, & Fratrem Dominicum de Piſcia, & Fratrem Thomam Buſinum, & Fratrem Sylveſtrum de Florentia Bononiam proficiſci Sanctitas veſtra præcipiebat: idque ideo

factum

factum fore, quòd ego ipse Hierònymus multa farua atque scandalum in Ecclesia Dei facile paritura contra Canonicas sanctiones dixerim, & publicè Populo prædicaverim; causamque meam punitioni & cognitioni generalis Vicarii dictæ Congregationis per alias suas Litteras submittebat. Quas Litteras bono animo & qua decuit reverentia suscepimus, dum Sanctitatem vestram de statu Ecclesiæ & de salute animarum nostrarum sollicitam ostendunt: doluimus vehementer ac dolemus, quod eo usque processerit hominum malitia, ut sint qui etiam summo Pontifici ac Christi in terra Vicario res tam falsas tamque perverse interpretatas suggerere non formidaverint. Et quia ex prædictarum litterarum serie constat, totius hujus rei effectum à me assertæ culpæ causa proficiscì, parcet mihi benigna Sanctitas vestra, si ego, tamquam is à quo dicitur oriri hæc tempestas * mea gestorum veritas, atque sinceritas boni secuti & qui sequi sperantur effectus, à falsis interpretationibus, assertionibus & suggestionibus defendam: neque hoc erit difficile, quia ego palam locutus sum mundo, & semper docui in Ecclesia & in templo quo omnes Christiani conveniunt, & in occulto locutus sum nihil: hinc simplicitatis meæ & probatæ doctrinæ tot millia testium habeo, ut nullo pacto me apud Sanctitatem vestram dubitem causam meam sine ulla prorsus difficultate defensurum, ut enim ait Philosophus, verum vero consonat, falso autem dissonat. Suggesserunt itaque inprimis Sanctitati vestræ, ut in ejus litteris patet, me novitate pravi

dog-

dogmatis delectatum, quod falsum esse clarum est: publicè enim scitur, me nullum pravum dogma sequi, nec prædicare, sed Sanctas Scripturas duntaxat & Sanctos Doctores; & in publica Prædicatione sæpe dixisse & in scriptis reliquisse, me & omnia mea sanctæ Romanæ Ecclesiæ submittere. Et hoc quidem, ni fallor, Beatitudini vestræ scripsi in quibusdam meis litteris, de quibus etiam ipsa fecit mentionem in Brevi quodam Sanctitatis suæ ad me misso. Si quis autem dicat, quòd prædicare futura novum est dogma, falsum est, quia hoc semper fuit in Ecclesia Domini Dei, ut patet discurrenti Scripturas Ecclesiasticas. Nihil enim obest Religioni Christianæ prædicare futura, dummodo non sint contra fidem, vel bonos mores, aut rationem naturalem: vel unquam fuit aliqua Lege prohibitum, nec prohiberi potest; hoc enim esset Deo imponere Legem, quia dicitur, Amos tertio: non fecit Dominus Deus verbum, nisi revelaverit secretum ad servos suos Prophetas. Secundò, quia in Litteris prædictis dicitur me in eam mentis insaniam Italicarum rerum commutatione deductum, hoc etiam manifestè falsum est, & ab omnibus scitur, quia præterierunt quinque anni quibus hæc prædixi, vel plures etiam quam decem anni jam sunt: non ergo deductus sum ad hoc propter commutationem rerum Italicarum. Tertio dicitur, (quòd dixerim me) esse missum à Deo: hoc quoque falsum est. Sciunt omnes qui me audierunt, quia nunquam dixi; imò in scriptis nostris, quæ ab omnibus legi possunt, scripsi

ſcripſi, quia eram miſſus à Prælatis meis, ſicut & ferè omnes alii Prædicatores; ſed nunquam dixi à ſolo Deo me miſſum, ut teſtes ſunt multa millia hominum. Quarto dicitur, & cum Deo loqui: hoc etiam nunquam expreſſè dixi, nec unquam utor tali modo loquendi, ut teſtis eſt univerſus Populus Florentinus; quod etiam ſi dixiſſem, nullam propter hoc incurrerem pœnam: non enim invenitur in aliquo loco ſcriptum, nec in toto corpore Juris Canonici nec civilis, nec in aliquo authentico libro, quòd qui dixit ſe cum Deo loqui puniatur: ſtultum etiam eſſet & impium facere talem Legem; cùm nullus poſſit imponere Legem Deo: poteſt enim ipſe loqui cum quibus vult, & iis præcipere, ut dicant: hoc dicit Dominus meus; ſicut Prophetæ faciebant. Item ſuggeſſerunt, me dixiſſe ipſum Deum crucifixum mentiri, ſi ego mentirer; cùm neque hoc abſolute dixerim, quaſi Deo voluerim me æquiparare, ſed in caſu tamen, verbi gratia, ſi quis diceret, erunt ſigna in Sole & Luna & Stellis, & deinde dicat, ſi ego mentior, Chriſtus quoque mentitur, nunquid hoc execrabilis adjurationis genus? Ita ego aliquam veritatem quam locutus eſt Chriſtus, aliquando cum dixiſſem, ſubjunxi; ſi ego mentior, & Chriſtus. Ita in eodem Brevi ſubſequitur, extra ſtatum ſalutis quemquam fieri, vanis illis aſſertionibus non credentem: hoc ego nunquam dixi, ſed bene hoc modo locutus ſum: Quòd, cùm ſciam multa quæ prædixi eſſe à Deo, qui obſtructa aure eis non vult credere, ſed omnino ſtatuit contradicere, ſignum

est quòd is extra gratiam sit. Quoniam, ut dixi, Gratia est Lumen Fidei, semper inclinatur ad fidelitatem; ideò qui est in gratia non potest esse contra veritatem, quæ à Deo est firmata. Verum qui nostris assertionibus non credunt, nec tamen obstinato animo contradicunt, dixi & publicè scripsi, quòd poterunt esse in gratia & salvari contradicentes. Ergo non dixi, quod peccarent, sed quod, modo quo supra, illorum contradictio signum erat privationis gratiæ in eis. Præterea ibidem dicitur, Alia deinceps illum non minùs inepta facere & dicere ac scribere; totus siquidem Populus iste testis est, me nec dicere nec facere inepta nec scandalosa, sed quæ magnæ sunt virtutis ac necessitatis in fructus multos & salutem animarum, & ad pacem in Civitate Florentina, & ad Reformationem spectantia. Et cum scriptum sit, in ore duorum vel trium testium stabit omne verbum, ego non solum duos vel tres, sed duo, tria vel etiam decem testium millia in medium adducam; cum quibus & ipsa opera, non à me, sed à Deo facta clamabunt probabuntque, me nunquam talia dixisse, aut persimilia quæ adversum me reprobi homines composuerunt. Præterea in ipso Brevi sequitur, quòd cogitamus longa cunctatione & diuturna patientia nostra efficere fatuam illam Propheticam professionem: ego arbitror quod nullus homo mundi prorsus possit inveniri qui audiverit unquam ab ore meo tam arrogans verbum, ut dixerim me esse Prophetam; verùm è contrario multa etiam millia poterunt testari, me sæpe dixisse, non

esse

esse me Prophetam, neque filium Prophetæ. Quod & si dixissem, non video quare essem puniendus: nulla enim facta est aut fieri potest lex, quæ damnet hominem quemquam, qui se dicat ex spiritu divino futura prædicare, nisi sub hoc velamine Populum sollicitet ad malum vel hæreses, aut aliud quidpiam præter hæc faciat, ut scribitur Deuteronom. Ultimo; quod de me nullus potest dicere, ut notissimum est: alias nullus surgere posset Propheta in Ecclesia Dei; & sic hoc donum Prophetiæ de Ecclesia Dei pelleretur; quod est contra illud Amos tertio superius allegatum: non faciet Dominus Deus verbum, &c. & Prov. ron. decim. cum Propheta defecerit, dissipabitur Populus. Quòd si dicatur Deuter. 14. scriptum est, quòd Propheta qui arrogantia depravatus voluerit loqui in nomine meo quæ ego non præcepi illi, ut diceret, aut ex nomine aliorum Deorum, interficietur. Quod si evenerit quod locutus est, bonus Propheta fuit; sin autem, falsus: quod non est intelligendum sic videlicet: nisi statim quod prædixit eveniat, interficiatur; alioquin fuerat interficiendus Esaias & Jeremias, & alii multi Prophetæ, quia multos annos vixerunt, & multa ab eis fuerunt prædicta, quæ nec in eorum vita evenerunt: & ideo intelligere oportet quod si aliquis dixit se ex Spiritu Dei futura prædicare, & ea quæ prædicit non sunt contra Fidem nec contra Canonicas Scripturas, nec contra Catholicæ Ecclesiæ doctrinam, expectandus est, maximè ubi vita bona comes fuit; quia Deus multos servos habet occultos: ideo

ait Apostolus, Prophetias nolite spernere. Si autem tempore à Propheta præfixo non evenerint quæ prædixit, tunc debet acriter argui; & sic lex ipsa intelligatur. Cum ergo jam multa quæ prædiximus evenerint, adhuc non sum arguendus, nec puniendus, quia illa non pronuntiaverim; si autem cætera suo tempore non evenerint, meritò arguendus ero. Certus sum autem quòd evenient, nec ex eis unus apex præteribit. Certe, Beatissime Pater, notissimum est non solum Florentiæ, sed etiam in diversis Italiæ partibus, quòd meis verbis secuta est pax in Civitate Florentiæ, quæ si non fuisset secuta, Italia fuisset perturbata. Quod si verbis adhibita fuisset Fides, Italia hodie non hoc modo quateretur: nam illius prævidens afflictiones, licet à multis semper fuerim derisus, pronuntiavi gladium venturum, ac Pacis remedium offendi solum esse. Unde Italia universa gratias pro me Deo agere deberet. Docui enim eam remedium tranquillitatis, quod quidem servans Florentia jam habet quod non haberet; & si similiter faceret tota hæc Italia, gladius nequaquam per eam transiret: quid enim nocere potest pœnitentiæ? Nullus itaque verè testari potest me Scandala in Ecclesiam seminasse, sed ego innumeros habeo testes quòd bona seminassem; verum inimicus homo zizaniam seminavit, & incidit in foveam quam fecit. Subjungitur præterea hoc in eodem Brevi, subdola calliditate perversorum quorundam Fratrum: primùm quòd perversos Fratres eos vocat, quos nulla prorsus notat infamia, imo qui in toto hoc

Popu-

Populo ſunt optimæ famæ, hoc non potuerunt ſuggerere Sanctitati veſtræ niſi improbi homines. Mittat enim ſua Sanctitas aliquem ex ſuis hominibus fidelibus, qui Cives & Populum interroget de fama Fratrum Sancti Marci & Sancti Dominici de Feſulis; probabit & clarius cognoſcet quam apertum fuerit hoc eorum mendacium. Secundo falſum eſt, quòd hæc ſeparatio fuerit impetrata à quibuſdam ſolummodo, & non ab omnibus, ut publico liquet inſtrumento. Tertio, quia fuit impetrata non ut laxiùs in libertate viveremus, ſed ſtrictiùs, ut effectus ipſe demonſtrat. Præterea nec ſubdolè fuit impetrata, cùm cauſa hæc longo tempore fuerit diſcuſſa, & maturè examinata; ut teſtis eſt Reverendiſſimus Dominus Protector noſter Neapolitanus, qui hanc ſeparationem ſua prudentia impetravit. Nam juxta ſeriem noſtrarum Conſtitutionum hæc Provincia eſt à Provinciâ Lombardiæ diſtincta, & una alteri præeſſe non debet. Propter peſtem quandam diminutis Fratribus in hac Provincia, Conventus Sancti Marci de Florentia fuit per Litteras ejuſdem Generalis Magiſtri unitus ſeu commendatus Congregationi Lombardiæ: deinde Prior quidam, non vocatis Fratribus aliis, Breve impetravit, ut prædicti Conventus ſancti Marci, & ſancti Dominici de Fezulis, & ſancti Dominici de ſancto Geminiano etiam Auctoritate Apoſtolica unirentur; quod quidem Breve nullius dubitatur fuiſſe valoris, cum eſſet ſubreptitium: quare ſi multiplicatis Fratribus & augmentatis, auctoritate Sanctitatis

veſtræ ad ſtatum naturalem reverſi ſunt, hoc dici non poteſt eſſe fraudulenter factum, imo eſt ſecundum tenorem noſtrarum Conſtitutionum. Præterea ibidem ſequitur: nam licet per Litteras noſtras &c. quod falſum eſt: quamvis enim mihi præcepit Sanctitas veſtra, quod eam adirem, Litteras noſtras tamen ad eam tranſmiſi, rationabiles cauſas adducens quibus adire non poſſim, juxta illud Cap. *ſi quando de reſcrip.* Prima fuit, quia infirmus & valetudinarius eram, & periculo mortis me expoſuiſſem. Secundo, quia habeo adverſarios capitales, & tales quod judicio omnium Civium qui hoc ſciunt, Romam non potuiſſem pervenire; & hoc quaſi publicum eſt in Civitate. Unde non poſſum ſine publica cuſtodia egredi domum. Tertia fuit propter Civitatis periculum, cujus regimen adhuc erat debile, & noſtris monitis adeo ſuſtentatur & perficitur. In calce autem Litterarum rogavi Sanctitatem veſtram, ut hac vice mihi parceret, quia alias cum majori ſatisfactione venire poteram. Miror autem quòd Sanctitas veſtra Litteras meas non habuerit, quarum copiam propter hoc in Litteris Conventus noſtri heri ad Sanctitatem veſtram miſſis aſſignavimus, ut & ipſa videat quod falſo locuti ſunt qui dixerunt me obedientiam recuſaſſe. Præterea cum Beatitudo veſtra ſit maximis rebus occupata, non poteſt de iis quæ particulariter fiunt exactam habere notitiam. Quod intelligentes homines perverſi, ſuggeſſerunt, ut hanc cauſam meam determinandam, judicandam & puniendam committeret Vicario Generali Conven-

ventuum. reformatorum Lombardiæ Ord. Prædicatorum, qui Judex nobis est summopere jure suspectus. Notorium est enim quòd inter Congregationem Lombardiæ & nostram, propter separationem prædictam, ortæ sunt controversiæ maximæ; & cum idem Vicarius una cum Fratribus non cesset quotidie nos infestare, constituere igitur adversarium alicujus Judicem ejusdem, novit Sanctitas vestra quàm contra omnia sit jura & divina & humana. Præterea quando quis habet inimicos capitales, omnia Jura illi concedunt, ut personaliter non teneatur comparere, ubi vitæ sibi imminet periculum; quia hic timor est cadens in constantem virum. Si ergo Sanctitas vestra sciret Fratres Congregationis nostræ strictiùs vivere quàm Fratres Lombardiæ; certè, cùm ipsa cupiat Religiosos ad perfectum tendere, non præcepisset, ut Congregationi Lombardiæ reuniremur; non enim eisdem reuniri possumus, nisi eisdem conformemur. Quod autem strictius vivamus quàm Fratres Lombardiæ, nos qui utriusque Congregationis secreta novimus, certi sumus, & hoc extrinsecus apparet ex multis signis. Scriptum est enim, à fructibus eorum cognoscetis eos; primum, quia possessiones nec in commune habemus nec habere volumus; hoc autem ipsi non servant: Item quia in victu & vestitu parciores sumus, ut ad oculum experientia patet: tum quia sumus in silentiis & orationibus frequentibus, ut qui fuerunt inter nos testantur: testis est Civitas tota, quòd magna est differentia inter vitam Fratrum nostrorum his

temporibus, & eorum vitam quando erant uniti Congregationi Lombardiæ. Omnes enim fatentur Fratres noſtros ad ſtrictiorem vitam tranſiſſe. Hujus rei etiam ſignum eſt, quòd cum Congregatio Lombardiæ obtinuerit excommunicationem ſpiritualem contra eos qui ſine licentia ab ea recedunt, tamen vix poteſt retinere ſuos bonos Fratres, ut ad nos non tranſeant; & jam aliquot ex eis probati viri ad nos tranſierunt, de autem noſtris qui ſunt liberi, nullus ad eos probatus adhuc tranſivit, nec tranſire vult. Quod & ex hoc patet, quia audientes ejus prædicti Brevis tenorem, valde turbati ſunt omnes, & ſtatuerunt ſe defendere coram Sanctitate veſtra, dicentes unanimiter, ſeſe velle ſervare quod Deo promiſerunt, nec ullo pacto volunt vitam relaxare, ſed in Deo confiſi magis reſtringere. Præterea ſcimus non eſſe de intentione Sanctitatis veſtræ * excommunicatos Paſtores præficere ovibus: non enim paſcerent oves, ſed raperent & occiderent. Scit igitur Sanctitas veſtra quod propter moleſtias quas noſtris Fratribus intulerunt Fratres Lombardiæ, qui ſæpe Pacem noſtram perturbarunt, hæc reunio non poteſt eſſe niſi valde moleſta Fratribus & odioſa, ex qua ſequentur perturbationes ovium & ſcandala potius quàm utilitas animarum. Quod etiam patet ex hoc, quia quando temporibus retroactis erant Fratribus Lombardiæ uniti, nunquam veram Pacem habuerunt cum iiſdem, quia non ſunt conformes in moribus: unde etiam Conſtitutiones noſtræ non ſine cauſa has duas Provincias ab invicem diviſerunt.

Præ-

Præterea si Sanctitas vestra reuniat Conventus nostros Conventibus Lombardiæ, ita sine culpa offenderentur. Præterea cùm Sanctitas vestra in Litteris suis dicat se hos Conventus & Fratres reunire Congregationi Lombardiæ, ne propterea libertate delectati sequantur errores meos, & tribus Fratrum nostrorum præcipiat, ut in termino novem dierum Bononiam proficiscantur: Et cum notum sit, me in nullo eorum erraſſe quæ mihi ab adversariis arrogantur; confidenter dicere possumus, hoc non esse de intentione Sanctitatis vestræ: cessante enim causa, cessare quoque debet effectus. Cùm igitur, Beatissime Pater, constet, omnia quæ Sanctitati vestræ suggesta sunt esse falsa, & à perversis hominibus, qui quærunt animam meam, esse & fuisse falsò conficta, qui me ex hac Urbe astutiis suis cupiunt educere, non, ut veniam ad pedes Sanctitatis vestræ, coram qua sciunt me omnia nostra facilè defensurum, sed ut me interficiant in itinere, ambitione sua tyrannidem affectantes; non indignabitur Sanctitas Vestra, defensiones nostras piè admittere, & nos potius prudentes quàm inobedientes appellare, dum interim supersedemus, ut intelligamus Sanctitatis vestræ benignam responsionem, & ab hujusmodi gravaminibus liberam absolutionem: nam doctrinam hanc à Prædecessoribus Sanctitatis vestræ & Doctoribus sanctis, videlicet Theologis & Canonistis didicimus. Unde inter alia multa quæ allegari possent, specialiter hoc patet, sicut plenè novit Sanctitas vestra, ut in præal.

cap. ſcribentes, & maximè per Dominum *Felinum* Ferrarienſem, ejuſdem Sanctitatis veſtræ bene meritum auditorem, cui niſi hæc notiſſima eſſent, in Litteris præſentibus ea ſubſcripſiſſemus. Quòd autem omnia quæ ſuperius ſcripſimus, vera ſint, ubi oporteat non erit difficile nobis probare. Sanctitas veſtra mittat unum ex ſuis fidelibus, virum juſtum & non ſuſpectum, & clarè ab univerſo Populo poterit certificari; & ego paratus ſum in omnibus emendare me ipſum, ubicunque erro, & publicè coram Populo univerſo omnia errata mea revocare. Dignetur Sanctitas veſtra mihi ſignificare quid ex omnibus quæ ſcripſi vel dixi ſit revocandum, & ego id libentiſſimè faciam; nam & hac vice & ſemper, ſicut ſæpius dixi ac etiam ſcripſi, me ipſum & omnia mea dicta & ſcripta ſubjicio correctioni ſanctæ Romanæ Eccleſiæ & Sanctitatis veſtræ, cui ſemper me ipſum & fratres meos ejuſdem pedibus proſtratus plurimum commendo. Florentiæ ex Conventu Sancti Marci die vigeſima nona Septembris 1497.

Beatitudinis veſtræ filius & ſervus
Frater Hieronymus.

XIX.

XVIII.

Sur la renonciation de CESAR BORGIA *au Cardinalat.*

Voyez Tom. I. p. 323.

Burchard. p. 57.

FERIA ſexta, ſeptemdecima Menſis Auguſti, fuit ſecretum Conſiſtorium, in quo Reverendiſſimus Dominus *Cardinalis Valentinus* propoſuit: ab ineunte ætate ex animo ſe inclinatum fuiſſe ſemper ſtatui ſæculari, Sanctiſſimum autem Dominum Noſtrum omnino voluiſſe, ut ſe daret Statui Eccleſiaſtico, propterea ipſum tot ſupervenientibus dignitatibus Eccleſiaſticis & beneficiis condonaſſe, & ad Ordinem Diaconalem promoveri voluiſſe, cujus voluntati ſe opponere ſibi viſum non eſſet; cùm omnis eius animus & deſiderium ac inclinatio ſit adhuc continuo, prout ſemper fuit, ad ſtatum ſæcularem, ſupplicat Sanctiſſimum Dominum Noſtrum, ut dignetur eum ſingulari clementia proſequi, & ſe diſpenſare, ut omiſſis habitu & dignitate Eccleſiaſtica liceat ei redire ad ſæculum, & matrimonium contrahere: ac Reverendiſſimos Dominos Cardinales rogavit quatenus hujuſmodi diſpenſationi conſentire, & pro illius obtentu una cum eo Sanctiſſimum Do-

minum Noſtrum ſupplicare vellent. Omnes Eccleſias, Monaſteria, & quævis Beneficia Eccleſiaſtica quæ ipſe Dominus Valentinus obtinet, eidem Sanctiſſimo Domino Noſtro relinquere paratus. Cardinales omnes communi & concordi voto diſpenſationem hujuſmodi voluntati & arbitrio ſummi Pontificis remiſerunt. Eadem die venit ad Urbem per portam Portuenſem Dominus Ludovicus de Villanova nomine Francorum Regis, Cardinalem Valentinum ad Regnum Franciæ conducturus, qui receptus & aſſociatus fuit per familiares Sanctiſſimi Domini Noſtri, & Reverendiſſimorum Dominorum Cardinalium more conſueto, ad præſtandam obedientiam Sanctiſſimo Domino Noſtro venientium.

Burchard. p. 58. His diebus venit ad urbem Illuſtriſſimus Dominus Alphonſus de Arragonia, Dux Biſſiliarum, Princeps Salernitanus, filius naturalis divæ memoriæ Alphonſi Secundi de Arragonia, Regis Neapolitani, ſeptemdecim annos natus vel circa, futurus maritus *Lucretiæ Borgiæ*, filiæ cariſſimæ S. D. N. Uxoris olim Johannis Sforciæ, Domini Piſſauri; qui non fuit receptus vel aſſociatus publica pompa, ſed tamen à quibuſdam particularibus per Papam ſibi obviam miſſis: equitavit ad Palatium Reverendiſſimi Domini C. S. Mariæ in Portica quod prædicta Lucretia inhabitabat, ubi hoſpitio receptus eſt: contraxit deinde poſt paucos dies matrimonium per verba de præſenti cum ipſa Lucretia, illudque *carnali copulatione* conſummavit. Nuptiæ ſunt in dicto Palatio celebratæ & prius ſponſalia ſine

pompa

pompa ſolemni, ſed ſecreto, omnibus ſcientibus : in Capella Sanctiſſimus Dominus Noſter mandavit tradi locum D. Alphonſo à dextris in plano ſolii ſui, ubi eum voluit ſtare omni tempore Veſperarum ſive Miſſæ, non autem ſedere, quem locum idem & poſt obſervavit cum Pontificis voluntate. Feria ſecunda, prima Menſis Octobris, in mane, ſecreto & ſine pompa publicè receſſit ex urbe Cæſar Cardinalis Valentinus iturus per mare in Franciam, & cum eo Dominus Ludovicus de Villanova per eumdem Regem pro eo miſſus, & Johannes Jordanus de Urſinis, & duxit ſecum multos juvenes Romanos : ut intellexi, magnum theſaurum portaſſe, dictum fuit plures vel multos ex equis ſuis ferratos fuiſſe ferreis argenteis. Feria quinta, decima Menſis Januarii, Oratores Regis & Reginæ Hiſpaniarum venerunt, petieruntque à Sanctiſſimo Domino Noſtro in præſentia Cardinalium audiri, aſſerentes id eis à Rege & Regina commiſſum, quod Papa ipſis continuo & ſæpiùs negavit: conſenſit tandem eos audire in præſentia ſex Cardinalium, & diem eis ſtatuit Mercurii * dicti Menſis Januarii, qua poſt prandium in Camera Papagalli eos audivit : interfuerunt Cardinales, Ulixbonenſis, Alexandrinus, Sanctæ Crucis, Capuanus, Vice Cancellarius, & Borgia. Poſt longum ſermonem Oratorum, habita ſunt inter eos verba querelarum plena, tam per Papam, quam per Oratores, aſſerentes eorum dicta debere ex commiſſione Regis & Reginæ coram Notario & teſtibus proteſtari, petieruntque Notarium publicum intromitti. Papa reſpondit

quod

quòd proteſtarentur in partibus ſuis, coram ſe non debere proteſtari: dictum fuit inter alia dictos Oratores petiſſe, ut Papa revocaret filium ſuum Cardinalem Valentinum ex Francia, & eum priſtinæ dignitati Cardinalitiæ reſtitueret.

Burchard. p. 59. Superioribus diebus, *me in Civitate Argentinenſi exiſtente*, ſeptemdecima proximò præteriti, vel circa illum diem, Sanctiſſimus Dominus Noſter in ſecreto ſuo Conſiſtorio, de Cardinalium conſilio & conſenſu, aſſumpſit, creavit & publicavit in Sancta Romana Eccleſia Preſbyterum Cardinalem Reverendiſſimum in Chriſto Patrem Georgium, Archiepiſcopum Rothomagenſem, eique Titulum Sancti Sixti aſſignavit, & Capellum rubrum deinde ſibi miſit per Cæſarem Borgiam de Arragonia, Ducem Valentiæ, olim Cardinalem Valentinum, filium ſuum cariſſimum, cum multis & rochetis muneribus aliis, & facultate pileum ipſum recipiendi ſub forma & modo ibi nunc deſtinato; cujus facultatis vigore Dominus Cardinalis Sancti Petri ad Vincula, die vigeſima ſexta Menſis Decembris, quæ fuit Feſtum Sancti Thomæ Apoſtoli in Eccleſia, Sancti Martini Oppido Chinonis poſt Miſſarum Solemnia, Sereniſſimo Ludovico Francorum Rege præſente, pileum prædictum Cardinali Rothomagenſi impoſuit & tradidit, ceremoniis ſolitis obſervatis: ipſis autem de Palatio ſive Caſtro regio ad Eccleſiam euntibus, præceſſit immediatè Regem, poſt alios Nobiles & Principes, Illuſtriſſimus Dominus Cæſar, Dux Valentiæ, olim Cardinalis, prædictum Capellum publicè

blicè deferens, ut ſcutifer; quem ſecutus eſt Rex, à ſiniſtris habens Cardinalem Sancti Petri ad Vincula, & poſt eos Cardinalis Rothomagenſis, & cæteri ſuo Ordine, hoc eſt ſine Ordine: hæc ſuperius in locis ſuis non annotavi, quia ignoravi.

Burchard. p. 60. Sabbato, ſexto Aprilis, Sanctiſſimus Dominus Noſter accepit litteras ex Francia, ſignificantes Sanctitati Suæ Matrimonium eſſe concluſum inter quondam Cardinalem Valentinum & Dominum de Albretto nomine filiæ ſuæ, cum capitulis deſuper confectis, inter alia continentibus, ut dicebatur, quod Sanctitas Sua dare deberet in dotem viginti millia ducatorum, & Matrimonium non debeat conſummari priuſquam Sua Sanctitas ſponſæ Fratrem Cardinalem creaverit & publicaverit. Feria quinta, vigeſima tertia Maii, venit Curſor ex Francia, qui nunciavit Sanctiſſimo Domino Noſtro Cæſarem Valentinum Ducem, filium ſuum, olim Cardinalem, contraxiſſe Matrimonium cum magnifica Domina de Albretto, à die præſentis Menſis, & illud Dominica, duodecima ejuſdem, conſummaſſe, & feciſſe octo vices ſucceſſivè. Venit alius annuncians quòd in die Pentecoſtes, nonadecima hujus, Rex Franciæ aſſumpſit ducem prædictum in confratrem confraternitatis Sancti Michaelis, quæ eſt regia & magni honoris. Fuerant propterea ex mandato Pontificis facti multi ignes per urbem in ſignum lætitiæ; ſed in magnum dedecus & verecundiam Sanctiſſimi Domini Noſtri, & ejus Sanctæ Sedis.

Burchard. p. 61. Diebus præteritis, quartæ

præ

præſentis Menſis Septembris, nunciatum eſt Regem Francorum Alexandriam, Tortonam & multas alias civitates & loca Ducatus Mediolani ſibi ſubjugâſſe, Ducem Mediolani Ludovicum circa finem Auguſti proximè præteriti à Mediolano receſſiſſe per lacum Comenſem ad Dominium Sereniſſimi Regis Romanorum, filios cum Domino Aſcanio præmiſiſſe, ac ſeptem milliones auri ſecum deportâſſe: dixiſſe ante receſſum ſuum ex Mediolano Oratori Venetorum: Vos Domini Veneti mittitis mihi Regem Franciæ ad prandium, certiſco vos firmiter, eum habituros vos ad cœnam. Poſt ejus receſſum Mediolanum ſe ditioni Regis Francorum ſubmiſiſſe: & multa alia dicta ſunt, Dominum ** de Curte Caſtellanum Caſtri Mediolanenſis in quo erant quadringenti Alemani & circiter mille & quingenti Itali, quod Caſtrum bombardis, Scloppetis, Baliſtis, & omnibus generibus armorum munitum erat, & proviſionem grani & omnium neceſſariorum pro tribus annis, perſonis prædictis ad defenſionem copioſe habebat, de Caſtro ipſo Regi Francorum conſignando tractâſſe, ac acceptis ab ipſo Rege multis millibus ſcutorum, & quodam Statu ſeu Dominio in Regno Franciæ, Caſtrum ipſum, ſeptemdecima Septembris, Domino Johanni-Jacobo de Trivultio nomine Regis acceptanti conſignaſſe, & multa alia.

Burchard. p. 62. Feria quinta, ultima Octobris, circa horam nonam, Domina Lucretia Papæ filia peperit filium maſculum, quod ut dictum fuit, de mandato Papæ, omnibus Cardinalibus & Oratoribus, & aliis ami-

amicis ad eorum domos ante diem eſt nuntiatum : fuerunt propterea nuntiantibus donati per ſingulos Cardinales & Oratores ducati duo, ac plus vel minus prout placuit donanti. Octava decima Novembris 1499. le Duc de Valentinois, filz du Pape, vint en poſte ſecrettemont trouver le Pape, où il fuſt avecq Sa Saincteté juſques au vingt & unieſme du mois, & en partit en ſecret, & alla verſus Imolam, quam paulo poſt violenter ſibi ſubegit cum Caſtro, & filios Domini Hieronymi Riarii, Comitis, nepotes Cardinalis Sancti Georgii, ejus Civitatis Dominos violenter ſpoliavit.

X X.

Articulus. *Ingreſſus Borgiæ Romam.*

Voyez Tom. I. p. 390.

Burch. p. 64.

FERIA quarta, vigeſima ſexta dicti Menſis Februarii, intimatum eſt de mandato Sanctiſſimi Domini Noſtri omnibus Cardinalibus, quòd dicta die, hora nona decima, mitterent familias ſuas extra portam Beatæ Mariæ de Populo obviam Duci Valentino venienti : & omnibus Oratoribus, Conſervatoribus & Officialibus Urbis & Romanæ Curiæ Abbreviatoribus, Scriptoribus, quod perſonaliter irent obviam eidem. Die Veneris proximè præterita, vigeſima prima hujus, Cardinalis Urſinus venit obviam Duci prædicto uſque ad Civitatem Caſtellanam,

& die Sabbati, vigesima secunda, Cardinalis de Farnesio ivit obviam eidem usque ad eumdem locum: omnes Urbis Ordines extra Pontem Milvium, ad tria vel quatuor milliaria equitarunt usque ad prata, ibidem Ducem expectantes; pulsata hora nona decima, Cardinalis Sanctæ Praxedis recessit de Palatio, & equitavit ante domum Cardinalis Ursini, qui ibidem in mula eum expectavit in via: equitarunt simul ad Ecclesiam Beatæ Mariæ de Populo, ubi expectarunt Ducem, qui intravit portam inter vigesimam secundam & vigesimam tertiam horam, & receptus fuit ab omnibus familiis, Oratoribus & Officialibus. Cardinales prædicti, intelligentes Ducem appropinquare portæ, ascenderunt mulas, & expectaverunt eum ante portam in loco consueto, ubi detectis capitibus receperunt Ducem, detecto capite eis gratias agentem, qui equitavit medius inter dictos Cardinales usque ad Palatium, via recta ad Ecclesiam Beatæ Mariæ in via lata, Minervam, domum de maximis, Campum Floræ, inde recta via ad Palatium. Ego non potui ordinare familiares, quia erant pedites Ducis circiter mille, quini & quini incedentes suo ordine, *Suicenses & Guascones*, sub quinque vexillis armorum Ducis, qui non curarunt ordinem nostrum. Dux habuit circa se centum Stafieros, singuli singulos Roncones deferentes. Indutus erat veste velluti nigri usque ad genua, collanam habens satis simplicem, habuit multos tibicines omnes cum armis suis & duos araldos suos & unum Regis Franciæ, qui volebat omnino ire post fer-

ſervientes armorum : conqueſtus fuit Duci, qui mandavit ei quòd iret ante eos, quod fecit male libenter. Poſt nos equitarunt Dux Biſiliarum à dextris, & Princeps Squillaci filius Papæ à ſiniſtris, quos ſecutus eſt Dux medius inter Cardinales prædictos : poſt eos Archiepiſcopus Ragufinus à dextris, & Epiſcopus Sygovienſis, *Orator Romanorum Regis*, à ſiniſtris : Archiepiſcopus Cuſentinus à dextris, Epiſcopus Trecorenſis, Orator *Regis Franciæ*, à ſiniſtris : Epiſcopus Zamorenſis à dextris, & Orator *Regis Hiſpaniæ* à ſiniſtris ſucceſſivè, & alii eodem Ordine. Duo Oratores Regis Navarræ contenderunt cum Oratore Regis Neapolitani & *Angliæ* qui ſe illis animoſe oppoſuerunt, victi tamen illi duo Regis Navarræ ceſſerunt & receſſerunt. Papa ſtetit ſupra lodiam in camera ſupra portam Palatii, & cum eo Cardinales Montis Regalis, Alexandrinus, Capuanus, Ceſarinus, & Farneſius : poſtquam Dux venit ad cameram paramenti, Papa acceſſit ad cameram Papagalli, apportari fecit quinque cuſſinos de broccato auri, unum poni ad ſedem eminentem in qua ſedit, unum ſub pedibus ſuis, & tria alia in terram per ordinem in tranſverſum ante ſcabellum pedum ſuorum : aperto oſtio intraverunt omnes Nobiles Ducis, & poſt eos inter Cardinales Dux, qui genuflexus ante Pontificem fecit brevem Orationem ad ipſum in vulgari *Hiſpanico*, agens ſibi gratiam quod ſibi abſenti dignatus eſt facere tantam gratiam neſcio quam : Papa reſpondit & in eodem vulgari, cum dux oſculatus eſt pedes ambos Papæ & manum dextram, receptus à Pontifice ad

oſ-

oſculum oris, & poſt Ducem Nobiles qui volebant oſculati ſunt pedem.

XXI.

Articulus. *De Roſa Aurea.*

Voyez Tom. I. p. 396.

Burchard. p. 66.

SANCTISSIMUS Dominus Noſter, die Dominica, quarta quadrageſimæ, volens Ducem Valentinianum creare *Capitaneum Generalem*, ac Confalonerium Sanctæ Romanæ Eccleſiæ, *Roſam* ei dare conſtituit. Igitur vigeſima nona Menſis Martii, die Dominica manè, congregatis Cardinalibus in Camera Papagalli, Sanctiſſimus Dominus Noſter eos fecit vocare ad ſe ad parvam Cameram audientiæ, & de eorum Conſilio decrevit dare Roſam Illuſtriſſimo Cæſari Borgiæ *de Francia* Duci Valentino, filio ſuo, & eundem creare in Capitaneum Generalem, & Confalonerium Sanctæ Romanæ Eccleſiæ: exivit inde Sanctitas Sua cum Cardinalibus ad Cameram Papagalli, ubi acceptis paramentis ſolitis benedixit Roſam pro more, manu ſiniſtra deferens. Poſtquam Papa fuit in ſede, Cardinalis Beneventanus celebraturus pervenit ad Baſilicam prædictam, accepit ſandalia & ſacras veſtes more ſolito. Dux venit ante Pontificem in veſte ſua brevi, & genuflexit in ſupremo gradu, ad quem etiam acceſſit Cardinalis Sancti Clementis, prior Cardinalium Preſbyterorum,

rum, assistens Papæ, qui detracta mitra surrexit & dixit: *Adjutorium nostrum*, &c. more solito. Finita Missa, & datis per Papam Benedictione & Indulgentiis & illis per publicantem celebratis, celebrans adiit ad faldistorium, deposuit sacras vestes, & accessit ad alios Cardinales Reverendissimus Cardinalis Sancti Clementis, post rediit ad Pontificem, coram quo duo Clerici Cameræ apportarunt *Vexillum Ecclesiæ & aliud Papæ*, plicata super brachiis, unus Acolytus portavit thuribulum cum navicula incensi, alter vas aquæ benedictæ cum aspersione, & duo Prælati assistentes librum & candelam. Papa surrexit deposita prius sibi mitra, & benedixit vexilla, & ministrante Cardinali naviculam, imposuit incensum in thuribulum, aspersit vexilla & incensavit ea, sedit & accepit mitram. Dux venit ante Pontificem, coram quo genuflexo capiteque detecto præstitit fidelitatis juramentum his verbis. Ego Cæsar Borgia de Francia Dux Valentinensis, Confalonerius Vexillifer, seu Capitaneus Generalis Sanctæ Romanæ Ecclesiæ, ab hac hora in antea fidelis & obediens ero Beato Petro, & vobis Sanctissimo Domino meo, Alexandro Papæ Sexto, vestrisque successoribus canonicè intrantibus: non ero in consilio, aut consensu vel facto, ut vitam perdatis aut membrum, seu capiamini mala captione, aut in vos vel successores prædictos violenter manus quomodolibet ingerantur, vel injuriæ aliquæ inferantur, quovis quæsito colore: Consilium vero quod mihi credituri estis, vel successores prædicti credituri sunt, per se aut nuntios

tios ſuos ſeu litteras, ad veſtrum ſeu ſucceſſorum damnum, me ſciente nemini pandam: Papatum Romanum & regalia Sancti Petri vobis & eiſdem ſucceſſoribus adjutor ero ad retinendum & defendendum contra omnem hominem. Legatum Apoſtolicæ Sedis veniendo & redeundo honorifice tractabo, ac in ſuis neceſſitatibus adjuvabo: jura, honores, privilegia & authoritatem Romanæ Eccleſiæ veſtræ & ſucceſſorum veſtrorum conſervare, defendere, augere & promovere curabo, nec ero in conſilio vel facto ſeu tractatu, in quibus contra vos, vel eoſdem ſucceſſores, aut tandem Romanam Eccleſiam, aliqua ſiniſtra vel præjudicialia machinentur; & ſi talia à quibuſdam tractari vel procurari novero, impediam hoc pro poſſe; & quanto citius potero, vobis ſignificabo, aut ſucceſſoribus prædictis, vel alteri, per quem poſſit ad veſtram ſeu ſucceſſorum eorundem notitiam pervenire: ſic me Deus adjuvet & hæc Sancta Dei Evangelia; & ambabus manibus ſuper libro Evangeliorum in figuram Crucifixi poſitis, & illis tactis juravit ut ſupra. His factis unus Clericorum Cameræ apportavit de Altari Roſam, quam Pontifex accepit de manu Cardinalis Sancti Clementis, & tradidit Duci coram ſe adhuc genuflexo, dicens: Accipe Roſam de manibus noſtris, qui licet immeriti locum Dei tenemus in terris; per quam deſignatur gaudium utriuſque Hyeruſalem, triumphantis ſcilicet & militantis Eccleſiæ, & omnibus Chriſti fidelibus manifeſtatur flos ipſe ſpecioſiſſimus, qui eſt gaudium & corona Sancto-

torum omnium : accipe hanc, dilectiſſime fili, qui es ſecundum ſeculum nobilis & multa virtute præditus, ut amplius omni virtute in Chriſto Domino nobiliteris, tanquam roſa plantata ſuper rivos aquarum multarum, quam ſuam gratiam ſua ex uberanti clementia tibi concedere dignetur, qui eſt trinus & unus in ſæcula ſæculorum. Amen. Dux, accepta manu dextra Roſa, oſculatus eſt manum primo, deinde pedem Papæ; ſurrexerunt ambo. Impoſui biretum Confaloneriatus in caput Ducis, qui ſub eo Roſam in manu dextera portans continuo inceſſit ante Papam : oſtentus eſt vultus Domini more ſolito, & Cardinales cum Duce aſſociarunt Papam uſque ad Curiam, de qua aſcendit Pontifex ad Palatium ſuum, licentiatis ibi Duce & Cardinalibus.

XXII.

Alt. *De vitato periculo Papæ, inter ruderæ Vaticani delapſa.*

Voyez Tom. I. pag. 427.

Burchard. p. 71.

EADEM die, poſt horam Veſperarum, circa vigeſimam primam, venit tempus valdè turbidum cum magna pluvia & grandine groſſa ad inſtar fabarum & vehementiſſimo vento, ex cujus impetu cecidit maximum caminum, multis cannis * tectum, & cum tecto fregit duas trabes Aulæ ſuperioris Pontificum; & illa omnia ſimul fre-

tregerunt unam trabem Aulæ inferioris Pontificum, in qua Papa ſedebat in ſede eminenti, ſupra quam quoddam Palatium ſive ſuper cœlum more conſueto erat extenſum. In Aula ſuperiore læſit tres perſonas quæ ſimul cum ruina ceciderunt in Aulam inferiorem, quarum una ſtatim mortua eſt, aliæ perſonæ duæ mortuæ ſunt poſtea. Cum Papa erant ſoli Cardinales Capuanus & * Gaſpes poto Cubicularius ſecretus, qui videntes tempus adeo turbatum & ventum frigidum cum pluvia per feneſtras Aulam ingredi, de commiſſione Papæ iverunt verſus duas feneſtras, unus ad unam & alius ad aliam, ut eas clauderent, & vix erant in feneſtris, & ecce ruina: ſaltarunt in feneſtras, in quibus ſalvati ſunt: videntes autem ruinam Pontificis ſedem circumdediſſe, acclamarunt cuſtodibus Aulæ prædictæ qui ad portam erant: *Il Papa è morto*, de quo ſine mora clamor venit ad Urbem: acceſſerunt quam primum ad ſedem Papæ, Papa non reſpondit: magis iterum timuerunt: approximantes ſe Papæ, repererunt eum in ſede ſedentem, non mortuum; ſed totum attonitum, vulneratum in capite duobus ictibus: ab uno loco pellis erat aperta, in alio loco conquaſſatio & tumor, & in manu dextra digitis in medio & annulari valdè graviter * erant parum cum uno clavo in brachio dextero. Extraxerunt eum ſuis pedibus ambulantem ad cameram proximiorem, ubi poſitus in ſede baſſa: annuentibus ſuis domeſticis adhibita ſunt remedia opportuna, & nunciatum eſt ad Urbem Cardinalibus & aliis, Papæ periculum aliquod non imminere. Salus autem

tem Papæ fuit quod trabes illa ultima, quæ rupta est in medio, habebat in capite clavos extra murum infixos, qui illam partem supra sedem Pontificis existentem à capite in muro fortiter tenuerunt; ideoque trabes ipsa mansit in muro, & ejus medium quod ruptum erat declinavit in terram, & factum est Papæ defensorium, ita quòd omnia declinaverunt ad medium & non versus Papam.

Burchard. pag. 72.

Feria quindecima Mensis Junii, circa horam primam noctis, Illustrissimus Dominus Alphonsus de Arragonia, Dux Biziliarum, maritus Dominæ Lucretiæ filiæ Papæ, supra planum scalarum Basilicæ Sancti Petri, ante primum introitum versus Basilicam prædictam, per plures personas aggressus fuit, & in capite & brachio dextro & crure graviter vulneratus: invasores effugerunt per scalam Sancti Petri, ubi circiter quadraginta equites eos expectarunt, cum quibus equitarunt extra portam pertusam.

Burchard. pag. 72.

Feria tertia, octava decima Mensis Augusti, Alphonsus de Arragonia, Dux Biziliarum, & Princeps Salernitanus, qui in sero diei quindecimi Mensis Julii proximè præteriti graviter fuit vulneratus, & deinde ad turrim nonam supra cantinam Papæ, in horto majori Palatii, apud Sanctum Petrum portatus est, & diligenter custoditus, cum non vellet hujusmodi vulneribus sibi datis mori,

in lecto ſuo *fuit ſtrangulatus* : circa horam primam noctis portatum fuit cadaver ad Baſilicam S. Petri, & ibidem in Capella B. Mariæ de febribus depoſitum : capti fuerunt & ad Caſtrum S. Angeli ducti Medici defuncti, & quidam gibboſus qui ejus curam habere conſueverat, & contra eos inquiſitio facta : liberati poſtea fuerunt, cum eſſent juvenes * mandantibus capi erat optimè notum.

Burchard. pag. 72.

Dominica, vigeſima tertia Menſis Auguſti, circa horam vigeſimam ſecundam, intravit per portam viridarii Ludovicus de Villanova, Baro de Franc. Capellanus Regis Franciæ, & Orator ejuſdem; ad quem propè Hoſpitale Sancti Lazari, ubi ipſe Orator expectavit, venit quidam equeſter cum uno pedeſtre, & in taberna proxima ubi Orator erat, deſcendit ex equo, & retenta maſchera quam non depoſuit, amplexatus eſt Oratorem, & eum allocutus eſt, & poſt parvam horam rediit ad urbem maſcheratus : dixerunt eſſe Ducem Valentinum. Venerunt in obviam Oratores Regum Hiſpaniæ & Neapolitani ſimul, qui dixerunt dicto Duci : *Siate il ben venuto.* Interrogavit eos, ſi vellent aliud dicere ; reſponderunt, quod non ; Orator id audiens ſubjunxit : qui non vult aliud dicere, non vult reſponſum. Feria ſecunda, ultima Auguſti, Domina Lucretia olim de Arragonia, filia Papæ, receſſit ab urbe, itura ad Civitatem Nepeſinam, aſſociata à ſexcenteſimis equitibus vel circa, ut caperet aliquam conſolationem propter do-

dolorem & conturbationem quam habuit diebus præteritis propter obitum Illuſtriſſimi Domini Alphonſi de Arragonia, Ducis Biziliarum, &c. mariti ſui.

Burchard. pag. 74.

Menſe Junio, Columnenſes intelligentes concordiam eſſe factam inter Reges Franciæ & Hiſpaniæ, & propterea ſibi timentes ob adventum gentium Gallicarum, decreverunt terras ſuas committere Sacro Collegio Cardinalium; quod Collegium nunciavit Papæ, qui noluit hoc fieri; ſed quod Columnenſes mitterent claves terrarum ſuarum Sanctitati Suæ, cum minis niſi hoc facerent, quin etiam eos in perſonis velle punire. Decreverunt propterea claves dare Papæ & Collegio, & Papa ob hanc cauſam miſit ad eos Reverendum Dominum * Retium, Epiſcopum Ceſenatenſem, Auditorem Cameræ, qui rem concluſit cum eis. Vigeſima octava Menſis Junii, in introitu Domini d'Aubigni, Capitanei gentium Regis Franciæ, *contentio fuit inter Oratores Ducis Sabaudiæ & Venetorum*, nec fuit ſervatus ordo; quia Sabaudus contendit cum Veneto, qui erat à dextris Oratoris Regis Angliæ, & Sabaudus vit ab illius ſiniſtris: nolui me interponere. Eadem die, hora prædicta, fuerunt in Camera paramenti Palatii Papæ circiter viginti maſſarii Vaſſalli Columnenſium ex diverſis terris eorumdem, præſtituri homagium Papæ, ſingulis pro ſingulis terris; quos Papa admiſit & fecit cuilibet donare unum ducatum in auro, pro uno pari caligarum della ſua diviſa.

XXIII.

Articulus. *De Epiſtola Magnifico Domino Sylvio de Sabellis.*

Voyez Tom. II. pag. 57.

Magnifico Domino Sylvio de Sabellis apud Sereniſſimum Romanorum Regem.

Burchard. pag. 80.

MAGNIFICE Domine: Intelleximus ex amicorum litteris, te jam ex multis diebus, nullo tuo ſed Pontificis ſcelere atque perfidia, proſcriptis atque in prædam datis omnibus fortunis tuis, ab Urbe abſceſſiſſe, & horum latronum furorem & rabiem evaſiſſe: doluimus, ut æquum fuit, de tuis incommodis; ſed tamen inter mala gaviſi ſumus, te incolumem in Germaniam & apud Cæſarem receptum. Unde cum intelligamus te litteris commendatoriis & aliorum precibus apud Pontificem agere, ut in integrum reſtituaris, valde admirati ſumus prudentiam tuam eo credulitatis, vel, ut confidentius tecum agamus, eo levitatis (deveniſſe) ut ſperet hunc hominem proditorem generis humani, qui omnem ætatem ſtupris & rapinis contaminatam ad decipiendos homines conſumpſit, aliquid unquam quod juſtum ſit vel poſſe vel velle agere, niſi metu & viribus coerceatur. Erras, Cariſſime,

&

& longè falleris, si existimas ullam unquam pacem cum hoc monstruoso capite tibi esse quærendam: nam postquam nulla causa, sed ejus aviditate & perfidia ab eo proditus & proscriptus atque in perditionem datus es, æternum tibi cum illo bellum æterno odio est finiendum. Opus est igitur tentare alias vias, & publicum * Romanæ pestilentiæ Cæsari & cæteris Imperii Principibus clades omnes, quæcunque ab hac infami bellua in perniciem Christianæ Reipublicæ emanarant, narrare detestabilia scelera, quæ in contemptum Dei, & religionis exitium committuntur, quæ tam atrocia, tam immania sunt, ut cujusvis etiam disertissimi ingenium perstringant. Hæc tibi in publicis Principum Conventibus enarranda, hæc committenda pluribus exemplis atque per omnium manus tradenda sunt & differminanda: frustra queri Christianam Religionem de Mahometo antiquo ejus hoste, quòd ab illa innumeram Populorum multitudinem abduxerit; cum iste novus Mahometus omni criminum fœditate illum longe superaverit, & hoc Fidei & Religionis reliquum validissimis morborum incendiis exarserit: venisse tempora quibus jam Anti Christus toties à Prophetis prædicatus appareat, neque enim ullum omnino unquam nasci aut excogitari potuisse, qui apertior Dei hostis, Christi oppugnator, Fidei & Religionis subversor inveniretur. Jam beneficia & dignitates Ecclesiasticas, quæ antiquo Sanctorum decreto ad remedia animæ clarissimis viris ultro demandari solebant, publica venditione dissipari, & illis solummodo cedere, qui aperta

emptione plus pecuniarum quam cæteri largiuntur. Igitur itur ad Palatium cum auro ad emenda Fidei Myſteria: ſtat ibidem Miniſter ſcelerum, venditor Beneficiorum, Cardinalis Mutinenſis, ad explendam Pontificis avaritiam quæſitor inſtitutus, qui tanquam Cerberus oſtio inferorum appoſitus, & omnibus adlatrans, nullo pudore unumquemque penſitat, quid à quocunque feratur, intelligit: admittuntur ſoli divites & locupletes, tenuiores vero omni verborum contumelia excluduntur. Omnia jam apud Pontificem eſſe venalia, dignitates, honores, matrimoniorum copulas, eorundem ſolutiones, divortia & repudia uxorum, & alia multa, quæ neque ætas parentum noſtrorum vidit, neque Chriſtiana conſuetudo admittit, ſeſe publicitus offerre, & novam ſectam, & nova dogmata in Chriſti contumeliam Populis irrepere. Nihil eſſe jam ſcelerum aut flagitiorum quod non Romæ publicè & in Pontificis domo committatur, ſuperatos eſſe Scythas latrocinus, Pœnos perfidia, immanitate & ſævitia Neroneſ & Cajos; nam cædes, rapinas, ſtupra, & inceſtus referre, innumeri & infiniti prope operis foret. Confectus crudeliſſimis vulneribus, & bis prope modum cæſus, Nobiliſſimus adoleſcens Alphonſus Arragonius, * Perotus in ejus gremio trucidatus: verendos olim Vaticani penates cruore fædavit, & aulicos omnes conſternatione & fuga diſſipavit. Longum eſſet proſequi cæteros, qui vel interfecti vel vulnerati vel vivi in Tyberim dejecti, aut veneno conſumpti ſunt: quorum cùm ſit infinitus numerus, & in dies creſcat

cat pernicies, neque his demum parcatur qui auctoritate & gratia alios præcellunt, nemo in Urbe est, etiam privatæ fortunæ, qui sibi & suis jam non timeat. Quis horrenda libidinum monstra enarrare non formidet, quæ apertè jam in illius domo, & spreta Dei atque hominum reverentia committuntur, quot stupra, quot incestus, quot filiorum & sordes, quot per Petri Palatium meretricum, quot lenonum greges atque concursus, prostibula atque lupanaria? Feria Novembris solemnibus Omnium Sanctorum cæremoniis dedicata, quinquaginta Meretrices Urbanæ ad convivium in Palatium vocatæ fœdissimum & detestabilissimum spectaculum præbuere: & ut ad irritandum exempla non deessent, actitata est sequentibus diebus in publicum spectaculum equa, quæ spectante cum filiis Pontifice intromissos admissarios nimio veneris ardore concitatos in furorem & rabiem converteret. Nihil esse jam auri quod non ex omnibus Populis Christianis ad filiorum luxum summa aviditate conquiratur. Propositum est in Turcas bellum publicare, ob eam speciem per omnes Urbis basilicas preces indictæ, & venditæ exteris Civitatibus erratorum indulgentiæ: ut scilicet ex hac conquisitione largos sumptus suppeditarent, ut esset unde filia Pontificis gemmis atque auro onerata, pompam & Romanæ Ecclesiæ tributa secum trahens, luxu inaudito ad maritum accederet; unde bellum antiquis Civitatibus & veris Dominis inferretur. Pulsos esse sedibus veteres incolas, maximam Urbis nobilitatem proscriptione atque exilio oblega-

tam, antiquos Latii Dominos ſuis fortunis & poſſeſſionibus privatos, ut ex eorum cladibus Pontificis iidem filii & nepotes, ex inceſtuoſo partu adhuc in cunis vagientes, ad regna & opes promoverentur. Notam jam eſſe omnibus Provinciæ Flaminiæ ruinam, fori Cornelii, & fori Livii afflictiones. Captam per vim atque expugnatam Faventiam, Ariminum, & Piſaurum pulſis Pontificibus receptum; adjectam eſſe huic imperio de Civitatibus Eccleſiæ à Pontifice Ceſenam & Fortunæ fanum, cum Britantrio, ut largiore licentia & ampliore ejus filius patris ſimilis graſſaretur, qui interim majora moliens bellum Camertibus atque Urbinatibus machinatur, ut his depreſſis omni Piceno, concedente Pontifice, ſolus potiatur, & demum afflictis omnibus cætera omnia Eccleſiæ Romanæ jura atque Imperatorum ad ſe trahat: nam arces omnes Eccleſiæ validiores in ejus jam eſſe dicuntur poteſtate, Spoletum, Urbem veterem, Veios, Nepeſum, Terracinam; molem Adriani illius Præſidio teneri, & demum eo ventum eſſe, ut ejus arbitrio ad libitum omnia gubernentur, qui non tanquam hujus Imperii protector aut Dux, ſed velut hoſtis apertiſſimus omnia dilapidat; in hoc ſolum modo Patri agnitus atque cariſſimus, quia perſimilis, in omnes adeo pernicioſus & ſævus, ut judicare ſit difficillimum, utrum eorum deteſtabiliorem natura produxerit. Superiore anno, cum exercitu in Flaminiam proficiſcens, in terras Eccleſiæ tanquam per agrum hoſtilem populabundus inceſſerat: demum expoliatis atque in prædam datis oppidis

pidis pluribus ad Faventiam devenerat: vastata erat in profectione Umbria cum Piceni parte & tota Flaminia: æquum videbatur profectioni reditum similem ostendere. Itaque reductus est exercitus ad Piumbinum primum, deinde ad Urbem Florentinorum: ibi pacatis omnibus, nec quicquam metuentibus Florentinis, per aliquot dies prædarum licentia statim data, & omnibus concessum tantum rapere & diripere quantum unicuique libuisset. Boni Ducis Imperium secuti milites, omnia rapinis, stupris, cædibus & incendiis miscuere. Serpsit hujus mali labes ad subditos Populos, tanquam morbosa contagio; atque Tudertum, Viterbium, Reate, Tybur insignes Civitates, cum contra alios non adesset pugnandi aut rapiendi materia, in se vertêre arma, ubi Ducis factiones hujus subordinatione & facinore, & propterea temporum licentia nixæ, oppressis adversariis, ferro & cædibus cuncta impleverunt. Cæsi atque obtruncari innumeri eorum cives. Cum interim bonus Pontifex suis libidinibus intentus gemmas undique & monilia conquirat, quibus filiam per scelus infandum sibi conciliatam luxu inaudito exornatam in matrimonium collocet: qui tantum abest ut hujusmodi scelera vindicet aut prohibeat, quin apertius subornationibus foveat atque irritet, quò scilicet oppressis exulibus adversariis qui Cæsaris & Romani Imperatoris partes sequuntur, quorum bona ab eo proscripta & publicata per injuriam fuerint, incestuosis filiis & nepotibus de illorum fortunis tradita dominia confirmet. Tacent Cardinales,

ſi qui ſint qui ſentiant melius : nam potentioribus partim pulſis, partim oppreſſis, nemo ad iſta eſt ex reliquis qui hiſcere audeat : alii per ſcelus & ignominiam creati, auro & facinoribus malis amplam dignitatem adulationibus tuentur : favent Pontifici & blandiuntur ; illum collaudant atque admirantur : timent tamen omnes & maximè formidant ejus filium fratricidam, ex Cardinale ſicarium effectum. Hujus motu & voluntate omnia ad libidinem gubernantur : illum inter greges meretricum, Turcarum more, latitantem armati milites cuſtodiunt. Illius juſſu & decreto interficiuntur omnes & vulnerantur, in Tyberim dejiciuntur, veneno extinguntur, bona omnia quæ intra extraque ſunt diripiuntur, illorum fames, rapina, ſitis humano ſanguine ſatiantur ; quarum immanitatum metu cedere jam ab Urbe nobiliſſimas familias, latitare optimos Cives ; & niſi tot malis quamprimum ſuccurratur à Cæſare, unumquemque de deſerenda Urbe & de fuga cogitare oportebit. O deteſtandam rerum & temporum conditionem ! Quantum ab antiqua ſummorum Pontificum ſanctitate degeneratum, quantum eſt à juſtitia deviatum ! Vix unquam credet poſteritas tantum ignem ab hac face generis humani in Populos emanaſſe ; & tamen interim Chriſtiani Proceres de ampliando Religionis Statu cogitare videntur. Quomodo in Turcas aut Arabes geretur bellum, ſi iſtud domeſticum incendium prius non extinguatur, à quo infideles, Caroli Francorum Regis tempore, ut in Apuliam cum ſex equitum millibus deſcenderent, *

&

& cum de Alphonſo Rege diſſiderent, pluribus ejus pollicitationibus allecti fuerunt. Ideò votum ab inclytis olim Principibus pro tuenda aut augenda Chriſti Religione & recipienda Hieroſolyma ſuſceptum eſt, tantum ctuoris effuſum, tantum laboris & vigiliarum à ſanctiſſimis hujus Reipublicæ ductoribus exſudatum, ut ſcilicet Rodericus Borgia, omnium ætatum deteſtabiliſſima vitiorum vorago & gurges altiſſimus, empto per ſcelus Pontificatu, omnia divina atque humana jura funditus everteret. Subveniant tandem Principes labenti Religioni, naviculam Petri fluctuantem ex media tempeſtate in medium portus reſtituant, reddant Romæ Urbi juſtitiam & tranquillitatem, tollant è medio communem peſtem in hujus Reipublicæ exitium natam, & in ea primum id exemplum ſtatuant, ut boni in poſterum quietè vivere & ſuis fortunis ſecurè frui poſſint. Hæc igitur omnia, Sylvi, quæ pluſquam veriſſima ſunt, in orationis formam redacta, in publico Principum Convertu, vel, ſi hoc non licuerit, in aliqua ſolemni Miſſarum ceremonia, quam maximè ſublimi poteris voce pronunciabis; deinde pluribus exemplis tranſcripta omnibus Principibus legenda dabis, abſentibus Regibus tranſmittes. Vale, & in hoc agendo memineris te noſtrum, & Romanum eſſe: iterum vale.

Datum Tarenti, ex Caſtris Regiis, die quindecima Novembris.

TABLE
DES
MATIERES.

Le chiffre Romain I. déſigne le Tome I. & le chiffre II. marque le Tome II.

A.

ABRUZZE, Province du Royaume de Naples, l'Armée de Charles VIII. s'en empare en ſon nom. I. 152. Preſque toute cette Province ſe ſoumet aux Eſpagnols. II. 292.

Adorne, (Aug.) maintenu dans ſon Gouvernement de Genes. I. 357. Il donne des marques d'attachement à Louis XII. 360.

Agnelli, Archevêque de Coſence, empoiſonné à ſa propre table par ordre des Borgia. I. 384. 385. Son argent & ſes meubles donnés à Ceſar Borgia. *ibid.*

Albret, (Mademoiſelle d') ſœur du Roi de Navarre, ſon mariage avec Ceſar Borgia. 341. 343.

Albret, (le Prince d') ſon Voyage à Rome. II. 74.

Albret, (le Cardinal d') dans quelle vûe envoyé par le Pape pour complimenter Louis XII. II. 94. 95.

Alegre, (Yves d') fameux Général François. I. 249. 257. 404. II. 192. 194 206.

Alexandre VI. Son Diſcours après qu'il fut élu Pape. I. 25. 26. Son Diſcours aux Cardinaux, ſon ingratitude, & ſa cruauté envers les Cardinaux qui l'avoient fait Pape. 26. 27. Il ſe ſouvient de ſa Maîtreſſe & de ſa Famille. 29. Ses

En-

Enfans, & leur nom. *ibid.* Son Discours à son Fils Cesar Borgia. 31. *& suiv.* Il éleve au Cardinalat son neveu Jean Borgia, & refuse pour lors d'y élever Cesar. 38. Lâche la bride à ses passions & au desir immodéré d'agrandir sa Famille. 40. 41. Crée douze Cardinaux parmi lesquels étoit Cesar Borgia. *ibid.* Avec de l'argent & de faux témoins il veut faire croire que Borgia n'étoit pas son Fils. *ibid.* Ses plaintes contre Ferdinand, Roi de Naples. 47. Il refuse d'abord d'entrer dans la Ligue que Lud. Sforce lui propose; mais il embrasse dans la suite les mesures de ce Prince, & conclut la Ligue avec la République de Venise & le Duc de Milan. 51. 52. Allarmé du projet de Charles VIII. d'envahir le Royaume de Naples. 59. Fait une alliance défensive avec Alphonse. 60. Articles de cette alliance. 62 *& suiv.* Se rend maitre du Château d'Ostie. 73. Cite Prosper & Fabrice Colonne, & fait raser leurs maisons. 85. Suscite des ennemis à Charles VIII. 113. Fait arrêter ses Ambassadeurs, & ensuite relâcher. 114. 115. Réponse offensante qu'il fait à la proposition qu'ils lui font de la part de ce Prince. 115. Le dépeint avec des couleurs affreuses. 116. A l'approche de l'armée Françoise, pense à un accommodement. 117. Se soumet aux desirs des François, accorde que les troupes du Roi Naples sortent de Rome, & que les François y entrent. 122. Son entrevûe avec Charles VIII 132. 133. Ce qu'il disoit sur les grands succès de ce Prince dans son expédition de Naples. 167. Sa joie lors qu'il apprit que la Ligue avec l'Empereur, le Roi d'Espagne, la République de Venise & le Duc de Milan étoit conclue contre le Roi de France.

France. 207. Se retire à Orviete ne voulant pas attendre l'arrivée de ce Prince. 213. Revient à Rome. 260. Envoie un Bref à Charles VIII. où il lui ordonnoit de sortir d'Italie, & de rappeller ses troupes de Naples. *ibid.* & 261. Crée quatre Cardinaux. 264. Pasquinade contre lui 265. Invente de nouveaux moyens d'extorquer de l'argent. 266. Son aversion pour les Italiens, & sur-tout pour les Barons Romains. 267. Envoie un renfort de Suisses à son armée. 276. Fort consterné sur la défaite de ses troupes. 280. Son affliction sur l'assassinat du Duc de Gandie son Fils. 293. 297. A en vûe de marier Cesar Borgia avec Charlotte, fille de Frederic, Roi de Naples. 306. Il envoie deux Nonces en France pour complimenter Louis XII. sur son avenement à la Couronne, & pour l'engager à procurer ce mariage. 322. Tâche d'apaiser les Ambassadeurs d'Espagne qui se plaignoient de ce que le Cardinel Valentin avoit renoncé au Cardinalat. 327. Sa contestation échauffée avec ces Ambassadeurs 328. 329. Son avidité pour amasser de l'argent. 385. 386. Remede qu'y apportent les Princes seculiers. *ibid.* Sa joie sur les malheurs de Lud. Sforce. 417. Engage Louis XII. dans ses intérêts. 419. Moyens pour avoir de l'argent. 420. Vend des Indulgences à un prix excessif, sommes immenses qu'il leva par là. 421. 422. Danger qu'il court par la chûte du clocher de l'Eglise de S. Pierre. 425. Et par l'enfoncement d'un plancher. *ibid & suiv.* En quoi consista la dévotion qu'il témoigna dans cette occasion. 427. 429. Fait une promotion de douze Cardinaux. 435. 436. Titres superbes qu'on

qu'on lui donne. 456. Il dépouille en plein Conſiſtoire le Roi Frederic du Royaume de Naples, pour le partager aux Rois de France & d'Eſpagne. II. 26. Ses cruautés contre les payſans des Etats des Colonne pour découvrir les armes cachées dans leurs Terres. 70. 71. Son entrée triomphante à Rome. 71. Son voyage à Piombino *ibid.* Plaiſirs auxquels lui & ceux de ſa ſuite ſe livrerent. 72. 73. Son retour à Rome, & danger qu'il courut dans ce voyage. 73. 74. Ses flateries envers le Duc d'Urbin pour le tromper. 86. *& ſuiv.* Sa joie ſur l'exécution des Orſini, des Vitelli, &c. faite par les ordres de ſon fils Ceſar Borgia. 147. Valide en plein Conſiſtoire la confiſcation des biens des Orſini. 158. Offres avantageuſes de Louis XII. pour le faire entrer dans ſon parti. 210. On négocie en même temps un accommodement avec Conſalve. *ibid.* Il tâche de duper les uns & les autres. 211. 212. Crée neuf Cardinauz. 212. 213. Concerte les moyens de les empoiſonner. *ibid.* Le poiſon ſert à l'empoiſonner lui-même & Ceſar Borgia. 214. *& ſuiv.* Particularités de ſa mort. 217. 218. Son caractere. 219. *& ſuiv.* Tumulte arrivé à ſes funérailles 227. Difformité de ſon corps. 228. Mépris que tout le monde avoit pour ſa mémoire. 226. 228. Railleries des Crocheteurs qui portoient ſon corps. 229.

Alexandrie priſe par les François & miſe au pillage. I. 354.

Alphonſe, fils de Ferdinand Roi de Naples, lui ſuccede à la Couronne. I. 61. Envoie des Ambaſſadeurs à Rome chargés de préſens. *ibid.* Son entrevûe avec le Pape. 70. 71. Saiſi d'une ter-

reur

reur panique il abandonne ſon Royaume à ſon fils Ferdinand & ſe retire en Sicile. 142.

Alphonſe d'Aragon, fils naturel d'Alphonſe II. Roi de Naples, ſon mariage avec Lucrece fille d'Alexandre VI. I. 317. 318. Part de Rome ſans prendre congé du Pape. 367. Aſſaſſiné & bleſſé à l'inſtigation de Ceſar Borgia. 430. *& ſuiv.* Etranglé dans ſon lit par Michelotto. 433.

Altavilla, (Jean) ſacrifie ſa propre vie pour ſauver celle du Roi Ferdinand ſon Maître. I. 243.

Alviano (Barth.) parent des Orſini, fait priſonnier. I. 271. Echape de ſa priſon & ſe retire à Bracciano qu'il défend vigoureuſement. 274. 275. Recherché par les François. II. 244. Il s'engage avec les Eſpagnols. *ibid. & 245.*

Ambaſſadeur de Lud. Sforce à Rome, découvre toutes les machinations des Borgia, & en donne avis à ſon Maître. I. 361. 362. Vengeance qu'en tire le Pape. 363. *& ſuiv.*

Amboiſe, (le Cardinal d') la cérémonie de lui mettre le Chapeau de Cardinal faite avec beaucoup de magnificence. I. 340. Déclaré Légat en France. 419. Gagné par les Borgia porte le Roi à ſe déclarer en leur faveur contre les Princes d'Italie. II. 105. Ses artifices pour empêcher le Cardinal de la Rovere de ſuccéder à Alexandre. 110. 111. Brigue en vain le Pontificat. 240. Déconcerté du changement ſubit des Orſini. 245. 246. Conſent à la promotion de Jules au Pontificat. 250. Quitte Rome, & s'en retourne en France en qualité de Légat 261. Va à Haguenau pour terminer l'accommodement avec l'Empereur & l'Archiduc. 303.

Amboiſe, (Charles d') Lieutenant pour le Roi de France

France à Milan, confirme l'accuſation des Florentins contre Borgia d'avoir ſuſcité la guerre contre eux. II. 98.

Anguillara & Cervetri, achetés par Virginio Orſino, & à quelle occaſion. I. 46.

Anone, priſe de cette Place. I. 346. 347.

Appiano, (Jacques) Seigneur de Piombino, aſſiégé par les troupes de Ceſar Borgia, va en France demander du ſecours au Roi, mais inutilement. II. 38.

Aragonnois. Voyez *Alphonſe. Ferdinand. Frederic.*

Arazzo, priſe de cette Place par les François. I. 346.

Arezzo, révolte dans cette Ville contre la République de Florence. II. 79. Les rebelles ſe rendent maîtres de la Ville. 80. La négligence des Florentins à réprimer la ſédition fait hâter le ſiege de la Citadelle. 81. Elle capitule & ſe rend. 82.

Ars, (Louis d') Général François. II. 184. 197. 206. 282. 295.

Atella, Place de la Pouille, ſe rend à Ferdinand, Roi de Naples. I. 269. 270.

Atri, (le Duc d') battu & fait priſonnier par les Eſpagnols. II. 185.

Aubigni, (D') Ecoſſois de Nation, Ambaſſadeur du Roi de France auprès des Princes d'Italie, envoyé dans l'Etat de Milan avec une Armée. I. 69. Eſt fait Gouverneur de la Calabre. 209. Livre bataille aux Eſpagnols près de Seminara. 239. Remporte une victoire complette. 241. *& ſuiv.* Son expédition dans le Royaume de Naples. II. 25. Piqué contre la Famille Colonne, brûle & détruit les biens qui leur appartiennent. 30. Fait le ſiege de Ca-

Capoue. *ibid.* & 31. Battu & fait prisonnier dans le même endroit où il avoit battu quelques années auparavant le Roi Ferdinand & Consalve. II. 187. 188. Mis en liberté par les Espagnols. 277.

Ave Maria, origine de la coutume de dire des *Ave Maria* quand la cloche sonne midi. I. 423. 424.

Averse se révolte contre les François. I. 251. II. 197.

B.

BAGLIONI, (les) secourent les Orsini contre le Pape. I. 277.

Baglione, (Jean Pagolo) envoie de l'argent aux rebelles d'Arezzo, pour les mettre en état de mieux soutenir leur révolte. II. 81. Il a de la répugnance à s'accommoder avec les Borgia. 130. 131.

Bajazet, Empereur Turc, ses Lettres à Alexandre VI. I. 181. *& suiv.* Sollicite Charles VIII. de lui envoyer le corps de Geme son frere, & l'obtient. 186. Il paye exactement les meurtriers de ce malheureux Prince. *ibid.*

Bari, ce Duché remis à Isabelle d'Aragon, veuve de Jean Galeas. I. 357.

Barlette, assiégée par les François. II. 117.

Barons Romains, fort haïs par le Pape Alexandre. 267. *& suiv.*

Bataille du Taro. I. 223. *& suiv.* de Seminara. 241. *& suiv.*

Beatrix, Reine de Hongrie, fort aimée des Hongrois pour sa vertu, répudiée par Ladislas son mari, & privée de son douaire par la permission du Pape. I. 398. *& suiv.*

Bellinzone, pris par les Suisses. I. 415.

Bembo, (Pierre) Commandant d'une galere Vénitienne. I. 253.

Benaſſai, (Ventura) Marchand Génois, achete la place de Clerc de la Chambre. I. 385.

Benavides, (Man.) I. 240. Il arrive à Meſſine avec un ſecours d'Eſpagnols. II. 167.

Benevent érigé en Duché pour le Duc de Gandie. I. 285.

Bentivoglio, deſſein des Borgia de dépouiller cette famille de leur Souveraineté de Boulogne. II. 1. Arrêté par le Roi de France. 2. Accommodement ſimulé avec eux. 3. Les Borgia font ſemblant de vouloir s'accommoder avec cette famille. 128. 130. Le Roi de France la reprend ſous ſa protection. 133.

Bentivoglio, (Jean) Seigneur de Boulogne. I. 76. Reçoit mal Pierre de Medicis, qui s'étoit réfugié dans cette Ville 99. Louis XII. lui fait ſavoir qu'il ne peut ſe diſpenſer de ſecourir contre eux les Borgia pour recouvrer Boulogne. II. 111. 112. Il ſe rend maître du Château Saint Pierre à Coccia. 125.

Bentivoglio, (Annibal) fils de Jean. I. 77. 226.

Bernardin da Corte, Lud. Sforce lui donne le Gouvernement du Château de Milan. I. 357. Le livre aux François pour une ſomme d'argent. 360. Sa mort. *ibid.*

Borgia, origine de cette Famille. I. 3. Orgueil des Borgia. 112. Pourquoi ils étoient fort oppoſés aux François. 114. 115. Ligue qu'ils forment contr'eux. 189. Leur avidité pour les ſucceſſions excite des querelles entr'eux. II. 23. Ils n'approuvent pas la révolte d'Arezzo. 83. Mais ils tâchent d'en profiter. 84.

Borgia, (Roderic) ſa naiſſance. I. 3. Son caractere dès ſon enfance, ſes études & les grands pro-

progrès qu'il fit dans le Droit. 5. Veut prendre le parti des armes. *ibid.* Amoureux d'une veuve, & après la mort de la veuve, de ſa fille. 6. Enfans qu'il en eut. 7. Tient ſes intrigues ſecrettes. 8. Sa grande proſpérité & ſon induſtrie à faire tourner tous les évenemens à ſon avantage. *ibid.* Sa Lettre de félicitation à Calixte III. ſur ſon élévation au Pontificat. 9. Obtient un Bénéfice conſidérable. 11. Va à Rome. *ibid.* Son entrevûe avec Calixte. 12. Eſt fait Archevêque de Valence & Cardinal. *ibid.* Son hypocriſie dans la vûe de parvenir au Pontificat. 14. Lettre à ſa Maîtreſſe. 15. Obtient l'Abbaye de Subiaco. *ibid.* Envoyé Légat auprès des Rois d'Aragon & de Portugal. 16. Son caractere ſuſpect à Innocent VIII. 18. Va à Marino contre la volonté du Pape, & écrit à ſa Maîtreſſe de venir à Rome. 19. Ecrit au Pape une Lettre d'excuſe, & revient à Rome. *ibid.* Ses brigues pour parvenir au Pontificat. 21. Sa ſimonie. 23. Son élection. 25. Voyez *Alexandre VI.*

Borgia, (François) Duc de Gandie, fils aîné d'Alexandre VI. ſes bonnes qualités I. 29. Son caractere. 263. Son entrée magnifique à Rome. 271. Créé Général de l'Egliſe. 272. 273. Sort avec l'armée pour s'emparer des Etats des Orſini. 273. Il eſt bleſſé à la bataille contre les Orſini. 280. Sa magnificence dans une cavalcade. 284. Le Pape érige Benevent en Duché en ſa faveur. 285. La maniere dont il fut aſſaſſiné. 291. 292. Comment ce meurtre fut découvert. *ibid. & ſuiv.* Son corps trouvé & enterré avec toute la pompe dûe au fils du Pape. 296. 297. Il fut fort regretté pour ſes bonnes qualités. *ibid.*

Borgia, (François) fils, ſelon quelques-uns, de Ca-

ſixte III. eſt fait Archevêque de Coſence. I. 385. Cardinal. 436.

Borgia, (Ceſar) fils puîné d'Alexandre VI. ſon mauvais caractere. I. 30. Ses études à Piſe. 29. 30. Son voyage à Rome après l'élévation de ſon pere au Pontificat. *ibid.* Sa converſation avec lui. 31. Chagrin que lui cauſa le diſcours de ſon pere. 37. Eſt reçu tendrement de ſa mere. *ibid.* Eſt fait Archevêque de Valence. 38. Devient Cardinal. 41. Tâche de procurer un accommodement entre le Pape & les Rois de France & de Naples. 108. S'offre en ôtage, pour qu'on ne ſoupçonnât point la droiture des intentions du Pape. *ibid.* Perſuade à ce Pontife de ne point ſortir de Rome. 119. Veut faire accroire au Roi de France que le Pape n'étoit entré dans aucune alliance avec ſes ennemis. 127. Cherche les moyens de duper ce Prince. 140. S'enfuit déguiſé de l'armée Françoiſe. 142. Il a toujours auprès de lui des coupe-jarrets. 186. 187. Vengeance qu'il tire des outrages faits à ſa mere. 187. Eſt cauſe de la deſtruction de pluſieurs familles. 267. Penſe être fait priſonnier. 276. Son envie & ſa jalouſie contre ſon frere le Duc de Gandie. 286. Le déterminent à le faire aſſaſſiner par Michelotto, diſcours qu'il tient à ce ſcélérat. *ibid.* & *ſuiv.* Il va à Naples en qualité de Légat *à latere*, & paroît avec la derniere magnificence au couronnement de Frederic. 298. Son retour à Rome. 299. Réſout de renoncer au Cardinalat. 304. Se propoſe de ſe marier avec la fille du Roi de Naples, qui n'y veut point entendre. 321. 322. Demande la permiſſion de renoncer au Cardinalat pour pouvoir ſe marier. 324. Le Pape la lui accorde. 325. S'habille

bille en laïque & à la Françoise. *ibid.* Le Roi de France le fait Duc de Valentinois. *ibid.* Voyez *Valentinois.*

Borgia, (Jean) neveu du Pape, est fait Cardinal malgré ses vices. I. 38.

Borgia, (Jean) petit neveu du Pape, Cardinal, déclaré Légat *à latere* dans toute la Chrétienté, & envoyé avec une Commission importante. I. 369. Le Duc de Valentinois le fait empoisonner. 381. Ce qu'il dit en mourant. 382.

Borgia, bâtard du Pape. Voyez *Nepi.*

Borgia, (Ludovic) frere de ce Jean Borgia que Cesar Borgia fit empoisonner, est fait Cardinal. I. 436.

Borgo di San Sepolcro, entrevûe qu'eut dans ce lieu là Ferdinand, Duc de Calabre, avec Pierre de Medicis. I. 76.

Boulogne, accommodement de cette Ville avec Cesar Borgia. II. 133.

Bracciano, Place appartenant aux Orsini, assiégée par les armes du Pape, elle se défend vaillamment. I. 275. 276. Le siege est levé. 278. Assiégée de nouveau par Cesar Borgia. II. 155. Le siege abandonné par les ordres du Roi de France. *ibid.* Attaquée de nouveau par ordre du Pape, malgré la défense du Roi de France. 161.

Brantôme, sa description de l'entrée du Duc de Valentinois à Chinon. I. 330. *& suiv.*

Bubano, Fort attaqué en vain. I. 95.

Bulles du Pape pour extorquer de l'argent. I. 420. 421.

Burchard, Maître des Cérémonies d'Alexandre VI. sa description d'un festin de Cesar Borgia à cinquante filles de joie. II. 47. 48. Autre exemple de débauche abominable qu'il raconte, 48. 49.

Bu-

Busardo, (Georges) Nonce du Pape auprès du Grand Seigneur Bajazet, ſes inſtructions, I. 174. *& ſuiv.* Réception qu'on lui fit. 178.

C.

CAETAN, (Jacques) Protonotaire Apoſtolique, empriſonné par ordre du Pape. I. 371. Empoiſonné 429. 430.

Caëtan, (Nicolas) le Pape fait prendre & étrangler ſon fils unique. I. 371.

Calabre, toutes les Villes de ce Duché ſe rendent aux Eſpagnols. II. 36. Le Duc de ce nom eſt envoyé priſonnier en Eſpagne. 38.

Calixte III. Pape, ſa ſœur mariée avec Godefroi Lenzolio, pere du Pape Alexandre VI. I. 3. Son élévation au Pontificat. 9. Sa Lettre a ſon neveu Roderic. 10. Lui dépêche un Prelat pour l'amener à Rome, & lui donne en même temps un Bénéfice conſidérable. 11. Le fait Cardinal. 12. Sa mort. 15.

Camerino aſſiégé par Ceſar Borgia. II. 95. 96. Pris. 99. Revient à ſon Seigneur. 230.

Canoſa, priſe de cette Ville par les François. II. 114.

Cantarelle, poiſon dont ſe ſervoient les Borgia, ce que c'étoit. II. 214.

Capitanato, différend entre les François & les Eſpagnols ſur ce Pays. II. 75. 76.

Capoue, (le Cardinal de) empoiſonné & ſes biens ſaiſis par le Pape. II. 18.

Capoue ſe rend aux François. I. 157. 158. On en refuſe l'entrée au Roi de Naples. 159. Aſſiégée par les François, elle fait une vigoureuſe défenſe. II. 30. 31. Demande à capituler, & eſt ſurpriſe, cruautés, & brutalités qu'on y commet.

met. *ibid. & ſuiv.* Se déclare pour les Eſpagnols. 197.

Capponi, (Pierre) citoyen de Florence, ſa magnanimité, & ſa réponſe hardie à Charles VIII. pour défendre la liberté de ſa patrie. I. 104. 105.

Capra, (Louïs) Evêque de Peſaro & Régent de la Chancellerie, le Pape le fait empriſonner. I. 365. Sa mort. *ibid. & 366.*

Capranica, (Barthelemi) tué. II. 126.

Caraccioli, (Jean-Baptiſte) Capitaine Général de l'infanterie Vénitienne ; comment ſa femme fut enlevée & violée par Ceſar Borgia, & ce qu'il fit pour s'en venger. I. 441. *& ſuiv.* Le corps de ſa femme eſt trouvé dans le Tibre. 453.

Caravaggio pris par les Vénitiens. I. 351. 355.

Cardinaux chargés par le Pape de faire un accommodement avec le Roi de France. I. 129. Le College des Cardinaux intercede inutilement auprès du Pape en faveur du Cardinal Orſino. II. 150. Après la mort d'Alexandre ils cherchent les moyens de prévenir les déſordres. 231. Levent deux mille ſoldats. 232. Obligent Ceſar Borgia à prêter ſerment de fidélité au Sacré College. *ibid.* Demandent aux Ambaſſadeurs des Princes la protection de leurs Maîtres. 234. Conventions là-deſſus. 235. *& ſuiv.* S'aſſemblent en Conclave. 240. Eliſent le Cardinal de Sienne. 241.

Cardone, (Hugues de) I. 240. Fait priſonnier au ſiege de Capoue. II. 33. Et près de Cagli. 126. Il arrive dans la Calabre avec huit cents Eſpagnols. 166. Tué. 209.

Carinola, victoire des Eſpagnols remportée ſur les François dans cet endroit-là. II. 191. *& ſuiv.*

Carvajal, (le Cardinal) Son discours en faveur des Aragonnois. I. 203. *& suiv.*

Caselle, (François-Marie) injustement accusé d'être auteur de l'assassinat d'Alphonse son neveu. I. 432. 433.

Casime Dautius, Ambassadeur de Bajazet auprès du Pape. I. 178.

Castellanetta, les injustices des François dans ce Village portent les habitans à se soulever contr'eux. II. 171.

Castel-nuovo se rend aux François. I. 348.

Castille. (le Comte Ferdinand de) Voyez *Melchiori.*

Ceri, Place appartenante aux Orsini, assiégée par Cesar Borgia. II. 156.

Cervetri pris par Cesar Borgia. II. 157.

Cerviglione (Jean) assassiné par ordre du Duc de Valentinois, qui avoit commerce avec la femme de cet homme. I. 383.

Cesene se remet sous la puissance de l'Eglise. II. 251. 252.

Charles VIII. Roi de France, son caractere & sa puissance. I. 55. Ses préparatifs pour l'expédition d'Italie. 56. Il est en suspens sur la maniere dont il doit agir. 57. Conclut un Traité secrettement avec les Ambassadeurs de Ludovic Sforce 58. Envoie deux mille Suisses à Genes. 69. Fait marcher son armée en Italie & marche lui-meme. 81. Le mécontentement de ses Courtisans & de ses troupes l'arrête, *ibid.* Tombe malade à Asti de la petite vérole. 84. Se rétablit & va à Pavie, où il a une conférence avec Jean Galeas, Duc de Milan. 86. Va à Plaisance. 87. Résout d'entrer dans le Royaume de Naples par la Toscane & par Rome. 90. Il vient à Pise. 98. Donne l'investiture de Genes

à Sforce. *ibid.* Marche vers Florence. 100. Son entrée dans cette Ville. 101. Il veut s'en rendre maître. 102. Ses demandes exorbitantes sont rejettées. 104. Modere ses prétentions, & fait un accommodement avec les Florentins. 105. Publie un Manifeste en Latin à Florence. 110. Il envoie des Ambassadeurs à Rome pour traiter avec le Pape. 113. 114. Son entrée triomphante à Rome. 120. 121. Sa réponse au Maître des Cérémonies qui vouloit lui donner des instructions touchant le cérémonial avec le Pape. 126. Demande un chapeau de Cardinal pour l'Evêque de Saint Malo, & l'obtient. 133. Le Pape lui refuse l'investiture du Royaume de Naples. 134. 137. Fait hommage au Pape. 135. Part de Rome. 140 Envoie se plaindre au Pape de la fuite du Cardinal Valentin d'auprès de lui. 143. Progrès de son armée. 152. *& suiv.* Fait représenter une Comédie pour se moquer de la ligue du Pape, de l'Empereur & de la République de Venise contre lui. 207. Souhaite de s'en retourner en France. 209. Veut s'aboucher avec le Pape en retournant à Rome. 210. Son entrée pacifique en cette Ville. 213. Son départ & son arrivée à Sienne. 214. Son retardement cause un grand préjudice à ses affaires. *ibid.* Se trouve dans la bataille parmi les premiers combattans. 226. Danger éminent qu'il courut 227. 228. Sa réponse à un Bref du Pape. 261. Son grand desir de retourner en France l'engage à faire une paix très-désavantageuse avec Ludovic Sforce. 262. Sa mort. 319.

Charlotte, fille de Frederic, Roi de Naples, refuse de se marier avec le Duc de Valentinois. I. 341.

Château neuf de Naples attaqué par Ferdinand. I. 249. Se rend, auſſi-bien que le Château de l'Oeuf. 259.

Citta di Caſtello, abandonnée par les Vitelli, & occupée par Ceſar Borgia. II. 151. Retourne à ſon Seigneur. 250.

College pour les Brefs érigé par Alexandre VI. I. 266.

Colonne (les) livrent les clefs de leurs Villes à l'Envoyé du Pape. II. 16.

Colonne (le Cardinal) protege contre le Pape les Evêques de Sutri & d'Altari. I. 364. 365. Rend ſa riche Abbaye de Subiaco au Pape. II. 16.

Colonne, (Proſper & Fabrice) Chefs des Gibelins. I. 47. Cruellement traités par le Pape. 268.

Colonne (Proſper) envoyé à Rome par le Roi de France. I. 113. Donne un bon conſeil au Roi Frederic, dont ce Prince ne profite pas. II. 28. 29. Vient à Rome avec un corps conſidérable de troupes Eſpagnoles. 233. Ses conditions avec les Cardinaux 236. 237. Sa généroſité à l'égard de Ceſar Borgia. 239.

Colonne, (Fabrice) ſes expéditions pour Charles VIII. dans le Royaume de Naples. I. 152. Eſt fait priſonnier au ſiege de Capoue. II. 33.

Combat ſingulier de treize François choiſis contre treize Italiens, pour ſoutenir réciproquement l'honneur de leur Nation. II. 173. *& ſuiv.* Les Italiens remportent la victoire. 178. Noms des vainqueurs. 179.

Comines. (Philippe de) I. 221. 224. Ce qu'il dit de Savonarole. 317.

Conclave, diſpoſitions des Cardinaux aûConclave où Alexandre fut élu. I. 22. *& ſuiv.* Leurs conventions avec ce Pape. 23. 24.

Conſalve-Fernandes de Cordoue, ſurnommé le grand Capitaine, envoyé par le Roi d'Eſpagne avec une armée au ſecours du Roi de Naples. I. 238. Envoyé par celui-ci au Pape pour le ſecourir. 283. S'empare du Château d'Oſtie. *ibid.* Son entrée à Rome. *ibid.* Son différend ſur la préſéance avec le Duc de Gandie. 284. Sa fourberie à l'égard de Frederic, Roi de Naples. II. 28 Viole le ſerment qu'il avoit fait au Duc de Calabre. 37. 38. Remporte divers avantages ſur les François. 171. 272. Ne diſcontinue pas la guerre malgré la concluſion de la paix. 182. 183. Sa préſence d'eſprit dans un combat. 193. Remporte la victoire. *ibid.* Ses progrès. 196. Eſt reçu dans Napſes. 197. Se rend maître des Châteaux. 203. *& ſuiv.* Va à Gaiette. 206. L'aſſiege & eſt repouſſé. 207. 208. Marche vers le Garigliano pour diſputer aux François le paſſage de cette riviere. 265. Sa réponſe magnanime à ceux qui lui conſeilloient de ſe retirer pour éviter l'attaque des François. 268. Ayant reçu du renfort il les attaque. 271. Les met en déroute. 274. Attaqué d'une violente maladie. 283. Accorde ſous ſon ſeing ſa protection à Ceſar Borgia. 286. Viole ſa promeſſe & le fait arrêter. 288 L'envoie priſonnier en Eſpagne. 290, Son repentir au lit de la mort. 291.

Conti, (Jacques) Baron Romain. I. 153.

Coſence priſe & pillée par les François. II. 116.

Courrier d'Alexandre VI. à ſon fils Ceſar Borgia arrêté avec tous ſes papiers. I. 362. Colere de ce Pape, parcequ'on découvrit par là tous ſes complots. *ibid & ſuiv.*

Currado Lando, ſa trahiſon envers le Cardinal Sforce. 414.

Cursetta, Courtisane de Rome. Voyez *More*.

D.

DIJON. (le Bailli de) I. 74. 223. Tué. II. 266.
Dionigio (le Cardinal) député à Rome pour négocier un Traité entre le Pape & Charles VIII. I. 212.
Doria (André) rend le Château de Sinigaglia à Cesar Borgia. II. 138.
Durazzo (l'Archevêque de) envoyé en Grece pour exciter une révolte contre le Turc. I. 208.

E.

ESPAGNOLS perdent presque toutes les Villes qu'ils possédoient dans le Royaume de Naples. II. 114. 115. Leurs affaires prennent un meilleur tour. 166. Il arrive une autre armée d'Espagnols en Sicile. 167. 169. Difficultés où ils se trouvent, surmontées par leur grandeur de courage. 170. Battent les François près de Carinola. 191. *& suiv.* Poussent leurs affaires avec beaucoup de succès. 209.
Este, (le Cardinal Hippolyte d') fils du Duc de Ferrare. Entrée magnifique qu'on lui fit à Rome. I. 316. 317. Retourne à Rome, & y est reçu avec de grands honneurs. II. 49. Abandonne cette Ville à cause de l'affront qu'il avoit fait à Cesar Borgia en faisant l'amour à sa belle-sœur dont il jouissoit lui-même. 164. Se retire à Ferrare. *ibid.*
Este, (Alphonse d') fils aîné du Duc de Ferrare, son mariage avec Lucrece fille du Pape. II. 45.

F.

FAENZA assiégée par Cesar Borgia. I. 438. Défendue vigoureusement par les habitans. 439. Siege levé. 440. Est enfin obligée de se rendre. 452. Elle choisit pour Souverain un bâtard de la Maison des Manfredi. II. 252. 253. Son Château livré aux Vénitiens par la trahison du Gouverneur. 254.

Fano, dessein scélérat que s'y propose Cesar Borgia. II. 138. Assiégé par les Vénitiens, mais bien défendu. 254.

Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples, son caractere & sa puissance. I. 42. 43. Donne lieu aux troubles d'Italie. 44. Tient à sa paye les principaux Chefs des Guelphes & des Gibelins. 46. 47. Offre de s'accommoder avec le Pape. 54. Implore son secours & lui envoie son second fils en ambassade. 59. Sa mort. 60.

Ferdinand, Duc de Calabre, fils d'Alphonse, Roi de Naples, va en Lombardie avec son armée. I. 75. Sa lenteur l'empêche d'y pénétrer fort avant. 77. Se retire à Cesene, ensuite à Rome, & de là sur les terres de Naples, où ses affaires n'eurent pas un meilleur succès. 96. Fait arrêter prisonniers les Ambassadeurs du Roi de France à Rome. 115. Sa réponse généreuse au Pape qui le prioit de partir de Rome avec son armée. 123. Il est reconnu Roi de Naples après l'abdication du Roi son pere. 142. Il va à San Germano avec son armée. 154. Retourne à Naples pour apaiser une sédition. 156. Surpris de la trahison de ses gens qui avoient livré Capoue aux François. 159. Son discours aux habitans de Naples. *ibid. & suiv.* Se retire au Château, & fait mettre en liberté ceux

de la Nobleſſe que ſon pere y avoit *détenus* priſonniers 163. 164. S'embarque pour l'Iſle d'Iſchia. 164. Paſſage d'un Pſeaume qu'il répéta ſouvent pendant qu'il étoit encore à la vûe de Naples. *ibid.* Ingratitude & infidélité du Gouverneur d'Iſchia. 165. Se ſaiſit de Reggio. 238. Veut livrer bataille aux ennemis contre l'avis de Conſalve. 239. 240. Il eſt défait. 241. *& ſuiv.* Sa valeur, danger qu'il court, comment délivré. 243. Se ſauve à Meſſine. 244. D'où il va avec ſa flote dans le Royaume de Naples, où il eſt de nouveau proclamé Roi. *ibid.* S'embarque pour Iſchia, mais il eſt invité de revenir à Naples. 246. Débarque ſes troupes, & entre dans la Ville d'une maniere triomphante. 247. Combat entre ſes troupes & les Françoiſes. 248. Sa valeur dans l'attaque du Château neuf. 249. Occupé au ſiege des Châteaux de Naples. 253. Découragé par la défaite du Comte Mataloni, s'arrête à Capella. 258. Sa valeur & ſa bonne conduite contre les troupes de Perſi. *ibid.* Sa mort. 271.

Ferdinand, Roi d'Aragon, & de Caſtille par ſa femme, plaintes de Charles VIII. au Pape contre ce Prince. I. 143. Il ſe plaint d'une diſpenſe de mariage accordée par le Pape à une Religieuſe héritiere unique de la Couronne de Portugal. 306. Fait un accommodement avec les François ſans aucun égard aux intérêts de ſes Alliés. 318. Envoie deux Ambaſſadeurs à Rome. 319. Alliance qu'il fait avec le Roi de France au préjudice du Roi de Naples. II. 7. Eſt blâmé ſur cela. 26. Ne veut point ratifier la paix de Blois. 200. Envoie de nouveaux Plénipotentiaires à Blois pour faire un nouveau Traité. *ibid.* Mais Louis XII. connut que ce n'étoit qu'une fourberie. 201. Sa mauvaiſe foi

en traitant de la paix. 297. Mort de la Reine Iſabelle ſon épouſe. 301. Cette mort donne lieu à faire la paix. 305. Se remarie avec Germaine de Foix 306.

Ferrara, (Jean-Baptiſte) Evêque de Patria, Miniſtre déteſtable du Pape, prêt à commettre toutes ſortes de crimes, eſt fait Dataire. I 265. Empoiſonné par ordre de Ceſar Borgia, ſa mort & ſon épitaphe. 266.

Ferrare (Hercule, Duc de) va à Aſti pour voir Charles VIII. I. 83.

Ferrare, le Pape diminue le tribut annuel que les Ducs de Ferrare payoient à l'Egliſe. II. 50.

Florence, indignation du Sénat & du peuple contre Pierre de Medicis, à cauſe de la convention qu'il avoit faite avec le Roi de France. I. 97. Troubles de cette Ville. 98. Son gouvernement changé. 99. Leur conſternation de voir un Roi avec une puiſſante armée dans la Ville. 102. Ceſar Borgia a deſſein d'envahir la Toſcane. II. 9. Voyez *Arezzo*. Les Florentins font voir que Ceſar Borgia étoit cauſe de la guerre que Vitellozzo leur avoit faite, & ils en portent leurs plaintes à Louis XII. 97.

Florida, Archevêque de Coſence, accuſé fauſſement d'avoir forgé une diſpenſe, eſt arrêté pour cela. I. 307. Moyen déteſtable dont on ſe ſervit pour lui faire avouer un crime qu'il n'avoit pas commis. *ibid.* & 308. Sa condamnation. 309.

Forli aſſiégé par Ceſar Borgia. I. 377. Pris après une vigoureuſe réſiſtance. 380. Retourne ſous le gouvernement des Ordelaffi. II. 252.

Forlimpopoli, le Château poſſédé par les Véniciens. II. 254.

Foſſombrone pris & pillé. II. 125.

François, leur indignation contre le Cardinal Va-

lentin qui s'étoit enfui de leur armée. I. 145. Leur grande proſpérité les rend inſolens & négligens. 171. Leur camp à Fornove. 216. Leur armée eſt pourvûe à Rome de toutes ſortes de rafraîchiſſemens, juſqu'à des Courtiſanes. II. 24. Leurs affaires commencent à être en mauvais état à Naples. 166. Leur fierté & leur négligence leur font perdre leurs avantages. 171. Nouvelle armée Françoiſe en Lombardie. 211. Elle vient près de Rome, pour tâcher de faire élire Pape le Cardinal d'Amboiſe. 239. 240. Les affaires des François en décadence en Italie & ailleurs. 262. Attaquent inutilement Rocca Secca. 264. Ils ſont attaqués par les Eſpagnols aux bords du Garigliano. 265. Leur timidité, la diſcorde entre leurs Généraux & la bravoure de leurs ennemis, ruinent leurs affaires. 266. *& ſuiv.* Mis en déroute. 274. Cauſes principales des malheurs & de la défaite des François. 278. 279.

Frederic, ſecond fils du Roi de Naples, envoyé avec une puiſſante flote pour s'aſſurer de Genes. I. 73. Propoſitions d'accommodement que Charles VIII. le prie de faire à Ferdinand, & la réponſe de Frederic. 169. Il ſuccede à ſon neveu Ferdinand à la Couronne de Naples. 271. Le Pape lui demande du ſecours. 280. 283. Sa répugnance à etre couronné par le Cardinal Valentin. 298. Et à conſentir au mariage de ſa fille avec le méme. 318. Il eſt exclus de la convention faite entre l'Empereur & le Roi de France. II. 8. Il eſt abandonné de ſes alliés. 9. Déclaré par le Pape déchu de ſes droits ſur ſon Royaume. 26. Se retire à San Germano. 28. Cette Place ſe révolte contre lui. 29. Se retire dans le Château neuf.

33. Convient de le rendre, & toutes les autres Villes de la diviſion des François. *ibid.* Articles de la capitulation. 34. Se retire à Iſchia. *ibid.* Déplorable ſort de ſa famille. *ibid.* & 35. Il ſe retire en France, où Louis XII. le fait eſcorter. 36. Le Pape veut lui acheter l'artillerie & les armes qu'il avoit à Iſchia. 70. Négocie un accommodement & une tréve entre les Rois de France & d'Eſpagne. 262. Il eſt flaté de l'eſpérance d'etre rétabli à Naples. *ibid.* & 263. Propoſitions pour le rétablir, lui ou ſon fils. 295. Sa mort. 300.

G.

GAïAZZO, (le Comte) Général des troupes de Sforce. I. 216. 224. 230. 234. 235. 236. 347. S'accommode ſecrettement avec le Roi de France, & abandonne Lud. Sforce. 352. Pour couvrir ſa lâcheté, lui parle d'une maniere fort inſultante. 358.

Gaïazzo de Saint Severin, envoyé à Anon pour la ſecourir, la trouvant priſe ſe retire à Alexandrie. I. 347.

Gaïette ſe rend aux François à diſcrétion. I. 168. Sa révolte contre les François cruellement punie. 251. & *ſuiv.* Se rend aux François. II. 33. Aſſiégée par Conſalve. 207. Il eſt repouſſé. 208. La flote Franço.ſe y arrive. *ibid.* Se rend par capitulation. à Conſalve. 276. 277.

Galeas trahit vilainement Lud. Sforce. I. 353. Comment il prétendoit ſe juſtifier. 354.

Gannay. (le Préſident de) I. 113. 122. Son diſcours au Pape au nom du Roi. 135. 136. 137. 138.

Garigliano, combat sur les bords de ce fleuve. II. 265. *& suiv.*

Geme, frere de Bajazet, Empereur Ottoman, le Pape consent de le remettre entre les mains de Charles VIII. I. 131. 140. Son caractere & son histoire. 171. *& suiv.* Empoisonné par ordre du Pape avant que de le remettre à Charles VIII. 185. Sa mort. 186.

Genes, l'expédition des François à Genes sans succès. I. 237. Leur flote défaite. *ibid. &* 238.

Geofroi, second fils du Pape Alexandre VI. Son mariage avec Sancia fille d'Alphonse, Roi de Naples. I. 65. Son entrée pompeuse à Rome avec son épouse. 66. 67.

Georgi, (le Chevalier) Ambassadeur de Venise à Rome. I. 189.

Germaine de Foix, fille de la sœur du Roi de France, son mariage avec Ferdinand, Roi d'Aragon. II. 306. Sa dot. *ibid.*

Ghiera-d'Adda attaquée par les Vénitiens. I. 351.

Gié. (le Maréchal de) I. 122. 126. Envoie un Trompette pour demander passage aux confédérés pour son armée. 217. Réponse des confédérés a son Trompette. 220. Accusé de lâcheté. 230.

Gilles de Viterbe, Cardinal, idée qu'il donne du Pontificat d'Alexandre VI. I. 266. De la Ville de Rome. 305. Parallele qu'il fait d'Alexandre & de Valentin. 306.

Gonzague, (François de) Marquis de Mantoue, Commandant de l'armée des confédérés, sa valeur au dessus de son âge. I. 216. 225. *& suiv.* Ne peut engager ses troupes à recommencer le combat. 231. Commande l'armée Françoise à la place de la Tremouille II. 239. Il abandonne l'armée Françoise qui refusoit d'obéir à ses ordres. 266.

Gonzague, (Rodolphe de) oncle du Marquis de Mantoue, tué. I. 228.

Gonzague, (J. Pierre de) Comte de Nugorala, fait prisonnier. I. 280.

Gratian des Guerres, Gouverneur de l'Abruzze. I. 210. Donne un bon avis aux François à Naples, qu'ils ne suivirent pas à leur dommage. 245.

Gravina, (le Duc de) comment Cesar Borgia le fit mourir avec Vitellozzo & Oliverotto da Fermo. II. 138. *& suiv.*

Grugni, fameux Capitaine, tué. II. 169.

Guichardin, passage de cet Auteur dont une partie a été omise dans les éditions, & qui prouve l'inceste de Lucrece avec son pere & ses deux freres. II. 41. *& suiv.*

Gurk, (le Cardinal de) Manifeste qu'il publia à Rome en faveur des François. I. 120. 121. Reproche fortement ses crimes au Pape. 141. Devient intime ami des Borgia, & est fait Légat *à latere* pour l'Allemagne. 436.

E.

IMOLA se rend à Cesar Borgia. I. 377.

Indes Occidentales, different des Rois d'Espagne & de Portugal, a l'occasion de la découverte de ce Pays, comment terminé par le Pape qu'ils avoient pris pour arbitre. I. 455.

Innocent VIII. Son élévation au Pontificat. I. 17. Recommande aux Cardinaux de lui choisir un successeur de sainte vie. 22. Sa mort. *ibid.*

Isabelle, Reine de Castille, femme de Ferdinand, sa mort. II. 301.

Isabelle, fille d'Alphonse, Roi de Naples, & femme de Jean Galeas, Duc de Milan, implore

en

en vain la protection de Charles VIII. I. 87.
Isabelle, veuve de Frederic, Roi de Naples, sort des terres de France, & va finir ses jours à Ferrare. II. 38.
Ischia, Frederic s'étoit réservé seulement cette Isle en livrant le reste de son Royaume aux François. II. 34 35.
Italie, état des Princes d'Italie au commencement du Pontificat d'Alexandre VI. I. 42. Ses Princes allarmés de la ligue conclue entre le Pape, la République de Venise & le Duc de Milan.. 53. Commencement de la guerre d'Italie. 73. Ligue contre Borgia. II. 102. Les Princes profitent de l'absence de Louis XII. pour pourvoir à leur sûreté. 116. Leur alliance entr'eux. 117. *& suiv.* L'intérêt particulier les désunit. 121. Le Pape trouve le moyen de les jetter dans l'inaction. 124. 125. Leurs bons succès. 125. 126. N'en savent pas profiter. 127. Font un accommodement avec les Borgia. 132. 133. Troubles survenus en Italie après la mort d'Alexandre VI. 229. Les Princes & Seigneurs dépossédés de leurs Etats les recouvrent. *ibid. &* 230.

J.

JEAN, héritier & fils unique de Ferdinand Roi d'Aragon, & d'Isabelle, Reine de Castille, sa mort. I. 319.
Jules II. élu Pape la premiere nuit du Conclave. II. 249. Son caractere. *ibid. &* 250. Les Faentins implorent son secours contre les Vénitiens. 255. Il se plaint à ces derniers de leur procédé. *ibid.* Réponse des Vénitiens. 256. Veut faire sortir Cesar Borgia de Rome. 259. Conclut une alliance avec l'Empereur, le Roi de

France & l'Archiduc. 297. Ne veut rien laiſſer de la Romagne aux Vénitiens. 302.

L.

LADISLAS. Roi de Hongrie, Alexandre VI. lui accorde, pour de l'argent, la permiſſion de répudier Beatrix ſa femme, & d'épouſer Anne de Candale. I. 398. *& ſuiv.*

Landriano, (Ant.) Tréſorier de Ludovic Sforce, tué ſur la place. I. 356.

Lenzano pris par les troupes du Pape. II. 157. Repris par les Savelli. *ibid.*

Lenzolio, (Godefroi) pere d'Alexandre VI. ſon mariage avec la ſœur du Pape Calixte III. Ses enfans & ſa famille. I. 3. Change ſon nom en celui de Borgia. 4. Son caractere & ſes emplois. *ibid.*

Lenzolio. (Rodéric) Voyez *Borgia.*

Leve, (Antoine de) fameux Capitaine, arrive à Meſſine. II. 167.

Ligue contre Charles VIII. entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, la République de Veniſe & le Duc de Milan. I. 206. Armée des Ligués. 215. 216. Conſeil qu'ils tiennent. 216. Leur négligence à attaquer l'ennemi. 217. Perdent courage en penſant à la valeur des François & des Suiſſes. 218. Diverſité de leurs ſentimens ſur la réponſe qu'ils doivent faire au Général François. 219. Ligue entre le Pape & les Rois de France & d'Eſpagne, publiée à Rome dans l'Egliſe de Saint Pierre. II. 25.

Liſbonne, (le Cardinal de) ruſe dont il ſe ſert pour fruſtrer les Borgia de ſes biens. II. 21. 22.

Lorenzo, (Jean vengeance qu'Alexandre VI. tire

tire de cet homme pour avoir écrit quelques Satyres contre les Borgia. II. 55. 56.

Louïs, Duc d'Orleans, parvient à la Couronne de France. 320. Ses prétentions sur le Duché de Milan. *ibid.* Voyez *Louïs XII.*

Louïs XII. offre ses bons offices pour procurer le mariage du Cardinal Valentin avec la fille du Roi de Naples. I. 322. A quelles conditions. 323. Convoque une assemblée de Théologiens pour rompre son mariage & s'engager dans un autre, puisque le Pape avoit donné la dispense. 338. Ce qu'on lui accorde. 339. Il envoie trois Ambassadeurs au Pape. 340. Conclut une alliance offensive & défensive avec les Vénitiens, & résout d'entreprendre son expédition pour conquérir Naples & Milan. 344. Il va à Lyon pour préparer ce qui est nécessaire pour son expédition. 345. Généraux de son armée. *ib.* Son entrée pompeuse à Milan. 362. 372. Fait un Traité avec le Roi d'Espagne pour conquérir ensemble le Royaume de Naples & le partager entr'eux. II. 7. Son Viceroi de Naples déclare la guerre aux Espagnols. 77. 78. Il écoute les plaintes des Princes d'Italie contre les Borgia. 105. Mais il écoute en même temps ceux-ci; & leurs raisons prévalent sur son esprit. 105. 106. Il dissimule avec les Princes d'Italie. 110. S'en retourne en France, laissant les Borgia sûrs de sa protection. 111. Il se plaint à l'Archiduc d'Autriche de la perfidie du Roi d'Espagne qui n'avoit pas ratifié la paix, & dont l'armée avoit continué les hostilités. 198. Il fait sortir de sa Cour les Ambassadeurs d'Espagne, & se prépare pour faire la guerre à leur Maître. 202. Il traite avec les Borgia. 210. Envoie une nouvelle armée

en Italie. 211. Voyez *François*. Le Roi eſt inconſolable de la perte du Royaume de Naples. 280. Et de la défaite de ſon armée. 281. Il ne veut pas recevoir Ceſar Borgia en France, lui confiſque le Duché de Valentinois, & lui ôte la penſion qu'il lui donnoit. 292. Convient avec le Roi d'Eſpagne qu'ils garderoient réciproquement ce qu'ils poſſédoient actuellement dans le Royaume de Naples. 294. Se plaint aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne de la mauvaiſe foi de leur Maître, & les fait ſortir du Royaume. 297. Fait la paix avec l'Empereur, & l'Archiduc d'Autriche. *ibid.* La paix ratifiée. 303. Paix entre la France & l'Eſpagne. 305.

Lucques, comment le deſſein de Borgia ſur cette Ville échoua. II. 154.

Lucrece Borgia, fille du Pape Alexandre VI. mariée avec Alphonſe d'Aragon. I. 317. Eſt déclarée Gouvernante perpétuelle du Duché de Spolette, dont elle va prendre poſſeſſion avec grande pompe. 366. *& ſuiv.* Achete Sermoneta avec toutes ſes appartenances. 371. 372. Avoit ſervi de concubine à ſon pere & à ſes deux freres. II. 39. 40. Epitaphes ſatyriques de Lucrece qui le diſent. 40. Son mariage avec Alphonſe d'Eſte, fils aîné du Duc de Ferrare. 45. Sa réception au Vatican. 52. Célébration de ſon mariage, & préſens qu'elle reçoit du Cardinal d'Eſte. 52. 53. Conduite avec beaucoup de pompe à Ferrare. 53. 54.

Lunate, (le Cardinal) envoyé à Oſtie par le Pape. I. 114. Cabale contre Charles VIII. en faveur du Pape. 189. 190. Fait Légat *à latere* pour l'armée du Pape. 272. Sa mort. 280.

M.

MACHIAVEL, ſa deſcription de l'aſſaſſinat du Duc de Gravina, de Vitellozzo, & d'Oliverotto da Fermo. II. 139. *& ſuiv.*

Magione, alliance que les Princes d'Italie y concluent contre les Borgia. II 117. Craintes des Princes neutres ſur cette alliance. 119. 120.

Malateſte, (Pandolphe) Seigneur de Rimini, obligé d'abandonner cette Seigneurie au Pape. I. 438.

Manfredi, (Aſtor) jeune homme de dix-huit ans, Seigneur de Faenza, défend cette Place vaillamment contre Ceſar Borgia. I. 438. *& ſuiv.* Eſt obligé de conſentir à la reddition de la Place. 452. Borgia n'obſerve point à ſon égard la capitulation. *ibid.* Triſte fin de ce jeune Seigneur. 453.

Marino, Place des Colonne, raſée juſqu'aux fondemens par ordre du Pape. II. 17.

Maſcarade faite par ordre du Pape dans le temps du Jubilé. I. 395. Autre à l'occaſion du mariage de Lucrece avec Alphonſe d'Eſte. II. 46. Débauches qu'on y fit. 47. 48. Barbare punition que Ceſar Borgia fit faire de quelqu'un qui s'étoit ſervi contre lui de quelques expreſſions ſatyriques dans une Maſcarade. II. 55.

Maximilien, trêve conclue entre cet Empereur & Louis XII. II. 8. Son alliance avec le Pape, le Roi de France & l'Archiduc d'Autriche. 297. Blâmé d'avoir abandonné Lud. Sforce, dont il avoit cauſé les malheurs. 300.

Medicis, (le Cardinal de) ce qu'il dit ſur l'élection d'Alexandre VI. I. 27.

Medicis, (Laurent de) son caractere & ses maximes. I. 43. Sa mort. 45.

Medicis, (Pierre de) fils de Laurent, succede à son pere : mais il lui est inférieur en prudence. I. 46. Persiste dans les intérêts de la famille d'Aragon, malgré les sollicitations de Lud. Sforce. 51. Son entrevûe avec Ferdinand à Borgo di San Sepolcro. 76. Découvre aux François que Lud. Sforce les trahissoit. 79. Raisons qui le portent à ne s'opposer plus au Roi de France. 92. Va trouver ce Prince & lui accorde ses demandes exorbitantes. 93. Revient à Florence, & étant déclaré rebelle il se retire à Boulogne où il est mal reçu. 98. 99. Se réfugie à Venise, où on le détourne de s'en retourner dans son Pays. 103. Noyé au décampement du Garigliano. II. 275. 276.

Melchiori, (Manuel) confident des amours d'Alexandre VI. & de Vanozza, accompagne cette derniere à Venise. I. 12. A Rome, où il passa pour son mari. 21.

Melfi (Prince de) rejette les offres de Consalve, s'il vouloit se ranger du parti des Espagnols. II. 196. Consalve s'empare de son Pays. 197.

Merades, (Jean) scélérat employé pour porter l'Archevêque de Cosence à avouer qu'il avoit forgé une dispense de mariage. I. 307. 308.

Michel, Cardinal, neveu du Pape Paul II. empoisonné par les Borgia qui s'emparent de ses biens. II. 164. 165.

Michelotto, Chef des assassins au service de Cesar Borgia. I. 286. Sa réponse au discours que ce Cardinal lui fait pour l'engager à assassiner le Duc de Gandie. 289. 290. Il est battu près de Cagli. II. 125. Se sauve à Fano, d'où il se rend à Pesaro, par ordre de Borgia. 126. Voyez *Vitel-*

Vitellozzo. Ferme les portes du Vatican après la mort d'Alexandre VI. & contraint le Cardinal *Casanuova* à lui donner les clefs des cabinets où étoit l'argent du Pape. 224. 225. Cruautés & brigandages de ſes troupes. 231. Auteur de l'incendie du Palais Orſino de Monte Giordano. 233. Eſt fait priſonnier & livré au Pape, qui le met en liberté. 261.

Milan offre de ſe rendre aux François. I. 359. Louis XII. y fait ſon entrée 361. Le peuple y rappelle Sforce. 387. Ne pouvant éviter le joug des François, ils ſont prier de leur pardonner & aux autres Villes du Duché. 415.

Mondragon, ce Château ſe révolte contre les François II. 251.

Monopoli pris par les Vénitiens I. 253.

Monte, (Bernard del) Général de grande réputation tué. I. 232.

Montefeltro, (Ant. de) un des Commandans de l'armée des Confédérés. I. 225. 229.

Montefeltro, (Jeanne de) Gouvernante de Sinigaglia pour ſon fils, ſe ſauve déguiſée en homme. II. 138.

Montefortino, Village dont le Château eſt pris par les François, & la garniſon paſſée au fil de l'épée. I. 153.

Montpenſier (Gilbert de) eſt fait Viceroi de Naples. I. 209. Fait ſortir ſes troupes de Naples pour attaquer Ferdinand. 247. Se retire au Château neuf, 249. Diſpoſitions qu'il fait pour ſe défendre. 254. Promet de ſe rendre dans l'eſpace de trente jours, & donne des ôtages. 256. 257. Sort du Château pour ne pas ſe rendre. 259. Aſſiégé dans Atella eſt obligé de ſe rendre. 269. 270. Marque ſinguliere de l'affection de ſon fils pour lui après ſa mort même. II. 35.

Mont Saint Jacques pris par aſſaut, & la garniſon paſſée au fil de l'épée. I. 153. 154.

More Eſpagnol, cruauté inouïe du Pape dans le châtiment de cet homme, qui avoit une intrigue avec une Courtiſane. I. 310. 311.

N.

NALDO, (Denys) accord frauduleux qu'il avoit fait avec le Gouverneur de Faënza découvert, & le traître puni. I. 439. La diſcorde entre lui & les Faentins procure aux Vénitiens une occaſion favorable de pouſſer leurs conquêtes. II. 253.

Naples, jalouſie des Papes par rapport à ce Royaume. I. 44. La Ville de Naples ſe rend au Roi de France, & ce Prince y fait ſon entrée avec de grandes acclamations. 165. 166. Se révolte en faveur de Ferdinand. 247. Combat entre les François & les Aragonnois. 248. 250. Fait ſon Traité avec les François. II. 33. Différend ſurvenu entre les François & les Eſpagnols, à l'occaſion de leur partage. 74. *& ſuiv.* Accommodement. 77. Rompu. *ibid.* Les hoſtilités recommencent entre les deux partis. 78.

Naples, (le Cardinal de) ſon diſcours en plein Conſiſtoire, en faveur des Aragonnois contre les François. 193. *& ſuiv.*

Narni (François) employé par le Roi de France pour engager les Florentins, les Boulonnois, les Siennois, & ceux de Lucques à ſe liguer contre les Borgia. 156.

Navarre (Pierre de) bat le Duc d'Atri & le fait priſonnier. II. 184. 185. Aſſiege le Château de l'Oeuf, & s'en rend maître. 206. 207.

Ne-

Nemours, (Louis d'Armagnac, Duc de) Viceroi de Naples, déclare la guerre aux Eſpagnols au cas qu'ils ne ſe déſiſtent pas de leurs prétentions ſur le Capitanato. II. 77. 78. Exécute ponctuellement les conditions de la paix. 182. Demande du ſecours aux Barons Napolitains. 184. Battu par les Eſpagnols. 191. *& ſuiv.* Tué. 194.

Nepi, voyage du Pape dans cette Ville pour s'en emparer. I. 370. Erigé en Duché en faveur de Jean Borgia ſon fils. II. 39.

Nettuno, Place appartenante aux Colonne, aſſiégée. I. 85. Le ſiege levé. *ibid.*

Novare, Charles VIII. réſolu d'envoyer du ſecours à cette Ville. I. 260. Difficultés qu'il y trouve. 262. Il la cede à Ludovic Sforce. *ibid.* Aſſiégée & priſe par le même. 404. Repriſe par les François par la trahiſon des Suiſſes. 407.

O.

ORLEANS (le Duc d') fait ſavoir au Roi Charles qu'il ne peut joindre ſon armée. I. 221. Voyez *Louis.*

Orſini, famille des plus conſidérables des Barons Romains ſoutenue par les Guelphes. I. 46. Cruellement maltraitée par Alexandre VI. 268. Ferdinand retient priſonniers Virginio & Paolo Orſini, malgré le Traité qu'il avoit fait & confirmé par ſerment. 270. 271. Déclarés coupables de leze Majeſté, & condamnés à être dépouillés de leurs biens. 272 Comment ils s'oppoſent aux armes du Pape. 274. Aſſiſtés par le Roi de France. 277. Remportent une victoire. 279. 280. Articles d'un Traité conclu avec le Pape. 281. 282. Se liguent contre

tre les Borgia avec les autres Princes d'Italie. II. 102. Les fauſſes careſſes des Borgia les portent à entrer dans un accommodement qui fut cauſe de leur perte. 132. *& ſuiv.* On s'empare de tous leurs effets que les Borgia ſe partagent. 148. 149. Altérés du ſang de Ceſar Borgia le citent devant le Pape. 243. Leurs ſoldats & ceux de Borgia s'entretuoient tous les jours. *ibid.* Ils abandonnent le ſervice des François. 244. 245. Leur accord avec les Eſpagnols. *ibid.* En viennent aux priſes avec la Cavalerie de Borgia, qu'ils défont. 247.

Orſino (le Cardinal Baptiſte) député au Roi de France pour ſe plaindre des Borgia. II. 103. Sort de Rome ſans congé, ce qui irrite le Pape. *ibid.* Rejette les avis réitérés qu'on lui donnoit de ne point retourner à Rome. 136. Il y eſt arrêté priſonnier dans le Vatican même, & la maiſon de ſa mere pillée. 147. 148. Le Pape le fait mettre au Château Saint Ange, & enſuite empoiſonner. 158. *& ſuiv.*

Orſino, (Jules) frere du Cardinal, flateries du Pape pour le gagner. II. 124.

Orſino, (Pagolo) l'un des Chefs des Confédérés contre les Borgia. II. 118. 12.. Etranglé. 146.

Orſino, (Fabio) fils de Pagolo Orſino, ayant appris que ſon pere étoit priſonnier, s'enfuit à Sinigaglia. 146. Maſſacre un de la famille Borgia, & ſe lave les mains & la bouche dans ſon ſang. II. 233.

Orſino, (Jean Jordano) ſes Etats attaqués par Ceſar Borgia. II. 155.

Orſino, (Bartolomea) ſon courage & ſa prudence. I. 275.

Oſtie priſe par le Pape. I. 73. Repriſe par les Colonne. 114.

Oviedo) Pierre d') envoyé par le Pape pour prendre poſſeſſion du Château de Ceſene. II. 284. Le Gouverneur le fait pendre. *ibid.*

P.

PAIX conclue à Blois entre les Rois de France & d'Eſpagne par l'entremiſe de Philippe, Archiduc d'Autriche. II. 163. 179. *& ſuiv.* Entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France, &c. II. 297. 303. Entre la France & l'Eſpagne. 305.

Palavicin, (Ant. Marie) Gouverneur de Tortone, l'abandonne lâchement avant qu'elle ſoit aſſiégée. I. 348.

Paliſſe (la) pris priſonnier. II. 172.

Palombaro pris par les troupes du Pape. II. 157.

Pavie ſe rend aux François. I. 355.

Pazzi, (Guillaume de) Commiſſaire de Florence à Arezzo, fait empriſonner deux Chefs de la conſpiration contre la République. II. 79. 80. On les lui enleve, & on le met lui-même en priſon. 80.

Pergola repriſe par les Borgia. II. 125.

Perouſe abandonnée par Jean-Paul Baglione. II. 151. Repriſe à Ceſar Borgia. 230.

Perſi, Général François, Commandant des Suiſſes, va à Naples au ſecours des François. I. 257.

Paſaro retourne à ſon légitime Souverain. II. 230. 252.

Peſcaire. (le Marquis de) I. 153. 248. Trahi & cruellement tué par un More qui avoit été ſon Domeſtique. I. 254. 255.

Petigliano, cette Place conſerve ſa liberté par la protection des Vénitiens, au milieu des déſordres arrivés dans ſon voiſinage. II. 157.

Petruccci. (Pandolphe) Voyez *Baglione.* Recouvre Sienne par le moyen des Florentins. II. 162.

Philippe, Archiduc d'Autriche, Comte de Flandres, gendre de Ferdinand & Iſabelle. I. 319. Il quitte l'Eſpagne pour retourner dans ſon Pays, & le Roi d'Eſpagne lui donne pleine pouvoir de faire la paix avec le Roi de France. II. 179. 180. Ce dernier le fait recevoir avec tous les honneurs imaginables. 180. Conditions de la paix qu'ils conclurent. 181. 182. Publiée ſolemnellement à Blois. 182. Se plaint très-vivement à Ferdinand de ce que ſes Généraux en Italie avoient continué la guerre, malgré la paix qu'il avoit conclue en ſon nom, & exige qu'on donne une pleine ſatisfaction au Roi de France. 198. Ferdinand envoie d'autres Plénipotentiaires pour faire un nouveau Traité ; mais ils déclarent que leur Maître ne veut point ratifier la paix de Blois. 200.

Piccolomini (Cardinal) eſt le ſeul qui ne veut pas conſentir à l'érection du Duché de Benevent en faveur du Duc de Gandie. I. 285. Elu Pape ſous le nom de *Pie III.* 241. 242. Sa mort. 248. Empoiſonné ſelon quelques-uns. *ibid.* Ses bonnes qualités. *ibid.*

Pie III. Voyez *Piccolomini.*

Piombino aſſiégé par les troupes de Ceſar Borgia. II. 14. Se rend aux Borgia. 139. Retourne à ſon Seigneur. 230.

Piſano, (Luc) Provéditeur Vénitien. I. 216.

Piſe, les habitans ſollicitent le Roi de France de les affranchir du joug des Florentins. I. 99. Troubles de cette Ville. 100. Eſt ſecourue par les Borgia contre les Florentins. II. 163.

Pontanus, épitaphe ſatyrique de Lucrece Borgia. II. 40.

Ponte-Corone ſe rend aux François. I. 348.
Pouille, prétentions des François & des Eſpagnols ſur cette Province du Royaume de Naples. II. 74. 75.
Pozzuolo. Voyez *Montpenſier*.
Preggiani, Chevalier de Rhodes, eſt obligé de faire couler à fond quatre galeres qu'il commandoit. II. 185.

R.

RAFFAGNANO, (Donato) Gouverneur de Valence, livre ſa place par trahiſon. I. 347. Autres trahiſons de cet homme. 348.
Reggio, Ferdinand, Roi de Naples, s'en rend maître. I. 238.
Reggio, (le Cardinal de) eſt fait Légat *à latere* pour la Hongrie. I. 436.
Riario, (Raphael) Cardinal de Saint George, ſon diſcours dans le Conſiſtoire en faveur des François contre le Pape. I. 197. *& ſuiv.* Se ſauve de Rome. 379.
Rimini, demeure dans la puiſſance de Ceſar Borgia. II. 230. Conſervé pour lui par Denys de Naldo. 252. Rendu aux Vénitiens. 254.
Rinuccio, Général Vénitien, tué. I. 232.
Rinuccio da Marciano, ſa mort. II. 33.
Rocca Secca attaquée en vain par les François. II. 264.
Rodrigue d'Aragon, fils de Lucrece, dont le Pape paſſoit pour être le pere. II. 39. Voyez *Sermoneta*.
Romagne, Ceſar Borgia prend le titre de Duc de cette Province. I. 454.
Rome, état où elle ſe trouvoit au commencement du Pontificat d'Alexandre VI. I. 39. 40.

Roſe

Roſe d'or, préſent que les Papes font à ceux qu'ils veulent le plus honorer. I. 283.

Rovere, (le Cardinal de la) ſe retire à Oſtie, ſoupçonnant le Pape d'avoir deſſein de le faire mourir. I. 61. 62. Autres Places fortes qu'il poſſédoit dans l'Etat Eccléſiaſtique. 62. Se retire à Avignon. 64. Confirme Charles VIII. dans ſa réſolution de porter la guerre en Italie. 82. Sa mort & ſon teſtament II. 17. Le Pape ſe ſaiſit de tous ſes effets. *ibid.*

Rovere, (Julien de la) Cardinal, autre que le précédent. Le deſſein que fait Alexandre VI. de s'en rendre maître ne réuſſit pas. II. 93. *& ſuiv.* Voyez *Jules II.*

Rovere (Jean de la) arrête à Ancone les Ambaſſadeurs du Pape & du Grand Seigneur, & ſe ſaiſit de leurs papiers & de leur argent. I. 179. Les met en liberté, mais garde l'argent, & envoie leurs papiers au Roi de France. *ibid.* Secourt les Orſini contre le Pape. 277.

Rovere (François-Marie de la) recouvre ſon territoire qui lui avoit été ravi par Ceſar Borgia. II. 230.

Rubos, Village attaqué par Conſalve & pris ſur les François. II. 171. 172.

S.

SAINT ANGE, le Pape refuſe de remettre ce Château au Roi de France. I. 130.

S. Leo repris ſur Ceſar Borgia. II. 117.

Saint Malo (l'Evêque de) fait Cardinal. I. 133. 134. 139. Son fils volé & égorgé. 187.

Salerne, (le Cardinal de) Légat *à latere* en France. I. 436.

Saluces (le Marquis de) envoyé par le Roi de

France pour être Viceroi de Naples, arrive à Gaiette. II. 208.

San Germano abandonné par les Aragonnois. I. 155.

San Severin (Cardinal) retenu prisonnier par le Pape. I. 114. Relâché & envoyé à Charles VIII. pour négocier un accommodement avec lui. 118. Ses instructions pleines d'ambiguités. *ibid.*

Sannazar, vers satyriques contre Lucrece Borgia. II. 40. Contre Cesar Borgia. 289.

Savelli, le Pape seme la division entre les Savelli & les Colonne, qui pénétrant son dessein s'accommodent. I. 285. Les biens des Savelli saisis par le Pape, ils s'ensuient. II. 17.

Savelli, (Silvius) Lettre qui lui est adressée contenant les injustices des Borgia. II. 56. *& suiv.*

Savello (Honorio) tué devant Faënza. I. 440.

Savonarole, Dominicain de Florence, son caractere & ses Sermons contre le débordement du Clergé, du Pape & de son fils Cesar Borgia, contre les Indulgences, les Brefs, & les Dispenses du Pape. I. 311. Le Pape l'excommunie : mais il mépriſe son excommunication. 312. Le Magistrat de Florence l'oblige à se taire : ses partisans continuent à prêcher. 313. Moines qui s'opposent à Savonarole. *ibid.* Les uns & les autres offrent de se jetter dans le feu pour prouver leur innocence. *ibid.* Savonarole perd son crédit. 314. Son procès lui est fait, & il est brûlé. 315.

Schiavoni, (George) Batelier, découvre l'assassinat du Duc de Gandie. I. 293. *& suiv.*

Seminara, petite Ville près de laquelle les François battirent Ferdinand, Roi de Naples. I. 239. 241. *& suiv.*

Serezana & *Serezanella*, petites Places qui s'opposent à l'armée des François. I. 91.

Sermoneta & les autres Etats appartenans aux Caetans usurpés par le Pape. I. 371. 372. Vendus à Lucrece sa fille. *ibid.* Erigé en Duché en faveur de Rodrigue d'Aragon leur fils. II. 39.

Sforce, (Jean Galeas) Duc de Milan, sous la tutelle de son oncle Ludovic. I. 48. Détenu à Pavie par une maladie violente, Charles VIII. lui rend visite. 86. Sa mort. 87.

Sforce (le Cardinal Ascagne) envoyé par le Pape à Charles VIII. pour tâcher de conclure un Traité entre ce Prince, le Pape & Alphonse. I. 109. Envoyé par ce Prince au Pape. 113. Retenu prisonnier. 114. Devient si ami du Pape qu'il conspire en sa faveur contre le Roi de France. 189. 190. Laissé à Milan par son frere pour assiéger le Château. 404. Abandonne cette Ville pour se mettre en sûreté. 413. Trahi & fait prisonnier. 414. Conduit à Bourges, mais reçu avec des égards qu'on n'avoit pas eus pour son frere. 416. 417. Il résout d'attaquer le Milanès. II. 304. Mais il en est empêché par la mort. 305.

Sforce, (Ludovic) ses plaintes contre Ferdinand, Roi de Naples. I. 47 48. Causes de leur mésintelligence. *ibid.* Usurpe le Gouvernement de Milan sur son neveu. *ibid.* Ses soupçons contre Ferdinand & Pierre de Medicis. 49. Excite l'indignation du Pape contr'eux, & lui fait des offres considérables. *ibid.* Tâche d'accommoder Virginio Orsino avec le Pape. 50. Propose au Pape & à la République de Venise une alliance défensive. 51. Il a la direction des affaires de cette ligue. 53. Fait tous ses efforts pour porter Charles VIII. à envahir

le Royaume de Naples. 55. Envoie une Ambaſſade en France pour cela. *ibid.* Chancelle dans ſes réſolutions. 78. Réponſe ingénieuſe qu'il fit à Pierre de Medicis. 94. 95. Jaloux des François, il commence à agir contr'eux. 190. Fait arrêter douze galeres qu'on armoit pour eux à Genes. 191. Tâche d'engager le Pape dans une alliance offenſive & défenſive avec le Roi Frederic, les Florentins & lui. 342. Son diſcours aux habitans de Milan pour les porter à réſiſter aux François. 349. *& ſuiv.* Produit peu d'effet. 351. Sa réflexion ſur ce que le Comte Gaiazzo l'abandonne. 352. La trahiſon de Galeas tourne à ſa honte. 353. Réſout de s'enfuir en Allemagne pour implorer le ſecours de l'Empereur Maximilien. 356. Il échape aux François qui le pourſuivoient. 359. Les meubles de ſon Ambaſſadeur à Rome enlevés par ordre du Pape, avec douze Statues d'argent que ce Pontife s'approprie. 366. Rappellé par les Milanois, ſes troupes rentrent dans le Pays. 387. Il eſt reçu avec joie à Milan. 402. Villes qui ſe déclarent en ſa faveur. *ibid.* Leve une armée conſidérable. 403. Sort de Milan à la tête de cette armée, ſes exploits. 403. 404. Lâchement trahi par les Suiſſes de ſon armée. 406. 407. Il eſt obligé de ſe déguiſer en ſoldat pour ſe ſauver ; mais il eſt découvert par les Suiſſes mêmes, il eſt fait priſonnier. 407. 408. Diverſes circonſtances de ſa priſe. 408. *& ſuiv.* Conduit à Lyon. 416. Transféré de là à Loches, où il meurt. *ibid.*

Sforce, (Catherine) mere d'Octavien Riario, & Régente de ſes Etats. I. 76. Accord qu'elle fit avec les François. 96. Défend vaillamment Forli contre Ceſar Borgia qui l'aſſiégeoit. 377.

Caractere de cette Dame. *ibid.* Elle eſt faite priſonniere & conduite au Château Saint Ange. 380. Délivrée, & remariée avec Jean de Medicis *ibid.*

Sforce, (Jean) Seigneur de Peſaro, dépoſſédé par le Pape. I. 437. 438.

Sienne, Ceſar Borgia demande aux habitans de livrer Pandolphe Petrucci. II. 152. Ils le refuſent abſolument. *ibid.* Cruautés inouïes qu'il y commit. *ibid.* & 153. Ils réſolvent enfin à livrer Pandolphe hors de Sienne. 153.

Sinigaglia aſſiégée par les troupes de Ceſar Borgia. II. 137. Priſe. 138.

Sixte IV. élu Pape. I. 15. Sa mort. 17.

Spiriti, homme très-riche, aſſaſſinat entrepris ſur lui & dont il échape. I. 384.

Spolete. Voyez *Lucrece.*

Stradiotti, leur pays & leur caractere. I. 216. Leur attachement à piller le bagage des François procure à ceux-ci la victoire. 229.

Suiſſes, cruauté de Ceſar Borgia contre la Garde Suiſſe du Pape. I. 187. & *ſuiv.* Cruautés des Suiſſes à Pontremoli. 215. Ils trahiſſent lâchement Ludovic Sforce. 406. & *ſuiv.* Chefs de cette trahiſon, 408. Congédiés, ils retournent dans leur Pays. 415.

T.

TAGLIACOZZO, appartenant aux Colonnes, Ceſar Borgia le prend pour le donner aux Orſini, II. 27.

Taneo, (Charles) Capitaine du Sacré College. II. 232.

Tarente ſe rend aux Eſpagnols. II. 37.

Taro, deſcription de cette riviere. I. 222.

Tomaſino, Muſicien du Pape, & natif de Forli, ſon ſtratagême pour délivrer ſa patrie en empoiſonnant le Pape, découvert. I. 378.

Tortone priſe par les François par la lâcheté de ſon Gouverneur. I. 348.

Toſcane. Voyez *Florence*. Nouvelles révolutions dans ce Pays, leur ſource. II. 79. *& ſuiv.*

Trimouille (la) envoyé par le Roi de France au Pape. I. 113. Envoyé par Louis XII. pour réprimer la révolte des Milanois. 405.

Triviſano, (Marcion) Provéditeur Vénitien. I. 216. Son épitaphe. 232.

Trivulce (Jean-Jacques) offre de rendre à Charles VIII. Capoue, dont le Roi de Naples lui avoit confié le Gouvernement. I. 157. Conſeille aux habitans de Pontremoli de rendre cette Place aux François. 215. Envoyé à l'avantgarde à la bataille du Taro. 223. Conſeille au Roi de forcer les lignes. 231. Eſt fait Gouverneur de Milan. 376. Rappelle les troupes qu'il avoit données à Ceſar Borgia, & demande du ſecours aux Vénitiens. 387. Eſt obligé d'abandonner Milan, de ſe retirer à Novare, & de là à Mortare. 401. 402.

Troccies, exécuteur des iniquités du Pape. II. 94. Il engage Louis XII. dans les intérêts des Borgia. 105.

U.

URBIN (Guidobaldo, Duc d') reçu à Rome avec toutes les marques de diſtinction dûes à ſon rang. I. 272. Fait priſonnier de guerre. 280. Recouvre ſa liberté en payant rançon. 282. Deſſein des Borgia de s'emparer de ſes Etats. II. 84. Raiſons qui auroient dû les en détourner.

ner. 85. Moyens perfides dont ils ſe ſervirent pour y réuſſir. 86. *& ſuiv.* Il ſe retire à Sainte Agathe avec ſon frere, & de là déguiſés en payſans, l'un à Mantoue, l'autre à Savone. 91. 92. Ceſar Borgia entre dans Urbin & s'en rend maitre auſſi-bien que de toutes les terres qui en dépendent. 93. Bien fâché de n'avoir pas le Duc & ſon frere pour les faire mourir. *ibid.* Il enleve du Palais du Duc les plus riches ameublemens, ies effets de la plus grande valeur, & la Bibliotheque qui étoit d'un prix ineſtimable. 96. 97.

Urbin, (François-Marie) frere du Duc d'Urbin, fait Préfet de Rome par le Pape, qui lui propoſe en mariage ſa niece Angela Borgia. II. 87.

V.

VALENCE priſe par les François, par la trahiſon du Gouverneur. I. 347.

Valentinois, (Ceſar Borgia, Duc de) deſcription de ſon entrée à Chinon. I. 330. *& ſuiv.* Son caractere le rend mépriſable en France. 337. Il feint de n'avoir point la diſpenſe de mariage pour Louis XII. & pourquoi. 338. Son artifice découvert. *ibid.* Il rend la diſpenſe au Roi. 339. Il a le pas ſur tous les autres Ducs dans la cérémonie de donner le Chapeau à l'Archevêque de Rouen. 340. On lui propoſe en mariage la ſœur du Roi de Navarre, au refus de la fille du Roi de Naples, & il l'accepte. 341. Son mariage célébré, & lui créé Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. 343. 344. Il arrive à Milan avec le Roi de France dans les bonnes graces duquel il étoit. 369. Obligé de diſcontinuer la guerre contre les Vicaires, il ſe retire

tire à Rome. 388. Sa magnifique entrée dans cette Ville. 389. *& ſuiv.* Erection d'une tour inventée par le Pape même, & remplie des trophées de Ceſar Borgia. 392. Son diſcours au Pape. 393. 394. Réponſe du Pape. 394. 395. Fait repréſenter dans une Maſcarade les triomphes de Jules Ceſar, dont il prenoit la deviſe. 395. Eſt créé Gonfalonnier, & Général de l'Egliſe. 396. Cavalcade ordonnée à cette occaſion. 398. Eſt fait Noble Vénitien. 435. Eſt obligé de lever le ſiege de Faenza. 440. Ses affreuſes débauches. 441. Enleve & viole la femme du Général Vénitien. *ibid. &* 442. Se moque de toutes les remontrances qui lui furent faites pour l'obliger à la rendre. 449. Prend le titre de Duc de Romagne après la priſe de Faenza. 454. Il veut envahir la Toſcane. II. 9. Pourquoi. 10. Amuſe les Députés des Florentins. 11. Le Roi de France lui ordonne d'arrêter cette entrepriſe, & de ſortir des Etats de Florence. 12. 13. Obligé d'obéir il conçoit une haine implacable contre ce Prince. 13. Places dont il s'empare. 14. Sa brutalité envers des femmes échapées à la fureur du ſoldat au ſiege de Capoue. 32. Feſtin qu'il donne à cinquante filles de joie. 47. 48. Il ne veut point céder le pas aux freres du Cardinal d'Eſte, ni aux Miniſtres étrangers, ni aux Princes d'Allemagne. 50. Moyens dont il ſe ſert pour faire entrer le Roi de France dans ſes intérêts. 105. Ce qu'il dit à un meſſager des Florentins. 146. 147. Comment il échapa du poiſon qu'il avoit avalé. 223. 224. Obligé de quitter Rome, tout malade qu'il étoit, il en ſort dans un lit. 238. Il retourne à Rome avec paſſeport du nouveau Pape. 242. Sa cavalerie dé-

défaite par les Orſini. 247. Il abandonne ſes troupes & ſe réfugie au Château Saint Ange avec la permiſſion du Pape. *ibid.* Promeſſes que lui fit Jules pour le faire conſentir à ſon élection. 251. Les Villes qui avoient tenu ſon parti l'abandonnent. *ibid.* Refuſe de livrer au Pape ce qui reſtoit dans la Romagne. 259. Eſt amené priſonnier à Rome. 260. Ses troupes attaquées & défaites dans les terres des Florentins. 261. Conſent de livrer au Pape le Château de Ceſene. 284. Son accommodement avec le Pape. 285. Eſt remis en liberté 287. Et bien reçu en apparence par Conſalve. *ibid.* Fait priſonnier par ſon ordre. 288. Envoyé en Eſpagne. 291. Et mis au Château de Medina del Campo, d'où il s'évada & ſe réfugia auprès du Roi de Navarre. *ibid. & 292.* Tué à Viane dans un combat. 293. Enterré à Pampelune. 294.

Vanozza, Maîtreſſe d'Alexandre VI. I. 6. Ses enfans. 7. Part pour Veniſe. 11. Ecrit à ſon amant. 18. Vient par ſon ordre à Rome. 19. Sa maniere de vivre. 20. Son Hôtel pillé par les François 147. Ses plaintes ameres à ſon fils Ceſar Borgia. 148. Réponſe du fils pour l'adoucir. 149. *& ſuiv.* Invite ſes fils à un feſtin qui fut ſuivi de l'aſſaſſinat du Duc de Gandie. 290. La réception qu'elle fit à Ceſar Borgia, & le feſtin qu'elle lui donna à ſon retour. 299. Elle quitte le deuil de ſon fils aîné, & défend qu'on parle de lui dans ſa maiſon : ce qui la rend ſuſpecte d'avoir eu part à ſa mort. *ibid. &* 300. Elle apaiſe le Pape. 302.

Varano, (Jules-Ceſar de) Seigneur de Camerino, perfidement étranglé par ordre de Ceſar Borgia avec deux de ſes fils Venantio &

An-

Annibal. II. 99. 100. 125. 126.

Varano, (Jean-Marie) fils de Jules-Cesar, rappellé à Camerino, & revêtu du Gouvernement. II. 126. 230.

Vénitiens pensent à faire une ligue contre le Roi de France. I. 191. La concluent. 206. Refusent au Pape le secours qu'ils lui avoient promis, & lui conseillent de n'attendre pas à Rome l'arrivée du Roi de France. 214. Combat entre leur flote & celle des François à Monopoli, dont ils se rendirent maitres. 253. Sommes immenses qu'on leva dans leur territoire pour des Indulgences. 422. Le Doge & le Sénat fort irrités de la violence faite par Cesar Borgia à la femme de leur Général. 447. Leurs démarches pour faire réparer cet affront, inutiles. *ibid.* & 448. Leur Lettre à Louis XII. contre Cesar Borgia. II. 112. Réponse de ce Prince. 113. Se rendent maitres du Château de Faenza, par la trahison du Gouverneur. 254. De Forlimpopoli. *ibid.* Leur réponse au Pape Jules qui prétendoit que Faenza appartenoit à l'Eglise. 256. Prennent cette Ville. 258. Autres Places qu'ils avoient prises dans la Romagne. *ibid.* Ils sont exclus du Traité conclu entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France & l'Archiduc. 298. 299. Envoient des Ambassadeurs à Rome pour faire hommage au Pape. 303.

Vicaires de l'Eglise, leur origine & leur établissement. I. 374. Le Pape veut s'approprier leurs Etats & les en dépouiller injustement. 375. 376.

Vicovaro, entrevûe du Pape & d'Alphonse, Roi de Naples, dans ce Village. I. 70. 71. Cesar Borgia s'en empare. II. 155.

Vigevano donné en pur don à Trivulce par Louis XII.

XII. I. 361. Pris par Ludovic Sforce. 404.
Villeneuve, Ambaſſadeur de France envoyé à Rome pour amener en France Ceſar Borgia. I. 325. 329. Retourne à Rome, compliment ſingulier que lui firent les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de Naples, & ſa réponſe. 433. 434.
Vitelli. (Camille) I. 231. 269. Protégé par le Marquis de Mantoue. 270.
Vitellozzo Vitelli envoyé par le Roi de France au ſecours des Orſini. I. 277. Sa bonne conduite. 279. Appellé au ſecours des habitans d'Arezzo. II. 80. Ses progrès en Toſcane, favoriſés par Borgia. 95. Fait ceſſer toute hoſtilité contre les Florentins, & fait une ligue contre les Borgia. 102. Sa répugnance à s'accommoder avec les Borgia. 130. 131. Etranglé par ordre de Ceſar Borgia. 145.
Viterbe, un grand nombre des habitans maſſacrés par Baglioni, parcequ'ils étoient amis des Colonnes. II. 27.

Z.

ZENO, (Baptiſte) Cardinal, ſa mort & ſon teſtament qu'il avoit eu permiſſion de faire à ſa fantaiſie, des prédéceſſeurs d'Alexandre VI. II. 18. Procédé injuſte de ce Pape pour ſe rendre maître de ſes bien. *ibid.* & 19.

Fin de la Table des Matieres.